UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
STACKS

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/revuedephilosoph3418unse

REVUE DE PHILOLOGIE

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE
ET
PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES LANGUES,
DIALECTES ET PATOIS DE FRANCE

PUBLIÉ PAR

L. CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome III, 1889

PARIS
EMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

447.05
R
v.3-4

A NOS LECTEURS.

Dès l'époque de la fondation de notre Revue, nous pensions qu'il n'était pas possible de séparer les recherches sur les patois contemporains de l'étude des anciens dialectes et du français proprement dit. Mais notre titre pouvant être mal interprété, il nous a paru nécessaire de le modifier, pour éviter toute confusion, en commençant notre troisième année.

Nous nous proposons de poursuivre jusqu'à nos jours l'étude du français proprement dit aussi bien que celle des autres dialectes, et d'accueillir les travaux et notes scientifiques sur le français moderne. Quant au vieux français, plusieurs périodiques s'en occupent déjà avec la plus haute compétence ; nous tâcherons de contribuer pour notre part aux progrès qui restent à réaliser, et nous essayerons en outre de rendre accessibles au plus grand nombre les résultats nouvellement acquis, en faisant dans une large mesure œuvre de vulgarisation. Nous recommandons aux romanistes qui sont nos collaborateurs, de ne pas écrire seulement pour les érudits, mais de penser aussi à ceux qui ne possèdent que les notions élémentaires contenues dans les *Grammaires historiques*. Nous souhaitons d'être utiles à tous ceux qui sont chargés d'enseigner ou qui doivent apprendre, d'après les nouveaux programmes, le développement historique du français. Les progrès de cette science sont si rapides que les livres, même les mieux

357995

faits, sont exposés à se trouver en retard peu de temps après avoir paru. Nous tâcherons de remédier à cet inconvénient en tenant nos lecteurs au courant de toutes les découvertes au fur et à mesure qu'elles se produiront.

En ce qui touche les patois, nous laisserons aux Revues organisées à cet effet les études minutieuses qui peuvent exiger l'emploi de caractères spéciaux. Comme la *Revue des langues romanes*, qui a déjà rendu tant de services, nous demandons à nos correspondants d'écrire le patois avec l'orthographe française (ou, pour le midi, avec l'orthographe des félibres), en signalant seulement avec précision les sons que le français ne possède pas, et qu'ils n'auront pu noter qu'imparfaitement. Parmi les personnes qui, sans avoir fait d'études philologiques, s'intéressent aux patois et peuvent contribuer à les faire connaître, le plus grand nombre n'ont ni le loisir ni le goût d'apprendre le maniement d'un alphabet nouveau. D'autre part, en voulant les plier à une discipline scientifique rigoureuse, on n'arriverait qu'à les décourager et à stériliser leur bonne volonté. Au moment où les patois se corrompent de plus en plus et tendent à disparaître, il est urgent de provoquer par tous les moyens la divulgation de ce qui en reste. Les documents et les travaux qu'on obtiendra ainsi ne seront pas tous de même importance, mais tous peuvent apporter à la science des éléments nouveaux qu'elle saura bien mettre en valeur.

LES GROUPES DE CONSONNES ET LA VOYELLE D'APPUI DANS LES MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE LATINE [1]

En principe, dans la transformation des mots latins en mots français, les voyelles atones du latin, autres que l'*a*, tombent complètement (2), à moins qu'elles n'aient un accent secondaire, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent à la première syllabe du mot, ou qu'elles ne soient protégées par une entrave (plusieurs consonnes consécutives) (3).

Toutefois un certain nombre de groupes de consonnes appellent une voyelle d'appui, un *e* labial, qui prend la place de la voyelle atone tombée. Lorsque le groupe qui a appelé la voyelle d'appui s'est ultérieurement réduit, cette voyelle a une tendance à disparaître, qui

(1) Le même sujet a été traité partiellement par le regretté A. Darmesteter dans une étude d'une importance capitale, intitulée *La protonique non initiale non en position* (*Romania*, V, 140). — Dans cet article, et dans les autres études philologiques que publiera notre Revue, nous nous efforcerons d'être clairs, même pour les non-spécialistes, comme nous l'expliquons dans l'Avant-propos du présent numéro. Notre désir de rendre ces études accessibles au plus grand nombre de lecteurs nous obligera souvent à des explications ou à des développements que les romanistes pourront trouver superflus, mais qu'ils voudront bien excuser en raison du but que nous poursuivons.

(2) L'*a* lui-même tombe après l'accent devant toute autre consonne que l's ou le *t* de flexion : *colaphum*, coup. Il n'est pas utile de recourir à une forme *colopum*.

(3) La dernière consonne de l'entrave peut être un *yod* provenant [illegible] *e* ou *i* en hiatus du latin classique : ainsi l'*u* de *acutiare* est [illegible] par *t* + *yod*. — Le système de M. Schwan, qui détermine la [illegible] des accents secondaires par la quantité, peut être exact en [illegible] mais il nous paraît plus compliqué. Il aboutit d'ailleurs au [illegible]sultat.

se manifeste surtout dans le corps du mot, mais que l'on peut aussi constater à la fin des mots si l'on ne tient pas compte de l'orthographe ; car *père* se prononce aujourd'hui comme *per*.

Nous nous proposons d'étudier les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui. Dans les exemples que nous citerons, on verra souvent figurer des mots dits savants, que nous essayerons d'expliquer ; car il nous paraît trop facile d'écarter purement et simplement, comme non populaires, tous les mots où l'on remarque une exception quelconque aux lois phonétiques. Ce qui importe, au point de vue phonétique, c'est moins l'origine savante ou populaire d'un mot que la date de son introduction dans le français, car les mots dits savants sont soumis à toutes les lois phonétiques qui se manifestent postérieurement à leur introduction dans la langue commune. Le fond primitif de la langue s'est accru sans cesse, et dès les temps les plus anciens, de mots empruntés au latin de l'Ecole et de l'Eglise, qui remonte au latin littéraire par une tradition de plus en plus altérée. Dès que ces mots étaient entrés dans la langue populaire, ils étaient soumis aux lois phonétiques, mais ils se trouvaient en retard sur les mots analogues qui faisaient partie du fond primitif, et ils pouvaient être soustraits à certaines lois particulières qui avaient cessé d'agir. Ainsi, au moment où *capitulum* a été introduit dans le français, la loi du changement de *tl* en *cl* puis *l'* n'avait plus d'action, pas plus que celles du changement de *p* intervocal en *v*, et de *i* bref tonique en *é* fermé puis *ei*. Mais *capitulum* a été soumis à quatre lois phonétiques qui lui sont communes avec les mots du fond primitif : la conservation de l'accent tonique sur la même syllabe qu'en latin, le changement de *c* initial en *ch* devant *a*, le changement de l'*l* en *r* après un *t* conservé (comme dans *cartula* = chart[illegible]re), et la production de la voyelle d'appui après un g[illegible]roupe

terminé par une liquide. On pourra donc légitimement citer le mot *chapitre* comme exemple de l'application de ces quatre lois (1).

Nous étudierons les groupes de consonnes en commençant par ceux qui suivent l'accent.

GROUPES DE CONSONNES APRÈS L'ACCENT

Nous mettons à part les groupes formés par les consonnes redoublées, car ils n'exigent jamais la voyelle d'appui :

Liquides redoublées

Carrum, char.
Turrem, tour.
Ad-vallem, aval.
Caballum, cheval.
Capillum, cheveu.
Pellem, peau.
Bellum, beau.
Castellum, château.

Suffixe *ellum*, — eau.
Mille, mil. (2)
Illi, il.
Satullum, saoul.
Mollem, mol, mou.
Follem, fol, fou.
Collum, col, cou.
Nullum, nul.

Nasales

Summum, son (3)
Annum, an.

Gutturales

Saccum, sac.
Siccum, sec.
Ecce, es (vieille prep.)
Succum, suc.

(1) Une loi phonétique peut d'ailleurs agir indirectement longtemps après qu'elle a cessé d'agir directement. Ainsi, tout en déplaçant le plus souvent l'accent latin, les littérateurs du XVIe siècle, formant des mots nouveaux sur le latin, ont observé par analogie, et sans la comprendre, la vieille loi de la chute de la finale *um* ou de son remplacement par un *e* muet, et celle du remplacement de la finale *a* ou *am* par un *e* muet.

(2) Le français *mille* vient de *millia*.

(3) Dans la vieille locution « en son », *par-dessus*.

Dentales

Suffixe **ittum*, — et.
Suffixe **ottum*, — ot.
**Tottum*, tout.

Labiales

Cippum, cep.

S

Crassum, gras.
Lassum, las.
Passum, pas.
Spissum, espes, épais.
Missum, mes (1)
Pressum, près.
Tussim, toux.
Russum, roux.
**Grossum*, gros.

Yod (*i* en hiatus)

Maiium(2), mai.

Dans les imparfaits du subjonctif, l'*s* redoublée paraît appeler la voyelle d'appui : *cantassem* = « chantasse ». Mais l'*e* final provient ici d'une analogie soit avec les présents du subjonctif en *e* (*am* latin), soit avec la seconde personne de l'imparfait du subjonctif, où on a trois *s* (3), ou bien il résulte de ces deux influences réunies.

Il y a exceptionnellement voyelle d'appui après deux ou trois *r* dans les infinitifs *querre*, de *quærere*, et *courre*, de *currere*. Quant au vieux verbe *aherdre*, que l'on rattache à *adhærere*, le *d* de ce mot ne peut guère s'expliquer que par l'influence du substantif *herde*, d'origine germanique, qui signifie *troupe*. C'est une forme telle que *adherdere*, qui peut produire *aherdre*. Comparez, comme sens, le latin *aggregare*.

Nous allons maintenant étudier les autres groupes de

(1) Sur *mes* a été formé *message*.

(2) L'*i* semi-voyelle du latin se redoublait dans la prononciation entre deux voyelles.

(3) Il est vrai que le cas sujet *passus* a donné *pas*, et non *passes*, malgré les trois *s*. Mais nous verrons plus loin que les groupes terminés par une *s* n'ont pas donné le même résultat dans la déclinaison et dans la conjugaison. Le provençal a la voyelle d'appui à cette seconde personne seule.

consonnes en les classant d'après la dernière consonne du groupe (1), dans l'ordre suivant :

1°	groupes terminés par une liquide.		
2°	»	»	nasale.
3°	»	»	gutturale.
4°	»	»	dentale.
5°	»	»	labiale.
6°	»	par	yod.
7°	»	»	s.

1° Groupes terminés par une liquide (*l*, *r*)

Ces groupes appellent presque toujours la voyelle de soutien.

Liquide après une autre liquide

Molere, moldre, moudre. *Merulum*, merle.
Carolum, Charle.

Liquide après nasale

Tremere, crembre, criembre (2) *Cumulum*, comble.
Rememoro, remembre (je). *Minor*, moindre.
Numerum, nombre. *Cinerem*, cendre.
Cucumerem, concombre. *Tenerum*, tendre.
In-simul, ensemble. *Generum*, gendre.
Tremulo, tremble (je). *Submonere*, semondre.
Humilem, humble. *Ponere*, pondre.

Liquide après dentale

Credere, creidre, croire. *Fratrem*, frédre, frère.
Occidere, ocidre, occire. *Imperator*, emperédre, emperere.
Claudere, clodre, clore. **Tropator*, trovédre, trouvère.
Patrem, pédre, père. *Latro*, lédre, lerre (3).
Matrem, médre, mère. *Petrum*, Piédre, Pierre.

(1) Bien entendu il ne faut tenir aucun compte de l'*m* finale, qui était tombée dans le latin populaire.

(2) Devenu *craindre*, par analogie avec les verbes en *aindre*. Les verbes *gemere* et *premere* avaient aussi donné des infinitifs en *mbre* ; les formes actuelles *geindre* et *empreindre* sont dues à l'analogie.

(3) Ancien cas sujet de *larron*.

Iter, eidre, oirre, erre.
Tonitru, toneidre, tonnerre.
Vitrum, veidre, voirre, verre.
Traditor, traître, traître. (1)
Butyrum, beurre.

Liquide après labiale.

**Junepirum*, genièvre.
Leporem, lièvre.
Piperem, poivre.
Pauperem, pauvre.
Recupero, recuevre (je).
Febrem, fièvre,
Bibere, boivre, boire.
Librum, livre.
Libero, livre (je).
Scribere, escrivre, écrire.
Robur, rouvre.
Vivere, vivre.
Populum, peuple.
**Duplum*, double.
**Triplum*, treble.
Suffixe *abilem*, — able. (2)
Diabolum, diaule, diable.
Ebulum, hièble.
Flebilem, foible, faible.
Mobilem, meuble.
Nobilem, noble. (3)
Sifilo, siffle.

« Super » a donné d'abord *sovre*, puis, par un abrégement qui atteint les mots proclitiques très souvent employés, *sour*, *seur*, *sur*.

Liquide après s.

Co(n)suere, cosdre, coudre.

Liquide après yod (*j* latin ou *i* en hiatus).

Pejor, pire.
Major, maire.
Seior (pour *senior*), sire.

Outre la voyelle d'appui, il peut y avoir, comme on l'a vu, une consonne d'appui : un *b* entre la labiale *m* et la liquide (com*b*le, nom*b*re), un *d* entre les dentales *s* simple (4) ou *n* et la liquide (cos*d*re, cen*d*re), un *d* encore entre la dentale *l* et *r* (mol*d*re). Mais s'il y a consonne

(1) Si ce mot appartenait au fond primitif, il aurait donné *tradidre*, *traïre*, en supposant toujours l'allongement populaire de l'*i*.

(2) « Parabolo » donne *parol* et non *parable*, par suite de la fusion ancienne du *b* avec la voyelle labiale qui suit. C'est *paraolo* ou *paraulo* qui a produit *parol*. Il n'y avait plus qu'une seule consonne.

(3) *Noble* n'est pas de formation primitive, comme le montre la comparaison avec *meuble*.

(4) Lorsque l'*s* est redoublée ou accompagnée d'une autre consonne, la consonne d'appui est un *t* : *essere*, estre ; *pascere*, paistre. Il est facile de voir que l'*s* forte (correspondant à *s* + une autre consonne) appelle la consonne forte *t*, et que l'*s* douce (correspondant à *s* intervocale) appelle la consonne douce *d*. C'est aussi un *d* entre *z* et *r* dans *lazdre*, *ladre*, de *Lazarum*.

d'appui entre *l* et *r*, l'euphonie n'en appelle pas entre *r* et *l* (Charle).

A plus forte raison y a-t-il voyelle d'appui (et consonne d'appui quand il y a lieu) si la liquide est précédée de *plusieurs* consonnes :

Tollere, toldre, toudre.
Expandere, épandre.
Findere, fendre.
Reddere, rendre.
Respondere, répondre.
Tondere, tondre.
Fundere, fondre.
Verbes en *endere*, — endre (1).
Perdere, perdre.
Mordere, mordre.
Martyr, martre.
Alterum, altre, autre.
**Abulterum*, avoutre (2).
Inter, entre.
Intro, entre (j).
Ventrem, ventre.
Mittere, mettre.
Quattuor, quatre.
**Battuere*, battre.
Magistrum, maistre.
Pastor, pastre, pâtre.
Suffixe *astrum*, — astre, âtre.
**Destrum*, destre.
Sinistrum, senestre.
Presbyter, prestre.
Nostrum, nostre.
Vostrum, vostre.
Claustrum, cloître.
Apostolum, apostre.
Asperum, aspre.
Vesperum, vespre.
Mespilum, nêfle.
Marmor, marbre.
Arborem, arbre.
Membrum, membre.
Ambulo, amble (j').
Amplum, ample.
Templum, temple.
Exemplum, eissemple, exemple.
Inflo, enfle (j'). (3)
Offero, uefre (j').
**Soffero*, suefre (je).
**Seqvere*, suivre.
Pulverem, poldre, poudre.
Absolvere, asoldre, absoudre.
Involo, emble (j').
**Essere*, estre.
Texere, tistre (vieux verbe).
Antecessor, ancestre.
Lazarum, ladre.
Meljor, mieldre mieudre. (4)
Senjor, sendre. (5)

(1) Dans *pendre*, *prendre*, *tendre*, *rendre* et leurs composés

(2) *Avoutre* a disparu, et on a refait un mot français sur le latin classique *adulterum*, à une époque où on avait perdu le sentiment de l'accent tonique latin. L'*e* final d'*adultère* (la personne) n'est appelé par aucun groupe, l'accent ayant été placé sur la voyelle qui sépare le *t* de l'*r* ; mais dans les mots de formation récente, on trouve ou on ne trouve pas, sans aucune règle, un *e* à la place de la terminaison *um* du latin : comparez *comique* et *public*. C'est d'ailleurs une pure question d'orthographe ; car la prononciation est la même dans les deux cas.

(3) Et de même : *je gonfle*, *je souffle*.

(4) Cas sujet de *meilleur*.

(5) Forme de *sire* dans les Serments de Strasbourg. « Sire » vient d'une forme latine sans *n* : *seior*, contraction de *senior*. *Seior* a pu exister en lat. populaire à côté de *senior*, comme *sieur* en français à côté de *seigneur*.

Liquide après gutturale

Dans les exemples ci-dessus, les liquides se trouvent précédées de tous les genres de consonnes à l'exception des gutturales. Le cas où la liquide est précédée d'une gutturale va maintenant nous occuper.

Gutturale + l

Si la liquide *l* n'est séparée de la gutturale que par un *u* (qui était tombé dans le latin populaire), il se produit une mouillure de l'*l*, sans voyelle d'appui :

Gubernaculum, gouvernail.
Suffixe *aculum*, — ail.
**Pariculum*, pareil.
**Soliculum*, soleil.
Vermiculum, vermeil.
Periculum, péril.
Oculum, œil (1).
**Fœnuculum*, fenouil.
**Genuculum*, genouil, genou.
**Peduculum*, peouil, pou.
Veruculum, verouil, verrou.

Les mots latins en *aculum*, *eculum* qui n'appartenaient pas au fond primitif du roman de France, mais qui sont entrés postérieurement dans notre langue par voie savante, ont gardé le *c* dur, et, par suite, ont pris une voyelle d'appui : de la *siècle*, et le suffixe *acle* de *miracle*, etc. « Siècle » est d'ailleurs fort ancien, comme le montre le changement de l'*e* tonique latin en *ié*. Le même mot *sœculum* avait produit une autre forme, non primitive, mais très ancienne aussi, qu'on trouve dans la Prose de Sainte-Eulalie : *seule*. *Siècle* se rattache à la prononciation *sœclum*, et *seule* à *sœculum* (le *c* tombant devant l'*u*, qui devient semi-consonne et forme un groupe avec *l*).

La terminaison *tulum* ou *tlum*, après une voyelle, s'était assimilée dans le latin populaire à la terminaison *culum* ou *clum*, si bien que *vetulum*, *vetlum*, devenu

(1) « Aveugle » paraît être un adjectif verbal dérivé d'*aveugler* (latin *aboculare*). « Aveugler » n'est pas d'ailleurs du fond primitif, puisque la gutturale y a persisté devant l'*l*, tout en descendant d'un degré. On attendrait : *avoillier*.

veclum, a été traité comme *oculum*, *oclum*, et a produit *vieil* sans voyelle d'appui. Mais lorsque, plus tard, *capitulum* et *titulum* passèrent du latin d'église dans le français, la dentale ne s'étant pas transformée en gutturale, le groupe *tl* nécessita une voyelle d'appui, et bientôt, par euphonie, l'*l* se changea en *r* ; de là *chapitle*, *chapitre; title*, *titre*. Si ces mots appartenaient au fond primitif du français, ils seraient devenus *cheveil* et *teil*.

Il y a voyelle d'appui quand *cl* ou *gl* sont accompagnés d'une autre consonne :

Circulum, cercle.
Coperculum, couvercle.
Masculum, masle, mâle.
Avunculum, oncle.
Angulum, angle.
Cingulum, sangle
Ungulum, ongle.

Il y a aussi voyelle d'appui quand la gutturale, même non précédée d'une autre consonne, est séparée de l'*l* par une voyelle linguale (*e*, *i*) :

Fragilem, fraile. frêle.
Strigilem, étrille (d'où *étriller*).
Gracilem, graisle, grêle.

A plus forte raison dans *angelum* = ang(*e*)le, ange.

Gutturale + r

La question se complique quand il s'agit d'une *r* précédée d'une gutturale. Si cette gutturale est elle-même précédée d'une autre consonne, elle disparait généralement ou subit une métathèse, et nous rentrons dans la règle ordinaire :

Pascere, paistre, paître.
Nascere, naistre, naître.
Crescere, croistre, croître.
Parescere, paroistre, paraître.
Cognoscere, connaître.
Plangere, plaindre,
— *ingere*, — eindre (*astreindre*, *atteindre*, *ceindre*, *peindre*, *teindre*, *feindre* et leurs composés).
— *ungere*, — oindre (*joindre*, *oindre*, *poindre* et leurs composés).
Vincere, veintre, vaincre.
Carcerem, chartre (chartre privée).
Tergere, terdre (vieux verbe).
Torquere, tordre.
Surgere, sourdre.
Bulgarum, bougre.
Fulgur, foudre.

Mais la solution est moins claire lorsque la gutturale qui précède l'*r* n'est accompagnée d'aucune autre consonne.

Noir, sans voyelle d'appui, venant de *nigrum*, et *entier* de *integrum*, sont en contradiction avec *lire* de **legre* (classique *legere*), *dire* de **dicre*, *faire* de **facre*, avec *cuire*, *duire*, *luire*, *nuire*, *taire*, *plaire*. Mais il faut remarquer que ces infinitifs ont pu subir l'analogie de tous les autres verbes de la même conjugaison dans lesquels l'*r* était précédée d'une consonne autre qu'une gutturale, et qui se terminaient régulièrement par un *e* d'appui : clore, de *claudere* ; croire, de *credere* ; escrivre, écrire, de *scrib*ere, etc., etc. Plusieurs de ces verbes sont sûrement de formation analogique (*luire*, *nuire*, *taire*, *plaire*) (1). D'ailleurs, si *legere* est représenté par *lire*, **collegere* est représenté par *cueillir* sans voyelle d'appui ; si *dicere* a fait *dire*, *benedicere* a donné *beneïr*, *bénir*, et *maledicere* : *maleïr*. Au lieu d'expliquer, comme on le fait, *cueillir* et *bénir* par les hypothétiques **collire* et **benedire*, ne serait-il pas plus simple d'admettre que ces verbes rentrent dans la règle, tandis que *dire*, *faire* et *lire* sont des exceptions dues à l'action analogique ? A l'appui de cette opinion on pourrait alléguer les formes provençales *far* et *dir*, qui existent à côté de *faire* et *dire* (2).

Comparez ce que nous dirons plus loin des groupes terminés par un *i* en hiatus (*r* + *yod*).

Lorsque, dans les mots de formation moins ancienne, la gutturale placée devant *r*, au lieu de produire simplement un *i* semi-voyelle qui s'ajoute à la voyelle précédente ou se confond avec elle, persiste sous forme d'une gutturale dure, la voyelle d'appui reparaît : *maigre* de *macrum*, *aigre* de *acrem*.

(1) Au lieu des formes étymologiques *luisir*, *nuisir*, *taisir*, *plaisir*. Les deux premiers verbes se conjuguaient comme *duire*, et les deux derniers comme *faire*. Leurs infinitifs ont été refaits sur *duire* et *faire*.

(2) On peut supposer aussi que *calefacere* avait donné d'abord *chaifair*, d'où *chaufer* par assimilation avec la conjugaison en *er*.

2° GROUPES TERMINÉS PAR UNE NASALE (*n*, *m*.)

Il n'y a pas de voyelle d'appui quand la nasale est précédée d'une *r* :

Carnem, charn, chair.
Infernum, enfern, enfer.
Hibernum, ivern, hiver.
Cornu, corn, cor.
Furnum, forn, for, four.
Diurnum, jorn, jor, jour.
Firmum, ferm, fer. (1)
Vermem, verm, ver.

Il n'y a pas non plus de voyelle après *gn* dans :

Stagnum, étang,
Signum, seing.
Malignum, malin.
Benignum, bénin.
Pugnum, poing.

Si *magnum*, *dignum* et *regnum* avaient fait partie du fond primitif de la langue française, ils auraient produit *mang* ou *maing*, *deing* et *reing*, au lieu de *magne* (dans *Charlemagne*), *digne* et *règne*. *Organum* a produit *orghne* (2), *orgue*, parce que le groupe *gn* était précédé d'une autre consonne.

Dans *imaginem*, le *g* placé devant une voyelle linguale a pris le son doux : de là *imag(e)ne*, puis *image*. Le mot n'est pas d'ailleurs de formation primitive, comme le montre le maintien de l'*i* bref initial. Voyez encore *bourrage* ou *bourrache*, de *borraginem*, et *Cartage*, de *Cartaginem*. A plus forte raison y a-t-il une voyelle d'appui dans *marge*, de *marginem*, et dans *virge*, *vierge*, de *virginem*.

Il est probable que *c* devant *n* aurait donné le même résultat que *gn* ; *cygne* (latin *cycnum*) paraît être de formation non primitive, de même que *diacre* (latin *diaconum*), où le *c* est resté dur et où l'*n* s'est changée en *r*

(1) Devenu *ferme* sous l'influence du féminin, et par analogie avec les adjectifs tels que *frêle*, qui se terminaient régulièrement par un *e* au masculin comme au féminin.

(2) J'écris *gh* pour marquer la prononciation dure du *g*.

par euphonie. Mais lorsque le *c* était séparé de la nasale par une voyelle linguale, il s'est affaibli en *s* douce, et on a une voyelle d'appui :

Acinum, aisne (marc de raisin)
Decimum, disme (vieil adjectif numéral)

Dans *circinum*, le groupe *rcn*, s'est réduit à *rn*, mais avec voyelle d'appui, tandis que *rn* seul, comme nous l'avons vu, n'a pas appelé de voyelle finale. *Circinum* a donné *cerne.*

Quand la nasale est précédée d'une *l*, d'une autre nasale, d'une dentale, d'une labiale ou d'une *s*, il y a voyelle d'appui :

Nasale après l

Calamum, chaume.
Wilhelmum, Guillaume.
Ulmum, orme.
Regalimen, royaume.
Alnum, aune.

Nasale après une nasale différente

Hieronymum, Jéronme, Jerôme.
Somnum, somne, somme.
Hominem, homne, homme.
Dominum, damne, dame. (1)
Damnum, damne, dame. (2)
Volumen, volumne, volume.
Carmen, charme.
Terminum, terme.

Le latin populaire devait dire **nome(m)* et **flume(m)* au lieu de *nomen* et *flumen,* sans quoi nous aurions eu *nomme* et *flumme* au lieu de *non* ou *nom* et *flun.* De même **legumem*, au lieu de *legumen*, a donné *leün* ; plus tard, par une nouvelle formation, on a eu *légume.*

(1) Le masculin *dominum* devait en effet produire le même résultat que le féminin *dominam.* On trouve *Dame-Dieu* — « Dominum-Deum » Toutefois *dame* masculin s'est contracté en *dam, dan,* d'où le cas sujet *danz* et le dérivé *danzelle.*

(2) *Damno* dans les Serments de Strasbourg. *Dam* est le substantif verbal de *damner*, comme *dédain* de *dédaigner* : il nous est d'ailleurs venu du provençal.

Nasale après dentale

Consuetudinem, coutume.
Inquietudinem, enquitume.
Amaritudinem, amertume.
Incudinem, enclume.
Rhodanum, Rhône.
Ordinem, ordre et orne.
**Octimum*, uidme.
Septimum, sedme.

Nasale après labiale

Juvenem, juevne, jeune.
**Novimum*, nuevme.
Stephanum, Estienne.
Carpinum, charme (l'arbre).
Galbinum, jaune.
Pampinum, pampre.
Tympanum, timbre.

Nasale après s

Asinum, asne, âne.
**Quadresimum*, caresme.
Suffixe numéral *esimum*, — iesme, ième.
Baptismum, batesme, baptême.
Pessimum, pesme.
**Metipsimum*, meesme, même.
Fraxinum, fraisne.

3° GROUPES TERMINÉS PAR UNE GUTTURALE (*c*, *q*, *g*).

Pas de voyelle d'appui quand la gutturale est précédée d'une liquide (*l* ou *r*), d'une *n*, d'une *s* ou d'un *yod*.

Arcum, arc.
Clericum, clerc.
Porcum, porc.
Largum, larc (1).
Falcem, faux.
Dulcem, doux (2).
Colligo, cueil (je) (3).
Francum, franc.
**Sanguem*, sanc, sang.
Longum, long.
Juncum, jonc.
Truncum, tronc.
Quinque, cinq.
Longe, loing, loin.
Luscum, lois (4).
Discum, dois (vieux mot).
Viscum, guis, gui.
Cognosco, conois, connais.
Fascem, faix.
**Nasco*, nais (je).
Pasco, pais (je).
Cresco, croîs (je).
Suffixe *isco*, — is.
Franciscum, François.
Lajcum, lai (laïque).
Classicum, glas.

(1) Devenu *large* sous l'influence du féminin.

(2) *Remorque* ne vient pas de *remulcum* ; c'est le substantif verbal de *remorquer*, qui d'ailleurs est d'origine dialectale.

(3) Devenu ultérieurement *cueille*, comme *sail* est devenu *saille*. Voyez plus loin, page 22, note 3.

(4) Devenu *louche* sous l'influence du féminin.

Jusque doit s'expliquer par *deusquam* (pour *deusque*) comme le montrent les formes provençales.

Comme nous le verrons à propos des groupes terminés par une dentale et par une labiale, lorsque le groupe *sc* est suivi d'une autre consonne (en dehors de la conjugaison), l'autre consonne tombe, mais il a voyelle d'appui : *flasque* de **flaskidum*, et *evesque* de *episcopum*.

Les mots *apostolicum*, *canonicum*, **monicum* offraient après l'accent les groupes *lc* et *nc*. Mais le *c* était séparé en latin de la consonne précédente par un *i* : il a produit un *yod*, suivi d'une voyelle d'appui, et cet yod s'est joint ultérieurement à la voyelle tonique pour former diphtongue avec elle. De là *apostol^{y}e*, *mon^{y}e chanon^{y}e*, puis *apostoile* (le pape), *moine*, *chanoine*. Ces mots ne sont pas d'ailleurs de formation primitive. Mais *puce*, qui est plus ancien, a aussi la voyelle d'appui : latin *pulicem*. De même *pouce*, de *pollicem*. Comparez *dulcem*, où le *c* suivait immédiatement l'*l*, et qui a donné *doux* (1).

Dans un certain nombre d'autres mots le *c* posttonique, séparé en latin d'une consonne précédente quelconque (2) par un *i* ou *e* atone, a aussi amené la voyelle d'appui :

Suffixe *aticum*, — age (3).
Porticum, porche.
Medicum { miège, mire.
**Pedicum*, piège.
**Sedicum*, siège.
**Judicum*, juge.

Undecim, onze.
Duodecim, douze.
Tredecim, treize.
Quatuordecim, quatorze.
Quindecim, quinze.
Sedecim, seize.
Hirpicem, herse.

(1) Ajoutez, comme exception due à une formation savante, le mot *gorge*, du latin *gurges*. La forme vraiment populaire, issue de l'accusatif *gurgitem*, est *gourt*. (Voyez ci dessous les groupes terminés par une dentale).

(2) Sauf cependant *r* ou *s* (Voyez ci-dessus *clerc* et *glas*), et même *ll* devant *g dur* dans *colligo* donnant *cueil*. Mais *cueil* peut être dû à l'influence analogique de *cueil*, qui vient régulièrement de **rolio*.

(3) Le *c* de *aticum* a produit un *yod* qui a renforcé l'*i* précédent, car *tium* seul n'a pas appelé la voyelle d'appui : *palatium* = palais.

4e GROUPES TERMINÉS PAR UNE DENTALE (*t*, *d*).

Le *t* et le *d* (ce dernier en se durcissant en *t*) se joignent facilement, sans exiger de voyelle d'appui, à toutes les consonnes autres que les labiales :

Dentale après liquide.

Quartum, quart.
Artem, art.
Partem, part.
Tardum, tard, tard.
Copertum, couvert.
**Offertum*, offert.
Perdo, pert (je).
Viridem, vert.
Tortum, tort.
Sortem, sort.
Fortem, fort.
Mortem, mort.
Portum, port.
Porto, portem, port (je).
**Cortem*, court, cour.
Curtum, court.
Surdum, sourt, sourd.
Altum, alt, haut.
Saltum, salt, saut.
Calidum, chalt, chaut (1).
Multum, molt, mout.
Solidum, sou.

Ajoutez les deux suffixes d'origine germanique *art* ou *ard*, et *aut* ou *aud*.

Dentale après n. (2)

Canto, cantem, chant (je).
Cantum, chant.
Participes en *antem* } — ant
Gérondifs en *ando* }
Infantem, enfant.
Tantum, tant.
Abante, avant.
Vendo, vent (je).
Ventum, vent.
Talentum, talent.
Serpentem, serpent.
Gentem, gent.
Parentem, parent.
Centum, cent.
Lentum, lent.
Suffixe *mente*, — ment.
Subinde, souvent.
Quintum, quint.
Viginti, vint, vingt.
Frontem, front.
Montem, mont.
Pontem, pont.
Fontem, font.
Rotundum, roont, rond.
Fundum, font, fond.

(1) Qu'on écrit aujourd'hui *chaud* pour rappeler le *d* latin, conservé au féminin.

(2) Nous traiterons plus loin des dentales après l'autre nasale *m*, qui est une nasale labiale.

Dans les 3mes personnes du pluriel en *ant, ent, unt*, la voyelle latine atone était entravée et s'est conservée à ce titre, mais toujours sous forme d'*e* féminin, parce que le français n'admet pas d'autre voyelle après l'accent.

Dentale après gutturale

Factum, fait.
Tractum, trait.
Lactem, lait.
Placitum, plaît, plaid.
Despectum, dépit.
Profectum, profit.
Lectum, lit.
Tectum, toit.
Directum, droit.
Explicitum, exploit.
Benedictum, Benoît.
Strictum, étroit.
Frigidum, froit, froid (1).
Digitum, doit, doigt.
Noctem, nuit.
Octo, huit.
Coctum, cuit.
Cogito, cuit (je). (2)

Les mots latins en *actum*, *ectum*, qui ont été introduits récemment dans la langue française, ont conservé le groupe *ct*, tantôt avec un *e* final, tantôt sans *e* : *abject* (de *abjectum*), *respect* (de *respectum*), *pacte* (de *pactum*), *insecte* (de *insectum*). Au lieu de *pacte* on a dit aussi « pact », qu'emploie La Fontaine. Le doublet populaire de *respect* est *répit*.

Dentale après une dentale différente

Nitidum, net.

Dentale après s.

Appastum, appast.
Cantasti, chantas.
Suffixe *asti*, — as.
Conduxisti, conduisis.
Audisti, ouïs.
Voluisti, voulus.
Eccistum, icest, cest, cet.
**Præstum*, prest, prêt.
Prepositum, prévôt.
Tostum, tôt.
Depositum, dépôt.
Hostem, ost.
Augustum, août.
Gustum, goût.
Fustem, fût.

Les mots tels que *chaste*, *vaste* (qui devraient être *chât* et *vât*), *céleste*, *geste* (masc.), les mots en *iste*, etc.,

(1) *Roit*, de *rigidum*, est devenu *roide* sous l'influence du féminin.
(2) Du vieux verbe *cuidier*.

sont de formation plus ou moins ancienne, mais aucun d'eux n'appartient au français primitif.

La dentale précédée de *r* redoublée, ou de *n* + *gutturale*, n'appelle pas de voyelle d'appui :

Horridum, ort (vieil adjectif). *Sanctum*, saint.
Gurgitem, gourt. *Punctum*, point.

Mais on a la voyelle d'appui lorsque la dentale est précédée d'*l* redoublée, ou de la consonne double *x* :

Pallidum, (pallde), pâle.
Flaskidum pour *flaxidum* = *flaccidum*, flasque (1)
Sextum, siste (vieil adjectif numéral).

Lorsque le *t* était précédé de *s* redoublée, dans les plus-que-parfaits du subjonctif, à la 3e personne du singulier, il semble y avoir eu hésitation dans les premiers temps de la langue, et on trouve parfois un *e* entre *ss* et *t*. La Prose de Ste-Eulalie nous offre les formes :

auisset = habuisset *amast* = amasset.
perdesse = perdidisset.

C'est la forme sans *e* d'appui qui a persisté.

Aux exemples cités de groupes terminés par une dentale et n'appelant pas la voyelle d'appui on peut joindre tous les participes passés en *t* (latin *tum* et *itum*) :

Dictum, dit. *Junctum*, joint.

Quant au *t*, final en latin, des flexions de l'indicatif présent et du prétérit (3e pers. du singulier), il n'appelle jamais la voyelle d'appui, *quelles que soient les consonnes qui le précèdent* : tandis que *sixtum* donne *siste*, *planxit* donne *plainst*. En règle générale, il n'y a jamais de voyelle d'appui *après* une consonne finale du latin ; la voyelle s'intercale, quand il y a lieu, *avant* la dite consonne. (Voyez ce que nous avons dit ci-dessus de

(1) On a aussi *flac* et *flache*, de *flaccum*, *flaccam*.

la 3e personne du sing. de l'imparfait du subjonctif français, et ce que nous dirons plus loin des groupes terminés par *s*). Autrement dit, la voyelle d'appui occupe toujours la place d'une voyelle latine.

Dentale après labiale

Nous avons réservé un cas, sur lequel nous allons revenir, celui où la dentale est précédée d'une labiale.

Quand le *t* est précédé de la labiale *p*, cette dernière consonne tombe en français, et le *t* subsiste seul.

Captum, chat. *Ruptum*, rout (1).
Septem, set, sept.

Apte, *précepte* sont de formation récente. (2)

Il y a voyelle d'appui quand le groupe *p*+*t* est précédé d'une autre consonne :

Hospitem, hoste, hôte. *Computum*, conte, compte.

Le mot *prompt* (de *promptum*) a été introduit à une époque où on fabriquait des mots français sur le latin tantôt en supprimant simplement la terminaison *um*, tantôt en la remplaçant par un *e*, mais sans règle.

Le *t* après *b* ou *m*, le *d* après *p* ou *m*, appellent la voyelle d'appui :

Male-habitum, malade. *Tepidum*, tiède.
Vapidum, fade. *Comitem*, comte.
Male-sapidum, maussade. *Quomodo*, comme.
Rapidum, rade (vieux mot) (3). *Jaspidem*, jaspe
Cubitum, coude.

Toutefois, dans la conjugaison, conformément à la remarque générale faite ci-dessus (page 19), le *t* de flexion n'est jamais suivi de la voyelle d'appui, même

(1) Vieux participe passé de *rompre*. — *Route*, que M. Schwan cite à tort comme venant de *ruptum*, dérive du féminin *ruptam*.

(2) L'ancienne langue a eu *ate*, mais qui se rattache à *habitum*. On trouve aussi une forme dérivée de *præceptum* sans voyelle finale ; cette forme ne parait pas d'ailleurs très ancienne.

(3) *Apud*, devenu *aud*, donne la vieille préposition *od*, *o*, parce que le *p* s'est assimilé à la voyelle labiale qui suivait.

quand il était précédé en latin d'un *b* ou d'une *m* : le *b* tombe et l'*m* se change en *n*.

Exemples : *Gemit*, gient, *puis* geint.
— *Cremit* crient, *puis* craint.
— *Debet*, doit.
— *Habet*. a (verbe et flexion des futurs).

5° Groupes terminés par une labiale (*p*, *f*, *b*, *v*).

Labiale après liquide.

Salvum, sauf.
Calvum, chauf (1).
Colaphum, coup.
Radulfum, Raoul.
Servum, serf.
Cervum, cerf.
Nervum, nerf.

L'adjectif *courbe* ferait exception s'il venait de *curvum*. Mais il a été vraisemblablement formé sur le verbe *courber*, comme *trouble* sur *troubler*, et *quitte* sur *quitter*.

Labiale après nasale.

Campum, champ.
Columbum, colomb, colon (2).
Plumbum, plomb.

Mais **tenvem* (classique *tenuem*) avait donné le vieil adjectif *tenve*, qui se trouve encore dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie française. Il y a aussi voyelle d'appui dans *chanve*, *chanvre*, de *cannabem*.

Labiale après dentale.

Vidvum (cl. *viduum*), veuf.

— Après une *s*, le *p* semble avoir appelé une voyelle d'appui dans *crespe*, *crêpe*, qu'on rattache à l'adjectif latin *crispum*. Mais *crespe* a pu être formé sur le verbe latin *cresper* = latin *crispare*. D'ailleurs on trouve la forme masculine *cresp*.

(1) Devenu *chauve* sous l'influence du féminin.
(2) Ancien masculin de *colombe*.

— Après le *c* (précédé d'une *s* dans *episcopum*), les labiales *p* et *b* ont disparu, mais en laissant une voyelle d'appui à la fin des mots : *Jaque*, d'abord *Jacme* (Jaccobum) (1), et *evesque* (episcopum) (2).

Antiqvum avait donné le mot *antif* sans voyelle d'appui, qui a été remplacé par le mot savant *antique*.

6° Groupes terminés par un yod (*e* ou *i* en hiatus du latin classique).

Yod après la liquide l.

L'*e* ou *i* en hiatus mouille l'*l*, et il n'y a pas de voyelle d'appui :

Alium, ail.	*Filium*, fil (fils).
Valeo, vail (3).	*Doleo*, deuil (je).
Salio, sail (4).	**Volio*, vueil (je) (5).
Cilium, cil.	**Solium*, seuil.
Consilium, conseil.	*Cerefolium*, cerfeuil.

De même après deux *l* dans « bouil » de *bullio*. « Palʸe » de *pallium*, quoique ancien, n'appartient pas au fond primitif.

Mais il y a voyelle d'appui quand l'*l* est précédée d'une autre consonne :

Trifolium, trèfle.

(1) La forme *Jacme* (écrite *Jaqueme*) s'est conservée très longtemps dans la région orientale de la France.

(2) Si *episcopum* s'était réduit à *episcum*, on aurait eu *evois* (Cf. le vieux mot *dois*, de *discum*). Il faut donc supposer une ancienne forme *evescme*, devenue *evesque* par euphonie, comme *Jacme* est devenu *Jaque*. A *evesque* on a ajouté le suffixe *at* (latin *atum*) ; de là une forme primitive *evescat*, devenue régulièrement *eveschiét*, *evesché*, *évêché*.

(3, 4, 5) Anciennes premières personnes (indicatif présent) de *valoir*, de *saillir* et de *vouloir*. Il y a eu ultérieurement une tendance à ajouter un *e* d'appui à l'*l* mouillée. De là : *j'assaille*, *je tressaille*. Pour *vouloir* et *valoir*, l'*l* mouillée a disparu par analogie avec les autres personnes.

Yod après la liquide r.

Il n'y a pas de voyelle d'appui dans :

Varium, vair (vieil adj.).	*Dormitorium*, dortoir (2).
Vervecarium, berger (1).	*Corium*, cuir.
Ministerium, mestier, métier.	*Suspirium*, soupir.
**Monisterium*, moustier.	*Augurium*, eür, eur, heur.

Tous ces mots ont d'ailleurs passé par une période où la métathèse de l'*i* ne s'était pas encore produite ou était encore récente, et où il y avait un *o* puis un *e* atone final : *vario*, *ministerio*, *corio*. « Vario » a dû passer par *var^{y}o*, puis *vairo* ou *vaire*, avant d'aboutir à *vair* par la chute de toute voyelle atone.

Il y a en effet des couches de mots, moins anciennement détachés du latin que ceux que nous venons de citer, et qui ont passé par ces différentes phases à des époques plus voisines de nous, ce qui nous permet de les suivre. Ainsi l'adjectif *aureum*, devenu *aurio* en latin populaire, se trouve encore sous la forme *orie* (prononcé comme *ore*, mais en mouillant l'*r*) dans la Chanson de Roland. Il est ensuite devenu *oire*, conservé jusqu'à nos jours dans le nom de lieu *Montoire* (= Montem aureum.) Mais ce nom pourrait s'écrire *Montoir*, car l'*e* final ne se prononce plus. *Aureum*, *aurio*, *or^{y}e*, *oire*, *oir*, correspondent exactement à *varium*, *vario*, *var^{y}o*, *vaire*, *vair*. Mais ces deux mots n'ont pas subi leurs différentes évolutions aux mêmes époques, parce qu'ils ne sont pas entrés en même temps dans le courant de la langue populaire. *Contraire* (= *contrarium*), *douaire* (= *dotarium*), *suaire* (= *sudarium*) sont aussi moins âgés que *vair*. Ils avaient encore l'*e* d'appui à l'époque où l'orthographe s'est fixée, et ils l'ont conservé, bien qu'on ne le prononce plus. Le suffixe *aire*, emprunté à ces mots, a servi à former un certain nombre d'autres

(1) Et tous les mots en *ier* se rattachant au suffixe *arium*, *iarium*.
(2) Et tous les mots en *oir* se rattachant au suffixe *orium*.

mots, et a été substitué notamment aux suffixes latins *arem* et *arium* dans les mots savants tels que *consulaire*, *militaire*, *judiciaire* etc. etc.

Il faut expliquer de même l'existence du suffixe masculin *oire* (*auditoire*, *ciboire*, etc.) à côté du suffixe plus ancien *oir* (*dortoir*, *couloir* etc.), et *ivoire* (de *eboreum*) (1).

C'est ainsi encore que *empire* (= *imperium*), moins anciennement populaire que *mestier* (= *ministerium*), a conservé son *e* d'appui dans l'orthographe. On a prononcé *emperʸe*, *empierʸe*, comme le subjonctif de *férir* a été *ferʸe*, *fierʸe* (latin *feriam.*) Puis ces deux mots ont subi la même transformation. L'*yod*, au lieu de tomber complètement comme dans *mestier*, s'est joint à la diphtongue *ié* issue de l'*e* bref tonique et a formé la triphtongue *iei* qui s'est contractée en *i*. De là *empire* et le vieux subjonctif *fire*. **Abulterium* a de même donné *avoutire*, et *magisterium* : *maistire*. On trouve aussi *maistière*, forme dans laquelle l'*yod* a complètement disparu, mais en laissant après lui la voyelle d'appui. Il en est de même dans *cimetière*. Quant au suffixe *ère* des mots tels que *baptistère*, (= *baptisterium*), il est plus récent, et il n'a pas été modifié dans l'usage populaire parce qu'il est bien postérieur à la transformation de l'*è* ouvert latin en *ié*. Dans *cereum* = *cierge* nous avons une consonnification de l'*e* en hiatus qui justifie amplement l'*e* final d'appui. Rapprochez *fierge*, que l'on trouve comme subjonctif de *férir* à côté de *fire*. On a aussi *avoutierge* à côté de *avoutire*, pour **abulterium*. Ainsi la terminaison latine *erium* peut être représentée par cinq terminaisons françaises : *ier*, *ire*, *ière*, *ère*, *ierge*. La plus ancienne est *ier*, la plus récente est *ère*.

(1) *Sororium* donnant *sororge* doit être rapproché de *cierge*, *avoutierge*, dont nous parlons plus bas

Lorsque l'*r* était précédée d'une autre consonne, il y a naturellement voyelle d'appui.

Ebrium, ivre.
Cupreum, cuivre.
Proprium, propre.
Montem-Mercurii, Monmercre, Montmartre.

Yod après la nasale n (1).

Pas de voyelles d'appui dans :

Companio, compaing, copain.
Ingenium, engin.
Cuneum, coin.
Testimonium, témoin.

Cependant, pour *extraneum*, on a *estrange*, qui s'est maintenu, à côté de la forme sans voyelle d'appui *estrain*. Voy. encore *lange* (= *laneum*), *linge* (= *lineum*), à côté de *ling* (= *lineum*, forme masc. de *linea*).

La voyelle d'appui est d'autant plus nécessaire lorsque l'*n* est précédée d'une autre consonne : *somnium* = songe. Cependant *quaternio* = cahier, et *balneum* = bain. Remarquez que *ln*, sans *yod*, est suivi de la voyelle d'appui dans *aune*, de *alnum*.

Yod après les gutturales (c, g) ou la dentale t (2).

Exagium, essai.
Refugium, refui.
Brachium, braz, bras.
**Laceum*, laz, lacs.
Facio, faz (3).
Palatium, palais.
Solatium, soulas.
Pretium, prix.
Pretio, pris (4).
Puteum, puits

Ajoutez les suffixes *as* et *is*, se rattachant à *aceum* et *iceum*, des mots tels que *coutelas*, *pont-levis*, etc.

Face (faciem), *glace* (glaciem), *espace* (spatium), *espice* (speciem), qui ont l'*e* d'appui, s'expliquent par une formation plus récente, ou par des mots du latin populaire en *iam* au lieu de *iem*. *Espèce* a été fait plus récemment mais sur le même mot qu'*épice*. *Vice* (latin

(1) Pour la nasale-labiale *m*, voyez « Yod après les labiales ».

(2) Nous joignons la dentale *t* à la gutturale *c* parce que, dans le latin populaire, *teum*, *tium* s'étaient à peu près confondus avec *ceum*, *cium*.

(3) Vieille forme de la 1re pers. de l'ind. prés. de *faire*.

(4) Vieille forme de la 1re pers. de l'ind. prés. du verbe *priser*.

vitium) n'est pas de formation primitive, pas plus que l'ancien mot *juise* (latin *judicium*), que *service* (de *servitium*) et que *négoce* (de *negotium*) dont on a des exemples dès le XIIe siècle.

Il n'y a même pas de voyelle d'appui quand la dentale *t* est précédée d'une autre consonne, dans :

Ostium, uis, huis.
Tertium, tiers.
**Corruptium*, courroux.
**Romancium*, romans.

Yod après la dentale d.

Pas de voyelle d'appui. Le *d* était d'ailleurs tombé très anciennement devant l'*i* en hiatus.

Radium, rai (1).
Gladium, glai (sens de glaïeul).
Medium, mi.
Podium, puy.
Inodium, ennui.
Modium, mui, muid.

Studium, entré moins anciennement dans la langue, a donné *estud^ue*, *estuide*, *estude*.

Il y a voyelle d'appui lorsque le *d* était précédé d'une autre consonne : *hordeum* = orge.

Yod après les labiales (p, f, b, v, m).

Il y a voyelle d'appui dans :

Apium, ache.
**Sapium*, sage.
**Propium*, proche.
Rabiem, rage.
Rubeum, rouge.
Diluvium, déluge.
Simium, singe.

Il y a voyelle d'appui, mais sans consonnification de l'*i*, dans le mot plus récent *fleuve*, de *fluvium*.

A plus forte raison y a-t-il voyelle d'appui lorsque la labiale est précédée d'une autre consonne : *cambium* = change.

(1) Ce mot s'écrit aujourd'hui par une *s*, même au singulier. Au moment où il commençait à tomber en désuétude, Vaugelas a eu l'idée bizarre de décider qu'on ne pouvait plus l'employer que pour désigner les rayons de la lune. La Fontaine est dans la règle quand il écrit :

> Combien de fois la lune a leurs pas éclairés,
> Et, couvrant de ses *rais* l'émail d'une prairie,
> Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie.
>
> (*Adonis*).

— Si *habeo*, *debeo*, *sapio* et *recipio* ont donné *ai*, *doi*, *sai* et *recoif*, cela tient vraisemblablement à l'influence analogique des autres verbes de cette conjugaison, qui ne se terminaient pas par un *e* atone à la 1re personne de l'indicatif présent.

Yod après une s.

Dionysium, Denis.

Ce nom a été d'abord *Denisʸe*, avec voyelle d'appui. On le trouve sous cette forme dans la Chanson de Roland.

7e Groupes terminés par une *s*.

L'*s* se joint à la consonne qui précède, ou la chasse, et il n'y a pas de voyelle d'appui, même lorsqu'elle est précédée de plusieurs autres consonnes (1), à plus forte raison lorsque *s* est finale en latin :

Falsum, faux.
Sparsum, épars.
Dorsum, dos.
Sursum, sus.
**Deursum*, jus (vieil adverbe).
Aliorsum, ailleurs.
Versus, vers.
Foris, hors.
Cursum, cours.
Succursum, secours.
Ursum, ours.
Suffixe verbal *iscis*, — is.
Ad-satis, assez.
Suffixe verbal *atis*, — ez.
De-intus, dans.
Subtus, sous.
Pectus, pis (subst.).
Sex, sis, six.
Pejus, pis (adv.).
Melius, mieux.
**Antius*, ains (vieil adverbe).
**Postius*, puis.
Opus, ues (vieux subst.).
Nepos, niés (cas suj. de *neveu*).
Corpus, cors, corps.
Tempus, tens, temps.

Ajoutez les cas en *s* de tous les noms, adjectifs et participes, et les secondes personnes du singulier de

(1) Nous ne faisons pas figurer dans cette liste *s* précédée de *n*, parce que l'*n* devant *s* était tombée dès le latin populaire : *mensem* était devenu *mesem*, suffixe *ensem* : *esem*, etc.

l'indicatif présent dans tous les verbes des 2e, 3e et 4e conjugaisons latines, *quelles que soient la consonne ou les consonnes qui terminent le radical de ces mots*, pourvu que ces consonnes n'appellent pas par elles-mêmes une voyelle d'appui. Lorsque les consonnes qui précèdent l'*s* finale du latin appellent par elles-mêmes la voyelle d'appui, cette voyelle se place entre les autres consonnes et l'*s*. *Novimu(m)* donnant *nuefme*, *neume*, on a *neumes* pour *novimus*, et, de même, *chantames* pour *cantavimus*.

En outre, dans la conjugaison, une voyelle d'appui s'intercale :

1° entre *m* et *s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent du verbe *être* : « somes, sommes » = *sumus*.

2° entre *st* et *s* dans *estes*, du verbe *estre*, et à la deuxième personne du pluriel du prétérit de tous les verbes : « chantastes » = *cantastis*.

3° entre *ss* et *s* à la deuxième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif de tous les verbes : « chantasses » = *cantasses*.

Pour la première exception, il faut remarquer que la terminaison de la 1re personne du pluriel de l'indicatif présent du verbe *être* s'est maintenue sans voyelle d'appui dans la flexion *ons* qui est devenue la flexion verbale caractéristique de la première personne du pluriel. Cette flexion se trouve aussi sous les formes *omes* (comme dans *somes*) et *om*, qui attestent que l'euphonie française s'accommodait mal de *m* + *s*. Dans la déclinaison (comme dans la flexion verbale *ons*), la difficulté a été résolue par le changement de *m* en *n* devant *s* : *cuens* (latins *comes*), cas sujet de *comte* ; *dains*, cas en *s* de *daim*, etc.

Remarque sur les exceptions 2 et 3. — Dans la déclinai-

son, *st* + *s* se réduit à *z*, et *ss* + *s* à *s*, sans voyelle d'appui : *oz*, pluriel de *ost ; cez*, régime pluriel de *cest* ; *pas* = latin *passus*. L'*s* de flexion peut même, dans la déclinaison, provoquer la chute ultérieure d'une voyelle d'appui : *nostrum* a produit *nostre*, *notre*, qui est resté tel, tandis que *nostros* a produit *nostres*, qui s'est contracté en *nos*.

Là, comme partout ailleurs, ce sont les influences analogiques qui ont modifié l'application des lois phonétiques. Dans la déclinaison, *passum* (= pas) et *eccistum* (= cest) ont influencé *passus* et *eccistos* et ont fait obstacle à l'intercalation d'une voyelle avant l'*s* flexionnelle. Dans la conjugaison, les deux premières personnes du pluriel étant intimement liées, le suffixe *astis* a donné *astes* avec voyelle d'appui, parce qu'on avait une voyelle atone dans *avmes*, *ames* = *avimus* (1). L'analogie a donc produit des résultats opposés dans la déclinaison et dans la conjugaison.

RÉSUMÉ

En résumé, il y a voyelle d'appui après la tonique :

1° Pour les groupes terminés par une liquide, sauf l'exception (soumise elle-même à une réserve) relative aux liquides accompagnées d'une gutturale seule ;

2° Pour les groupes terminés par une nasale, sauf les groupes de deux consonnes : *r* + *nasale*, et *g dur* + *n* ;

3° Pour les groupes composés d'une consonne quelconque (sauf *r* et *s*) et d'un *c* séparé de la dite consonne par une voyelle (*e*, *i*) ;

4° Pour les groupes $m\begin{cases}+\,d\\+\,t\end{cases}$, *b* + *t*, *p* + *d*, *ll* + *d*, *x* + *t*, *consonne* + *p t*, sauf dans la conjugaison ;

5° Pour les groupes $c\begin{cases}+\,b\\+\,p\end{cases}$ et $n\begin{cases}+\,b\\+\,v\end{cases}$;

(1) A son tour, *astes* a ultérieurement réagi sur *ames* et l'a transformé en *asmes*

6° Après *labiale* + *yod* (sauf dans la conjugaison), dans quelques mots après *n* + *yod*, dans les mots de seconde formation en *rium*, et dans ceux où « *rium*, *lium*, *dium* » étaient précédés d'une autre consonne ;

7° Enfin avant *s* finale dans un certain nombre de cas particuliers de la conjugaison.

Pour résumer encore, on peut dire en règle générale, et sous réserve des exceptions que nous venons de rappeler, qu'il y a une voyelle d'appui pour les groupes terminés par une liquide ou une nasale, et qu'il n'y en a pas pour les groupes terminés par une dentale, un *yod* ou une *s*. Quant aux groupes terminés par une gutturale ou une labiale, il y a partage à peu près égal entre les combinaisons qui appellent la voyelle d'appui et celles qui s'en passent.

Les exceptions amenant une voyelle d'appui viennent souvent de la présence d'une labiale avant la dernière consonne du groupe, et les exceptions supprimant la voyelle d'appui viennent souvent de la présence d'une gutturale ou d'une liquide (particulièrement de *r*) avant la dernière consonne du groupe.

Il arrive fréquemment que les consonnes des groupes qui appellent la voyelle d'appui étaient séparées en latin par une voyelle. Mais la production de la voyelle d'appui dépend de la nature des consonnes, et non du fait qu'elles étaient séparées en latin. Il n'y a qu'un seul cas où la séparation primitive des consonnes paraisse avoir exercé une influence sur la voyelle d'appui, c'est le cas des groupes formés par une consonne autre que *r* ou *s* et une gutturale : *pulicem* = *puce*, et *dulcem* = *doux*.

Dans un prochain article nous étudierons les groupes de consonnes *avant l'accent*.

L. Clédat.

DE DEUX SONS COMMUNS AU HAGUAIS ET AUX LANGUES SLAVES.

Il y a, dans le patois de la presqu'île qui forme le nord du département de la Manche et des îles anglo-normandes voisines, deux sons, entre autres, qui ne figurent dans la langue savante d'aucun des pays environnants : France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, pays scandinaves, mais qui sont fréquents dans des idiomes slaves : l'*r* postdentale et l'*i* grave que les Polonais représentent par *y*. Ces sons existent-ils dans quelque autre patois? Cela est assez probable. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont étrangers aux patois du sud du département de la Manche et à celui du Bessin, si soigneusement étudié par M. Joret.

Ce n'est pas, du reste, le seul rapport qui m'ait frappé entre le patois de la Hague et la langue russe, lorsque je suis venu habiter la Russie. Je me rappelle que, dans les premiers temps de mon séjour ici, entendant de loin causer des laveuses, des faneuses, il me semblait me voir encore dans mon coin de Normandie. Je n'ai éprouvé cette impression ni en Allemagne ni dans les pays scandinaves, ni ailleurs. Il faut dire que si l'on s'approche, si l'on écoute les mots, cette ressemblance s'évanouit. Elle résulte d'une sorte de cantilène commune et surtout, je crois, de l'abondance des sons mouillés dans ces deux idiomes.

Les Haguais font un fréquent usage de l'*l* mouillée, un son qui tend à disparaître du français, du parisien tout au moins. Cette *l* existe à peine en russe. En re-

vanche toutes les autres consonnes sans exception, peuvent prendre le son mouillé dans cette langue. Là les consonnes ont toutes deux sons, que l'on indique par des signes particuliers : le son *ferme*, celui qu'elles ont en français, et le son *mou*, résultant d'une sorte d'*i* très faible entendu après la consonne. Telles sont en français et en italien, *n* et *gn*. Quand à l'*l*, les Russes en ont trois, quoique leurs grammairiens n'en comptent que deux : *l* palatale, — *l barrée* des Polonais, — qu'on retrouve en portugais, — *l* moyenne, celle du français : c'est celle-là qui est *l* molle pour les Russes, et que, dans leur écriture, ils ne distinguent pas de *l* mouillée proprement dite.

Le son de l'**r** molle des Russes et des Polonais est exactement celui que prend cette consonne à la Hague et pays voisins dans certaines circonstances. L'**r** devient postdentate à la Hague entre deux voyelles : il en est de même en polonais et en russe. Le son que prend l'*r* en ce cas diffère notablement de celui de l'*r* ordinaire. La différence n'est pas plus grande toutefois que celle qu'on constate en allemand entre le *ch* de *machen* et celui de *ich*.

Le son de l'*r* est un des plus riches en nuances. Il y a l'*r* fortement gutturale des Allemands du bord du Rhin, l'*r* fortement marquée des Espagnols, dans *ruido* par exemple ; l'*r* grasse, qui résulte ordinairement d'un vice de prononciation, l'*r* faiblement gutturale des Parisiens, — l'*r* vibrée ou roulée des chanteurs, et enfin, — l'**r** postdentale des Haguais et des Russes.

Le mécanisme qui produit cette *r* est tout à fait différent de celui qui produit les autres *rr*. On l'entend lorsqu'on fait vibrer l'extrémité de la langue près des dents, mais faiblement, beaucoup plus faiblement que lorsqu'on prononce l'*r* vibrée. Ce mécanisme se rapproche notablement de celui qui produit le *th* doux anglais ; il en diffère en ce que l'extrémité de la langue

qui se porte sur le derrière des dents supérieures pour produire le *th* doux, s'abaisse et vibre légèrement pour produire l'*r* postdentale. Il peut arriver ainsi que, par suite de quelque faible vice dans les organes de la voix, par la trop grande épaisseur du bout de la langue par exemple, on fera entendre *th* doux au lieu de *r*, ce qui explique l'erreur de M. Joret à propos de l'*r* postdentale.

Il faut dire que les habitants du pays qui ont entrepris de noter ce son se sont trouvés souvent embarrassés. Dans les mots du patois de la Hague qui m'ont été fournis, on a généralement remplacé l'*r* par une apostrophe ou par une *h ;* le son étant faible, on a été porté à le représenter par des signes servant à figurer des sons faibles ou presque nuls. Le Dr Le Joly-Senoville qui a fait un travail curieux sur le patois du Cotentin, écrit toujours **r** par *h* ou *hi.* Ce son est cependant bien un son mouillé, puisque le mécanisme qui le produit est à peu près le même que celui qui produit les autres sons mouillés : *gu, ll, qui, que* (question), et c'est bien une *r*, puisque le son exprimé figure comme tel à son rang dans l'alphabet russe, et que dans les mots du patois haguais qui figurent dans le français c'est toujours *r* qui remplace **r**.

Quant à l'identité de l'**r** postdentale haguaise et de l'*r* molle des Russes, il ne saurait y avoir de doute. Depuis trente ans je prononce l'**r** postdentale de la Hague dans les mots russes où figure l'*r* molle et les Russes déclarent cette prononciation d'une correction absolue. M. Joret qui conteste — il est impossible de savoir pourquoi — cette complète identité, peut s'en convaincre par une expérience facile. Qu'ayant bien dans l'oreille la prononciation de l'**r** haguaise, il écoute un Russe authentique, prononcer les mots *mari*, *rare, rire*, il reconnaîtra l'identité des sons. Je dis « s'il écoute » et non pas « s'il fait prononcer » car, dans ce

dernier cas le Russe interpellé pourra se tenir sur ses gardes, et rapprocher, sans même sans apercevoir, le son de l'*r* molle russe de celui que prend cette lettre en français, de l'*r* vibrée surtout.

Il ne suffit pas en effet pour bien saisir une prononciation exceptionnelle, de passer un ou deux jours dans une localité en faisant prononcer les mots douteux. Il est probable en ce cas, comme l'établissait dernièrement M. Psichari dans la *Revue critique*, que l'interrogé s'efforcera, instinctivement et sans même s'en apercevoir, de prendre la prononciation *distinguée*, c'est-à-dire celle qui se rapproche de la langue savante, et que, par conséquent on sera mal renseigné. M. Psichari ajoute, et avec pleine raison, que si l'on nous fournit le mot écrit, la prononciation sera, à peu près sans exception, figurée d'une manière fautive. Pour ne pas être trompeuse, l'étude doit être personnelle et poursuivie avec persévérance.

J'ai dit que l'**r** molle s'impose entre deux voyelles en russe comme en haguais. Ce son apparaît aussi en d'autres cas dans les deux pays. Il existe également des cas où, en haguais comme en russe, on entend l'*r* ferme entre deux voyelles. En russe on indique cette prononciation par le signe. des consonnes fermes : dans mon *Essai sur le patois normand de la Hague*, je l'indique en doublant l'*rr*. Cela arrive surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un préfixe devant un mot commençant par *r* : *ar-roser*, d'une voyelle tombée, etc.

L'autre son, celui de l'*i* grave, apparaît aussi quelquefois dans les mêmes circonstances en haguais et en russe ; — haguais *latin* ou *latyn*, par exemple, *latynyi* en russe. — On obtient ce son en disposant les organes vocaux comme si on voulait émettre l'*i* ordinaire, mais au lieu de la note aiguë, on fait résonner les cordes graves de la voix, les cordes gutturales ; le mécanisme

est à peu près le même que lorsque l'on passe de l'*é* aigu à l'*è* grave. Les Russes déclarent cet *i* grave très difficile à prononcer pour les étrangers, et à ma première leçon de russe, on fut étonné de me l'entendre émettre avec la plus grande facilité. Ici, comme pour l'r molle, je me contentais d'évoquer mes souvenirs d'enfance; le son est identique dans les deux pays, avec cette différence cependant, qu'en russe cet *y* est toujours précédé d'un *ou* très faible, devant les labiales, mais devant les labiales seulement : $b^{w}y$, $v^{w}y$, $p^{w}y$, $f^{w}y$, tandis qu'en haguais le son de cette voyelle est toujours simple : cousyn, brebys.

Les Polonais qui emploient l'alphabet latin, écrivent ce son par un *y*. C'est l'orthographe que j'ai adoptée dans mon *Essai sur le patois de la Hague*. J'aurais peut-être aussi bien fait de m'en tenir à l'*i* grave, en laissant à l'*y* le son qu'il a dans *yeux*, d'autant plus que ce signe est équivoque et que, doublure ou nuance de l'*i* en français, en anglais, en allemand, etc., il se prononce *ü* dans les langues scandinaves. Ce son de l'*i* grave doit se retrouver dans quelques-uns de nos patois.

De ce que ces deux sons figurent à la fois en haguais et en russe, s'ensuit-il qu'il faille soupçonner une influence slave à la Hague et dans les îles voisines? Je n'en crois rien pour ma part. Rien dans les faits historiques, ni même dans les probabilités, n'autorise une supposition de ce genre. L'influence slave me semble incontestable en Espagne, non sur la langue assurément, mais sur nombre d'usages et de tendances qui se manifestent les mêmes aux deux bouts opposés de l'Europe. Mais, là, le fait s'explique. Les Vandales, qui ont envahi l'Espagne avec les Suèves, et ont laissé leur nom à l'Andalousie, étaient un peuple slave. Rien de pareil, depuis l'histoire du moins, ne s'est produit dans la péninsule de la Manche. Mais quel besoin d'invoquer une influence pour expliquer une évolution qui a

dû se faire sur place, et sous l'action de ces causes multiples qui transforment plus ou moins lentement toutes les choses du monde ? Le Θ grec a dû, dans l'origine, figurer un *t* aspiré, le *th* anglais aussi, et aujourd'hui l'un et l'autre de ces caractères en sont venus à représenter le même son sifflant, sans qu'on puisse invoquer une influence quelconque d'un côté ou de l'autre. Pendant cette évolution, ce même son du *th* fort apparaissait en espagnol comme transformation du *c* devant *e* et *i*. Il y a, dans ces divers cas, une évolution indépendante, comme celles qui s'accomplissent sous nos yeux : le *q* devenant à Paris *t* : *cintième* pour *cinquième*, et le *t* devenant *q* au Bessin : *méquié* pour *métier*.

Je n'insisterais pas sur de petits faits, qui me semblent d'importance secondaire, si je n'avais trouvé un contradicteur dans M. Joret. Le savant linguiste a étudié à fond le patois du Bessin ; son erreur est d'avoir conclu de ce qu'il connaît bien à ce qu'il n'a pas eu le temps d'étudier à loisir, et de ne s'être pas tenu suffisamment en garde contre les causes d'erreur signalées par M. Psichari.

Jean Fleury,

Lecteur à l'Université de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg le 6/18 janvier 1888.

A en lire la description, l'*r* postdentale dont il est question dans l'article de M. Fleury me paraît identique à l'*r* particulière que j'ai signalée dans le patois de Coligny et de St-Amour (voyez *Revue des Patois*, I, 161).

L. C.

LE PATOIS DE SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ET

LE DIALECTE LYONNAIS

Suite (1).

Consonnantisme.

128. — Dans cette partie de mon étude, je passerai très rapidement sur les faits qui sont communs à tout le roman de France, m'attachant presque uniquement à dégager les points sur lesquels le parler lyonnais se différencie soit du provençal, soit surtout du français.

H

129. — Cette consonne qui, au XIVe siècle, persistait encore dans l'écriture, n'était plus dès lors, en réalité, qu'un souvenir étymologique qui allait chaque jour s'effaçant de plus en plus. Cela est si vrai qu'on la voit employée au hasard et parfois même sans autre raison que le caprice du scribe : *hora* et *ora* horam, *homent* et *ome* hominem, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 61, 41, 40); *heyres* arrhas, *hues* ovos, *holmos* ulmos dans les *Textes Lyonnais*.

L'H n'a laissé aucune trace dans notre patois.

J

130. — J demeure à l'initiale, avec le son chuintant doux qu'il a en français : *jiclyô* jaculare jaillir, *ju*

(1) Voy. *Revue des Patois*, I, 258, II, 26, 195.

jugum joug, *ginèvro* juniperum genièvre, *dijou* diemjovis jeudi; v. lyon. : *gesir* jacere, (*M. d'O.*, p. 61). Dans le corps des mots, il se résout en palatale : *aidî* adjutare aider, *balʸî* bajulare donner, *pire* pejorem pire; v. lyonnais: *maiour* majorem, *peiour* pejorem, ou disparaît : *junó* jejunare jeûner.

I ou E en hiatus, suivant une consonne.

131. — LI ou LE en hiatus se réduisent à *l* mouillée que je noterai par *lʸ* : *palʸi* paleam paille, *senalʸe* seminalias, *filʸi* filiam fille.

La palatale ne s'est pas bornée à mouiller l'L, elle a en outre adouci l'A posttonique en *e* ; d'où la diphtongue *ie*, qui par la suite s'est applatie en *i*.

La semi-voyelle a disparu, sans laisser de trace dans *fôtor* faldestolium fauteuil, *triolë* (de trifolium) trêfle, *àngrulo* *acrufolium houx; v. lyon. *fiuz* filius, et a été attirée par la syllabe accentuée dans *uilo* oleum.

132. — RI. Initial ou appuyé, ce groupe transforme en semi-voyelle le premier élément de l'hiatus : *rionda* (= *reonda* de la phase antérieure) rotundam, *proprio* proprium dans *Marg. d'Oingt* (pp. 62,73); *ryon* rotundum rond, dans les patois.

A la médiale, la palatale a été absorbée par la syllabe accentuée, après avoir, à l'occasion, exercé sur l'A posttonique son action habituelle : v. lyon. *sauner* salinarios sauniers, *primer* primarium premier, *perreri* petrariam carrière, *verreres* vitrarias verrieres. J'ai dit plus haut par suite de quelles influences analogiques, *er* avait passé à *ier*, puis à *î*.

L'action de la semi-voyelle posttonique sur l'A accentué se constate aussi dans les mots en *èro*, *èri* que notre patois possède en assez grand nombre : *avèro* aparium essaim, *meissonèro* moissonneur *meissonèri*, moissonneuse.

L'absorption du son mouillé par la syllabe tonique s'est produit dans quelques mots terminés en ORIAM, URIAM : *sarmouéri* salmuriam saumure, *mémouéri* memoriam et dans la *Bern. Buyand.* : *lardoiry* lardoire (II, 27). Mais le plus souvent, la palatale est restée sans influence sur la syllabe accentuée : *mochu* muccatorium mouchoir, *drëssu* dressoir, *cumuri* écumoire, *passuri* passoire, etc. Je relève déjà dans *Marg. d'Oingt* : *mirors* miratorius miroir, *glori* gloriam gloire (pp. 40,51) et dans le *Réglement fiscal de 1351* : *ovraor*, *hovraour* operatorium, ouvroir.

L'*i* s'est consonnantisé dans : *cierjo* cereum cierge. L'hiatus a persisté dans : *pariô* pariare, *pariura* gageure, *pireglorin* loriot, *mariô* maritare, *criô* crier; et vraisemblablement aussi dans le v. lyon. : *ecoyriouz* sciuriolus et *deniries* denariatas denrées (*Rom.* XIII 576, 570).

133. — VI. A l'initiale V subsiste et l'I se change en semi-voyelle : *vyô* vitellum veau, *vyu* vidutum vu, *vyu* vetulum vieux, *vya* vitam vie, *vyolë* (de via) sentier.

Dans le corps des mots V disparaît et I se consonnantise : *legî* leviarium léger, *sargèn* servientem sergent, *lijo* levium liège, *sogi* salviam sauge, *cagi* caveam cage, *nëgî* *niveare neiger.

Plèvi (= *plèv*^{u}*e* de la phrase primitive) pluviam pluie fait exception (1). Il en est de même de *trèvo* trivium carrefour.

L'I ayant subi l'attraction de la voyelle accentuée, le V médial est tombé, de même que dans le français *pluie* pluviam, puis l'I accentué ayant dès lors pris contact avec l'U posttonique, le phénomène, bien connu en lyonnais, du rejet d'accent s'est produit (2) et l'on a

(1) Le Bugeysien a, au contraire, tiré très régulièrement *plëze* de pluviam.

(2) Cf. les §§ 29 et 41 de cette étude.

eu les formes : *Trion* trivium, nom de lieu (1) et *lissiu* lixivium eau de lessive, que l'espagnol *lexia* lixiviam ne permet guère d'expliquer par la vocalisation du V devenu final en roman.

134. — SI. A l'initiale ou appuyée, S demeure avec le son dur et l'I s'affaiblit en semi-voyelle : *syô* sitellum seau, *syu* sebum, v. lyon. *siou*, suif, *baissî* *bassiare, v. lyon. *abeyssier* (M. d'O. p. 74), *lissyu* lixi(vi)um eau de lessive, *persi* persicam (= *persye* de la phase primitive) pêche.

SI intervocal = *s* (*z*) : *maison* mansionem, *ellʸsi* ecclesiam église, *larmouési* *lacrymusiam petit lézard gris, nêsì (al. *nas*(*s*) + iare?) rouir, *chasîri* *casciariam cage à fromages.

135. — MI = *my* : *myôla* medullam moëlle, *myu* melius mieux, *vindènmî* (= *vindènmyer* de la phase primitive) vendanger, *vindènmës* vindemias (= *vindènmyes* de la phase antérieure) vendanges, *domryë* dormiebat.

I a disparu sans laisser de traces dans : *dormo* dormio je dors.

136. — NI = *ny* à l'initale : *nyôla* nebulam brouillard, *nyô* nidatam nichée, *nyon* nec unum personne.

A la médiale, l'I transformé en semi-voyelle a mouillé l'N après avoir affaibli en *e* l'A qui le suivait : *chôtanʸi* (= *chôtanye*) castaneam châtaigne, *montanʸi* montaneam, *wanʸiri* aranearium araignée, *conʸi* (= *conyer* de l'époque antérieure) cuneare, *gônʸi* (all. *weidanjan*) gâgner, v. lyon. *ganyier* (M. d'O. p. 52), *inʸon* uniones oignons, v. lyon. *ognions*.

La consonnantisation se constate dans *ëtrângî* etranearium, v. lyon. *estrangos* extraneus, étran-

(1) Quant à la persistance de la nasale posttonique, voyez plus bas § 186.

ger, *sonjo* somnium songe, *lànjo* laneum lange, *linjo* lineum linge, *gràngi* graneam grange. L'yod s'est borné à affaiblir l'A postonique en *e* dans *diumèni* (= *dyumènye*) diem domini(c)am, à rapprocher de *plèvi* pluviam. Il a disparu dans *teno* teneo, je tiens. Cf. *dormo* dormio.

Suin somnium sommeil et *cuaîna* cutaneam couenne, nous montrent la semi-voyelle attirée par la voyelle tonique.

137. — DI initial = *dy* : *Dyu* deum dieu, *dyablo* diabolum diable, *dyumèni* diem (d)ominicam dimanche.

L'yod s'est consonnantisé dans : *jor* diurnum jour, *orjo* ordeum orge; *varzî* viridiarium verger.

A la médiale DI tombe : *invya* invidiam envie, *demi* dimidium demi ; v. lyon. : *dimie* dimidiam demie, *oubincer* obedienciarium (*Romania* XIII, 569).

La semi-voyelle a persisté dans : *vàyo* video, *jòyu* gaudiosum joyeux ; v. lyon *Juyes* Judaeus Juif, mais aussi *Jueus*.

Elle s'est consonnantisée dans : *gajo* wadium gage, v. lyon *guagier, guagios*, (*Rom.* XIII, 572) ; *sièjo* sedium siège, v. lyon. *siecho*.

138. — CI et TI. A l'époque de formation des langues romanes, *ci* et *ti* en hiatus avaient pris un son sifflant à peu près identique : aussi ont ils subi, l'un et l'autre, le même traitement à leur passage en roman. (1)

En lyonnais, l'I a persisté sous forme de semi-voyelle et le *c* roman s'est transformé en sifflante dure (*c*, *ss*, *s*) : *lancier* lanceare, *avancier* *abanteare dans les *Textes du XIVe siècle* ; *comencier* cuminitiare, *eforcier*, *regracier* dans *Marg. d'Oingt* (pp. 73, 67, 49) ; et dans notre patois, à la suite de l'aplatissement de *ie* en *î* : *lancî*,

(1) Cf. C. Joret, *Du C dans les langues romanes*, p. 66.

avànci, *comincî*, *menacî* menacer, *drëssî* dresser, *chassî* captiare, *ersî* hirpiciare. De même à la posttonique: *lànci* (= *làncye* de la phase primitive) lanceam, *gròci* gratiam, *lyaci* glaciem, *nici* neptiam.

D'ordinaire l'yod a disparu devant *o* : *pèsson* piscionem, *chànson* cantionem, *paressu* pigritiosum, mais *licyon* lectionem, probablement par suite du voisinage de la gutturale.

La dentale a persisté dans : *bêti* bestiam, v. lyon. *beties* bestias et dans *ortʸa* urticam, *partʸa* partitam, *tyoula* tegulam où l'hiatus est de formation romane.

A la médiale, l'I persiste sous forme de semi-voyelle et le *c* roman se change en sifflante douce, lorsqu'il précède la voyelle accentuée : *prisî* (= *prisyer*) pretiare priser, *crouésî* cruciare croiser, *pouésî* puteare puiser. L'yod a été attiré par la syllabe précédente dans : *raison* rationem.

A la posttonique, au contraire, le son dur s'est maintenu : *espacio* spatium, *prejudicio*, *officio*, en v. lyonnais, et dans notre parler : *sarvicʸo*, *espòcʸo*, *Moricʸo*.

CI médial est tombé, comme partout en roman, dans *fan* faciunt. Cf. *San* sapiunt savent. Le *c* roman est tombé dans *poye* poteat contrairement à ce qui se passe en français.

CHI médial = *ssy* ou *cy* : *inbrassî* (= *inbrassyer*) inbrachiare, *trecî* (= *trecyer*) *tricheare tresser.

Le son chuintant est intervenu dans *parochi* parrochiam, qu'emploie déjà une Leyde de l'Archevêché de l'an 1300 environ, dans *torchi* tortiam torche, et dans le v. lyon. *poche* poteat (1).

139. — GI = *gy* : *etogî* (= *etogyer* de la phase antérieure), du B. lat. estogiare épargner.

140. — BI devant A fait place à *gi*, *gy* : v. lyon. *changier* cambiare, *logier* laubiare, devenus en

(1) Cf. *Romania* XIII, 557.

patois *changî*, *logî*, par suite de la réduction normale de *ye* à *î*. De même : *ragi* rabiem (= *ragie* de la phase primitive).

Devant O ou U, BI = *j* : *rojo* rubeum, *fiéjola* *fabeolam haricot, *chànjo* cambium, mais en v. lyon. *changio*.

141. — PI intervocal = *j* ou *ch* : *sajo* sapium, *pinjon* pipionem pigeon ; — *procho* propium, *reprochî* gronder.

Il s'est adouci en *vi* dans ; *couévî* scopeare (= *couévier* de l'époque primitive), et s'est syncopé dans *san* sapiunt. Cf. *fan* faciunt.

Appuyé, PI persiste : *crèpi* crippiam crêche.

142. — FI = *fy* : *fyô* fidare, *fyôla* phialam, et *couaifia* coffeatam dans la *Bern. Buyand.* (II 200).

L

143. — L se maintient d'ordinaire à l'initiale et dans le corps des mots, suivant l'usage général en roman : *lana* lanam, *echila* scalam. Redoublée, elle se simplifie : *vila* villam, *bèla* bellam.

Les exemples de permutation avec la liquide correspondante sont plus nombreux qu'en français.

Lusciniolum = *rossignou*, ros-signol.

Lamellan = *ramèla*, mauvais couteau.

Et à l'intervocale :

De Solem = *se soril*[y]*i* se chauffer au soleil.

De Curtilem = *corterola* courtilière.

*Parollatorem = *pirorou*, chaudronnier.

Arcuballistam = *arbaresta*, arbalête, (*M. d'O.* p. 75).

De Scala = *charasson*, échelle.

*Calamellare = v. lyon. *charamela*, chanter.

De Bajulare ? = *abarî*, élever des oiseaux.

Les *canuts* disent *celure* pour *cellule*.

(1) Cf. le v. franc. *lemele*, *alemele*, instrument de fer tranchant, et le berrichon *lamelle*, *lumelle*, lame de couteau.

L dans la même situation est devenu *n* :

Coluculam = *conolʸi* et par métathèse *colonʸi* quenouille.

Umbiliculum = *anbuni*, nombril.

Le français local dit encore *caneçon* pour *caleçon* (1).

144. — Dans la vieille langue, L finale en roman se maintenait : *natural*, *curtil*, *fermel*, *ruysel* rivicellum, *la Chanal* canalem. Devant une *s* de flexion ou ses équivalents *x*, *z*, elle s'apocopait ou se vocalisait : *corporaz* corporales, *curtix* curtiles ; *curtiuz* curtilis, *mortauz* mortalis, *fermeuz* *fermellos fermoirs (2).

A partir du XVIe siècle, la chute de L finale est de règle en lyonnais : *ma* male mal, dans la *Chevauchée de l'asne* (1566) ; *fy* filum fil, *ma* mal, *pey* pilum poil, *cuny*, v. franc. *conil*, cuniculum lapin dans la *Bern. Buyand.* (I 24, 120, 187 ; II 332) ; *Arcena*, Arsenal, dans la *Ville de Lyon ; la Chana* canalem, nom d'un quartier de Lyon (3).

Et dans notre patois :

Filum = *fi*, fil.
Pilum = *pè*, cheveu.
Umbiliculum = *anbuni*, nombril.
Curtilem = *corti* jardin.
Aprilem = *avri*, avril.
Petroselinum = *pareci*, persil.

A cette liste il convient d'ajouter les dérivés des mots en ALEM-ALUM, où l'*ó* final n'est point, comme on pourrait le croire, le résultat de la vocalisation de l'L (*au* = *ó*), mais celui de l'assourdissement normal de l'A tonique en *ó* dans les patois lyonnais. A l'époque à laquelle remontent les premières manifestations de ce phénomène linguistique, c'est à dire vers le commencement de ce siècle, l'apocope de L finale en roman était

(1) E. Molard, *Diction du mauvais langage*, Lyon. 1803.

(2) *Romania* XIII. 557 et *Polyptique de l'Eglise collégiale de St-Paul de Lyon*, p. 13.

(3) Cf. Cochard, *Le guide du voyageur à Lyon*, p. 461.

depuis bien des années un fait accompli. Dès le XVIe siècle, en effet, on rencontre des formes telles que *ma*, *chana*, *sa* salem, *anima* animalem, *pa* palum, lesquelles se sont par la suite changées en *mô*, *chanô*, *sô*, *animô*, de même que les types primitifs *bla*, *sanda*, *chanta* cantare sont devenus de nos jours *blô*, *sandô*, *chàntô*. Cela est si vrai que dans les dialectes où l'assourdissement de l'A en *ô* ne s'est pas produit et où, par conséquent, la confusion entre *au* et *ô* n'est pas possible, les finales latines en ALEM ont donné en patois des finales en *â* : *sâ*, *animâ*, *mâ* mal, *canâ*, en bugeysien ; *sâ*, *mâ* dans le patois d'Albertville (Savoie) ; *chana* canalem en forézien.

145. — Lorsque l'L finale ne tombe pas, elle permute avec *r*.

Fel = *fier*, fiel.	Mel = *mier*, miel.
Cœlum = *cier*, ciel.	De Dolere = *duer*, deuil.
Pariculum, *parèr* pareil.	Trabaculum = *travèr*, travail.
Capitale = *chatôr*, cheptel.	All. skina + alem = *chinôr*, échine.
Canalem = *canôr*, chenal.	Faldestolium = *fôtor*, fauteuil.

A Pollionay collum est devenu *cor*, cou.

On trouve déjà dans les *Textes du XIVe siècle* : *sendar* cendal, *car* quales et dans la *Bern. Buyand.* : *bar* bal, *Espagnor* Espagnol, *Canavar* Carnaval, (II, 417, 21,368).

146. — L redoublée devenue finale en roman se réduit à L simple et se vocalise : (1)

Caballum = *chivô*, cheval.	Mollem = *mou*, mou.
Follum = *fou*, fou,	Collum = *cou*, cou.
Pellem = *pyô*, peau.	Vitellum = *vyô*, veau.

147. — Dans le corps des mots, L suivie d'une autre consonne subit des traitements divers. Elle s'apocope dans :

*Multonem = *muton*, mouton.	Pulicem = *puzi*, puce.
Sulphurem = *supro*, soufre.	Bulgam = *bogi*, sac.

(1) De même en bugeysien *çevô* caballum.

Déjà en v. lyon. *acuna* aucune, *atro* alterum, *atant* autant.

La vocalisation s'est opérée dans :

Pollicem = *poucio*, pouce.
Calceare = *chaussî*, chausser.
Ulcam = *ouchi*, taille.
Molere = *moudre*, moudre.

Et en vieux lyon. *saunari* salinariam, *fauceta* falsitatem.

Mais le plus souvent L, en cette situation permute avec *r* :

Palmam = *parma*, paume.
Balmam = *barma*, terrain déclive.
Calculare = *carculô*, calculer.
Ulmum = *ôrmo*, orme.
Silvaticum = *sarvajo*, sauvage.
= *armana*, almanach.
Pulmo = *pormo*, poumon.
*Alterare = *artèrô*, altérer.
Malvam = *marva*, mauve.
Calefare, *charfô*, chauffer.
Pulpam = *porpa*, viande sans os.
Talponem = *darbon*, taupe.
Recollectam = *recourta*, récolte
? = *carvila*. calville.
Eleemosynam = v. lyon. *armona*, aumône (CC. 13, I).

Le français local dit *sersifis* pour *salsifis*, *farbala* pour *falbala*.

Cette permutation était déjà fréquente dans la vieille langue : *parmes* palmas (M. d'O. p. 52), *Arbers* Albertus, *Guillermons*, *Montfarcon*, *ormo*, *arseir* ad illum serum dans des textes lyonnais du XIVe siècle, *artera* alteratum dans la *Bernarda* (II. 360)

148. — Seconde consonne d'un groupe, L est devenue *r* dans *amàndra* amygdalum amande; v. lyon. *amandoles* et *amandres*.

149. — CL et TL. A la médiale, ces groupes se sont comportés de même qu'en français et en provençal : la gutturale a développé une palatale qui a donné à l'L le son mouillé :

Trabaculare = *travalʸî* travailler.
Situlam, siclam = *silʸi*, seille.
*Graculam = *grôlʸi*, corbeau.
Ranuculam = *granolʸi*, grenouille.
Lenticulam = *lèntilʸi*, lentille.
Vetulam, veclam = *vilʸi*, vieille.
Torculare = *trolʸi*, pressurer.
Apiculam = *avilʸi*. abeille.
E(c)clesiam = *elʸisi*, église.
Ab-oculum = *avolʸo* aveugle.

La gutturale s'est maintenue à côté du son mouillé dans *mirôclʸo* miraculum *jiclʸô* jaculare rejaillir, *besiclʸe* besicles.

150. — A l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'il était appuyé, le groupe CL persistait pur dans l'ancienne langue : *cla* clavem clef, *clara* claram claire, *clave* clou, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 77, 52), *cerclo* cercle, *mesclez* misculatus mêlé, *maclo* masclum mâle, *enclos* inclausum dans les Textes lyonnais publiés par la *Romania* (XIII, 558); *cla* clef, *clars* clairs mais aussi *clier* clericum dans la *Bern. Buyand.* (I 31, II 250).

A une époque qui n'est pas très ancienne, ce groupe a développé une semi-voyelle qui, en s'alliant à lui, a donné naissance a un son écrasé que l'on obtient en appuyant l'extrémité de la langue contre le voile du palais, un peu en arrière des incisives supérieures.

Clavem = *clʸô* clef, clef.	Clarum = *clʸôr*, clair.
Claudere = *clʸoure*, clôre.	*Cloccam = *clʸochi*, cloche.
Bucculam = *boclʸa*, *boclʸô*, boucle, boucler.	Circulum = *çarclʸo*, cercle.
Rasiculare = *rôclʸô*, râcler.	Inclausum = *inclʸou*, enclos.
Bustulare = *buclʸô*, flamber.	Misculare = *mèclʸô*, mêler.

La gutturale, qui ne se perçoit plus d'ailleurs que faiblement, tend à se perdre dans l'*l* mouillée : *Lʸaudo* Claude, *lʸôr* classicum glas. Cette tendance remonte au XVIIe siècle, comme l'établit la graphie *Llaudou* Claudum qu'emploie la *Bernarda Buyandiri* (II, 183).

151. — La gutturale sourde avait passé à la sonore dans le v. lyon. *segla* secalem seigle (*Carcabeau du péage de Givors*) et *seglo* seculum siècle (*Marguerite d'Oingt*, p. 39).

152. — GL médial est traité comme CL : *vilʸî* vigilare veiller, *dalʸi* dagulam faux, *calʸî* coagulare cailler.

Dans la vieille langue il persistait à l'initiale : *glaz* glaciem glace dans *Marg. d'Oingt* (p. 52) et *gles* glaciem dans un registre lyonnais de 1365, (CC. 373, f° 19).

De nos jours, au contraire, G a disparu après avoir développé une semi-voyelle qui a mouillé l'L :

Glaciem = *lʸaci*, glace.
Strangulare = *etrànlʸî*, étrangler.
Glandem = *alʸan*, gland.
Gelimare = *lʸènô*, glaner.
Ungulam = *onlʸi*, ongle.
Cingulam = *cinlʸi*, sangle.
Sphingulam = *ëpinlʸi*, épingle.

Le v. lyon. *segla* secalem seigle est devenu *silʸa*.

Le G s'est durci en C et a persisté dans *dejonclʸô* (de *jugulum*) dételer.

153. — PL, BL, FL. Contrairement à ce qui a lieu dans nombre de patois du Bugey et de la Suisse romande, où ils engendrent un yod, ces groupes persistent purs dans notre patois : *placi* place, *trôbla* table, *publo* populum peuplier, *sofló* souffler, *flama* flamme.

R

154. — Cette consonne persiste à l'initiale et à la médiale, suivant l'usage habituel au roman : *ramyô* ramellum branchage, *ora* aura vent, *chiri* cathedram chaise.

155. — R s'est changée inorganiquement en *n* dans *manilʸer* matricularium, vieux fr. *mareglier*, marguillier.

156. — Au XIVᵉ siècle, la persistance de *r* à la finale en roman était de règle, au moins dans l'écriture ; cette règle comportait d'ailleurs un assez grand nombre d'exceptions, lorsque la voyelle précédente était un *a*, pour qu'il soit permis de penser que, dès cette époque, l'*r* finale ne se prononçait plus que faiblement après cette voyelle : *necessita* necessiter, *revela* révéler, *desirra* désirer, *entra* entrer, *regarda* regarder, *fla* flair, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 50, 41, 45, 40, 47) et *passa* passer dans un texte lyonnais des environs de 1300 (*Rom.* XIII, 570).

C'est au reste ce que constate un grammairien du

XVIe siècle, Sylvius, lorsqu'il nous dit qu'en certaines provinces, comme le Lyonnais, le pays de Narbonne, la Bourgogne, où l'infinitif de la première conjugaison est en *ar*, l'*r* s'entend à peine, (*obscure sonat*) (1).

Cette liquide ne tarda pas à disparaître totalement de la prononciation, non seulement après *a*, mais encore après *ay*, *ey*, *i* et même *u*. Aussi l'auteur de la *Chevauchée de l'asne* (1566) écrit-il : *parla* parler, *soppa* souper, *sey* soir, *averty* avertir, et celui de la *Bernarda Buyandiri* (1658) : *donna* donner, *chanta* chanter, *cherchy* chercher, *derni* dernier, *savey* savoir, *pouvay* pouvoir, *veny* venir, *su* sur (II 77).

L'*r* persista au contraire après *ou* et *o* : *jour*, *encour*, dans la *Bern. Buyand.* ; *tor* tour, *cor* cour, dans la *Ville de Lyon en vers burlesques*, ainsi qu'après *e* ouvert (= *E* entravé) : *enfers*, *ver*, dans la *Bern. Buyand.* (II 105, 106).

157. — Dans le patois actuel, l'*r* finale tombe en règle générale : *chàntô* chanter, *bargî* berger, *changî* changer, *savei* savoir, *sarvî* servir, *sei* soir, *musé* moisir, *finé* finir, *pou* peur (2).

Elle persiste au contraire, de même qu'en français (3) :

1° Lorsqu'en latin elle était suivie d'une autre consonne : *lôr* lardum, *quôr* quartum, *retôr* retard,

(1) *Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagôge*, 1531, in-4°, p. 135, cité par C. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, t. II p. 147.

(2) On sait que depuis le XVIe siècle la tendance prédominante a été de ne pas prononcer l'*r* après l'*e* fermé. (Ch. Thurot I, 56 II 150 et 157). A partir du XVIe siècle, l'*r* tend à devenir muette après *i* ; suivant Tabourot (1587) « le plus souvent *r* se mange... au lieu de *courir* on dit *couri.* » Cette prononciation prévalut au XVIIe siècle et dura jusqu'au milieu du siècle suivant, époque à laquelle les grammairiens prescrivent de « faire sonner *r* dans tous les mots en *ir* » et où s'établit la prononciation actuelle. (Ch. Thurot II, 161).

(3) Cf. Thurot *loc. cit.* II, 146 et suiv. et I, 56 et suiv.

pôr partem, *chôr* carrum, *côr* corpus corps, *cor* curtem court, *fôr* fortem, *lôr* luridum lourd.

2° Après un *e* ouvert : *ièr* heri hier, *fièr* fier, *infèr* infernum, *pèr* per par, *nèr* nervum nerf, *fèr* ferrum fer; *amèr* amarum, *chèr* carnem, *chier* carum.

3° Après *o* et *u* : *chalor*, *douçor*, *or* aurum; *dabôr* immédiatement, *clyôr* clarum ; sur, mur. Mais le plus souvent *r* s'apocope après *u* (= atorem) : *mèsonnu* moissonneur, *manju* mangeur, *pirayu* carrier, *mochu* mouchoir, *rasu* rasoir, *mu* maturum mûr.

158. — R placée entre deux voyelles se prononce en appuyant l'extrêmité de la langue contre les alvéoles des incisives supérieures et en la faisant vibrer légèrement : *buro* butyrum beurre, *mòre* mère, *brîri* brugariam bruyère.

Cet *r* lingual a parfois abouti à *l* (1).

Catharinam	= v. lyon. *Katelina,* Catherine.	Marescalcum	= *malichô,* forgeron.
Rarum,-am	= *rôlo, rôla,* rare.	Hederam	= *ila,* herre.
Caram	= *côla,* apparence.		= *cigôla,* cigarre.

Le français local dit *collidor* pour *corridor*.

159. — Précédée d'une labiale, R a dû avoir à l'origine une prononciation linguale : c'est du moins ce que sa permutation avec *l*, dans cette situation, autorise à penser.

Cribrum	= *criblo,* crible.	Acerarborem	= *iserôblo,* érable.
Temporam	= *tènplo,* tempe.	Goth. Brikan	= *bloyî,* tiller.
Fragrum	= *fla,* flair (M. d'O. p. 47)	Cristophorum	= v. lyon. *Cristoblo,* Cristophe, (Leydes)

Molard proscrit le mot *flamboise* qui avait cours à Lyon pour *framboise*.

160. — Dans les groupes de trois consonnes commen-

(1) Sur ce passage de *r* lingual à *l*, voyez Ch. Thurot, *loc. cit.* II, 270 et P. Meyer. *Du passage d's, z à r et d'r à s, z en provençal* (*Romania,* IV, 185).

çant et finissant par un *r* le premier *r* s'apocope, de même d'ailleurs qu'en v. franc. (1).

Arborem = *abro*, arbre.
Marmorem = *mabro*, marbre.
Super prehensum = *suprè*, surpris.
Mordere = *môdre*, mordre.
Perdricem = *pedri*, perdrix.
Diem Mercuris = *dimècro*, mercredi.
Perdere = *pèdre*, perdre.
Sortire = *sôtre*, sortir.
Ordinem = *ôdre*, ordre.
*Ferere = *fièdre*, frapper.

La disparition du second *r* fait reparaître le premier : *pardu* perdutum, *mordu* *mordutum.

161. — Suivie d'une autre consonne, l'R s'est apocopée dans : *meci* mercedem, *bônʸo* borgne, *riôta* *retorta lien de fagot; mais d'ordinaire il persiste : *ôrchi* arcam coffre, *forchi* fourche, *largi* largam, *curti* curtilem jardin, *perla* pirulam perle, *persi* persicam pêche, *pèrsàyî* pêcher, *dorsi* *dorsiam cosse de légume, mais *dô* et déjà en bas lat. dosum dos.

161 *bis.* — R' R appellent l'épenthèse d'un *d* : *fièdre* *ferère frapper, *codre* currere courir.

V.

162. — Il se maintient d'ordinaire à l'initiale et dans le corps des mots : *vila* villam ville, *vuvo* vidvum veuf, *avèna* avoine, *chavô* cavare creuser, *novo* novum neuf, *bovina* vache, *pôvo* pavum paon. La chûte du V médial se constate dans le v. lyon. *briamente* *brevamente (*Marg. d'Oingt* p. 36), *riu* rivum (*Terrier de Saint-Germain-au-Mont-d'Or*, 16) et dans le patois *pou* pavorem, v. lyon. *paur* peur.

Contrairement à l'usage du français le V initial a persisté dans *vè*, v. lyon. *vey* vicem fois.

163. — A la finale en roman, V tombe ou se vocalise : 1. *nèr* nervum nerf, *clyô* clavem clef, *nè* nivem, *ney* dans *Marg. d'Oingt* (p. 59) neige, *uë* ovum œuf, *pènsati* *pensativum pensif, *chéti* captivum malingre ; —

(1) Cf. Ch. Thurot, *loc. cit.* II, 278.

2. *bou* bovem bœuf, *Dijou* diem Jovis jeudi, *clyou* clavum clou.

Suivi d'une autre consonne, sa destinée habituelle est de tomber : *jono* juvenem, *alonʸi* avellaneam noisette.

La vocalisation s'est produite dans *duto* = (*deuto*) debitum.

164. — V est monté à B dans : *bargî* vervecarium berger, *corbo* curvum courbe, *cadôbro* cadaverem cadavre, *becʸàn* visculanum rate du mouton.

Il a passé à F dans : *nerfo* nervos nerfs, *vif*, *vifa* vivum-am vif, vive.

165. — Il a fait place à la gutturale dans : *guépa* vespam guêpe, *gui* viscum, et le v. lyon. *gas* vadus gué (*Marg. d'Oingt* p. 75.) (1).

Cette permutation de *v* avec *g* remonte aux origines même de notre dialecte ainsi qu'en témoigne le bas lat. *Triguncius* qui est le nom qu'une charte octroyée en 932 par l'archevêque de Lyon, Guy 1er, donne au quartier de Trion « de loco qui vocatur Triguncius » (2).

W

166. — W = *g*, de même qu'en français :

V. h. al. weidanjan = *gônʸî*, V. h. al. werjan = *garî*, guérir.
gagner. V. h. al. winkjan = *aguinchî*,
V. h. al. warten = *gardô*, garder épier.
V. h. al. waso = *gason*, motte Warenna = *garina*, garenne.
de terre.

(1) Ce mot est entré dans la composition d'un nom de lieu du département de l'Isère, *Saint André le Gaz*.

(2) M.-C. Guigue *Cartulaire Lyonnais*, n° 4. *Triguncium* n'a certainement pas pu donner Trion; s'il avait survécu, il serait devenu, en lyonnais, quelque chose comme *Trioncyo*. Cf. le franç. *quinconce* quinque uncias. Est-il besoin de faire remarquer que *trivium* étant un mot composé, (*tres viae*) le *v* médial devait être, et a été en effet très justement, traité comme initial.

Déjà dans *Mary. d'Oingt* : *garda*, *gaygnier*, *regart* (pp. 54, 52).

W = *f* dans *uif* (vha. *iwa*) if.

F. PH

167. — F initiale ou appuyée subsiste d'ordinaire sans changement : *fôva* fabam fève, *'efan* infantem enfant, *defou* de foras dehors.

168. — F médiale est tombée, après avoir vraisemblablement passé par *v*, dans *prion* profundum profond (1), *triolë* (de *trifolium*) trèfle, *àngrulo* acrufolium houx.

169. — PH a été traité comme P dans *supro* sulphurem soufre, et dans le v. lyon. *Cristoble* Cristophorum ; mais le plus souvent, il se confond avec F : v. lyon. *Darfin* delphinum et *Darphinal* Dauphiné, *saphurin* simphorianum, *Felippo* Philippum ; lyon. mod. *sufrô*, souffrer, *cafôr* caphardum blatte.

S

170. — En vieux lyonnais, cette consonne conservait sa prononciation latine à l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'elle était appuyée ou géminée : *sal* sel. *pensavet* pensabat, *grossa*, *fauceta* falsitatem (2). Il en est de même en patois : *sô* salem, *borsa* bursam, *groussa* grossam.

171. — Entre deux voyelles, S prend le son d'un *z* : *martiriza* et *rosa* dans *Marg. d'Oingt* (pp. 77, 47), *pozar*

(1) Cf. le bugeysien *prevon*, *prevonda*.

(2) *Romania* XIII 559. Dans les anciens textes, *s* forte était souvent notée par *s* simple à la médiale : *desus* dessus, *groses* grosses. *coysi* cuisse et dans la *Bern. Buyand. pusou* je pousse, *grousa* grosse, etc. II 299, 226.

poser, *chozes* dans les *Textes lyonnais du* XIVe *siècle*; *creuza* creuse, *vertuuza* vertueuse dans là *Bern. Buyand.* (II 119, 329). Et dans notre patois : *rousa* rose, *ousô* ausare ôser, *devisô* causer, *gason* motte de terre.

172. — Dès le XIVe siècle, la chûte de S devant T, C, P est fréquente : *testa* et *teta*, *resplandors* et *replandour Marguerite d'Oingt* (pp. 52, 59, 63); — *suspiet* et *supiet* suspectum soupçon, *espacio* et *epassio* spatium, *besti* et *beti* bête, dans les Textes lyonnais de l'époque.

De nos jours, elle est de règle : *etèla* stelam étoile, *etrôblo* *stupulum chaume, *l^y^uta* locustam sauterelle, *béti* bestiam, *féta* festam, *futa* *fustam tonneau, *voutron* vostrum votre, *émo* aestimum esprit; — *decendre* descendere, *echila* scalam échelle, *mèclyô* misculare mêler, *'môchî* masticare mâcher, *mochi* muscam mouche, *frèchi* frescam fraîche; — *népla* mespilam nêfle, *epina* spinam épine, *epala* spallam épaule.

De même à l'initiale : *chinôr* (vha. *skina*) échine.

Espèro (de sperare) affut, *estômo* stòmachum estomac et *espôcio* espace font exception.

L'S disparaît également devant N et M : *ôno* asinum âne, *armouna* eleemosinam aumône, *chôno* casnum chêne, *fantouma* phantasma fantôme.

173. — Les textes du XIVe siècle maintiennent très régulièrement l'S finale, notamment dans la déclinaison, qui subsista chez nous bien plus tard qu'en français. Ils la représentent indifféremment par *s*, *z* ou *x*. 1: *dyablos* diabolus, *lucs* locus, *fius* filius, *amis* amicos, *mos* meus, *glorioses* gloriosas, *neyres* nigras, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 51, 40, 37, 56, 43, 37); *pueblos* populus, *anos* asinus, *drapers*, *mos* meos, *li quaus* qualis, *contios* computos, *chastagnies*, *sarges*, dans les *Textes lyonnais du* XIVe *siècle*; — 2: *chanz* cantus, *ruysseuz* rivicellus, *carreuz* quadratellos,

li quaz qualis, *trapassaz*, *enluminaz*, *toz* totos, *mortauz* mortalis, *dormenz* dormiens, dans *Marg. d'Oingt* (pp. 41, 75, 53, 60, 90, 59, 56, 52); *ordenz* ordines, *genz* gentes, *monz* mundus, *ecoyriouz* écureuils, *oyseuz* oiseaux dans les Textes; 3 : *maysex* macellus, *cax* casus, *razex* radellos radeaux, *quintalx*, dans les Textes administratifs (1).

174. — Dans notre patois, S tombe toujours à la finale en roman : *no* nos, *vo* vos, *ou* os os, *nô* nasum nez, *publo* populos peupliers, *prô* pratos prés, *rouse* rosas roses.

Elle n'a pas été sauvée de la ruine par une consonne suivante : *fu* fustum tonneau, *bentou* bene tostum, *giné* genistum, *S. Ju* Justum.

Z

175. — *Zelosum* est devenu *jalou*, jaloux.

Le Z médial est tombé dans *baptizare* qui est aujourd'hui *batàyî* baptiser.

N

176. — Cette consonne se maintient à la tête et dans le corps des mots : *nô* nasum nez, *chinèvo* cannepum chanvre, *luna* lunam, *inclyeno* incudinem enclume.

Le passage à *r* lingual se relève dans *verèn* venenum venin et peut-être aussi dans *faron* (φανος) mèche de lampe.

177. — A la finale en roman, ou première consonne d'un groupe, N nasalise la voyelle qui précède : *pàn* panem pain, *fèn* fœnum foin, *vin* vinum, *bon* bonum, *in* unum; *plànta* planta, *vèntro* ventrem, *linga* linguam, *frôn* frontem front, *pryôn* profundum profond.

178. — Contrairement à l'usage des patois de la Bresse, du Bugey, de la Savoie et de la Suisse romande,

(1) Sur la prononciation de l'*s* finale, voy. Ch. Thurot, *loc. cit.* t. II pp. 17 et suiv.

la nasalisation ne se produit jamais à la pénultième en roman : *lana* laine, *plèna* pleine. Peut-être n'en a-t-il pas toujours été ainsi, du moins après *a*; c'est, semble-t-il, ce que l'on pourrait conclure du redoublement de l'*n* étymologique dans des mots tels que *lanna*, *campanna* cloche, *semanna* semaine, (*Textes lyonnais du XIVe siècle*). (1)

179. — NS. La chûte de l'N, qui au reste se produisait déjà en latin, est chez nous un fait presque constant dès le XIVe siècle : *motres* monstratas, *epuza* sponsata dans les Textes, *remas* remansum, *tras* trans, *cortesi* curtensiam, *demostret* (de *monstrare*) dans *Marg. d'Oingt* (pp. 66, 51, 36, 62). De même : *chacon* cantionem.

Et en patois : *prèsa* prehensam prise, *mè* mensem mois, *maison* mansionem, *coudre* consuere, *pesò* pensare peser, *decisa* *descensam descente du courant. L'*n* étymologique a reparu, vraisemblablement sous la pression du français, dans *montrô* monstrare montrer.

180. — NF. L'N est tombée ou mieux s'est assimilée à F dans le v. lyon. *effanta* enfanté (*Marg. d'O.* p. 71), *efaynt* (*Terrier de Rochefort*), aujourd'hui *efàn* infantem enfant.

181. — NV. Dans l'ancienne langue l'N disparaissait assez souvent devant *v* : *covient* convenit, *covent* conventus mais aussi *convens* dans *M. d'O.*, *covignabla* conveniabilem dans un texte du XIVe siècle.

182. — NM. Il y a eu dissimilation par le passsage de N à R ; *arma* animam âme dans *Marg. d'O.* (p. 43), *ôrma* dans notre patois.

(1) *Romania* XIII, 560.

183. — NR. L'epinthèse du D est de règle : *cindre* cineres cendres, *divèndro* diem veneris, *desondrô* dishonorare déparer, *juindre* jungere joindre, *vyèndre* venire venir. Cf. *rontre* rum(pe)re rompre.

184. — DN. L'N s'est changée en *r* dans *ôdre* ordinem ordre,

M

185. — Initiale ou médiale, simple ou géminée, cette consonne se maintient intacte : *màn* manum main, *comin* communem commun, *pluma* plumam.

186. — Par exception, M s'est changée en *n*, à l'initiale, dans *népla* *mespilam nêfle, napa mappam et *nerta* myrtham myrte.

187. — A la finale en roman ou première consonne d'un groupe, elle nasalise la voyelle qui précède : *fàn* famem faim, *chàngî* cambiare changer, *suin* sommium sommeil, *disàndro* diem* samati samedi.

188. — M finale en latin tombe en règle générale : *publo* populum peuplier, *Piéro* Petrum Pierre, *rousa* rosam etc. Cette règle, toutefois, comporte une importante série d'exceptions. Si l'accent se trouve rejeté sur la posttonique, l'*m* finale persiste assez fréquemment et nasalise la voyelle ; *Marietan*, *Peronellan*, *Johannan* Johanam, *Johannetan* Jeannette, *Peron* Petrum dans le *Terrier de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et de Poleymieux;* et dans le patois actuel : *nontron* nostrum, *voutron, min* meum, *tin*, *sin*, *Trion* Trivium.

189. – MN se réduit à *n* dans : *senalye* seminalias semailles, *senô* semer, *fena* feminam femme, *intanô*

intaminare entamer, *colona* columnam, et à *m* dans : *lumîri* lumière, *damajo* damnaticum dommage, *jarmô* germinare germer, *omo* hominem homme.

191. — M'L, M'R appellent l'épinthèse d'un B : *insinblo* insimul, *trènblô* tremulare trembler, *chànbra* cameram chambre.

(*A suivre*). E. Philipon.

CORRECTION

Joinville, § 209

Dans le paragraphe 209 de l'*Histoire de St-Louis*, Joinville raconte que la garde des chats-chateaux, par décision de St-Louis, était confiée de jour au roi de Sicile, et de nuit à Joinville et à ses compagnons. Il ajoute immédiatement, d'après l'édition de Wailly : « Celle journée que li roys de Sezile guieta de jour, et nous deviens guieter la nuit. » C'est la répétition, presque mot pour mot, de la phrase précédente : « Or avoit li roys ainsi atirié que, quant li roys de Sezile guietoit de jour les chas-chastiaux, et nous les deviens guieter de nuit. » Cette répétition implique même une contradiction ; car les mots « celle journée » semblent indiquer que le fait se produisait exceptionnellement ce jour-là, tandis que la phrase précédente le présente comme réglé une fois pour toutes. Cette bizarrerie disparaît si on supprime le point et virgule aprés « nuit » et si on considère le membre de phrase qui suit comme la continuation de l'idée ou comme une parenthèse : « Celle journée, que li roys de Sezile guieta de jour et nous deviens guieter la nuit (et nous estiens en grant mesaise de cuer pour ce que li Sarrazin avoient tout confroissié nos chas-chastiaux), li (1) Sarrazin amenèrent la perriere de grant jour, etc. » C'est-à-dire, en commentant : « La journée dont je vais vous parler, où le roi de Sicile faisait le guet de jour comme d'habitude, et où nous devions faire le guet de nuit, — et nous étions fort affligés des dégâts que les Sarrasins avaient faits à nos chats-châteaux, — les Sarrasins amenèrent la pierrière de grand jour, etc. » Autrement dit, la locution adverbiale *celle journée* se rapporte à *amenèrent*, et non à *deviens guieter*.

L. C.

(1) M. de Wailly met un point avant *li*.

PATOIS DE SAINT-MAURICE-DE-L'EXIL (ISÈRE)

LES DICTONS DE PLITTONCOURT (1)

Par Maurice Rivière

I

Proucliamacion mugnieçuepala

In jour Monsié Sir'Lonjon revegnié della fâre de Gray, quella de Juegliuet, i ère pueruequet oùtour d'onzi'ùre doù tantoù. I fésié nar cueme lou dsiablou.

En trafouran la ruya de Plittoncourt que monte vé la ploce, oùll'entend in rolaman tout parâ à qué dsin omou que va meri, où se bésse et aperçà quocun d'étàndsi où miâ doù chamin.

Creyan à in assassuena, où se bette à berlo, à appelo où secour. Et gùla, gularé-tse ! viquia tout lou mondou si pié : loù z'in en chamise et déchò, loù z'otrou en bras de manche et téta gnia ; iquiet ina fenna avé sa couife de travar et la vasta de soun omou en guisa de caracò, in' otra en simplou devantâ de barrò avé in mouchoù all'anvar ; loù z'in avé de fourche où de trayian, loù z'otrou avé de couivou et de doglie ; la plipor avé de lantarne, et toù arruevon de choque lo, vé Monsié Sir'lonjon que loù z'esperove.

Quelloù qu'ayian de lantarne anvuerounìran la vuec-tsuema et que t-é qu'i viran ?... lou cayion della more Tsuerion, qu'ayié juja à perpoù, vù la chaloù qu'i fésié dsan soùn étrobla, de s'abado et d'allo se souglié dsan lou gouglia d'en face de chez là.

(1) Plittoncourt est une localité imaginaire de Franche-Comté. M. Maurice Rivière, auteur des *Notes sur le langage de St-Maurice de-l'Exil* insérées dans notre dernier numéro, nous a envoyé ces « dictons ».

PATOIS DE SAINT-MAURICE-DE-L'EXIL (ISÈRE)

LES DICTONS DE PLITTONCOURT (I)

Par Maurice Rivière

I

Proclamation municipale

Un jour Monsieur sir'Longeon revenait de la foire de Gray, celle (du mois) de Juillet, il était environ onze heures du soir. Il faisait noir comme le diable.

En traversant la rue de Plittoncourt qui monte vers la place, il entend un râlement en tout semblable à celui d'un homme qui va mourir ; il se baisse et aperçoit quelqu'un étendu au milieu du chemin.

Croyant à un assassinat, il se met à beugler, à appeler au secours. Et gueule, gueuleras-tu ! voilà tout le monde sur pied : les uns en chemise et pieds nus, les autres en bras de chemise et nu tête ; là une femme avec sa coiffe de travers et la veste de son mari servant de caracot, une autre en simple tablier de grosse filoselle avec un mouchoir à l'envers ; les uns avec des fourches et des tridents, les autres avec des balais et des faux ; la plupart avec des lanternes et tous arrivèrent de chaque côté, vers Monsieur sir'Longeon qui les attendait.

Ceux qni avaient des lanternes environnèrent la victime et que virent-ils ?... Le cochon de la mère Thirion qui avait jugé à propos, vu la chaleur qu'il faisait dans son étable, d'ouvrir la porte et de se vautrer dans la flaque d'eau qui était en face.

qui sont en patois de St-Maurice, et nous les publions comme « spécimens de langue », sans en méconnaître d'ailleurs le charme littéraire.

L. C.

I fo dsuere que dsan qué tems la ruya ére mo antretegnia : Iquiet in kichon de piére : pli loin loù kichon de fuma fésian la frandoglie. Dsan le grande z'ourgniére crusé per loù tombariò et per le ruet delle charette on vésié de dsuestànce en duestànce de sarve que loù motri fésian en venan dell'écola, et quand i ploùsié i n'étsé guérou poussueblou de passo dsan le charràre sans s'espouso à gafo.

Je revenou allou cayion et à Monsié Sir'Lonjon ; qué derà fuet jogliaman couyounó. Tout lou mondou se flanquet à rire, et aprè, chocun gli dsuessuet de mo per lou déranjaman qu'oùll'ayié coùso.

De coulèra, lou landeman de bon matsin, Monsié Sir' Lonjon va trouvo soun oma donò, gli dsi tout : — « Te vâ ce qui m'é-t-arruevo anò. I ne fo pli qu'i se renouvelle ».

I convenon per ensam ce qu'i fo fére, et....

Popouni, lou gorda, en grand ugniueformou, avé son tambour, fa la proucliamacion que suit :

Ran plan plan, ran plan plan.... plan !

— Netron maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé, s'i se poù.., et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantâârgné (1) alla man

Lou mémou tantoù, lou gorda rencontre Jean Viérou avé sa lantarna, mai que n'ayié ran dedsan,

— Preque n'o-tse ran betto dsan ta lantâârgna ? où gli fa.

— Te n'ayio po dsuet de z'i betto quoque choùsa !

— A ban metta-z'i ina chandella !

Lou landeman, nouvella proucliamacion :

Ran plan plan, Beran plan plan..., plan !

—Netron maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé, s'i se pòu.... et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantâârgna alla man, avé ina chandella dedsan.

(1) C'est ainsi qu'on prononce à Plittoncourt.

Il faut dire qu'en ce temps là la rue était mal entretenue : là un tas de pierres, plus loin les tas de fumier faisaient la farandole. Dans les grandes ornières creusées par les tombereaux et les roues des charrettes, on voyait de distance en distance des serves (1) que les enfants faisaient en revenant de l'école, et quand il pleuvait, ce n'était guère possible de passer dans les rues sans s'exposer à remplir ses souliers d'eau.

Je reviens au cochon et à Monsieur sir'Longeon ; ce dernier fut désagréablement surpris. Tout le monde se mit à rire, et après, chacun lui dit des sottises d'avoir été dérangé en pure perte.

(Plein) de colère, le lendemain dès le matin, Monsieur sir'Longeon va trouver son âme damnée, lui raconte tout :

— Tu vois ce qui m'est arrivé hier soir. Il ne faut plus que cela se renouvelle.

Ils conviennent ensemble ce qu'il faut faire, et...

Popouni, le garde (champêtre) en grand uniforme avec son tambour, fait la proclamation suivante :

Ran plan plan, ran plan plan... plan !

— « Notre maire, Monsieur sir' Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main » !

Le même soir, le garde (champêtre) rencontre Jean Friche avec sa lanterne laquelle n'avait rien dedans.

— Pourquoi n'as-tu rien mis dans ta lanterne? lui dit-il.

— Tu n'avais pas dit d'y mettre qnelque chose!

— Eh! bien, mets-y une chandelle !

Le lendemain, nouvelle proclamation :

Ran plan plan, beran plan plan... plan !

Notre Maire, Monsieur sir'Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main, avec un chandelle dedans.

(1) On appelle serve à St-Maurice, un réservoir plus ou moins étendu et dont l'eau sert à irriguer les prés.

Viquia incore que lou mémou tantoù, lou gorda rencontre Joque-Benâ Gliodou avé sa lantarna et ina chandella dedsan, mai que n'ére po agliuemo.

— Perque n'o-tse po agliuemo ta lantâârgna ?

— Te ne z'i ayio po dsuet !

Lou landeman otra proucliamacion :

Beran plan plan plan, Beran plan plan.... plan !

— Netron Maire, Monsié Sir' Lonjon, cosi otan que lou bon Dsé s'i se pòu.... et ossuet noblou que lou Roy, si pli ne posse, fa assavé alloù z'abuetan de Plitrrroncourt de ne jamé sotre lou tantoù sans lantâârgna alla man, avé ina chandella agliuemo dedsan ! — Ce qu'i firan.

En dépâ, i résulte que loù z'abuetan de Plittoncourt suspendon lou tantoù où couâ de glioù cayion, en guisa d'échinga, ina lantarna avé ina quoua de rat, agliuemo dedsan, afin delloù dsuestingo delle gent, si dedsan le no chode i venon à s'abado.

Voilà encore que le même soir, le garde (champêtre) rencontre Jacques-Benoît-Claude (1) avec sa lanterne et une chandelle dedans, mais qui n'était pas allumée.

— Pourquoi n'as-tu pas allumé ta lanterne ?

—Tu ne l'avais pas dit !

Le lendemain autre proclamation :

Beran plan plan... beran plan plan... plan !

Notre Maire, Monsieur sir'Longeon, presque autant que le bon Dieu, s'il se peut... et aussi noble que le Roi, si plus ne passe, enjoint aux habitants de Plitrrroncourt de ne jamais sortir le soir sans (avoir une) lanterne à la main avec une chandelle allumée dedans ! — Ce qu'ils firent.

Depuis il résulte que les habitants de Plittoncourt suspendent le soir, au cou de leurs cochons, en remplacement d'une sonnaille, une lanterne avec une queue de rat allumée dedans, afin s'ils viennent à sortir deleur écurie, par une nuit chaude, de pouvoir les distinguer des gens.

---

(1) Joque-Bena-Gliodou surnom ironique donné à une personne simple et peu allurée.

MÉLANGES

I

LES GROUPES DE CONSONNES ET LA VOYELLE D'APPUI EN PROVENÇAL.

En règle générale, ce sont les mêmes groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui en provençal et en français (Voyez ci-dessus, pages 3 et suiv.). Il y a cependant entre les deux langues quelques différences importantes que nous allons signaler brièvement.

1° La voyelle d'appui, en provençal, n'est jamais un *e* dit muet ; c'est l'*e* ouvert (*è*) qui correspond à l'*e* muet français (1). En outre le provençal admet après l'accent d'autres voyelles atones que l'*è*, et la voyelle posttonique peut être suivie d'une autre consonne finale que *s* ou *t*, seules admises en vieux français (tu couvres, il couvre*t*) ; en effet, pour *populum*, on trouve en vieux provençal *pobol* à côté de *poble*, et pour *pejor* : *peier* à côté de *peire*.

2° Il faut remarquer qu'un bon nombre de mots provençaux ont après l'accent un *i* atone correspondant à l'*e* ou *i* en hiatus du latin, *quelle que soit la consonne qui précède : diluvi = diluvium*, etc. C'est cet *i*, emprunté aux verbes qui avaient en latin *eo* ou *io* à la 1re personne de l'indicatif présent, qu'on a ajouté par analogie à la même personne des autres verbes. De là *ieu ami* au lieu de la forme plus ancienne *ieu am*, pour la 1re personne de l'ind. prés. du verbe *amar* — *aimer*.

3° Tandis qu'en français, par analogie avec les verbes dans lesquels l's flexionnelle de l'indicatif présent pouvait facilement s'ajouter, sans voyelle d'appui, aux consonnes finales du radical, cette voyelle d'appui a été supprimée dans *tous* les verbes se rattachant aux 2e, 3e et 4e conjugaisons latines, à l'exception de ceux qui avaient déjà un *e* d'appui à la première personne, en provençal c'est l'analogie inverse qui

(1) On écrit d'ailleurs cet *e* sans accent, comme l'*e* muet français.

s'est produite, et la flexion caractéristique de la 2e personne est devenue *es* (1) au lieu de *s*. Au contraire, aux deux premières personnes du pluriel du prétérit, il n'y a pas de voyelle d'appui (*vendem, vendetz*), tandis qu'il y en a une en français (*vendîmes, vendîtes*), parce que c'est la deuxième personne qui a réagi sur la première en provençal, et la 1re sur la 2e en français (Cf. ci-dessus, page 29).

L. C.

II

CHAIL = CALCULUM

Nous avons dit (page 11) que le groupe *cl* appelait une voyelle d'appui lorsqu'il était précédé d'une autre consonne. Ex. : *cercle*, de *circulum*. Il faut excepter le cas où la consonne qui précède *cl* est une *l* : *calculum*, en effet, a produit le vieux mot *chail* (2).

Il faut remarquer que l'*a* tonique ne s'est pas changé en *i*, bien qu'il fût placé entre deux palatales (Cf. *Revue des patois*, II, 295).

L. C.

III

NOMS DE NOMBRE CARDINAUX EMPLOYÉS POUR LES ORDINAUX

Le suffixe ordinal *ième* s'ajoute seulement au dernier des noms de nombre réunis par l'une des conjonctions *ou*, *et*, ou par un trait d'union. On dit : «le dix-septième », au lieu de : *le dixième et septième*. On dit ordinairement : « le trois ou quatrième », au lieu de : *le troisième ou quatrième*. C'est que le suffixe *ième* s'applique à la locution tout entière, qui forme en quelque sorte un mot composé : *le (trois ou quatre) ième*.

(1) L'*e* avait l'avantage de mieux marquer la différence entre la 2e personne et la troisième, ce qui est particulièrement utile en provençal, où on emploie peu les pronoms personnels.

(2) Dans les dialectes où le *c* restait dur devant *a*, on a eu *cail* au lieu de *chail*, et *caillou* par l'adjonction d'un suffixe dont l'origine reste à déterminer.

Toutes les grammaires signalent l'emploi du nom de nombre cardinal au lieu de l'ordinal dans les locutions telles que *Louis douze*. Cet emploi s'explique par la lecture du nom de nombre ordinal écrit en chiffres : *Louis XII* (1). Aussi a-t-il commencé par ceux des noms de nombre ordinaux qu'on écrivait le plus souvent en chiffres, les millésimes. Cet usage s'étend beaucoup aujourd'hui, surtout dans les parlers techniques. C'est ainsi que les militaires disent : « la troisième du deux », pour : « la troisième (compagnie) du 2ième (bataillon) ».

L. C.

IV

AHERDRE

La remarque de notre collaborateur, M. Philipon, sur le *d* qui s'intercale entre deux *r* en dialecte lyonnais (ci-dessus, p. 51) permet de considérer *aherdre* comme une forme dialectale. Rectifier en ce sens ce que nous avons dit, page 6, de ce vieux verbe,

---

(1) On ajoutait d'abord, après le chiffre ou au-dessus, l'abréviation du suffixe *ième*, « e » ou « me » ; mais insensiblement on s'est habitué à lire le chiffre sans tenir compte de l'abréviation, qui manquait d'ailleurs souvent. Le mot « premier » — n'étant pas formé sur le nom de nombre cardinal correspondant, « un, » — s'écrivait toujours en toutes lettres. Aussi s'est-il mieux conservé que les autres ; on dit *François premier*, et non *François un*. Aujourd'hui nous abrégeons « premier » en « 1er », comme si le signe 1 signifiait *premi* et non *un*. Aussi commence-t-on à dire « chapitre un », au lieu de : « chapitre premier ».

COMPTES-RENDUS SOMMAIRES
ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

P. Rajna. — *Contributi alla storia dell' epopea e del romanzo medievale. VII. L'onomastica italiana e l'epopea carolingia* (dans *Romania* XVIII, 1). Continuation des études si importantes de M. Pio Rajna sur l'épopée française du moyen-âge.

L. Shaineanu. — *Les jours d'emprunt ou les jours de la vieille* (dans *Romania*, XVIII, 107). Etude sur les légendes populaires qui expliquent la recrudescence du froid à la fin de l'hiver. Ces légendes sont communes (avec des variantes) à presque toute l'Europe. M. Shaineanu signale notamment une version provençale et une version suisse.

P. Meyer. — *Version anglaise du poème français des Enfances Jésus-Christ* (dans *Romania*, XVIII, 128).

P. Meyer. — *Fragments du roman de Troie* (dans *Romania*. XVIII, 70). Ces fragments sont au nombre de trois : 1° Fragment de Bâle; 2° fragment renfermé dans le manuscrit *B. N. Nouv. acq. fr. 5094;* 3° fragment de Nevers. « Je n'hésite pas, dit M. Meyer, à reconnaître dans le premier fragment les caractères de l'écriture normande en usage à la fin du XIIe siècle. La copie du roman de Troie dont ces feuillets ont fait partie à dû être exécutée, selon moi, sous Richard Cœur-de-Lion, ou peut-être même dans les dernières années de Henri II. Comme dans tous les manuscrits français écrits outre-Manche, il y a des fautes contre la mesure ou contre la langue, assez peu nombreuses cependant (*le* pour *li*, art. plur. suj.; *les*, *le* pour *li* sing. suj.; *lui* au sujet; *qui* pour *cui*; *vendera*, *fra*, formes proprement anglo-normandes, pour *vendra*, *fera*; *nus* pour *nul*, etc.). Mais on y trouve aussi certaines

particularités linguistiques qui remontent sûrement à l'auteur, et qui ont, en général, été supprimées dans les autres manuscrits. Notons d'abord la réduction de *vos* (vous) à *os*. Les exemples de cette forme sont surtout fréquents dans les textes normands ou anglo-normands. *En* (lat. *inde*) est souvent traité comme atone, enclitique ou proclitique, et réduit à *n*. Cette particularité, assez fréquente dans les anciens poètes français, moins cependant qu'en provençal, a, la plupart du temps, disparu de nos copies du roman de Troie. » A la suite du fragment de Bâle, M. P. Meyer propose un classement provisoire des manuscrits du roman de Troie. Sur cet ouvrage et le poète tourangeau qui l'a composé, voyez Gaston Paris, *La littérature française au moyen-âge*, § 45.

A. Delboulle. — « *Estaler, estal* » (dans *Romania*, XVIII, 131). Il s'agit d'une signification ancienne, et aujourd'hui perdue, du verbe *estaler, ètaler*. On sait que le sens primitif de ce verbe est « s'arrêter », et qu'il est formé sur le substantif *estal*, d'origine incertaine, qui signifie « station, arrêt ». Notre mot actuel *ètal* est le substantif verbal d'*ètaler* dans une de ses acceptions dérivées. Mais *estaler* a eu aussi l'acception de « uriner », et il avait un substantif verbal *estal* (ou, par changement de suffixe, *estat*), se rattachant à cette acception. C'est par une sorte d'euphémisme, comme le conjecture M. Gaston Paris, qu'on est arrivé, pour exprimer l'idée de *mingere*, à employer un verbe qui signifiait « s'arrêter ».

G. Paris. — « *Avoir son olivier courant* » (dans *Romania*, XVIII, 132). M. Godefroy, dans son dictionnaire, traduit cette locution par « avoir la chance, le vent en poupe, la vogue, la bonne passe. » M. G. Paris établit qu'on a dit d'abord : *avoir son alevin courant*, c'est-à-dire : « avoir de l'alevin (du menu poisson) bien courant, bien frétillant, pour peupler ses étangs » d'où la signification de « avoir de la chance. » La locution a été corrompue par des gens qui ne comprenaient pas le mot « alevin », et qui lui ont substitué le mot « olivier » bien qu'il n'eût là aucun sens. C'est de la même façon que la locution : « je m'en moque comme de l'Alcoran » est devenue : « je m'en moque comme de l'an quarante ». Qui n'a entendu ainsi déformer par le peuple des locutions dont il ne comprend plus ou n'a jamais compris l'origine? « Bouc émissaire » devient « bout commissaire, bouc du commissaire », etc.

C. Nigra. — « *Bouquetin* » (dans *Romania*, XVIII, 135). « Le seul endroit des Alpes où le bouquetin vive encore est le

massif élevé du *Grand Paradis*, en Piémont ». Le mot *bouquetin* (de l'allemand *steinbock*; voy. Littré, et *Romania*, XVII, 597) est arrivé en France « probablement du Piémont, par la Savoie, qui l'a reçu des vallées d'Aoste et de Soana. »

Bartsch et Horning. — *La langue et la littérature française depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle* (Paris, Maisonneuve, 1887, gr. in-8, VIII - 62 pages et 926 colonnes). Ce recueil copieux de morceaux choisis est suivi d'un glossaire et précédé d'un Précis de la phonétique et des formes grammaticales de l'ancien français, dû à M. Horning. Le dialecte esquissé dans le précis est celui de l'Ile-de-France ou le francien, celui-là même qui est devenu le français littéraire. Chemin faisant sont indiqués les caractères les plus importants des autres dialectes. Les indications relatives aux patois lorrains ont été vérifiées sur les lieux. Cf. un article extrêmement important de G. Paris dans *Romania*, XVIII, 136. Voy. aussi *Modern language Notes*, juin 1888, col. 353.

Hermann Wahle. — *Die Pharsale des Nicolas von Verona* (Marburg, Elwert, 1888. Petit in-8, XXXVI, - 82 pages). Ce volume fait partie des *Ausgaben und Abhandlungen* de E. Stengel. Cf. un compte-rendu de A. Thomas dans *Romania*, XVIII, 164. « L'étude approfondie de la langue de cet ouvrage révèle les mêmes faits que M. Mussafia avait indiqués, d'une façon plus sobre, en tête de la *Prise de Pampelune*. » Nicolas de Vérone a d'ailleurs, comme le dit M. Thomas, l'illusion d'écrire en bon français.

C. Chabaneau. — *Une chanson inédite de Peire Vida*, (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 93). Cf. *Romania* XVIII, 172

Le même. — *Cinq tensons de Guiraut Riquier* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 109). Cf. *Romania*, XVIII, 173.

F. Novati. — *Un nuovo ed un vecchio frammento del Tristran di Tommaso* (dans *Studj di Filologia romanza*, II, 369). M. Muret a publié dans *Romania*, XVIII, 175, un compte-rendu très développé de ce travail. Cf. aussi *Modern language Notes*, déc. 1888, col. 517.

Sur le livre de P. Meyer, *Alexandre-le-Grand dans la littérature française du moyen-âge*, voy. *Giornale Storico della letteratura italiana*, IX, 254, et cf. *Romania*, XVIII, 183.

Lorenz. — *Die erste person pluralis des Verbum im Altfranzœsischen*. Cf. *Modern language Notes*, février 1887, col. 102, et *Romania*, XVIII, 186.

H. A. Todd. — *A propos of « Les trois morts et les trois vifs »* (dans *Modern language Notes*, mars 1887, col. 115).

G. Karsten. — *The f in french « soif, bief, mœuf, etc. »* (dans *Modern language Notes*, avril 1887, col. 169).

S. Garner. — *The gerundial construction in the romanic languages* (dans *Modern language Notes*, avril, mai et novembre 1888, col. 186, 263, 425). Cf. *Romania*, XVIII, 186.

H. Schneegans. — *Die Romanhaft, Richtung der Alexius legende im Altfranzœsischen und mittelhochdeutschen Gedichten* (dans *Modern language Notes*, mai et juin 1888, col. 247 et 307). Sur la légende de saint Alexis, voyez encore un article du même auteur dans la même Revue, décembre 1888, col. 495, et cf. *Romania*, XVIII, 188.

G. Karsten. — *The origin of the suffix -re in french, ordre, coffre, pampre*, etc. (dans *Modern language Notes*, juin 1888, col. 374). Cf. *Romania*, XVIII, 188.

Le même. — *The study of romance Philology* (dans *Modern Language Notes*, juin 1888, col. 387).

Spencer. — *The old french manuscripts of York minster Library* (dans *Modern language Notes*, décembre 1888, col. 488). Cf. *Romania*, XVIII, 188.

Sur la *Vie des Mots* de A. Darmesteter, voy. *Journal des Savants*, 1887, p. 65, 149 et 245 (articles de G. Paris).

Berthelot. — *Sur le nom du bronze chez les alchimistes grecs* (dans *Journal des Savants*, 1888, p. 675). Cf. *Romania*, XVIII, 190.

Le tome XXX de l'*Histoire littéraire de la France*, qui a paru l'an dernier, contient notamment un long travail de M. Gaston Paris sur les *Romans de la Table-Ronde*. Cf. *Romania*, XVIII, 196.

Hippe. — *Untersuchungen zu der mittelenglischen Romanze von Sir Amadas* (Braunschweig, 1888. Extrait de l'*Archiv* de Herrig). Cf. *Romania*, XVIII, 197.

A. Darmesteter. — *La question de la réforme orthographique* (Paris, Hachette, 1888). Fait partie des *Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique.*

A. Schulze. — *Der Altfranzœsische directe Fragesatz* (Leipzig, Hirzel, 1888, VIII - 272 p. in-8) Cf. *Romania,* XVIII, 198.

Olivier de la Haye. — *Poème sur la grande peste de 1348,* publié par G. Guigue (Lyon, Georg, 1888, XL,-259 pages in-8). Cf. *Romania* XVIII, 200.

Schuchardt.— *Kreolische Studien, VIII. Ueber das Annamitofranzœsische* (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie de Vienne).*

Salverda de Grave. — *Introduction à une édition critique du roman d'Eneas* (La Haye, Mouton, 1888, 128 p. in-8) Cf. *Romania,* XVIII, 202.

W. Dittmer.— *Die Pronomina possessiva im altfranzœsischen* (Greifswald, 1888, 81 pages in-8) Cf. *Romania* XVIII, 203.

Ph. Marcou. — *Der historische Infinitiv im Franzœsischen* (Berlin 1888, 28 pages in-8). Etude sur la construction « et grenouilles *de se plaindre* ». Cf. *Romania,* XVIII, 203.

Sur le livre de M. Koschwitz que nous avons signalé dans notre dernier numéro (*Revue des Patois,* II, 303), voy. *Romania,* XVIII, 205.

H. Wehlitz. — *Die Congruenz des Participii prœteriti in activer Verbal - construction im Franzœsischen* (Greifswald, 1888, 68 p. in-8) Cf. *Romania* XVIII, 206.

L. Clédat. — *Nouvelle grammaire historique du français* (Paris. Garnier, 1889, VI - 279 pages gr. in-18). Cf. *Romania,* XVIII, 206.

Mary N. Colvin. — *Lautliche Untersuchung der Werke Robert's von Blois* (Zurich, 1888, 68 pages in-8). Cf. *Romania,* XVIII, 207.

Le strenne della corte di Savoia nel quindicesimo secolo (Turin, Casanova, 1889, 49 p. petit in-8). Ce sont trois comptes en français de 1437, 1439, 1475. Cf. *Romania* , XVIII, 208.

Sur la *Rondallistica* de Pau Bertran y Bros, signalée dans notre dernier numéro, *Revue des Patois* (II, 307), voy. *Romania,* XVIII, 208.

P. Meyer. — *La langue romane du midi de la France et ses différents noms* (dans *Annales du midi*, I, 1).

Ascoli. — *Due lettere glottologiche* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 1). Ces lettres ont été déjà publiées dans les *Mélanges Caix et Canello* (Cf. *Romania*, XV, 462). Mais le grand linguiste italien y a fait plusieurs additions importantes.

Le même. — *Di « trissa » que prenda il posto di « trice »* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 256). Il s'agit du suffixe que l'on trouve dans le français *comtesse*, s'ajoutant aux formes masculines en *tor*.

Le même. — *Ancora del fr. soif, etc.*, et *Il tipo gallo-romano seuv = sebo, e i fr. orteil e glaive* (dans *Archivio glottologico italiano*, X, 106 et 260). M. Ascoli explique *suif* par *sebo, seub, seuv, seuf, siuf, suif*. Il attribue l'*o* d'*orteil* à une influence celtique, et le *g* du mot d'origine celtique *glaive* à l'influence latine de *gladium*. A propos d'*orteil*, on ne peut s'empêcher de remarquer la ressemblance qui existe entre *arteil* devenant *orteil* et la prononciation populaire *armoire* pour *armoire*.

H. Lebère. — *Flous del Mietjoun* (Toulouse, Marqueste et Salis. — Paris, Garnier). Cf. *Lou Felibrige*, II, 174, et *Occitania*, I, 255. C'est un livre de poésies recueillies dans neuf départements du midi.

S. — *De l'utilisation des dialectes provinciaux pour l'enseignement du français* (dans *Occitania*, I, 285).

Sur les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, voy. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XLIX, 577.

L. Bertrand. — *Sur les idiomes et les dialectes de la France* (Stuttgart, Gerschel, 41 p. in-4).

E. Rolland. — *Flore populaire* (dans *Variétés bibliographiques*, février-mars 1889, col. 129. — à suivre).

J. Bastin. — *Etude philologique des participes*, 2e édition (St-Pétersbourg, imprimerie Libermann, 1888, 53 pages). Cette étude est faite avec grand soin, les exemples y sont habilement groupés et les conclusions clairement déduites.

A. Stimming. — *Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon* (Halle, Niemeyer, 1888, 399 pages, in-8) — Ce livre est une des meilleures études qui aient paru depuis plusieurs années sur la littérature gallo-romane. L'auteur n'est pas d'accord avec M. Paul Meyer sur les rapports de la Vie latine et de la vieille chanson, ni sur le fondement historique de la légende. Il apporte des arguments nouveaux à l'appui des doctrines de MM. Longnon et Pio Rajna, et admet deux prototypes historiques de Girard : l'adversaire de Charles le Chauve et un contemporain de Charles Martel. Il s'étend aussi longuement sur les remaniements successifs de la chanson, et établit avec beaucoup de sagacité la part de chacun des renouveleurs. Cf. *Le moyen-âge*, juin 1888.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Alpes (Basses).

A propos de l'*Ordonnance municipale de Digne*, publiée par M. Lieutaud (Voy. *Revue des Patois*. II, 230). M. Meyer nous apprend (*Romania*, XVIII, 173) qu'il a fait récemment des recherches aux archives de Digne, et que les documents en langue vulgaire n'y sont point aussi rares que le dit M. Lieutaud. Il y a notamment des comptes en provençal, depuis 1418, des règlements, des lettres missives.

Plauchud. — *Ou Cagnard* (Forcalquier, Bruneau). Cf. *Lou Felibrige*, II, 174.

Alpes (Hautes)

J. Roman. — *Etymologie des noms de lieu du département des Hautes-Alpes* (Gap. Richaud, 71 p. petit in-4). Cf. *Polybiblion, partie littéraire, tome LV de la collection*, page 272.

Alsace.

La *Revue d'Alsace*, dans le tome 1er de sa nouvelle série (1887), contient plusieurs articles sur les idiomes romans de Vagney et de la trouée de Belfort.

Anjou.

Mme G. C. — *La fille éveillée, chanson de l'Anjou* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 102).

Ariège.

Charte romane de Gaston Phœbus (dans *Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.* Avril 1888, p. 258). Cf. *Annales du midi*, I, 81.

Aude.

Achille Mir. — *Poésie en langage d'Escales* (dans *Flous del Mietjoun.* Voy. ci-dessus *Généralités*, p. 74).

Basques (pays).

Sur les éléments romans du basque, voyez Schuchard, *Romano-baskisches* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XI, 474). Cf. *Romania*, XVIII, 622.

Catalogne.

Otto. — *Zwei Altcatalanische Rechtsformulare* (dans *Modern language Notes*, juin 1888, col. 349). Cf. *Romania*, XVIII, 187.

Nous souhaitons le meilleur succès à la *Revista Catalana*, dont le premier numéro vient de paraître. Sur ce numéro, voy. un compte-rendu de M. Morel-Fatio dans *Romania*, XVIII, 189.

Côte-d'Or.

J. Durandeau. — *Théâtre de l'infanterie dijonnoise.* — *La braverie ou réjouissance de 1630 pour la naissance de M. de Conty* (Dijon, imprimerie F. Carré, 1888).

J. Durandeau. — *La chanson de la Gaïenne de Verrey* (dans le *Réveil Bourguignon*, 24 mars 1889).

Dordogne.

Sur la *Chanson inédite de P. del Vern*, publiée par M. Cha-

baneau (Voy. *Revue des Patois*, II, 232), cf. *Romania*, XVIII, 173.

Henri Menu. — *Proverbes du Périgord* (dans *La Tradition*, 3e année, p. 23 et 54). Quelques-uns de ces proverbes sont en patois.

Garonne (Haute).

Sur les *Deux manuscrits provençaux du XIV siècle*, publiés par MM. Noulet et Chabaneau (Cf. *Revue des Patois*, II, 153), voy. *Annales du midi*, I, 73.

Gers.

P. La Plagne-Barris. — *Registre domestique de la famille de Verduzan*, 1359-1478 (dans *Revue de Gascogne*, XXIX, 81 et 278).

Hérault.

E. Montabré. — *La Cigala e la Fourniga*, en parler de Montpellier et ses environs, orthographe montpelliéraine (dans *Occitania*, I, 298).

Isère.

Pour paraître prochainement : *Le patois comparé des divers cantons du département de l'Isère*, dans une fable de Lafontaine : « le Loup et l'Agneau » traduite en prose et en patois par divers auteurs, recueilli et publié par M. Alexandre Gratier, libr. à Grenoble.

Languedoc.

A. Roque-Ferrier. — *Poésies languedociennes inédites du chanoine Joseph Séguier, prieur de Saint-Jean de Valeriscle* (dans *Occitania*, I, 257. — A suivre).

Limousin.

Louis Guibert. — *Livres de raison, livres de famille et journaux individuels limousins et marchois* (Paris, Picard,

1888, 484 p. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*). Cf. *Romania*, XVIII, 201.

Lorraine.

Sur le livre de M. Horning, dont nous avons rendu compte (*Revue des Patois*, II, 147), voy. un article de M. Elliot dans *Modern Language Notes*, nov. 1888, col. 457.

Lot-et-Garonne.

A. Claris. — *Œuvres complètes du poète Arnaud Daubasse* (Villeneuve-sur-Lot, Chabrié, 1888, v. - 259 pages in-8). Cf. *Annales du Midi*, I, 76, et *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1888, p. 49.

Luxembourg

Jules Guillain. — *Mœurs luxembourgeoises* (Mons, Hector Manceaux, 1887, 40 p. in-8). Cette petite brochure, sans prétentions, contient quelques remarques sur le langage populaire (p. 30) et deux textes patois (p. 32 et 33).

Marche

Voy. *Limousin.*

Meuse

Sur le *Glossaire* de M. Labourasse (signalé dans *Revue des Patois*, I, 308), voyez un long article de M. Georges Cousin dans *Annales de l'Est*, 3e année, n° 1, page 110.

Normandie

J. Young. — *Spraklig Undersœkning af La Vie Saint Gregore* (Upsala, 1888, 62 p. in-8). « Il n'y a pas de différence importante entre la langue de l'auteur et celle du copiste, et tous deux étaient normands. La langue, dans son ensemble, n'a subi que peu l'influence du français central, ce qui est un fait digne de remarque au XIVe siècle. »

Poitou

R. M. Lacuve. — *Le renard et le marle, conte poitevin* (dans *Revue des Trad. populaires*, IV, 33).

Puy-de-Dôme

J. B. Rousseau. — *Almanach dôs païsans auvergnats de lo plano et de lo mountagno* (Clermont-Ferrand. Rousseau, 1889, 32 p.). Ce petit almanach contient plusieurs pièces patoises.

Pyrénées (Basses)

Lou Felibrige (II, 171) annonce que l'abbé Bidache, le collaborateur de Lespy, publie dans le *Bulletin catholique* de Bayonne une traduction béarnaise des Evangiles.

Rhône

Signalons dans la *Revue du Siècle*, de Lyon (3e année, mars 1889, page 145) un intéressant article de notre collaborateur Clair Tisseur (Puitspelu) sur le *vieux canut*. On y trouvera, outre beaucoup d'esprit, un bon nombre de termes de métier expliqués et commentés très savamment et très clairement.

Tarn

L. Bertrand. — *Poésies en langage de Castres* (dans *Flous del Mietjoun*. Voy. ci-dessus p. 74, *Généralités*).

Var

Lou franc Prouvençau, almanach provençal (14e année) publié à Draguignan chez Latil.

Vaucluse

A. Roque-Ferrier. — *Une traduction avignonaise du « Donec gratus eram » d'Horace* (dans *Occitania* I, 301).

Vaud (canton de)

A. Stürzinger. — *The patois of the canton de Vaud* (dans *Modern Language Notes*, novembre 1888, col. 441).

Wallons (pays)

Sur les *Sermons wallons* publiés par M. Pasquet (signalés dans *Revue des Patois*, II, 314) voy. un article important de M. Wilmotte dans *Romania*, XVIII, 191.

CHRONIQUE

La *Revue félibréenne*, qui en est à sa cinquième année d'existence, et qui est dirigée par M. Paul Mariéton, est l'organe attitré du mouvement félibréen. Dans le dernier fascicule paru (nos 1 et 2 du tome V), M. Mariéton a « groupé les hommages reconnaissants de quelques poètes amis, à la Roumanie et à sa Souveraine ». Signalons, parmi ces hommages, des poésies de Mistral et de Sully-Prudhomme, un article critique de M. James Condamin, et des souvenirs de voyage de Pierre Loti. Les collaborateurs de la *Revue Félibréenne* dont la langue diffère de celle de Mistral devraient bien localiser leur dialecte avec plus de précision. Les mots « gascon » ou « languedocien » sont des indications trop vagues, et ne permettent pas d'utiliser comme *textes de langue* les poésies publiées. L'*Occitania* a pris l'excellente habitude d'indiquer exactement l'origine dialectale des poésies patoises qu'elle insère.

— Nous souhaitons la bienvenue au *Viro-Souléu*, petit journal mensuel publié sous l'inspiration des félibres de Paris. Nous trouvons dans le premier numéro le programme des *Jeux floraux du félibrige de Paris*. Le prix du ministre de l'Instruction publique sera décerné à la meilleure étude en prose française sur ce sujet : « Influence de la langue d'oc sur la littérature française, spécialement dans l'œuvre des écrivains contemporains. »

Le gérant : E. BOUILLON.

Lyon. — Imprimerie Storck, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

LES GROUPES DE CONSONNES ET LA VOYELLE D'APPUI DANS LES MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE LATINE (1)

GROUPES PRÉCÉDANT L'ACCENT (2)

PREMIÈRE LOI

Les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui après l'accent ne l'appellent pas avant l'accent quand ils peuvent s'appuyer sur la voyelle tonique, c'est-à-dire quand ils ne sont pas séparés de la voyelle tonique par une autre consonne. D'ailleurs, même après l'accent, il n'y a pas de voyelle d'appui (bien qu'on l'écrive) quand le mot suivant commence par une voyelle, car alors le groupe s'appuie sur cette voyelle. Comparez *notr'ami* et *notre père*.

Ainsi il y a une voyelle d'appui après le groupe *n t r* dans *entre* (de *inter* ou de *intro*) ; il n'y en a pas après le même groupe dans *entrer* (de *intrare*). Mais il y en a une, même avant l'accent, dans *entrefaites* (de *interfactas*), parce que dans ce mot le groupe *n t r* est séparé de la voyelle tonique par une autre consonne (*f*). Il faut remarquer toutefois que les groupes qui, après l'accent, appellent à la fois une voyelle et une consonne d'appui, ont aussi la consonne d'appui quand, avant l'accent,

(1) Voyez le commencement de cet article dans notre dernier numéro, *Revue de philologie française*, III, 3.

(2) Il ne faut pas oublier qu'avant l'accent, déplacé ou non, les mots entrés dans la langue par voie savante ont conservé toutes les voyelles et toutes les consonnes du latin.

ils s'appuient sur la voyelle tonique. Ainsi, dans *molere*, le groupe posttonique *l r* appelle un *e* et un *d* de soutien : *moldre*, puis *moudre*. Le même groupe dans **molerabet* (pour *molere habet*) s'appuiera sur la voyelle tonique, mais gardera le *d* euphonique : *moldra*, puis *moudra*.

Exemples de groupes de consonnes appelant une voyelle d'appui après l'accent, et, avant l'accent, s'appuyant sur la tonique :

COMPAREZ

Tous les infinitifs en *re* (1)	et les futurs en *rai* (2).
Charle, *Carolum*	et parler, **paraulare.*
remembre, *rememoro*	et remembrer, *remèmorare.*
nombre, *numerum*,	et nombrer, *numerare.*
ensemble, *insimul*	et sembler, *similare.*
tremble, *tremulo*	et trembler, *tremulare.*
comble, *cumulum*	et combler, *cumulare.*
pèdre, père, *patrem*	et padrastre, parâtre, *patrastrum.*
lèdre, lerre, *latro*	et laron, larron, *latronem.*
Pièdre, Pierre, *Petrum*	et pedron, perron, **petronem.*
erre, *iter*	et errer (marcher), *iterare.*
lièvre, *leporem*	et levrier, *leporarium.*
poivre, *piperem*	et pevrée, **piperatam.*
cuevre, *coperio*	et couvrir (3), *coperire.*
livre, *libero*	et livrer, *liberare.*
siffle, *sifilo*	et siffler, *sifilare.*
peuple, *populum*	et { chapler, *capulare.* / coupler, *copulare.*
fraile, *fragilem*	et veiller, *vigilare*
pastre, *pastor*	et pestrir, *pisturire.*
destre, **destrum*	et destrier, **destrarium.*
poudre, *pulverem*	et cosdrin, cosin, cousin, de *consobrinum.*

(1) Dans ces infinitifs, comme nous l'avons vu, l'*e* final s'explique par la consonne finale du radical, jointe à l'*r* de la terminaison, latin *ere*.

(2) Ajoutez les futurs de ceux des verbes en *oir* et en *ir* dont le radical se terminait par une consonne qui, en se joignant à l'*r*, appelle, une voyelle d'appui après l'accent : *vedrai*, *verrai* (de *viderabeo*) *odrai*, *orrai* (de *audirabeo*).

(3) Et de même *ouvrir*, *recouvrer*.

sangle, *cingulum*	et sanglier, *singularem.*
	sanglant, **sanguilentum.*
mâle, *masculum*	et mesler, *misculare.*
souffle, *sufflo*	et soufler, *sufflare* (1).
uefre, *offero*	et offrir, **offerire.*
suefre, **soffero*	et souffrir, **sofferire.*
amble, *ambulo*	et ambler, *ambulare.*
emble, *involo*	et embler, *involare.*
orme, *ulmum*	et almosne, aumône, *elemosyna.*
aune, *alnum*	et saunier, *salinarium.*
enclume, *incudinem.*	et Aunay, *Audenac.*
charme, *carmen*	et charmer, *carminare.*
siège, **sedicum*	et (as)segier, assiéger, **sedicare.*
juge, **judicum*	et juger, *judicare.*
puce, *pulicem*	et { pucelle, *pullicella.* / poucin, poussin, *pullicenum* / ficelle, *filicella.*
comte, *comitem*	et comté, *comitatum.*
coude, *cubitum*	et { soudain, *subitanum.* / douter, *dubitare.* / soutil, *subtilem.*
jaspe, *jaspidem.*	et hisdeux, *hispidosum.*
	étourdir, **extorpidire*
hoste, *hospitem*	et hostel, *hospitalem.*
conte, *computum*	et conter, *computare.*
tenve, *tenuem*	et anvel, **annualem.*
	janvier, *janvarium.*
ivre, *ebrium*	et ivraie, **ebriacam.*
songe, *somnium*	et songer, *somniare.*
	donjon, *dominionem.*
proche, *propium*	et approcher, **ad-propiare.*
	reprocher, **repropiare.*
	sachant, *sapientem.*
déluge, *diluvium*	et Dijon, *Divionem.*
	abréger, *ad-breviare.*
	léger, *leviarium.*
change, *cambium*	et changer, **cambiare.*
singe, *simium*	et congé, *commeatum.*

Il faut remarquer que les groupes formés de plus de deux consonnes peuvent être considérés de plusieurs

(1) Et de même *enfler*, *gonfler*.

manières. Ainsi le groupe *mpt* de *computare* peut être considéré soit dans son ensemble comme nous venons de le faire, soit comme un groupe de deux consonnes (m + p) séparé de la tonique par une autre consonne (t). A ce point de vue, *computare* rentrerait dans la 2me loi. Le résultat est d'ailleurs le même.

EXCEPTIONS A LA PREMIÈRE LOI

Certains groupes de consonnes offrent à la prononciation une difficulté particulière, et appelleraient après l'accent deux voyelles d'appui, l'une au milieu du groupe, l'autre à la fin, si le français admettait plus d'une voyelle atone posttonique. Ainsi, essayez de prononcer le groupe *nm*, vous faites entendre malgré vous deux *e* féminins, l'un entre *n* et *m*, l'autre après *m* (1). Ces deux *e* sont même marqués dans l'ancienne orthographe *aneme* (accent tonique sur *a*), mot dérivé d'*anima*. Puis l'*n* de ce mot est tombée de la prononciation en nasalisant la voyelle précédente, ou elle s'est changée en *r* : de là les formes *anme*, puis *âme*, et *arme*. Même difficulté pour le groupe *vn* ; de là l'orthographe *havene* (accent tonique sur *a*, prononcez *hav'ne*) pour le mot d'origine germanique qui est devenu ultérieurement *havre*. Lorsqu'un de ces groupes de consonnes précède immédiatement la tonique, la seconde voyelle d'appui n'est pas nécessaire, mais la première, celle qui doit être au milieu du groupe, se produit, et elle persiste parce qu'elle n'a pas les mêmes raisons de tomber qu'après la tonique où elle viole la loi d'unité de voyelle posttonique.

Les groupes qui, avant l'accent, peuvent ainsi appeler une voyelle d'appui intercalée au milieu du groupe, sont d'abord ceux dont nous venons de parler : 1° ceux

(1) La difficulté de prononciation de *nm* est encore attestée par le changement de *n* en *l*, dans *animalia* donnant le vieux mot *almaille*, *aumaille*.

qui sont formés par deux nasales non identiques, particulièrement $n + m$; 2° quelques-uns de ceux qui sont formés par une labiale et une liquide (p, b ou $v, + r$)(1) ou par une labiale et une nasale.

COMPAREZ

Jérome, *Hieronymum*	et enemi, *inimicum* (2).
	tenement, **tenementum.*
homme, *hominem*	et comenier, *communicare* (3)
noevme, **novimum*	et pavement, *pavimentum.*
	mouvement, *movimentum.*
lièvre, *leporem*	et souverain, *superanum.*

On trouve aussi la forme *souvrain*, sans voyelle d'appui. On a de même *ouverer* et *ouvrer* (de *operare*), *averai* et *avrai* (de **haberabeo*), *deverai* et *devrai* (de *deberabeo*) (4). Mais pour ces mots, à l'inverse de ce qui s'est passé pour *souverain*, c'est la forme sans *e* qui l'a emporté. Voyez encore (*en*) *sevelir* de *sepelire* (5). Com-

(1) *P* ou *b* suivi de l'autre liquide (*l*) n'appelle généralement pas la voyelle intercalée : *chapler*, *coupler*, *ambler* (Cf. cependant *ensevelir*, dont nous parlons plus bas). Les groupes *fr* et *fl* n'ont jamais la voyelle intercalée : *siffler*, *souffler*, *offrir*.

(2) On voit qu'il n'est pas nécessaire de recourir à une forme hypothétique *inamicum*.

(3) *Comenier* est ensuite devenu *communier* sous l'influence du latin liturgique. Nous expliquerons plus loin l'*i* qui précède la tonique et qui est aussi une voyelle d'appui. Dans *somniare*, il n'y a pas eu de voyelle intercalée entre *m* et *n*; l'*yod* issu de l'*i* en hiatus, qui devait produire le *g* de *songèr*, a amené une contraction rapide de *mn* en *n*. D'ailleurs, *mn* se réduit souvent à *m* sans voyelle intercalé : *entamer* de *intaminare*, *dommage* de *damnaticum*, *semer* de *seminare*.

(4) La difficulté de prononciation du groupe *vr* est attestée par le changement de *avrai* en *aurai*, de *savrai* en *saurai*, de *boivre* en *boire*, d'*escrivre* en *escrire*, par la prononciation populaire *ouverier* pour *ouvrier*, par la métathèse de l'*r* dans *bevrage*, *beverage* devenu *breuvage*. — Si on ne trouve pas *peverée* à côté de *pevrée*, *leverier* à côté de *levrier*, etc., cela tient probablement à l'influence des simples *poivre*, *lièvre*, etc.

(5) Devant cette voyelle, le *p* de *sepelire* a subi le changement en *v* qui lui est habituel lorsqu'il est intervocal, tandis qu'après l'accent, comme la voyelle se place après le groupe *pl*, le *p* a persisté ou s'est seulement changé en *b* dans les mots tels que *peuple*, *double*.

parez aussi *membrum* donnant *membre* et *imperator* donnant *emperére*. *Temperare* a donné *temperer* (devenu *tempérer* en prononciation savante) à côté de *trémper* (1).

On trouve aussi la voyelle d'appui intercalée quand la liquide *r* est précédée de toute autre consonne qu'une labiale, pourvu que cette consonne soit précédée elle-même d'une autre. Ainsi on a *prenderai* à côté de *prendrai*, et beaucoup d'autres futurs en *derai, terai;* les futurs de *sentir*, *mentir*, *partir, dormir*, sont *sentirai* (2), et non *sentrai*, *mentirai*, *partirai*, *dormirai*. *Peregrinum* a donné *pélerin* (3), d'abord *pelegrin*. Ajoutez *turturella* qui donne *tourterelle*; on trouve aussi *tourtrelle*.

Le groupe *d* + *c* appelle la voyelle intercalée dans *praedicare* = *predechier*, *preechier*, *prêcher*, et dans *impedicare* = *empedechier, empeechier*, *empêcher*. Ces formes sont en contradiction avec *racine* (de *radicina*), *juger* (de *judicare*), *nicher* (de *nidicare*), *arracher* (de *abradicare*). Il y a eu trois transformations parallèles : *abradicare*, *vindicare* et *prædicare* ont donné d'abord uniformément *aradchier* (4), *vendchier* et *predchier*. Puis la difficulté de prononciation de *d* + *ch* a été résolue de trois façons différentes, par le changement du *d* en *t* dans *aratchier*, *arracher*, par le changement du *ch* en *j* dans *vendgier*, *vengier*, et par l'intercalation d'un *e* euphonique dans *predechier*. Remarquez en effet que le *c* de *prædicare* a été traité comme un *c* précédé

(1) La métathèse de l'*r* dans *tremper* pour *temprer* est une preuve de la difficulté de prononciation qu'offrait le groupe *mpr*.

(2) La voyelle intercalée est ici un *i* sous l'influence de l'infinitif.

(3) La voyelle intercalée rend inutile le changement de l'*m* en *b* et la substitution du *d* au *g* que l'on trouve dans *marbre* (de *marmor*) et *sourdre* de *surgere*. « Marmorinum » aurait donné *marmerin*. *Marberin* ou *marbrin* a été formé sur *marbre*.

(4) Il n'est pas nécessaire de recourir, comme le fait M. Schwan, à *abrapticare* pour expliquer *arracher* ni à *cloppicare* (au lieu de *claudicare*) pour expliquer *clocher*.

immédiatement d'une consonne. Si la voyelle d'appui s'était produite dès l'origine, *prœdicare* aurait donné *predeier*, *predoyer*

Dans *empedement*, de *impedimentum*, il y a voyelle intercalée entre *mp* et *d*, sans préjudice de la voyelle d'appui qui sépare le groupe *mpd* de la consonne qui précède immédiatement la tonique. Dans ce mot, comme dans *comenier*, il y a donc deux voyelles d'appui(1).

Nous verrons plus loin que l'*e* d'appui s'intercale aussi quelquefois au milieu des groupes qui, après l'accent, n'appellent aucune voyelle d'appui.

DEUXIÈME LOI

Les groupes de consonnes qui n'appellent pas de voyelle d'appui après l'accent, n'en appellent pas non plus avant l'accent, même lorsqu'ils sont séparés de la voyelle tonique par une autre consonne.

COMPAREZ

corn, cor, *cornu*	et dortoir, *dormitorium*.
ferm, *firmum*	et ferté, *firmitatem* (2).
seing, *signum*	et deintié, *dignitatem*.
arc, *arcum*	et arbaleste, *arcubalista*.
part, *partem*	et parcelle, *particella*.
cour, *cortem*	et écorcher, *excorticare* (3).
vert, *viridem*	et verger, *viridiarium*.
fort, *fortem*	et forment, *fortimente*.
tort, *tortum*	et torcher, *torticare*.
part, *partem*	et mardi, *marti(s)diem*.

(1) Toutefois, on peut admettre que la voyelle de la seconde syllabe de *empedement* s'est conservée comme appartenant à la première syllabe du mot, abstraction faite du préfixe.

(2) *Fermeté* a été refait sur *ferme*, avec le suffixe *té*.

(3) Ce mot pourrait être rattaché à la première loi, car le groupe *rtc* se trouve après l'accent et appelle une voyelle d'appui dans *porche*, de *porticum*.

fait, *factum*	et caichier, cacher, **coacticare*.
lit, *lectum*	et allécher, *allecticare*.
	fléchier (1), *flecticare*.
fruit, *fructum*	et frugier, frouger, *fructificare* (2).
pont, *pontem*	et ponceau, *ponticellum*.
mont, *montem*	et monceau, *monticellum*.
grant, *grandem*	et granment, *grandimente*.
chant, *cantum*	et manger, *manducare*.
	Anjou, *Andegavum*.
souvent, *subinde*	et pencher, *pendicare*.
	venger, *vindicare*.
prêt, *præstum*	et esmer, *æstimare*.
	mascher, *masticare*.
	tesmoin, témoin, *testimonium*.
sèt (sept), *septem*	et semaine, *septimana*.
cerf, *cervum*	et berger, *vervecarium*.
cresp, *crispum*	et soschier, *suspicare*.
palais, *palatium*	et raisnier (3) de *rationare*.
lais (je), *laxo*	et taisnière, *taxonaria*.

Ajoutez *ma(n)sionata* = *maisniée*, *ma(n)sionile* donnant *maisnil*, *blasphemare* donnant *blasmer*.

EXCEPTIONS A LA DEUXIÈME LOI

1° *Signum* ayant donné *seing*, *multum* : *mout*, et *certum* : *cert* (4), on devrait avoir *seinfie*, *mouplie* et *cerfie* pour *significat*, *multiplicat* et *certificat*. Mais on trouve *senefie*, *mouteplie* (5) et *certefie*, avec des voyelles d'appui. Ces mots appartiennent à la même période de formation que *règne*, de *regnum*, au lieu de *reing*. Ils

(1) Devenu *fléchir* par changement de conjugaison.

(2) Ou de *fructicare*. Le mot a été refait en *frutefier* puis en *fructifier*.

(3) Ce verbe a été ultérieurement refait en *raisonner*.

(4) L'adverbe *certes* dérive de *certas*.

(5) *Mouteplie* peut s'expliquer aussi en considérant *pl* comme formant entrave et conservant dès lors la voyelle précédente. Le groupe *pl* est du nombre de ceux qui tantôt forment entrave et tantôt non.

ont été refaits plus tard en *signifie*, *multiplie*, *certifie*. Ajoutez *partement* de *partimentum*, *vestement* de *vestimentum*. *Testimonium* ayant donné *tesmoin*, *vestimentum* aurait dû donner *vesment*. Mais *vêtement* a pu être formé sur *vêtir* avec le suffixe *ement* = latin *amentum*.

2° Il y a voyelle d'appui toutes les fois qu'un groupe terminé par une dentale est séparé de la tonique par une autre dentale. Dès lors la dentale qui précède la tonique, se trouvant intervocale, a été représentée d'abord par un *d* (que le latin eût *d* ou *t*), et ce *d* est tombé en même temps que toutes les dentales intervocales, à la fin du XIe siècle, si bien qu'à ce moment la voyelle d'appui s'est trouvée en hiatus avec la voyelle tonique.

Ainsi *sanctum* ayant donné *saint*, il semble à priori que *sanctitatem* devrait être représenté par *sainté;* mais la dentale finale du groupe étant séparée de la tonique par une autre dentale, on a eu d'abord *saintedé*, puis *sainteé*, qui a été transformé plus tard en *sainteté* par imitation des mots tels que *bonté* (latin *bonitatem*), où le suffixe *tatem* était régulièrement représenté par *té*.

De même :

quejitatem (pour *quietitatem*) a produit		*quitedé, quiteé*.
nitiditatem a produit		*netedé, neteé* (1).
castitatem	«	*chastedé, chasteé* (2).
vestitura	«	*vestedure, vesteüre, vêture*.
custodire	«	*costedir, costeïr*.

Le suffixe *eé* ainsi constitué a servi à former d'autres mots tels que *conteé* (3), *ducheé*, créés sur *conte* (*comte*) et *duc* (4), et qui ont existé conjointement avec *comté* et

(1, 2) Refaits en *netteté*, *chasteté*, par imitation de *bonté*, *santé*.

(3) Si *comititatem* avait existé dans le latin populaire, il aurait aussi donné *contedé* puis *conteé* Le mot rentrerait dans la 3e loi.

(4) Ou plutôt *ducheé* a été formé sur *duché* par la substitution du suffixe *eé* au suffixe *é*. Car sur *duc* on n'aurait pu créer que *duqueé* ou *duceé*, le *c* ne prenant pas de son chuintant devant un *e*. On trouve aussi, d'ailleurs, la forme *duceé*. Le suffixe *eé* a été même substitué au suffixe *ié* dans *piteé*, dérivé de *pitié*.

duché dérivés de *comitatum* et *ducatum*. Il y avait donc, pour exprimer la même idée, un mot féminin, *comteé*, et un mot masculin, *comté*. Le second seul a persisté, mais il a conservé longtemps les deux genres, par confusion avec *comteé*, et c'est ce qui explique le nom de pays *Franche-Comté*. Même observation pour *ducheé* et *duché*.

Le suffixe *eé* se trouve encore dans *veveé*, qu'on rattache à **vidvitatem*, soit que le groupe *dv* ait été traité comme les groupes terminés par une dentale, soit que *veveé* ait été formé sur l'adjectif féminin *veve* (aujourd'hui *veuve*) par l'adjonction du suffixe *eé*.

3° On trouve avant l'accent une voyelle d'appui au milieu de deux groupes de consonnes qui, après la tonique, se suffisent à eux-mêmes, les groupes $n + d$ et $l + d$. Ce cas peut être rattaché aux exceptions à la première loi. On peut dire en effet qu'en principe $n + d$ et $l + d$ appellent une voyelle d'appui ; elle ne s'est pas produite après l'accent parce que le *d* final a pu se durcir en *t*, tandis qu'il est resté *d* devant la tonique. Il est vrai que *vendentem* a donné *vendant* sans *e* intercalé ; mais on peut admettre que, dans les mots où le *d* n'était pas séparé de l' *n* en latin, l'*n* est tombée de très bonne heure en nasalisant la voyelle précédente (1), ce qui rendait inutile l'introduction de la voyelle d'appui. Quoi qu'il en soit, *benedicere* a donné *benedir*, *beneïr*, puis *bénir* par contraction, *maledicere* a donné *maledir*, *maleïr* ; *benedictionem* : *benediçon beneïçon*, *bénisson* (2) ; *maledicionem* : *malediçon*, *maleïçon*. Ce sont d'ailleurs les seuls exemples ; ces mots peuvent ne pas appartenir au fond primitif de la langue, ou bien leur forme a pu être influencée au début par le latin liturgique où les mots *benedicere*, *maledicere* etc. reviennent constamment.

(1) Cependant *lune diem*, où l'*n* et le *d* étaient séparés, a donné aussi un mot sans voyelle d'appui, *lundi*.

(2) Conservé dans le nom de lieu *La Bénisson Dieu* (c'est à dire *la bénédiction de Dieu*), qu'on écrit par fausse étymologie *La Bénissons-Dieu*.

Le même fait se produit pour le groupe *d* + *v* dans *Lodovicus* donnant *Lodevis*, *Loeïs*, *Loueïs*, *Louïs*. On peut l'expliquer aussi par le maintien du *v* devant une voyelle (tandisque le *v* de *vidvum* s'est durci en *f* dans *veuf*) et par la séparation des deux consonnes dans la forme latine.

TROISIÈME LOI

Les groupes de consonnes qui appellent la voyelle d'appui après l'accent l'appellent aussi avant l'accent quand ils sont séparés de la voyelle tonique par une autre consonne, excepté si cette consonne est un *yod* (1).

COMPAREZ :

clorre, *claudere*	et carrefour, *quadrifurcum*.
	norreture (2), *nutritura*.
Pierre, *Petrum*	et perresil, *petroselinum*.
conte, *computum*	et empedement (3), *impedimentum*.
Monmercre, *Montem-Mercurii*	et mercredi, *Mercurii-diem*.
cendre, *cinerem*	et vendredi, *Veneri(s)-diem*.
coude, *cubitum*	et samdedi, samedi, *Sabbati-diem*.

Mais *perresil* s'est réduit ultérieurement à *persil*.

« *Cupiditare* », que l'on allègue pour expliquer *coveitier* (devenu *convoiter*), aurait donné, semble-t-il, *codeder*, *codeer* (puisque *sapidum* donne *sade*, *cubitum* : *coude*, et *nitiditatem* : *netedé*, *neteé*). « Coveitier » peut s'expliquer par une forme *cupectare*, qui serait à *cupidus* et à *cupere* ce que *humectare* est à *humidus* et à *humere*, ou encore

(1) Comparez *somnum* donnant *somme* et *somniare* — *songer*.

(2) Devenu *nourriture* sous l'influence de *nourrir*. Il faut remarquer que dans ce mot le *t* est traité comme s'il était immédiatement précédé d'une consonne. Comparez ce que nous dirons plus bas de *larrecin*, p. 93, et au contraire ce que nous avons dit plus haut, p. 89, des mots tels que *vesteüre* — *vestitura*.

(3) L'*e* de la deuxième syllabe de ce mot est expliqué plus haut, p. 87.

par **cupicitare* formé sur le radical de *cupere* par analogie avec *explicitare*. Le latin populaire avait fait le participe *cadectum* (d'où *chadeit* dans Roland), de *cadere*. Pourquoi n'aurait-il pas fait *cupectum* de *cupere*, et *cupectare* sur *cupectum* ? Dès lors *convoiter* rentrerait dans la catégorie des mots où la voyelle antétonique est conservée par une entrave. On pourrait encore justifier l'ancienne étymologie en disant que dans **cupiditare* la voyelle d'appui s'est placée entre la consonne labiale et les deux dentales, par un phénomène analogue à ceux que nous avons signalés dans les exceptions à la 2e loi. De là une forme *coveter*, qui serait devenue *coveitier* sous l'influence des formes telles que *coveite*, de **cupiditat*, où on a un *i* bref tonique.

Pollicem ayant donné *polce*, *pouce*, *sollicitare* aurait dû produire *solceder*, *souceer*. Mais l'*e* d'appui de ces formes a été remplacé par un *i* sous l'influence des formes du même verbe où l'*i* est tonique : *soucie*, de *sollicitat*. Expliquez de même *oblider*, *oublier*, au lieu de *obleder*, *obleer*, pour **oblitare*.

Quand la consonne qui sépare le groupe de la tonique est un *c* qui doit produire un *yod* (devant *a*) ou *yod* + *s* (devant *e*, *i*), cet yod s'ajoute à la voyelle d'appui et produit la diphtongue *ei*, qui s'est ensuite changée en *oi*.

COMPAREZ

dame, *dominum* (1)	et dameiselle, damoiselle, *dominicella*.
autre, *alterum*	et otreier, **auctoricare*.
arbre, *arborem*	et arbroiseau (2), *arboricellum*.
homme, *hominem*	et comeneier, comenier (3), *communicare*.

(1) Voyez notre article précédent (*Revue de philologie française* III, page 11, note 1).

(2) La forme *arbrisseau* paraît dériver de *arboriscellum*, par *i* long et avec deux consonnes après l'*i*, ce qui expliquerait le maintien de l'*i* et l's dure.

(3) Ce mot offre en outre un *e* entre *m* et *n*, que nous avons expliqué plus haut, p. 85.

Le suffixe *eier*, *oier*, de *otreier*, *octroyer* (1), s'est appliqué par analogie à beaucoup d'autres verbes, dans lesquels le suffixe latin *icare* n'était pas précédé d'un groupe de consonnes appelant une voyelle d'appui. C'est ainsi que *carricare*, qui a donné régulièrement *charger* sans voyelle d'appui, a aussi produit *chareier*, *charroyer* par analogie avec *auctoricare* = *otreier*.

D'autre part il y a eu hésitation entre la transformation de *eier* en *oier* et sa transformation en *ier*. De là le double suffixe *ier* et *oyer* (*charrier* et *charroyer*).

Latrocinium a donné *larrecin* et *larcin*. On s'attendrait à *larroisin*. On peut supposer que *tr* avant l'accent s'était réduit de très bonne heure à *rr*; de là *larrcin*, et par euphonie *larcin* ou *larrecin*. En d'autres termes, la voyelle d'appui n'aurait pas pris la place de l'*o* latin au moment où celui-ci tombait; mais il y aurait eu un temps (antérieur à l'introduction de la voyelle d'appui), où l'*r* n'était séparé du *c* par aucune voyelle. Il faut admettre pour cela la réduction très ancienne de *tr* antétonique à *rr*, car on n'aurait jamais pu prononcer *ladrcin*.

Matricularium a donné *marreglier*, et, par métathèse du *g*, *marguelier*, *marguillier*. Ce mot rentre d'ailleurs dans un cas dont nous ne parlerons pas davantage, celui dans lequel la voyelle atone protonique du latin se conserve parce qu'elle est suivie d'un groupe de consonnes formant entrave (et nous rangeons dans cette catégorie les groupes résultant de la plupart des consonnes suivies d'un *e* ou *i* en hiatus). L'étude de ces cas appartient à un autre chapitre de phonétique, le chapitre des voyelles atones entravées.

L. Clédat.

(1) *Fabricare* n'a pas donné *favroyer* ; la difficulté de prononciation de *br* devant *c* a été résolue dans ce mot par la vocalisation du *b* : *fabricare*, *faurcare*, d'où *forger*.

GLOSSAIRE DU PATOIS DE L'ILE-D'ELLE

VENDÉE (1)

H

Hanaq. S. m. Vase, panier.
Hanuchai. V. n. Lire péniblement.
Haqueni. Adj. Accablé par l'âge.
Haqueries. S. f. pl. Objets sans valeur. — « L'apelont ôsi dôz *haqueries* dôs fames qui avont èn môvès renèn. »
Hâre. Adj. Très sec.
Harenᵛé. Adj. Morose. — « L'ét pas de si bon quènte; l'ét *harenᵛé* tout plᵛèn. »
Harialᵛes. S. m. pl. Gens pervertis.
Harnicages. S. m. pl. Toutes sortes d'objets communs. — « Tous *tches harnicages* atiront les vremenais. »
Harôdai. V. a. Repousser avec mépris. — « De vrès artoupons! le léz avont bé *harodès.* »
Harou. S. m. Mauvais garnement, suspect d'accointance avec le démon.
Hartchinage. S. m. Occupation éreintante.
Hartchinai. V. n. Transporter çà et là des charges extrêmes.
Haya. Adj. Haïssable.
Hérage. Adj. Qui est d'une certaine origine (en mauvaise part).
Hère. S. f. Misère.
Hontablᵛe. Adj. Honteux.
Hôpetai. V. n. Houper. — « Le *hôpetont* quëme dôs peros. »
Huchai. V. a. Appeler à haute voix.
Huchèt. S. m. Coqueluche.
Huti. V. n. Avoir la nausée.

I

I. Pron. première personne du sing. et du plur. — *Je.*
Ilai. Adv. Là.

(1) Voy. *Revue des Patois*, II, p. 89 et 315.

Imolé. S. m. Imprimé. — « Jamès de si bèle écriture, n'on dirèt qu'ol èt de l'*imolé*. »

Itchi. Adv. Ici.

J

Jabrolʸai. V. n. Faire des cris confus.

Jacassai. V. n. Parler beaucoup sans réflexion.

Jacasse. S. f. Bavarde.

Jadau. S. m. Vase en paille ou en bois, servant à mettre la pâte.

Jagouèt. S. m. Partie concave au-dessous de l'occiput, « petite raguëne qui se trouve dons le dare de la taite. »

Jaguenalʸ. S. m. Mauvaise herbe.

« Ni de *jaguenalʸ* ni d'arjau,
Ni de mache, môvèze grëne. »

(J. G. *Genvraï* 1874).

Jalʸdrai. V. n. S'amuser à des riens.

Jarat. S. m. Paille de fève, de haricot.

Jate. S. f. Tasse; « ol ét ine petite moque pre faire bwère lès drôles. »

Jau. S. m. Coq; clé de barrique.

Jèlʸai. V. n. Baver. — « N'on *jèlʸe* quond la crache chèt dôs balots sons qu'on pèche on opozai. »

Jenopai. V. n. Tromper, voler.

Jiten. S. m. Rejeton.

Jobrai. V. a. Salir grossièrement. — « Pondont qu'i faizès tetai notre budau, le m'a *jobré* de bouze. »

Jôlai. V. a. S'accoupler, se dit du coq.

Jon-dô-bwas. S. m. Chat-huant.

Joquetai. V. n. Conduire le cheval qui porte la vendange au pressoir.

Joquetou. S. m. Celui qui conduit le cheval portant la vendange.

Jote. S. f. Joue. — « Sés *jotes* étiont ôsi bèles quëme *tchèles* d'ine tourte. »

Jotereas. S. m. pl. Inflammation des glandes maxillaires.

Jouc. S. m. Perchoir.

Jouquoi (*Se*). V. pron. Se percher.

Junai. V. a. Joindre.

Justèn. S. m. Casaquin.

Jute-carde. S. f. La bette, plante.

Jute-rabe. S. f La bette-rave.

Jutai. V. n. Rendre du jus.
Jus. Adv. Etroitement, sans vide.

L

Lai. Adv. Là.
Laiche. S. m. Plante marécageuse à feuille coupante.
L^{y}au (gl^{y}au). S. m. Glaïeul.
Lalirèn. S. m. Lérot, animal de la forme d'une souris et plus gros. — « Tchô drôle et *dj*ère avolué, l'ét pas pu grou qu'èn lalirèn. »
Lapace. S. f. Insecte qui s'introduit sous la peau des bêtes à corne et des gens à l'occasion.
L'arè-on-su. Loc. En désordre. — « Al étèt dons ine si gronde fontèzie qu'al a mis tout son ménage *larèonsu.* »
Latè (on). Loc. Mode d'une fièvre sans accès, *on latè.*
Lavoure. Adv. Là où.
L^{y}as. S. m. Glace.
Lè, li. Pronom personnel, 3e person. du sing.; — elle, lui.
Lè. S. m. Récit.
Lèchai. V. a. Laisser.
Len^{y}ai. V. n. Glaner,
Lènçu S. m. Drap de lit. — « Al ét ine grousse mèzin vourqu'ol y a de béas *lènçus* de set aunes. »
Lën^{y}e. S. f. Glane.
Lène-de-l^{y}as. S. f. Alun.
Len^{y}eraisse. S. f. Glaneuse.
Len^{y}uze. S. f. Glaneuse.
L^{y}ère, dans cette locution : dents de *l^{y}ère.*
Lissi. S. m. Eau de lessive.
Lètaie. S. f. Portée, famille.
Levat. S. m. Part personnelle d'ouvrage. — « Le vut aitre mètivai, mé l'èra bé de la pène à faire son levat. »
Lezi. S. m. Loisir.
Liborèa. S. m. Morceau informe et gros.
L^{y}ube. S. f. Instrument fourchu, qu'on met dans la cheminée, où l'on met la chandelle de résine.
L^{y}ugrai. V. n. Laisser des traces gluantes, comme le limaçon.
L^{y}ugrou. Adj. Gluant.
L^{y}ugrure. S. f. Traînée gluante.
L^{y}umen. S. m. Limon, crême verte sur l'eau.
Limousine. S. f. Manteau en poil de chèvre que portent les rouliers.

Lirète. S. f. Ruban d'étoffe, charpie.
Lirou. Adj. Timide à opérer un retour, une réconciliation.
Lizète. S. f. Betterave.
Litraie. S. f. Trace, bande d'étoffe. — « En lumat, o bé dèn ine loche, a léché ine *litraie* su la vitre vour qu'ol a passé. »
Livrenu. Adj. Espèce de poires.
Loche. S. f. Limace.
Loché. Adj. Fin gras.
Lode. Adj. Mollasse, insensible.
Lôlen. Adj. Ici, tout près.

« Francèt, fôt faire ine prière,
Onrère!
Vwès-tu, quond te passes *lôlens*,
Alens! »

(J. G. *Lès Begnous*).

Lonfèt. S. m. Lin et chanvre.
Longayou. S. m. Mauvais mouchoir.
Longeot. S. m. Lange, enveloppe extérieure.
Losse. S. f. Grande facilité de parole. — « Ol ét bé ine famuze *losse,* mé souvont le sét *djère* vour qu'o va virai. »
Lou. Pron. person. Le. — Se place après le verbe. — « Si te l'as péardu, charche-*lou.* »
Lucetéa. S. m. Entrée faite en forme de cornet renversé.
Luchai. V. a. Lécher.
Lus. Pron. possess. et personnel.
Luzai. V. n. Luire.
Luzète. S. f. Plante qui étouffe le blé; entrée de l'engin dit *vregès.*

M

Ma. Pron. pers., 1re person. Moi.
Mablᵘe. Adj. Incapable, maladroit.
Mac. S. m. Marque d'un coup reçu en tombant. — « Lᵘa ramassé èn béa *mac.* »
Machai. V. a. Meurtrir, contusionner.
Mache. S. f. Espèce de luzerne sauvage.
Machouinai. V. n. Manger lentement et sans appétit.
Machure. S. f. Contusion, ecchymose.
Madai. S. m. Madrier, grosse planche.
Madriau. Adj. Incommode à porter.
Maguelot. Adj. Mal cuit, — se dit du pain.
Maile. S. f. Nèfle.

Malʸ. S. m. Grosse massue de bois, dont on se sert pour fendre les bûches ou cosses à l'aide de coins.

Malʸ S. m. Mil cuit.

« Ve savèz bai qu'ol et dimonche le prevalʸ
De Nèle, Marondès, venèz mangeai dô *malʸ*. »

(J. G. *Le Prevail*).

Malageai. V. n. Être malade longtemps.

Malageou. Adj. Maladif.

Malʸai. V. a. Abîmer de coups. — « L'étiont tous dus sous, le s'avont malʸés on sortont dô cabarét. »

Malʸau S. m. Instrument à casser le chanvre. — « Le *malʸau* casse é fèt chère la borde, é la braye netie la cherve pre léchai que le brèn. »

Malatchèn. S. m. Mannequin. — « D'ôtres fwés lés noblʸes se promeniont dons n'èn *malatchèn*, suspondu ontre dus chevaus. »

Malemont. Adv. Méchamment, péniblement.

Malʸèn. S. m. Corne de fagot.

Malènai. V. a. Fausser en forçant.

Malʸôdai. V. a. Broyer du chanvre.

Malon. S m. Tumeur, apostume. — « Ol y a venu ô couté èn *malon*, le croyont qu'ol ét dô vrèn qui s'at aburé lai. »

Manʸi-manʸô. S. f. Gros personnage. Fam.

Maquëlʸes. S. f. pl. Lambeaux, limandes.

Maréa. S. m. Espace circonscrit.

Mariau. Adj. En âge de se marier.

Marnayé. Adj. Brisé de fatigue.

Marote. S. f. Tête en carton, servant à dresser les coiffes.

Marochèn. S. m. Instrument de jardinage.

Martouri. Adj. Flétri, contusionné. — « *Tchés* coudens sont tout *martouris*, parce que l'avont été batus pre dôs vimères. »

Matche. S. f. Mortier de terre. Mot limousin, vraisemblablement.

Mâte. Adj. Ramolli, flétri.

Matèn. S. m. Grumeau, crachat.

Mâtezi. V. n. Se ramollir, se flétrir. — « Lés pwères gobéars sont bounes à mongeai rèn que quond a quemoèncont à *matezi*. »

Matroulyai. V. a. Manger sans appétit. — « O mèt poènt on goût de mongeai avec li, le fèt que *matroulʸai*. »

Matu! Exclamation par laquelle on prend possession d'une chose.

Mâtuai. V. a. S'attribuer un objet, droit de premier occupant.
Maye. S. f. Grosseur, excroissance.
Mazarine. S. f. Grand plat de terre.
Mècelai. S. m. Dent molaire.
Mèche. S. f. Vache dont un trayon ne donne pas de lait. — « A ne sera pas cher vendue parce qu'al èt *mèche*. »
Mègue. S. f. Lait tourné.
Melai. V. n. Sécher au four ou au soleil.
Mèlai. S. m. Néflier.
Melè. Adj. Séché au four ou au soleil. — « Ol a fèt si grond chau anit, que toutes lés erbes sont *melaies*. »
Melèn. S. m. Taon.

« O broumèt, o subl^{y}èt, brenère!
Onrère!
Tout quëme èn bournai de melèns,
Alèns! »
(J. G. *Lès Begnous*).

Meli-melèa. Adv. Pêle-mêle.
Melonge. S. m. Fruits séchés au four.
Melou. S. m. Claie sur laquelle on fait sécher les fruits.
Melounai. V. n. Bruire comme les frêlons. — « Le chonte bé de fèt, le *meloune* quëme ine mouche courtaude. »
Mènchai (*Se*). V. pr. Poser le pied en avant pour faire un jet plus fort.
Mènche. S. f. Barre où l'on se place pour jouer aux palets.
Menet. Adj. Bigot, dévot.
Menigonces. S. f. pl. Des façons ridicules. — « *Tchô* mèn le fèt tont de menigonces que l^{y}on pue. »
Mènme. Adj. Même.
Menol^{y}èn. S. m. Poignée.
Menuzètes. S. f. pl. Choses réduites en miettes.
Mèraude. S. f. Femme de mauvaise vie qui a des enfants.
Merienaie. S. f. Méridienne.
Meriène. S. f. Repos du milieu du jour. — « Lés brejais qui gardont lés vaches avont trejou coutume de lés menai è *meriène*.
Mètivai. S. m. Moissonneur.
Mètives. S. f. pl. Moisson.
Mètriau. Adj. Personne qui aime à commander.
Mèture. S. f. Mélange de plusieurs sortes de grains.
Mié. S. m. Pain trempé dans du vin. — « De la tabaraye, dô babigeot, dô mié de vinègre, vela nos fricots, poènt dôs fricots de mosieu. »

Migal^{y}ère. S. f. Ouverture au jupon pour atteindre la poche.
Minèt. S. m. Caillou tout petit, arrondi.
Misergeont. S. m. Oiseau blanchâtre, qui se montre en temps de neige.
Mitai (*Faire*). Loc. Lancer en l'air.
Miton. S. m. Milieu. — « Ol étèt dô remarèn que l'aviont plonté pre le béa *miton* dô vrejai »
Moènnumont (*A*). Loc. En pure perte.
Mogète. S. f. Haricot. — « Dôs pezéas, dôs *mogètes*, dôs pataques é de la poraye, velà presque tout nëtre vivrie. »
Moges. S. f. pl. Graines du potiron et du melon, que l'on retire pour manger la chair.
Mole. S. f. Moule. — « On apèle chondèles de *mole* les chondèles de suif. »
Molin. S. m. Partie basse d'un terrier où l'eau séjourne.
Mombrut. S. m. Soliveau sur lequel s'appuie une cloison.
Mondrai. V. n. Diminuer. — « Le bou ome Jaquel^{y}èn a quemoènçé à mondrai é à s'acachai dès l'éage de cinquonte ons. »
Mondrël^{y}e. S. f. Haillon. — « L'a èn béa gilèt qui li a été douné, mé sès bourn^{y}èns sont tout à la mondrël^{y}e. »
Mondrure. S. f. Diminution.
Montronce. S. f. Apparence. — « *Tch*ète anaie i n'êrèns pas de frutages, o n'y on a pas la *montronce*. »
Moque. S. f. Tasse en terre à une anse.
Morat. S. m. Canard sauvage à plumage roux.
Morchat. S. m. Paquet de morve.
Morche. S. f. Morve.
Morchou. Adj. Morveux. — « Le fèzont zire *tch*és drôles, le sont si *morchou!* »
Morèt. Adj. Noir. — « Le dizont qu'ine vache *morète* ét mel^{y}oure qu'ine vache blonche. »
Morgal^{y}ai. V. a. Mordiller.
Morvèa. S. m. Paquet de morve.
Mossounai. V. n. Murmurer sans desserrer les dents.
Mote. S. f. Verger entouré de fossés.
Moterèn. S. m. Petite motte, petite butte.
Motine. S. f. Laiche, plante marécageuse qui s'arrondit en forme de motte. Excroissance sur la lèvre supérieure causée par le tabac à priser. — « Ol ét preca le défèn Robèn se noumèt Robèn-la-*motine*. »
Mouay. S. f. Groupe, foule. — « Tout *tch*u s'a dit à la *mouaye*, ol ét *dj*ère à crère. »

Mouche-bouine ou *Mouche-courtine.* } S. f. Mouche qui pique fortement.

Moucl^{y}e. S. f. Moule, coquillage bivalve.

Moul^{y}ai. V. n. Pleuvoir.

Moul^{y}asserie. S. f. Pluie brumeuse.

Moul^{y}assou. Adj. Pluvieux. « Paques *moul^{y}assou*, sènt Jeon fremontou. »

Moul^{y}erie. S. f. Pluie prolongée.

Moulinai. V. n. Brûler en étouffant, couver (en parlant du feu).

Moulue. S. f. Morue.

Moun^{y}au. S. m. Moignon.

Moural^{y}ai. V. a. Secouer, par exemple, une porte.

Mourène. S. f. Lambeau de vêtement. — « *Tchèle* fame ét bé mal drolaie, son cotel^{y}èn é tout à la *mourène.* »

Mouquai. V. n. Donner du vin en quantité.

Mrelét. S. m. Intermédiaire matrimonial.

Mreluzine. S. f. Fée poitevine. « Ol ét lé qui aportit toutes lés péares dô châtea de Mol^{y}ezès, donz ine dornaye. »

Mu. Adv. Plus.

Muai ou mieux *remuai.* V. a. Donner des langes propres à un enfant.

Mulotai. V. n. Garder dans sa bouche de la nourriture qu'on suce.

Mun^{y}e. S f. Moue. — « Ol ét pas béa, més béas petits men^{y}èns, de faire la *mun^{y}e* ô mènde. »

Mural^{y}. S. m. Lieu où mûrissent les fruits.

Mural^{y}ai. V. n. Achever de mûrir.

Mussai. V. a. Faire téter un jeune veau.

Mussai. V. n. Passer par un lieu bas et étroit.

Musse. S. f. Passage bas et étroit.

Mussèt. S. m. Moucheron.

Muzard. S. m. Qui reste en route pour s'amuser. — « Ol ét èn *muzard*, qui ne se rond rèn que quond o fèt nègre. »

Muzern^{y}e. S. f. Musaraigne, petite souris au nez pointu.

N

Nabré. Adj. Saisi de froid.

N^{y}af. S. m. Cordonnier ambulant.

Napé. Adj. Mouillé jusqu'aux os. — « L'aive devressèt i'avèns venus *napés.* »

Natre. Adj. Egrillard, éveillé.

Naujai. V. a. Jauger.
Nauje. S. m. Mesure des fûts.
Navarit. S. m. Charrette en forme de cabane où loge le berger pour garder son troupeau pendant la nuit.
Nèa. S. m. Noyau.
Nègre. Adj. Noir. — « O chézèt de la grêle, ol élwadèt, o fezèt pretout *nègre.* »
Nègretè. S. f. Obscurité, la nuit, nuée noire. — « La *nègretè* est sitout venue, a fôt trejou allumai la chondèle. »
Nègrezi. V. n. Noircir.
Nète. S. f. Lieudit, ruisseau, large fossé (commune de Maillé).
Nèvai. V. n. Neiger.
Nève. S. f. Neige.
Niau. S. m. Œuf laissé dans le nid pour inviter les poules à y venir pondre. — « Fôt trèjou qu'ol èche èn *niau,* ôtrement o ferèt achoyai les poules. »
Nic. S. m. Nid. — « A se marie avec èn tel, a prond de ca, ol èt èn bon *nic.* »
Niftʸe. S. f. Narine.
Niftʸetai. V. n. Chercher anxieusement.
Nigeai. V. n. Se noyer.
Nigeassèn. S. m. Qui perd son temps en des choses inutiles. — « *Nigeassèn* tout pur, qui laiche son ouvrage on achoya. »
Nigeaye. S. f. Nichée.
Nilʸèn. Adj. Minutieux.
Nine. Adj. Naine.
Niquet. S. m. Nez, terme enfantin.
Nit. S. f. La nuit.
Nivrai. V. a. Solliciter avec importunité.
Nivre. Adj. Ivre. — « Fôt pas que le bwèche, sitout que l'a senti le vèn l'est *nivre.* »
Nivront. Adj. Solliciteur importun.
Nô. S. f. Noël.
Nolʸère. S. f. Vache qui passe une année sans faire de veau.
Nolèt. S. m. Cadeau d'un parrain à son filleul.
Nontëlʸe. S. f. Petite plante à feuille arrondie, qui se tient sur l'eau.
Nouai. S. m Noyer. — « A Beômont sous les *nouais,* vour le pondont les cordounais. »
Noue. S. m. Nœud.
Nourigèn. S. m. Nourrisson.
Nu. Adj. Neuf.
Nublʸe. S. f. Carie des blés.

Nublᵘè. Adj. Carié.
Nuzonce. S. f. Préjudice, dommage.

O

O. Pron. démonst. — Ceci, cela. — Employé devant les verbes impersonnels commençant par une consonne.
Obai. S. m. Saule

« I ve parle èn jarguèn que ve quenusséz bai,
I l'é parlé lonton sous vos cosses d'*ôbai*
Dèz ma petite quenussonce. »

(J. G. *Aux Nellesais*).

Obour. S. m. Flache, partie molle entre l'écorce et le cœur de l'arbre. — « Ol y a de l'*ôbour* chèz li le delènque. »
Obrèa. S. m. Hobereau, milan, oiseau de proie.
Ocres. S. f. pl. Doigts, en mauvaise part. — « Le mèt pretout séz *ocres*, i'é bé onvi de l'arouchai. »
Ol. Pron. démonst. — Ceci, cela. — Devant un verbe impersonnel commençant par une voyelle.
Omalᵘes. S. m. pl. Bêtes à cornes. — Prononcez *ômalᵘes.*
Omblᵘèt. S. m. Cercle en bois pour lier les bœufs. Pain en forme de cercle.
Ombôdrai. V. a. Salir grossièrement. — « On venont de tirè lés vaches a s'a tout *ombôdrée* de putèt »
Ombounezi (s'). V. pr. S'améliorer. — « Si ve peviéz vo-z ombounezi, o serèt poènt èn malu pre vôtre fame. »
Ombouzoumè. Adj. Un peu enrhumé.
Ombrenai. V. a. Salir.

« Dompis qu'i me quenus le père la Gelaye
Nous arive trejou on boune compagnaye
De geales, d'archènchats, de nèz onchifrenés.
Ol ét rale pre ma qu'i monque la dounaye
D'onroumures, de toux, de mouchouaiz ombrenés. »

(J. G. l'*Hiver*).

Ombruzaie. S. f. Gaule terminée par un crochet, portant des poissons ou des champignons enfilés.
Ombruze. S. f. Gaule non chargée.
Omparlont. Adj. Affable, qui adresse la parole aisément.
Oncamelinai. V. a. Ensorceler. — « Si al l'a pris, fôt que le l'èche *oncamelinée.* »
Oncarnai. V. a. Sentir très mauvais. — « L'a bé su li *tch*uque malon épéalé, le pue que l'*oncarne.* »

Oncé. Particule. — Surplus très minime. — « In petit *oncé* pu, » un peu plus.

Onchau. S m. La hanche.

Onchouti. V. a. Salir largement. — « L'a chèt dans n'èn gassol^{y}, le s'a tout *onchouti*. »

Oncrenai (*s'*). V. pron. Rester coi dans un coin d'un appartement.

Oncrou. S. m. Sorte de filet pour la pêche.

Ondemageouine. Adj. Qui fait du dommage. — « Bête *ondemageouine*. »

Ondèn. S. m. Cordon, bourrelet de foin que le faucheur laisse derrière lui.

Onderce. S. f. Dartre. — « Ol èt pit-être èn môvès mau, l'a dôz *onderces* qui s'éparont su tout son cor. »

Ondure. S. f. Mal long à guérir.

Onfatumé. Adj. Dégoûté par suite de dépôts produits par l'estomac.

Onfatumont. Adj. Qui produit des dépôts dans l'estomac.

Onferges. S. f. pl. Liens qui tiennent les deux pieds d'un cheval.

Onfondemont. S. m. Pluie qui pénètre la terre.

Onfondre. V. n. Être pénétré d'eau de pluie. — « I'avèns couru toutes nos forces, mè n'ompêche pas qu'i avènz *onfondu*. »

Onfontilonge. Adj. Idiot.

Ongassai (s'). V. pron. S'endetter.

Ongen^{y}è. Adj. Trompé.

Onjuchai. V. a. Placer sur un appui élevé.

Onniai. V. a. Ennuyer,

Onnimont. S. m. Ennui.

Onnit. S. m. Ennui. — « Ol èt *tch*èle afaire qui l'onnie tont; pis sa fame a bé ôtont d'*onnit* que li. »

Onnonge. Loc. Début d'un semis, d'une plantation, qu'on exprime ainsi : être *onnonge*, à mettre *onnonge*.

Onnongeai. V. a. Munir d'un semis, d'une plante. — « Ol èt bé pre li que mes drôles ont été *onnongès* de pol^{y}s. »

Onnomprès. Prép. Ensuite.

On rebourque (*A l'*). Au rebours.

Onrère. Adv. Aussi bien, en dépit.

« On passont vers la Ridilère.
Onrère!
I'é vu trwas béas jolis garcèns,
Alèns ! »

(J. G. *Les Bègnous*).

Onroumure. S. f. Rhume.

Onsemont. Adv. Seulement. — « Nëtre fal^{y} ét n'alé à la guère, si le revenèt *onsemont!* »

Ontajai (*s'*). V. pr. Enfoncer le pied dans la boue. — « I'é velu mètre mon pè su èn pilot, i me sé *ontajé* dedons »

Ontraude. Adv. Entre temps.

Ontrecri. Adj. Dissipé, rageur.

Ontrefesai. V. a. Entrelacer. — « Le prêtre a bé préché anit, mè son sermèn étet paz asséz *ontrefesé* de latèn. »

Ontresèn. S. m. Projet.

Ontrimonchai. V. a. Ajuster grossièrement.

Onvrel^{y}ounai. V. a. Enrouler, lier en cercle.

Onvrimai (*S'*) V. pr. S'envenimer. — « Le s'a cassé ine jombe, si o s'onvrime o sera tont pis. »

Orn^{y}e. S. f. Momie, statue. — « L'ét tout obobé dons sèn èr, l'ét tout quëme ine *orn^{y}e.* »

Ostinai (*S'*) V. pr. Se suicider.

Otout Conj. Aussi.

Ouche. S. f. Verger, ou pièce attenante à une maison.

Ouzeni. S. m. Bois béni.

Ovure. S. f. Planche mince soit de sapin, soit de bois blanc.

P

Pabou. S. m. Pavot.

Pactai. V. n. Avoir commerce avec le démon. — « Le dizont que le *pacte,* ol ét pre tchu que l'a de l'argeont tont que le vut. »

Pale. S. f. Pelle.

Palèn. S. m. Pelle étroite qui sert pour mettre le pain au four.

Palot. Adj. Grossier. — « Langage *palot.* »

Palotai. V. n. Conduire le bateau à la pelle. — « Ol ét le six jel^{y}et que l'alont à Sênte Mècrine, mè o fôt *palotai,* d'alaie é de venue. »

Parai. Loc. interrog. — Pas vrai? (par syncope).

Parai. V. a. Lever la peau d'un fruit. — « Le s'a *paré* ine jote d'èn coup de razou, o fèt fremi. »

Paré. S. m. Etendue de la chaîne que le tisserand va mettre en œuvre.

Parièle. S. f. Plante nommée patience, de la famille des rumex, en botanique.

Pariure. S. m. Pari.

Pardji. Loc. Par Dieu!

Parlonge. S. m. Langage. — « Ol ét tchôlèn qu'ol a tout le pu béa *parlonge.* »

Parou. S. m. Equarisseur. — « Lès *parous* levont la péa dôs baites crevaies, mé souvont *tches* fèt-zire on mongeont dôs rias. »

Parpalʸèn. S. m. Papillon.

Parure. S. f. Pelure de fruit ou de légume.

Passaie S. f. Etroit passage dans une haie, un bois.

Patai. V. n. Lutter, concourir. — « L'ét trop forciu, o n'y on a paz yèn pre patai avec li. »

Patai. V. n. S'enlever — en parlant de la terre qui s'attache à la chaussure.

Pataque. S. f. Pomme de terre, patate.

Patroulʸage. S. m. Action de remuer la boue d'une flaque d'eau.

Patroulʸai. V. n. Agiter une flaque d'eau, de manière à soulever la boue qui est au fond.

Patroulʸis. S. m. Flaque d'eau dont la boue a été remuée.

Pau. S. f. La peur.

Pau. S. m. Pieu.

Paucres. S. f. pl. Les mains sales.

Pava. S. m. Plante marécageuse, jonc fleur.

Pé. S. m. Le pied.

Péa. S. f. La peau. — « L'ét poènt oncore gari, l'a que la *péa* é lèz ous. »

Péaralʸis. S. m. Pierrailles.

Péarche. S. f. Couverture d'un livre.

Péarsounai. Adj. Associé. — « Ol ét èn chéti valet, le s'acorde paz avec sés *péarsounai.* »

Péchard. Adj. Se dit d'un cheval dont le poil est blanc avec taches rouges.

Pelʸage. S. m. Pillage.

Pelʸai. V. n. Piller.

Pëlʸes. S. f. pl. Hardes en loques et usées.

Pelʸerou. S. m. Qui est vêtu de loques usées.

Pelasse. S. f. Peau, écorce. — « L'avont bé passé pr' itchi, i'o-z avèns quenussu ô *pelasses* de châtenʸes. »

Pelou. S. m. Equarisseur.

Penai. S. m. Panier.

Penëlʸe. S. f. Etoffe de laine. — « *Penëlʸe* blonche, *penëlʸe* nègre, èn petit ondessous de la flanèle. »

Peneraie. S. f. Plein panier.

Penère. S. f. Panetière. — « La *penère* s'atache ô cou é pondrël^{y}e dons l'échine. »

Pen^{y}erêa. S. m. Chardon à tige élevée.

Penonces. S. f. pl. Haillons.

Penot. S. m. Terme de tendresse désignant le pied d'un enfant.

Perot. S. m. Dindon. — « Le fèt dôz ombaras quëme le geau *perot* dô Priôté. »

Perote. S. f. Femelle du dindon, ou dinde.

Peta. S. m. Petit point d'une couleur différente de celle du fond

Pêtail^{y}ai. V. n. Economiser sur de petites choses.

Pêtassai. V. a. Rapiécer.

Pêtasse. S. f. Femme à l'esprit étroit, qui se perd dans des riens.

Pêtassiai. S. m. Homme adonné à des futilités.

Petên. S. m. Sorte d'osier.

Petouère. S. f. Pistolet que se font les enfants avec une branche de sureau, et qu'ils bourrent de pelotons de filasse.

Petounai. V. n. Murmurer entre les dents

Petrasse (*être en*). Loc. Etre de mauvaise humeur et murmurer.

Pezêa. S. m. Pois, haricot.

Pezêa-barbot. S. m. Haricot d'Espagne.

Pibau. S. m. Anguille à ventre jaune.

« E dôs melêns e dôs citroles
E dôs *pibaus* dons vos bouroles. »

(J. G. *Genvrai* 1874).

Pibl^{y}e. S. m. Peuplier.

« Dôs pibl^{y}es desuz la levaye. »

(J. G. *Aux Nellesais*).

Pibolai. V. n. Jouer de la *pibole*.

Pibole. S. f. Tout instrument qui soutient la voix.

Pibolou. Adj. Joueur de *pibole*.

« Lês pibaus se moquont anit dô *pibolou*. »

(J. G. *l'Hiver*).

Pic. S. m. Oiseau. — « Mègre quëme ên *pic* » Prov.

Pichequenaude. S. f. Chiquenaude.

Picot. S. m. Pied d'épine taillé en pointe, ou pointe quelconque.

Picote. S. f. Petite vérole.

Pidè. S. f. Pitié.

« A chaque coup l'on vouèt yèn qui ramasse èn mac,
O fèt *pidè*, misère. »
(J. G. *Le Prevail*).

Pidiabl^{y}e. Adj. Qui fait pitié.
Pife. S. m. Gros nez.
Pigeai. V. n. Se précipiter du haut des airs pour plonger. — « Les venéas *pigeont* fort anit. »
Pigossai. V. a. Manger un fruit grain par grain.
Pigossé. Adj. Marqué de petite vérole. — « Le va se mariai avec ine de zêtes, i crèt qu'ol ét la *pigossaie*. »
Pigoul^{y}ai. V. a. Chercher dans l'eau avec une *pigouille*. — « Fôt pas *pigoul^{y}ai*, quond on ai à le vremaie. »
Pigoul^{y}e. S. f. Longue perche, armée de deux pointes de fer, servant à conduire le bateau.
Pigrolai. S. m. Oiseau au long cou, au bec dur. — « Le *pigrolai* chonte, le demonde de l'aive. »
Pigrelè. Adj. Tacheté.
Pilot. S. m. Petit monceau.
Pinèa. S. m. Noyau.
Piounage. S. m. Prestation.
Pioze. S. f. Puce.

« Quond, su le sel^{y} assis, Pière botèt son dal^{y},
Journolère, a couté, galopèt ô soulal^{y},
Lés *piozes* dons sa couvéarte. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Piquwas. S. m. Renoncule des prés.
Pival^{y}. S. m. Poitrine. — « Le rempl^{y}it bé sés gilets, l'a bé èn bon *pival^{y}*. »
Pire. S. f. Le foie.
Pirèns. S. m plur. Jeunes oies, sans distinction de genre.
Piroche. S. f. Petite oie femelle.
Pirwole. S. f. Coccinelle, petite bête du bon Dieu.
Pissi-de-chai. S. m. Champignon.
Pisswère. S. f. Seringue en sureau que se font les enfants.
Pivelè. Adj. Piqué, buriné.
Pl^{y}acre. S. m. Exposition : mettre un objet au *pl^{y}acre* du soleil.
Pl^{y}au. S. m. Cheveu. — « Ol étèt à peu près quëme dôs *pl^{y}aus* su de la soupe. » Prov.
Pl^{y}ayai. V. a. Plier.
Pl^{y}eye. S. f. Rouleau de toile de lin.

Pl^{y}onge. Adj. Plan, uni.

Pol^{y}. S. m. Pou. — « Le groul^{y}e de *pol^{y}*, le pèt pas s'en dènongeai. »

Pôfourche. S. f. Pieu terminé par une fourche.

Pôgren^{y}ai. V. a. Toucher sans précaution. — « Et-o joli de *pôgren^{y}ai* le fricot quëme te fès? »

Polaie. S. f. Lieu d'un cours d'eau où l'on a planté des pieux.

Pondal^{y}. S. m. Appareil pour suspendre.

Pondrel^{y}ai. V. n. et a. Etre suspendu, suspendre.

Pondrel^{y}au (ô) Loc. Mettre un objet *ô pondrel^{y}au*, c'est le suspendre.

Pondreloche. S. f. Paquet d'objets suspendus.

Pone. S. f. Cuve à lessive. — « Pre faire la buaye, n'on assit la *pone*, pis n'on passe le léssis. »

Poquai. V. a. Heurter, frapper d'un projectile; répondre vertement. — « *Poquai*, quond on joue à la boule, ol ét ce qui fèt le béa jouou. »

Pote-pote. Loc. Cri des fermières pour appeler les canards.

Porcherèn. S. m. Oiseau de proie qui se nourrit de poissons.

Porl^{y}èn. S. m. Petite poire.

Porl^{y}ounai. S. m. Arbre à fruit qui produit le *porl^{y}èn*.

Pôrou. Adj. Peureux.

Portel^{y}èn. S. m. Petite porte.

Portemont. S. m. Etat de santé.

Portou. S. m. Porteur, soit homme, soit cheval.

Pôtèns. S. m. pl. Bas courts, qu'on place sur d'autres pour les garder. — « Pas soun^{y}ou, l'a dôs *pôtèns* qui sont trejou chèz on courcal^{y}èt. »

Potèt. S. m. Pot à l'eau. — « Ol ét la mode *tch*ôlèn que tout le mènde de la compan^{y}aye buèvont ô mènme *potèt*. »

Potirèn. S. m. Champignon.

Pouche. S. f. Lie de vin.

Poul^{y}assère. S. f. Femme sans soin. — « Ol ét ine vrèe *poul^{y}assère* qui fèt hènte à tout son contèn. »

Poulai. V. n. Lâcher prise.

Pourtau. S. m. Portail.

Poussiot. S. m. Asthme.

Pouvre. S. f. Poussière.

« Ol y avèt déjà bé set ons que de l'école
I baliès la *pouvre* é prenès lés lècens. »

(J. G. l'*Hiver*).

Pouvrou. Adj. Poudreux.

Pouzinère. S. f. Nom d'une constellation.

« La nit venèt, la *Pouzinère*
Onrère!
Se levèt dret on Genol^{y}èns. »

(J. G. *Les Begnous*).

Pre. Prépos. Par, pour.

Preca. Conj. Pourquoi?

Prece-pière. S. f. Pariétaire, plante.

Prêci. Loc. Par ici.

Pre-dare. S. m. Lieu où se jettent les immondices, latrines.

Pre-dë-que. Adv. Pourquoi, pour quelle cause.

Prefou. S. m. Pain ou gâteau qui ne fait que passer par le four.

Prelai. Loc. Par là.

Prelè. S. m. Plante du marais de la Vendée, dite *ananthe phellandri*.

Premai. Adj. Premier.

Prëque (*On*). Loc. En échange. — « Que baras-tu *on prëque*? »

Prêzimai. V. a. Examiner. — « I'é bé *prêzimé tch*el ontresèn, i crèt pas que l^{y}on èche béacot d'agrémont. »

Preval^{y}. S. m. Assemblée primitivement religieuse, aujourd'hui profane.

Preval^{y}ou. Adj. Individu qui assiste à un *prevail*. — « O vènt de tous lès bors dôs soulas de *preval^{y}ous*. »

Prime. S. f. Le printemps. — Adj. Précoce — « Ol ét râle que *prime* onge, charchai chéz tardi. » Prov.

Prol^{y}â. S. m. Bois qui sépare deux bœufs attelés.

Promenou. S. m. Lanière soutenant un enfant qui ne peut pas marcher.

Prou. Adv. Assez.

Puc. S. f. Dent d'une fourche. — Très petite lame de roseau, formant l'instrument appelé roux, qui sert à battre la trame.

Punêzie. S. f. Pleurésie.

Puput. S. f. La huppe, oiseau.

Purèt. S. m. Bouton purulent.

Putêt. S. m. Suint du fumier.

Pwèrasse. S. m. Poirier sauvage.

Q

Quarte. S. f. Les trois mois d'été.

Qu'at-ô. Loc. Qu'y a-t-il?

Quazimont. Adv. Presque, quasi.— « O fèt si grond chau, qu'i s'é *quazimont* ébaloui. »

Quelʸère S. f. Plante marécageuse.

« Ni pava, ni jènc, ni *quelʸère,*
Onrère !
L'étiont on péa jusqu'ô talèns,
Alèns. »
(J. G. *Les Begnous*).

Quelʸi. V. a. Cueillir.

Quelʸot Adj. Nigaud, impassible. — « *Tchô* drôle ét bé *quelʸot,* l'a l'èr tout ondormi. »

Quëme. Adv. Comme.

« On batéas, on vouetures,
On char-à-bons, à pé *quëme* on cabriolès. »
(J. G. *Le Prevail*).

Quemont. Adv. Comment.

Quemontai. V. n. Ménager la provision. — « Si minablʸes quëme i sèns, o fôt *quemontai* le fricot. »

Quëne. S. f. Canne. « Ol èt érage de *quëne,* ol èt sot è malèn. »

Quëne-peterésse. S. f. Cane sauvage.

Quenèt. S. m. Petit canard.

Quenodju. Part. passé du verbe *quenutre.*

Quenussonce. S. f. Connaissance.

Quenutre. V. a. Connaître. — « Le *quenut* pas que le mènde se moquont de li. »

Queri. V. a. Chercher.

Quetchai. V. a. Gagner au jeu tout ce que possède l'adversaire.

Quètche. Adj. Celui qui a tout perdu au jeu.

Quicondai V. n. Braire. (Onomat.)

Quinquenasse. S. f. Nasse pour la pêche aux anguilles.

R

Rabalai. V. a. Balayer en arrière, vers soi. — « Le pèt contai les louis d'or que l'a, l'ét oblʸigé de les *rabalai.* »

Rabalaye. S. f. Ce qu'on amène avec le râteau dit *rabale.*

Rabale. S. f. Sorte de râteau pour nettoyer le four ou l'aire.

Rabalèt. S. m. Chapeau *rabalèt,* à larges bords.

Rabalèn S. m Petit râteau pour nettoyer le four.

Rabâtai. V. n. Frapper, corriger un enfant.

O bé dèn tchô béa lèn dôs Toronges, dô bot,
Dont lès fames l'été *rabatont* le grabot,
On cazaquèn é on marmotes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Rabâtage. S. m. Bruit redoublé.

Rabinaye. S. f. Corvée de travail. — « O fôdra bé mu d'ine *rabinaie*, pre mètre *tch*èle téare on état. »

Rabl^{y}e S. m. Gallium ou caille-lait, plante grimpante qui vient dans les semis de lin et le long des haies.

Rabouzinai. V. a. Former des plis irréguliers. « J'é peardu ma jaretère, mês chausses sont *rabouzinayes*. »

Rabretau. S. m. Roitelet.

« O vèndjit èn *rabretau*
Avec son pl^{y}èn jabot de sau,
O vèndjit èn ramenou
Avec sa gourée à son cou.
De l'irète é la
Lon la la,
De bé arapés
L^{y}y on èra. » (Chanson)

Racassai. V. n. Faire un *râclement* bruyant.

Racasse. S. f. Crécelle.

Râche. S. f. Pellicule qui se détache du cuir chevelu.

Rachou. Adj. Qui a des pellicules.

Racl^{y}èn. S. m. Gratin. — « Lès drôles s'aroual^{y}ont ôtour de la marmite pre ramassai lés *racl^{y}èns* dô mal^{y}. »

Racoquel^{y}ounai (*se*). V. pron. Se recoquiller.

Râge. S. f. Baguette qui sert à raser une mesure de grain.

Râgeai. V. a. Raser une mesure de grain.

Ragouènage. S. m. Mets composé de pommes de terre et d'ognons.

Ragouènai. V. n. Rissoler, prendre un tour de *ragoût*.

Ragoul^{y}age. S. m. Mauvaise cuisine. — « *Tch*u bon *tch*èr qu'o fôt avwar pre mongeai dons *tch*èle mézèn! ol ét rèn que dô *ragoul^{y}age*. »

Raguëne. S. f. Rigole ; pli de l'anus.

Raize. S. f. Ligne creuse entre deux sillons. — « La vertu ét quëme ine *raize:* si n'on mèt son pé a couté, adieu ! »

Râlai (*se*). V. pr. S'avancer en se cachant.

1. *Râle*. Adj. Rare.

« Ol ét *râle* pre ma qu'i monque la dounaye ».
(J. G. *L'Hiver*).

2. *Râle*. S. f. Jambe, bras, jarret. — « Depis que l'a *odj*u tchèle ataque, le trêne jolimont la *râle* ».

Ralète (aller de). A pas de chat, en rasant les murailles.

Ramèle. S. f. Anse de panier. — « La *ramèle* dô penai, dô selʸa, dô boutelʸèn ».

Ramissage. S. m. Bruit de feuillage.

Ramissai. V. n. Faire un petit bruit de feuillage. — « Ol a *ramissé* toute la nit dons la cheminaye, ét-o poènt sine de malus? »

Râpai V. n. Grappiller.

Râpe. S. f. Marc de raisin.

Râpé. S. m. Piquette.

Rapèle. S. f. Plante aquatique de la famille des *Characées.* — « La *rapèle* remplʸit les foussés et lés rivères, ol y on a pretout ».

Raque. Adj. Ras, court.

Raquelʸou. Adj. Décrépit, de chétive apparence.

Rassoulʸai (se). V. pr. Se mouiller, se couvrir de boue.

Ratatoulʸe. S. f. Mauvaise cuisine.

Ratouère. S. f. Ratière, souricière.

Ravèn. S. m. Animal qui remplit de bruit l'horizon, les soirs d'été.

Ravau. S. m. Chaleur, rut.

Rayai. V. a. Regarder avec amour. — « I vouès bé que te me *rayes*, mé te m'èras pas. »

Rechèvai. V. n. Retomber malade. — « Si le venèt à *rechèvai*, ol anoncerèt rèn de bèn. »

Reçunai. S. m. Le repas du midi. — « Le chau qu'o fèt ! nëtre *reçunai* ét grâlé dons le boutelʸèn. »

Reçunai. V. n. Faire le repas du midi.

Refonçai. V. a. Remonter la culotte. — « Vènez *tchi*, mon béa menʸèn, qu'i te *refonce.* »

Regoulai. V. a. et n. Vomir.

Relèt. S. m. Reste d'un repas.

Remëlʸe. S. f. Menu bois.

« Pu malerus béacot que *tchés* pôvres condrëlʸes
Qu'i voyèns sôtelai là-bas dons les *remëlʸes.* »

(J. G. l'*Hiver*).

Remelʸ. S. m. Mamelle d'une bête.

Remelai. V. n. Faire un bruit du gosier. — « L'a bé tont *remelé* à matèn ! tchu bé èn pé de chat que lʸ'avèt dons le tia de la gorge ! »

Renènçai. V. a. Rincer.

Renènçaye. S. f. Frottée.

Rèngeai. V. n. Ruminer.

Renouvelèn. S. m. Frai de moules qu'on sème sur les *bouchots*.

Reparèn. S. m. L'étoupe la moins grosse. — « Ol ét avec le *reparèn* que le fèzont dôs lençus, dôz èssumèns, dôz devontaus. »

Repontal^{y}es. S. f. pl. Le lendemain du mariage et les embarras subséquents. — « Lés *repontal^{y}es* duront pu lon tons que la noce. » Prov.

Rère. V. n. Jeter une lueur, un rayon. — « La chondèle *rayèt* dons la mèzèn. »

Retal^{y}èn. S. m. Petit morceau d'étoffe, provenant d'une erreur de coupe.

Retentèn. S. m. Petite chose, un signe, une ressemblance.

Retironce. S. f. Habitation, résidence. — « L'avèt pas de *retironce*, l'a mouru donz èn tèt à gorèt. »

Revènt. S. m. Appétit habituel.

Revilé. Adj. Rétabli dans ses affaires. — « De *tch*au qui a repris sa pl^{y}ace, o le dit qu'ol ét èn pouel *revilé*. »

Revolèn. S. m. Tourbillon, rafale.

Revolinai. V. n. Tourbillonner. — « Lés sorcères (tourbillons) fèziont *revolinai* de tous coutès. »

Revitre. V. a. Fournir de vêtements.

Rezaye. S. f. Trace colorée.

Ria. S. m. Tranche d'un fruit. — « Oh ! qu'ol ét bèn, èn *ria* de melèn. »

Riboule. S. f. Instrument de bois en forme de cône tronqué et traversé par un manche d'un mètre de long, avec lequel on foule le raisin dans les basses. — « Le li a fèt ine cun^{y}e avec èn batèn à *riboule*. »

Ricassai. V. n. Ricaner.

Richôn^{y}ai. V. n. Rire sottement.

Rifau. S. m. Radis.

« Pre parlai de tout *tch*u, dô coupèmbre ô *rifau*. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Rigourdène. S. f. Conte frivole. — « Le dit rèn que dôs bagoul^{y}ages è dôs *rigourdènes* brôl^{y}ayes. »

Riles. S. f. pl. Cuisine de porc.

Rimai. V. n. Prendre le goût de brûlé.

Rimes. S. f. pl. Humeur des yeux, chassie.

Rimis. S. f. Brûlure. — « Le fu ét bé sûr dons vos chausses, parce qu'o pue la *rimis*. »

Rimous. Adj. Chassieux.

Riochai. V. n. Rire à tout propos.

Rioche. S. f. Femme qui rit sans raison.
Ripace. S. f. Femme prétentieuse.
Ripai. V. a. Faire tomber les feuilles en serrant la branche dans une main.
Ripe. S. f. Mince copeau qui sort de la varlope ou du rabot.
Roberde. S. f. Plante dite *mercurialis annua.* L. F.
Rôdai. V. n. Se pavaner, faire la roue. — « A luz a tout douné pre testamont, ol a bé moyèn de lés faire *rôdai.* »
Rolai (*se*) V. pr. Manger ou boire à l'excès. — « Le dizionl que l'étiont calvires, ol ét bé pu tout que l'étiont *rolés.* »
Rolèn. S. m. Barreau de chaise, d'échelle.
Rondèn (*d'une*). Loc. D'une manière décidée.
Rongoulʸai. V. n. Murmurer, — se dit de l'eau en mouvement.

« Quond dons son batéa, qui *rongoulʸe,*
Chaquèn revènt chéz sa, marnayé mè contont. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Roublʸe. S. m. Mouvement confus de l'eau que fait un poisson.
Rouche. S. f. Massette (typha), roseau à quenouille.
Rouche-loube. S. f. Rouche-loube ou de loup, sorte d'herbe marécageuse, bonne seulement à faire de la litière.
Rouchère. S. f. Lieu où croît la *rouche.*
Rouère. S. f. Trace d'une roue, rigole pour diriger l'eau. — « Pr'ompêchai le blʸé de nigeai, o fot faire dôs *rouères* ô bout de tous lés carés. »
Rougèt. S. m. Os rongé.
Roulʸai. V. a. Avoir les regards fixes. — « L'a roulʸé sés grous elʸs su ma; i crêt bé que l'ét faché. »
Roulaye. S. f. Volée de coup. — « *Tch*u *roulaye* que le va atrapai, si le se mèt à a*dj*inai *tch*o gas. »
Roumai. V. n. Avoir la poitrine gênée par les glaires.
Rouméa. S. m. Respiration glaireuse. — « Ol y a pu d'atonde on li, le quemoènce à avwar le *rouméa.* »
Rounʸiat. S. m. Petite rogne sur une plaie.
Rouont. S. m. Large ornière où l'on joue aux boules.
Roupëlʸe. S. f. Chiffon.
Rouzinai. V. a. Embêter.
Rouzèns. S. m. pl. Les Rogations.
Roustaye. S. f. Volée de coups.
Rovre. Adj. Rude.
Royou. S. m. Pièce d'eau pour faire rouir.
Rulèsse. S. f. Roulage. — « Ine civère à *rulèsse* ét pu quemode qu'ine civère à bras. »

Rupilʸai. V. a. Dérober.
Rupilʸe. S. f. Même sens que *roupelʸe.*
Russe. S. f. Roupie. Rouge-gorge.
Russèn. S. m. Petit courant. — « I monquerèns poènt d'aive à ceture, tous lés *russèns* dôs poués sont émouvés. »
Russounai. V. n. Couler par petits flots.
Rutelai. V. n. Rouler sur une pente.
Rwanai. V. n. Se gâter en séjournant dans l'eau.
Rwar. V. n. Rouir.

S

Sa. S. f. Soif.
Sa. Pron. pers. Se, soi.
Sabarèn. S. m. Chausson de cuir qu'on met dans ses sabots.

« E le lendemèn journolère,
On rère!
Trouvit là-bas six *sabarèns,*
Alèns! »

(J. G. *Lès Bégnous*).

Sabèn. S. m. Savon.
Sabounai. V. a. Savonner.
Sabounure. S. f. Eau de savon. — « *Tchô* mènde ét donc bé sale! fôdra le mèttre dons la *sabounure.* »
Sacquai. V. a. Mettre dans un récipient. — « I li é *sacqué* mèn pre la goule. »
Saïr. V. auxil. Etre.
Salou. S. m. Charnier.

« Voui, si dorenavont ine fèn de chôdraye
Ve prenèt, mon vwèzèn, charchéz dons tchô *salou.* »

(J. G. *L'Hiver*).

Sapai. V. n. Goûter, embrasser en appliquant les lèvres avec bruit.
Sarabènde. S. f. Forte réprimande.
Saralʸé. Adj. Fortement serré. — « L'ét bé mal, on pèt pas li uvri la goule, l'a lés donts *saralʸayes.* »
Saralʸont. Adj. Fortement serré.
Sauze. S. f. Saule. — « Tous lés teraiz étiont plʸontés de frânʸes, d'ôtres foués; anit ol ét quazimont rèn que dôs *sauzes.* »
Seguelʸai. V. a. Secouer en tous sens. — « *Tchô* drôle fèt que me *seguelʸai* pre mon garde-robe pre qui nôz onnongèns. »

Selʸa. S. m. Seau.
Semont. Adv. Seulement.

« Ne huchéz pas si for aprés mès bus *semont*
E cha petit cha pwas on alont doucemont
I finirai bai *tch*èle plʸonche. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Senʸurie. S. f. Surnom, sobriquet.
Sènt-bwas. S. m. Clématite des haies.
Sèr, sè. S. m. Soir.
Seraye. S. f. Soirée.

« E le dimonche ô ser, quëme o folèt donsai,
O jouèt dons la rue ô palèt, à fesai,
Quëme on passèt bé sés serayes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Sernue. S. f. La fétuque, plante.
Serpoulai. V. n. Avoir des démangeaisons cuisantes. — « I'é manié ine pougnʸaye d'orties, o m'a fèt serpoulai la péa. »
Sevrai. V. a. Déchirer.
Sibrecelʸs. S. m. Cils.

« M'ét avis qu'i ve vouèt d'itchi roulʸai lès elʸs,
Biselʸont, reniflʸont, plʸissont vôs sibrecelʸs. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Sigoulʸai. V. a. Agiter un liquide dans un vase. — « Qu'ét-o dènc que te sigoulʸes dons *tch*ô friolet? »
Sigre. V. a. Suivre. — « Ol ét bé èn môvès gas, l'a fèt *sigre* ine fëlʸe pu de dus lius de chemèn. »
Silai. V. n. Avoir la respiration sifflante.
Silèn. S. m. Respiration sifflante. — « *Tch*ô jène gas a jolimont le *silèn*, tch' ét bé évircarié ô dedons. »
Soguai. V. n. Attendre d'un air taciturne.
Sôgrenai. V. a. Nettoyer grossièrement.
Sogrëne. S. f. Femme manquant de soin.
Sômat. S. m. Saumure.
Songuenite. S. f. La santoline. L. F.
Sorèt. Adj. Qui a les oreilles coupées ou courtes.
Sôrlʸai. V. n. Avoir les oreilles basses, l'air triste. — « Nos vaches sorlʸont à matèn, i sès qu'u sine ol ai. »
Sôtelia. S. m. Petite sauterelle, servant à la pêche à la ligne.
Sotëlʸe. S. f. Onglon de certains animaux.
Sotelʸèn. S. m. Petit ongle. — « L'a dôs ènglʸes ô pes qui sont toutes rabouzinayes, ol ét de vrès *sotëlʸens* de chais. »

Soubrai. V. a. Suffoquer, surmonter.

Soucès. S. m. pl. Restes, service, profit, durée. — « Tchèle pâture fera dôs *soucès*, parce qu'ol a coti pre l'orage. »

Soufrenai. V. n. Avoir la respiration accélérée par l'émotion.

Soufrète. S. f. Grande peine, résultant de la perte d'une chose ou de son absence.

Soulʸèn. S. f. Femme malpropre. — « Catiche ét ine soulʸèn toute pure, trejou jobraye. »

Soulalʸ. S. m. Soleil.

« Mé le mènme soulalʸ fèt trejou, *Dj*u merci,
Su lés chons couri lés urnyoles. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Soulalʸère. S. m. Endroit exposé au soleil.

Soulas. S. m. Grand nombre, groupe.

« I vouèt dons le marès dôs soulas de pirèns
E dons lés bwas, l'ivèar, dôs groles dôs hérens
Dôs corpejaus é dôs wabrètes. »
(J. G. *Aux Nellesais*).

Soulèn. Adj. Adonné au vin. — « Ol èt èn *soulèn* avéré, é quond l'èt soûl, le couche sés bos dons son lit. »

Sourla. S. m. Nœud coulant.

Soutre. S. m. Première couche de fagots, de foin, etc. — « Ce *soutre* n'ét bèn que pre la létère, o doune èn zire os omalʸes qui on mongeont. »

Soutrelʸèn. S. m. Cœur de la pelote.

Sôvemont. S. m. Préservation.

1. *Su*. S. f. Sœur. — « Que ferons-i à nëtre petite *su* dons le tons qu'o fôdra l'amounetai ? »

2. *Su*. S. m. Sureau. — « La flʸur de *su* adoucit lès molons. »

Sublʸai. V. n. Siffler.

Sublʸau. S. m. Sifflet. — « Taise-te, mon menʸèn, i t'acheterai èn béa coutéa à *sublʸau*. »

Sublʸèt. S. m. Petit sifflet.

Supai. V. a. Sucer.

Supèt. S. m. Toute chose qu'on suce. — « *Tchô* petit se fèt dôs *supèt* avec sés longeots. »

Surge. Adj. Elastique.

Surlai. V. a. Boire en aspirant.

T

Ta. Pronom personnel. — Toi

Tabaraye. S. f. Compote de prunes. — « Anit la *tabaraie* ne vôt rèn, si al ét pas mwèté de sucre. »

Tabut. S. m. Tourment, affliction.

Tabutai (se). V. pr. Se tourmenter. — « I'é trezou *tch*uque chouze qui me pigoul^{y}e dons le cervéa, ol ét èn *tabut* qui m'onnie béacot. »

Tache. S. f. Clou.

Tacôn^{y}ai. V. a. Raccommoder grossièrement. — « I'é *tacon^{y}è* ta varuze, pré alai à la vremaye. »

Talai. S. m. Rouleau pour recevoir la toile à mesure qu'elle se fabrique.

Talbot. S. m. Billot qu'on attache au cou des animaux pour les empêcher de courir. — « L'a bé èn béa talbot de chai à trênai (une tâche malaisée). » Prov.

Talbotai. V. n. Clocher comme un talbot.

Tale. S. f. Feuille de légume, avec de fortes nervures.

Talère. S. m. Tarière.

Taligournéa. S m. Espèce d'ananthe ombellifère commune à l'Ile-d'Elle, inconnue des flores.

Tamizal^{y}e. S. f. Baguette plate qu'on place sur le pétrin pour appuyer le tamis.

Tapaie. S. f. Grande quantité.

Tapèn. S. m. Bouchon.

Tapounai. V. a. Boucher. — « Il é pretout *tapounè* dompis son bl^{y}onchèt jusqu'à ses canussèns. »

Tarau. Adj. En chaleur, en parlant d'une vache.

Tarigot. S. m. Résidu du miel, morceau de pain taillé à grosses bouchées dans du lait, du vin.

Tatuçai. V. n. Bavarder sans réflexion.

Tavassai. V. n. Bavarder avec importunité.

Tavasse. S. f. Bavarde insupportable.

Tcharpéa. S. m. Carpeau.

« E dôs *tcharpeaz* à pl^{y}èns furèts,
E dôs al^{y}ons pre vos gorès. »

(J. G. *Genvrai* 1874).

Tchau, tchèle. Adj. démonst. — Ce, cet, cette. — « *Tchau* de chés nous. » (le mari).

Tchèr. S. m. Cœur. — « Ol ét bé tons qu'i rèçune, i'é le *tchèr* nalé. »

Tchéru. S. m. Terrain attenant à une maison. — « O fôt dôs *tchérus* à ine mèzèn pre mètre lés geaus, lés perots, lès quenès, lès en^{y}as, lés gorès. »

Tchi. Pron. relat. — Qui.

Tchinau. Adj. Importun, parasite.

Tchinôdai. V. n. Etre importun.
Tchô-lai, tchèle-lai. Pron. démonst. — Celui-là, celle-là.
Tchôlèn. Adv. Ici, dans l'endroit.
Tchô-l^{y}on. Pron. démonst. — Celui qui est là-dedans.
Tchô-tchi, tchèle-tchi. Pron. démonst. — Celui-ci, celle-ci.
Tchu. Pron. démonst. — Ceci.
Tchu-lai. Pron. démonst. — Cela.
Tchulai. V. n. Reculer.
Tchu-l^{y}on. Pron. démonst. Ce qui est là-dedans.
Tchuqu'èn, tchuques-èns. Pronom indéfini. — Quelqu'un, quelques-uns.
Tchure. V. n. Cuire.
Tchuré. S. m. Curé.
Tchurou. S. m. Petite pelle ou houlette assez longuement emmanchée, pour débarraser le soc de la charrue de la terre adhérente.
Tchu-tchi. Pron. démonst. — Ceci. — « Bé *tchu-tchi*, qu'ét-au? »
Té. Loc. Tiens!
Téare. S. f. Terre.
Tedzi. V. n. Tiédir.
Tel^{y}èn. S. m. Mèche de cheveux.
Tèmbre. S. m. Auge en pierre.
Ten^{y}asse. S. f. Chevelure en désordre. — « Al a ine *ten^{y}asse* qu'a pën^{y}e bai tous lès dimonches avec èn ratéa. »
Tenal^{y}ai. S. m. Claie ou ratelier pour mettre le pain.
Terai. S. m. Terrier.
Teral^{y}. S. m. Terreau. — « Le teral^{y} fèt veni de béas melèns. »
Terasse. S. f. Terrine.
Tèt. S. m. Toit.

« Su de la pal^{y}e dons son *tèt*
Dôs onfons le pu béa. »

(Noël).

Tètinaye. S. f. Entêtement.
Tètussai. V. n. Agiter souvent la tête.
Tevai. V. n. Etre épuisé, chanceler de fatigue.
Tèzai (*se*). V. pron. Se taire, cesser d'agir.
Tia. S. m. Tuyau servant au tisserand; ornement de coiffe, d'une dentelle.
Tie. S. f. Mèche du fuseau à filer.
Tiran^{y}e. S. f. Viande dure et filandreuse.
Tire-arrache. S. f. La rousserole, grive des marais.
Tire-la-rigot (*boire à*). Loc. Boire à discrétion (1).

(1) [Sur cette locution, voy. l'article de G. Raynaud dans *Romania*, 1879, p. 100.]

Tirète. S. f. Tiroir. — « L'aviont mis tout èn tas de flʸageolès dons dôs tirètes ». (Orgue).

Tirolaie. S. f. Longue suite d'animaux, d'hommes, d'objets divers.

Tirônʸai. V. a. Tirer à plusieurs fois.

Tirondène. S. f. Même sens que *tirolaie.*

Tomporinage. S. m. Allées et venues. — « I t'é pas vue a matèn, t'as donc pas fèt ton *tomporinage.* »

T'o pas? Loc. N'est-ce pas?

Tore. S. f. Génisse.

Toualʸe. S. f. Nappe, couverture grossière qu'on porte sur les épaules.

Toulot. S. m. Manche de fléau.

Touralʸ. S. m. Verrou.

Touralʸai. V. a. Fermer au verrou. — « *Touralʸe* dènc la porte pr' empêchai le geau blʸon de veni nos troure. »

Tournouère. S. f. Petite pièce de bois dont le tisserand se sert pour rouler le talier de poitrine. — « Le vredelʸèn tènt le bout de la chène, pis la *tournouère* vire la tèle. »

Tourte. S. f. Tourterelle.

Trênéa. S. f. Femme sans soin. — « Le pouvont pas gonnʸai pre se revitre; la fame ét ine vrèe *trênéa.* »

Tralaye. S. f. Grande quantité.

Tralinai. V. n. Se traîner nonchalamment, de côté et d'autre. — « Ol ét èn muzar qui ne fèt que *tralinai.* »

Trebëlʸes. S. f. pl Jambes (avec une idée de pitié), jambes en mauvais état.

Trechai. V. a. Chercher, vieux mot.

Trechèn. S. m. Terre nouvellement défrîchée.

Tredjinai. V. a. Transporter un objet çà et là. — « Te vouèt bé *tchô* grond gas, i l'é bé tredjiné quond l'étét petit. »

Tregayai. V. a. Donner un léger labour à des légumes. — « Si n'on vut avwar de béas éricos, fot lés séarclai pis lés *tregayai.* »

Trelʸ. S. m. Pressoir.

Trelʸaye. S. f. Monceau de râpe sous le pressoir.

Trejou. Adv. Toujours.

Trelon. S. m. Air sans paroles.

« Sons chontai falira dondènes
Su le jou dô premai de l'on,
On pourèt de çont rigourdènes
Composai pu d'èn béa *trelon.* »

(J. G. *Genvrai* 1874).

Trelondai. V. n. Chanter sans prononcer de paroles.
Trènce. S. f. Solive.
Trenèage. Adj. Qui a des traces de couleur différente. — « L'a èn malon à la jombe qui ét *trenèage,* ol ét boune marque. »
Trepai V. n. Trépigner. — « L'étèt si faché, qu'o le fezèt *trepai* dôs pès. »
Trepen^{y}ai V. n. Trépigner.
Trequen^{y}ai. V. n. Même sens.
Trepète. S. f. Grille à trois pieds.
Tretous. Adj Tous.
Trevirai. V. a. Renverser en tous sens. — « Le s'a *treviré* dons n'èn gassol^{y} quëme èn gorèt. »
Trevilurau (*à*). Loc. Renversé les pieds en l'air.
Trèzèa. S. m. Par trois.

« Pre faire ouvri lés prunèles,
I mèt *tch*ès vers à *trèzèa,*
Ecrivèns dòs vilanèles. »

(J. G. *Villanelles).*

Triboulotai. V. n. Rouler sur soi-même en tombant.
Tricolai. V. n. Tituber par cause d'ivresse.
Trifl^{y}ai. V. a. Habiller, arranger. — « *Tch*èle fèl^{y}e ét trejou *trifl^{y}aye* quëme ine trênèa. »
Trifoul^{y}. S.m. Tumulte.
Troche S. f. Réunion de plusieurs fruits au même rameau.
Trochèa. S. m. Même sens.
Trocheléa. S. m. Même sens.
Troie. S. m. Gros bâton.
Trol^{y}. S. m. Dévidoir. — « N'on mèt toutes lés fuzayes de la poupaye su le *trol^{y}* pre faire in èchevia. »
Trol^{y}ai. V. a. Monter le fil sur le dévidoir ou *trol^{y}.*
Trol^{y}èn. S. m. Fil qui a manqué une branche du dévidoir ou du *trol^{y}.*
Trol^{y}ounai. V. n. Faire un demi-tour en marchant.
Trompine. S. f. Pain trempé dans du vin. — « Le sèr à la vel^{y}aye i ferèns *tch*ure dòs châtèn^{y}es, pis i ferèns ine boune *trompine* avec dô vèn dòs Brechès. »
Tronçounai. V. a. Tourmenter.
Troure. V. a. Trouver. — « Vène, pisqu'i charche, te dèt vwar qu'i *trous* pas. »
Trut. S. f. Jeu de cartes.
Trute. S. f. Tuyau mis à un fût, qu'on bouche avec une fiche.

Trutèt. S. m. Empressement. — « Ol lés a tretous mis dons n'èn grond *trutèt.* »
Tuasse. S. f. Débris de pou ou de puce tuée.
Tublʸat. S. m. Fragment de tuile.
Tublʸe. S. f. Tuile.
Tudèn. S. m. Eau souillée de suie qui tombe par la cheminée.
Turc. S. m. Ver blanc, larve de hanneton.
Turnʸe. S. f. Maison de chétive apparence; nom de famille, *Turgné.*
Turquai (se). V. p. Baisser la tête pour se heurter, en parlant des béliers; au fig. se choquer.
Tuyôtai. V. a. Façonner en tuyaux,

U

Ublʸe. S. f. Hièble.
Uméa. S. m. Ormeau.

« Assis à l'ombre d'in *uméa,*
Te pibole à ton gré dôs èrs viuz é nouvéas. »
(L'abbé Gusteau, églogue de Virgile).

Uraye. S. f. Bord, limite, côté.
Urnʸe. S. f. Araignée.
Urnʸole. S. f. Petite araignée des champs; formes aériennes indécises, annonçant du beau temps.

« Mè le mènme soulalʸ fèt trejou *Dj*u merci,
Su lès chons couri léz urnʸoles. »
(J. G. *Aux Nellesais*)

Urlai. V. a. Ourler, border.
Urle. S. f. Ourle, bordure.
Urte. S. f. Engin de pêche.
Usse. S. f. Sourcil. — « Le suppliant haussa son baston... et d'icellui donna audit Valète ung cop sur l'*uisse* ou vidaille. » *Viseria,* dans Du Cange.

V

Vagayai. V. n. Flageoler pour cause d'ivresse ou de faiblesse. — « N'on ôrèt dit que l'alèt se tapai à bas, sès jombes *vagayiont* de tous lès coutés. »
Variai. V. n. Etre sur le point de...
Varzou. Interj. exprimant la surprise, pouvant se rendre par *Tiens!*
Vavite. S. f. Diarrhée.

Vèardezi. V. n. Verdir.
Vèarjutai. V. n. Rendre du jus.
Vedèle. S. f. Femme qui niaise, qui vétille.
Venai. V. n. Etre épuisé de fatigue, de travail, de marche.
Vène. Interj. excitative :

« A! vène, courèns dèn! »
(J. G. *Le Prevail*).

Venèle. S. f. Ruelle.
« Toute la nit ol a couru dons lés *venèles*, i me doute qu'ol ét dôs galoucs. »
Vera. S. m Urine des hommes et des animaux, enfant qui pisse au lit. — « Pre gari la tën^{y}e, n'on lave la taite avec dô *vera* de vache. »
Vère. Adv. Oui; parole de peu de valeur. — « Il n'y en a pas pour dire *vère*. »
Vèri. V. n. Moisir, devenir *vèreux*.
Vèsse-de-louc. S. f. Champignon globulaire.
Vetelai. S. m. Vétilleur, lâche.
Vezai. V. n. Prendre la mouche. — « Le silèt pre faire *vezai* lés vaches. »
Vèze. S. f. Instrument grossier, impropre ; cornemuse, vielle. »
Veziquai. V. n. Disparaître en cachette. — « I velèt bufai le fu, voure-t-o que le bufèt ét *veziquê?* »
Vezounai. V. n. Résonner. — « Le défènt *tch*uré Pinéa prêchèt si fort, que le fejèt *vezounai* lés pailes de son ondret. »
Vilanie. S. f. Malpropreté.
Vimère. S. m. Mauvais temps, tempête. — « O corne de la cheminaye, tch'ét bé èn vimère qui passe. »
Vinète. S. f. Oreille.
Violai. S. m. Giroflée.
Violounou. S. m. Joueur de violon.

« Venéz!. . I'é pas bezoèn, t'ô pas, dôs anonsai,
I'èrèns dôs violounous, pre ve faire dônsai,
Mès petites brunètes! »
(J. G. *Le Prevail*).

Vire-mèn. S. m. Tour de main. — « Ol a été fèt dons n'èn *vire-mèn*. »
Vire-soulal^{y}. S. m. Tourne-sol.
Vire-vau. S. m. Détours d'un chemin.
Virlongai. V. n. Commettre un *lapsus*.

Virou. S. m. Pieu mobile, auquel on attache un enfant qui ne peut marcher seul. — Abcès qui vient au bout des doigts. — « N'on acroche lé drôle ô *virou* avec le promenou. »

Virounayes. S. m. pl. Allées et venues d'une femme de ménage.

Virounai. V. n. Faire des tours.

Virounéa. S. m. Vertige. — « Le delènque, o li prond souvont dôs *virounéas*. »

Vitre. V. a. Vêtir.

Vitu. Part. passé. Vêtu.

Vivolai. V. n. Aller et venir sans rien faire.

Volet. S. m. Nénuphar. — « Ol a de boune aivè dons lés clʸéréas voure qu'o sont lés fulʸes de volèt. »

Vondongerèn. S. m. Ciron, puceron rouge, occasionnant de vives démangeaisons.

Vontrai. Adv. Peut-être.

Vontrèche. S. f. Parties intestinales d'un animal.

Vouène. Adj. Celui qui éprouve un affaiblissement du système nerveux, une mollesse, voisine d'une *lipothymie*.

Voure. Adv. Où. — « *Voure* qui on sèns, i'érèns trejou de la hère. »

Voyablʸe. Adj. Visible.

Vredelʸèn. S. m. Tringle de bois, portant une cordelle, destinée à fixer la chaîne sur le talier de fusée.

Vrèzalʸ. S. m. Brasier.

Vrèze. S. f. Braise.

Vredèt. S. m. Empressement trop accusé.

Vregèt. S. m. Engin de pêche à double compartiment.

Vrelʸaye. S. f. Liseron.

Vremaye. S. f. Paquet de vers pour la pêche à l'anguille ; la pêche elle-même. — « La paiche à la *vremaye* se fèt *djère* le jou, mé béacot la nit. »

Vremenai. S. m. Rats, souris, insectes.

Vremétou. Adj. Véreux.

Vremine. S. f. Serpent, couleuvre.

Vrèn. S. m. Venin, pus.

Vrenussai. V. n. S'occuper de choses insignifiantes.

Vrenusse. S. f. Mauvaise couchette. — « Ine chetive *vrenusse* dons èn coèn, vela tout ce qu'ol a pre la mezèn. »

Vressène. S. f. Champ de labour d'une certaine étendue.

Vressou. S. m. Charrue à roues.

Vreti. V. a. Fournir.

Vrimou. Adj. Venimeux. — « L'a dôs onderces *vrimouzes,* o serèt dongeru de mongeai ce que l'èrèt pôgren^{y}é. »
Vrioche. Adj. Leste, agile.
Vuèn. S. m. Prunelle de l'œil. — « *Tch*èle maladie li a ataqué le *vuèn.* »
Wa brète. S. f. Oie sauvage.
Wazi. S. m. Osier.

Y

Yèn, Yine. Adj. numér. — Un, une.

Z

Zirabl^{y}e. Adj. Qui donne du dégoût. — Hébreu, arabe : *zâra,* nausée, dégoût; arabe : *zîr*, il a pris en dégoût. Job, 19, 17 : « Mon haleine est pour mon épouse un objet d'horreur, *zara.* »
Zire. S. f. Horreur, dégoût.
Zironce. S. f. Même sens.
Zirou. Adj. Qui éprouve du dégoût.
Zu, zêles. Pron. pers. — Eux, elles.

LIEUX DITS DE L'ILE-D'ELLE

Borèy. Tènement entre le Gué et l'Ile-d'Elle.
Le Bot. Chemin au nord du bourg.
Le Bouchot. Plusieurs tènements, ancienne pêcheries avant les dessèchements.
Le Bwas-Priou. Tènement voisin du bourg. — Bois-Prieur.
Le Chemin de Charlemagne. Voie romaine, traversant le marais de la Sèvre et la commune de l'Ile-d'Elle, du Gué-de-Velluire à Saint-Jean-de-Liversay.
Fôsse-Brie. Ilot, à l'est de l'Ilé-d'Elle. Ancien prieuré de Maillesais.
La Folie. Quartier du bourg. — Lieu de réunion des populations celtiques.
La Garne. Tènement voisin de l'église. — Lieu de sépulture des Gaulois.
Le Gourau. Petit ruisseau tombant au milieu du bourg.
Le Grond-Fié. Tènement occupé par des vignes.
Lès Grwas. Tènement au sommet de l'île.

Lès Huitèns. Tènement le long de la Vendée; terrain servant le huitième.

Lès Jars. Tènement sur le plateau de l'île.

Lôdèrie. Quartier du bourg.

Lès Molèns. Tènement situé entre le Gué et l'Ile-d'Elle, terrain le plus bas de cette partie du marais.

Nèle. Nom propre de la localité. Dans les documents anciens, Ella, Ellis, Elle, et actuellement, par euphonie, Nèle. L'Isle, rivière affluent de la Dordogne, dite *Ella.* (Adrien de Valois, *Notitia Galliarum; Revue des sociétés savantes,* 1re partie, p. 466).

L'Ontole. Tènement, prairies qui avoisinent l'embouchure de la rivière Vendée. Là existait un péage pour passer d'une rivière à l'autre.

Le Pôtounai. Canal intercepté par celui de Pommère.

La Pôtounère. Maison à l'embouchure du Pôtounai.

Le Petit-Fié. Tènement du sommet de l'île, occupé par les vignes.

Le Priôté. Ancienne maison des Prieurs.

Lès Prênèas. Tènement voisin du canal de la *Rète.*

La Rète. Ancien gué.

Le Sau. Tènement situé au nord de la dune des Sausais.

Soulisses. Cabanes situées au nord et près de l'île.

La Touche. Tènement touchant le Petit-Fié.

Aug. SIMONNEAU.

La maladie ayant empêché M. l'abbé Simonneau de revoir son travail au moment de l'impression et d'en corriger lui-même les épreuves, on remarquera des hésitations dans la graphie des sons et des interversions de l'ordre alphabétique. Le *Glossaire de l'Ile d'Elle* n'en reste pas moins une œuvre fort bien conçue et pleine de renseignements précieux pour la phonétique, la syntaxe et le folk-lore.

L. C.

FABLE EN PATOIS BUGEYSIEN

Par le père Froment (1).

TEXTE

La béléta èntrâ dèn on poutan.

Na béléta
Maigreléta,
Qué, malada daïpoua n'an,
Voillévé sé refâre, èntré dèn on poutan
Pé-r on golé dé rata.
Vò sèté sé llie sé foulé la rata.
Ou métèn de provision,
Que llie mezhe à discrétion.
Entrâ lonzhéta commèn na sheville
E maigra commèn n'étrille,
La tïa grasse à plain-na pè,
Qué n'èn pou prèndré mè.
Mè dinche von lés chousé,
Qué dèns lò meillaou lliaï é ïa tozhar dés pouzhé.
Lliéntèn dé bri, llie shersh' à sé sauvâ,
Mè, va té proména !
Llié trô grasséta,
Pé repassâ pé la méma golèta.
Aprè avaï fè quaqué tor,
— È bin ! dit-ellie, itiè, mè vetia bien sepraïsa !
Zh'y è partan passâ è ia sept ou voûi zhor.
Mon Dié ! mé tià praïsa !
Qu'é dammazhò dé meri
Quand on é se bièn norri ! —
On ra, qué la véïév' èn pain-na
Li di : — Vos aï voré pènse trô plain-na :

(1) Extrait de la nouvelle édition, corrigée, des fables du père Froment (M. Musy), qui est en préparation (Voy. notre *Revue*, I, p. 61).

FABLE EN PATOIS BUGEYSIEN

Par le père Froment.

TRADUCTION

La belette entrée dans un grenier.

Une belette
maigrelette,
qui, malade depuis un an,
voulait se refaire, entre dans un grenier
par un trou de souris.
Vous savez si elle se foule la rate.
Au milieu des provisions
qu'elle mange à discrétion,
entrée longue comme une cheville
et maigre comme une étrille,
la voilà grasse à pleine peau,
qui n'en peut prendre davantage.
Mais ainsi vont les choses,
que dans le meilleur lit il y a toujours des puces.
Elle entend du bruit, elle cherche à se sauver,
mais, va te promener !
Elle est trop grasse
pour repasser par le même trou.
Après avoir fait quelques tours :
« C'est bien, dit-elle, ici, me voilà bien surprise !
J'y ai pourtant passé il y a sept à huit jours,
mon Dieu ! me voilà prise !
Qu'il est fâcheux de mourir
quand on est si bien nourri ! »
Un rat qui la voyait en peine
lui dit : « Vous avez maintenant panse trop pleine :

Vos ètè maigre èntrâ è fau maigra sourti.
Vos né sètè don pâ qué jamè bin d'autrui
N'a profitâ : Dié né vou pâ qu'on volaïssé
E vou qué tot ou tar voleur sé repèntiaïsse.

Sé tô rlô qu'on volâ éran, pé-r ordonnance
Dé médecin, oublezha dé vômi,
Lôs apothicaire dé France
Né porran rèn dremi.

---

vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.
Vous ne savez donc pas que jamais bien d'autrui
n'a profité : Dieu ne veut pas qu'on vole,
et veut que tôt ou tard voleur se repente. »

Si tous ceux qui ont volé étaient, par ordonnance
de médecin, obligés de vomir,
les apothicaires de France
ne pourraient rien dormir.

CHANSON EN PATOIS DE BEAUFORT

CANTON DE CREST-NORD (Drôme).

BEOUFOIRD

Vous, matadors flattas per la fourtuno,
Vous, gros bourgeois do coumerce einrichis,
Vous, amouirous de la bloundo ou la bruno,
Vous anouyas, venès vous ein éci.
Dins moun village
Li o per tout iage
La distraciou, lou bounheur et l'espoir;
L'àmo é tranquilo,
N'o ji de bilo
Dins un eindre chosi coumo Beoufoird.

N'en épargna ni la châou ni lou plâtre
Quand l'en sita sus soun banc de roucha;
Bâti d'un las coumo ein amphithéâtre,
Poussédo un foird construit per un pacha.
La grand'charero
D'un balaï d'ero
N'é caressa casi tous lous matis;
Dessus la plaço
La routo passo;
Lés é vivant coumo un petit Paris.

Avein un teimple, uno mésou d'écolo,
Bureau de posto et bureau de taba,
Très bourreliers et quatre pot-à-colo,
Un chapelier, uno sœur, un cura,
Noutaire et maire,
Veterinaire,
Fèreblantier, menistre et percepteur,

CHANSON EN PATOIS DE BEAUFORT

CANTON DE CREST-NORD (Drôme).

BEAUFORT

Vous, matadors flattés par la fortune, — vous gros bourgeois, du commerce enrichis, — vous amoureux de la blonde ou de la brune, — vous vous ennuyez, venez-vous en ici. — Dans mon village, — il y a pour tous les âges — la distraction, le bonheur et l'espoir; — l'âme y est tranquille, — il n'y a point de bile — dans un endroit choisi comme Beaufort.

On n'a épargné ni la chaux ni le plâtre — quand on l'a assis sur son banc de rocher; — bâti d'un côté en amphithéâtre, — il possède un fort construit par un pacha. — La grande rue, — d'un balai d'aire (1) — est caressée presque tous les matins. — Sur la place — la route passe; — tout y est vivant comme un petit Paris.

Nous avons un temple, une maison d'école, — bureau de poste et bureau de tabac, — trois bourreliers et quatre pots à colle (menuisiers), — un chapelier, une sœur, un curé, — notaire et maire, — vétérinaire, — ferblantier, ministre (2) et percepteur,

(1) D'un balai comme ceux qui servent à balayer les aires.

(2) Pasteur protestant.

De chico-pruno
Que fan fourtuno,
Très manéchâous, dous bouchiers, dous traiteurs.

Avein incas de marchands de cannèllo,
D'huile, de lard, de sâou et de sabou,
Dous faïenciers que veindoun de vaissèllo,
Seins nous vantas avein un paou de tout :
Sârdas, pastilias,
De jolias filias,
E per aco l'eindret lou meux mounta;
Un vioulounaïre,
Un peinchinaïre,
Tambour de villo, aoubre de liberta.

Per l'amouirous, li orè de bourro à battre;
Obé lou teimps li répouandou de tout.
Lous prumiers jours reçoprè caouqué eimplâtre
Au bout d'un mès n'orè fa qu'un poutou;
La filio pialio
Quand per la talio
Davant sés més l'ausoun sara seins gants.
Per lou mariage,
Si sias dins l'iage,
Pouvès toujous countas sus caouqués ans.

De l'amouirous passein sus lou minjaïre,
Lou fin gourmand que haïs lous burre foird,
Poussédario l'estouma d'un rassaïre,
Que pouo se fas recoumplis vès Beoufoird ;
Avein de lèourés
Sous notrès téourés,
Et de perdrix toujous de pleins carniers,
Tuein las bégàssas
Obé de màssas,
Tous natrés chis van aux tartiflés niers.

D'aco d'aqui sautein sus lou touriste;
L'homme savant que charcho lou prougrès,

des croque-prunes (1) — qui font fortune, — trois maréchaux, deux bouchers, deux traiteurs. (L'auteur comptait pour un).

Nous avons encore des marchands de cannelle, — d'huile, de lard, de sel et de savon, — deux faïenciers qui vendent de la vaisselle, — sans nous vanter nous avons un peu de tout : — sardes, pastilles, — de jolies filles, — c'est pour cela l'endroit le mieux monté; — un violoneux, — un peigneur (de chanvre), — tambour de ville, arbre de liberté.

Pour l'amoureux, il y aura du fil à retordre; — mais avec le temps, je lui réponds de tout. — Les premiers jours il recevra quelque emplâtre (soufflet); — au bout d'un mois il n'aura fait qu'un baiser; — la fille piaille — lorsqu'on la (prend) par la taille, — mais avant six mois il pourra la serrer sans gants. — Pour le mariage, — si vous êtes en âge, — vous pouvez toujours compter sur quelques ans.

De l'amoureux passons au mangeur, — le fin gourmand qui déteste le beurre fort — posséderait l'estomac d'un scieur de long, — qu'il peut se faire rassasier à Beaufort; — Nous avons des lièvres — sous nos tuiles, — et des perdrix toujours de pleins carniers, — nous tuons les bécasses — avec des massues, — tous nos chiens vont aux truffes noires.

Après cela, passons au touriste; — l'homme savant qui cherche le progrès, —

(1) Tailleurs d'habits.

Ou bein d'acô que orio l'estouma triste,
Pouo seins façou s'ein anas vès Ambè,
Li o la pisséro,
Li o la glacéro,
Nous manque rein; avein au mein cinq fouans
Que rayoun d'aïgo,
Quand Diou lous aïdo,
Coumo lou det peindein très més de l'an.

Aï oblia las pàlas, las barouitas
Que fan vès Kint, que veindoun vès Beoufoird,
Do Fountaignous las magnificas trouitas,
Et lous bavots que Gervanno nous poird;
Natras très féras;
De jardinéras
Avein Guillet que n'ein faï caouquo fés;
Natre grenàcho,
Une patàcho
Que dins sès jous s'ein vaï doua fès vès Crés (1).

(1) Cette chanson, très populaire dans le pays, est l'œuvre d'un traiteur de Beaufort, Adolphe Breynat, mort en 1876. Elle a déjà été publiée dans le *Journal de Die* (22 nov. 1885). Nous en devons la communication à M. Liotard, instituteur à Beaufort.

ou bien de celui qui aurait l'estomac triste, — il peut sans façon s'en aller sur Ambel; — il y a la Pisseure, — *il y a la glacière, — il ne nous manque rien; nous avons au moins cinq fontaines — qui donnent de l'eau, — quand Dieu leur aide, — comme le doigt pendant trois mois de l'année.*

J'ai oublié les pelles (en bois), les brouettes — qu'on fait à Quint (2) et qu'on vend à Beaufort, — des Fontaigneux les magnifiques truites, — et les barbeaux que nous fournit la Gervanne; — nos trois foires; — des jardinières (voitures), — nous avons Guillet (le charron) qui en fait quelquefois; — notre (vin de) grenache, — une patache — qui dans sept jours s'en va deux fois à Crest.

(2) Saint-Julien-en-Quint.

PETITS CONTES

EN PATOIS DE GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Grézieu est flanqué sur les dernières ramifications des monts du Lyonnais. Il est assis sur un plateau de 600 à 700 mètres, supporté par sept collines, et semble observer la plaine du Forez, au-delà de laquelle s'élèvent les monts du même nom, qu'il aperçoit blancs une bonne partie de l'année.

Ses eaux sont tributaires de la Méditerranée et de l'Atlantique. De ses flancs, Grézieu voit sortir les sources de la Gimon, qui se jette dans la Coise, et celles de la Brevenne, que boit l'Azergue lorsqu'elle change de direction pour remonter vers Anse.

Ses habitants ne sont ni riches ni pauvres ; chacun cultive sa petite propriété, et, si ce n'étaient les impôts qui deviennent trop lourds, tous connaîtraient l'aisance ; leur gaîté serait complète et leurs chants s'en ressentiraient. Grézieu est vraiment un joyeux pays par ceux qui l'habitent et le cultivent. Tout le monde, pendant les beaux jours, depuis le petit berger jusqu'au vieux propriétaire qui examine ses propriétés en les parcourant les mains derrière le dos, s'égosille une partie de la journée. Les chants sont français, patois ; on les essaye tous ; mais les préférés sont encore les vieux, car on trouve que « *lous anciens n'étchant po plus bétchis que lous juènos d'ojordué* ».

Les communes voisines parlent le même patois, sauf quelques variantes pour certains mots.

Dans la région se trouve Meys, séparé de « *vé Grézi pa la Brovena* », Meys, célèbre pour les hauts faits accomplis par ses habitants ingénieux, mais surtout bien ingénus. Je me permets d'en rapporter quelques-uns.

BRUYÈRE, instituteur.

CONTES EN PATOIS

Ol éte venu de l'arba su lo clhochi et cel'arba éte granda. Lous Mèzos ne voyant po la léssi petafino et pa la profito, i songillont de fére monto na vachi dessus. Dous, très homos montchillont d'abô avouai na corda qu'i léssillont pendre. Celous qu'étchant d'imbo attachillont la vachi pa lo cor et celous qu'étchant dessus se betchillont à tchiri de totes lhous fôrces. A mesura que la vachi montove, le tchirove la linga et lous autros étchant contens : « Vayi don comma l'arba lhi fa unvè, comma le tchire la linga ! »

In' autra vè, comma çu clhochi brandove et se torse d'in coûto et qu'i ne voyant po lo léssi chèra, i se demandoviant comma qu'i poriant ben lo redressi. I ne fuyont po embarassi bien lonten. Siè péres de bous arrivillont d'abô. I lous atteillillont avouai na corda de lana. Et pa que lous bous tchiressiant bien, i crillillont tous à la vè. Lous bous pregnillont la corsa telamen fô, qu'i ne poyant plus s'arréto. I corrillont penant tré kilomètres,

TRADUCTION LITTÉRALE

Il était venu de l'herbe sur le clocher et cette herbe était grande. Les Mézars (habitants de Meys) ne voulaient pas la laisser gâter, et, pour la profiter, ils songèrent de faire monter une vache dessus. Deux ou trois hommes montèrent d'abord avec une corde qu'ils laissèrent pendre. Ceux qui étaient en bas attachèrent la vache par le cou, et ceux qui étaient en haut se mirent a tirer de toutes leurs forces. A mesure que la vache montait, elle tirait la langue et les autres étaient contents. « Voyez donc comme l'herbe lui fait envie, comme elle tire la langue ! »

Une autre fois, comme ce clocher branlait et se tordait d'un côté et qu'ils ne voulaient pas le laisser tomber, ils se demandaient comment ils pourraient bien le redresser. Ils ne furent pas embarrassés bien longtemps. Six paires de bœufs arrivèrent bientôt. Ils les attelèrent avec une corde de laine. Et, pour que les bœufs tirassent bien, ils crièrent tous à la fois. Les bœufs prirent la course tellement fort qu'ils ne pouvaient plus s'arrêter. Ils coururent

jusqu'à ce qu'i rencontrillont la coûta de vé Grézi. Lhou téta s'enfonci den tarra et i s'encorgnillont. Depu cetu ten, lo bô onqu'i s'arrétchillont s'appele « lo bô de la corna ».

pendant trois kilomètres, jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent la côte de Grézieu. Leur tête s'enfonça dans terre et ils se brisèrent les cornes. Depuis ce temps, le bois où ils s'arrêtèrent s'appelle « le bois de la Corne. »

Pa in autro viajo incore, lhou eglhisi éte tro ptchita et i voyant l'inlargi. I quitchillont lhous robes et les posillont contra la parè. I-z-intrillont et i boussillont la parè en defou. Apré i sortchillont et lhous robes ayant djisparu : « Comma j'ons bien travailli ! Le sera assez granda lhoure : l'a quatro pi de mé en largiou : j'ons bousso la murailli sur noutres robes ». In finô les aye préses.

Une autre fois encore, leur église était trop petite et ils voulaient l'élargir. Ils quittèrent leurs vestes et les placèrent contre la paroi. Ils entrèrent et poussèrent la paroi en dehors. Après ils sortirent et leurs vestes avaient disparu. « Comme nous avons bien travaillé ! elle sera assez grande maintenant, elle a quatre pieds de plus en largeur ; nous avons poussé la muraille sur nos vestes. » Un finaud les avait prises.

COMPTES-RENDUS SOMMAIRES
ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

E. Koschwitz. — *Grammatik der neufranzœsischen Schriftsprache, 16-19 jahrhundert*, 1re partie, Phonétique (Oppeln und Leipzig, 1889, 132 p. in-8). — Ouvrage excellent, dont il faut souhaiter le prompt achèvement, et auquel nous nous proposons de consacrer un compte-rendu détaillé.

Tobler. — *Vermischte Beitraege zur franzœsischen Grammatik* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 416. Cf. *Romania*, XVIII, 324). Nouvelle série : 7. Le superlatif pour le comparatif dans les constructions telles que : « Brochent ad ait por *le plus tost* aler ». Dans quelques cas, comme le fait remarquer M. G Paris, *le* peut se rapporter à l'infinitif employé substantivement. Ailleurs on a sans doute l'influence du superlatif suivi d'un régime, du superlatif dit relatif, qui est un véritable comparatif : « le plus grand des trois » = *celui des trois qui est plus grand que les autres, le des trois plus grand.* — 8. L'accord du participe avec le sujet (et non avec le régime) dans les verbes réfléchis. Cf. ma *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, § 453, et ma *Nouvelle grammaire historique du français*, p. 215. Je crois avec M. Tobler que le point de départ est l'emploi du passif. Il n'y a eu d'abord de formes réfléchies que pour les temps simples ; pour les temps composés on employait le passif. On disait « il se lève » mais « il est levé ». Comparez les vers 195 et 264 de la Chanson de Roland. Puis on a transporté le pronom réfléchi dans les temps composés, en l'ajoutant simplement au passif : « il s'est levé », et cette forme a prévalu sur : « il s'a levé », qui était plus logique. On s'est habitué d'autant plus vite à « il s'est levé », qu'on avait des formes analogues dans la conjugaison des verbes neutres pseudo-réfléchis : « il s'est tu » Pour se

rendre compte de la valeur exacte de *se*, il faut comparer les locutions telles que : « ils se sont tus » et « ils se sont donné des coups ». Dans la seconde locution, il est évident que *des coups* est le régime direct de *donné*, et on a appliqué la règle du régime direct gouvernant l'accord selon qu'il précède ou qu'il suit le participe. Mais, comme *se taire* est un intransitif, faute de trouver un véritable complément direct, on a continué à appliquer machinalement la vieille règle de l'accord du participe des réfléchis avec le sujet, et il en résulte qu'aujourd'hui, dans « ils se sont tus », on considère *se* comme le régime direct, *parce que le participe s'accorde*. Telle n'était pas la valeur primitive de *se*, qui était une sorte de régime circonstantiel (par soi, personnellement), ou, si l'on veut, de redoublement du sujet, comme lorsqu'on dit : « moi, je dors ». Pour s'en persuader, il suffit de prendre les verbes réfléchis qui ont encore une forme intransitive pure, comme *se mourir* à côté de *mourir*, *s'en aller* à côté de *aller*. Qui pourrait soutenir que *se* est réellement le régime direct de *mourir*, d'*aller* ? Chose curieuse, la forme réfléchie *se mourir* a pris une valeur inchoative. — 9 Remarques importantes sur divers emplois des pronoms possessifs.

P. Meyer. — *Notice sur le ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon* (dans *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1888, p 72). — Ce manuscrit renferme un recueil de Vies de saints en prose française du nord ; le copiste était italien comme le montrent un bon nombre de particularités de langue et de graphie.

A. de Montaiglon. — *L'Amont rendu cordelier à l'observance d'amours, poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions* (Paris, Didot, 1881, XXIV-200 pages in-8). Dans sa préface, M. de Montaiglon appuie par de bonnes raisons l'attribution du poème à Martial d'Auvergne.

Sur le livre de M. Schulze, *Der altfranzœsische directe Fragesatz*, signalé dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 73), voyez un article important de M. Behrens dans *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 15 juin 1889, p. 507.

Karl Ganzlin. — *Die pronomina demonstrativa im Altfranzœsischen* (Dissertation de docteur, Greifswald, Abel, 1888,

v-98 p. in-8). — Dépouillement consciencieux des formes du pronom démonstratif dans un grand nombre de textes en vieux français appartenant aux principaux dialectes. M. G. Paris fait remarquer avec raison (*Romania*, XVIII, 346) que *cil* et *cilh* ne diffèrent que par la graphie, l'*l* étant mouillée partout.

E. Bourciez. — *Précis de phonétique française* (Paris, Klincksiek, 1889, XII-123 p. in-12). — Résumé très recommandable et très clair des travaux les plus récents sur la phonétique française.

A. Tobler. — *Predigten des h. Bernard in altfranzœsischer uebertragung* (18 p. extr. de *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 4 avril 1889). D'après un manuscrit de Cheltenham acquis par la Bibliothèque de Berlin.

E. Chatelain. — *La Vie de Saincte Catherine* et *Méditation*, *poèmes français de Charles de Bovelles*, XVIe siècle (publication en 19 feuillets, faite à l'occasion du mariage de M. Bernard Haussoullier). M. Chatelain donne les passages les plus importants de ces deux poèmes d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Paris.

J. Broehan. — *Die futurbildung im altfranzœsischen* (Dissertation de docteur. Greifswald, Abel, 1889, IV-102 pages in-8). — Ce dépouillement des formes du futur, en vieux français, offre un intérêt de même ordre que le travail de M. Ganzlin signalé ci-dessus.

La brochure du capitaine italien Rovere, proposant le provençal comme langue universelle, a provoqué un certain nombre d'articles intéressants, parmi lesquels nous signalons ceux de MM. Paul Arène, dans *Lou Viro-soulèu* (mars 1889), P. Mariéton, dans la *Revue félibréenne* (V. 8), Lucien Geoffroy, dans *Lou Viro-soulèu* (avril 1889) ; Jean Monné, dans *Lou felibrige* (II, 178 ; III, 2, 17).

Ch. Révillout. — *Un problème de chronologie littéraire et philologique. Date présumable des « Dialogues sur l'éloquence » de Fénélon*, (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 5. — A suivre). — Nous signalons particulièrement, dans cette intéressante étude, le chapitre sur les archaïsmes des *Dialogues*.

La plus grande partie des *Notes de philologie rouergate* de J.-P. Durand, dans le dernier numéro de la *Revue des langues romanes* (XXXIII, 47), est consacrée à une discussion des théories de MM. Gaston Paris et Paul Meyer sur la question des dialectes.

L. Constans. — *Le manuscrit du roman de Troie, Milan Ambroisienne D, 55* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 127).

C. Chabaneau. — *Fragments d'un manuscrit français de Girart de Rossillon* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 133).

Le même. — Le *Roman d'Arles* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 473, et XXXIII, 101), publication faite avec le soin et la haute compétence que M. Chabaneau apporte dans tout ce qu'il signe. « Au point de vue de la langue, dit M. Chabaneau, le *Roman d'Arles* donnerait lieu en général aux mêmes observations que la *Vie de sainte Madeleine* (Voy. *Revue des langues romanes*, XXVI, 109-116) ». Ce texte et les précieuses remarques qui l'accompagnent ne sont pas moins intéressants pour l'histoire de notre littérature épique que pour la philologie provençale.

Le même. — *Poèsies inèdites de divers troubadours, Gaucelm Faidit, Boniface de Castellane, Bertran de Lamanon, Peirol, Aimeric de Belenoi, etc.* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 550, et XXXIII, 106).

Le même. — *La prise de Jérusalem, ou la vengeance du Sauveur* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 581, et XXXIII, 31). — C'est un récit provençal extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Le même. — *Fragments d'un manuscrit provençal, La contemplation de la Croix*, et *Passion de Notre Dame* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 122).

Puitspelu. — *Lyonnais* TUREAU, *provençal* TOR. — Voy. *Lyonnais*.

V. Lieutaud. — *Lettre des ambassadeurs de la Provence à Rome, 13 novembre 1427* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 137).

Franz Hündgen. — *Das altprovenzalische Boethiuslied* (Oppeln, Georg Mask, 1884, VIII-224 p. in-8°). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 142.

R. Thurneysen. — *Keltoromanisches* (Halle, Niemeyer, 1884, 128 p. in-8).

F. Pfützner. — *Ueber die Aussprache des provenzalischen A* (Halle, Niemeyer, 1884, 44 p. in-8).

Selly Græfenberg. — *Beitræge zur franzæsischen Syntax des XVI Jahrhunderts* (Erlangen, Deichert, 1885, 140 p. in-8).

Paul Schlœsser. — *Die Lautverhaeltnisse der Quatre Livres des Rois* (Bonn, Georgi, 1886, 94 p. in-8).

Max Cornicelius. — *So fon el temps c'om era jays*, nouvelle de Raimon Vidal (Berlin, 1888, 100 p. in-8). Edition critique accompagnée d'une étude sur la langue du poète.

Rudolf Zenker. — *Die provenzalische Tenzone* (Leipzig, Wogel, 1888, VIII-100 p. in-8).

O. Schultz. — *Die provenzalischen Dichterinnen* (Leipzig, Fock, 1888, 36 p. in-4). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII. p. 149. et *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 178.

D. Behrens. — *Beitræge zur Geschichte des franzæsischen Sprache in England* (dans le vol. V des *Franzæsische Studien* de Koerting et Koschwitz). — Phonétique des mots français introduits dans le moyen anglais. — A suivre.

G. Shiavo. — *Fede e supertizione nell' antica poesia francese* (extrait des *Atti del R. Istituto Veneto* ; Venezia, 1889, 52 p. in-8).

Max Bruns. — *Laut und Formenlehre des Livre d'Ananchet* (Halberstadt, 1889, 66 p. in-8). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 152.

A. Ha[illegible]se. — *Franzæsische Syntax des XVII Jahrhunderts* (Oppeln und [illegible] Leipzig, Georg Maske, 1888. 228 p. in-8).

U. Jarnik. [illegible] — *Neuer vollstændiger Index zu Diez etymologischen Wa[illegible]rterbuche* (Heilbronn, Henninger, 1889, x-382 p. in-8). Cf. *Rom[illegible]ania* XVIII, 349.

S Garner. — *The gerundial construction in the romanic languages* (suite et fin), dans *Modern language Notes*, IV, col. 258.

L. Biadene. — *Morfologia del Sonetto nei secoli XIII e XIV* (fasc. 10 de *Studj di filologia romanza*). Cf. *Modern language Notes*. IV, col. 301.

Sur le livre de Behrens, *Ueber reciproke Metathese im Romanischen*, signalé dans notre avant-dernier numéro (*Revue de philologie française*, II, 305), voy. *Modern language Notes*, IV, col. 365.

F. Spencer. — *Further corrections in Bartsch's Glossary* (dans *Modern language Notes*, IV, col. 382).

A. B. Lyman. — *French in English, or French Phrases phonetically formet vith real English words*. Cf. *Modern language Notes*, IV, col 389.

W. Riese. — *Alliterirender Gleichklang in der franzœsischen Sprache* (Dissertation de Halle, 1888). Cf. un article de Mussafia dans *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 171.

Sur la *Bibliographie de la Chanson de Roland* par Seelmann, voy. un article de Suchier dans *Literaturblatt für romanische Philologie* (mai 1889, col. 172), et le compte-rendu sommaire de la *Romania* (XVIII, 347).

H. Warnecke. — *Metrische und sprachliche Abhandlung ueber das dem Berol zugeschriebene Tristan-fragment* (Erlangen, Deichert, 1887, 60 p. in-8). Cf. *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 174.

Sur les éditions Fœrster du *Cligès* et du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, voy. les articles de Mussafia dans *Literaturblatt für romanische Philologie*, mai 1889, col. 175, et juin 1889, col. 220.

Sur la *Grammaire du vieux français* de Schwan, dont [illegible] annonce déjà une nouvelle édition, voyez un artic[illegible] ning dans *Literaturblatt für romanische Philologie* [illegible] le de Horn, juin 1889, col. 217.

A. Thomas. — *Chastel d'amors, fragment* [illegible] *d'un poème provencal conservé à la bibliothèque du Vatican* ([illegible] dans *Annales du Midi*, I. 183). — « Il nous paraît très probab[illegible] e, dit M. Tho-

mas, que l'auteur de notre petit poème était un italien qui s'exerçait à la poésie provençale comme Sordel, Cigala, et tant d'autres de ses compatriotes ».

H. Vaschalde. — *Histoire des troubadours du Vivarais, du Gévaudan et du Dauphiné* (Paris, Maissonneuve, 1889, XII-214 p. petit in-12). Cf. *Annales du Midi*, I, 240.

E. Trojel. — *Les cours d'amour du moyen âge* (Copenhague, Reitzel, 1888, 227 p. in-8). Cf. *Annales du midi*, I. 242, et *Romania*, XVII, 591.

A propos de l'article de M. Appel sur le pronom provençal *ilh*, signalé dans notre avant-dernier numéro (*Revue des Patois*, II, 305), voyez les remarques intéressantes de M. Thomas dans *Annales du Midi*, I, 280.

Ringenson. — *Etude sur la syntaxe du verbe dans Blaise de Monluc* (Upsala, 1888, 111 p. in-8).

Schweingel. — *Ueber die Chanson d'Esclarmonde, die Chanson de Clarisse et Florent und die Chanson d'Yde et Olive, drei Fortsetzungen der Chanson von Huon de Bordeaux* (Leipzig, Fock, 92 p.). Cf. *Romania*, XVIII, 348.

Savelli. — *Le canzoni di Jaufré Rudel* (Napoli, Giannini, 1889, 24 p. in-16).

Testi antichi provenzali, raccolti ad uso degli alunni nel corso accademico (Roma, Forzani, 1888-89, 15 p. in-8.)

D'Arbois de Jubainville. — *Noms de lieux français identiques au masculin singulier de gentilices romains* en IUS (Dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 241).

J. Loth. - *La fable de l'origine troyenne des Bretons* (dans *Romania*, XVIII, 281).

G. Paris. — « Ainsi com par ci le me taille » (dans *Romania*, XVIII, 288). — Cette locution, qui signifie « tout droit », est empruntée au langage des maîtres maçons.

P. Meyer. — *Fragment de Blanchandrin et l'Orgueilleuse d'amour* (dans *Romania*, XVIII, 289).

E. Ebering. — *Revue bibliographique et critique des langues et littératures romanes.* (Paris, Welter). — Cette revue nouvelle, dont nous avons reçu les trois premiers fascicules (janvier-mars 1889), est destinée à rendre les plus grands services aux romanistes. Les divisions en sont commodes, et l'informaton est très étendue.

A. Thomas. — *Sur le sort de quelques manuscrits de la famille d'Este* (dans *Romania*, XVIII, 296).

F. Blau. — *Zur Alexiuslegende* (*Wien, Gerold*, 1888, 40 p. in-8). Cf. un article de Gaston Paris (dans *Romania*, XVIII, 299).

A. Wesselofsky. — *Matériaux et recherches pour servir à l'histoire du roman et de la nouvelle* (Saint Pétersbourg, 1888, 361 et 262 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 302.

A. Pogatscher. — *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnwœrter im Altenglischen* (Strasbourg, Trübner, 1888, x-220 p. in-8). — Précieux pour l'histoire du latin vulgaire. Cf. *Romania*, XVIII, 344.

A. Stoeriko. — *Ueber das Verhœltniss der beiden Romane* Durmart *und* Garin de Monglane (Marburg, Elwert, 1888, 56 p. in-8). — Fait partie des *Ausgaben und Abhandlungen* de Stengel. Cf. *Romania*, XVIII, 345.

Ernst Kornmesser. — *Die franzœsischen Ortsnamen germanischer Abkunft*. 1re partie (Strasbourg, Trübner, 1888, 59 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 345.

John Schmitt. — *Die Chronik von Morea* (Munchen, 1889, 129 p. in-8). Cf. *Romania*, XVIII 351.

Stimming. — *Ueber Verfasser des Roman de Jaufre* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 322). Cf. *Romania*, XVIII, 322.

Golther. — *Zur Tristansage* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 348). Cf. *Romania* XVIII, 322.

W. Meyer. — *Die Strassburgereide und die vokalischen Auslautsgesetze* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XII, 526). — Remarques sur la localisation possible des Serments. Cf. *Romania*, XVIII, 326.

Sur les *Due lettere glottologiche* d'Ascoli et sur les autres articles du même linguiste signalés dans notre dernier numéro (*Revue de Philologie française*, III, 74), voyez les importantes remarques de G. Paris dans *Romania*, XVIII, 327, 329, 330. Ces remarques portent principalement sur l'*f* finale du français correspondant à une dentale du latin (*soif*, *nif*. etc.) sur l'*f* de *suif*, sur le mot *glaive*.

A propos d'un article de M. d'Ovidio, voy. les remarques de G. Paris sur certaines particularités de l'accent latin, dans *Romania*, XVIII, 331.

Sur *l'Etude philologique des participes* de M. Bastin, signalée dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, p. 74), voyez un bon article de M. Delboulle dans *Revue critique*, 1er juillet 1889, p. 351.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Alpes (Basses)

Sur le recueil de poésies de M. Plauchud, que nous avons signalé dans notre dernier numéro (*Revue de Philologie française*, III, 75), voy. dans la *Revue félibréenne*, V. 72, une lettre de M. de Berluc-Pérussis, dont le texte *gavot* sert de post-face au recueil. « Seules, dit M. de Berluc-Pérussis, nos pauvres Basses-Alpes n'ont pas jusqu'à cette heure imprimé six pages dans leur idiome naturel... Dans ce mouvement méridional, où chacun de nous a sa mission, la tienne, mon cher camarade, sera d'être pour le gavot ce que Bellot, Chailan et Galu furent pour le marseillais, Diouloufet et d'Astros pour l'aixois, Rancher pour le niçard ».

Alpes Maritimes.

J. B. Andrews. — *Proverbes mentonnais* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 281).

Anglo-Normand.

Denys Corbet. — *L'parapllie d'men grand père,* et *A un rèvèrend crapaud* (dans *Modern language Notes,* IV, col. 333 et 336). — Textes en patois de Guernesey.

Sir Thomas et Ch.-T. Martin. — *L'estorie des Engles, de Geffrei Gaimar* (London, Eyre and Spottiswood, 1888-89, 2 vol. in-8). Cf. *Romania*, XVIII, 314.

Ardennes.

L'abbé Bertrand. — *Deux contes de l'Argonne* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 287).

Ariège.

L'abbé Castet. — *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans*, avec une préface de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège (Foix, Gadrat ainé, 1889, 58 p. in-8). — C'est un extrait du *Bulletin de la Société ariègeoise des sciences, lettres et arts*. La moisson de proverbes est très abondante, et M. Pasquier donne dans la préface d'utiles renseignements sur la prononciation et les flexions du patois de la vallée de Biros.

Pasquier. — *Chansons, danse, usages et charte communale de Massat, d'après la monographie de M. Ruffié, instituteur* (Foix, Gadrat aîné, 1889, 32 p. in-8) Extrait du *Bulletin de la Société ariègeoise des sciences, lettres et arts*. En 1887, à l'occasion de l'Exposition de Toulouse, les instituteurs de la région avaient été invités à rédiger des notices sur les usages et le parler de leur commune (Voyez notre *Revue*, I, p. 160). C'est une de ces monographies que M. Pasquier a eu l'heureuse idée de publier, après l'avoir remaniée et annotée. Cf. la critique musicale de J. Weber dans le supplément du journal *Le Temps*, 15-16 juillet 1889.

Aude.

A. Fourès. — *Poésies lauragaises* (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 609).

Auvergne.

P. Mège. — *Les troubadours, poètes et écrivains de la langue d'Auvergne* (dans *Revue d'Auvergne*, 1887 et 1888). Cf. *Annales du Midi*, I, 259.

Aveyron.

Sur les noms des gâteaux traditionnels de l'Aveyron, voyez une note de M. E. Cartailhac dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 323.

Cantal.

A. Bancharel. — *Les Veillées auvergnates*, publication mensuelle. Cf. *Lou felibrige*, III, 30.

Voyez une comparaison entre le patois de l'Aveyron et celui du Cantal dans les *Notes de philologie rouergate* de J.-P. Durand (*Revue des langues romanes*, XXXIII, 77),

Catalogne.

Joaquin Rubio y Ors. — *Lo Gayter del Llobregat*, premier vol. (Barcelone, Jaume Jepus), avec des traductions provençales de Roumanille, Mistral, J. Monné et F. Donnadieu.

J. Verdaguer. — *Le Canigou* (Paris, Savine), avec traduction française.

Ernest Hamelin. — *Die iræ* (dans *Occitania*, I, 334), réimpression d'une pièce en catalan du comté de Barcelone, qui a paru pour la première fois dans la *Revue des langues romanes* (1871).

P. Vidal. — *Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie catalane* : XIV, *Nouvelle note sur l'ancien théâtre catalan* ; XV, « *La loa* » *de la* « *Tragedia de Sant Vicens* » (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 84).

Ollerich. — *Ueber die Vertretung dentaler Consonanz durch U im Catalanischen* (Bonn, 1887, 52 p. in-8).

Cels Gomis. — *Meteorologica y Agricultura populars* (Barcelone, Verdaguer, 1888. x - 178 p. petit in-8).

Masso Torrents. — *Manuscritos catalanes de la Biblioteca de S. M.* (Barcelone, Verdaguer, 1888, 38 p. in-8).

A Pagès, — *Recherches sur la chronique catalane attribuée à Pierre* IV *d'Aragon* (dans *Romania*, XVIII, 233).

Otto. — *Bemerkungen ueber Ramon Lull* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*). Cf. *Romania*, XVIII, 326.

Charente.

Texte en patois de La Péruse, canton de Chabanais (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 282).

Côte-d'Or.

M. J. Durandeau continue à faire une large place dans son journal (*le Réveil bourguignon*) aux textes patois. Signalons

dans le numéro du 21 avril 1889, la chanson de l'*Anguille*, dans le numéro du 2 juin, celle du *Garçon berné*, etc. M. Durandeau prépare en outre une étude importante sur les *Sobriquets et les Patois de la Côte-d'Or*.

Dordogne.

J. Gardet. — *Un félibre périgourdin au XVIIe siècle, Pierre Rousset de Sarlat* (dans *Lou Viro-Soulèu*, juin 1889).

Doubs.

Otto Martin. — *Das patois in der Umgebung von Baume-les-Dames* (Halle, Colbatzky, 1888, 54 p. in-8). — Travail fait d'après la traduction de l'évangile de saint Mathieu par Thuriet (Londres, 1864).

Gard.

Lafaro Alès, — *L'anjounet païsan* (dans *La Cigalo d'or*, 15 mai 1889). — Cette petite poésie, qui ne figure pas dans *Las Castagnados* de Lafare-Alais, a déjà paru dans le journal *Les Tablettes d'Alais*.

L. Destremx. — *Fables patoises en dialecte d'Alais* (Alais, imprim. de l'*Union républicaine*, 1887, 56 p. in-12).

L. Bard. — *L'ase counvida à la noço* (dans *Occitania*, I, 346), pièce en provençal-nimois.

Sur plusieurs particularités dialectales de Saint-Laurent-d'Aigouze, voy. *Occitania*, I, 382.

E. Mazel. — *Les Mois en proverbes*, dialecte cévenol (Nîmes, Lafare frères, 1889, 110 p. in-12).

Ed. Bondurand. — *Inventaire des meubles du château de Verfeuil, aujourd'hui Coudoulous, au XIVe siècle* (dans *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique*, 1888, p. 243). Cf. *Annales du Midi*, I, 270.

Garonne (Haute).

Plusieurs pièces de troubadours de l'Ecole de Toulouse dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, p. 112 et suivantes.

Gascogne.

Isidore Salles (de Gosse). — *Debis gascouns* (Paris, Hugonis, 1885, 268 p. in-8). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 144.

Le même. — *Lou testamen dou crabé* (dans *Revue félibréenne*, V, 90).

F. Hemmann. — *Consonantismus des Gascognischen bis zum Ende des XIIIe Jahrhunderts*, (Leipzig, Fock, 1889, VII-55 p. in-8.

Gers.

Quelques anciens proverbes du Gers (dans *la Tradition*, 15 mai 1889, p. 140). Extrait de la *France pittoresque*. A. Hugo, 1835.

Hérault.

Un nouveau journal publié par un groupe de félibres du Languedoc, sous la direction de M. Louis Roumieux, paraît tous les quinze jours à Montpellier, depuis le 15 avril dernier. Titre : *La Cigalo d'or*.

A. Roque-Ferrier. — *Ernest Hamelin, notes biographiques et littéraires* (dans *Occitania*, I, 201). Cf. *Revue des langues romanes*, XXXII, 627.

Le même. — *La Cour d'amour et la Maintenance du Languedoc en 1887* (dans *Occitania*, I, 305), rapport en langage de Montpellier et de ses environs.

A. Langlade. — *La Rompuda* (dans *Occitania*, I, 316), pièce en langage de Lansargues.

A. Lartigue. — *Causou d'autouno* (dans *Occitania*, I, 324), pièce en langage de Saint-Pons.

C. Gros. — *La Mouliè de Manol* (dans *Occitania*, I, 340), poésie en patois de Montpellier.

Xavier Peyre. — *Chronique de Bédarieux*, en languedocien de Bédarieux et en français (dans l'*Echo de Lodève*, 3 mars 1889).

On trouvera différentes remarques dialectologiques dans le récit de la félibrée de Lunel-Viel, publié dans *Occitania*, I, 361.

R. Martin, de Ganges. — *Premieros flous de ma culido* (Montpellier, Hamelin frères, 1889).

Ille-et-Vilaine.

Docteur A. Macé. — *L'Engagé, chanson bretonne* (dans la *Tradition*, 15 mai 1889, p. 144). Chanson entendue au bourg de Hirel, près Dol-de-Bretagne, arrondissement de Saint-Malo.

Isère.

A, Gratier. — *Les Patois comparés des divers cantons du départements de l'Isère, dans une fable de Lafontaine : le Loup et l'Agneau* (Grenoble, Gratier, 1889, 48 p. in-8). — Cette publication sera fort utile. Elle le serait davantage si on avait indiqué la commune (et non pas seulement le canton) représentée par chacune des traductions, et si les traducteurs nous avaient fourni quelques renseignements sur la prononciation de leur patois dans les cas difficiles.

G. Guichard. — *Uno pugna de prouverbes doufinens* (Grenoble, Allier).

A Devaux. — *Au coin du feu, patois de Saint-Jean-de-Bournay* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 277).

Liège.

J. Demarteau. — *Le wallon, son histoire et sa littérature* (Liège, Demarteau, 1889, IV-350 p. in-12). Cf. *Romania*, XVIII, 349.

Limousin.

C. Chabaneau. — *Poésies inédites de divers troubadours.* Voy. *Généralités.*

Lot-et-Garonne.

On annonce une édition nouvelle, par M. Charles Ratier, des œuvres patoises de François de Cortète de Prades, avec glossaire. Le prix de souscription est 4 francs. S'adresser à MM. Bonnet et fils, imprimeurs à Agen. La publication est subventionnée par le Conseil général de Lot-et-Garonne.

Delbergé. — *Mos faribolos* (Arras). Cf. *Lou Viro-Soulèu*, avril 1889.

Lyonnais.

Puitspelu. — *Fragments en patois du Lyonnais*, 2e fascicule : *Chanson politique inédite de 1786* (pages 17 à 24 des *Fragments*). — Le texte de cette chanson est accompagné d'une traduction et de précieuses notes.

Le même. — *Lyonnais* TUREAU, *provençal* TOR (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 613).

Normandie.

Voir un compte-rendu de Ch. Joret, *Flore populaire de la Normandie* (Cf. notre *Revue*, I, 282), dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 305.

Orne.

L'abbé Pierre. — *Texte en patois d'Athis* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 283).

Picardie.

Giulio Camus. — *Alcuni frammenti in antico dialetto piccardo dell'etica di Aristotele compendiata da Brunetto Latini* (Modène, 1889, x-47 p. in-4). Extrait du vol. VII, série II, des *Mémoires de l'Académie de Modène*, section des lettres.

Provence.

Sur le proverbe provençal « la cansoun de Paris, la plus grand pieta doù mounde », voyez *Lou Viro-Soulèu*, avril 1889 et mai 1889.

Pyrénées (Basses)

Variantes d'un texte en patois de Boast, canton de *Lembeye* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 286).

Pyrénées Orientales

Pierre Vidal. — *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, suite (dans *Revue des langues romanes*, XXXII, 542).

P. Vidal. — *Le mot* QUER=ROCHER *et ses dérivés* (dans *Bulletin historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique*, 1888, p. 35). Cf. *Annales du Midi*, I, 271

Rouergue

J.-P. Durand (de Gros). — *Notes de philologie rouergate*, suite et à suivre (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 47).

Savoie

A. Constantin. — *Prologue faict par un messager savoyard* (dans *Revue Savoisienne*, juin-juillet 1889, p. 153. — « Aucune de nos vallées, dit M. Constantin, ne reconnaîtra aujourd'hui pour sien le dialecte employé... Il est probable que l'auteur l'aura mélangé d'expressions lyonnaises ou bressanes, ce qui complique la solution de la question ».

Tarn

L'abbé Larrouy. — *Texte en patois d'Albi* (dans *Revue des p. gallo-romans*, II, 285).

Tarn-et-Garonne

E. Cabié. — *Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine* (Paris et Auch, 1884, 158 p. in-8). — Ce recueil contient notamment les coutumes de Larrazet en langue vulgaire. Cf. *Revue des langues romanes*, XXXIII, 143.

Les *Annales du Midi* (I, 263) signalent quelques fragments en patois de Larrazet et de Bourret, insérés dans un article du *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*.

Vosges

A. Fournier. — *Notes sur Gérardmer et les noms en* MER, MAIX, *donnés aux lacs vosgiens* (dans *Annales de l'Est*, janvier 1889).

Wallons (pays)

M. Wilmotte. — *Etudes de dialectologie wallonne*, II. *La région du sud-est de Liège* (dans *Romania*, XVIII, 209)

Voy, *Liège*.

Yonne

C. Moiset. — *Dictons et sobriquets populaires se rapportant à différents pays de l'Yonne* (Auxerre, Roullé, 28 p. in-8).

CHRONIQUE

On annonce la publication prochaine, à la librairie Delagrave, des *Reliques scientifiques d'Arsène Darmesteter*, recueillies et publiées par son frère, James Darmesteter. L'ouvrage comprendra deux volumes in-8 raisin, l'un d'environ 300 pages, le second d'environ 400. Prix de souscription : 30 francs. — Nous ne saurions trop recommander cette excellente publication. Voici la table des matières du 2e volume, qui sera spécialement consacré aux études françaises :

A. Littérature et Philosophie du langage.

XV. Langue et littérature française du moyen-âge. — XVI. La littérature française du moyen âge et l'histoire de la langue française. — XVII. Le Origini dell'Epopea francese, indagate da Pio Rajna. — XVIII. Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans. — XIX. Altfranzœsische Bibliothek, herausgegeben von Dr. Wendelin Foerster. — XX. Faune populaire de la France, les mammifères sauvages, par Eugène Rolland. — XXI. F. de Grammont : Les vers français et leur prosodie. — XXII. La philosophie du langage étudiée dans la formation des mots. — XXIII. Sur quelques bizarres transformations de sens dans certains mots.

B. Histoire de la langue.

XXIV. Phonétique française : La protonique non initiale, non en position. — XXV. Du *c* dans les langues romanes. — XXVI. De la prononciation de la lettre *u* au XVIe siècle. — XXVII. Le démonstratif *ille* et le relatif *qui* en roman. — XXVIII. Note sur l'histoire des prépositions françaises *en*, *enz*, *dedans*, *dans*. — XXIX. Frédéric Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*

du IXe *siècle au* XVe *siècle.* — XXX. *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par Lacurne de Sainte-Palaye. — XXXI. *Ueber die französiche Nominalzusammensetzung*, von Johannes Schmidt. — XXXII. Ἑρμηνεύματα (και) Καθημερινη ομιλια de Jullius Pollux, publiés par A. Boucherie. — XXXIII. *Die ältesten französischen Mundarten*, von Gustav Lücking. — XXXIV. A. Brachet, Nouvelle grammaire française. — XXXV. Cours historirique de la langue française, par Ch. Marty-Laveaux. — XXXVI. Physiologie de la langue française, par C. Ayer. Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins, par A. Scheler. — XXXVII. A. Chassang, Grammaire française. — XXXVIII. E. de Chambure. Glossaire du Morvan. — XXXIX. Du dialecte blaisois, par F. Talbert. — XL. Rapport sur le concours relatif aux noms patois et vulgaires des plantes. — XLI. L'enseignement primaire à Londres. — XLII. Du participe passé. — XLIII. La question de la réforme orthographique. — XLIV. L'association pour la réforme de l'orthographe française.

Ajoutons que plus d'un article du premier volume, consacré aux études juives et judéo-françaises, intéresse au plus haut point les philologues.

La Société de réforme orthographique, fondée par M. Paul Passy, vient d'adopter un projet de pétition à l'Académie française, rédigé par M. Louis Havet. A ce propos, M. Félix Hément, inspecteur général de l'enseignement primaire, adresse la lettre suivante à M. Anatole France, qui s'était occupé de la question de l'orthographe dans une de ses chroniques du *Temps* :

« Monsieur,

« Votre article sur Malvezin tendrait à faire croire au public que nous visons le même but que cet excellent homme, et il n'en est rien. Darmesteter, professeur distingué de la Sorbonne, mort prématurément il y a quelques mois, a laissé un petit livre intitulé la *Vie des mots* et a fait un article dans la *Revue pédagogique* que je vous supplie de lire l'un et l'autre, car MM. Havet, Passy, etc., nous ne faisons que vulgariser les

idées de Darmesteter (1). Nous ne souhaitons pas la régularité et l'immobilisation de la langue. En ce qui me concerne, je ne demande qu'un peu moins de rigueur de la part des *petits* grammairiens. Dans ma longue carrière j'ai été souvent témoin, dans les commissions d'examen, de discussions puériles à propos d'accents, de traits-d'union et autres détails aussi peu importants sur lesquels les examinateurs n'étaient pas fixés, et au sujet desquels une aspirante au brevet se trouvait éliminée. Vous n'avez probablement pas une jeune fille qui ait passé ses examens, car elle vous aurait mis au courant de ces choses. Je cherchais à faire prévaloir dans les examens cette doctrine que, si un candidat fait preuve sur un point d'une certaine distinction, il ne faut pas l'écarter pour une vétille orthographique.

« Voici, par exemple, une personne qui, voyant qu'on écrit *honorer*, *honorable*, *honorifique*, etc., écrit *honeur* au lieu d'*honneur*, où d'ailleurs les deux *n* n'ont aucune raison d'être, puisque ce groupe vient d'*honorem;* elle a fait un travail remarqué en arithmétique ou en rédaction, et vous l'éliminerez!

« Si vous prenez un dictionnaire *quelconque*, vous trouverez à propos de certains mots qu'on peut indifféremment les écrire de deux manières. Pourquoi ne pas étendre la permission à d'autres? Vous lisez dans la plupart des grammaires que les noms terminés en *ou* prennent un *s* au pluriel : un clou, des clous; un verrou, des verrous; un sou, des sous; un trou, des trous, etc. Mais qu'un certain nombre de mots prennent un *x* : un chou, des choux; un caillou, des cailloux, etc. Pensez-vous que, si l'*Académie* avait décrété qu'on peut écrire des chous, des hibous, des genous, etc., elle aurait dépassé les bornes de son autorité? Pour moi, je crois que tout le monde lui en aurait su gré et qu'elle aurait eu cent fois raison de le faire. Autrefois, on a écrit indifféremment des cloux, des clous, des chous, des choux, et de là viennent que certains noms ont conservé l'*s* et d'autres l'*x*. Que l'Académie dise : tous les noms terminés en *ou* prennent un *s* au pluriel; les exceptions sont supprimées. Cela ne vous empêchera, ni moi non plus, de continuer à écrire des cailloux et des sous; mais il ne s'agit pas de nous, il s'agit de nos descendants.

« L'Académie a parfois pris des déterminations plus graves : ainsi, dans les quatre premières éditions de son dictionnaire elle a écrit *différent* au lieu de *différend (nom)*, et à partir de

(1 Après celles de La Bruyère.

la 5e édition, on trouve le *nom* orthographié par un *d*. Or, le nom et l'adjectif ont la même origine; dès lors, pourquoi n'ont-ils pas la même orthographe? S'il y a une raison à faire valoir, pourquoi n'écrit-on pas un *incidend;* un *expédiend?* C'est un caprice. Or, si quelqu'un ne doit pas avoir de caprice, c'est assurément un grammairien.

« Je ne réclame pas toutes les réformes possibles, ni la régularité, ni le garrottage de la langue, mais des simplifications possibles, sans qu'il en résulte de scandale grammatical. Que l'orthographe ait sa place, soit, mais pas plus. Qu'elle ne serve pas de mesure pour apprécier la valeur des écoliers. N'oublions pas non plus qu'une orthographe plus simple facilite l'acquisition d'une langue et que nous avons intérêt à répandre notre langue.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

« FÉLIX HÉMENT. »

« Cela est la raison même, ajoute M. Anatole France. Que M. Félix Hément soit persuadé que j'estime à leur valeur les travaux d'Arsène Darmesteter. Je l'ai connu lui-même et l'idée de sa mort m'est encore cuisante. C'était un excellent esprit. Il savait que ce que nous nommons l'orthographe n'est qu'un ramas de fantaisies consacrées par un usage qui n'est pas même ancien ni durable. Il savait qu'il est pitoyable de s'attacher à ces misères comme on le fait aujourd'hui. « C'est le préjugé, me dit M. Sarcey, et vous n'y pouvez rien. » Je peux du moins me plaindre des cuistres et soupirer après le temps où la France ne sera plus la terre privilégiée des dictées. »

Le gérant : E. BOUILLON

Lyon. — Imprimerie STORCK, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

LE PATOIS DE SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ET

LE DIALECTE LYONNAIS

Suite (1).

CONSONNES EXPLOSIVES

Gutturales

C

192.— C *vélaire*. A l'initiale et dans le corps des mots, après une consonne, le C a conservé sa valeur originaire, devant O et U. Devant A, au contraire, le maintien du son guttural n'est que l'exception ; d'ordinaire et de même qu'en français, il a fait place au son chuintant (2).

CA = *ca*.

Campanam = *canpana*, sonnette.
De carnem = *caron^{y}i*, injure.
De canna = *canille*, jambes.
De canem = *can^{y}i*, paresse.
Caphardum = *cafôr*, blatte.
*Catabulam = *cadola*, hutte.
Capram = *cabra*, chèvre.
*Capritum = *cabri*, chevreau.
Cara = *côla*,, apparence, franc. local, *câle*.
Caballam = *cavala*, jument.
Cassiam = *cassi*, poele à frire.

CO = *co*.

Coluculam = *colon^{y}i*, quenouille.
De colare = *coluri*, filtre
*Scopeam = *couêvi*, balai.
Celt. comb = *conba*, vallée.
Congeriem = *conzîri*, amas de neige.
*Codam = *coua*, queue.

CU = *cu*, *co*.

Cuculum = *cocu*, coucou.
Cuppam = *copa*, mesure de grains.
Cubare = *couô*, couver.
Curtilem = *corti*, jardin.

) Voy. notre *Revue*, I, 258. II, 26, 195. III, 37.

(2) Cf. C. Joret, *Du C dans les langues romanes*, p. 5, 37 et suiv.

193. — Dans la majorité des cas, C suivi de A est devenu *ch (che)* :

Capitale = *chatôr,* cheptel.
Capulare = *chaplô,* hâcher.
Caninum = *chanin,* désagréable.
De cava = *chavô,* creuser.
Carnalem = *charnô,* carnaval.
Casearium = *chasîri,* cage à fromages.
Causam = *chousa,* chose.
Capram = *chivra,* chèvre.
Cadere = *chèr,* cheoir.
Carum = *chier,* cher.
Casnum = *chôno,* chêne,
Circare = *charchî,* chercher.
Ulcam = *ouchi,* taille.
Furcam = *forchi,* fourche.

194. — La gutturale sonore s'est substituée à la sourde dans :

Callam = *gôla,* galle.
Crassum = *grô, grossa,* gros, grosse,
*Cratare = *gratô,* gratter.
Corotulare = *grolô,* secouer.
Conflare = *gonflô,* gonfler.
De creta = *gràyon,* crayon.
All. krappen = *gropô,* saisir.
De crusta = *groton,* croûton de pain.
Crustam = *grota,* morceau de pain béni.
Verecundiam = *vargogni,* honte.

De même dans le franc. loc : *maniganterie*, manécanterie.

Par contre, la sourde s'est maintenue dans *crapa* (all. krappen), grappe, *caban* (ital. *gabbano*) sorte de vêtement.

Lyôr classicum glas, suppose une forme intermédiaire glassicum. Cf. *Lyaci* glaciem.

195. — A l'intervocale, C s'est affaibli en *g* dans le v. lyon. *segont* secundum, *neguna* necunam, *persegus* persecutus (*M. d'O.* p. 75, 52, 37) ; *segur* securum, *nygon* necunum, *figues* ficas, dans les *Textes du XIVe siècle.*

De même en patois :

Necunùm = *nuguin,* nulle part.
Ficam = *figa,* figue.
V. flam. laken = *lagô,* tailler.
Bullicare = *boligô,* agiter.
Necatorem = *nègu,* boucher.
De ciconia = *cigon^yî,* secouer.

196. — La destinée habituelle de la vélaire intervocale est, soit de se résoudre en *yod*, après avoir vraisemblablement passé par la sonore correspondante, soit de tomber.

La résolution en *y* s'est produite dans :

Necare = *nàyî*, noyer.
Secare = *sàyî*, faucher.
Precare = *priyî*, prier.
Mendicare = *meindiyî*, mendier.
Plicare = *plàyî* plier.
Manicare = *manàyî*, manier.
Pacare = *pàyî*, payer.
*Hirpicare = *arpàyî*, herser,
Persicarium = *persàyî*, pêcher.
Locare = *lòyî*, louer.
Jocare = *jòyî*, jouer.
Focarium = *fùyî*, foyer.
De bucam = *bùyandîri*, lavandière.
*Bucandariam = *bùyanderi*, buanderie.
Ad-ducunt = v. lyon. *aduyont*, patois *adùyon*.

De même en v. lyon. *pleyes*, plicatos, *charreyevet* carricabat, (M. d'O. p. 75); *loyage* locaticum (CC. 1, 218), *loyet* locat (CC. 1. *passim*); *buyater* (CC. 1, 177), *paier* pacare, *paia* pacatum, *preyeri* precariam, *oyes*, aucas, *nuis* nuces. Mais aussi : *preeri*, *Buatier* (de *bucam*), où le C est tombé sans laisser de trace (1), ce qui n'est pas sans m'inspirer quelques doutes sur le point de savoir si l'yod des formes que je viens de citer est bien, comme je le dis plus haut, le continuateur direct de la gutturale ou si, au contraire, il ne se serait pas spontanément développé en roman au choc des deux voyelles rapprochées par la chûte du C intervocal, comme cela est certainement arrivé dans *fàya* fœtam, *màya* metam, *secòyî* succutare secouer, etc. (2).

197. — La gutturale est tombée dans :

Necunum = *nyon*, pesonne.
Carrucam = *charoua*, charrue.
Locustam = *lyuta*, sauterelle.
A(c)uculam = *ulʸi*, aiguille.
Sauconnam = *Sôna*, Saône.
Lacunam = *lôna*, lagune.
Securum = *sur*, sur.
Ficas = v. lyon. *fies*, figues (3).

(1) Romania XIII, 562.

(2) Cf. le compte rendu donné par M. A. Darmesteter du livre de M. Joret, *Du C dans les langues romanes*, (Romania, III, 379 et suiv).

(3) *Carcabeau du Péage de Givors.*

De même dans Marguerite d'Oingt : *edifiament* aedificamentum, *signifianci* significantiam, *neuns* nec unus, *preeri* precariam (1).

C'est ce qui s'est produit encore dans un grand nombre de noms de lieux en IACUM, dont quelques-uns, subissant l'influence envahissante de la langue officielle, se terminent aujourd'hui en *y* (2), mais qui tous, au Moyen-Age, se terminaient en *eu:*

Maximiacum = v. lyon *Maysi-meu*, Messimy, (Rhône).
Viridicariam + acum, = v. lyon. *Verchireu*, Verchery, annexe de Socieu.
Floriacum = v. lyon. *Floireu*, aujourd'hui *Fluriu*, Fleurieux (Rhône).
Marcelliacum = v. lyon. *Marcillieu*, Marcilly-d'Azergues.
Caroliacum = v. lyon. *Charlieu*, Charly (Rhône).
Lentilliacum = v. lyon. *Lentilleu*, Lentilly (Rhône).
Coindriacum = *Coindrieu*, Condrieu (Rhône).
Polemiacum = *Poleymeu*, Poleymieux (Rhône).
*Esculiacum = *Esculieu*, Ecully (Rhône).
*Montaneacum = *Montainyeu*, Montagny (Rhône).

L'explication de ces formes ne soulève aucune difficulté : sous l'influence de la mouillure, l'A de IACUM s'est normalement atténué en *e*, puis cet *e* s'est combiné avec l'*u* posttonique. Quant à la persistance de cette posttonique, elle est fréquente en v. lyonnais : *Matheu* Mathœum, *Andreu* Andrœum, *Andrieu*, *Hereneu* Hirœneum, *Jueus* Judæus Juif, *sieu* sebum suif.

198. — Dans les mots qui suivent, l'yod une fois développé, il y a eu rejet d'accent sur l'A posttonique :

Bucam = *bùya*. lessive.
V. h. all. gâki = *gàya*, gaie.
Aucam = *òya*, oie.

(1) Romania XIII, 562.

(2) Cf. *Romania* XIII, 582, 583; M. C. Guigue, *Obituaire de l'Eglise de Lyon*, à la table et A Bernard, *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 901, 904 (*Escuilleu*), 910 (*Bulleu*, Bully), 911 (*Chaisseu*, Chessy), 912 (*Marceu*, Marcy), etc. Sur l'étymologie d'*Ecully* (du lat. *esculus*), voyez dans Lyon-Revue, n° d'avril 1886, mon article sur *la naissance de Lugdunum*.

Lorsque la première des voyelles qui entouraient le C était un I cet I, s'est en quelque sorte fondu dans l'yod :

Urticam = *ortya*, ortie.
*Spicam = *èpya*, épi.
Dico, dicunt = *dyo*, *dyont*, je dis, ils disent (1).

Dans *amia* amicam, l'*i* voyelle a été conservé, en souvenir de la forme masculine *ami*.

Il est des formes qui se sont soustraites à ce rejet d'accent ; après avoir, à l'occasion, absorbé l'*i* précédent, l'yod développé par la gutturale a exercé sur l'A post-tonique son action habituelle, donnant ainsi naissance à la combinaison *ye*, bientôt réduite à *i* :

Diem dominicam = *dyumèni*, dimanche
Persicam = *persi*, pêche.
Sabucam = *sòyi*, sureau.

Déjà en v. lyon. *diemeyni* (CC. 373, f° 17, r°).

199. — A la finale, soit latine, soit romane, C vélaire est tombé dans :

Hoc = *u* (= *ou* de la phase primitive), le.
Amicum = *ami*, ami.
Ad tunc = *don*, donc.
Porcum = *pôr*, porc.
Paucum = *pou*, peu.
Focum = *fuë*, feu.
Jocum = *juë*, jeu.
Neerl. nocke = *nuë*, nuque.
Vide ecce hac = v. lyon. *vaiquia*, pat., *vekya*, voici.
Ecce hic = *iqui*, ici.

Et dans l'ancienne langue : *po* paucum ; *fua*, *lua*, *o* hoc, *co* ecce hoc ce, *amis* (*M. d'O.* p. 67, 51, 78, 45, 36), *vra* veracum dans une Leyde de 1300, *ou* hoc dans le Syndicat de 1355, *czo* ecce hoc *passim*, *Armaniat* Armagnac. (CC. 373, f° 27), *pou* paucum dans la Bern. Buyand. (II, 157).

200. — L'adoucissement en *g* se constate dans : *pag* pactum, *adong* ad tunc, *porg* porcum, *bang*, banc, (*Textes lyonnais du XIVe siècle*) (2).

(1) *Diont* dicunt dans un compte lyonnais du XIVe siècle. *Romania* XIII, 562).

(2) Cf. *Romania*, XIII, 562. Il n'y a pas d'exemple de la persistance de la gutturale sonore devant une *s* de flexion : *ars* arcos, *frans* francus, *clercs* clericos.

201. — La résolution en *y* était fréquente en v. lyonnais : *oy* hoc, *avoy* apud hoc avec, *lay* illàc, *veray* veracum dans *Marg. d'Oingt* (p. 42, 44, 69), *veray* veracum, *Eynai* Athanacum, *loy* locum location, dans les *Textes du XIVe siècle ; avoy*, *voy*, oui, *vray* veracos, dans la *Bernarda* (II, 201, 276, 336). C'est elle qui explique les formes actuelles :

Illac	= *laî*, *ilaî*, là, là-bas.	Hoc	= *oua*, *voua*, oui.
V-h-all-gâki	= *gaî*, gai.	*Trocum	= *troua*, pressoir.
Ecce hac	= *içaî*, là.	*Fenucum	= *fenouè*, fenouil.
Apud hoc	= *avouè*, avec.		

La résolution est encore intevernue dans un certain nombre de noms de lieu en IACUM, qui se terminent aujourd'hui en *ay* : *Ainay* Athanacum, *Vaugneray* Vallem neriacum, *Pollionay* Pollioniacum.

202. — La vélaire, lorsqu'elle persiste en roman, développe parfois une semi voyelle qui s'attache à elle et lui donne en quelque sorte un son mouillé : *kyèndî* condire assaisonner, *kyèndura* assaisonnement, *kyeur* cor cœur, *ekyuma* écume, *kyinzya* casellum présure.

La confusion entre la gutturale et la dentale mouillées n'est pas rare : c'est ainsi que notre patois prononce presque *tyèndî*, *tyèndura* pour *kyèndî*, *kyèndura* ; par contre, *tyoula* tuile, *Dieu* sonnent à peu près *kyoula*, *Guieu*.

Cette confusion n'est pas un fait récent : un registre lyonnais du XIVe siècle écrit déjà *luquier* pour *luthier* (1).

203. — *C palatal*. Il s'est assibilé en lyonnais, comme d'ailleurs dans presque tout le domaine roman (2).

(1) *Archiv. Com. de Lyon*, CC. 61.

(2) Sur l'époque de la transformation de la gutturale palatale en sifflante, voy. Diez, *Gram. des Lang. rom.*, I, 230 ; M. Schweisthal, *Essai sur la Valeur phonétique de l'Alphabet latin*, p. 92 et C. Joret *Du C dans les langues romanes*, p. 27 et suiv.

Initial ou appuyé, il a passé d'ordinaire à la spirante sourde :

Cineres = *cindre*, cendres.
Cingulam = *cinlᵘi*, sangle.
Dulcem = *douci*, douce.
Dulciorem = *douçor*, douceur.
Hirpicem = *erci*, herse.
Ceram = *ciri*, cire.
Descendere = *decèndre*, descendre.
Mercedem = *meci*, merci.

Pusi pulicem puce et *sôso* salicem saule, s'expliquent par l'apocope ou la vocalisation de l'L, en suite de laquelle la palatale, traitée comme médiale, s'est changée en sifflante douce.

Le passage à la chuintante sonore se relève en vieux lyon. dans *pugins* pullucenos poussins, *Limogins* Lemovicenus Limousin (1), *sougey* salicetum saulée (CC. 1, f° 205) et en patois dans *jofla* (all. *kiefer*) joue.

204. — A la médiale, le C palatal s'est transformé en spirante sonore que les anciens textes rendent indifféremment par *s* ou *z* : *Nizer* et *Nisies* Nicetium (CC. 373) (2), *raysin* racemum et *plaizir*, etc.

Mucere = *musé*, moisir.
Vicinum = *vèsin*, voisin.
In picem = *inpeso*, amidon.
Racemum = *rèsin*, raisin.
De lacerta = *luisôr* (= *luisar*, = *luiser*), lézard.
Placere = *plèsî* plaisir.
Acer arborem = *iserôblo*, érable.

Appuyé par N, le C ne s'en est pas moins changé en sifflante douce dans : *ronzi* rumicem ronce, *onze* undecim, *quinze*.

De même qu'à l'initiale, il y a des exemples du passage à la chuintante douce :

Avicellum = *ijyô*, oiseau.
Picem = *pegi*, poix.

205. — Devant E ou I en hiatus, le C intervocal s'est arrêté dans la série de ses transformations à la spirante sourde (*c*, *ss*) :

(1) *Arch. com. de Lyon*, CC. 60, 61, et *Romania*, XIII, 562.

(2) L'écriture a maintenu le *c* originaire dans *Nices* Nicetius (CC. 1, f° 214).

Glaciem = *lyaci*, glace.
Limaciam = *lumaci*, limace.
Mauricium = *Moricyo*, Maurice.
Ecce hâc = *icaî*, là.
Paleaceam = *palʸaci*, corbeille.
Calceare = *chôssî*, chausser.
Ericionem = *urisson*, hérisson.
Ecce hoc = *çu*, ce.

Parochi parochiam nous offre un curieux exemple du passage à la chuintante dure. Cf. le bourguignon *barôche*. Il en est de même du partic. pass. *crèchu*, qui semble bien remonter à un type *cresciutum.

206. — Dans les mots qui suivent, l'E posttonique est tombé, suivant la règle, et le C palatal, devenu final en roman, a été traité comme le C vélaire en la même situation. Il s'est vocalisé dans :

Vocem = *voua*, v. lyon. *voys*, voix.
Crucem = *cruè*, v. lyon. *croys*, croix.
Nucem = *noué*, v. lyon. *nuis*, noix.
Putnacem = *puné*, punais.
Nidacem = *nië*, niais.
Radices = v. lyon. *reis*, racines (1).

Il est tombé dans :

Bracchium = *bra*, bras.
Vicem = *vei* (*vè*), fois.
Dulcem = *dou*, doux.
Perdicem = *perdri*, perdrix.

Groupes de consonnes dans la composition desquels entre le C latin

207. — CC. Dans l'intérieur des mots, la présence du premier C n'a d'autre effet que de faire traiter le second comme initial : *vachi* vaccam, *bochi* buccam, *sachi* *saccam sac, *sachia*, le contenu d'un sac, *sèchî* siccare sécher; *icin* ecce hic cela, v. lyon. *ico* ecce hoc (*M. d'O.* p. 56), *icelos* ecce illos (*Syndicats*).

Le son guttural s'est maintenu dans le v. lyon. *iquetes* ecce istas (CC. 73), et en patois, dans *iqui* ecce hic

(1) *Romania*, XIII, 509, (I, 18).

ici, *vekya* vide ecce hac voici; *iquy* et *vaiquia* dans la *Bern. Buyand*, (I 6, II 47).

208. — LC, RC, NC, DC, TC. Si le groupement de consonnes remonte au latin, ce qui est le cas de beaucoup le plus rare, le C traité comme initial a passé à la chuintante dure devant A, non sans avoir développé une semi-voyelle qui, suivant la règle, a atténué en *a* ouvert puis en *e* le continuateur de l'A latin : v. lyon. *marchia* mercatum, *marchies* mercatus, *enbronchies* (v. fr. *embronchiées*) allongées, tristes, *achetour* acheteur; — patois : *trônchî* (= *trônchier*) truncare ébrancher, *charchî* circare chercher, *marchî* mercatum marché, *inpachî* inpactare (= inpatcare) empêcher, *ôrchi* arcam coffre, *forchi* furcam, *ouchi* *ulcam taille de boulanger, *bôchi* balcham fane de légumes, *frachi* fractam (= fratcam) branche brisée, *pachi* pactam marché.

209. — Dans le plus grand nombre des cas, les groupes de consonnes que j'ai en vue se sont formés en roman, à la suite de la chute d'une voyelle intermédiaire.

Dans les combinaisons latines LIC, RIC, NIC, DIC, TIC + voyelle, la vélaire intervocale s'est affaiblie en *g*, puis l'I qui en latin se trouvait soit à l'intertonique, soit à la pénultième posttonique, a disparu, et la gutturale sonore, après avoir développé un son mouillé, s'est transformée en chuintante douce, même devant des voyelles autres que A.

Groupes protoniques

Bullicare = *bugî*, bouger.
Carricare = v. lyon. *chargier*, pat. *chôrgî*, charger.
Fabricare = *forgî*, forger.
Impedicamentum = v. lyon. *empegiment*, empêchement.
Manducare = v. lyon. *mengier*, pat. *mângî*.

Vervecarium = *bargî*, berger.
Prædicare = v. lyon. *pregier*, prêcher.
Prædicatores = v. lyon. *pregeours*, *pregurs* (1), prêcheurs
Carricatam=*chargia*,chargée.
Empedicatum = v. lyon. *enpegia*, empêché.
*Ex radicabat = v. lyon. *erragievet*, arrachait.
Manducatorem = *mànju*, mangeur.
Judicare = *jugî*, juger.
De vindicare= *se revingî*, se revancher.
Clericones = *clerjons*, jeunes clercs.
Silvaticum + onem = *sarvajon*, arbre à fruits non greffé, sauvageon.

A l'intervocale, en roman, la chuintante douce s'est changée en sifflante dans le v. lyon. *servasina* (de *silvaticum*), gibier. (*Romania*, XII, 577).

Le passage à la chuintante dure, dont je n'ai à citer qu'un exemple en v. lyon. *espachies* expandicatus (*Marg. d'O.* p. 37), s'est opéré en patois dans :

Prædicare = *prêchî*, prêcher.
Pandicare = *pànchî*, répandre.
Excorticare = *ecorchî*, écorcher
*De radicare = *arachî*, arracher.
Masticare = *môchî*, mâcher.
*Perticare = *perchî*, percher.

Groupes posttoniques

Sericam = *sargi*, (= *sargye*) serge.
Fabricam = *forgi*, forge.
Manicam = *mangi*, manche.
Manicos = v. lyon. *mangos*, manches d'outils.
Manicum = *manjo* (vieilli), auj. *mancho*.
Carricam = *chargi*, *chòrgi* charge.
*Filicam = *fugi*, fougère.
Diem dominicam=v. lyon. *dye mengi*, dimanche. (CC. 373).

Et dans tous les mots en ATICUM :

Pedaticum = v. lyon. *piagio*, *piajo*, péage.
De bajulare = v. lyon. *balliagio*, bailliage.
Formaticum = v. lyon. *fromagio*, pat. *fromajo*.
De retro = v lyon. *erragios*, arriérés.
Damnaticum = *damajo*, dommage.
*Ripaticum = *rivajo*, rivage.
Ætaticum = v. lyon. *eajo*, pat. *ajo*, âge.
Silvaticas = v. lyon. *servages*, sauvages.

(1). Cf Pregeurs et prejours (CC 13, n° 1).

Notre patois accuse, au moins dans certains mots, une légère tendance à faire passer la chuintante sonore à la sifflante sonore : ainsi, on entend presque *sarvazo* silvaticum. Cette tendance s'est librement développée dans le patois du Bugey, où les groupes de consonnes que j'étudie ont tous abouti à la spirante dentale *z* (= δ ou *th* anglais doux) : *çarzé* (carricare), *émanzè* en mancher, *se revinzé*, *velazo* villaticum, etc (1).

La chuintante sourde a pris la place de la sonore dans : *perchi* perticam perche.

Dans le v. lyon. *moyni* monacham, la gutturale s'est résolue en yod : cet yod s'est en quelque sorte dédoublé puisque, en même temps qu'il allait infecter la syllabe accentuée, il s'attachait à la posttonique et donnait naissance à la diphtongue *ye*, plus tard réduite à *i*.

210. — Par quelle suite de transformations successives les combinaisons L(I)C, R(I)C, N(I)C, D(I)C, T(I)C ont elles passé avant d'aboutir à la chuintante ? C'est une question sur laquelle les romanistes sont loin d'être d'accord.

Suivant M. Joret, la gutturale intervocale se serait affaiblie d'abord en *g*, puis résolue en *yod*. Cette transformation une fois accomplie, la voyelle précédente, d'ordinaire un *i* atone, serait tombée et la semi-voyelle, se combinant avec la dentale, aurait développé la chuintante douce (*j*, *g*). « Dans la terminaison *dicare*, par exemple, écrit M. Joret, *c* s'étant affaibli en *g*, on a eu *digare* ; puis, par le changement de *g* en *y* (*j*), *diyare* ou *dijare*, et enfin le *yod* (*jot*) se transformant en chuintante sonore : *jar*(*e*) ou *ger* » (2).

De même *aticum* aurait donné la série : *aticum* = *adigo* = *adiyo* = *adijo* = *ajo*.

(1) E. Philipon, *Patois de la commune de Jujurieux* (Bas-Bugey), Paris, Vieweg, p. 31.

(2) C. Joret, *loc. cit.* p., 297 et suiv.

D'après M. Ascoli, suivi sur ce point par MM. Darmesteter et Chabaneau, les choses se seraient passées tout différemment ; le C intervocal de la terminaison *aticum* serait tombé, à une date antérieure à celle de la chute de l'I atone, et cet I, se trouvant dès lors en hiatus, se serait consonnantisé en chuintante, comme cela lui est arrivé dans *djor*, *jor* diurnum, par exemple. On aurait donc eu, dans ce système, la série : *aticum* = *adio* = *adyo* = *adjo* = *ajo*.

Quant aux formes en *ticare* et *dicare*, elles auraient adouci le *c* intervocal en *g*. La gutturale, ainsi affaiblie, se serait changée en chuintante devant A, en français et souvent aussi en provençal, tandis qu'elle aurait conservé sa valeur vélaire dans les autres langues romanes.

Ni l'une ni l'autre de ces explications ingénieuses ne me satisfait entièrement.

En ce qui concerne la théorie de M. Ascoli, et c'est là une objection en quelque sorte préjudicielle, je répugne à admettre que, contrairement à l'une des règles les mieux assurées de la phonétique française et provençale, la pénultième posttonique ait pu se maintenir dans les finales en ATICUM, alors qu'elle disparait partout ailleurs.

Ce qui augmente encore les raisons de douter, c'est que, dans l'opinion des partisans de cette théorie, l'I intertonique est tombé dans les formes verbales en ICARE tandis qu'à la posttonique, cette voyelle a persisté dans les finales en ATICUM. Or, depuis les travaux de M. P. Meyer et de M. Darmesteter lui-même, il est généralement reçu que « l'accent tonique divise le mot en deux moitiés et que la finale de la première moitié est soumise à des lois de même nature que celle de la seconde » (1). Si donc, comme on le prétend, l'I atone avait persisté dans les finales en ATICUM, je ne vois pas pourquoi il serait tombé dans les finales en ICARE. J'entends bien que, dans ce dernier cas, l'I se trouve

(1) Cf. *Romania* VII, 433 et V, 163.

à la finale de la première partie du mot, tandis que dans ATICUM il est à la pénultième de la seconde ; mais les posttoniques autres que A tombant en français et en provençal, aussi bien à la pénultième qu'à la finale, si la règle formulée par les savants romanistes que je viens de citer est exacte, — et c'est là un fait aujourd'hui établi, — il est certain que ces mêmes voyelles lorsqu'elles se trouvent placées après l'accent second doivent se syncoper elles aussi (1).

Si maintenant j'envisage le C intervocal des finales en ATICUM et en ICARE, l'explication proposée par l'éminent linguiste italien implique, entre le cas où cette consonne précède la syllabe accentuée et celui où elle ne vient qu'après elle, une différence de traitement qui ne me semble point justifiée. Pourquoi, par exemple, le C serait il tombé dans pertica = *perchi*, perche, et se serait-il maintenu dans perticare = *perchî*, percher? Ce n'est certainement pas parce que dans ce dernier cas la gutturale se trouvait immédiatement suivie de la tonique, puisque cette circonstance ne l'a pas empêchée de tomber ou du moins de se résoudre en semi-voyelle dans *sàyî* secare faucher, *persàyî* persicarium pêcher, *erpàyî* *hirpicare herser.

Quant à cette chute du C intervocal dans les finales en ATICUM qu'admet en principe M. Ascoli, elle me paraît bien loin d'être établie. Tout au contraire, le provençal, pour m'en tenir au roman de France, nous offre un certain nombre de mots où le maintien de la gutturale n'est pas douteux ; il me suffira de citer *pergua*, *perga* perticam, *porgue* porticum porche, *domesgue*, *dometgue*, domesticum à rapprocher de *domengua*, dimanche, *cannonegue*, *canorgue* canonicum etc.

(1) Les mots, d'ailleurs en petit nombre, dans lesquels l'accent tonique est précédé de trois syllabes n'y contredisent point, le maintien de la pénultième protonique pouvant s'expliquer, comme dans le v. franc. *frotigier*, fructificare, par la présence de groupes de consonnes à la prononciation desquels cette voyelle était nécessaire.

Aussi bien, là où le C est bien certainement tombé, l'I formant hiatus avec la voyelle finale, ne s'est point consonnantisé en chuintante, comme le voudrait la théorie de M. Ascoli. C'est ainsi que *diem domini(c)am* a donné dans notre patois *dyumèni* (= *dyumènie*) et non pas *dyumèngi*. De même *persi(c)am* est devenu *persi*, pêche.

Enfin, et c'est là une observation qui s'applique aussi bien à la théorie de M. Joret qu'à celle de M. Ascoli, s'il est vrai que, dans notre dialecte, DI ou DY en hiatus peuvent se changer en chuintante douce : *jor* diurnum, *siejo* sedium siège, voire même en chuintante dure : v. lyon. *siecho* sedium, TI ou TY dans la même situation se transforment régulièrement en spirantes, si donc comme on le prétend, le C du groupe IC + voyelle était tombé, perticam aurait donné *perci* et non *perchi*, comme neptiam a donné *nici*. De même, dans le système de M. Joret, masti(c)are fût devenu *maçier*, *macî*, et perti(c)are, *percier*, *percî*, tout comme *fortiare est devenu *forcî*.

Telles sont les principales raisons qui m'ont amené à rejeter les explications proposées par MM. Joret et Ascoli pour m'en tenir à celle que Diez a donnée dans sa *Grammaire des Langues romanes* (1) et qui a du moins l'avantage de s'appliquer à l'ensemble des langues dérivées du latin.

Le passage de la vélaire à la palatale, puis à la chuintante douce devant *o* et *u*, est, je le reconnais, contraire aux règles ordinaires de la phonétique romane. S'ensuit-il qu'il faille le considérer comme absolument impossible. Je ne le pense pas. Sans parler de la forme *clerjon* clericonem petit clerc sur l'origine de laquelle le provençal *clerczon*, *clerzon* me laisse quelques doutes, ne peut-on pas admettre que du jour où l'*u* posttonique se fût transformé en *o* muet, la vélaire a pu se comporter comme elle l'a fait devant *e* et *i* ? N'est-ce

(1) Diez, *Gramm. des lang. rom.*, t. I, p. 243.

pas, d'ailleurs ce qui est arrivé dans *larjo* largum. Peut-être aussi la semi-voyelle développée par la gutturale n'a-t-elle pas été sans faciliter dans une certaine mesure cette transformation. V. lyon. *fromagios, erragios, piagio* et lyonnais moderne *fromajo*, *damajo*.

D'ailleurs, le maintien du son vélaire devant O et U, bien que général en roman, n'est pas cependant sans comporter un certain nombre d'exceptions. C'est ainsi que le dialecte ladin des Quatre-Villes transforme en spirante la vélaire sourde suivie de O : *çol* collum, *çon* cum et que le dialecte d'Engadine nous présente les formes : *chör* corium, *chül* culus, *chünna* cuna, *chüra* cura. A une autre extrémité du domaine roman, en Poitou, C s'est changé en *θ* devant O et U : *thieur*, *tchur, tcheur* cor cœur, *tchulotte* culotte (1).

211. — SC. Au commencement des mots, ce groupe a subi la prosthèse d'un *ë*, ou plus rarement d'un *i*, et le C vélaire a été traité comme initial, tandis que l'S, se trouvant dès lors première consonne d'un groupe médial, a fini par tomber : v. lyon. *eschalers* escaliers (*Rom.* XIII, 561), *escuers* scutarius écuyer (M. d'O. p.,74); — patois : *echila* scalam, *ekyuma* (v. h. all. *scûm*), *equeville* (de *scopare*), balayures ; *icuèla* scutellam écuelle.

L'S est tombée dans *couèvî* *scopeare balayer, *couévi* balais, et le franç-local *corsonnaire*, scorsonère (2).

Dans l'intérieur des mots, SC suivi de *a*, *o*, *u* ou d'une liquide, s'est de bonne heure réduit à *c* : v. lyon. *maclo* masculum mâle, mais aussi, dans le même texte, *mesclez* misculatus, aujourd'hui *mèclyó* ; — patois : *mou-*

(1) Cf. C. Joret, *loc cit*, p. 210 ; Diez, *Gram. des Lang. romanes*, I, 230.

(2) E. Molard, *Dictionnaire du mauvais langage corrigé*. Cf. Le namurois *chaule* scalam.

chi muscam, *fréchi* frescam. Cf. *môchî* masticare mâcher ; *fôchî* du prov. fastigar.

Devant *e*, *i* ou *o* final en latin et devenu muet en lyonnais, SCs'intervertit en CS, puis la gutturale développe un yod qui va s'attacher à la syllabe précédente, et l'S traitée comme initiale se poursuit en roman avec sa sonorité originaire de spirante sourde : v.lyon. *veisselx*, *vaysex*(1) vascellos tonneaux, *conoisso*, *cognoisso* cognosco, *descreyssit* *decrescivit (*Marg. d'O.* pp. 36, 43, 75) ; *connaisso* dans *la Ville de Lyon*. Et en patois :

Piscionem = *pèsson*, poisson. Florisco = *flurèsso*, je fleuris.
Fascellam = *faissèla*, moule à fromage. Punisco = *punèsso*, je punis.
*Parisco = *parèsso*, je parais.
Cognosco = *conèsso*, je connais
Morisco = *murèsso*, je meurs.

De même *culièsso* je cueille, *bôtèsso* je bâtis, *recevèsso* je reçois.

Le groupe SCR intercale un T, puis le C se résout en *yod* et l'S tombe : v. lyon. *decreytre* decrescere, (M. d'O., p. 42) ; patois : *creitre* crescere.

SC final se change en *c s* puis en *is*(*ys*). L'*s* persistait en v.lyon., au moins dans l'écriture : *fais* fascem. De nos jours, cette consonne a complétement disparu de la prononciation : *fai* fascem poignée de légumes, *fré* frescum frais.

212. — CS (= X). La sourde a passé à la sonore dans le v. lyon. *tagssas*, *tagsacion* de taxare. Dans le plus grand nombre des cas, la gutturale s'est résolue en semi-voyelle, et l'*s* s'est maintenue avec le son dur : v. lyon. *layssier* laxare laisser, *coysi* coxa cuisse ; et en patois : *couèssi* cuisse, *trëssî* trixiare tresser, *lissyu* lixivium, *maisselôr* maxillare molaire, *fréna* (= *frésna*) *fraxinam frêne.

(1) Sur l'identité phonique des graphies *ss* *s* à la médiale, en v. lyonnais, voyez *Romania*, XIII, 559.

Les éléments de la combinaison ont été intervertis dans *lôchî* *lascare lâcher, *tôchî* *tascare tâcher.

X final tombe: *si* sex et dans les composés *ëcorchî* excorticare etc.

213. — CQ = *yg* : v. lyon. *aygui*, *eygui* acquam eau, et en patois : *égui* eau, *éguedî* évier.

214. — CT. La gutturale se résoud en semi-voyelle : v. lyon. *leit* lectum et par métathèse *lye* lit, (M. O. p. 62), *coiti* coctam cuite, *noyt* noctem nuit, *faites* factas, *dreiti* directam, et dans notre patois : *laî*, lactem, *coué*, *couéti* coctum, — am, cuit, cuite, *vouédi* *vocitare vider, *couéti* (de *coctare) hâte, *drèti* directam droite.

Notons que le son mouillé exerce son influence habituelle non seulement sur la voyelle qui le précède mais encore sur l'A qui le suit : *plèdî* (= *plèdier* de la phase primitive) placitare, *afètî* affectare vanner, *fèti* factam faite.

Pachi pacta marché, *inpachî* impactare empêcher, s'expliquent par une interversion de lettre.

Lorsque le groupe CT est suivi d'un I en hiatus, le C tombe d'ordinaire et TI se change en spirante sourde : *tracî* tractiare tracer, *drëssiri* directiarium sentier.

Dans *licion* lectionem leçon, le changement de E protonique en *i* paraît bien dû à l'influence d'un *yod* développé par le C latin.

215. — NCT. La semi-voyelle développée par le C va s'attacher à la voyelle précédente : *apointî* de punctum faire une pointe, *sain* sanctum.

216. — CTN. Dans *pignî* pectinare, la mouillure de l'*n* et le passage de E latin à *i* s'expliquent par la résolution de la gutturale.

217. — CTL. Le T est tombé et l'yod développé par la gutturale est venu mouiller l'L : *dol^{y}i* ductilem douille.

QU

218. L'élément labial ne subsiste plus nulle part; QU a été traité comme C.

A l'initiale ou dans le corps des mots, lorsqu'il est appuyé, il persiste devant A :

Quatuor = *catro*, quatre.
Quadrum = *côro*, coin.
Quassare = *cassô*, casser.
Unquam = *unques*, (M. d'O. p. 53.) jamais.

Dès le XIVe siècle, tout souvenir de la labiale originaire avait disparu ainsi que le prouve la notation par C qui est fréquente dans les textes de cette époque : *carreuz* quadratellos, *cauz*, *cal* qualis, qualem, *carteron*, etc. et par contre *quausa* causam cause.

Il paraît dès lors étrange que le son *ou* suivant une gutturale romane, tende de nos jours à se transformer en labiale : *couô*, cubare, sonne presque *kvô*.

219. — L'adoucissement en *g* se constate à l'initiale dans *gassolli* (de *quassum*), secouer l'eau contenue dans un vase, *gabolli*, franc. local : *capouiller*, brasser l'eau, *garàyî* (de quadratus), lancer des pierres. De même à la médiale, dans le v. lyon. *ensegant* insequentem, *ega* equam jument, *aygui* acquam, eau (M. d'O., pp. 74, 75) et en patois dans : *ègô* aequare arranger, *aîgla* aquilam aigle, *égui* acquam, *sigre* sequere suivre, v. lyon. *siegre*.

220. — Le son siflant se produit devant I : *cinq* quinque.

A la médiale QU palatal devient *s* (*z*) : *cusina* coquina cuisine, v. lyon. *cusinyeri* (M. d'O., p. 51).

QU est resté guttural devant E ou I dans un certain nombre de mots qui présentent d'ailleurs en français le même phénomène : *quore* quærere chercher, v. fr. *querre*, *que* qui, quem qui, que, *que* quid quoi, *quóquyin* quisque unum quelqu'un.

Le son chuintant intervient dans *chóquyin* chacun quisque unum, v. lyon. *chacuns* quisque unus.

La gutturale a développé une semi-voyelle dans *quyinze* quindecim quinze, *se quyèsî* (de *quies* (?)) se taire.

Elle s'est résolue en palatale dans le v. lyon. *coyre* coquere qui est devenu en patois *couére*.

G

221. — G *vélaire*. Il conserve le son guttural originaire à l'initiale et dans le corps des mots, lorsqu'il est appuyé.

De gambam = *ganbillî*, boiter.
V. h. all. gâki, = *gàya*, gaie.
Linguam = *linga*, langue.
De mergus = franc. loc. *mar-gotte*, marcotte. (1)
De giga = *gingô*, donner des coups de pied.
Gutam = *gota*, goutte.
Du b. lat. briga = *inbringô*, embarrasser.

222. — La gutturale sonore a fait place à la chuintante sourde dans :

Gambam = *chanba*, jambe.
Prov. fastigar — *fôchî*, fâcher et *faticô*, fatiguer.

223. — Devant A le passage à la chuintante sonore est fréquent :

Gallinam = v. lyon. *gelina*, poule.
Gallinarium = *jalenî* poulailler.
V. h. al. garba = *gerba*, gerbe.
Bulgam = *bogi*, grand sac.
Gaudiosum = *jòyu*, joyeux.
Galbinum = *jôno*, jaune.
Longam = *lòngi*, longue,
Purgare = *purgî*, purger.
Virgam = *vargi*, verge.
*Asparagam = *aspërgi*, asperge.

(1) Et Molard. *Dict. gram. du Mauv. lang.* s. v

224. — A la médiale, le G vélaire tombe habituellement : v. lyon. *leal* legalem, *plaes* plagas, *tioleri* tegulariam tuilerie.

De même en patois :

Rugam = *roua,* roue
Augustum = *àou,* août.
Tegulam = *tyoula,* tuile.
Ligare = *liô,* lier.
Ligamen = *liàn,* lien.

La résolution en *y* paraît s'être produite dans *fayôr* (de fagus) hêtre et dans *brîri* brugariam bruyère. Cf. le v. lyon. *leialement* et *reyalmo* royaume.

225. — G final en roman tombe : *ju* jugum joug, *lon* longum long, *becfi* becfigue, *bor* burgum, ou se résout en *yod* : *plaî* plag(am), v. lyon. *play* (M. d'O. 52).

226. — G *palatal* A l'initiale, il se transforme en chuintante douce :

Gelare = *jalô,* jeler.
Gerulam = *gerla,* cuvier.
De giga = *gingô,* donner des coups de pied.
Genus = *gèn,* rien, point.
Degirare = *giruèta.* girouette,
*Genistum = *genê,* genêt.

La palatale a développé un son mouillé dans le v. lyon. *jiens* gentes. (*Rom.* XIII, 572).

Le G s'est changé en sifflante douce dans *conziri,* congeriem, amas de neige, et en sifflante dure dans *gincive* gingivas gencives.

227. — A la médiale la syncope est fréquente : *paî* pagensem pays, *trinta* triginta, *dè* digitum doigt, *métro* magistrum, *faîna* faginam fouine, v. franc. *faîne* (1) ; v. lyon. *seelz* sigillus (*Syndicats*).

228. — GL. Voyez à l'L.

(1) Il ne peut-être question pour ce mot de la résolution de *g* en *yod* : la production d'une semi-voyelle eût amené le changement de l'*a* posttonique en *i* et la moullure de l'*n* ; Cf. *pogni* *pugnam.

229. — GR initial persiste : *gràngi* graneam grange, *gravelu* graveleux.

A la médiale, le G développe un *y* qui, à l'occasion, transforme l'A posttonique en *i* : *nèri* nigram, *frèdi* frigidam, *rèdi* rigidam, *lire* legere, *Lèri* Ligerim Loire.

230. — GN. La gutturale s'est résolue en *yod* et a mouillé l'*n* : *pon^{y}i* pugnam gâteau, *pun^{y}a* poignée, *sin^{y}î* signare, *n^{y}ella* agnellam jeune brebis ; v. lyon. *leigni* ligna bois, *seignal* (de signare).

La résolution en *yod* a été précédée de la transposition phonétique de GN en NG dans : *poin* pugnum ; v. lyon. *acoindes* ad cognitos parents, *estaing* stagnum

Il y a eu apocope pure et simple du *g* dans : *etamô*. (de stagnum) étamer, *sinô* signare signer.

231. — NG paraît s'être transposé en GN, puis résolu en *in* : *juindre* jungere joindre, *plaindre* plangere plaindre, *luin* longe loin; v. lyon. *loing*.

232. — GD. Le G s'est rapproché du D en se changeant en *n* : *amandra* amygdalam amande.

233. — *Fait anormal.* Si l'étymologie est exacte, nous avons dans *souéfi* (angl. sax. *sôtig* + *a*) suie de cheminée, un exemple du changement de la vélaire en labiale (1). Le provençal *sucia*, *sugea*, le catalan *sutja*, le vosgien *seuche* permettent de supposer pour le lyonnais une forme intermédiaire avec chuintante ou spirante.

T

234. — Initial ou appuyé, il se maintient habituellement intact : *téta* testam tête, *chata* cattam chatte, *corti* curtilem jardin, *chatôr* capitale cheptel.

(1) M. Joret (p. 212) cite plusieurs exemples de cette substitution des labiales aux gutturales, dont toutes les langues indo-européennes offrent des exemples. Je l'ai constatée moi-même dans le patois de

Le passage à la faible est moins rare qu'en français :

Talponariam = v. lyon. *darboneri*, taupinière (1).
Talponem = *darbon*, taupe.
Sanitatem = *sandô*, santé, v. lyon. *sanda*.
Diem Samati = *disandro*, samedi.
Domitare = *dondô*, dompter.
Angl. sax. tan = *danʸi*, tige de chanvre.
All. theilen = *dalʸi* (2), faux.

De même en v. lyon. *acoindes* adcognitos parents, amis, (v. franc. *acointes*), *renda* rente, *codurer*, *cudurery* couturier, couturière, *perda* perte, *cindres* cincturas cintres, *clodel* clausitellum, *cudyet* cogitavit, etc. (3).

L'apocope s'est produite dans *ôrta* tarmitem teigne, vraisemblablement après un adoucissement en *d*. (Cf. le genev. *darna* teigne).

235. — A la médiale, la chûte de la dentale est de règle :

Putare = *pouô*, tailler la vigne.
Maritare = *mariô*, marier.
Passatoriam = *passuri*, passoire.
Cathedram = *chîri*, chaise.
Rotam = *roua*, roue.
*Retortam = *riôta*, lien de fagots.
Rotundum = *ryon*, rond.
Partitam = *partya*, partie.

Déjà en v. lyon. *minuar* minutar dresser une minute, *pueyr* potere pouvoir, *pecheors* peccatores, *armaura* armaturam, *terrour* territorium.

Pour faire disparaître l'hiatus résultant de l'apocope du T, le lyonnais a eu recours a trois procédés distincts :

Châtillon-de-Michaille (Bugey), où *glaciem* a donné *glyafe*, et dans celui du Bouveret, qui prononce *glafe*. Cf. Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, p. 131, et Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz* (Bas-Valais).

(1) *Arch. com.* CC. 1, f° 202.

(2) On pourrait aussi voir dans ce mot un dérivé du B. lat. *taleare* couper.

(3) *Romania*, XIII, 564.

l'intercallation d'un *v* non étymologique, comme cela a eu lieu dans *povei* potere, la transformation en *yod* de la première des voyelles qui entouraient le T : *ryon* rotundum et enfin la production d'une semi-voyelle, comme dans :

Fœtam = *fàya*, brebis.
Monetam = v. lyon. *moneya*, monnaie.
Setam = v. lyon. *seya*, soie.
Potebant = *pòyain*, ils pouvaient.
Metam = *màya*, meule de foin.
Potetis = *poyî*, vous pouvez.

Le maintien du T médial se constate dans :

Blitam = *blëta*, blette.
Totam = *tota*, toute.
*Birotam = *barëta*, brouette.
Grec κοτις = *cotivë*, nuque.

L'affaiblissement en *d* se présente dans :

Pietatem = *pidya*, pitié.
Catabulam = *cadola*, hutte.
Pietosus = *pidyu*, compatissant, v. lyon. *pidouz*.
Acquatarium = *èguedî*, évier.
Pietantiam = *pidanci*, pitance.
*Pastinatam = *pastinada*, carotte.

236. — A la finale en roman, l'apocope est générale :

Pratum = *prô*, pré.
Cantatam = *chàntô*, chantée.
Sitim = *sei*, soif.
Lactem = *laî*, lait.
Partem = *pôr*, part.
Sanctum = *sain*, saint.

237. — TR initial ou appuyé persiste pur : *treivo* trivium carrefour, *travair* trabaculum travail ; *outro* alterum autre, *sôtre* sortire enlever, *fenêtra* fenestram.

A l'intervocale TR se réduit à *r* :

Patrem = *pôre*, père.
Matrem = *môre*, mère.
Nutricem = *norici*, nourrice.
Butyrum = *buro*, beurre.
Taratrum = *tarôro*, tarière.

A cette liste, il convient d'ajouter les mots terminés en ATOR, qui ont donné en v. lyon. des substantifs terminés

en *ares* au nominatif singulier : *creares* creator + s créateur, *salvares* salvator + s sauveur, (M. d'O., p. 46), *troliares* torculator+s, *achetares*, *guarnissares*, *afanares* manœuvre, *abergiares* aubergiste, *coreares*, *palliaczares*, *echoudares*, etc., dans les *Comptes* de la ville de Lyon.

238. — CT, TC. Voyez au C.

239. — TL a été traité en roman comme CL. Le latin connaissait déjà cette transformation : *veclus* pour *vetulus*, *sicla* pour *situla*. L'assimilation à L s'est produite dans *epala* spatulam épaule.

240. — CTL, CTN, RTC, STC, STM, STG. Le T médial s'apocope : *dolʸi* *ductila douille, *perchi* perticam perche, *pignî* pectinare peigner, *môchî* masticare mâcher, *émo* æstimum esprit, *fôchi* fastigar fâcher.

D

241. — Initial ou appuyé, il subsiste intact : *damajo* damnaticum dommage, *duto* debitum dette, *sado* sapidum savoureux.

Il s'est durci en *t* dans le v. lyon. *Montor* Montem de auro Mont-d'Or.

242. — A la médiale, la syncope est de règle :

Fidare = *fiô*, fier.
Sudare = *souô*, suer.
Nudam = *noua*, nue.
Benedicere = *benàyî* pour *benàyir*, bénir.
Incudinem = *inclyeno*, enclume.
Peduculum = *pyu*, pou.
Medullam = *myôla*, moelle.
Credo = *crèyo*, je crois.

Et en v. lyon. *Roon* Rodanum Rhône, *reis* radices racines.

La dégénérescence en *z* s'est produite dans *razex* radellos, et *prionza* profundam.

Le D a subsisté dans *laido*, *laidi*, laid, laide (vha. *leid*).

243. — D final tombe : *sovin* subinde souvent, *nu* nodum nœud, *né* nidum nid, *on* unde où.

Dans la vieille langue, le durcissement en *t* était fréquent : *grant* grandem, *segunt* secundum, *ont* unde, *ryunt* rotundum (*Romania,* XIII, 565), et en patois : *ont è que te vai*, où est-ce que tu vas?

244. — DR intervocal est traité comme TR : *côro* quadrum coin, *creire* credere croire, *desirô* desidare désirer.

243. — RDR. La dentale persiste et le premier R tombe: *pedre* perdere perdre, *modre* mordere mordre, *pedri* perdricem. Il en est de même dans *ôdre* ordinem où le second R est roman.

246. — RD + voyelle persiste : *pardu* *perdutum, *mordu* *mordutum.

247. — GDL : *amandra* amygdalam amande.

248. — DC, NDC. Voyez au C.

249. — ND + *i* palatal. Le D tombe : *vargonᵘi* verecundiam honte; v. lyon. *Bergoigni* Burgundiam (*Rom.*, XIII, 577).

P

250. — A l'initiale ou dans le corps des mots après une consonne, la labiale sourde persiste : *porpa* pulpam, *copô* colaphare couper, *etopë* stuppas étoupes.

Darbon talponem taupe fait exception.

(1) *Romania*, XIII, 568.

251. — Médial, il s'adoucit en *v* ou tombe :

Nepotem = *nevu*, neveu.
Sapere = *savei*, savoir.
Rapam = *rôva*, rave.
Ripaticum = *rivajo*, rive.
Apiculam = *avilʷi*, abeille.
De sepes = *sevilô*, haie.
Cæpullas = *civolë*, ciboules.
*Canepum = *chinèvo*, chanvre.

L'apocope s'est produite dans : *cuerclyo* cooperculum couvercle, *san* sapiunt ils savent, *ëtuô* (v. h. al. *stupa*) rendre étanche, *loua* lupam louve.

252. — P final en roman disparaît : *tein* tempus, *cou* colaphum coup.

253. — PR initial a persisté dans *pretan* *protantum pour tant, contrairement à l'usage du français.

P R intervocal s'affaiblit d'ordinaire en *vr* :

Piperem = *pèvro*, poivre.
*Leporam = *livra*, lièvre.
Capram = *chivra*, chèvre.
Apricum = *avrê*, abri.
Juniperum = *ginèvro*, genièvre.
Aperire = *ouvrê*, ouvrir.

Le *v* s'est par la suite résolu en *u* dans *chura* (= *chivra* de la phase antérieure) chèvre, *churot* chevreau, (*Pollionay*). *Pouro* pauperem), *pouritô* pauperitatem et le v. lyon *poures* pauperes, s'expliquent de même.

Par contre, la transformation s'est arrêtée à *br* dans *cabri* chevreau, si toutefois nous ne sommes pas en présence d'un mot d'importation provençale.

Précédé d'une autre consonne, PR persiste : *suprei* (= *surprei*) superprehensum surpris.

254. — PL médial se change en *bl* :

Populum = *publo*, peuplier.
Stupulum = *etroblo*, chaume.
Duplum = *drôblo*, double.
Copulam *cobla*, attelage à deux.

Et en v. lyon, *pueblos* populus peuple (*Syndicats lyonnais*).

Appuyé PL a persisté dans *népla* mespilam nèfle.

255. — PT, PD. La labiale tombe : *rota* ruptam

rompue, *chéti* captivum malingre, *achitô* adcaptare, *sado* sapidum savoureux, *tiëdo* tepidum tiède.

B.

256. — Initial ou appuyé il persiste d'ordinaire : *buro* butyrum.

Le passage à la labiale *m* se constate dans le nom propre *Jaquemo* Jacobum (*Syndicot de 1358*) et ses dérivés *Jaquemin*, *Jaquemez*. Cf. le v. lat. *dubenas* = *dominus*.

Poursuivant la série de ses transformations, le *b* a passé à *n* dans *disandro* diem sabbati.

257. — Médial il s'adouci en *v* ou tombe :

Fabam = *fôva*, fève.	Caballum = *chivô*, cheval.
Tabanum = *tavan*, taon.	Cantabat = *chàntovë*, il chantait.
Subinde = *sovin*, souvent.	

C'est vraisemblablement à la vocalisation du *v* que sont dues les formes *tôna*, tabanam, et *couô*, cubare.

L'apocope a eu lieu dans :

Sebum = *syu*, suif.	Nebulam = *nyôla*, brouillard.
Sabucam = *sàyi*, sureau.	Catabulam = *cadola*, hutte.

258. — BR médial s'est affaibli en *vr* dans *lôvra* labram lèvre.

Il s'est réduit à *r* dans *beire* bibere, *aburô* adbiberare abreuver.

Appuyé, il persiste, suivant la règle : *abro*, arborem arbre, *meinbro* membrum, *onbra* umbram.

BL persiste d'ordinaire à la médiale :

Stabulam = *etrôbla*, étable.	*Nebulum = *nublo*, sombre.
Tabulam = *trôbla*, table.	Flebilem = *flëblo*, faible.

Fait anormal. B s'est inorganiquement changé en *d* dans *ardupin* *album spinum aubépine.

GÉNÉRALITÉS

Accent tonique

Certains mots qui, en français, déplacent l'accent, l'ont maintenu, en lyonnais, à sa place originaire. Je citerai notamment le latin *stomachum* devenu en patois *stómo*, estomac.

On relève en vieux lyonnais un certain nombre de proparoxytons : *ymagena, epistola* dans Marg. d'Oingt, *amandoles* dans le *Carcabeau du péage de Givors*, *Jaquemes* Jacobus dans le *Livre de raison d'un bourgeois de Lyon* (XIVe siècle), *Jaquemo* Jacobum dans le *Syndicat de 1358*.

Dans les proparoxytons latins terminés en IUS, IUM, l'I a persisté sous forme de semi-voyelle : *espacio*, *officio* en v. lyon; *espócyo* spatium en patois.

Notre dialecte a même une tendance marquée à créer de toutes pièces des finales de cette nature : *contio* computum dans Marg. d'Oingt (p. 61) et en patois : *poucᵛo* pollicem, *cuerclᵛo* couvercle. Cf. §§. 89 et 90.

Déplacement d'accent. — Lorsque, par suite de la chute d'une consonne médiale, la voyelle tonique se trouve en contact avec une voyelle précédente, il arrive parfois que ces deux voyelles se fondent en un seul son qui retient l'accent. C'est ce qui est arrivé dans *ulᵛi* = *ùclam* = *aùclam* = *acuculam*.

On trouvera d'autres cas de déplacement d'accent aux §§ 29 et 41.

En voici encore quelques autres :

Dico = *dyò*, je dis.
Dicunt = *dyòn*, ils disent.
Aucam = *ôyà*, oie.
Vha. gâki = *gâyà*, gaie.
Bucam = *büyà*, lessive.
Fœtam = *fâyà*, brebis.
Metam = *mâyà*, meule de foin
Carrucam = *charouà*, charrue.
Rugam = *rouà*, rue.
Rotam = *rouà*, roue.

Et tous les participes féminins dérivés de types en UTAM, tels que *vèndouà* *vendutam, *mordouà*, *pardouà*, etc.

MÉTATHÈSE

C'est l'R qui, grâce à sa mobilité, est le plus souvent victime de ce phénomène.

1° L'R est seconde consonne d'un groupe :

Primarium = *parmî*, premier.
Propositum = *parpou*, propos.
Pruna = *porna*, prune.
Vha. brecha = *barchu*, édenté.
Franç. craquelin = *carquelin*.
Franç. embrener = franç. loc. *emberner*, ennuyer(1)
= *inbiôrma*, personne gênante.
Franç. breloque = *barloca*, mauvais tambour, mauvaise horloge.

2° L'R est première consonne d'un groupe :

Adfirmare = *afrumô*, affermer
Torculare = *trolʸî*, presser la vendange.
De Turquie = *trocàya*, blé de Turquie, maïs.

3° L'R est à l'initiale :

V. franç. redent = *ardent*, pierre d'attente.

L a permuté avec N dans *cologni* = *conolʸi* = *conuculam* = *coluculam*, franç. quenouille.

Dans *uif* (vha. *iwa*), il y a eu dédoublement du *w* en *uv*, puis transposition de *iu* en *ui* :

iwa = *iuva* = *iuf* = *uif*.

Le bugeysien *nui* (= *niu* = *nidum*) nid, présente le même phénomène.

Pour la métathèse de CS (X) en SC et de CT en TC, voyez les §§ 211 et 213.

APHÉRÈSE

APHÉRÈSE DE SYLLABES

Ecclesiam = v. lyon. *gleisi*, église.
Ablatum = *blo*, blé.
Agnellam = *nʷella*, brebis.
Coccinam = *cina*, fruit de l'aubépine.
Cucurbitellam = *corla*, courge.

(1) Molard, *Diction. du mauv. lang.*

APHÉRÈSE DE CONSONNES

De scala = *charasson*, échelle
De skina = *chinôr*, échine de porc.
Skuma = *cuma*, écume.
De chamædrys = *alamandri*, germandrée, ital *calamandrea*.
*Scopeare = *couévî*. balayer.
Spalam = *pala*, épaule.
Tarmitem = *arta*, mite.
Du cymr. gwern (marais) = *varnojo*, humide, malsain.

La gutturale initiale s'est résolue en *yod* dans *Lyôdo* Claudum, *lyôr* classicum glas. Cf. §. 150.

PROSTHÈSE

PROSTHÈSE DES VOYELLES OU SEMI-VOYELLES

Glandem = *alᵘan*, gland.
Sementes = *essemèn*, semences
Unum. am = *yin*, *yina*, un, une.
Altum = *yô*, *yôta*, haut, haute.

PROSTHÈSE DES CONSONNES

Acinum = *gèno*, marc de raisin.
De rapere = *bravagî*, ravager.
Rodicare = *brogî*, réfléchir.
Celt. Rusken = *brissa*, ruche.
Hoc = *voua*, oui.
Hodie = *vué*, maintenant.
Horam = *vore*, à l'instant.

EPENTHÈSE

Epenthèse de R :

Boscalem = *pocherla*, fauvette.
Bullam = *borla*, bosse, tumeur.
Tabulam = *trôbla*, table.
Stupulam = *ëtrôblo*, chaume.
Duplum = *droblo*, double.
Diem sabati = *disandro*, samedi.
Esp. badana = *bardana*, punaise.
Costa-conniculum = *corta cornilli*, bluet.
Franç. cancan = *cancorna*, radoteuse.

Epenthèse de N :

De giga = *gingô,* donner des coups de pied.
Adspectare = *apinchî,* guetter.
Casellum = *kyinzyô,* présure.
Acrufolium = *àngrulo,* houx.
Chamædrys = *alamandri,* germandrée.
Franç. claquer = *clinquëte,* castagnettes
Franç. gadoue = *gandouse.*

Epenthèse de V :

D'ablatum = *ablavô,* enlever les rejetons qui poussent au pied du cep.

E. PHILIPON.

LAI PODOURE DE MAITINPRA

RÉCIT EN PATOIS DE LA BRESSE (Vosges)

Communiqué par M. Hingre

Dan que lai gran rèvólution n'eûsse tertó rèwauché, lé seigneûre dé Maitinpra awi, sēvan sas dra dé vié tò, ène pòdoûre pou rténi dò lai bwòne las geò dé Gerbēpau et de Girâmwa qu'airōte eû lai mâhe èvie dé n'eukhi. Elle ta ekhtarquaue khu le cóla aute las dou baisse ; lé leû sé heuche ca métnan « Lai Pòdoûre ».

Ore dò, el iawi ja bwòne pèce qué lai brandioûre-la n'awi pu tu masse è-n-ieuve, ène fwé qu'in vié bwóbe dé Girâmwa, è passan tó-la, sé demandé ai lé-môme : « *Pòqué que ç'ò fâre, âque dé sevai ? Pésqué celè ne sié* « *pikhe pó lès gen, qué celè serveusse aumon pó lès* « *bēte !* » (1) Çou que li ò dené lai possaue, cé feu in bē grō bó, tó khòfiè d'awé tu as fraise, qu'el wayi craupela dan sas pié. El li khtiópé dò ène coudlate ai lai paite, et se lé pōdé i brai de lai pòdoûre, et peu bóté in ècritau « qu'el ta pòdu pou-z-awé tu as fraise dé se bwò mâte, « lé seigneure dé Maitinpra ».

O, mâ sai laune feu prihe dé traiviè, et tòné mau pou lé. Córcié tó dukhe qu'ò se fótésse insi dé se-n-autōritè, lé seigneure fèyé ai tróssa pwa sas ome l'aifrontou launâ, et se lé condâné ai-y-ēte pòdu lé-môme pwa le cwō biè-n-aipwò, ai lai piaice di bó.

Lai nóvale fèyé ciête ène fameusse férméhée dò Girâmwa ; mâ vós ne craurin wau qué las bwayesse sé trōvon d'aicwō pou n'ēte biè-n-âhe. Et pouqué dò, mé

(1) Les passages soulignés sont en dialecte de Gérardmer, lequel diffère considérablement de celui de La Bresse.

LA POTENCE DE MARTINPRÉ

RÉCIT EN PATOIS DE LA BRESSE (Vosges)

Communiqué par M. Hingre.

Avant que la grande révolution n'eût tout renversé, le seigneur de Martinpré avait, suivant son droit de vieux temps, une potence pour (re)tenir dans la bonne (voie) les gens de Gerbépal et de Gérardmer qui auraient eu la mauvaise envie d'en sortir. Elle était dressée sur le col entre les deux vallées; le lieu s'appelle encore maintenant « La Potence ».

Or donc, il y avait déjà bonne pièce (de temps) que cette balançoire-là n'avait plus été mise en œuvre, une fois qu'un vieux garçon de Gérardmer, en passant là, se demanda à lui-même : « Pourquoi (est-ce) que c'est faire, « quelque chose de pareil ? Puisque cela ne sert plus pour « les gens, que cela serve au moins pour les bêtes ! » Ce qui lui en donna la pensée, ce fut un gros crapaud, tout gonflé d'avoir été aux fraises, qui se traînait cahin-caha devant ses pieds. Il lui noua donc une ficelle à la patte et le pendit au bras de la potence, et puis mit un écriteau, « qu'il était pendu pour avoir été aux fraises de son bon « maître, le seigneur de Martinpré ».

Oui, mais sa plaisanterie fut prise de travers et tourna mal pour lui. Courroucé très fort qu'on se moquât ainsi de son autorité, le seigneur fit saisir par ses hommes l'effronté plaisantin et le condamna à être pendu lui-même par le cou, bien comme il faut, à la place du crapaud.

La nouvelle fit certes une fameuse commotion dans Gérardmer ; mais vous ne croiriez guère que les filles se trouvèrent d'accord pour en être bien aises. Et pourquoi donc, me demanderez-vous? Eh! mais, parce que ce garçon-

demandera-vós ? Deu mâ, pace qué le bwòbe-ci né n'awi hmâ pwò trōva das bale ai se gó, et qu'el aireu pu ché, cé dehi-t-él, sé mate lai cwōde i cwō, qué de s'aifwakhta aivó lai mwò mâhe pou tócwé. « El l'airé « ausbiè, lai cwōde i cwō », qu'elle chókhegnēte aute essòne è nalan tóte èférhaue i pòdaige ; « et ç'a biè-n- « èpiêyé. Mâ baubie s'el sré ca aussi diōriou i hau de « sai pòdoûre ? Sai-je lai bale chére qu'el fré è tìrian lai « longue pou sai dèrēre éhgrògnesse dan qué de « crapsié ? »

Las rôhon das bwòne geò-la rèwayon ène idée dò l'espri di seigneure, qué ne véli mi dé vrâ lai mwō di pécheûre, et awi khtié das mesure pou mâque li fâre ène fiére ekhpavòte.

Dò qué le pautien feu desó lai pòdoûre, aikhu i fon, lai cwōde èrōtaue dautó di cwó, et le bouriau tó pra pou saché, lé dayè monté khu-d-ène grōsse piére, fèyé sime qué tó le monde sé cwóhésse, et peu se bóté i lēre lai nóvale sentence, qué pwa lai grâce di seigneûre, lé coupâble ta pardóna di khtrâgniaige, mâqué qu'el se condekhòdésse d'èpósa cèle qu'el li piâreu das dōze bwayesse qu'ò-z-ali hlēre dò l'aissòbiée.

O rèpondon ai y-ène si piaihan ainonce pwa das taplesse dé main et das gran hwesse dé jōe ; mâ cè qu'elle rèwêtyi le pu demouré aiyau in haivi, et cé ne feu mi sò-z-awé fâ lai lafe qu'el bérdōné : « *Hae, hae !* « *qu'on les aimouneusse, et on voûrò !* »

Cé feu cwóran fâ dé raissókhela ène dózaîne trasiée dé bwayesse qué lai mwò dèhèyaule eûsse tu in bwò rmēde pou lai pu fwō raige d'aimoûre. Dò qu'ò lôs wayon rògée dan lai pòdoûre, déwa ló pōre galan, el s'èlōvé ène gaule qué las èneule ò-térmólon. Lé, tó caimu, lós hguîne l'ène aiprē l'aute è rdólan das grō eue, et peu raicripóte lé na, et peu baikhe lai tēte sò dire né ō né non. Lé dayè s'aivance tó prē, et se lé sare dé pwaula : « O ieu-te ? N'ò ieu-te pwò ? Ène fwé !... Dou « fwé !... » Lé pautien rpasse ca biè-n-ai trâ lai raglesse das aiblan créatûre aikhpwarquaue dan lé, fâ in sōpi, khcou tó baulmò lai tēte, et se di : « *Tirè-me hâ !* »

ci n'en avait jamais trouvé de belles à son goût, et qu'il aurait eu plus cher (mieux aimé), disait-il, se mettre la corde au cou que de se lier avec la moins mauvaise pour toujours. « Il l'aura aussi bien, la corde au cou », se chuchotaient-elles entre ensemble en allant tout empressées et curieuses à la pendaison. « Eh! c'est bien fait. Mais « on se demande s'il sera encore aussi fier au haut de sa « potence. Sais-je la belle figure qu'il fera en tirant la « langue pour son dernier rechignement avant que de « passer? »

Les raisons de ces bonnes gens-là éveillèrent une idée dans l'esprit du seigneur, qui ne voulait pas de vrai la mort du pécheur et avait jeté des mesures pour lui faire seulement une fière épouvante.

Lorsque le patient fut sous la potence, assis par terre, la corde enroulée autour du cou et le bourreau tout prêt pour tirer, l'appariteur monta sur une grosse pierre, fit signe que tout le monde se tût et se mit à (au) lire la nouvelle sentence, que, par la grâce du seigneur, le coupable était pardonné de l'étranglement, pourvu qu'il se contraignît d'épouser celle qu'il lui plairait des douze filles qu'on allait choisir dans la réunion.

On répondit à une si gracieuse annonce par des battements de mains et de grands cris de joie; mais celui qu'elle regardait le plus demeura perplexe un certain temps, et ce ne fut pas sans avoir fait la grosse lèvre qu'il murmura : « Haïe, haïe! qu'on les amène et on verra! »

Ce fut bientôt fait de ramasser une douzaine avec la treizième de filles dont la moins repoussante eût été un bon remède pour la plus violente rage d'amour. Quand on les vit rangées devant la potence, en face de leur pauvre galant, il s'éleva un éclat de rire que les nuées en tremblèrent. Lui, tout camus, les observe de travers en écarquillant de gros yeux, et puis fronce le nez, et puis baisse la tête sans dire ni oui ni non. L'appariteur s'approche tout près et le somme de parler : « En veux-tu? « N'en veux-tu point? Une fois!.. Deux fois!... » Le patient repasse encore en détail la rangée des gracieuses créatures debout devant lui, fait un soupir, secoue lentement la tête, et dit : « Tirez-moi en haut. »

Lé pòdou, qu'awi ja dóta de piêde sé bwò sēlàre, sache viemò et dukhe, et le chalan tró lirou das bale giraumehate monte i tò è tìrian de fwōkhe lai longue khu lós. Mâ le brai de lai pòdoûre, tóte-nate boùta, braqué dinsi qu'ène khérvesse, et le podu rdèkhòdé pu vite qu'el n'awi monta, et pértoûfe ! lé veila rzapa bai, lé cù i fon.

Mi si tō bai qu'el rtòne hau lai tēte pou dire : « *Lai « diandre de zeû brandiaule et de zeû wakhtaule ! Elle ò « pò Dêe! mēde pó-z-estrópi les gen qué pó les strangui!* »

Biè-n-ètòdu qué di même cwò el feu khaipe di khtrâgniaige et ca di mairiaige. Mâ las Giraumehē dreuvon las eue khu le dongé d'ēte warmò estrapié auleu d'ête ékhtragné aitó-d-ène pòdoûre si pō d'aìfwakhe. Lé consae sé raissòbié pou raisóna khu çoula, et le méyó èpaulé di vilaige perné lai parōle :

« *Wée, c'ò vrâ! Mó gran-pēre é ja stu pri dinò ! Jé ne « sai mi kémò les autōritè dé Giraumwè n'on mi eû « pikhe d'intèrè persònèle qué dé ne mi aivu demandé « dépeu celò ène pòtence pi sōlide et pi fwōte. In chai- « quin né sai mi çu qu'el pû aivi dé besoin.* »

Lé mâre nalé pouta lé-môme i seigneure ló-z-imblë remótrance, et lai jeute démande d'ène bwòne et nieuve pòdoûre « *qué les montan*, cé dehé-t-él, *sesse dé pîre, et « les brai de fwé. Aumon, jé n'airon pò nós et pó les neûte !...*

Le pendeur, qui avait déjà craint de perdre son bon salaire, tire (par saccade) vivement et ferme, et le galant trop délicat des belles Giraumettes (1) *monte au ciel en tirant de force la langue sur elles. Mais le bras de la potence, tout à fait vermoulu, se brise comme une échandole pourrie, et le pendu redescend plus vite qu'il n'était monté, et pouf! le voilà rejeté violemment en bas, le cul à terre.*

Pas si tôt à bas qu'il retourne en haut la tête pour dire :
« La diandre de leur balançoire et de leur machine! Elle « est, par Dieu, meilleure pour estropier les gens que « pour les étrangler! »

Bien entendu que du même coup il fut sauf de l'étranglement et du mariage. Mais les Giraumés ouvrirent les yeux sur le danger d'être réellement estropié au lieu d'être étranglé, avec une potence si peu sûre. Le conseil se rassembla pour raisonner là-dessus, et le meilleur orateur du village prit la parole :

« Oui, c'est vrai! Mon grand-père a déjà été pris de la « sorte. Je ne sais pas comment les autorités de Gé- « rardmer n'ont pas plus d'intérêt personnel que de ne « pas avoir demandé une potence plus solide et plus forte. « Un chacun ne sait pas ce dont il peut avoir besoin. »

Le maire alla porter lui-même au seigneur leur humble remontrance, et la juste demande d'une bonne neuve potence « dont les montants fussent de pierre et les « bras de fer. Au moins, nous en aurons pour nous et « pour les nôtres. »

---

(1) Habitantes de Gérardmer.

E BREF TONIQUE LIBRE DANS LE VIEUX LYONNAIS

E bref tonique libre n'est point, comme on l'a cru, représenté, à l'image du français, dans le vieux lyonnais par *ie*, mais par *e*. Ainsi que le fait remarquer M. Zacher (*Beitraege zum Lyoner Dialekt*), le lyonnais n'était pas un dialecte à diphtongaison. Les exemples suivants ne laissent aucun doute :

MARG. D'OINGT	*Deus* = *Deus*, page 36, ligne 3.
»	*Bene* = *ben*, page 38, ligne 3, et p. 47, l. 3.
»	*Saeculum* = *seglo*, page 39, ligne 10.
»	*Caelum* = *cel*, page 39, ligne 20.
»	*Petra* = *pera*, page 59, ligne 16.
»	*Sedium* = *secho*, page 66, ligne 5.
CARTULAIRE	*Levat* = *leve*, page 406, ligne 1.
»	*Petia* = *peci*, page 407, ligne 12.
»	*Petrum* = *Pero*, page 408, ligne 11.
»	*Nebulas* = *nebles*, page 408, ligne 23.
»	*Saeculum* = *seglo*, page 419, ligne 3.
»	*Petra* = *pera*, page 423, ligne 16.
»	*Bevro*, fr. *bièvre* (castor). page 422, ligne 20.
»	*Ferias* = *feres*, page 408, ligne 7 (1).

Les exemples contraires sont tous dus à des influences particulières, dont l'action même ne s'est pas fait sentir à l'origine, comme le prouvent plusieurs des exemples ci-dessus. Ce sont :

(1) Pour moins de peine, j'ai emprunté ces exemples à M. Zacher.

1° Le voisinage d'un hiatus *ia*, *ie*, *io*, *iu* :

MARG. D'OINGT *Sedium* = *siecho*, page 65.
TEXTES LYONNAIS (1) *Petiam* = *pieci*
» *Trebium* = *tryevo*
» *Species* = *espieces*

2° La mise en contact, par la chute d'une dentale, de *e* bref avec une voyelle, encore qu'il n'y ait pas eu transport d'accent :

MARG. D'OINGT *pe(d)es* = *pies*, page 43.

Ajoutez en patois moderne *be(d)um* = *bi(e)*, bief.

3° La présence d'une gutturale après *e* :

MARG. D'OINGT *Legere* = *liere*, page 38.
» *Saeculum* = *sieclo*, page 76.
TEXTES LYONNAIS *Integram* = *entieri*.
» *Sequere* = *siegre*.

4° La présence d'un *r* après *e* (2) :

CARTULAIRE *Petra* = *piera*, page, 423, ligne 13.
CHEVAUCHÉE DE L'ASNE *Febrem* = *fira*.
NOEL XVIIIe S. *Petrum Piro* (3)

Ajoutez le patois moderne dans

Illa hedera = *l'ira* *Petra* = *pira*
Cathedra = *cadiri*, chaise.

Tout cela peut s'exprimer d'une façon générale en disant que la perturbation a pour cause le voisinage d'un élément palatal.

On pourrait trouver quelques autres exemples de *e* bref = *ie*. Ils sont dus à des emprunts en français.

MARG.-D'OINGT *Cœlum* = *ciel*, page 39, ligne 15.
CARTULAIRE *Melum* = *miel*, page 406, ligne 1.
» *Vetulum* = *viel*, page 463, ligne 3.

(1) Publiés par M. Philipon, *Romania*, tome XIII, page 567

(2) Même influence sur *e* long : *cera* = *ciri*

(3) Je prends la plupart de ces exemples dans M. Philipon, *Revue des Patois*, 2e année, page 28.

En résumé la loi est celle-ci :

E bref libre — E.

M. Zacher a déjà fait cette remarque, mais il n'a pas observé l'influence du voisinage d'un élément palatal, ou de *r*, qui en troublant l'E, le fait passer à IE, devenu I dans le patois moderne (1).

PUITSPELU

L'argumentation de notre ingénieux collaborateur ne nous a pas convaincu. Les anciens exemples où l'*e* bref tonique libre du latin est représenté par un *e* peuvent s'expliquer par une hésitation de graphie (*secho* et *siecho*, *cel* et *ciel*, dans M. d'O.), quelques-uns peut-être par une influence savante (*cel* et *seglo*), *ben* par l'action de la nasale. En admettant que la diphtongaison ait été plus tardive en lyonnais qu'en français, elle me paraît avoir été générale, et il me semble difficile de l'attribuer à une palatale posttonique, ni surtout à l'action d'un *r* ou de l'*e* atone de *pedes*.

L. C.

---

(1) On a encore aujourd'hui *levat* = *a lève ; eram* = *j'ero* (St-Symph.) ; *tenet* = *a tint* (et non pas *a tien*). Je ne vois guère que *e* de *nebula* = *gnibla*, où il ne figure pas d'élément palatal ni de *r*, qui ait passé a *i*.

LOCUTIONS TECHNIQUES
DU PARLER DE SEUZEY (MEUSE)
(CANTON DE VIGNEULLES)

Recueillies par M. RODICQ, *instituteur.*

LES OUTILS DU SABOTIER

L'haouëlot, assaut, outil pour ébaucher le sabot.
Le paroir, couteau plat pour aplanir, achever d'ébaucher.
La raclotte, ou racloir pour polir.
Le cu-illi, outil creux pour percer les sabots.
La loussotte, losse en français, mèche à percer.
La so-ïe, ou scie.
Le blo-quaie, ou bloc.
La seigneule, poignée de la meule ou de l'arbre de la roue.
Saboti-i, ouvrier sabotier.

LES OUTILS DU PLAFONNEUR

La brouche, ou la brosse à blanchir.
La hachotte, ou petite hache.
Le minche, manche de la brosse.
L'espatule, ou truelle pour mortier.
La taloche, ou truelle en bois pour poser le mortier.
Le riflard, ou régulateur.
L'ouvrier s'appelle *plafou-naouë.*

LES OUTILS DU MAÇON

Lé chemin de fer, outil pour polir, racler la pierre, enlever les bosses.
Lé guillaume, pour moulures, ressemble au rabot, a différentes formes.

Les échasses, boulins qui supportent les madriers d'échafaudage.
Moiser, lier les échasses et les boulins.
Cugnot, coin pour fendre la pierre.
Pômelles, coins en bois.
Crè, cric pour soulever les fardeaux.
Dame, rouleau en fer pour extraire la pierre, la manier, la rouler.
Mise, morceau de bois qui fait bascule.
Lè camion, ou diable, outil de transport.
Lè bûrot, ou brouette à bras.
Lè chavrot, raclette en forme de cœur.
La tranche, outil à deux pointes pour ébaucher.
Lè mâtai, outil à une tête et à une pointe pour maçonner
La ma-iotte, ou maillet pour tailler.
La ripe, ou racloir.
Le rustic, d'un côté taille et de l'autre broche.
La boucharde, à cent dents, pour dégrossir, accélérer la main-d'œuvre.

LA BOULANGERIE

La mâ, ou pétrin pour faire le pain.
La crou-yotte, ou tire-braise.
Taque à four, porte en tôle du four.
Raclotte, raclette du pétrin pour ramasser les levains.
Courbo-ie, corbeille pour y déposer la pâte.
Vâzelot, écuelle en bois pour les petites miches.
Boulo-gie, boulanger.

LE BUCHERON

Bouquillon, nom du bûcheron.
Ch'vau d'bout, outil pour découper les brins.
Bouquin, chèvre pour scier le bois.
Sârpe, serpe d'ébranchage, de fagotage.
Les tas de fagots s'appellent *machots.* La même dénomination est attribuée aux meules, aux tas de foin, gerbes de blé, d'avoine, etc.

LE VANNIER

Mâssotte, en français viorne, bois dont on se sert pour le squelette de la hotte.

Frûgion, fruzillon, cornouiller.
Le vannier s'appelle en patois *va ni-iè.*

LE CHARRON
LE MARÉCHAL-FERRANT

LE CHARRON FABRIQUE :

Les chai, où chars.
La fouchotte, ou l'arrière-train du char.
La lougne, allonge pour augmenter ou diminuer la longueur du char.
La limounire, ou timon qui sert de gouvernail.
Le logai, ou armons, avant-train qui maintient la *limounire* et l'*apa-iotte.*
L'apa-iotte, guide-balance.
La haye, ou flèche de l'instrument.
Les mânes, maïnes, ou bras de la charrue.
La bruotte, ou brouette.
L'âbe de ru, ou moyeu.
Le chavo, ou le devant de l'ustensile.

LES OUTILS SONT :

La lousse, dénommée losse en français.
Le cezaïe, ou ciseaux pour enter le bois.
Le haoüelo, pioche pour travailler l'ébauche.
Les chamerandes, ou jantes de roues, modèles de reproduction.
Dresseuïe, établi sur lequel travaille le charron.
Vâlot, pied en fer maintenant la pièce de bois en respect pendant la main-d'œuvre.

LES AUTRES PARTIES DES VOITURES SONT :

Les rues, ou roues.
Le mouyeu, moussotte, ou moyeu.
Assi, ou essieux.
Râ, rais ou bâtons de la roue.
Corbeille, pièces de bois courbées qui forment le cercle de la roue.
Echélettes, ou échelles de voiture.
Rézelles, ridelle placée de chaque côté de la charrette.
Tellaï-re, tringle en bois qui maintient le brancardement

d'un tombereau qu'on appelle « barot » ; il sert aussi au maintien des échelles entre elles.

Charotte, petite charrette.

LES PARTIES DE LA CHARRUE :

Fer de dessous, ou soc.

Cà-oût, coutre traçant le sillon.

Oro-ille désigne la pièce de bois dans laquelle *autrefois* était emboîté le soc.

Chî, pièce de bois qui glisse avec le soc dans le sillon.

Tounaire, régulateur de la charrue placé en avant.

Atalmo, avant-train.

Fouchotte, fourche maintenant l'arrière-train.

Màïnes, mancherons pour diriger la charrue.

Rouottes, roues.

LE CORDONNIER

LES OUTILS SONT :

Le tranchet, couteau sans manche pour couper le cuir.

La forme, outil en bois pour imprimer la forme de la chaussure.

Le tèr-forme, outil pour retirer la forme.

Les t'nailles, outil pour couper les pointes, les retirer.

L'alône, alène pour percer les trous.

Le fezau, outil pour arrondir le fil.

Le mâtai, outil pour enfoncer les clous.

Le pî de fer, pied en fer servant de contre-poids lorsqu'on enfonce les clous.

Les ouillots, œillets pour lacets.

Les crouchots, crochets pour lacets.

Le fî, fil de chanvre pour couture.

La lême, lime en fer pour régulariser les clous et les pointes.

Manique, morceau de cuir s'adaptant à la paume de la main pour coudre sans se blesser.

Clau, *clô*, clous ; divers genres : *à tête carra-ïe*, *à da-oüe têtes* (à deux têtes).

Ca-ouë, cuir de peau de vache.

RÉCIT POPULAIRE

EN PATOIS DE MARETZ (Près Busigny)

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Communiqué par un élève de l'Ecole Normale de Douai (1)

PATOIS DU VILLAGE (2)	FRANÇAIS LITTÉRAL
« Es jour-là au matin, vlà qu'an vient dire eq ces Prussiens i sont à Busgny (c'éta après l' déroute ed' Saint-Quentin). En antandant ça, ces fèmmes i s'mettent à trinner comme des fuelles, es s'enfants i s'mettent à crier, ed tous côtés an disa : « I vont no prène tout çou qu'nos avons, i vont tout brûler, i vont no tuer, ces brigands-là : i faut s' sauver o bin s' mucher. » An ramasse tout çou qu'in a ed pu biau, pou l'anterrer eddin c' courti o bin eddin cel cave; an déloet ces bêtes, pi an s' sauve aveuc ieus din c' bo o bin à Clary. I n'ava pourtant qui rmeurète à leu maisons : « i arrivera çou qui arrivera », qu'an s' disa, et in ava raison.	*« Ce jour-là au matin, voilà qu'on vient dire que les Prussiens sont à Busigny (c'était après la déroute de Saint-Quentin). En entendant cela, les femmes se mettent à trembler comme des feuilles, les enfants se mettent à crier; de tous côtés on disait : « Ils vont nous prendre tout ce que nous avons. - ils vont tout brûler, ils vont nous tuer, ces brigands-là : il faut se sauver ou bien se cacher. » On ramasse tout ce qu'on a de plus beau pour l'enterrer dans le jardin ou bien dans la cave, on délie les bêtes (de la ferme) et on se sauve avec elles dans le bois ou bien à Clary. Il y en avait pourtant qui restaient à leurs maisons : « Il arrivera ce qu'il arrivera » qu'on disait, et on avait raison.*

(1) Ce récit nous a été envoyé sans nom d'auteur. Voyez notre *Revue*, tome I, p. 220, note 1.

(2) Le son *an* est un son intermédiaire entre *a* et *an* ; c'est *a* très ouvert. De même le son *eu* est intermédiaire entre *a* et *eu* ; c'est *eu* très ouvert.

Mi j' dis à m' fimme : No n' bougerons poé; si ces Prussiens i viète, no l's'ercevrons. J' n'éta pourtant poé tranquille; comme i y a eune étafe à celle maison, j' ém disa : I vont venir à boco aveuc des khvaux, et gare à mes nourritures ! Mais j'éta bin décidé a n' poé bouger. Em' fimme a s' lamenta d' din an cuin, m' s'enfants i brayétent d'd'in leu lit : ca n'éta poé gai, comme ét' vu Aveuc ça, personne din cel rue : ceux qui avétent ermeuré as' village i ététent muchés din leu cave.

« Moi, je dis à ma femme : Nous ne bougerons pas; si les Prussiens ils viennent, nous les recevrons. Je n'étais pourtant pas tranquille; comme il y a une étable (écurie) à la maison, je me disais : Ils vont venir à beaucoup avec des chevaux, et gare à mes nourritures! (pour les bestiaux). Mais j'étais bien décidé à ne pas bouger. Ma femme elle se lamentait dans un coin; mes enfants ils pleuraient dans leur lit : ce n'était pas gai, comme tu vois. Avec ça, personne dans la rue : ceux qui avaient demeuré au village ils étaient cachés dans leur cave.

A onze heures, in antend du bruit : c'est des pas d' khvaux, pi des ceups de fusique; ça se rapproche tout en allant. A midi, ces Prussiens i ététent répandus din c' village. Si t'ava entendu, alors, queu bruit! si t'ava vu ces gins sortir ed' leu maison en criant comme des perdus! C'éta vraimint triste. Des veurins, ces Prussiens-là ! Ed' s'avale tout : an veya qui ététe malèreux din leur pays et qui n' sogéte qu'à an prene el pus possible. Aveuc ça, des brutes ! Quand in ava l'air d'en' poé ête contint, i vo donéte des ceups d' cassoire et même ed' plat d' sabre; o bin i brisète tout, i fèsète les quatre cent coups. Voleurs, méchants, dégoûtants: tous les défauts enfin.

A onze heures, on entend du bruit : ce sont des pas de chevaux, puis des coups de fusil; ça se rapproche peu à peu. A midi, les Prussiens ils étaient répandus dans le village. Si tu avais entendu, alors, quel bruit! si tu avais vu les gens sortir de leur maison en criant comme des perdus! C'était vraiment triste. Des vauriens, ces Prussiens-là. Des avale-tout : on voyait qu'ils étaient malheureux dans leur pays et qu'ils ne songeaient qu'à prendre le plus possible. Avec cela, des brutes! Quand on avait l'air de ne pas être content, ils vous donnaient des coups de fouet et même de plat de sabre; ou bien ils brisaient tout, ils faisaient les quatre cents coups. Voleurs, méchants, dégoûtants, tous les défauts enfin.

Mi, i m'en' éta vnu enn' dizoéne aveuc des khvaux. Aussitôt arrivés, i mettent tout au pillage, i répéte es l'avoine, i rutent es foé dsu c' femmier, i tutent mes pouiles; din cel maison, i bate tout c' l'eau-de-vie, es vin; i brisent ces bouteilles, i culbutent tout. In n' ava enn' paire qui ététe rèsonables; mais l's'autres, des vrais sauvages. Ej' santa qu'el colère a m' monta; pourtant j'em' ratena.

Moi, il m'en était venu une dizaine avec des chevaux. Aussitôt arrivés, ils mettent tout au pillage, ils répandent l'avoine, ils jettent le foin sur le fumier, ils tuent mes poules; dans la maison, ils boivent toute l'eau-de-vie, le vin; ils cassent les bouteilles, ils culbutent tout. Il y en avait une paire (quelques-uns) qui étaient raisonnables; mais les autres, de vrais sauvages. Je sentais la colère me monter; pourtant, je me retenais.

Mais l' pu fort, c'est qu' vla an veurin d' soldat, an fénéant d' casque à pointe qui prétind qu'ej' va arranger san khvau! Mi, bin entendu, j' i fais vire eq' j'en' veux poé; ej' sorte d'ém n'étafe, pi j' men va din c' courti. I s' met à m' suire en baragouinant pou m' faire copréne qu'il fola l'aidier. Ej' coperda bin; mais celle fa ci c'éta trop fort; ej n'em' senta pu.

Mais le plus fort, c'est que voilà un vaurien de soldat, un fainéant de « casque à pointe » qui prétend que je vais arranger son cheval! Moi, bien entendu, je lui fais voir que je ne veux pas; je sors de mon écurie, et je m'en vais dans le jardin. Il se met à me suivre en baragouinant pour me faire comprendre qu'il faut l'aider. Je comprenais bien; mais cette fois-ci c'était trop fort : je ne me sentais plus.

Alors i sake san sabre, pi i m'an donne an ceup d'su m'n'épaule. ...Tout man sang i n' fait qu'an tour : j'attrape an louchet qui n'ava là, et j'i fou c' fer d'su l' tête. Em' n' homme i laisse quéir san sabre, i étend ses bras, i pousse an soupir, et i quet comme enn' masse. I ava l' tête fendue... J'ermeura là sans bouger, tellement qu' j'éta saisi. Mi qui n'ava jimmais twé un moénet, j'em' senta tout dreule edvant c' grand gaillard

Alors il tire son sabre, et il m'en donne un coup sur mon épaule..... Tout mon sang il ne fait qu'un tour, j'attrape une bêche qu'il y avait là, et je lui fiche le fer sur la tête. Mon homme il laisse tomber son sabre; il étend les bras, pousse un soupir et tombe comme une masse. Il avait la tête fendue... Je restais là sans bouger, tellement j'étais saisi. Moi qui n'avais jamais tué un moineau, je me sentais tout drôle devant

là rétendu tout d' san long, et pou toudis, car il éta bin mort. Il est vrai qu' j'el l'éta à peu près autant qu'li.

ce grand gaillard-là étendu de tout son long, et pour toujours, car il était bien mort. Il est vrai que je l'étais à peu près autant que lui.

Mais j'antanda l' s'autres qui s' démenéte din cel cour : « Si jimmais i arrivéte ! » eq j'em' dis. J'en' fais ni eun ni deux, ej' prinds m' n' homme d'su m' n'épeule, et j' l'emporte au d'bout d'es' courti. Là in ava eun môe d' fagots ;j'en' anliève tro quatre, et après l'avoir fourré d'din, j'el s'ermet à place, d' minnière qu'en' voce pu rin. Ej m'erva din cel cour ; mais j' n'ava pu envie d' disputer aveuc el s'autres.

Mais j'entendais les autres qui se démenaient dans la cour : « Si jamais ils arrivaient ! » que je me dis. Je ne fais ni une ni deux ; je prends mon homme sur mon épaule, et je l'emporte au bout du jardin. Là, il y avait une meule de fagots ; j'en enlève trois ou quatre, et après l'avoir fourré dedans, je les remets à (leur) place, de manière qu'on ne voie plus rien. Je m'en revais dans la cour ; mais je n'avais plus envie de disputer avec les autres.

L' landemain, à neuf heures, i ététe partis, sans leu camarade : i n' avéte rin aperçu ! Un homme cotin, c'éto mi ! D' puis c'-temps là, j' n'éta poé eun' minute tranquille.

Le lendemain, à neuf heures, ils étaient partis, sans leur camarade : ils n'avaient rien aperçu ! Un homme content, c'était moi ! depuis ce temps-là, je n'étais pas une minute tranquille.

Sans rin dire à personne, j'm'en va din c' courti, à m' môe de fagots : es Prussien i éta toudis là. Ej' fais an treu, et j'el rue d' din aveuc tout çou qu'il ava ; j' n'ava poé envie ed rin garder d' li. C'éta fini.

Sans rien dire à personne, je m'en vais dans le jardin, à ma meule de fagots : le Prussien il était toujours là. Je fais un trou, et je le jette dedans avec tout ce qu'il avait : je n'avais pas envie de rien garder de lui. C'était fini.

J'en' ai jimmais parlé à personne, et j' n'ai poé khér' à y r'songer : car quand j' y r'songe i m' senne à vir eq j'el va encore aveuc ses deux bras étendus, pi s' yeux tout grands

Je n'en ai jamais parlé à personne, et je n'ai point cher (je n'aime pas) à y songer de nouveau ; car, quand j'y pense, il me semble à voir que je le vois encore avec ses deux bras

ouverts; alors ej' sins an frisson, et j' em' dis : « Un homme twé, ça est bien laid : la guerre, ça est affreux. » (1)

étendus, et ses yeux tout grands ouverts; alors je sens un frisson, et je me dis : « Un homme tué, ça est bien laid; la guerre, ça est affreux. »

---

(1) On rapprochera naturellement ce récit des contes analogues d'Alphonse Daudet et de Guy de Maupassant.

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(*Saône-et-Loire*)

Introduction

Voici un Glossaire tout entier de création nouvelle. Aucune publication spéciale n'existe, pour Verdun au moins, ayant pu nous servir de point de départ. Nous avons tout pris sur le vif.

Pour cette tentative nous avons donc dû puiser à des sources privées, et notre mémoire d'enfant du pays a été secondée par celle de plusieurs compatriotes et amis dévoués.

Les mots et locutions recueillis se succèdent assez nombreux dans cet ouvrage. En grande partie ils sont édités pour la première fois, et leur ensemble donnera une idée très suffisante du pittoresque langage de notre région Verduno-Chalonnaise.

Pour mieux atteindre ce but, nous reproduisons, à l'appui de presque tous les mots, des phrases du cru dans lesquelles ces mots figurent, révélant ainsi leur véritable acception.

Sans aucun texte imprimé où puiser des exemples, nous avons dû nous contenter de ces autorités orales. Toutes les formules citées sont de celles journellement employées par nos populations, et partant d'une authenticité que nul n'aura la pensée de contester.

De plus, ces phrases répandent de la couleur sur ce

Glossaire, ethnologique autant que linguistique. Echantillons fidèles de notre parler, elles font connaître la physionomie, les allures, les us et coutumes de notre « endroit ». A ce point de vue, elles doivent compter comme documents et pièces justificatives.

Nous trouvant à même de mettre certains de nos vocables en regard des vocables analogues d'autres localités, nous avons, dans une assez grande mesure, établi ces rapprochements, qui montrent les airs de famille de nos différents dialectes. — Cette liste comparative pourra être considérée comme le spécimen d'un travail auquel on doit tendre, d'un Vocabulaire *synoptique* complet des plus importants idiomes de la France.

Maintenant nous allons jeter un rapide coup d'œil sur les principales particularités de notre prononciation, — à la connaissance de laquelle nous pensons, d'ailleurs, avoir aidé par la graphie des exemples choisis. Nous donnerons ensuite une liste bibliographique des principaux ouvrages qui nous ont servi pour les comparaisons dialectales.

A

à très bref et très aigu : hier *à* soir, *àgà*, etc.

á plus grave : *á*l, *á*lle, etc.

â long : *â*rri*â*, *â*treaux, aigne*â*, etc.

A l'*a* français correspond parfois *an* patois : *an*-nimau, etc.

A l'*a* français correspond parfois *ai* patois: m*ai*tin, etc.

A l'*a* français correspond parfois *é* patois : *é*mi, *é*miquié, etc.

E

è ouvert, comme en français.

A l'*é* fermé du français correspond parfois *è* ouvert : cafè (pour café), etc.

è français peut correspondre à *â* du patois : p*â*re, t*â*rre, etc.

e français peut correspondre à *ó* du patois : v*ó*sse, etc.

e labial français peut correspondre à *ou* : m*ou*ner, etc.

I

i très net, comme en français.

Nous écrivons parfois l'yod par *ï*, au lieu d'y, pour éviter une confusion possible : a-*ï*ant, etc.

í a un son prolongé, à la tonique finale de nos infinitifs en *ir* : drem*í*, ven*í*, sofr*í*, dont le *r* est supprimé.

A l'*i* français correspond *in* dans : *in*-nocent, etc.

La diphtongue *ien* se réduit à *en* dans *ben*, *ren* (bien, rien), etc.

O

o bref, comme en français.

ó très ouvert, dans la troisième personne singulier de nos imparfaits : dis*ó*t, v'n*ó*t, minge*ó*t, etc.

ô très fermé et très long : *ô*, *ô*l, art*ô*, etc.

U

ù bref : v'n*ù*, t'n*ù*, etc.

ú long : v't*ú* ben, c't*ú*-là, etc.

A l'*u* français correspond *eù* patois dans *eù*ne, ple*ù*me, aile*ù*me, etc.

A *ai* français correspond *ain* dans: *ain*-mer, etc.

A *ais* français correspond *âï* dans: r*âï*on, m*âï*on, etc.

A *al* français correspond *au* (moins long que *ô*) dans: m*au*, ch'v*au*, etc.

eu prend souvent le son très ouvert : fe*ù*, ne*ù*t, be*ù*, etc.

A la terminaison féminine *ie* correspond *ite* dans: jol*ite*, etc.

A *il* et *ils* correspond *i* : *i* fait, *i* f'sont, etc.

A *oi* français correspond *é*, *i*, *è* : qué, ma *fi!* dr*è*t, etc.

A *on* français correspond *oun :* boun, etc.

A *ou* français correspond *o :* jor, for, por, tor, etc.

A la terminaison féminine *ue* correspond *ute* dans: pard*ute*, etc.

A la terminaison *ui* correspond parfois *eù* : n*eù*t, aujord*eù*, etc.

A la terminaison *un* correspond parfois *ein : ein*, etc.

La région dialectale de notre Glossaire s'étend de Verdun-sur-Doubs à Chalon-sur-Saône. C'est une très minime portion du département de Saône-et-Loire, pour lequel on pourrait certainement dresser plus d'une demi-douzaine de glossaires. C'est suffisamment se restreindre. Cependant plusieurs lexicographes se sont restreints davantage. Chaque village, chaque hameau pourrait, en effet, fournir un recueil de mots; mais sur cette échelle la lexicologie deviendrait excessive... elle arriverait à ses trente-six mille vocabulaires. On ne doit pas encore songer à cet enfantement.

S'en tenir à nos anciennes provinces serait trop peu diviser le travail; établir deux ou trois dictionnaires par département donnerait déjà un formidable résultat. C'est dans cet ordre d'idées que nous avons essayé notre groupement. Quel qu'il soit, nous croyons avoir, en le faisant, apporté notre petit caillou au monument que préparent les dialectographes.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

AUNIS

La Rochelle. — *Glossaire du patois rochelais,* suivi d'une liste des expressions vicieuses usitées à La Rochelle, recueillie en 1780 par M*** (édité par Burgaud des Marets). Gr. in-4°, Paris, Firmin Didot, 1861.

AUVERGNE

Clermont-Ferrand. — *La Paysade,* poème en vers auvergnats, par C.-A. Ravel. Br. in-8°, A. Veysset, 1838.

Clermont-Ferrand. — *Le Tirage des Sorciers* ; *Le Maire compétent,* poèmes en vers patois ; *Les Jolis maîtres* ; *Le Vainqueur de Juillet,* dialogue et histoire en prose, par J. Roy. Br. in-8°, A. Veysset, 1841.

BERRY

Centre. — *Glossaire du centre de la France,* par le comte Jaubert. 2 vol. in-8°, Paris, Nap. Chaix, 1855.

Centre. — *Croyances et Légendes du centre de la France,* par Laisnel de la Salle. 2 vol. in-8°, Paris, A. Chaix et Cie, 1875.

Bourges. — *La Bible des Noëls,* étude bibliographique et critique, par Ch. Ribault de Laugardière. Br. in-8°, Paris, A. Aubry, 1857.

Bourges. — *Noëls nouviaux sus de vieux airs,* par le même. Br. in-8°, Bourges, E. Pigelet ; Paris, A. Aubry, 1857.

BOURGOGNE

AIN. — *Le patois de Coligny et de Saint-Amour*, grammaire et glossaire, par Léon Clédat. Dans la *Revue des Patois*. In-8°, Paris, F. Vieweg, juillet-octobre 1887.

AIN. — *Chansons populaires de l'Ain*, par Ch. Guillon. Gr. in-8°, Paris, E. Monnier et Cie, 1883.

AIN. — *Les Noëls Bressans* (de Brossard de Montaney et Borjon), texte et traduction par Philibert Le Duc. In-16. Bourg, Martin Brottier, 1845.

AIN. — *Chansons et Lettres patoises* bressanes, bugeysiennes et dombistes, avec étude sur le patois de Gex. Petit in-8°, Bourg, Martin Brottier, 1881.

CÔTE-D'OR. — *Contes, Fables, Légendes en idiome bourguignon*, par le Dr H. Berthaut. Glossaire abrégé par E. B., qui s'est servi d'une « accentuation toute nouvelle » pour « écrire absolument comme on prononce ». Petit in-8°, Dijon, Darantière, 1885.

CÔTE-D'OR. — *Noeï borguignon*, avec glossaire, par B. de La Monnoye. Notre traduction, in-18, Paris, Lavigne et Gosselin, 1842. — 2e édition avec les *Noëls mâconnais*, Paris, A. Aubry, 1858.

CÔTE-D'OR. — *Théâtre de l'Infanterie dijonnaise* (six pièces), par J. Durandeau. In-18, Dijon, Librairie nouvelle, 1888.

CÔTE-D'OR. — *Aimé Piron* ou la vie littéraire à Dijon pendant le XVIIe siècle, par le même. Petit in-8°, Dijon, Librairie nouvelle, 1888.

CÔTE-D'OR. — *Vocabulaire* raisonné et comparé *du dialecte et du patois* de la province *de Bourgogne*, par Mignard. In-8°, Paris, A. Aubry ; Dijon, Lamarche, 1870.

CÔTE-D'OR. — *Histoire de l'idiome bourguignon*, par le même (glossaire étymologique). In-8°, Dijon, Lamarche et Drouelle, 1856.

CÔTE-D'OR. — *Virgille virai an Borguignon* (glossaire), par G. Peignot et Amanton. In-18, Dijon, Frantin, 1831.

CÔTE-D'OR. — *Noëls*, d'Aimé Piron (glossaire), édit. par Mignard. In-16, Dijon, Lamarche, 1858.

CÔTE-D'OR. — *L'Evaireman de lai peste*, du même. Glossaire et notes de Bourrée, méd. et biblioth. de Châtillon. In-8°, Châtillon-sur-Seine, Ch. Cornillac ; Dijon, V. Lagier 1832.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Chalon-sur-Saône, pittoresque et démoli,* environs et légendes à l'eau forte et à la plume, par J. Chevrier. In-4°, Paris, A. Quantin, 1883.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Notice historique sur la commune de Montrêt* (arrondissement de Louhans). Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Gr. in-4°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Noé moconnai,* du P. Lhuilier, à la suite de notre 2e édition des *Noëls bourguignons.* In-18, Paris, A. Aubry, 1858.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Glossaire du patois de l'ancienne Bresse chalonnaise,* par Jules Guillemin. Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Gr. in-4°, 1860.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Statistique du département de Saône-et-Loire,* par C. Ragut. 2 vol. in-4°, Mâcon, Dejussieu, 1838.

YONNE. — *Curiosités de l'étymologie française,* par Ch. Nisard. In-16, Paris, L. Hachette et Cie, 1863.

CHAMPAGNE

MARNE. — *Romancero de Champagne,* par Prosper Tarbé. 5 vol in-8°, Reims, Brissart-Binet, 1863-64.

DAUPHINÉ

HAUTES-ALPES. — *Dictionnaire des expressions vicieuses...* les plus communes *dans les départements méridionaux,* par M. Rolland. In-8°, Gap, J. Allier.

ISÈRE. — *Grenoblo malhérou* et poésies en patois du Dauphiné, par Blanc, dit La Goutte. In-16, Grenoble, A. Merle, 1859.

ISÈRE. — *Nouvelles recherches sur les patois* ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère, par J.-J. Champollion-Figeac. In-12, Paris, Goujon, 1809.

FLANDRE

LILLE. — *Mœurs populaires de la Flandre française,* par A. Desrousseaux. Petit in-8°, Lille. L. Quarré. 1889.

LILLE. — *Chansons et Pasquilles lilloises* (vocabul.), par le même, 5 vol. pet. in-8°, Lille, L. Danel, 1881.

LILLE. — *Dictionnaire Rouchi-Français*, par G.-A.-J. Hécart. In-18, Valenciennes, Lemaître, 1826.

LILLE. — *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, par E. Vermesse. In-8°. Douai, L. Crépin, 1867 (Le chansonnier Desrousseaux, de Lille, a beaucoup contribué à ce Dictionnaire).

FOREZ

FEURS, — *Dictionnaire du patois forézien*, par L.-P. Gras. In-8°, Lyon, Auguste Brun, 1863.

FRANCHE-COMTÉ

DOUBS. — *Recueil des Noëls anciens du patois de Besançon* (1re partie, du P. Christin Prost; 2e partie, de François Gauthier). In-8°, Besançon, Bintot, 1842 (édité par Th. Belamy).

DOUBS. — *Noëls et Chants populaires de la Franche-Comté*, par Max Buchon. In-16, Salins, Billet et Duvernois, 1863.

GUYENNE ET GASCOGNE

AVEYRON. — *Dictionnaire* (abrégé) *du patois d'Espalion*. Anonyme. Manuscrit.

ILES ANGLAISES

GUERNESEY. — *Dictionnaire franco-normand* ou Recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, par Georges Métivier. In-8°, Londres et Edimbourg, Williams and Norgate, 1870.

ILE-DE-FRANCE

SEINE. — *Etude sur le langage populaire de Paris et de sa banlieue*, par Ch. Nisard. In-8°, Paris, A. Franck, 1872.

LANGUEDOC

HAUTE-GARONNE. — *Dictionnaire de la langue toulousaine*, par Doujat (A la suite des Œuvres de P. Godolin, trad. par J.-M. Cayla et Cléobule Paul). Gr. in-8°, Toulouse, Delboy, 1843.

LIMOUSIN

LIMOGES. — *Poésie en patois limousin*, par J. Foucaud, F. Richard, etc. (avec quelques traductions en notes). In-18, Limoges, Th. Marmignon, H. Ducourtieux, 1849.

LORRAINE

NANCY. — *Poésies populaires de la Lorraine* (glossaire signé L.-M.). Bullet. Société d'archéol. lorraine. In-8°, Nancy, A. Lepage, 1854.

NANCY. — *Dictionnaire des expressions vicieuses* usitées... notamment dans la ci-devant province de Lorraine, par J.-F. Michel. In-8°, Paris, Le Normand, Colas; Nancy, Vigneulle, Bontoux, 1807.

MEURTHE et VOSGES. — *Noëls patois anciens et nouveaux*, chantés dans la Meurthe et dans les Vosges, par L. Jouve. In-12, Paris, F. Didot frères, 1864.

MEURTHE et VOSGES. — *Recueil nouveau de vieux Noëls inédits en patois de la Meurthe et des Vosges* (glossaire), par le même. In-8°, s. l. n. d.

LYONNAIS

LYON, etc. — *Essai d'un Glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, par J.-B. Onofrio. In-8°, Lyon, N. Scheuring, 1864.

LYON. — *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, par Nizier de Puitspelu. Revue lyonnaise. Gr. in-8°, Lyon, 1884.

PAYS MESSIN

METZ. — *Le Lorrain peint par lui-même*, par Jaclot de Saulny, almanach pour 1854 (vocabul.). In-18, Metz, Lorette.

METZ. — *Vocabulaire patois du pays messin*, par le même (2e édition, très augmentée, du vocabul. de l'almanach). Paris, Dumoulin, Borrani et Droz, 1854.

NIVERNAIS

NEVERS. — *Le Morvan*, ou Essai géographiq., topograph. et historiq. sur cette contrée, par l'abbé J.-F. Baudiau. 2 vol. In-8°, Nevers, J.-M. Fay, 1854.

NEVERS. — *Glossaire du Morvan*, par E. de Chambure. Gr. in-4°, Paris, H. Champion; Autun, Dejussieu père et fils, 1878.

NORMANDIE

CALVADOS. — *Dictionnaire du patois normand*, par Edélest, et Alfred Duméril. In-8°, Caen, B. Mancel, 1849.

CALVADOS. — *Essai sur le patois normand du Bessin* (diction. étymologique), par C. Joret. Mém. de la Société de linguistique de Paris. Gr. in-8°, Paris, F. Vieweg, 1881.

EURE. — *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, par l'abbé J.-E. Decorde. In-8°, Paris, Derache, Didron; Rouen, A. Lebrument, 1852.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes*, par Fréd. Pluquet, etc. (glossaire). In-8°, Rouen, Ed. Frère, 1834.

PICARDIE

SOMME. — *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, par l'abbé Jules Corblet. In-8°, Paris, Dumoulin, Didron, Techener, 1851.

POITOU

DEUX-SÈVRES. — *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, par Jérôme Bujeaud. 2 vol. gr. in-8°. Niort, E. Clouzot; Paris, A. Aubry, 1866.

DEUX-SÈVRES. — *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, par Gabr. Lévrier. In-8°, Niort, Th. Mercier, 1867.

VIENNE. — *Glossaire du patois poitevin*, par l'abbé Lalanne. Mém. de la Société des antiquaires de l'Ouest. In-8°, Paris, Derache, 1868.

PROVENCE

AIX, etc. — *Dictionnaire provençal-français*, par J.-T. Avril. In-8°, Apt, Ed. Cartier, 1839.

AIX. — *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France*, et connue sous le nom de langue romano-provençale, par Mary-Lafon. In-16, Paris, Maître Capin, 1842.

SAINTONGE

SAINTES. — *Dictionnaire du patois saintongeais*, par P. Jônain. In-8°, Royan, l'auteur; Niort, L. Clouzot; Paris, Maisonneuve et Cie, 1869.

COGNAC. — *Quelques mots de patois cognaçais*, par Marchadier (vocabul. et correspond.), manuscrit, 1860.

SAVOIE

ALBERTVILLE. — *Dictionnaire du patois savoyard*, par F. Brachet. In-8°, Albertville, J.-M. Hodoyer, 1883.

SUISSE

GENÈVE. — *Glossaire genevois* ou Recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève. Anonyme. In-8°, Genève, Barbezat et Delarue, 1827.

GENÈVE. — *Chansons de l'Escalade*. In-4°, Genève, Jullien et fils, 1845.

WALLON

VALENCIENNES et LIÈGE. — *Dictionnaire wallon-liégeois*, par Joseph Hubert. In-8°, Liège, Verhoven-Debeur, 1852.

En outre :

Histoire de la formation de la langue française, par J.-J. Ampère.

Les *Poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, par P.-R. Auguis.

Morceaux choisis des grands écrivains français du XVIe siècle, par Auguste Brachet.

Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans.

Essai philosophique sur la formation de la langue française, par Edel. Duméril.

Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous, par Du Tilliot.

Les *Principales étymologies de la langue française*, par B. Julien.

Dictionnaire de la langue française, par Littré.

Coutumes, Mythes et Traditions des provinces de France, par Alfred de Nore.

Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois, par Pierquin de Gembloux.

Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles, par G. Raynaud.

Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, par J.-F. Schnakenburg, etc.

Cette liste bibliographique ne contient l'indication que des principaux ouvrages consultés. On aurait pu y mentionner, en plus, nombre de volumes suivis de vocabulaires partiels; des revues, telles que la *Germania*, la *Revue des Patois*, la *Revue des Traditions populaires*, etc., et surtout un nombre important de recueils de Noëls et de Chants populaires des diverses provinces de France, sans parler de poésies et autres œuvres locales. Mais nous avons trouvé cette nomenclature déjà bien assez... peut-être trop longue.

F. Fertiault.

CHANSON A DANSER

EN PATOIS DES ENVIRONS DE PÉRIGUEUX (1)

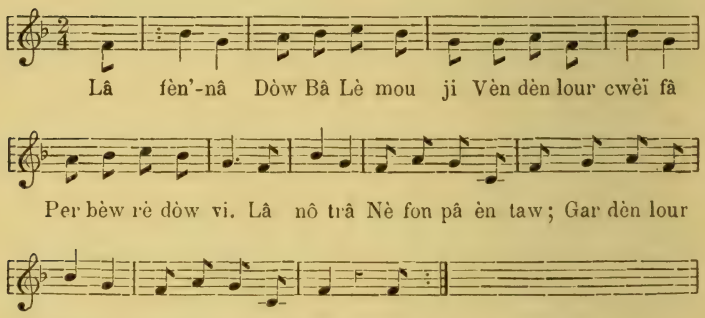

I

Lâ fèn'nâ
Dòw Bâ-Lèmouji
Vèndèn lour cwèïfâ
Per bèwrè dòw vi.

Lâ nôtrâ
Nè fon pâ èntaw;
Gardèn lour cwèïfâ,
Maï lour dovontaw.

I

Les femmes
Du Bas-Limousin
Vendent leurs coiffes
Pour boire du vin.

Les nôtres
Ne font pas ainsi;
Gardent leurs coiffes,
Et aussi leurs tabliers.

(1) Cette chanson a la même origine que celle que j'ai déjà publiée (voy. notre *Revue*, II, p. 222). La langue est la même, je n'ai donc qu'à renvoyer aux remarques qui font suite à la *Chanson du pauvre Jean*, ibidem p. 224. Chaque couplet commence par un petit vers de deux syllabes plus une syllabe atone (dans *Birguëï*, la diphtongue finale *èï* est atone); les vers 2 et 4 sont de cinq syllabes; le 3e vers a quatre syllabes, plus une syllabe atone qui assone généralement avec la syllabe correspondante du premier vers. On n'a pu me donner le sens du sobriquet *Les Birgues*.

II

Lâ Birguèï,
Lèvô-tè d'òqui,
Prèn lô boutèl^{y}ò,
Vaï tirâ dôw vi.

— Què y'ânè
Qui li voudrò nâ!
Què per Lâ Birguèï,
Èw n'y'onirò pâ.

III

Mo tontô
N'oviô uno dèn
Què li branlâvò,
L'autrò prèn^{y}o vèn.

Moun ounclè
Èn choun martèlou
Lo li doubâvò,
(Quo) qu'èïrò lou Pèrou.

IV

Mè môquè
Dè l'iver d'onton,
Ma què you tôçè
Moun ajè dovon.

Lâ fèn'nâ
Dôw Bâ-Lèmouji
Vèndèn lour cwèïfâ
Per bèwrè dôw vi.

II

Les-Birgues,
Lève-toi d'ici,
Prends la bouteille,
Va tirer du vin.

— Qu'y aille
Qui y voudra aller!
Car pour Les-Birgues,
Il n'ira pas.

III

Ma tante
Avait une dent
Qui lui branlait,
L'autre prenait vent.

Mon oncle
Avec son marteau
La lui arrangeait,
Que c'était le Pérou.

IV

(Je) me moque
De l'hiver d'antan.
Pourvu que je touche
Mon âne devant.

Les femmes
Du Bas-Limousin
Vendent leurs coiffes
Pour boire du vin.

CHANSON POPULAIRE

EN PATOIS DE CHAROLLES (Saône-et-Loire)

Communiquée par M. J. Martin

Quand dz'éto petiete feille,
Dz'allo garda les motons.
Quand dz'éto petiete feille,
Tra la la la la la,
Dz'allo garda les motons.

Dz'éto bin assez dzeunette,
Que dz'oubio mon dedzeunon.
Dz'éto bin assez dzeunette,
Tra la la la la la,
Que dz'oubio mon dédzeunon.

Le peu grand de noté vôles
Est veni me l'apporta.
Le peu grand de noté vôles,
Tra la la la la la,
Est veni me l'apporta.

Teny, teny, mamezelle,
Dze vos apporte vote dedzeunon.
Teny, teny, mamezelle,
Tra la la la la la,
Dze vos apporte vote dédzeunon.

Ah! que volez-vos que dz'en faïe?
Mes motons sont éguerras.
Ah ! que volez-vos que dz'en faïe?
Tra la la la la la,
Mes motons sont éguerras.

Que me donnez-vos, la belle?
Dze vais vos les ramena.
Que me donnez vos, la belle?
Tra la la la la la,
Dze vais vos les ramena.

Quand j'étais petite fille,
J'allais garder les moutons.
Quand j'étais petite fille,
Tra la la la la la,
J'allais garder les moutons.

J'étais bien si jeune,
Que j'oubliais mon déjeuner.
J'étais bien si jeune,
Tra la la la la la,
Que j'oubliais mon déjeuner.

Le plus grand de nos valets,
Est venu me l'apporter.
Le plus grand de nos valets,
Tra la la la la la,
Et venu me l'apporter.

Tenez, tenez, mademoiselle,
Je vous apporte votre déjeuner.
Tenez, tenez, mademoiselle,
Tra la la la la la,
Je vous apporte votre déjeuner.

Ah! que voulez-vous que j'en fasse?
Mes moutons sont égarés.
Ah! que voulez-vous que j'en fasse?
Tra la la la la la,
Mes moutons sont égarés.

Que me donnez-vous, la belle?
Je vais vous les ramener.
Que me donnez-vous, la belle?
Tra la la la la la,
Je vais vous les ramener.

Que volez-vos que dze vos donne ?
Dze n'ai pas in seul denier.
Que volez-vos que dze vos donne ?
Tra la la la la la,
Dze n'ai pas in seul denier.

Vote petié cœur, mignonne,
En etzandze contre le min.
Vote petié cœur, mignonne,
Tra la la la la la,
En etzandze contre le min.

Ah! que le bon Dieu m'en garde,
Tot quement mes motons du loup !
Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tra la la la la,
Tot quement mes motons du loup !

Taizy-vos, petiete sotte,
Dze vos ai vu l'autre des dzos.
Taizy-vos, petiete sotte,
Tra la la la la la,
Dze vos ai vu l'autre des dzos.

Vos éto su la foudzère,
In amant auprès de vos.
Vos éto su la foudzère,
Tra la la la la la,
In amant auprès de vos.

Vos ly parlos d'amourettes,
Et o vos parlot d'amour.
Vos ly parlos d'amourettes,
Tra la la la la la,
Et o vos parlot d'amour.

Que voulez-vous que je vous donne ?
Je n'ai pas un seul denier.
Que voulez-vous que je vous donne ?
Tra la la la la la,
Je n'ai pas un seul denier.

Votre petit cœur, mignonne,
En échange contre le mien.
Votre petit cœur, mignonne,
Tra la la la la la,
En échange contre le mien.

Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tout comme mes moutons du loup!
Ah ! que le bon Dieu m'en garde,
Tra la la la la la,
Tout comme mes moutons du loup

Taisez-vous, petite sotte,
Je vous ai vue l'autre des jours.
Taisez-vous, petite sotte,
Tra la la la la la,
Je vous ai vue l'autre des jours.

Vous étiez sur la fougère,
Un amant auprès de vous.
Vous étiez sur la fougère,
Tra la la la la la,
Un amant auprès de vous.

Vous lui parliez d'amourettes,
Et il vous parlait d'amour.
Vous lui parliez d'amourettes,
Tra la la la la la,
Et il vous parlait d'amour.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

S. Berger. — *Les Bibles provençales et vaudoises* (dans *Romania*, XVIII, 353). A la suite de l'article de M. Berger, M. P. Meyer examine la question de l'origine dialectale du Nouveau Testament provençal de Lyon et du manuscrit de Peiresc (*Bibl. nat. fr.* 2425).

A. Piaget. — *Pierre Michault et Michault Taillevent* (dans *Romania*, XVIII, 439). — M. Piaget établit que ces noms, qu'on a quelquefois identifiés, sont réellement ceux de deux poètes distincts du XVe siècle, tous deux au service des ducs de Bourgogne. De bonne heure la personnalité de Michault Taillevent fut absorbée dans celle de Pierre Michault, plus célèbre et d'ailleurs un peu plus moderne.

C. de Lollis. — *Ricerche intorno à canzonieri provenzali di eruditi italiani del sec. XVI* (dans *Romania*, XVIII, 453).

Le même. — *Appunti dai mss. provenzali vaticani* (dans *Revue des langues romanes*, XXXIII, 157).

G. Paris. — *Deshait* et *dehé* (dans *Romania*, XVIII, 469). Voici la conclusion de M. Gaston Paris : L'ancien français possédait deux mots que l'on a jusqu'à présent confondus et qu'il faut bien distinguer : *deshait*, subst. de *deshaitier* (découragement, malaise physique et moral), et *dehé*, très probablement composé de *Dé* (Deum) et de *hé*, subst. de *haïr*, et employé uniquement dans des imprécations. *Dehé* se présente aussi sous la forme *dahé*, et, quand il est atone, de *deha*, *daha*. Uni à *ait*, il s'est contracté en *dehait*, qui, n'étant plus compris, a engendré la formule pléonastique *dehait ai*.

G. Paris. — *Estaler, parche* (dans *Romania,* XVIII, 472). M. G. Paris signale l'emploi du germanique *stallen* au sens du vieux français *estaler* (voy. *Revue de philologie française,* III, 70), et un nouvel exemple de *parche* au sens de *parchemin.*

E. Trojel. — *André de Paris et André le chapelain* (dans *Romania,* XVIII, 473). M. Trojel montre qu'il est impossible d'identifier ces deux personnages.

A. Jeanroy. — *Imitations pieuses de chansons profanes* (dans *Romania,* XVIII, 477.) — M. Jeanroy montre que neuf des chansons à la Vierge du ms. Clairambault sont imitées de chansons profanes; quatre ont pour types des pièces de Gace Brulé.

Dans un article qui fait suite à celui de M. Jeanroy, M. P. Meyer établit qne deux chansons pieuses du ms. de l'Arsenal 3517, dont il donne le texte, sont également imitées de pièces profanes, l'une de Thibaut de Navarre, l'autre de Gace Brulé.

Voir dans *Romania,* XVIII, 506, les remarques de Mussafia sur *La langue et la littérature française depuis le IXe siècle* de Bartsch et Horning. Cf. *Revue de philologie française,* III, 71.

W. Sœderhjelm. — *Anteckningar om Martial d'Auvergne och hans Kærleksdommar* (Helsingfors, 1889, gr. in-8°, 54 p.). Cf. *Romania,* XVIII. 512.

Dr Ernst-Joh. Groth. — *Jean Antoine de Baïfs Psaultier* (Heilbronn, Henninger, 1888, pet. in-8°, XVI-110 p.). Cf. *Romania,* XVIII, 514.

Sur le *Roman d'Arles* et sur les *Poésies inédites de divers troubadours,* publiés par M. Chabaneau (Cf. *Revue de philologie française,* III, 144), Voy. *Romania,* XVIII, 516.

Dans les *fragments d'un ms. de Girart de Rossillon,* publiés par M Chabaneau, M. P. Meyer croit reconnaître deux feuillets détachés du ms. de Londres (*Romania,* XVIII, 518).

Bourciez. — *Mélanges d'étymologie romane* (dans *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux,* 1889, p. 74). M. Bourciez explique l'italien *andare* par *inde* + *are.* L'explication convient au sens; mais comment rendre compte de la voyelle initiale? M. Bourciez tire le français « chez » de *casus* pour *casa,* et « enquenuit, encui, encore » de *in qua nocte, in quo die, in qua hora.* Ce sont là des hypothèses très ingénieuses.

Les autres propositions contenues dans le même article sont beaucoup plus contestables. Cf. *Romania*, XVIII, 519.

W. Meyer. — *Zur quantitæt und qualitæt der lateinischen vokale im hiatus* (dans *Zeitschrift für vergleichende Sprach forschung*, 1888, p. 335). — Discussion de la règle « *Vocalis ante vocalem corripitur* ». Cf., dans la même Revue, p. 497, un article de M. Thurneysen, et *Romania*, XVIII, p. 520.

Mussafia. — *Zur altfranzæsischen Lautlehre* (dans *Zeitschrift für das Realschulwesen*, XIV, 65). Remarques sur la *Grammaire* de M. Schwan. (Cf. *Revue de philologie française*, III, 146).

G. Dreyling. — *Die Ausdruckweise der uebertriebenen Verkleinerung im altfranzæsischen Karlsepos* (Marburg, Elwert, 1888, 167 p. in-8°). — Etude sur le renforcement de la négation. L'auteur, dit la *Romania* (XVIII, 525), a rassemblé une masse énorme d'exemples empruntés aux chansons de geste. Il les a classés à tous les points de vue et il a recherché ce qu'on pouvait en tirer dans tous les sens pour l'histoire des idées, de la langue et de la littérature.

Sur le nouveau manuscrit de Sermons français de Saint-Bernard étudié par M. Tobler (Cf. *Revue de philologie française*, III, 143), voy. *Romania*, XVIII, 526.

Rodolfo Renier. — *Sulla più antica versione francese di Dante* (Torino, 1889, 12 p. in-8°). Il s'agit de la traduction en vers français du XVe siècle contenue dans un manuscrit de Turin. Cf. *Romania*, XVIII, 527.

G. Raynaud. — *Les Gestes des Chiprois, recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux XIIIe et XIVe siècles.* (Genève, J.-G. Fick. — 1887, XXVIII, — 393 pages in-8°. Publication de la *Société de l'Orient latin*). Cf. *Romania*, XVIII, 528.

C. Chabaneau. — *Complément d'une chanson de Giraut de Borneil* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 216). Correction à la page 209 du tome XXV de la *Revue*.

Georges Reynaud. — *Elucidarium, traduction provençale de l'ouvrage latin d'Honorius d'Autun* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 217). A suivre. — Ce texte est extrait d'un manuscrit du XVe siècle, numéro 162 de la bibliothèque d'Inguimbert,

à Carpentras (Cf. Lambert, *Catalogue des mss. de la Bibliothèque de Carpentras*, I, p. 89).

J.-P. Durand (de Gros). — *Notes de philologie rouergate*, suite (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 251). — Nous signalons cet article ici, à cause de nombreuses remarques philologiques, souvent fort ingénieuses, qui dépassent de beaucoup les limites du Rouergue.

Puitspelu. — *Lyonnais* URINA « *salamandre* » (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 287). L'auteur suit les formes du mot dans différents dialectes, et signale en note un préfixe péjoratif *ta*.

Le même. — *Le hanneton dans les dialectes modernes* (dans *Revue des l. r.*, XXXIII, 288).

Sur *Chastel d'amors*, publié par M Thomas (Cf. *Revue de philologie française*, III, 146), voy. un compte rendu de M. de Lollis dans *Revue des l. r.* (XXXIII, 291).

Sur les *Cours d'amour* de M. Trojel (Cf. notre *Revue*, III, 147), voy. un compte rendu de G. Paris dans le *Journal des Savants* (novembre et décembre 1888), et une courte notice de C. Chabaneau dans *Revue des l. r.* XXXIII, 295.

L. Guibert. — *Le Graduel de la bibliothèque de Limoges*, précédé d'un rapport de P. Meyer (dans *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1887, p. 315-365). Ce graduel contient des pièces farcies. Cf. *Revue. des l. r.*, XXXIII, 305.

Régis de l'Estourbeillon. — *Les souvenirs de Rolland aux environs de Redon* (dans *Revue des traditions populaires*, IV, 420).

E. Goerlich. — *Die beiden Bücher der Makkabæer* (Halle, Niemeyer, 1889, L-130 p. in-8°. — Tome II de la *Romanische Bibliothek* publiée par W. Foerster). Cf. *Literaturblatt für romanische Philologie*, juillet 1889, col. 256, compte rendu de A. Mussafia.

Sur le travail de M. Novati, (*Tristran di Tommaso*) que nous avons signalé p. 71 de notre troisième année, voyez *Literaturblatt für romanische Philologie*, juillet 1889, col. 263.

A. Gille. — *Der Conjunctiv im Franzœsischen* (dans *Archiv für Studium der neueren Sprachen*, LXXXII, fasc. 4).

A. Delvau. — *Dictionnaire de la langue verte,* nouvelle édition avec supplément (Paris, Marpon et Flammarion, XXII-598 p. grand in-16).

L. Schœne. — *Le jargon de François Villon.* Voy. *Le moyen âge,* II, fasc. 7).

Englaender. — *Der Imperativ im Altfranzœsischen* (Breslau, Preuss et Jünger, 60 p. in-8°).

Sur la *Syntaxe du XVIIe siècle* de Haase, voy. *Literaturblatt für romanische Philologie,* septembre 1889, col. 332, et *Zeitschrift für neufranzœsische Spr. und Lit.,* XI, fasc. 1.

Sur les *Eléments germaniques de la langue française,* voy. *Literaturblatt für romanische Philologie,* sept. 1889, col. 335.

Dans le *Recueil de mémoires philologiques présentés à M. Gaston Paris par ses élèves suédois* (Stockholm, imprimerie centrale ,1889, 260 p. in-8°), nous signalons les remarques de H. Anderson sur l'*amuissement de l'r finale en français,* les *Exemples de r adventice dans les mots français* par S. F. Eurén, l'étude de P. A. Geijer sur *quelques cas de labialisation en français.*

Nous signalons un article de A. Tobler sur le *Dictionnaire* de Scheler, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen,* LXXXIII, 222.

Sur *L'i parasite en provençal* de Sabersky (Cf. *Revue de philologie française,* II, 229), voy. *Annales du Midi,* I, 406).

Sur les *Poëtesses provençales* de Schultz (Cf. *Revue de philologie française,* III, 145), voy. *Annales du Midi,* I, 407, et *Lou felibrige,* III, 95.

Sur la *Bibliographie de la Chanson de Roland* de Seelmann (Cf. *Revue de philologie française,* III, 146), voy. *Zeitschrift für neufranz. Sprache und Literature,* XI, fasc. 1.

Sur le livre de M. Schulze, *Der altranfranzœsische direkte Fragesatz* (Cf. *Revue de philologie francaise,* III, 73 et 142), voy. *Zeitschrift für neufranz. Spr. und Lit.,* XI, fasc. 1.

Villatte. — *Argot parisien.* Voy. ci-dessous *Ile de France.*

E. Rolland. *Flore populaire* (dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 195. A suivre).

Le même.— *Glanures lexicographiques : noms de la culbute* (dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 218).

E. Ritter. — *Olivier et Renier, comtes de Genève* (second article, dans *Revue savoisienne*, 30e année, p. 225).

E. Roy. — *Une pièce inédite de Malherbe* (Paris, Leroux, 1888, 12 p. grand in-8°). Cf. *Revue critique*, 5 août 1889, p. 94.

A. Rolland de Denus. — *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies* (Paris, E. Lechevalier, 1889, VIII pages-668 col. gr. in-8°). La partie anecdotique de ce livre en rend la lecture attrayante, mais contient beaucoup d'erreurs étymologiques, dont M. Rolland n'est d'ailleurs pas responsable, car il cite sans discuter. Les mots réunis sont nombreux et peuvent fournir la matière d'un travail philologique intéressant sur les suffixes ethniques.

H. Carnoy. — *Les contes d'animaux dans les romans du Renard* (Paris, Maisonneuve et Lechevalier, 1889, XVIII-108 pages in-18). — Ce charmant petit volume est le premier de la *Collection internationale de la Tradition*. Les folkloristes y trouveront un résumé commode et fort bien fait des contes relatifs au renard.

F. Settegast. — *JOI in der Sprache der Troubadours nebst Bemerkungen ueber* JAI JOIA *und* GAUG. (Sonderabdruck aus den Berichten der *Koenigl. Saechs. Gesellschaft der Wissenschaften*, 1889). — Etude très intéressante et très complète des formes provençales se rattachant au latin *gaudium*.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Anglo-Normand

H. Gaidoz. — *Une visite aux îles normandes* (dans *Revue des Deux-Mondes*, LXXXXI, 917). Quelques renseignements bibliographiques sur le patois.

Ardèche

Diverses pièces de M. Balme, en langage de Bourg-Saint-Andéol, signalées dans *Occitania*, 1, 456.

Aude

Dans *Romania*, XVIII, 423, M. P. Meyer attribue à la partie occidentale du département de l'Aude la langue du Nouveau Testament provençal de Lyon.

A. Peyrusse. — *Narcisso*, comédie en patois d'Ornaisons, suivie d'un recueil de poésies (Montpellier, Firmin et Cabirou, 1888, in-8°). Cf. *Occitania*, I, 472.

Belgique

J. Defrecheux. — *Les enfantines liégeoises* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1888, 114 p. in-8°). Cf. *La Tradition*, août 1889, p. 254.

Le même. — *Le mai en Belgique* (dans *La Tradition*, septembre 1889, p. 271).

J. Kinable. — *Les crostillons rimais wallons* (Liège Vaillant-Carmanne, 1889, 116 p. in-8°). Cf. *La Tradition*, oct. 1889, p, 319.

Bouches-du-Rhône

L. de Berluc-Perussis. — *Contes inédits de Jean-Gabriel Vigne* (dans *Occitania*, I, 460), en patois d'Aix, fin du XVIIIe siècle.

Douze poésies de MM. Bard, Spariat, Hamelin, Vanègue, Bonaparte-Wyse, de Valette, Roque-Ferrier, A. Béraud, en idiome de *Mireille*, dans *Occitania*, I, 448, 449, 483, 484, 489, 496, 497, 498, 502, 506, 507, 517.

Bourgogne

Goerlich. — *Der Burgundische Dialekt im XIII und XIV Jhr.* (Heilbronn, Henninger, 160 p. in-8°).

Charente

A. Favraud. — *Le Noël de Theuet, en patois du canton de La Rochefoucauld* (Angoulême, Debreuil, 1889, 37 p. in-8°). — Ce noël en 42 couplets a été composé dans les dernières années du XVIIIe siècle par un curé de La Rochefoucauld dont on a oublié le nom. Il était encore populaire il y a cinquante ans. Aujourd'hui les vieillards seuls en ont conservé quelques couplets. M. Favraud en a recueilli des variantes dans les communes de La Rochefoucauld, Rivières, La Rochette, Bunzac, et des fragments épars dans d'autres localités voisines.

L'introduction grammaticale est intéressante, mais ne donne pas tous les renseignements qu'on attendrait. Pour chacune des consonnes finales des adjectifs, articles et pronoms pluriels et des diverses formes de la conjugaison, il eût fallu indiquer si cette consonne se fait toujours entendre, si elle est toujours muette (auquel cas il aurait mieux valu la supprimer), ou si elle se fait entendre seulement en liaison, et donner quelques exemples. Quelle est la valeur de la graphie *ée* dans « quée » correspondant à *ce* français ? Faut-il prononcer *què* en prolongeant le son de l'*é* fermé, ou l'*e* final a-t-il une valeur propre ? Faut-il prononcer *érie* dans « érie vingut » comme dans le nom propre *Egérie*, etc.? Pour la conjugaison, il vaudrait mieux mettre tout à fait à part les verbes de la 3e et de la 4e conjugaison et ceux de la 2e conjugaison non inchoative, donner les flexions communes à ces trois conjugaisons, et signaler les verbes qui offrent des flexions particulières à certains temps. On ne peut se passer de fournir des exemples que pour la 1re conjugaison et la conjugaison inchoative. Voy. p. 240.

M. Favraud me pardonnera ces critiques, qui ne m'empêchent pas de reconnaître toute l'importance de son travail. Il a déjà beaucoup fait pour l'étude des patois, et nous espérons donner bientôt à nos lecteurs la primeur de sa *Grammaire poitevine*.

Cher

Porcheron. — *Quelques additions au glossaire du Centre* (dans *Mémoires de la Société historique du Cher*, 4e série, 4e vol., p. 135).

Côte-d'Or

La Mort de l'âne, chanson en patois de Vitteaux, dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 453.

Sur les *Vocables dijonnais*, recueillis par M. Cunisset-Carnot voy. *La Tradition*, septembre 1889, p. 276, et *Revue des Trad. pop.*, IV, 548.

Bourlier. — *Glossaire étymologique des noms de lieux du département de la Côte-d'Or* (dans *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, 6e année, p. 249).

Nous signalerons dans le *Réveil bourguignon*, publié par M. J. Durandeau : *Mascarade et Pastorelle de l'Infanterie dijonnoise* (numéro du 7 juillet 1889. Suite et à suivre) ; — *Adieu, ma mie*, chanson patoise (7 juillet 1889) ; — *Epître des sobriquets du canton de Vitteaux* (7 juillet 1889) ; — un compte-rendu par F. Sarcey des *Vocables dijonnais* de M. Cunisset-Carnot (8 septembre 1889) ; — une petite *chansonnette patoise* (8 septembre 1889) ; — *Le Menou d'or* ou *Le Montreur d'ours* (27 octobre 1889. A suivre).

Gard

E. Bondurand. — *Charte d'acensement du XIIIe siècle en langue d'oc* (Paris, 1889, 18 p. in-8° Extr. des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*). Cf. *Romania*, XVIII, 527.

A. Roque-Ferrier. — *Une poésie inédite de Jean Gaidan* (dans *Occitania*, I, 468), avec une notice bibliographique sur Gaidan (Jean de la Tourmagno).

Gascogne

Isidore Salles.— *Lou bermi-lusen, en patois gascon* (dans *La Tradition*, juillet, 1889, p. 205).

Le même. — *Le Cante dou bielh pastou* (dans *La Tradition*, septembre 1889, p. 263).

Hérault

Ant. Roux. — *Comédie en patois de Lunel-Viel,* imitée du *Légataire universel* de Regnard (dans *Occitania,* I, 413. A suivre).

Ch. Gros. — *Lengarran*, pièce en patois de Montpellier, dans *Occitania,* I, 492.

Ile-de-France

Césaire Villatte. — *Parisismen* (Berlin, 1888, XVI-306 p. in-8°). Cf. *Zeitschrift für neufranz Spr. und Lit.*, XI, fasc. 1.

Document du XVIIe siècle en patois des environs de Paris, dans *Variétés bibliographiques*, I, col. 247.

Isère

Rasimole de le-z-autre fas, pe-i-on de Sain-Zan (Grenoble XVI-46 pages). Cet élégant petit volume, tiré à cent exemplaires non mis dans le commerce, est en patois de Saint-Jean-de-Bournay. L'auteur est plein d'esprit, et son orthographe est suffisamment phonétique. L'un de ses récits, *Au coin du feu*, a été transcrit, d'après le système de MM. Gilliéron et Rousselot, par M. l'abbé Devaux (voy. notre *Revue*, III, 154). Nous avouons préférer de beaucoup la forme primitive.

A. Devaux. — *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné* (Grenoble, Allier, 1889, 62 pages in-8°, plus une note rectificative). — Cette brochure, où sont exprimées des idées généralement fort judicicieuses, est une sorte de préface à un travail sur les patois des Terres Froides (sud-est de l'arron-

dissement de la Tour-du-Pin), que l'auteur se propose de publier bientôt, et qui sera certainement une œuvre remarquable. Il serait à désirer que l'abbé Devaux s'en tînt au système graphique employé dans sa brochure, et ne cherchât pas à le compliquer par l'adoption de caractères spéciaux inutiles et gênants.

Loire-Inférieure

A. Leroux. — *Du langage populaire dans le département de la Loire-Inférieure* (dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 32e vol., p. 404).

Lot

Voy. *Quercy*.

Lot-et-Garonne

Voy. *Quercy*.

Lozère

E. Bondurand. — *Hommage en langue d'oc à l'évêque de Mende*, 1332 (Paris, 1889, 18 p. in-8. Extr. des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*). Cf. *Romania*, XVIII, 527.

Lyonnais

Contre l'étymologie celtique proposée par Puitspelu pour le lyonnais *tureau*. voy. *Romania*, XVIII, 517. M. P. Meyer allègue d'autres formes, telles que le vieux français *toron*, qu'il rattache au latin *torum*.

Puitspelu. — *Lyonnais* URINA « *salamandre* » (dans *Rev. des l. r.*, XXXIII, 287). Curieuse étude étymologique.

Le même. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*. 4me fascicule. Voy. notre *Revue*. I, 137 et II, 155. Il ne reste plus à paraître que le 5e fascicule (Phonétique et Essai grammatical) de cet excellent ouvrage.

Morvand

Une chanson du Morvand (dans *La Tradition*, sept. 1889, p. 278).

Nièvre

La mort de l'âne, chanson en patois de Château-Chinon, dans la *Revue des Traditions populaires*, IV, 453.

Normandie

L.-F. Sauvé. — *La pomme en basse Normandie* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 369). Cet article contient beaucoup de fragments patois.

Picardie

Sur la brochure de Giulio Camus, signalée dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 155), voy. *Romania*, XVIII, 525.

A. Dubois. — *Proverbes et dictons picards* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*). Cf. *Polybiblion*, LVI, p. 375.

Poitou

Leo Desaivre. — *Les chants populaires de l'Epiphanie en Poitou* (dans *Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres*, 3e série, tome V, p. 61).

Provence

Dans *Romania*, XVIII, 426, M. Paul Meyer attribue au sud ou sud-est de la Provence la langue du manuscrit de Paris, Bibl. nat. fr. 2425. Le même, ibidem, 430, attribue au sud de la Provence (département du Var) le *fragment du Puget*. Voy. *Var*.

Quercy

J. Daymard. — *Vieux chants populaires recueillis en Quercy, en français et en patois* (Cahors, Girma, 1889, XXIV-354 p. in-8°). Cf. *La Tradition*, oct. 1889, p. 318.

M. Daymard a particulièrement exploré l'arrondissement de Cahors et les cantons limithrophes du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Savoie

F. Brachet. — *Dictionnaire du patois savoyard tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville* (2e édition, Albertville, Haudoyer, 1889, 245 pages in-8). — Cette seconde édition est considérablement augmentée et contient des améliorations notables. Le glossaire français-patois qui fait suite au dictionnaire patois-français sera fort utile, et un index de ce genre devrait se trouver dans tous les livres analogues, pour la facilité des recherches.

Tarn-et-Garonne

Voy. *Quercy*.

Var

P. Meyer. — *Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau Testament* (dans *Romania*, XVIII, 430). — Ce fragment a été trouvé dans les Archives de Pugetville; M. Meyer en attribue la langue au département du Var

Vosges

A Fournier. — *Des influences locales dans les noms de lieux du département des Vosges* (dans *Société de géographie de l'Est*, 1888, p. 456).

Wallons (pays)

A. Desrousseaux. — *Papar lolo et le banquet du Papin* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 460).

A. Harou. — *Facèties des copères de Dinant* (dans *Revue des Traditions populaires*, IV, 480).

Sur la ligne de démarcation entre le wallon et le flamand, voy. *Bulletin de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 3e série, tome XV, p. 807-830.

CHRONIQUE

Il vient de se fonder une *Société des parlers de France,* dont M. Gaston Paris a été élu président, et M. l'abbé Rousselot secrétaire général. La cotisation annuelle a été fixée à six francs. Les adhésions sont reçues par le président et par le secrétaire général (74, rue de Vaugirard). La Société publiera un Bulletin, qui sera envoyé gratuitement aux adhérents.

M. Favraud, à qui j'avais envoyé une épreuve de notre compte rendu du *Noël de Theuet* (ci-dessus page 233), m'adresse les renseignements complémentaires qui suivent :

« Les mots doivent se prononcer comme du français orthographié de la même façon : pour l'article, *lous* se prononce *loû,* l'*s* indique le pluriel ; *las* se prononce *lass* ou *lâ* selon les localités ; *dus* se prononce *dû.*

« L'adjectif *doux* = *dou.*

« *Quée* = *quée,* l'*e* final ayant une valeur propre assez sensible.

« *Queis* = *quê* ou *qué,* moitié l'un, moitié l'autre.

« Les *s* finales ne se font sentir qu'en liaison.

« *Erie,* de « érie vingut », se prononce exactement comme *Egérie.*

« L'*a* de la terminaison *ave* tient le milieu entre l'*a* simple et l'*â* ; s'il n'est pas plus ouvert que l'*a* simple, il est plus prolongé. »

Le Gérant : E. Bouillon.

LA QUESTION DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

La réforme si désirable des règles relatives à l'accord du participe passé ne peut évidemment se faire qu'en conformité avec l'usage actuel, avec le véritable usage, dégagé autant que possible de l'influence des grammairiens et de l'Académie.

Cet usage doit être constaté, non dans la langue *écrite*, qui applique docilement les préceptes de la grammaire officielle, mais dans la langue *parlée*, qui jouit d'une indépendance relative. J'ajoute que les observations ne peuvent porter que sur les participes qui ont une forme différente au masculin et au féminin ; car ceux qui se prononcent de même aux deux genres (les nombreux participes en *é*, *i*, *u*) sont, par le fait, invariables : leur variabilité est purement graphique, et par conséquent factice.

PARTICIPE ACCOMPAGNÉ DE L'AUXILIAIRE « AVOIR » ET PRÉCÉDÉ DU COMPLÉMENT DIRECT

Le complément peut être un substantif, précédé d'un adjectif ou d'un adverbe interrogatif ou exclamatif, un pronom interrogatif, un pronom relatif ou un pronom personnel.

Quelle punition avez-vous craint —?

Quelle calamité il a craint —!

Combien de calamités vous aviez craint —!

Laquelle auriez-vous craint — ?

C'est la défection qu'il avait tant craint —!

Votre mère était trop bonne, je doute que vous l'ayez jamais craint —.

Si nous avions à écrire ces phrases, nous ne manquerions pas, conformément à la règle officielle, de mettre partout le féminin de *craint*. Mais quand on les entend prononcer, le participe invariable n'a, il me semble, rien qui nous choque. J'ai fait l'expérience sur plusieurs personnes incapables de commettre par écrit une faute de participe. Quand elles n'étaient pas sur leurs gardes, elles faisaient fréquemment, en parlant, le participe invariable dans des cas pareils, et ne remarquaient aucune incorrection si on s'exprimait de même devant elles. Mais, quand on les avait averties, *il leur semblait* que l'invariabilité les choquait. C'est à mon avis une pure illusion.

On dira peut-être que, le participe de *craindre* s'employant peu comme adjectif, son féminin ne nous est pas familier. Essayons donc avec les participes « fait » et « ouvert », pour lesquels on ne peut élever la même objection. Serions-nous étonnés d'entendre dire :

Quelle perspective il nous a OUVERT !

Quelles imprudences n'a-t-il pas FAIT, *n'a-t-il pas* COMMIS ?

Il refuse de réparer l'injure qu'il vous a FAIT.

Tout au plus pourrait-on dire que, dans ces phrases, on serait plus porté à employer le féminin que dans les premières.

Il résulte de nos observations que, dans le langage courant, quand le complément direct précède, on fait le participe invariable *au moins* aussi souvent qu'on le

fait variable (1). D'où nous conclurons que la tendance de la langue est, ou du moins a été, de le faire invariable ; car s'il n'y avait pas eu une très forte résistance de l'usage, il y a longtemps que la langue écrite aurait imposé l'accord à la langue parlée. Il n'en est pas moins vrai que, sous l'influence des règles grammaticales, l'accord, sans devenir prépondérant, a gardé une place dans la langue parlée, il ne nous étonne pas plus que l'invariabilité. Ce serait donc remplacer une tyrannie par une autre que de décréter le participe invariable (2). Mais pourquoi ne pas nous rendre la liberté dont on jouissait au dix-huitième siècle, et nous permettre d'écrire comme Fénelon et Montesquieu : « J'ai reconnu la grandeur de la plaie que l'amour m'avait *fait*. — Depuis la perte que nous avons *fait* (3). » Grâce à cette liberté, la tendance naturelle de la langue se manifesterait rapidement, et

(1) Remarquez que dans tous les exemples que nous avons proposés, le participe termine la phrase ou un membre de phrase ; par conséquent, l'attention est appelée sur lui par sa place même, et on pense davantage à appliquer la règle officielle. Le non-accord est encore bien plus fréquent lorsque le participe est au milieu d'un membre de phrase : « Quelles imprudences n'a-t-il pas commis depuis un an ! »

(2) Comme le dit spirituellement Aurélien Scholl, « il est bien dur d'avoir mis dix ans à apprendre l'orthographe pour ne la plus savoir le jour où on l'aura perfectionnée ». Il y a là, malgré le ton plaisant de la boutade, une objection serieuse aux réformes orthographiques et grammaticales. Mais cette objection disparaît si on admet, non pas une liberté absolue qui aurait aussi de graves inconvénients, mais dans un certain nombre de cas le choix entre deux façons d'écrire bien déterminées. Ce procédé permettra d'introduire sans secousse la règle nouvelle, qui se substituera insensiblement à l'ancienne sans qu'on ait besoin de l'imposer. Nos règles de grammaire et d'orthographe sont tellement arriérées qu'elles appellent des modifications considérables qui troubleraient trop les habitudes acquises si, pour ménager la transition, on ne rendait les innovations facultatives. Nous avons déjà des graphies facultatives ; il s'agit seulement de généraliser ce moyen de réforme et d'en faire un emploi plus logique. Pour ne citer qu'un exemple, les dictionnaires nous donnent encore le choix entre les deux orthographes *schall* et *châle*. Le choix est fait aujourd'hui, et on pourrait sans inconvénient supprimer la forme *schall*.

(3) J'emprunte ces exemples à l'excellente monographie de M. Bastin.

nous sommes persuadé qu'au bout d'une génération ou deux on aboutirait, en constatant l'usage, à des règles très simples.

Il y a d'ailleurs quelques cas où, même de nos jours, les grammairiens autorisent plus ou moins complètement le non-accord du participe avec le complément qui précède. Nous allons les examiner.

Verbe suivi d'un adjectif complétif

On écrit : « nous l'avons échappé belle, vous me l'avez baillé belle ». Ces locutions sont empruntées au jeu de paume, et le pronom *l'* remplace le substantif féminin « balle », auquel se rapporte l'adjectif *belle* (1). On ne fait pas accorder le participe avec le complément. M. Bastin (2) constate aussi qu'en parlant on dirait : « Madame, comme vous vous étiez *fait* belle pour le bal d'hier soir! » On dirait également à une enfant : « Comme votre maman vous a *fait* belle ! » Bossuet a écrit : « Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grandes grâces, l'une de l'avoir *fait* chrétienne, l'autre de l'avoir *fait* reine malheureuse. » C'était la règle de Vaugelas, et plusieurs écrivains de nos jours, cités par M. Bastin (3), s'y sont conformés. La tournure est en effet la même que dans « nous l'avons échappé belle ».

M. Bastin trouve que « vous l'avez *faite* belle » sonne durement à l'oreille. Nous ne pensons pas cependant que ce soit pour éviter une cacophonie que nous disons le plus souvent en parlant : « Vous l'avez *fait* belle », alors qu'on nous oblige à écrire : « Vous l'avez *faite*

(1) Cf. *Romania*, *XVIII*.

(2) *Etude des participes basée sur l'histoire de la langue*, 3me édition, p. 26, n. 1.

(3) *Loc. cit.*, p. 55.

belle. » Car *vous l'avez faite belle* n'a rien qui choque l'oreille, rien du moins qui viole l'euphonie ; si l'oreille est choquée, c'est parce qu'elle n'est pas habituée à l'accord, contraire ici au véritable usage. Dans ce cas particulier, grâce aux hésitations des grammairiens, les tendances spontanées de la langue ont mieux résisté que dans beaucoup d'autres aux exigences des derniers faiseurs de règles. Les principaux verbes qui s'emploient ainsi avec un adjectif complétif (1) sont *croire*, *rendre*, *trouver*, *savoir*, *faire*, *dire*. Ces deux derniers sont les seuls dont le participe féminin diffère, par la prononciation, du participe masculin.

Verbes ayant pour complément le pronom EN

Ici la tendance de la langue à l'invariabilité l'a emporté plus complètement encore, et les grammairiens se sont soumis à l'usage, parce qu'il ont pu considérer *en* complément direct comme un neutre ; dès lors le participe, tout en s'accordant, devait rester invariable, le neutre français étant toujours singulier et identique au masculin.

Lorsque *en* est précédé d'un adverbe de quantité, la plupart des grammairiens reviennent à la règle d'accord (2), mais ils exceptent formellement le cas où LE PARTICIPE PASSÉ FÉMININ SONNE A L'OREILLE AUTREMENT QUE LE MASCULIN (3). Or, c'est seulement dans ce cas que

(1) L'adjectif complétif forme locution avec le verbe. Comparez les deux sens possibles de « vous l'avez rendu feroce » : 1° il est devenu féroce grâce à vous ; 2° vous l'avez rendu et il est feroce. L'adjectif n'est complétif que dans le premier sens, où il contribue à donner au verbe une valeur toute particulière.

(2) Sauf dans les phrases interrogatives et exclamatives, et lorsque l'adverbe se trouve entre l'auxiliaire et le participe. Pourquoi cette réserve ? ?

(3) Voyez Bastin, l. c., p. 62.

l'usage véritable peut s'affirmer dans la prononciation ; partout ailleurs l'accord du participe n'est qu'une question d'orthographe. On constate donc par cette exception que l'usage est contraire à la règle que l'on pose ; et cette règle, on n'ose l'appliquer que lorsqu'elle est purement orthographique, lorsque le participe a dans la prononciation la même forme pour les deux genres. On ne nous oblige pas à dire ni à écrire : « Plus ils vous avaient enlevé de villes, plus vous leur en avez pris*es* (1) », mais on nous oblige à écrire : « Plus ils vous avaient enlevé de villes, plus vous en avez *gagnées* ». Quelle bizarrerie ! L'usage de la langue parlée, au lieu de commander l'usage de la langue écrite, se voit transformé en exception. Nous devons dire que des grammairiens contemporains admettent après *en*, sans aucune réserve, l'invariabilité du participe ; voyez sur ce point l'étude de M. Bastin, p. 64.

Verbe suivi d'un infinitif sans préposition

Les grammairiens laissent invariable le participe *fait* suivi d'un infinitif. C'est en effet ainsi qu'on parle. La distinction qu'on établit entre *faire* et les autres verbes peut s'appuyer sur une raison spécieuse. On peut raisonner ainsi : quand nous disons « j'ai fait partir les bagages », il est certain que nous n'avons pas *fait les bagages*, nous avons fait en sorte que les bagages partent ; quand nous disons : « j'ai vu partir les bagages », la locution doit s'analyser de la même manière (nous avons vu que les bagages partaient), mais il se trouve que le sujet de l'in-

(1) On fait parfois l'accord dans les phrases de ce genre, et même après *en* seul, au dix-septième et au dix-huitième siècles, soit qu'on appliquât artificiellement la règle générale d'accord, bien qu'elle fût moins absolue qu'aujourd'hui, soit que l'usage actuel ne se fût pas encore dégagé.

finitif peut être considéré aussi comme le régime direct de *voir*, car nous avons *vu les bagages* qui partaient. Cette différence repose sur une équivoque. *Faire* a entre autres sens deux acceptions bien distinctes, le sens propre de « fabriquer, opérer », seul possible avec un substantif comme régime direct, et celui de « agir de manière à, de manière que » lorsque le régime est une proposition. Si cette dernière acception s'était étendue au cas où le régime est un substantif, *faire* aurait alors le sens de « agir sur, exercer une action sur (1) ». Or quand on fait partir les bagages, on agit de manière à ce qu'ils partent, et on exerce une action sur eux. Par conséquent, *bagages* peut être considéré comme le régime direct de *faire*, si en interprétant la locution on ne modifie pas l'acception du verbe.

La distinction entre *faire* et les autres verbes devant un infinitif repose donc sur une fausse apparence. Cette apparence n'était pas de nature à arrêter le langage populaire, du temps où l'usage ordonnait ou autorisait l'accord du participe, et, par un reste de cet usage, mieux conservé dans les patois, il n'est pas rare d'entendre les gens du peuple dire : « on l'a *faite* venir ». Mais la tendance évidente du bon langage est de rendre le participe invariable.

On pourra me demander pourquoi, dans les constructions de ce genre, la tendance au non-accord ne s'est manifestée qu'avec le verbe *faire*. La réponse est facile, c'est que « faire » est le seul verbe, parmi ceux qui se construisent avec un infinitif, dont le féminin se distingue du masculin dans la prononciation (2). C'est

(1) Ce sens se rapproche beaucoup de celui de « être cause de », origine de toutes les acceptions figurées de *faire* : « il a fait ton malheur. » Il y a même des locutions où *faire*, avec un substantif régime, a exactement le sens que nous indiquons ici : « faire une chambre, faire la barbe, faire les cuivres (les faire briller). »

(2) *Dire* et *écrire* s'emploient aussi avec un infinitif, mais dans des constructions rares et toutes latines : « celui qu'on m'avait dit être venu, celui qu'on m'avait écrit devoir partir ».

par lui seul qu'on pouvait constater l'usage d'après lequel on aurait dû établir la règle orthographique. Mais on a procédé comme pour « *en* complément direct »; on a bâti une règle *à priori*, et, comme on la voyait contraire à l'usage dans le seul verbe où cet usage pouvait se manifester, on a formulé une exception pour ce verbe; quelques grammairiens ont étendu l'exception à « laisser », qui, dans ces locutions, a quelque rapport de sens avec « faire. » (1)

Aujourd'hui, l'accord du participe suivi d'un infinitif sert surtout à distinguer le cas où le pronom est sujet de l'infinitif et celui où il est régime : « cette femme, on l'a *vue* porter ses enfants », *on a vu elle porter ses enfants;* « cette femme, on l'a *vu* porter en terre », *on a vu porter elle*. Avec le non-accord absolu, cette distinction tombe. Mais le contexte ne la rend-il pas inutile? Existe-t-elle quand le pronom est masculin singulier? Existe-t-elle avec *fait?* Existe-t-elle, dans la prononciation, avec tous les autres participes? Elle fausse d'ailleurs l'idée qu'il faut se faire de ces constructions; car dans « on l'a entendu sortir », *le* est le sujet de *sortir* et non le régime de *entendu*, de même que, dans « on l'a fait sortir », il est aussi le sujet de l'infinitif et non le régime de *fait*. On pourrait encore dire que, dans les deux cas, il est le régime de la locution tout entière. Il peut être le régime de l'infinitif seul (on l'a appelé, nous *l'*avons entendu appeler), mais il n'est jamais le vrai régime du verbe qui gouverne l'infinitif.

Ainsi, dans ces constructions, l'accord est conforme à un ancien usage, mais à un usage qui était facultatif; il est contraire à la logique et contraire à l'usage actuel tel qu'on peut le constater dans le seul verbe où la prononciation permette cette constatation.

(1) En effet, devant un infinitif, *laisser* prend aussi un sens particulier, celui de « permettre ».

PARTICIPE AVEC L'AUXILIAIRE « ÊTRE »

La prononciation fait accorder avec le sujet le participe accompagné de l'auxiliaire *être :* « elle est morte, elle est prise ».

PARTICIPE DES VERBES PRONOMINAUX

Verbes essentiellement réfléchis

Dans les verbes dits essentiellement réfléchis, et dans ceux qui sont traités comme tels (1), la tendance du langage parlé est évidemment de faire le participe invariable. Nous entendons bien souvent dire, sans le remarquer et par conséquent sans être choqué : « elle s'en est *plaint*, elle s'y est mal *pris*, elle s'en est *dédit*, elle s'est *enquis*, elle s'est *mépris* ».

Dans ces formes, la variabilité est même en contradiction avec la règle générale d'accord; car *se* n'est pas complément direct (pas plus que dans *se mourir*, *s'en aller*), c'est une sorte de complément circonstanciel marquant avec plus de force l'intervention personnelle dans l'action. On ne *plaint* pas soi-même quand on *se plaint* d'une chose, on n'*enquiert* pas soi-même, etc.

La variabilité ne pourrait se justifier que par l'ancien usage de faire accorder avec le sujet le participe des verbes pronominaux. Mais cet usage est en opposition avec la tendance actuelle, bien qu'on en trouve trace dans le langage populaire, sous l'influence des patois qui l'ont mieux conservé que le français.

(1) Voyez Bastin, l. c. p. 51.

Réfléchis où *se* est complément indirect

On entend souvent les gens du peuple dire : « elle s'est faite mal, elle s'est prise le pied ». C'est un reste de l'ancien usage dont nous venons de parler; M. Bastin pense qu'on pourrait y revenir, pour rentrer dans la vieille tradition, mais ce serait remonter le courant, et il croit lui-même qu'on y perdrait sa peine.

Verbes accidentellement réfléchis

Ici la règle d'accord avec le régime direct a d'autant plus de force qu'elle se concilie merveilleusement avec l'ancien usage de faire l'accord avec le sujet; car le sujet et le régime direct sont identiques.

Cependant l'usage nous paraît hésiter entre l'invariabilité et l'accord. C'est que notre conception actuelle des pronominaux les rapproche non des verbes passifs, mais des verbes actifs conjugués avec l'auxiliaire *avoir*. En disant par exemple : « il s'est conduit », on a l'intuition de l'identité entre *est conduit* et *a conduit*. Dès lors la tendance à l'invariabilité reprend ses droits, et il n'est pas rare d'entendre dire : « Elle s'est bien *conduit* »; — « elle s'est *assis*. » On le dit surtout quand le participe ne termine pas la phrase (cf. ci-dessus, p. 243, note 1) : « Elle s'est assis par terre » ; — « elle s'est repris presque aussitôt. »

Nous avons signalé plus haut la locution : « elle s'est *fait* belle. » La *Revue des Deux-Mondes* écrit : « nous nous sommes *fait* forts (1). » Il faut remarquer que l'adjectif *fort* forme locution avec le verbe « se faire », il y perd

(1) Voy. Bastin, l. c., p. 55.

sa valeur d'adjectif et devient une sorte d'adverbe. Une femme ne dirait pas « je me suis fait *forte* ». Il y aurait donc lieu de rendre aussi *fort* invariable. C'est ce que fait l'Académie, mais en interprétant à tort la locution par : « je me suis fait chose forte ». En tout cas, comme on le voit, l'Académie elle-même constate que, dans cette locution, le participe est invariable.

Nous serions heureux que nos lecteurs voulussent bien nous communiquer leurs observations sur la fréquence de l'invariabilité du participe des verbes accidentellement réfléchis dans le langage courant. Ces observations doivent être faites, non-seulement sur le langage des illettrés, mais aussi sur celui des personnes instruites, en évitant de les mettre sur leurs gardes. Les verbes qui doivent être l'objet des observations sont ceux dont le participe masculin diffère du féminin dans la prononciation. En voici un certain nombre : *prendre* (et ses composés, *surprendre*, *reprendre*, *comprendre*, *apprendre*, etc.), *mettre* (et ses composés, *soumettre*, *remettre*, *commettre*, etc.), *conduire*, *réduire*, *séduire*, *instruire*, *acquérir*, *conquérir*, *requérir*, *clore*, *asseoir*, *offrir*, *ouvrir*, *couvrir*, *faire*, *dire*, *écrire*, et les verbes en *eindre*, *aindre*, *oindre*.

RÉSUMÉ

Quand on prend un cas particulier, on peut toujours trouver des raisons spécieuses pour l'accord du participe, mais on en trouve aussi, qui ne sont pas plus mauvaises, pour l'invariabilité. C'est ce qui explique qu'on rencontre si souvent des exemples contradictoires chez nos meilleurs écrivains, et parfois dans un même ouvrage. Ni la clarté ni l'élégance de notre langue ne sont intéressées à ce qu'on attache de l'importance à ces

minuties. Toutes les discussions sur l'accord du participe reviennent à se demander s'il faut dire : « il avait une paire de gants neufs » ou « il avait une paire de gants neuve. » Avouons que les grammairiens ont mieux à faire que de résoudre de pareilles questions, et que les élèves de nos écoles peuvent employer plus utilement leur temps.

Nous croyons que la tendance de la langue parlée est de rendre invariable : 1° le participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir,* même quand le complément direct précède; 2° le participe des verbes essentiellement réfléchis (1).

Le jour où on autorisera dans ces deux cas le non-accord du participe, en supprimant toutes les distinctions subtiles où maîtres et élèves s'embrouillent, on aura rendu aux études primaires et secondaires un service signalé; notre langue n'y perdra rien, et notre grammaire y gagnera beaucoup de clarté. Pour arriver à ce résultat, il suffit que les auteurs des principales grammaires à l'usage des classes veuillent bien s'entendre et faire simultanément la modification que nous demandons. La réforme est entre leurs mains. Ils pourraient en faire bien d'autres, sans empiéter sur le domaine de l'Académie, qui ne prévoit pas tout dans son Dictionnaire, s'ils se constituaient, avec les philologues qui s'intéressent à ces questions pratiques, en une sorte de comité de révision grammaticale. Nous serons heureux de recueillir les adhésions de ceux qui trouveront notre idée réalisable, et d'insérer toutes les communications qui auraient pour objet une simplification quelconque des règles de la grammaire française. Nous nous engageons à envoyer une épreuve de chacune de ces communications à tous les adhérents, en les priant de formuler leur avis sur la question traitée, et nous ne

(1) Nous avons réservé, pour supplément d'instruction, le cas des verbes accidentellement réfléchis.

doutons pas qu'on n'arrive souvent à un avis unanime.

Sur les points même où on n'obtiendrait pas une entente complète, on réunirait une précieuse collection de remarques, émanant des personnes les plus compétentes, et qui auraient au moins pour effet de donner aux études grammaticales une vigoureuse impulsion.

L. CLÉDAT.

Nous avons envoyé l'article qui précède à un certain nombre de personnes, dont nous allons faire connaître les réponses, résumant fidèlement celles qui ont plutôt le caractère de lettres personnelles, et donnant textuellement les autres.

OPINION DE M. JEAN FLEURY

M. Jean Fleury m'écrit qu'il a dit son avis sur la question dans un article de la *Revue pédagogique* (juin 1889, p. 543). C'est dans le même recueil que le regretté Arsène Darmesteter avait soutenu, en 1882, des idées analogues aux nôtres. D'après M. J. Fleury, quand le complément direct suit, on pense tout d'abord à l'action même, et on ne décompose pas l'idée verbale, tandis que, si le complément direct précède, on voit clairement le rapport entre ce complément et le participe, qui, dès lors, est traité comme un adjectif et s'accorde (1). Il ne serait

1 [C'est ainsi, en effet, qu'on peut expliquer l'accord avec le complément qui précède, accord qui prévaut encore dans les patois, tout affranchis qu'ils soient des règles officielles. Mais ce que je conteste — et on verra que je ne suis pas seul de mon avis, — c'est que le français parlé ait conservé cet usage aussi fidèlement que les patois, malgré la formidable pression des grammaires.] L. C.

donc pas d'avis qu'on modifiât la règle actuelle, et il ajoute : « Peut-être est-ce parce que, vivant au milieu d'étrangers qui parlent incorrectement notre langue (1), je suis devenu puriste par opposition. »

OPINION DE M. FÉLIX HÉMENT

M. Félix Hément reconnaît que certains accords nous choquent, que d'autres pourraient être faits ou non, mais il ne croit pas que « la langue *parlée* puisse devenir la régulatrice de l'orthographe (2). » N'admettant pas notre point de départ, il ne discute pas les questions de détail. Il attribue au défaut d'attention les manquements à la règle d'accord que peuvent commettre en parlant les personnes instruites (3).

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

« En fait de grammaire, il faut procéder avec une extrême lenteur et ne pas demander plusieurs choses à la fois. On s'armera des doutes que laissent quelques-unes de vos propositions pour rejeter le tout. A votre place, je me bornerais à deux points :

1° Laisser toute liberté pour les phrases comme : « la femme que j'ai vu (ou vue) sortir ». Je crois que la première orthographe est la meilleure ; mais il ne faut pas demander à des grammairiens de se dédire.

1 [M. J. Fleury est lecteur à l'Université de Saint-Pétersbourg.]

2 [On verra ci-dessous que M. G. Paris est d'un avis diamétralement opposé.]

3 [Mais jamais on ne dira par inattention « des chevals ». Les véritables *lois* d'une langue, les seules qu'on doive respecter, n'exigent aucun effort d'attention pour être appliquées par une personne instruite qui parle sa propre langue.]

2° Laisser la liberté pour le participe avec *en*. Ici encore je crois que le participe invariable est le meilleur; mais ce sera déjà quelque chose d'obtenir l'alternative.

Je vais justement faire paraître un article où je touche en passant à la première de ces questions (1) ».

OPINION DE M. GASTON PARIS

Je reproduis en les groupant les objections faites par M. G. Paris dans les marges de l'épreuve que je lui avais adressée :

« Vous dites que des personnes incapables de commettre par écrit une faute de participe font souvent, en parlant, le participe invariable après le complément direct. Je ne l'aurais pas cru. Je n'entends pas dire : « Quelle perspective il nous a *ouvert!* etc. » En tout cas, dans « Et la porte? L'as-tu *ouverte* », personne ne dit *ouvert*. Mon oreille n'est pas du tout choquée par : « Vous l'avez *faite* belle », et je parle ainsi(2). Mais je fais invariable le participe précédé de *en* complément direct. Le non-accord me choque dans les verbes essentiellement réfléchis ; et, pour les verbes accidentellement réfléchis, je conteste qu'on dise jamais « elle s'est assis (3) ». J'entends dire souvent, et je le trouve très bien : « Je me suis fait *forte* (4) ». En résumé, je n'en-

1 [Cet article vient de paraître, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1889.]

2. [M. G. Paris suit ici la règle de Ménage, contrairement à la théorie de Vaugelas et à la pratique de Bossuet, Boileau, Chateaubriand, etc. Voyez Bastin, page 54.]

3 [M. G. Paris serait-il aussi affirmatif si *assis* ne terminait pas la phrase, comme dans « elle s'est *assis* sur une chaise »? Cf. ci-dessus, p. 213, note 1.]

4 [Ici, M. Gaston Paris est en opposition avec l'Académie. Dans cette locution, tout le monde admet au moins l'invariabilité du participe.]

tends pas dans le langage familier ces variations que Bastin a signalées le premier, que Louis Havet a constatées et que vous dites avoir expérimentées. J'ai peur que vous ne soyez tous trois égarés par le louable désir de simplifier notre grammaire chinoise (1). Vous êtes, en tout cas, dans la bonne voie en faisant de la langue parlée la norme de la vraie grammaire. Mais comment écrire « elle s'est *levé* » ou « les sottises que j'ai *entendu* » sans démolir notre système de versification (2)? Tout cela est fort difficile et compliqué. »

OPINION DE M. DELBOULLE

« Je suis tout à fait avec vous dans cette campagne contre les règles actuelles des participes. Pour mon compte, je n'ai jamais compris l'importance qu'on y attache, et je suis heureux de les voir battre en brèche.

Vous remarquez très justement que le non-accord est encore bien plus fréquent lorsque le participe ne

1 [N'est-ce pas plutôt M Gaston Paris qui subit l'influence de la langue écrite? Je suis d'autant plus impartial dans la question, que, avant d'avoir fait des expériences sur d'autres, j'avais moi-même, presque sur tous les points, la même opinion que M. Gaston Paris. Ceux qui impriment beaucoup échappent difficilement à la tyrannie des règles officielles, qu'ils sont toujours attentifs à observer Ce n'est pas impunément non plus que, depuis treize ans, je suis obligé, par métier, à relever des fautes de participe dans les copies de baccalauréat. J'étais donc moins disposé que personne à admettre l'invariabilité du participe dans les cas où la grammaire officielle commande l'accord.]

2 [La réforme de la règle des participes ne changerait rien à notre système de versification. N'y a-t il pas déjà bien des cas où, suivant les besoins du vers, on peut compter une syllabe de plus ou de moins dans un mot? Comment serions-nous choqués par la suppression d'une voyelle qu'on ne prononce pas? Il y a bien longtemps qu'on ne compte plus dans le vers, tout en continuant à l'écrire, la syllabe féminine finale des imparfaits et conditionnels en *aient*. Corneille n'a pas démoli notre système de versification en disant dans Cinna :

« Là, dans un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères... »

Rien ne nous semble plus naturel que ce participe sans accord.]

termine pas une phrase ou un membre de phrase (p. 243, note 1). En ce qui touche le participe suivi d'un infinitif sans préposition (p. 247), dans l'orthographe officielle des phrases « Je les ai *entendus* appeler. — Je les ai *entendu* appeler », il paraît que l'*s* a la vertu de nous faire distinguer le sens; c'est une pure chinoiserie. Pour les réfléchis où *se* est complément indirect (p. 250), je suis tout à fait d'avis de ne pas revenir à l'ancien usage de l'accord avec le sujet. Assurément notre langue ne perdra rien à la modification que vous proposez; est-ce que la langue de Montaigne est moins admirable parce qu'il s'est rarement conformé à la règle de Marot? Comme vous le dites, les élèves de nos écoles peuvent employer leur temps plus utilement qu'à résoudre de pareilles questions. Voilà ce qu'il faudrait persuader aux maîtres d'école et encore plus aux inspecteurs primaires, qui, hors de l'accord du participe passé, ne voient point de salut. »

OPINION DE M. LOUIS HAVET

« J'approuve entièrement votre article, qui est à la fois libéral et réformateur (1). Reste la question des voies et moyens pour réformer. Faut-il s'adresser à l'Académie ou à un syndicat de linguistes et d'écrivains? »

Quand il s'agit de la langue, mon avis est que seul l'usage compte; l'Académie ne fait qu'enregistrer après coup. En matière d'orthographe, au contraire, la force des choses veut que l'Académie créé l'usage par

1 [Dans une note, jointe à sa lettre, M. Louis Havet fait la remarque suivante, qui nous paraît très importante : « Si je ne me trompe, je n'emploie jamais *instinctivement* le participe variable avec « avoir » comme je dis instinctivement « des chevaux « et non « des chevals. » Il y a de ma part toujours réflexion, très rapide à force d'habitude, mais non inconsciente. » Nous croyons qu'en s'interrogeant sans parti pris, chacun de nous peut faire la même observation. Rien ne met mieux en évidence le caractère factice des règles de participes.]

son initiative. Ainsi, c'est aux écrivains, G. Paris, Zola, J.-M. de Heredia, et aussi les rédacteurs du *Petit Journal*, que je demanderais de tuer l'imparfait du subjonctif et d'écrire *Je voudrais qu'on me dise;* mais c'est à l'Académie que je demande d'écrire *filosofie*. La question que vous posez revient donc pour moi à celle-ci : l'accord du participe passé est-il affaire de langue ou affaire d'orthographe?

De langue, dira-t-on en général. Car la prononciation change selon que nous disons *fait* ou *faite*, *pris* ou *prise*. — Moi, je vois les choses autrement. Il n'y a qu'une question d'orthographe, comme vous l'indiquez très bien, pour les participes terminés par une voyelle; ici donc, l'Académie est compétente pour décréter; elle est maîtresse absolue de supprimer les règles puériles que *vu*, *valu*, *pesé* ont coûté ou coûtées; elle a l'initiative et la toute-puissance complète. Quant aux participes qui varient dans le parler même, je reconnais que l'Académie n'a pas qualité pour en changer l'usage par oukaze; mais elle retrouve sa compétence sous une autre forme. Elle a le droit d'enregistrer l'usage écrit des vieux classiques, d'enregistrer aussi l'usage parlé des contemporains. A Bossuet, à moi et à mon concierge elle peut accorder de reconnaître officiellement la tournure *Elle s'est fait belle*. Vous voyez où j'aboutis : la question est de langue et d'orthographe à la fois, d'orthographe pour la part la plus considérable. Elle ressortit tout entière à l'Académie, parce que, pour la part orthographique, l'Académie a le droit et le devoir de mieux statuer, pour la petite part qui est de langue, le droit et le devoir de mieux constater. Le syndicat grammatico-littéraire n'est donc pas indispensable : tout ce qui est à faire peut se faire par l'Académie.

Maintenant, les autorités comme Noël et Chapsal sont

nulles à mes yeux. (1). L'Académie a une compétence, parce qu'elle est un corps défini, limité par des lois et des traditions. Mais M. X ou M. Y n'ont aucun droit de régler la grammaire pour M. Z. J'approuverais donc pleinement l'insurrection, individuelle ou collective, contre toutes les règles imaginaires. Je verrai avec plaisir le syndicat se former, j'en serai si on veut, je tâcherai de me conformer à son avis avec le plus de discipline possible. Mais je tiens à ce qu'il n'y ait pas confusion. Ce syndicat doit combattre les Noël et Chapsal, non pas se substituer à l'Académie. Il doit revendiquer des libertés, non pas formuler des règles; nier la prétendue orthodoxie qui nous impose ses dogmes, non pas en faire une autre. Enfin, s'il est souhaitable qu'il fraye la voie et fournisse à l'Académie un usage écrit tout prêt à enregistrer, il faut qu'il reste entendu que l'Académie n'a pas besoin d'attendre qu'il ait agi, et que dès ce soir, si elle veut, elle est dûment armée pour exterminer la casuistique participiale. Conclusion, formons le syndicat, mais requérons en même temps à l'Académie; défendons nos droits par nous-mêmes, mais aussi par le tribunal légitime, sans la sanction de qui tout restera incertain et précaire. »

OPINION DE M. F. BRUNOT

« D'abord je suis pour la révision, et prêt, si vous voulez, à faire partie du conseil.

Longtemps avant la campagne actuelle contre l'orthographe, j'avais proposé, dans une conférence faite à Lyon, tout un système de réformes essentielles, et je con-

1 [En principe, je suis entièrement du même avis que M. Louis Havet. Mais *en fait*, il est incontestable que les *grammaires classiques* ont une influence considérable. Le mal vient d'elles en grande partie, et elles peuvent nous aider puissamment à le réparer.]

tinue à croire qu'il est indispensable, urgent, de nous débarrasser des subtilités inutiles et de porter la hache dans ce fourré de ronces où le mieux équipé ne passerait pas sans accroc.

Et là-dedans, c'est peut-être le coin des participes qui est le plus inextricable,

Que d'épines, Amour, environnent tes roses !

Tout examinateur de baccalauréat s'est pris à hésiter sur l'orthographe de *coûté* ou de *laissé* après avoir lu deux ou trois copies de candidats, et ce serait présomption d'affirmer (je parle au moins pour moi) que les hésitations, en pareille matière, se bornent à ces moments passagers d'assoupissement cérébral.

Dernièrement encore on m'envoyait de Paris cette question : « Comment faut-il dire : le Conseil d'Etat est une institution nécessaire, les peuples qui s'en sont... *passé* ou *passés?* » Je me suis dit d'abord, avec Prudhomme, que ce siècle était celui des lumières comparé aux temps légendaires où l'admissibilité à l'auditorat dépendait de l'orthographe qu'on donnait à ce mot. Avec *hoditeur* on était refusé; *oditeur* faisait admissible; si le hasard conseillait de mettre *auditeur*, le succès était assuré. Quel progrès depuis, et comme le rôle de cette assemblée va grandir ! — Mais, ce premier moment de joie patriotique envolé, fallait-il écrire *passé* ou *passés*. Je décidai d'abord, puis la réflexion me laissa perplexe. J'allai à l'Académie, silence de Conrart. Littré ne fait pas autorité avec son exemple d'Hamilton. Enfin, j'ai retrouvé la bonne doctrine, mais non sans peine.

Voilà un cas où la décision devrait être libre, et il y en a beaucoup d'autres.

Nous sommes, en effet, comme vous le dites très bien, dans une période de transition qui mène les participes à l'invariabilité. Toutefois, je ne vois pas la tendance aussi générale et aussi rapide que vous la voyez.

La raison en est, sans doute, que nous sommes nés chacun à un bout de la France, et que les usages (peut-être sous l'influence des parlers locaux) y sont différents.

Dans beaucoup de cas (que vous citez), l'usage fait, en effet, le participe invariable. Mais le fait n'est-il pas ancien, et l'accord ne se généralise-t-il pas sous l'influence de la grammaire? Factice peut-être, ce courant existe. Le supprimera-t-on en supprimant la règle? J'en doute. Il y a là deux tendances inverses : l'une plus générale, plus ancienne, je le reconnais, qui pousse à l'invariabilité; l'autre plus restreinte, mais plus nouvelle, qui pousse à l'accord. Ne croyez-vous pas, en fait, que celle-ci a des chances de triompher tout comme l'autre? Ce ne serait pas la première fois que l'histoire du participe serait ainsi interrompue.

Voilà pour les généralités, et vous voyez où je veux en venir : même en supprimant la règle actuelle, la liberté d'évolution ne me paraît pas devoir mener tous les participes sûrement à devenir neutres (1).

Pour le détail, je reconnais qu'on dit, et très souvent : « quelle perspective il nous a *ouvert!* » mais non (parmi les gens lettrés) « l'injure qu'il vous a *fait.* » J'attribue cela à la présence d'un relatif qui lie très fortement les deux parties de la phrase et rappelle le régime un peu détaché et isolé dans les phrases exclamatives. La règle alors s'impose mieux.

Au lieu du régime de liberté, dont j'ai un peu peur, ne pourrait-on pas aboutir à une simplification des règles? Il y a parmi toutes ces exceptions des châteaux de cartes sur lesquels il suffirait de souffler. »

1 [Peu importe. On aboutira du moins à un usage déterminé, dont on pourra constater les lois, et qui n'aura rien de commun avec les puérilités des régles actuelles].

OPINION DE M. L. CROUSLÉ

« Votre article sur la *Question de l'accord du participe passé* me paraît digne d'une discussion approfondie. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire à M. Bastin quelques remarques, objections ou opinions personnelles sur le même sujet ; je n'ose rien prononcer, parce que la question doit être examinée, ce me semble, sous divers points de vue, et que les avis des hommes intelligents sont très partagés.

On peut, semble-t-il, examiner les propositions de réforme de l'orthographe du participe passé à deux points de vue principaux : 1° celui de la commodité de l'usage ; 2° celui de la logique grammaticale.

I. — Certains réformateurs ne visent pas à moins qu'à rendre très facile l'écriture de la langue française pour les personnes qui ne veulent pas se donner la peine de l'apprendre. Pour ceux-là, on devrait écrire, au lieu de *honneur*, *oner ;* au lieu de *aimer*, *èmé* ; au lieu de *passerelle*, *pasrel*, etc.

Je déclare que, pour plus de vingt raisons, je n'entre pas en discussion sur de pareils projets. Autant vaudrait abandonner tout de suite le français, et y substituer le *volapük*.

Appliquons cette théorie au participe passé, la seule réforme à proposer est de le rendre invariable dans tous les cas, comme il l'est en anglais.

Vous êtes très éloigné d'une pareille conception, mais vous partez toujours de ce principe, qu'il faut rendre l'orthographe du participe passé facile aux étrangers et aux personnes qui ne savent pas bien la langue française (1) Ce principe me paraît dangereux, avec quelque

1 [M. Crouslé s'est mépris sur ma pensée. Dans cette question, je ne songe nullement à rendre l'orthographe facile à ceux qui ne savent pas bien le français ; je voudrais la rendre conforme au véritable et bon usage.]

modestie et quelque discrétion qu'on l'invoque. Il en sera toujours du bien parler ou du bien écrire comme du bien faire : il faudra toujours de la vertu d'une part, et du savoir de l'autre. On peut rendre la langue facile, comme la morale : il suffit de proclamer que chacun n'a qu'à faire comme il lui plaît. Or, remarquez qu'en fait de langage, pour ne pas pousser plus loin la comparaison, la liberté existe pleine et entière. Personne, que je sache, n'est condamné à aucune peine civile pour ne savoir ni la syntaxe, ni l'orthographe. On peut être très bonne cuisinière et écrire des *sersifis* et des *chapigons*. On peut être une femme d'esprit et orthographier comme une cuisinière. On peut être député, sénateur, etc., avec l'orthographe qui suffit à une femme d'esprit. On peut être un étranger très considéré en France, écouté dans les affaires, comptant dans les sciences, et parler beaucoup plus mal qu'un frotteur ou un chaudronnier de Saint-Flour. Donc, lorsqu'on nous veut apitoyer sur les peines que les étrangers prennent pour arriver à la correction dans notre langue, on me trouve très indifférent : qu'ils parlent et qu'ils écrivent comme ils voudront, cela leur suffira toujours.

Il ne reste donc, à mon avis, à considérer que les personnes qui sont embarrassées par des difficultés arbitraires, inexplicables, nées d'un défaut d'analogie dans l'état actuel de notre langue. Nous arrivons ainsi à mon second point de vue.

II. — Il serait absolument à désirer que la langue ne présentât pas d'anomalies, et que tout y dérivât de certains principes nets et faciles à suivre.

Pour le participe passé, je crois, et je l'ai expliqué dans ma grammaire, que nos règles (je ne prends que les plus générales), dérivent de deux principes opposés et contradictoires. Pour arriver à la simplification, il faudrait n'appliquer que l'un des deux.

Ou le participe passé (employé avec *avoir*) est consi-

déré comme ne faisant avec l'auxiliaire qu'une seule forme : *j'ai perdu* = *perdidi*; et il faudrait le déclarer toujours invariable, même quand on dit : la somme que *j'ai perdu* = *(quam perdidi)*;

Ou (avec ce même verbe *avoir)*, il faut considérer le participe comme représentant le participe passé passif latin dans *res quam perditam habeo;* et alors il faut le rendre variable aussi bien dans « J'ai perd*ue* mon Eurydice » que dans « Cette Eurydice que j'ai perd*ue*. »

Hors de ce dilemme, je ne vois que confusion et difficultés inextricables. Ou restons dans l'état où nous sommes, ou adoptons l'une de ces deux solutions.

Je vous avoue que je penche pour la première, s'il faut absolument choisir; car c'est celle qui supprimerait le plus grand nombre de difficultés injustifiables, parce qu'en effet c'est celle où paraît incliner la langue française, c'est celle qui est sortie en quelque sorte des entrailles de la nation, et non pas de la tradition latine et des raisonnements des savants.

Si une fois on pouvait s'entendre sur ce premier point, je crois que le reste présenterait moins de difficultés, en dépit des apparences contraires. »

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

« Vous avez incontestablement raison en principe.

La pratique de l'accord du participe passé a pour nous tous, tant que nous sommes, quelque chose d'artificiel et de contraint; c'est une convenance à laquelle nous nous soumettons, une parure officielle que nous revêtons, comme le frac et la cravate blanche, pour aller dans le monde.

Elle n'est nullement, comme l'accord de l'adjectif, par exemple, le résultat d'un instinct naturel auquel les moins lettrés obéissent sans réflexion.

L'accord du participe devient plus fréquent à mesure qu'on le surveille davantage. Rare dans la conversation familière, plus habituel déjà dans l'improvisation publique, il est mieux observé par écrit que de vive voix, enfin dans l'impression nous nous piquons d'une exactitude rigoureuse à laquelle d'ailleurs, en cas de défaillance, le prote ne manquerait point de nous rappeler.

Au XVIe siècle, les auteurs de nos premières grammaires ne s'étaient d'abord guère embarrassés de toutes ces règles subtiles. La malencontreuse pièce de vers que Marot a rimée à ce sujet, recueillie par Ramus dans sa *Grammaire* et reproduite par Vaugelas dans ses *Remarques*, a été la principale cause de tout le mal. Elle est devenue comme une sorte de *charte des participes*, à laquelle, après tant de révolutions, nous sommes encore soumis, car dans notre pays les prescriptions de de ce genre sont incontestablement beaucoup moins variables que les constitutions politiques.

Vers la fin du XVIIe siècle, tout en subissant ces règles, on recherchait avec une curiosité mêlée de quelque surprise les principes sur lesquels elles reposaient, et l'on s'efforçait d'en restreindre le plus possible l'application.

« On donne, dit Bouhours (*Remarques nouvelles*, p. 250) des nombres et des genres aux participes afin de soutenir le discours. On dit pour cela : *la lettre que j'ai reçue*, *la liberté que j'ai prise*, *les livres que j'ai achetés*. Cela est si vrai que, lorsqu'on ajoute quelque chose après, le participe redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu par ce qui suit : *La peine que m'a donné cette affaire*. »

Voici une notable exception à laquelle les écrivains du XVIIe siècle avaient en général grand soin de se conformer. En outre, ils appliquaient fort inégalement la règle principale. Chez Malherbe, l'accord du participe est fréquent ; il l'est peu chez Corneille et moins encore chez Racine. Mais les grammairiens du siècle suivant

infatués d'une prétendue philosophie du langage reposant uniquement sur des principes abstraits, se montrèrent fort rigoureux pour l'accord des participes, et lorsqu'on réimprima nos classiques on prit soin, sans doute par respect pour leur mémoire, de corriger très consciencieusement leurs prétendues fautes. Le plus joli c'est que les manuels pratiques, tels que celui de Girault-Duvivier, citèrent ensuite avec candeur les éditions récentes des œuvres de Racine, à l'appui des règles qu'il avait enfreintes dans ses impressions originales.

Les lois gênantes auxquelles nous nous efforçons péniblement d'obéir n'ont donc aucune base fixe.

Comme vous l'avez fort justement remarqué, elles ne sont point conformes au langage des gens biens élevés; elles sont encore beaucoup moins en rapport avec celui du peuple, enfin, nous venons de le voir, elles ne sont pas empruntées non plus aux ouvrages de nos grands écrivains.

Ce sont, pour la plupart, des distinctions imaginaires, inventées par des grammairiens pointilleux, très peu soucieux du génie et de l'histoire de notre langue. Cependant si peu fondées qu'elles soient, elles ont été si étroitement rattachées à l'ensemble grammatical de notre idiome, qu'aux yeux de certaines personnes elles en constituent l'ornement, la finesse, l'arche sainte, le palladium.

C'est sur ce palladium que vous portez une main à la fois hardie et timide;

Hardie, car vous troublez grandement des habitudes prises.

Timide, car vous n'osez supprimer absolument l'accord du participe.

Je sais bien que vous êtes d'avis que chacun l'écrive à sa guise, mais c'est là une permission dont personne n'usera. En ces matières, on aime suivre une règle

inflexible, fût-elle fausse; on réclame à grands cris la liberté, mais on cherche des yeux les antiques lisières employées dès l'enfance et sans lesquelles on ne saurait faire un pas.

Pour rompre avec des habitudes si longuement invétérées, il faudrait y substituer une solution brutale, pour laquelle on demanderait peu à l'intelligence et qui supprimerait la nécessité de réfléchir, de choisir et surtout de raisonner.

Vous savez ce qui s'est passé au XVIIe siècle quant au participe présent : tantôt il s'accordait et tantôt il restait invariable, ce qui était une source d'assez nombreuses difficultés, lorsqu'un beau jour, le samedi 3 juin 1679, l'Académie prit la résolution suivante : « la règle est faite qu'on ne déclinera plus les participes actifs. » (*Opuscules sur la langue françoise,* par divers académiciens. — Paris, Brunet, 1754, in-12, p. 343.)

Peu de membres de l'Académie assistaient à cette séance; les absents réclamèrent vivement, disant, ce qui était vrai, que ce parti violent effaçait certaines nuances délicates. Cependant, le bruit passé, la décision fut acquise, et, à tout prendre, les avantages l'ont emporté sur les inconvénients.

La question du participe passé, quoiqu'en apparence plus complexe, pourrait cependant être résolue d'une façon analogue : il faudrait avoir le courage d'établir que *dans tout verbe composé de l'auxiliaire « avoir » et d'un participe passé, ce participe ne doit être considéré que comme un élément invariable faisant partie de cette locution verbale* et que par conséquent il faut dire également : « j'ai *écrit* une lettre », et « la lettre que j'ai *écrit* ».

C'est là une solution que j'expose, mais que, *notez-le bien, je vous prie*, je ne propose en aucune manière. Elle aurait l'avantage d'être claire, facile, absolue, mais oseriez-vous réclamer l'adoption d'une pareille réforme? Les membres de l'espèce de jury philologique que vous

convoquez la voteraient-ils? Dans le cas où ils le feraient, seraient-ils suivis par le public? »

OPINION DE M. ANTOINE THOMAS

« Je viens de lire votre étude sur l'accord du participe passé. Je crois, comme vous, qu'il y a une tendance marquée à l'invariabilité dans tout ce qui n'est pas le type « la ville fut prise ». A cause sans doute de mon enfance *empatoisée*, je suis moins choqué de « *je l'ai faite venir* » que de la forme invariable qui seule a l'estampille officielle, mais je ne prétends point l'imposer à qui que ce soit. Si votre idée de *consultation* pouvait aboutir à *la liberté absolue en fait d'accord* (sauf les cas où le participe est employé comme adjectif), j'y applaudirais des deux mains. »

OPINION DE M. CAMILLE CHABANEAU

« Je vous ai lu et relu avec beaucoup d'attention, et je suis complètement d'accord avec vous, en principe et dans l'ensemble. Oui, il faudrait rendre à l'écrivain français l'ancienne liberté, quant au traitement du participe passé. Il y a du reste plus de vingt ans que j'ai montré combien est peu fondée la distinction que les grammairiens modernes ont prétendu établir, entre le cas où le participe précède, et le cas où le participe suit le complément du verbe.

Sur certains points, j'hésiterais peut-être à vous suivre; en ce qui concerne par exemple les *verbes réfléchis*, et surtout relativement aux verbes qui ont *en* pour complément. Sur ce point, je crois qu'il faudrait, non pas seulement *tolérer* le non-accord, mais le *prescrire*. Dans tous les autres cas examinés, je serais avec vous pour la liberté complète. »

OPINION DE M. BASTIN

« Vous parlez le langage de la modération. Mes conclusions sont plus radicales que les vôtres.

Je crois fermement qu'il est inutile de laisser, ne fût-ce que quelque temps, le choix entre « la lettre que j'ai reçue » ou « ...que j'ai reçu ». Notre orthographe, à l'époque où nous vivons, doit être *une*. Pouvoir écrire de deux manières, c'est laisser planer le doute, dans l'esprit de celui qui écrit, entre la *bonne* et la *meilleure* manière d'orthographier (1).

Vous parlez de tyrannie dans votre étude, et c'est à cette tyrannie cependant que vous voulez tout doucement arriver (2).

Dès que la langue française s'est reconnue, elle a écrit : « la lettre que j'ai *reçu*, j'ai *reçu* votre lettre. » (Le contraire n'est resté que comme souvenir, de la force du souvenir). Le XIVe et le XVe siècle abondent déjà dans mon sens. Marot veut légiférer, mais ne réussit pas, n'observe pas lui-même son code de deux ou trois lignes. Les grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles ne veulent qu'à moitié de sa double règle; notre XIXe siècle en fait bêtement un code draconien et entasse difficultés sur difficultés. « J'ai appris mes règles et sais m'en contenter », m'écrivait-on dernièrement. Eh bien! je m'en contenterai aussi. Mais nos enfants! mais ceux qui viendront après nous! Voulons-nous les forcer à apprendre comme nous ces règles pendant des années entières?

1. [Les deux manières seraient également *bonnes*. C'est ainsi qu'on écrit *paiera* ou *paira* sans se préoccuper de savoir si l'un vaut mieux que l'autre.]

2. [Il n'y aura pas tyrannie, puisque, dans cette hypothèse, l'usage aura consacré le non-accord. On ne gêne personne quand on se borne à constater l'usage.]

Je n'ai nullement la prétention de changer une tyrannie en une autre, En tout cas, ce serait remplacer une tyrannie absurde par une tyrannie basée sur l'esprit de la langue, et qui abolirait toutes les difficultés » (1)

CONCLUSION

En décidant que le participe accompagné du verbe « avoir » est invariable sans aucune exception, on aurait incontestablement une règle très simple, qui supprimerait toutes les difficultés. Malheureusement, une pareille règle troublerait violemment les habitudes acquises. Si l'accord était toujours une pure question d'orthographe, personne ne pourrait se plaindre d'être obligé dorénavant d'écrire le participe d'une manière uniforme dans tous les cas. Ce serait un soulagement pour tout le monde. Mais nous avons plus ou moins l'habitude de faire *en parlant* l'accord des participes qui ont des formes différentes, dans la prononciation, au masculin et au féminin. A partir du jour où la nouvelle règle serait admise, il faudrait dire, sous peine de mal parler : « la lettre que vous avez *écrit* ». Pour mon compte personnel, je suis persuadé que la langue ne perdrait rien au change, et, en raison des avantages qu'offrirait pour les études une si grande simplification, je voterais sans hésiter pour cette réforme. Mais je ne crois pas qu'il soit actuellement possible de la faire adopter par ceux qui auraient le pouvoir de l'imposer, et il suffit de lire les avis qui précèdent pour en être persuadé.

Il faut donc chercher autre chose. Or, presque tout le monde reconnaît que, dans le langage courant, on fait

1. [A ces observations M. Bastin avait joint des critiques fort judicieuses, dont j'ai profité.]

souvent le participe invariable, même quand le complément direct précède. Pourquoi ne pas constater cet usage par une règle libérale, qui laisserait le choix entre l'accord et le non-accord? Dès lors on pourrait dire et écrire : « la part que j'ai prise » ou « la part que j'ai pris », de même qu'on est déjà autorisé par l'Académie à écrire *peluche* ou *pluche*, *bourrelet* ou *bourlet*, *porreau* ou *poireau*. Ceux même qui contestent les hésitations de l'usage pour l'accord du participe accepteraient, je pense, la liberté, et n'estimeraient pas qu'on parle un mauvais français en disant comme Fénelon ou Montesquieu : « depuis la perte que vous avez *fait* ».

Ce régime de liberté pourrait être prolongé tant que l'usage ne se serait pas prononcé avec toute évidence dans un sens ou dans l'autre.

Je crois qu'on aboutirait assez vite au non-accord absolu. De nouvelles expériences m'ont convaincu qu'on ne fait guère l'accord quand le complément direct est le *nom* lui-même (précédé d'un adjectif interrogatif ou exclamatif ou d'un adverbe de quantité). M. Gaston Paris admet implicitement une différence entre « Quelle perspective il nous a ouvert! » et « Cette porte, l'avez-vous ouverte? » On entend dire constamment : « Quelle peine il nous a *fait!* Combien de lettres vous a-t-il *écrit?* etc. » On peut même se demander si, dans ce cas, il ne serait pas possible de prescrire dès maintenant l'invariabilité. On fait plus souvent l'accord quand le complément est un pronom relatif ou un pronom personnel (surtout un pronom personnel), sans doute parce-qu'il y a un rapport plus étroit entre ces pronoms et le participe qu'entre le participe et le nom. Il serait intéressant d'étudier les mêmes nuances dans les patois, dont le développement n'est pas gêné par les grammaires : c'est un sujet de travail que nous recommandons aux jeunes philologues.

Dans les verbes accidentellement réfléchis, le complément direct est le pronom personnel *se*. Dans les verbes essentiellement réfléchis, nous croyons avoir montré ci-dessus que le pronom personnel n'est pas un complément direct ; mais il en a l'air, et cela suffit pour que la langue courante le traite comme tel. Je crois donc qu'on pourrait laisser le choix entre l'accord ou le non-accord du participe avec le pronom complément direct des verbes accidentellement réfléchis et avec le pseudo-complément direct des verbes essentiellement réfléchis. Lorsque le pronom réfléchi est visiblement un complément indirect, lorsqu'on peut le remplacer par « à lui, à elle, à eux, à elles », ce qui est très facile à reconnaître (1), on conserverait naturellement l'invariabilité actuelle.

Restent maintenant les cas particuliers où les grammairiens admettent le non-accord avec le complément qui précède, sous réserve d'exceptions subtiles. Nous allons reprendre chacun de ces cas, en cherchant à justifier pour chacun d'eux soit l'accord facultatif sans réserve, soit le non-accord sans exceptions.

1° « En » complément direct (2).

Plusieurs philologues disposés à admettre l'invariabilité absolue du participe après *en* considèrent *en* comme un génitif. Dans le cas qui nous occupe c'est un génitif si l'on veut, mais un génitif *partitif* et par conséquent susceptible de jouer le rôle de complément direct. Car il est impossible de ne pas reconnaître que dans « il a reçu des récompenses », *des récompenses* est

1. [Dans les cas où il y aurait le moindre doute, on aurait le libre choix entre l'accord et l'invariabilité.]

(2) Voyez ci-dessus p. 245.

le complément direct de *reçu; des* est incontestablement conçu comme l'équivalent de *quelques*. Or si l'on dit : « quant aux récompenses, il *en* a reçu », *en* équivaut sans aucun doute à la locution partitive *des récompenses*. L'explication proposée ne me paraît donc pas exacte; en outre elle a un inconvénient, c'est qu'elle empêche d'admettre logiquement l'invariabilité du participe lorsque *en* est précédé d'un adverbe de quantité, et cependant on ne dit jamais : « il manque des pommes, combien en a-t-il *prises ?* »

Je crois que la langue conçoit *en* comme un partitif neutre. Je prévois une objection. On dit : « J'*en* ai *pris qui étaient* fort *belles*. » *Belles* se rapporte à *en* par l'intermédiaire du relatif *qui*, et cet adjectif est au féminin pluriel. Il y a donc contradiction entre *pris* et *belles*. Cela ne doit pas nous étonner. On dit bien : « les factures seront livrées ce soir, un *grand* nombre *sont* déjà *faites*. » *Grand* se rapporte au nom singulier « nombre », et *faites* à l'idée plurielle contenue dans ce nom. De même, dans « j'en ai *pris* qui étaient fort *belles* », *pris* se rapporte au pronom neutre partitif *en* (de cela), et *belles* à l'idée plurielle représentée par ce neutre (des pommes).

Quoi qu'il en soit, tous les participes pour lesquels la prononciation marque une différence entre le féminin et le masculin, restent invariables quand le complément est *en* précédé ou non d'un adverbe de quantité. On aboutit donc à l'invariabilité absolue, c'est un résultat qui me paraît dès maintenant acquis, et je pense avec M. Chabaneau qu'il ne faut pas rouvrir la question en admettant dans ce cas l'accord facultatif. On brouillerait tout en permettant de dire : « Vous avez pris des truites, mais j'en ai *prises* plus que vous. »

La plupart des grammaires donnent cette règle : « Lorsque le participe passé est précédé de *en*, ce participe reste invariable à moins que le pronom ne soit accom-

pagné de quelque autre complément direct (un adverbe de quantité), auquel se rapporte alors le participe. Pour qu'il y ait accord, même dans ce dernier cas, il faut que le complément soit un mot dont le genre et le nombre soient nettement indiqués d'avance, et que l'adverbe ne se trouve pas entre l'auxiliaire et le participe. Si l'adverbe de quantité se rapporte à un nom qui n'est exprimé qu'après, le participe reste invariable. Le participe ne varie guère que lorsqu'il est précédé de *en* et des adverbes de quantité *combien*, *plus* et *moins*. Après *autant* il est toujours invariable. Il est toujours invariable quand le participe passé féminin sonne à l'oreille autrement que le féminin. »

Je propose de remplacer cette règle par la suivante : « Lorsque le complément direct est le pronom partitif *en*, précédé ou non d'un adverbe de quantité, le participe passé est *toujours* invariable. »

2° Participe suivi d'un infinitif

Je n'ai rien à ajouter aux raisons que j'ai données ci-dessus (p. 246) pour l'invariabilité du participe suivi d'un infinitif sans préposition. M. Michel Bréal conclut comme moi dans son récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, et il allègue un argument nouveau : « On ne dirait jamais, en faisant la liaison : *je les ai vu-s arriver* (1). » Par conséquent l'accord est ici entièrement factice, et doit être supprimé.

La règle actuelle est généralement exprimée ainsi : « Quand le participe passé est suivi d'un infinitif sans préposition, et qu'un complément direct précède l'un et

(1) On ne dirait guère non plus : « Ils sont arrivé-s avant hier », parce qu'on lie rarement l'*s* finale; mais cette façon de parler se conçoit cependant, tandis que « je les ai *vu-s* arriver » serait monstrueux.

l'autre, il y a lieu d'examiner si ce complément dépend de l'infinitif ou du participe. Il ne doit y avoir accord que si le complément appartient au participe. En outre le participe passé des verbes *faire* et *laisser* est toujours invariable dans ces locutions. »

Je propose la règle suivante : « Quand le participe passé est suivi d'un infinitif sans préposition, il est toujours invariable. »

3° VERBES NEUTRES PRÉCÉDÉS D'UN COMPLÉMENT SANS PRÉPOSITION.

Toutes les fois que *que* peut être remplacé par « pendant lequel, pendant lesquels, etc. », il n'est évidemment pas complément direct. Dans « les trois années qu'il a régné », il est incontestable que « a régné » n'a pas de complément direct. Il n'y a pas de règle de participe à formuler à cet égard; le discernement du complément direct est une opération élémentaire d'analyse grammaticale.

Il y a un cas cependant qui offre quelque difficulté, c'est celui des participes *coûté* et *valu*. Logiquement il n'est pas douteux que *coûter* et *valoir* sont des verbes neutres et que, lorsqu'on dit « le livre coûte trois francs » ou « ce travail lui vaut trois francs », *trois francs* répond à la question « combien? » et n'est pas un complément direct. Mais il en est exactement de même lorqu'on dit au figuré : « cette affaire m'a coûté bien des démarches » ou « cette affaire lui vaut bien des ennuis. » Il est déraisonnable de voir dans le premier cas un complément circonstantiel et dans le second cas un complément direct. Aussi l'Académie décide-t-elle

que le participe *coûté* est toujours invariable, et on devrait sans aucun doute étendre la règle à *valu* (1).

Telle est la décision logique; mais il faut reconnaître qu'en parlant on considère instinctivement le complément circonstantiel de *coûter* et de *valoir*, au propre et au figuré, et celui de *peser* intransitif, comme un complément direct. Aussi ne verrais-je aucun inconvénient à assimiler toujours ces trois verbes aux verbes actifs, comme on le fait instinctivement, *sans distinguer, bien entendu, entre le sens propre et le sens figuré de « coûter » et de « valoir »*.

Je propose donc, ou de supprimer toute règle particulière relative à « coûté », à « pesé » et à « valu », en les assimilant dans tous leurs emplois à des verbes transitifs, ce qui serait le parti le plus simple, ou de décider que *coûté* et *valu* sont toujours invariables (2).

4° VERBE SUIVI D UN ADJECTIF COMPLÉTIF (3)

« On dit son frère malade. » Dans cette phrase, *son frère* n'est pas le véritable complément direct du verbe *dire*. Que dit-on? On ne dit pas son frère, mais on dit *que son frère est malade*. « Dire malade » est une locution verbale équivalant à « dire qu'une personne est malade », et le substantif « son frère » est le complément non de *dire*, mais de la locution verbale *dire*

(1) Quant au verbe *peser*, il offre une particularité tout autre. Entre *peser* transitif et *peser* intransitif, il y a la même différence qu'entre *sentir* transitif et *sentir* intransitif; ce n'est plus une simple nuance de sens propre à sens figuré. Il faut d'ailleurs admettre l'assimilation de *peser* intransitif à *coûter* et à *valoir*.

(2) Dans « il pèse *trois livres* » de même que dans « ce fruit sent *la rose* », les compléments sont conçus comme des compléments directs, bien que, dans ces acceptions, *peser* et *sentir* soient également intransitifs.

(3) Voyez ci-dessus p. 244.

malade. Dans cette locution le verbe *dire* n'a d'autre complément que la proposition subordonnée « être malade » représentée elliptiquement par l'adjectif *malade*. Dès lors, si *dire* est à un temps composé, le participe doit rester invariable, puisqu'il se rapporte à une proposition, qui de sa nature n'est d'aucun genre. Logiquement nous devons donc faire *dit* invariable dans la phrase «... sa sœur qu'on avait *dit* malade », ce qui équivaut à « sa sœur qu'on avait dit (être) malade. » Même observation pour les verbes *croire*, *trouver*, *savoir*, accompagnés d'un adjectif.

Un adjectif peut former locution avec un verbe sans qu'il soit toujours possible de retrouver dans la locution une proposition infinitive elliptique. Ainsi « rendre méchant » ne peut pas s'analyser par « rendre être méchant »; il est évident néanmoins que si l'on dit « en le taquinant, vous le rendez méchant », *le* n'est pas le complément de *rendre* pris isolément. On ne le rend pas, mais on le « rend méchant. » La logique nous oblige donc à faire le participe invariable dans « vous les avez *rendu* méchants, » comme dans « vous les avez *dit* malades. » Ainsi s'explique l'orthographe de « vous l'avez *échappé* belle, ils se sont *fait* forts. » Il est impossible d'établir une différence entre ces deux locutions et les précédentes. Si l'on veut être logique, il faut décider que le participe est *toujours* invariable quand il est accompagné d'un adjectif formant locution avec le verbe, et qu'on doit dire également : « Vous l'avez *manqué* belle, ils se sont *fait* forts, on l'a *rendu* folle, elle s'est *fait* belle, etc. »

Toutefois on peut proposer une autre solution. Nous avons montré que dans ces locutions le substantif n'est pas le complément *véritable* du verbe pris isolément, mais il en est le complément *apparent*. Or l'apparence suffit à la langue pour faire l'accord. Assurément il n'est pas plus déraisonnable de dire « on l'a *faite* belle »

que de dire « elle s'est *méprise.* » Dans les deux cas, le pronom n'est que le complément direct apparent. On pourrait donc admettre l'accord lorsque le verbe est accompagné d'un adjectif formant locution avec lui, mais il faudrait ne faire aucune exception, et permettre d'écrire : « ils se sont *faits* forts, vous l'avez *manquée* belle. » Autrement dit, il faudrait supprimer toute remarque relative aux participes accompagnés d'un adjectif; ils rentreraient dans le droit commun, qui admet l'accord avec le complément direct *réel* ou *apparent.* Cette solution aurait l'avantage de ne demander aucun effort d'intelligence.

FORMULE GÉNÉRALE DES NOUVELLES RÈGLES PROPOSÉES

Voici comment je formulerais l'ensemble des règles relatives à l'accord du participe :

1° Le participe accompagné de l'auxiliaire « être » s'accorde toujours avec le sujet, excepté dans les verbes pronominaux.

2° Le participe accompagné de l'auxiliaire « avoir » et celui des verbes pronominaux *peut* toujours être fait invariable, sans qu'on ait à tenir compte d'aucune nuance de signification.

Il est *nécessairement* invariable :

a. lorsque le complément direct suit le verbe et lorsque le verbe n'a pas de complément direct.

b. lorsque le complément direct est le pronom *en* précédé ou non d'un adverbe de quantité.

c. lorsque le participe est suivi d'un infinitif sans préposition (1).

(1) On peut ajouter, si l'on veut, comme nous l'expliquons plus haut : *d*, lorsque le participe est accompagné d'un adjectif formant locution avec le verbe; *e*, les participes de *coûter* et de *valoir* sont toujours invariables, ainsi que le participe de *peser* dans le sens de « avoir un poids. »

Dans tous les autres cas on *peut* faire accorder le participe accompagné de l'auxiliaire « avoir » et celui des verbes pronominaux avec le *complément direct* qui *précède*.

Remarques pratiques :

Sauf dans le cas de l'exception *c* (1), et dans le cas où il précède *il* neutre (devant les verbes impersonnels), le pronom relatif *que* est toujours complément direct du participe, ou assimilé à un complément direct, quand on ne peut le remplacer par « pendant lequel, pendant laquelle, pendant lesquels, pendant lesquelles. »

Sauf dans le cas de l'exception *c* (2), le pronom réfléchi *se* est toujours complément direct ou assimilé à un complément direct, quand on ne peut le remplacer par « à lui, à elle, à eux, à elles. » Ce pronom est toujours du même genre et du même nombre que le sujet.

Sauf dans le cas de l'exception *c*, les pronoms compléments *me*, *te*, *nous*, *vous* sont toujours compléments directs quand on ne peut les remplacer par « à moi, à toi, à nous, à vous. »

Ces remarques pratiques seraient surtout utiles si on maintenait la règle de l'accord obligatoire. Car, avec l'accord facultatif, il est tout indiqué, dans les cas où on a le moindre doute, de faire le participe invariable.

L'accord facultatif nous ramènerait au régime qui prévalait, *en fait*, au XVIIe et au XVIIIe siècle (voyez les très nombreux exemples recueillis par M. Bastin). Nous espérons que les grammairiens renonceraient à torturer les textes des écrivains pour y trouver des nuances de signification correspondant aux divergences dans l'accord. Il faudrait qu'on fît l'accord ou qu'on ne le fît

(1) Il faudrait dire « sauf dans les cas des exceptions *c*, *d* et *e* », si on admettait ces deux dernières exceptions (Voyez p. 278, note 1).

(2) Il faudrait dire, dans cette remarque et dans la suivante, « sauf dans les cas des exceptions *c* et *d* », si on admettait l'exception *d*.

pas sans plus réfléchir que lorsqu'on écrit *paierai* au lieu de *paîrai*, ou *vice versa*, et sans y attacher plus d'importance.

Préfère-t-on, malgré tout, l'accord obligatoire? Il n'y aura que quelques mots à changer aux règles proposées ci-dessus, si on veut bien, comme nous le demandons instamment, adopter les exceptions *b*, *c* (1), sans aucune réserve, en y joignant les exceptions *d* et *e* (p. 278, note 1) ou en supprimant les règles particulières relatives aux cas prévus dans ces exceptions (2). Il y aurait là déjà une très grande simplification, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à notre discussion des règles actuelles, ou en ouvrant une grammaire quelconque au chapitre de l'accord du participe.

L. CLÉDAT.

---

1. L'exception *a* est acquise depuis longtemps. Aux grammairiens qui ont déjà adopté plus ou moins complètement l'exception *b* (voyez Bastin, *l. c.* p. 64), il faut ajouter MM. L. Humbert et Ch. Rinn dans la nouvelle édition du *Cours supérieur* de Chassang.

2. Cf. p. 276 et p. 277.

P LATIN INTERVOCAL EN PROVENÇAL ET EN FRANÇAIS

C'est une loi de phonétique romane bien connue que le *p* latin placé entre voyelles devient *b* en provençal et *v* en français, *sapĕre* donnant respectivement *saber* et *savoir :* je n'ai pas besoin d'ajouter que le *p* du groupe *pr* se trouve dans des conditions analogues, *abrilis* devenant *abril* et *avril*. Cette loi a permis de reconnaître dans des mots français tels que *abeillè*, *cabane*, *ciboule* (et vraisemblablement *abri*) des emprunts faits par la langue du nord au provençal.

C'est encore grâce à son application rigoureuse que P. Meyer tout récemment (voir *Romania*, XVII, p. 421) a définitivement rejeté le type hypothétique **trabaculum*, suggéré autrefois par Diez, et indiqué l'étymologie véritable du prov. *trebalh*, fr. *travail* (esp. *trabajo*, ital. *travaglio*) qui n'est autre qu'un latin vulgaire *tripalium*. On pourrait en dire autant du type **tropare*, proposé depuis longtemps par G. Paris, et qui peut seul expliquer d'une façon satisfaisante la différence entre *trobar* et *trouver*.

Il importe en effet, avant tout, de se rappeler d'une façon nette comment les choses se sont passées. Lorsque, dans les cours élémentaires de phonétique française, on dit que les explosives labiales *p* et *b* entre voyelles descendent toutes les deux à la spirante, on se sert d'une formule qui est commode au point de vue

mnémonique, mais qui risquerait d'induire en erreur. Il y a là deux faits qui sont historiquement très distincts dans le temps.

En latin vulgaire, la labiale douce était passée à la spirante dès le cours du IIe siècle, ainsi que le prouvent des formes comme *conprovare*. CIL 5, 2781 ; *devere*. CIL. 9, 341 ; *guvernati*. CIL. 10, 5200, etc. (voir aussi sur ce point W. Meyer, dans le *Grundriss der Rom. Philologie*, p. 363) : il s'ensuit que le latin classique *habere* a été de très bonne heure *avere* sur tout le territoire de la Gaule (sauf sans doute à l'ouest de la Garonne), et que ses représentants sont *aver* et *avoir*, au sud aussi bien qu'au nord. Mais il n'en va plus de même de la labiale forte *p* : dans le latin parlé, les fortes sont descendues aux douces correspondantes en vertu d'une tendance qui peut être ancienne elle aussi, mais qui paraît cependant n'avoir produit tous ses effets que vers le Ve siècle. Autrement dit, pour la Gaule par exemple, en face de *avere* existant depuis longtemps, nous avons *sapēre* qui ne devient qu'au Ve siècle *sabēre*. Or, à cette époque, la loi qui avait fait descendre *habere* à *avere* ne se faisait plus sentir d'une façon générale, et ce qu'il y a d'intéressant à constater c'est qu'à un intervalle de quelques siècles elle a de nouveau exercé son action, mais sur un domaine plus restreint. Tandis que *sapēre* restait au sud de la Gaule à l'étape *sabēre* atteinte dès le Ve siècle, il descendait au nord jusqu'à *savēre* par une reproduction de l'ancienne loi $v = b$, et comme résultat final ne se distinguait plus par conséquent de *avere* (= habere).

Le fait en lui-même est connu, comme je le disais : toutefois je ne sache pas qu'il ait encore été étudié d'une façon complète ni dans le temps, ni dans l'espace. Comme la question est intéressante, et qu'elle concerne en somme une des différences spécifiques les plus anciennes entre le provençal et le français, je voudrais

ici la résoudre ou tout au moins fournir brièvement quelques éléments à sa solution.

Tout d'abord, à quelle époque exactement le *b* secondaire, provenant de *p* latin, est-il descendu à *v* dans le nord de ta Gaule? Le plus ancien exemple que je connaisse de ce changement, *rivaticis* (= ripaticis) est dans un instrument mérovingien de l'an 629 (Marini, *I Papiri diplomatici*, 61, 25) : je ne puis actuellement vérifier cette forme, et je la cite ici d'après Schuchardt (*Vokalismus*, I, 128) qui affirme la provenance « française » du document, mais sans dire si nous avons affaire à un autographe ou seulement à un apographe, ce qu'il serait important de savoir. Le second exemple est celui de *sevis* (= sepes), afr. soif, que je trouve dans les Formules d'Angers au n° 33 (éd. Zeumer, p. 15, 22) : or on sait que les Formules d'Angers datent du VII° siècle, et qu'elles nous ont été conservées dans un manuscrit unique, écrit au plus tard dans les premières années du VIII° siècle. Les cas où *v* est employé pour *p* latin sont plus fréquents déjà à partir du VIII° siècle, mais il ne faudrait pas croire toutefois qu'ils soient excessivement nombreux : contentons-nous de citer la forme *cavanna* dans les Gloses de Reichenau (éd. Fœrster, 1135), et aussi *cuveruerit*, qui se trouve dans le manuscrit de la loi Salique dit de Saint-Gall, écrit en 793 (éd. Hessels, 258). J'ajouterai que je n'ai relevé aucune trace du changement en question dans les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII° siècle*, qu'à publiées Le Blant. Que pouvons-nous donc conclure de ces exemples? C'est qu'il faut assigner le cours du VII° siècle à la transformation du *b* secondaire en *v* dans le nord de la Gaule : c'est à ce moment que s'est exercée pour la seconde fois la loi qui, quatre ou cinq siècles auparavant, avait déjà fait descendre l'explosive douce à la spirante; mais elle ne s'est fait sentir cette fois que sur un domaine relativement plus

restreint, et dont il serait intéressant de pouvoir fixer les limites géographiques.

Je vais essayer de le faire, puisque ce caractère n'est pas un de ceux qui ont trouvé place dans les douze cartes phonétiques de France que H. Suchier a publiées dans le *Grundriss* de Grœber. Je ne tenterai aucune hypothèse sur le point de départ du phénomène et sur sa propagation successive. Le fait est celui-ci : dans le sud de l'ancienne Gaule $b = p$ latin, dans tout le nord au contraire $v = p$; quelle est la limite qui sépare, au moins approximativement, les deux régions? Je crois qu'on peut l'établir d'une façon assez exacte en examinant ce que sont devenus certains noms de lieux, les plus usuels naturellement, et les plus répandus sur tout le territoire. Or, dans le cas qui nous occupe, nous avons à notre disposition, entres autres mots, le latin *capanna* qui doit donner d'un côté *Cabanne* ou *Chabanne*, de l'autre *Chavanne* ou *Chevanne*; nous avons également *riparia* qui doit suivant les régions devenir *Ribeyre*, *Ribière* ou *Rivière*. En partant de l'ouest, les derniers départements situés au nord dans lesquels j'ai noté *Chabanne* ou *Ribière*, *Ribeyre* sont la Charente, la Haute-Vienne, la Creuse, l'Allier, la Loire, l'Ardèche, et il faut ensuite couper en deux les départements de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes pour arriver en pointe jusqu'à Nice. Si nous voulions, à l'aide des seules localités existant au VIIe siècle dans la Gaule mérovingienne, figurer la limite extrême où $b = p$, il nous faudrait faire partir de Blaye une ligne remontant par Angoulême, Limoges jusqu'à Evaux et Saint-Pourçain; puis descendant brusquement par Thiers et le Puy jusqu'à Viviers, coupant le Rhône et passant enfin par Gap et Embrun pour rejoindre Nice. C'est au nord de cette limite que $v = p$, c'est-à-dire que nous trouvons des villages appelés *Chavanne* et *Rivière*. Je dois dire toutefois qu'on trouve aussi un certain nombre de localités appelées

Rivière dans l'Aude, dans l'Aveyron et même dans la Corrèze : mais il est peut-être permis de ne voir là que le fait d'une influence française et récente. Cependant d'après l'examen même de textes anciens, d'après celui des patois modernes qui disent *trouvar* à Nîmes et à Uzès (tandis qu'Alais et le Vigan ont *troubar*), il ne me paraît pas improbable que la transformation du *b* secondaire en spirante se soit produite aussi au sud dans une partie de l'ancienne Septimanie (voir à ce sujet Mushacke, *Geschichtliche Entwicklung der Mundart von Montpellier*, § 75) Ajoutons enfin qu'au nord-ouest la ligne que j'ai tracée doit être laissée un peu flottante ; il y a non loin de Niort un village qui s'appelle *Chabans*, et il se peut que dans ces contrées le *v* = *p* soit d'importation relativement récente (voir aussi ce que dit Goerlich dans ses *Südwestlichen Dialekte der langue d'oïl*, § 113). Par contre, au sud-est, le *v* semble avoir fait des progrès dans les patois modernes, car on rencontre la forme *trouvar* jusqu'à Avignon et Castellane, tandis que Apt et Digne ont *troubar*.

En somme, on n'atteint que des résultats approximatifs pour la délimitation géographique du phénomène, surtout lorsqu'on veut la faire en se reportant à une époque ancienne. Il est intéressant malgré tout de voir, ne fût-ce qu'à peu près, le vaste territoire sur lequel s'est exercée à partir du VIIe siècle la loi qui fit de nouveau descendre à *v* l'explosive labiale, le territoire important aussi où le *b* secondaire s'est conservé intact. Si l'on se reporte aux cartes de H. Suchier, dont je parlais plus haut, on verra sur celle qui porte le n° 3, une délimitation des domaines respectifs dans lesquels le *t* latin intervocal descend à *d* ou va jusqu'à l'effacement complet. Il est curieux de constater qu'il y a non pas coïncidence complète, mais du moins des rapports entre les zones où l'on a d'une part *d* = *t* et *b* = *p*, d'autre part *zéro* = *t* et *v* = *p*.

E. Bourciez.

LE PATOIS DE LA HAGUE
ET DES ILES ANGLO-NORMANDES.

J'ai dit (1) que le patois de la péninsule qui forme le nord du département de la Manche 1° se distingue très nettement de celui qui se parle dans la partie méridionale du département et par conséquent dans le Bessin; et 2° que le langage est le même des deux côtés du Raz Blanchard, dans les îles anglo-normandes que sur le continent.

Le premier fait a été établi — inconsciemment il est vrai — par M. Joret, puisque les caractères qu'il assigne au patois normand du Bessin et de l'Avranchin sont en général étrangers au patois qui nous occupe, lequel en présente, en revanche, un certain nombre de tout-à-fait spéciaux.

Il s'agit maintenant de prouver que c'est bien le même langage qui se parle dans les îles de la Manche et dans la péninsule. Je me servirai de témoignages écrits. Cela présente bien quelques inconvénients parce que ceux qui ont écrit ces patois n'emploient pas toujours les mêmes signes pour représenter les sons étrangers au français, et aussi parce que certaines nuances de son qu'on ne sait trop comment exprimer, sont généralement négligées. Il ne sera pas cependant trop difficile de s'entendre, je l'espère.

Sur le langage de Guernesey, les principaux documents

(1) *Revue des patois*, 2ᵉ année p. 83.

— et ils sont assez nombreux — nous viennent de Georges Métivier, mort en 1881, à 92 ans.

On a de lui trois ouvrages :

1° Un copieux *Dictionnaire franco-normand* du langage de Guernesey (Londres, 1870) rempli d'exemples et de rapprochements, et d'autant plus sincère que l'auteur, n'étant pas linguiste, ne peut être soupçonné de se laisser égarer par un système.

2° Un riche recueil de *Poésies guernesiaises et françaises*, un volume in-8° d'environ 400 pages, souvent à deux colonnes, avec glossaires et notes, 1883.

3° *Le Saint-Évangile selon Saint-Mathieu, traduit en normand de Guernesey, d'après la version française de Le Maistre de Sacy.* Londres, 1863, in-16 de 136 pages, tiré à 156 exemplaires. La Bibliothèque de Paris en possède un exemplaire, réserve. Ce volume fait partie d'une collection d'Évangiles en diverses langues éditée par les soins du prince Lucien Bonaparte.

J'ai de plus sous les yeux les ouvrages suivants :

Patois Poems of the Channel Islands, publiés par M. John Linwod Pitts, 2 séries in-8°.

Cette collection comprend un grand nombre de poésies dans les dialectes de Jersey et de Guernesey, avec la traduction en vers anglais.

The sermon on the Mount (en dialecte de Guernesey) *and the Parable of the sower* (en dialecte de Serk), in-16, publiés par le même.

Witchcraft in the Channel Islands, in-8°, même éditeur. Les pièces sont dans le français officiel parlé à Guernesey en 1617, lequel diffère notablement du patois.

Différentes pièces éparses dans les ouvrages sur les îles anglo-normandes.

Tels sont les ouvrages que j'ai pu me procurer; quelques autres sont introuvables; mais ceux-ci suffisent pleinement pour la comparaison que je veux établir.

On retrouve dans ces textes tous les caractères constatés dans mon *Essai sur le patois normand de la Hague*. Quelques sons seulement sont notés d'une autre façon: Des deux côtés de la mer *an* se prononce tout autrement que *en*; seulement nous écrivons cette diphtongue *âon* (an-on) à peu près comme les Portugais. A Guernesey on se contente de mettre un accent grave sur l'*a* : gràn̂d.

Nous écrivons le son de l'*i* grave par *y* comme les Polonais. A Guernesey on se contente de mettre un accent grave sur l'*i*: rachìnnes (racines).

Nous écrivons *àou* la diphtongue *au* qui se prononce ici comme en allemand et en italien. A Guernesey on écrit *aû*.

On écrit à Guernesey par *aï* ou *aïr* le son que nous écrivons *àë* en serrant de plus près la prononciation. On a soin d'indiquer que l'*r* final des infinitifs ne se prononce jamais.

Dans les volumes que j'ai sous les yeux on n'indique pas l'*e* enclitique: amouë (amour), bien qu'il se prononce; on indique par le signe des brèves, ĕ, l'e rapide que l'on entend à peine; aûtĕr, par exemple, se prononce à peu près; àout'r.

On ne distingue pas non plus l'*r* mouillée de l'*r* ordinaire. Parfois cependant, à Jersey, par exemple, nous voyons le son qu'elle représente exprimé par le *th* anglais faible. Ces deux sons ont en effet une grande analogie, le mécanisme buccal est le même pour produire l'un et l'autre son, seulement pour le *th* faible on porte le bout de la langue derrière les dents supérieures, pour

l'*r* molle on le laisse libre en le faisant vibrer légèrement. Ceux qui ont un vice de prononciation peuvent rendre facilement un son pour l'autre.

L'*r* molle est remplacée par *th* dans une chanson en dialecte de Jersey, mais c'est une chanson satirique qui a bien l'air d'avoir été dirigée contre un personnage qui avait le vice de prononciation que nous venons d'indiquer. Elle a pour titre : Le *Gronneux* (Grondeur). Prononcez Gron-neux. Le personnage dit des enfants :

Quànd y sont grànds, ch'est pie*th*e (pire) encore
I sont trejous à fai*th*e (faire) quiq' droc.
Pour bien en di*th*e (dire), ch'est ren qui vaille.

Les autres sons notés dans l'*Essai sur le patois normand de la Hague*, se retrouvent ici, *l* est mouillée après les labiales et les gutturales : *fablle*, *gllêru* (lierre). Les diphtongues sont généralement accentuées sur la première voyelle : fràise ; toutes les terminaisons latines en *are*, *atus*, *atem* sont devenues uniformément àë, etc.

Il y a une exception cependant. Tandis que dans la presqu'île *ti* suivi d'une voyelle garde le son de *t*, il devient *k* dans les îles, comme dans le sud du département : L'Evangile Saint *Makyu*.

Quant au vocabulaire il est sonsiblement le même dans les îles et la presqu'île. A Guernesey cependant, il est beaucoup plus riche en mots étrangers au français ; il en a conservé aussi bon nombre qui sont tombés ailleurs en désuétude. Les vieillards de la Hague disent que leurs grands-pères parlaient exactement comme on parle aujourd'hui à Guernesey et surtout à Aourgníci (Aurigny, Alderney).

Nous plaçons ici quelques morceaux en divers dialectes pour qu'on puisse s'assurer que la langue est bien la même dans la presqu'île et dans les îles.

LA PARABOLE DU SEMEUR

DIALECTE DE GUERNESEY *Saint Makyu, ch.* XIII	DIALCTE DE SERK *Saint Makyu, chap.* XIII	DIALECTE DE LA HAGUE *Saint Mathieu, eh.* XIII
L'cien qui sème s'en fut s'maïr.	L'chen qui sème s'n allit s'maï.	L'ciein qui sume, s'n allit (s'en fut) sumäë.
4. Et tàndis qu'i s'mait, une partie d' la s'menche caït l' long du ch'mîn, et les mouissons du ciel vînrent et i la màngirent.	4. Et tàndis qu'i s'maitt une partie d' la s'menche quitt le long du ch'mîn et t's oésiaux du cieil vîndrent et i la màndgirent.	4. Et tâondis qu'i sumait, une partie d' la sumenche est quée l'long du qu'myn et l's ouésiaoux du cieil vynrent et la môuëgirent.

Le verbe *quée* (cadere, tomber) ne s'emploie plus à la Hague au passé défini. Les « mouissons, mouèssons », moineaux.

5. Une aùtèr caït dàns d's endrets roquaeux, où a n'avait pas grànd-ment d' terre; et a l'vit ossitòt, parç que la terre où al'tait n'avait pas de fond.	5. Une aùtre quitt dâns d's endrets roquieurs, où alle n'avait pas fort de terre; et ou l'vist ossivite, parce que la terre où al' tait n'était pas ben avânt.	5. Une àoutre est quée dàons d's endrets roqueux, où o n'avait guère de terre, et o l'vit tout d' suite, parç que la terre où ol' tait n'avait pas de fond (n'était pas biein avâont).

Le pronom *elle* se dit *a, al* à Guernesey; *a, al, ou* à Serk; *o, ol,* et quelquefois *ou* à la Hague.

6. Mais quand l' soleil se l'vit, a fut havie, et comme a n'avait pas d' rachînnes, a s'quit.	6. Mais l' solé se l'vitt et ou fut brûlaie, et comme ou n'avait pas d'rachînnes, ou s' quitt.	6. Mais quàond l' solè se l'vit o fut havie (brûlàëe), et comme o n'avait pas d'rachynes-o s' quit.

L'*i* de rachines est l'*y* grave, il se prononce en dilatant l'entrée de la gorge lorsqu'on fait entendre le son de l'*i* ordinaire.

7. Une aùtër caït dàns d's épines, et l's épines, quànd i vînrent à crêtre, l'aùquirent.	7. Une aùtre quitt dans d's épinnes, et l's épinnes vindrent à craître et l'étoupidrent.	7. Une àoutre est quée dâons d's épynes et l's épynes vynrent à creître et l'àouquirent (l'étouf fîrent).

Dans le dialecte de Serk, l'*y* grave nasal de *épinnes* a eté indiqué par une double *n*, comme dans *rachin-nes*, une nasale suivie de *ne*; j'écris *rachynes*. Le mot français *croître* a perdu sa diphtongue à Guernesey, il la garde à Serk et à la Hague; crâître, créitre. Remarquons aussi à Serk vin*d*rent, l'étoupi*d*rent. *Cf.* en français : *viendrai*.

8. Une aûtër enfin caït
lâns d'bouânne terre. et
portit du frit; quiques
râins rendirent chent
our iùn, d'aùtërs ses-
ânte et d'aùtërs trente.

8. Une aûtre enfin quitt
dâns d' bouanne terre et
ou portit du fritt ; qui
q'grâins rendirent chent
pour un, d'aùtres ses-
sânte, et d'aûtres trente.

8. Une âoutre enfyn
est quêe dâons d'bouène
terre et o portit du frit;
quiq' grâyns rendirent
chent pouèr iun, d'âou-
tres sessâonte, et d'âou-
tres trente.

Dans les îles on a écrit *bouanne* ce que j'écris bouène, plus exactement, ›'autres écrivent ce son : bouonne : dans le mot *grain*, on entend une asale sur *a* suivi d'un *i* grave.

9. L'cien qui a d's
reilles pour oui*r*, qu'il
e.

9. L'chen qu' a des
oureilles pour oui, qu'il
ouêt.

9. L'cien quï a d's ol
leires pouèr oui, qu'il
ôe.

Remarquons : oreilles, oureilles, olleires; l'*r* est toujours molle entre deux ›yelles. La version de Serk s'arrête ici.

10. Ses disciplles s'ap-
ërchirent et lli dirent :
our qui qu'ous leù pâ-
ïz en paraboles?
11. Et i leù répounit,
i leù dit : Ch'est parç
ie pour vous qui êtes
›, i vous a étaï doun-
ï d' counaître les mys-
·es du roiaûme des
ux, mais pour iaeux,
'leus a pas étaï doua-
ë.
12. Car tout houme
i a dêjà,nou lli doûn'ra
ouore, et i s'ra dâons
bondânce, mais pour
cien qui n'a pouint,
u lli hal'ra même chu
'il a.
13. V'la pourqui j'leu
le en paraboles, parç'
e, bien qu'i véent, i
véent pouint, et bien
'il ôent, i n'oent ni
comprânnent.

10. Ses disciplles s'ap-
prechirent et li dirent :
Pour qui qu'ou lù prê-
chieiz en paraboles ?
11. Et i lù repounit
(rêpoundit) et lû dit :
Ch'est parç que pouër
vouës qui' êtes ilo, i
vous a ètaë dounaë d'cou-
naître les mysteires du
roiâoume des cieux, mais
pouër eux, i n'lu s a pas
étaë dounaë.
12. Car tout homme
qui a déjà, no li doûra
(doun'ra) enco, et i s'ra
dâons l'aboundâunche,
mais pou'l'cien qui n'a
pâë, no di hal'ra même
cha qu'il a.
13. V'la pouèrqui j'lû
prêche en paraboles,
parç que, biein qu'i véent
i n'véent pâè, et biein
qu'il oent, i n'oent ni ne
comprênent.

Guernesiais : *leu* (leur), haguais : *lu*, *lus*. Guernesiais ; *pâlaiz* ; l'*r* molle
ù tomber ou peut-être est-ce ce son qu'on remplace par l'accent circon-
e sur l'*a* ; haguais : *prêchieiz*, on n'emploie *parlâë* que lorsqu'il s'agit
français ; Guernesiais : *pouint*, Haguais : *pâë*.

Jersey étant beaucoup plus fréquenté par les étrangers que G nesey et surtout que Serk, le jersiais (ou plutôt jerriais) se rappr un peu plus du français. Je n'ai sous les yeux que des chan Je me borne à traduire deux couplets en haguais.

JERRIAIS	HAGUAIS
Le R'tou du Terreneuvi oprès sen prumi viage	*Le R'touë du Terreneuviei apri premiei viage*
—	—
Mais en es-tu bien seû, ma fille ?	Mais en es-tu biein seû, ma fille ?
Not' John est-i dôn bain r'venu ?	Not' Jean est-i doun biein r'venu !
Tu dis que nou l'a veu en ville,	Tu dis que no l'a veu en ville,
Je m'étonn' qu'i n' sait déjà v'nu	J' m'étoun' qu'i n' sait pas déjà v'n
Et t'ont-i dit qui minne qu'il a ?	Et t'ount-i dit qui myne qu'il a ?
Et a-t-i biàcoup creu, je n'sais.	Et a-t-i biein creu, je ne sais.
Qui sait coume est qu'i viv'nt par là ?	Qui sait coume est-che qu'i viv'nt
Et pis il y fait si grànd fraid !	Et pieis il y fait si gràond fraid.

Jerriais : *bain, ben ;* haguais : *biein ;* haguais : *v'nu* ou *v'nun* ; jerriais : p haguais : *pal'la.*

Cha m'fait pensài. Il faût li faire	Cha m'fait pensàë i fàout li faire
Quiq' p'tit fricot, à chu garçon,	Qui q- p'tit fricot, à chu garçoun,
Car qu'est qu'i dirait d' sa mère ?	Car qu'est qu'i dirait d' sa mère ?
I crairait qu'no n' s'en soucie pon.	I croirait qu' no s'en soucie pàë.
Et qu'est que ch's'ra ? d' la soupe ? j' crai	Et qu'est qu' che s-ra ? d' la soupe ?
Qu'chest la chose qu'il eum'ra l'mus.	Qu' ch'est la chose qu'il aim'ra l'
Cha l'récaûf'ra, car i fait fraid...	Cha l'recàouf'ra, car i fait freid...
Ma Nenn'cy, frumm', j' t'en prie, chut us.	Ma Nenn'cy froum', j't'en prie, ch't

Jerriais : John, Nenn'cy, influence de l'anglais ; us (porte).

Je crois inutile de pousser plus loin la comparaison, pour le mo du moins. Il est évident que nous avons affaire au même dialecte différences que nous trouvons ici tiennent pour la plupart à la rence du système de transcription. Elles sont même moi qu'entre la langue de deux communes un peu éloignées dans la qu'île. Ainsi voilà un idiome qui, depuis huit cents ans, se main le même, sans aucun changement notable, dans deux pays entr quels il n'existe que d'assez rares communications. Les quel modifications qui ont pu s'opérer se sont faites parallèlement. donc bien évident que certaines manières de traiter le latin, q îles et la presqu'île ont en commun, sont antérieures à la sépar de 1106, et, entre autres, que le changement de *are, atus, atem* s'est fait directement sur le latin, et que, dans ces finales, on n' passé par *é* pour revenir à *à*.

JEAN FLEURY.

COMPTE DU PRÉVOT DE JUIS, EN DIALECTE BRESSAN (1365)

INTRODUCTION

On sait que les documents en langue vulgaire, au moins pour la période médiévale, sont relativement rares dans le domaine linguistique que M. Ascoli appelle *franco-provençal*. La Bresse, sans être riche à cet égard, est encore un des pays franco-provençaux les mieux partagés. M. E. Philipon a pu réunir cinq textes bressans suffisamment étendus pour servir de base à une intéressante étude de ce dialecte aux XIIIe et XIVe siècles (1). Les textes publiés par M. Philipon s'échelonnent entre les années 1225 et 1325, et se répartissent au point de vue géographique de façon à circonscrire à peu près le territoire de la Dombes. Or, j'ai eu la bonne fortune, en cherchant d'anciens textes dauphinois, de rencontrer un document bressan nettement daté et localisé ; il a été composé au cœur même de la Dombes en 1365. Il peut donc permettre de voir les modifications subies par le dialecte bressan dans l'intervalle de quarante ans.

Ce document appartient aux archives du château de Pupetière (Virieu, Isère) (2). C'est un manuscrit origi-

(1) *Revue des patois*, I, 11-57.

(2) En remerciant M. l'abbé Lance, curé de Montrevel, qui me l'a signalé, et M. l'abbé Lagier, curé de Blandin, qui m'a obtenu de Mme la marquise de Virieu communication de ce document avec autorisation de le publier, je me fais un devoir de présenter ma respectueuse gratitude à la généreuse propriétaire des archives de Pupetière.

nal, formé de dix-neuf feuillets cousus ensemble, de 0,27 c. de longueur sur 0,20 c. de largeur. Sur les trente-huit pages quatre sont vides, dix ne renferment que quelques lignes, et les deux dernières n'offrent que la vérification du compte en latin. On y trouve trois écritures différentes : celle du notaire Pierre Fabre (a. 56) qui a rédigé le compte presque en entier, celle du notaire Pierre Fenoyl (a. 10) qui a rédigé quelques articles en l'absence du précédent, et enfin celle du notaire Guillaume de Treffort (a. 62) qui a vérifié les comptes pour le seigneur de Juis (1). La première écriture est très lisible, les deux autres, surtout la dernière, sont difficiles. Cependant, après mûre attention, il ne me reste de doutes que pour certains mots qui se trouvent sur les bords endommagés par l'humidité ; dans ce cas, je mets entre crochets le mot qui a été deviné, et je marque par nn vide ceux qui n'ont pu l'être. Les abréviations sont résolues, et indiquées en italiques.

Comme je l'ai dit déjà, ce compte a été écrit à Juis, aujourd'hui hameau de Savigneux, canton de Saint-Trivier-sur-Moignans.

La *Topographie de l'Ain* par M. Guigue fournit les renseignements nécessaires à l'identification de la plupart des noms de lieux qu'il contient.

Le château de Juis (*in Judeis*, *Jueu*, *Juys*, — dans la *Topographie de l'Ain*, — *Jueis*, *Jueys*, *Juis*, *Jues* — dans ce compte) — appartenait depuis quelques années seulement à la célèbre maison de Groslée, représentée alors par Jean de Groslée dont le nom figure, dès 1344, parmi les signataires d'un acte préparatoire à la cession du Dauphiné à la France (2).

Ce seigneur, grand propriétaire en Bresse et en Dauphiné, semble avoir eu le goût de l'exactitude ; il exigeait

(1) Les articles des deux derniers notaires seront indiqués par leurs initiales (Fn. T.), tous les autres sont de Fabre.

(2) Valbonnais, II, 466.

de ses prévôts et de ses châtelains des comptes minutieux.

C'est ainsi que pour ses propriétés de Montrevel en Dauphiné, on lui présentait un compte en patois du pays; ce compte était cité encore à la fin du dernier siècle dans un procès qui eut lieu entre la famille de Virieu, devenue propriétaire de Montrevel (1) et les communautés de Montrevel et de Doissin (2).

Le compte de Juis peut fournir quelques données nouvelles à l'histoire de la Dombes, ne fût-ce que par le rôle de la *taille* de 1365, formé d'une cinquantaine de noms de famille appartenant à Juis et à ses dépendances et par quelques noms de lieux qui n'ont pu être identifiés. Mais ce qui semble plus intéressant, c'est de prendre sur le vif le régime féodal dans l'administration d'un domaine. Par exemple, veut-on savoir ce qu'était au juste la prévôté dans une terre féodale ? Les explications de Du Cange à cet égard sont assez confuses. Notre document montre que le prévôt (*pros*, *prous*, *prot*, *proust*,) était, du moins pour la Dombes, une sorte de régisseur de domaine. Ses fonctions consistaient à percevoir, en nature ou en argent, les rentes du château, et, en retour, à fournir aux dépenses ordinaires et extraordinaires de la maison, entretien et réparations.

Les comptes de Guillermet Luynart, prévôt de Juis, sont tenus avec un soin scrupuleux ; si la dépense dépasse la recette, il demande humblement au seigneur un dégrèvement de charge, lequel lui est d'ailleurs loyalement accordé. Ce sont des notaires qui tiennent sa comptabilité, et c'est le notaire seigneurial qui la contrôle. Peut-être est-ce faute d'instruction suffisante qu'il confie à d'autres la tenue de ses livres, car un des notaires constate assez naïvement que pour le recouvrement de

(1) C'est ce qui explique la présence de ce document dans les archives de la famille de Virieu.

(2) *Procès*, etc. (3 mémoires), Giroud, Grenoble, 1776-9-81.

la taille le prévôt a dû se faire aider par un clerc : « par lui-même il n'avait su le faire (28, 57) ». Recettes et dépenses figurent sous les chefs suivants : froment, seigle, avoine, argent, gélines, cire et huile. On y voit la place que tient la fauconnerie dans les préoccupations seigneuriales. Les faucons pendant la mue sont l'objet de soins qui feraient aisément sourire un moderne. On peut y signaler encore les droits de *reconnaissance*. C'est ici un droit de mutation payé par les héritiers du tenancier défunt. Le mot vient évidemment de ce que l'acquittement de ce droit impliquait la reconnaissance authentique de l'état de vassalité. On croit généralement que ce droit pour le Lyonnais et la Bresse était le double du cens annuel. En tous cas, on constate dans notre document que le droit le plus élevé, perçu par le prévôt de Juis, en 1365, à la mort de Pierre Paqual Czayennar comprenait au total : deux bichets de froment, deux ânées de seigle, deux gros et deux tiers de gros, deux gélines et quatre livres de cire (5, 22, 51, 74, 81). Il faudrait savoir l'importance du tènement laissé par Pierre Paqual Czayennar à sa veuve et à son fils pour comparer les droits de mutation du moyen-âge avec les droits actuels; le document ne nous laisse rien deviner sur ce point.

Texte du Compte de Juis (1).

LXV. A Jueis.

1. — Czo est li comptios de Guill*erm*et Luynart, prot de Jueys (2), loqual il rent a noble et puyssant segniour mos*sen* Johan de Groleya (3), segniour de Neyrieu (4) et de Jueys, ou

(1) Nous avons numéroté les articles pour faciliter les renvois. Quant au texte même, nous le reproduisons avec une scrupuleuse exactitude, nous contentant de résoudre les abréviations, de séparer les mots et de ponctuer la phrase.

(2) Juis, hameau de Savigneux, Cant. de Saint-Trivier-s.-Moignans.

(3) Groslée, Cᵉ de Lhuis, arr. de Belley.

(4) Ham. de Groslée.

a ses deputes *a*udito*urs* de ses comptes. Czo est assaveir de totz los s*er*vis, rendes et valours del chatel de Jueys et de les app*er*tenances et appendences; Ensemble paq*uer*ages et de totes autres aventures queles que elles seyant, et valours douz mulins, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* corrent mil III[e] et LXV, jusque a l'atra feste de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil III[e] et LXVI, p*er* un an *com*pli.

2. — Recepta de from*ent*. — Et p*remerement*, *com*pte li diz Guill*erm*etz Luynars pros dou dit Chatel de Jueys de totz les s*er*vis et de totes les rendes dou dit Chatel de Jueys et de les app*er*tenances, qui valont et montont en sum*m*a de from*ent* — vint anes, un bichez et dimi de from*ent*.

3. — Item *com*pte plus li diz Guill*erm*etz Luynarz pros dou verney de Tocieu (1) et dou verney douz ylars de Novel (2) abb*er*gies p*er* le dit segnour, qui valont et montont en sum*m*a — VIII anes, I bich*et* fr*oment*.

4. — It. — *Com*pte li diz pros dou s*er*vis d'Ansa (3) de fro*ment* receu p*er* luy,— II bich*ez* copes fr*oment*.

It. compte plus li diz pros qu'il ha receu de Johan Maregnier p*er* l'abb*er*geme*n*t a luy fait de Novel. — II. bich*ez* fr*oment*.

5. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la mulier Piere Paqual Czayennar de recognichanci p*er* la mort dou dit Piere. — II. bich*ez* de fr*oment*.

6. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou fil Carret de Tocieu de recognichanci p*er* la mort de son pare — III. bich*ez* de fr*oment*.

7. — It. *Com*pte li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Johan Giraut de Tocieu — III. b*ichez* fr*oment*.

8. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Mathieu de Bussiges (4) — III. bich*ez* de fr*oment*.

9. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Jaquillon p*er* lo mulin de Tocieu accensa p*er* ma dama a luy — I. Ana fr*oment*.

(1) Toussieux, section de Reyrieux, c. de Trévoux.
(2) Novet, h. de Chaleins, c. deSaint Trivier-s.-Moignans.
(3) Ansa, ch.-l-de c. arr. de Villefranche (Rhône).
(4) Ham. de Civrieux, c. de Trévoux.

10. — It. *Com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Piro Munier p*er* lo mulin do lo accensa p*er* ma dama a luy — I. ana fr*oment*.

[Fn. Accensavit d*ic*ta d*omi*na d*ic*ta molendina coram me : P. Fenoyl.

T. Redd*idit* l*itt*eras assessamenti.

S*um*ma omn*ium* receptor*um* frumenti.

— XXXII anes, VII bich*ez* (2 mots ill.)] (1)

11 — Despenz de from*ent*. — Et p*remerement*, *com*pte li diz Guill*erm*etz Luynarz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* les despenz de son hostal sez a Jueys, deys la feste de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIe et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qui fut le XVIII jors dou meys de octembre l'a*n* que desus, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama et selle de son seel — XI. Anes de fr*oment*.

Receu, l*et*ra de *con*fession de la dita dama seela et segnia p*er a*.

12. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII Jor dou meys de octembre l'an que dessus jusque l'endeman de feste seinti Cat*er*ine l'an *que* desus, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama. — VI. anes et dimi fr*oment*.

R. — L*etra* de *con*fession de la dita dama segnia p*er b*.

13. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor dou meys de Jenver l'an que desus. — III. Anes VI b*ichez* fr*oment*.

R. — L*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er c*.

14. Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys (assi come se contint) p*er* la *con*fession de la dita dama donna lo jor devant la [Chande] lousa l'an q*ue* desus — III. anes II b*ichez* fr*oment*.

R. l*et*ra de *con*fessa de la dita dama segnia p*er d*.

(1) Ce relevé de compte a été barré dans le ms. pour être refait après la déduction.

15. — (Fn.) Item *com*pte plus li diz proust qu'il ha balie et delivra a ma [dama de Juys] p*er* los despens de son hostal sez a Juys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona le m*er*cros davant carimen*tr*ant l'an que desus. — III. anes IIII bich*ez* fr*oment*.

R. litt*er*a de *con*fession de la dite dame segnie p*er* *e*.

(Sum*m*a omn*ium* expenssar*um* et delibrat*ion*um — XXVII anes III b*ichez* fr*oment*.)

Et si reste devent li diz prost aut dit segnour. — V. anes I. bich*et* dimi cuppe (fr*oment*.)

16. — (Fn). Item demande deduyre et rent en paement li diz pros p*er* lo pra de la Quarroniri (2) davant l'espital que mosse-*gnour* tint à sa man — II. bich*ez* fr*oment*.

S*um*ma de despens et deducions — XXVIII. anes I bichet f*roment*,

17. — (Fn). Et si reste devent li diz proust au dit segn*our*, rebatu lo pra de la Quarroniri — IIII. anes VII. bich*ez* dimi cuppe.

18. — Recepta de segla. — Et p*remerement* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynartz pros de Jueys et de les app*er*tenances de l'an desus dit, qui valont en su*mm*a — LXI. ana de segla.

19. — It. C*om*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la Champer p*er* (la) recovra, assi come Champiers, et dou Ros Charle son *com*pagnon. — IX anes IIII. b*ichez* segle.

20. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de la valour dou mulin de Tocieu de l'an desus dit, qui vaut et monte en s*um*ma. — XXIX. anes de segle.

21. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a receu de la valour dou mulin do lo en l'an q*ue* desus. — XIIII. anes de segle.

22. — Recognichances. — Et p*remerement* *com*pte li diz pros qu'il a receu de la mulier Piero Paqual Czayennar de recognichanci p*er* la mort dou dit Piero. — II. anes de segle.

23. It. *com*pte plus li diz pros qu'il a receu de la meysson Protal l'an q*ue* desus qui vaut et monte en s*um*ma. — XV. anes et dimi segle.

(2) La Carronniére, H. de Sainte-Olive, C. de Saint-Triviers-Moignans.

24. — Tasches. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de Guill*er*met fil Czayennar (et) Piero de la Ronzi (1) de tachi — III. b*ich*e*z* segle.

(Fn. s*um*ma omn*ium* receptoru*m* silligi*nis* per di*c*tu*m* pr*e*-positu*m*. — XI anes et III bich*ez*.)

25. — Despenz de segle. — Et p*r*eme*r*e*m*e*n*t *com*pte li diz Guill*er*mez Luynarz pros qu'il ha bailla et delivra a ma dama de Jueys, deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil III^c^ et LXV jusq*ue* a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qui fut li XVIII jor dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — X anes segle.

R. l*et*ra de *con*fession p*er* la dita dama *con*fessa segnia p*er* *a*.

26. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha bailla et delivra a ma dama de Jueys tam p*er* los despenz de son hotal sez a Jueys come p*er* aconne q*uan*tite de bla bailla a moss*en* Estien de Salamar deis lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona l'an et lo jor que desus. — LXVII anes de segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

27. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal, deys l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine jusque lo tierz jor de genver, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama l'an q*ue* desus. — IIII. anes et V. b*ich*e*z* segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *C*.

28. — It. *com*pte plus li diz pros et rent en payem*en*t p*er* lo salero dou clier qui li ha eydia affere la recovra, se au desus dit segniour plet. — III anes segle.

29. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il a ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo jor devant la Chandelousa l'an q*ue* desus. — III. anes segle.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *d*.

30 — (Fn) It. *com*pte plus li diz proust qu'il a balie et delivra a madame de Juys p*er* los despens de son hostal sez a Juys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dite dame dona lo jor davant Carim*en*tr*a*nt lo jour l'an que dessus. — XII. bichez segla.

R. l*et*ra de *con*fession de la dite dame segnie p*er* *e*.

(1) Prob. de la Ronce, H. de Sainte-Olive.

31. — Deducions de segle. — Et *premerement compte* et deduit et rent en payem*ent* li diz pros de Jueys p*er* lo mas a la Rolanda que li sires ha ameindri lo s*er*vis. — de I. ana de segle.

32. — It. *compte*, deduit et rent em payem*ent* li diz pros que li diz sires ha ameindri lo s*er*vis et dechargia auz enfanz a la contamina. — de II. b*ichez* segle

33 — It. *compte*, deduit et rent en payem*ent* li diz pros que li diz sires ha ameindri lo s*er*vis de la t*er*ra qui fut al batert de Jueys q*ue* tint Chalanz. — de IIII. b*ichez* segle.

34. — It. *compte*, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* la t*er*ra laquala ha quitta Pieros Farions aut dit segniour. — I. ana segle.

35. — It. *compte* plus, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* una t*er*ra qui fut au clier Joffrey laquala li diz sires ha abb*er*gia a Piero Girardet et li ha ameindri lo s*er*vis de — II. b*ichez* segle.

Faciat fid*em*. (T) *Con*cessit d*omi*nus.

(Fn) S*um*ma expenssar*um* et deduc*ion*um. — IIII^{ix} XII. aney I. bich*et* silig*inis*.

(T) Et sic res*te* devent li diz pros al dit seygn*our* XXXVII. aney V. bich*ez*, incluss XXVI. ras d'aveyna, compta I. ana d'avey*na* p*er* I. de segla.

36. — Recepta de aveyna. — Et p*remerement compte* li diz Guill*er*metz Luynarz pros de Jueys de tot lo s*er*vis et rendes dou dit Chatel de Jueys et de les app*er*tenances qui valont et montont en s*um*ma. — XVII. anes et IIII. b*ichez*.

37. — It. *compte* plus li diz pros qu'il ha receu dou s*er*vis d'Ansa qui vaut et monte en s*umm*a. — XXX r*as* av*ey*na.

(Fn) S*um*ma omn*ium* receptor*um* avey*ne*. — XIX. anes II. r*as*.

38. — Despens de aveyna. — Et p*remerement compte* li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIe et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste que fut li XVIII jors dou meys de octembre l'an q*ue* desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — X. anes d'aveyna.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *a*.

39. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa seinti Cat*er*ine l'an q*ue* desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — VII. anes et VIII. r*as* av*eyn*a.

R. l*et*ra de *con*fession p*er* la dita dama segnia p*er* b.

40. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an q*ue* desus — XXVI. r*as* av*eyn*a.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* c.

41. — Deducions de aveyna. — Et p*remer*em*en*t *com*pte, deduit et rent en payem*en*t li diz pros p*er* le *com*mandem*en*t dou dit segniour p*er* una t*er*ra qui fut Guill*er*min de la Ronzi et est a la man dou dit segniour — I. ana d'aveyna.

42. — It. *com*pte plus, deduit et rent en payem*en*t li diz pros p*er* un bosc qui fut Joh*an*in Oret liq*ua*uz est a la man dou dit segniour — X. r*as* d'aveyna.

(Fn) S*um*ma expenssar*um* et deduction*um* — XX. anes XII. r*as*.

Et sic rest*at* debens d*ic*tus d*omi*nus d*ic*to p*re*posito — XXVI r*as* avey*na*.

43. — Recepta d'argent. — Et p*remer*em*en*t *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros de totz los s*er*vis, rendes et valours dou chatel de Jueys et de les app*er*tenances en argent qui valont et montont en s*um*ma. — IIII^{ix}. V. livr*es* II. s*ous* VIII. den. Vien*neys*. valont et montont a flurins, *com*pta flurin p*er* XV. s*ous*. — CXIII flor*ins* VI. g*ros* II den.

44. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou s*er*vis d'Ansa a moneya de rey. — XL. s*ous* *com*pta g*ros* p*er* II s*ous* valont XX. g*ros*.

45. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou petit piage de Riortiers (1) l'an q*ue* desus. — XVIII. flor*ins*.

46. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu p*er* les paquiers retenus ouz verneys douz ylars et de Tocieu. XVIII g*ros*.

47 — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu d'emenda p*er* la p..ssa de les bestes n'Ugon Noyer celuy an que desus — IIII. g*ros*

(1) Riottiers, ham. deJassans, c. de Trèvoux.

48. It. *com*pte plus qu'il ha receu de Johan Froion douz chamds — II. *gr*os.

49. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu dou chatellan de Jueys p*er* son estan et p*er* son curtil losq*ua*uz li ha abb*er*gia li diz sires — VII flur*ins*.

50. — It. *com*pte plus li diz pros p*er* la *com*pleinti fayti p*er* lo dit segniour l'an q*ue* desus, liquala mo*n*te en s*umm*a. — XLII flor*ins* et I *gr*os.

51. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu l'an q*ue* desus de recognichanci p*er* la mort de Piero Paqual. — III. s*ous* II den. vien*neys* q*ui* val*ont* a g*r*os. — II gros et II tiers de gros

(Fn) s*umm*a om*nium* denar*iorum* receptor*um* p*er* d*ictum* p*re*positu*m* — IX . IX flor*ins* VI. g*ros*.

52. — Despenz d'argent. — Et p*remerement* *com*pte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys tam per los despens de son hostal sez a Jueys come p*er* argent ballia a monsei*gnour* de Jueys p*er* pluysours feys deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil III^c^ et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste qu fut li XVIII jor dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — VI^IX^. V flur*ins* VIII. g*r*os et II. tierz de g*r*os.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama seella de son seel et segna p*er* *a*.

53. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys et p*er* argent ballia a monse*gnour* de Jueys deys lo XVIII jor dou meys de octembre jusque l'endeman de festa Seinti Cat*er*ine l'an que desus, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama — XXX. flur*ins* et VII. g*r*os.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

54. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys come p*er* argent ballia a monsei*gnour* de (de) Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an que desus — XXIII. flur*ins* V. g*r*os et dimi,

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *C*.

55. — Item *com*pte plus li diz pros que il ha ballia et delivra a Johan Michelet et ha Johan de la Curnilleri chapuys p*er* acons ovrages fez p*er* icellos, assi come se *con*tint p*er* la *con*-

fession dou[z diz] chapuys dona los vendros devant la festa de Seint Andr[y] l'an q*ue* desus. — IIII flur*ins* et .....

R. l*et*ra de *con*fession douz diz chapuys segnia p*er* .....

56. — It. *com*pte plus li diz pros que il ha ballia et delivra a mons*eignour* de Jueys II. flur*ins* assi come ha confessa li diz sir*es* p*er* devant mey notero ci ap*res* escript, lo vendr*os* devant festa de Seint Andr[y] mil IIIe et LXV.

Ita est : P. Fabre.

57. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra ou clier liquauz li ha eydia affere la recovra, q*u*ar p*er* se ne l'ovet sou fere, se ha mons*egnour* plet IIII. flur*ins*.

58. — It*em* *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra ou chatellan de Jueys p*er* cher de bo et de mouton p*er* *cau*sa de donar ouz facons de mo*n*seignour de Jueys etans en la mua a Jueys — X g*r*os.

59. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra (1) ha Met*r*al fil de mo*n*segniour de Jueys p*er* *cau*sa de donar ouz façons dou dit segnour etans en la mua a Jueys l'an q*ue* desus. — VI. g*r*os.

(Fn) *Con*fitetur d*ic*tus Mest*r*auz d*ic*tos sex g*r*ossos h*ab*uisse die jovis post purifficationem beate Mar*ie* virginis anno quo sup*ra* cora*m* me P. Fenoyl.

60. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha balia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez à Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo jor devant la Chandelousa l'an q*ue* desus. — IIII. flur*ins*.

R. *let*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *d*.

61 (Fn). Item *com*pte plus li diz proust qu'il a balie et delivra a ma dame p*er* los despens de son hostal sez a Jueys, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama dona le m*er*cros davant carimentran*t* le jour et l'an que desus.

R. l*et*ra de *con*fession de la dite dame segnie p*er* *e*.

62. (T). Item *com*pte(nt) plus liz prous que el a balia et delivra a ma dama p*er* los depens de l'ostal duos divendres devant Careymentrant en la p*resen*ci de me Guill*er*me de T*r*effort — G. de T*r*effort. — VI. g*r*os.

(1) ms. delivar.

63. (T). It. *com*pte plus li diz *p*rous que il a balia et delivra a ma dama p*er* los despens de son ostal et p*er* so que ili a volu fai[re] le XVIII jort del juy[n] l'an q*ue* desus — V. flur*ins*.

Receu l*et*ra sela et seygna del sel ma dama. Som*m*a expens-s*arum* et deduct*ionum*. — II^c^ II. flu*rins* IIII. g*r*os.

Et sic rest*at* debens d*ic*tus d*omi*nus d*ic*to p*re*posito XII. flor*ins* X. g*r*os.

64. — Deducions d'argent. — Et p*remerement com*pte, deduit et rent en payem*ent* li diz Luynarz pros p*er* lo p*r*a qui fut Guill*er*min de la Ronzi loq*ual* tint li diz si*res* assa man — III. s*ous*.

65. — Item *com*pte plus, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er* (lo pra) qui fut Johan lo bater de Jueys loq*ual* tint li diz sires assa man — III. s. VI. den.

66. — Item *com*pte plus li diz pros, deduit et rent en payem*ent* p*er* les chosses qui fu*ro*nt Estien Bolla de Tocieu et lesqueles li diz si*res* ha abb*er*gia a Estevenart et ha ameindri lo s*er*vis — de II s*ous*.

67. — Item *com*pte plus, deduit et rent en payem*ent* li diz pros p*er*una t*er*ra qui fut Guill*er*m*o* Chapuys de Lymandas (1) liq*ua*la vaque a la man dou segniour —XII. d.

68. — *com*pte plus li diz pros, deduit et rent en payem*ent* p*er* una t*er*ra qui fut Piero Farion de Rancies (2) et laq*ua*la il ha quitta au dit segniour — III *sous*.

69. — It. *com*pte plus et demande deduyre li diz (pros) la renda de Seint Didiel [(3) et q*ue* li diz si*res* li ha con-ven(u) deduyre et liq*ua*la renda m*on*te X. liv*res* desq*ueles* ne se payont que XL. s. demande a sey etre deduit — VI. liv*res*.

70. — Recepta de gellines. — Et p*remerement com*pte li diz Guill*er*mez Luynarz pros de Jueys de los s*er*vis, rendes et valours dou chatel de Jueys et de les app*er*tenances, de gellines p*er* lo dit prot receuez l'an q*ue* desus, valont et montont en su*m*ma LXIIII. gellines.

71. — It*em* de puzins — VI val*ont* III. gall.

(1) Limandas, h. de Rancé.
(2) Rancé, C^e^ du cant. de Trévoux,
(3) Saint-Didier-de-Formauz, c. de Trévoux,

72. — It *com*pte li diz pros qn'il ha receu de..... come hermos — CVI. gell*ines*.

73. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu d..... VI. gellin*es*.

74. It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Piero Paqual — II. gell*ines*.

(Fn) *Sum*ma om*nium* receptor*um* gallinarum — IX^xx^. I. gall.

75. — Despenz de gellines. — Et p*remerement com*pte li diz Guill*ermetz* Luynarz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys la festa de Seint Johan Bapt*iste* corrent mil IIIc et LXV jusque a la festa de Seint Luc euv*an*geliste que fut li XVIII jors dou meys de octembre l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama seella de son seel — CX. gellines.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er a*.

76. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo XVIII jor de octembre jusq*ue* l'endeman de festa seinti Cat*er*ine l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — XXXIIII gellines,

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er b*.

77. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys l'an que desus, assi come se app*a*reit p*er* la *con*fession de la dita dama dona lo tierz jor de jenver l'an q*ue* desus. — XXI. gell*ines*.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er c*.

78. — Item *com*pte plus li diz pros qu'il ha balia et delivra a ma dama de Jueys p*er* ca*usa* de donar ouz facons de monsegniour de Jueys, deys lo marz ap*res* l'oytava de Paques jusque a la festa de seint Johan Bapt*iste* l'an q*ue* desus — X. gell*ines*.

79. — Ite*m* *com*pte plus li diz pros qu'il ha ballia et delivra a [Metral] fil de mo*n*segn*our* de Jueys p*er* ca*usa* de donar ouz facons dou dit [sire] l'an que desus, deys la festa de seint Johan Bapt*iste* jusque miost — XII. gell*ines*.

(Fn) die Jovis post puriffica*tionem* be*ate* Mar*ie* virg*inis* anno quo sup*r*a d*ic*tus Mest*r*auz *con*fitetur cor*am* me P. Fenoyl.

Summa expenssar*um* gallinar*um* IX^{xx}. VII. gall*ines*.

Et sic rest*at* debens d*ic*tus d*omi*nus d*ic*to p*re*posito VI. gall*inas*.

80. — Recepta de ciri — Et p*remerem*en*t* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros de Jueys de totz los s*er*vis et rendes de ciri dou Chatel de Jueys et de les app*er*tenances, valont et montont en su*m*ma — IIII. livres et dimi de ciri.

81. — It. *com*pte plus li diz pros qu'il ha receu de recognichanci p*er* la mort de Piero Paqual l'an q*ue* desus — IIII. livres de ciri.

(Fn) Su*m*ma receptor*um* cere — VIII. livres.

82. — Despens de ciri. — Et p*remerem*en*t* *com*pte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jueys p*er* los despenz de son hostal sez a Jueys l'endeman de festa seinti Cat*er*ine l'an q*ue* desus, assi come se *con*tint p*er* la *con*fession de la dita dama — VII. livres ciri.

R. l*et*ra de *con*fession de la dita dama segnia p*er* *b*.

(Fn) S*um*ma expenssar*um* cere — VII. livres ciri. Et sic rest*at* debens d*ic*tus p*re*positus d*ic*to d*omi*no — I livra et dimi de ciri.

83. Recepta de oylo. — Et p*remerem*en*t* *com*pte li diz Guill*er*metz Luynarz pros de totz los s*er*vis et rendes dou Chatel de Jueys et de les app*er*tenances, qui valont et montont en su*m*ma — VI. messures d'oylo.

84. — Despenz d'oylo. — Et pr*remerem*en*t* *com*pte li diz pros qu'il ha ballia et delivra a ma dama de Jues p*er* les despenz de son hostal sez a Jueys, deys lo tierz jor dou meys de Jenver l'an que desus, assi come se *con*tint en la *con*fession de la dita dama — III. messures.

R. l*et*ra segnia p*er* *c*.

85. — Deducions d'oylo. — Item *com*pte, deduit et rent en payem*en*t p*er* una t*er*ra que fut Johan Bolla de Tocieu liq*u*ala vaque herma a la man de m[onsegniour] — III. messures d'oylo.

(Fn) Sum*ma* omn*ium* expens*arum* et deduct*ion*um olei — VI mesures.

Et sic solvit d*ic*tus p*re*positus d*ic*to d*omi*no d*ic*tum oleum.

86. — (Fn) Cze est li tally feti per monsegniour de Juis l'an LXV (1).

Premerement Martin Perrons de Perceis (2).....	
Item, Guionez de Perceis.	
Item, Stevenez Girouz	XVII gros.
Item, Pieros Guindeuz.	
Item, li enfant Guichert marchiant.	
Item, Estientz Martinez.	VI gr.
Item, Estienz Blanchez	
Item, Estienz de la Grangi	
Item, Johanz de la Grangi.	XIII. gr.
Item, li enfant a l'Andryna	I. flur.
Item, Johannez Bernerz	I. flur.
Item, Johanz Meyos	VIII. gr.
Item, Michiuz Fagoz.	I. fl.
Item, Bertholomys Jaquemos.	X. gr.
Item, li enfant Burdel	II. fl.
Item, Guionez Bertons	
Item, Pieros dou Biez	XVI. gr.
Item, Pieros Munez de Bussiges.	XVIII. gr.
Item, Hugonyns Joyns.	VIII. gr.
Item, Johanz Bernerz de Sotison (3).	VIII. gr.
Item, li nys Piero Rey	VIII. gr.
Item, Thomas de Chiranonci	VIII. gr.
Item, li enfant de Perlin.	XX. gr.
Item, Jaquez Bolas.	VI. gr.
Item, Hugonyns Reys.	XX. gr.
Item, Bertiers.	I. fl.
Item, Johanz Reys	I. fl.
Item, Estienz Reys.	II. gr.
Item, diz li Jos	III. gr.
Item, Estienz Gallians	I. fl.
Item, Charles.	XVIII. gr.
Item, Guillermez Rubuoz	VIII. gr.
Item, Pieros Farionz	IIII. gr.
Item, ... Bochons	IIII. gr.
Item, Bertholomys Farionz.	XVIII. gr.

(1) Ce rôle de taille avait été intercalé après coup au milieu des comptes de G. Luynart.

(2) Prob. Percieux, ham. de St-Trivier-s.-M.

(3) Sottizon, ham. de St-Jean-sur-Veyle, c. de Pont-de-Veyle.

Item, Pieros P*er*rons . . . . . II. fl.
Item, ... dou chasauz . . . . . I. fl.
Item, Johanz Farionz dou chans . . . . . VIII. gr.
Item, ... taverniers de Polin . . . . . VI. gr.
Item, Johanz Gentins et Pieros sos frares. VIII. gr.
Item, li enfant Hug[on] Tivier . . . . . II. gr.
Item, Hugonez Evrerz . . . . . VI. gr.
Item, Estienz de la Cota. . . . . VI. gr.
Item, li Meyneyns. . . . . I. fl.
Item, li fiuz Estienz de la Font. . . . . VI. gr.
Item, B*er*tholomys Joffreys . . . . . I. fl.
Item, Johanz Martinez. . . . . I. fl.
Item, li Poyeta. . . . . I. fl.
Item, li Engreniri. . . . . VI. gr.
S*um*ma XLV. flur. II. gr. — de pitit peis (1).

A. DEVAUX.

---

(1) Les observations grammaticales qu'appelle ce texte feront l'objet d'un prochain article.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS, ÉTUDES DE PHILOLOGIE ET DE LITTÉRATURE GALLO-ROMANES

Mussafia. — *Osservazioni sulla fonologia francese* (dans *Romania*, XVIII, 529). Observations, suivies d'une note additionnelle de M. G. Paris, sur l'yod placé entre *t*, *c*, *d*, *b*, *v* ou *p* et une voyelle.

G. Paris. — *Hugues de Berzé* (dans *Romania*, XVIII, 553). — Quatre personnages nous sont présentés par des sources diverses avec le nom de Hugues de Berzé. M. G. Paris établit que ces quatre personnages n'en sont qu'un seul, et une indication fournie par Villehardouin permet d'affirmer qu'il s'agit de l'un des deux Hugues de Berzé qu'il range parmi les chevaliers bourguignons, du fils plutôt que du père. Il a écrit en français de France, mais on peut trouver dans ses œuvres plus d'une trace du parler bourguignon.

Armbruster. — *Geschechtswandel im Franzœsischen. Masculinum und Femininum* (Karlsruhe, 1888, Malsch und Vogel, 154 p. in-8). Cf. *Literaturblatt für romanische philologie*, oct. 1889, col. 380, et *Romania*, XVIII, 645.

Stichel. — *Beitraege zur Lexikographie des altprovenzalischen Verbums* (Marburg, 1888, 57 p. in-8). Cf. *Literaturblatt*, nov. 1889, col. 413.

Haas. — *Zur Geschichte des l vor folgendem Consonanten im Nordfranzœsischen* (Freiburg, 1889, 112 p.). Cf. *Modern language notes*, déc. 1889. col. 498.

L. Havet. — *La simplification de l'orthographe et l'esthétique* (dans la *Revue bleue*, 23 nov. 1889, p. 666). Article très judicieux sur la réforme de l'orthographe envisagée au point de vue esthétique.

Otto Jespersen. — *The articulations of speech sounds represented by means of analphabetic symbols* (Marburg, Elwert, 1889, 94 pages in-8). Etude de phonétique générale, très fouillée et très consciencieuse.

A. Jeanroy. — *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge* (Paris, Hachette, 1889, XXI-523 pages in-8), et *Des premiers trouvères qui ont imité les troubadours* (en latin. Paris, Hachette, 1889, 129 p. in-8). — Le temps et la place nous font défaut aujourd'hui pour rendre compte de ces deux importants ouvrages. Mais nous tenons à les recommander chaudement à nos lecteurs. Les éloges de M. A. Thomas (dans *Annales du Midi*, I, p. 543 et 560) sont plutôt en deça qu'au delà du mérite de ces deux livres, qui ont valu à leur auteur, après une brillante soutenance en Sorbonne, le grade de docteur ès-lettres.

Appel. — *Der provenzalische Lucidarius* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*). Cf. *Annales du Midi*, I, 559, et *Romania*, XVIII, 628.

Sartori. — *Trovatori provenzali alla corte dei marchesi in Este* (Este, Stratico, 1889, 62 p. in-8°).

Appel. — *Provenzalische inedita* (Leipzig, Fues's Verlag, 1890).

Marelle. — *Sur la prononciation de l'E muet* (dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Bd. LXXXIII, Heft 4). Considérations ingénieuses sur la prononciation de l'*e* muet français. M. Charles Lévêque touche à cette question en rendant compte de la 2e édition du *Français parlé* de M. Paul Passy, dans *Phonetische Studien*, III, p. 101.

A. Tobler. — *Drei franzœsische Woerter etymologisch betrachtet, « déchet, accoutrer, souquenille »* (extr. de *Sitzungsberichte der koeniglich Preussischen Akademie der wissenschaften zu Berlin*, 12 décembre 1889).

P. Meyer et Ch. Joret. — *Recettes médicales en français d'après le ms. 23 d'Evreux* (dans *Romania*, XVIII, 571). Ces recettes sont en français propre ; on y trouve cependant quelques traits locaux, comme la perte de l'*s* devant les consonnes et le changement d'*s* en *r*.

NOTICES CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS ET ANCIENS PAYS

Ain

Père Froment. — *Fable en patois bugeysien* (dans *Revue de philologie française*, III, 128).

A. Devaux. — *Compte du prévôt de Juis*, 1365, (dans *Revue de philologie française*, III, 293)

Anglo-Normand

H. Moisy. — *Glossaire comparatif anglo-normand, donnant plus de 5000 mots, aujourd'hui bannis du français et qui sont communs au dialecte normand et à l'anglais*, 1er facicule, Caen, 1889. — L'ouvrage paraîtra en sept fascicules et formera deux volumes in-8°. Le prix de souscription est 12 francs.

J. Fleury. — *Le patois de la Hague et des îles anglo-normandes* (dans *Revue de philologie française*, III, 286).

Ariège

Sur les *Proverbes patois de la vallée de Biros* signalés dans notre avant-dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 150), voy. *Romania*, XVIII, 646.

Sur les *Chansons et usages de Massat* (Cf. notre *Revue*, III, 150), voy. *Romania*, XVIII, 647.

Béarn

Chants et chansons du Béarn, Gaston Phœbus, Despourrins, de Mesplès, Navarrot, avec étude sur la langue béarnaise par Ch. Simon (Paris, Gautier, 32 p. in-8°. De la nouvelle Bibliothèque populaire à 10 cent.)

Bourgogne

G. Paris. — *Hugues de Berzé* (dans *Romania*, XVIII, 553). Cf. ci-dessus, *Généralités*, p. 310.

Dordogne

Dans son feuilleton du *Temps* du 2 déc. 1889, M. Weber apprécie en ces termes la *Chanson à danser, en patois des environs de Périgueux* (1), que nous avons publiée dans notre dernier numéro (Cf. notre *Revue*, II, 309 et III, 222) : « Le côté vraiment curieux de cette chanson, c'est la coupe de la mélodie. La division ne se fait pas par quatre mesures, selon la forme banale et presque indispensable pour la danse. La mélodie a deux phrases de six mesures chacune, à deux temps, avec une cadence parfaite et une demi-cadence. Chaque phrase est subdivisée en deux parties ayant chacune trois mesures; cette division n'est pas marquée par ce qu'on appelle un quart de cadence, mais par une mesure à deux noires par laquelle débute chaque groupe de trois mesures. Cette subdivision ternaire et très marquée donne à la mélodie un caractère exceptionnel et cependant très régulier; le rythme piquant qui en résulte est évidemment commandé par le caractère et le rythme de la danse à laquelle il s'applique. »

D'après des renseignements nouvellement reçus, je puis ajouter que cette chanson se danse en « sautière » et en une autre espèce de danse qu'on appelle « le bal ». Le mouvement est très vif (132 au métronome), comme celui du galop final d'un quadrille. — Les paroles pourraient être coupées autrement, chacune des quatre parties ayant quatre vers alternativement de huit syllabes et de dix. Mais cette coupe suivrait moins exactement le rythme.

Le *Bulletin de la Société historique du Périgord* (XVI, p. 334), annonce que M. Paul Galy a donné à la Société un ouvrage manuscrit, provenant de la bibliothèque de son père et intitulé : *Traité de poésie périgourdine*, par J.-B. Morteyrol.

Drôme

A. Breynat. — *Chanson en patois de Beaufort* (dans *Revue de philologie française*, III, 132).

(1) En analysant les paroles, M. Weber a laissé échapper une faute d'impression. Il faut lire « pourvu que je touche mon âne devant » et non pas « pourvu que je tombe mon âme ».

Eure

P. Meyer et Ch. Joret. — *Recettes médicales du ms. 23 d'Evreux.* — Ces recettes offrent quelques traits dialectaux. Voy. ci-dessus, *Généralités*, p. 311

Foix (Comté de)

Sur la langue du *Lucidarius* provençal, voy. *Annales du Midi*, I, 559.

Isère

M. Rivière. — *Texte en patois de Saint-Maurice de l'Exil* (dans *Revue de philologie française*, III, 60).

Manche

J, Fleury. — *De deux sons communs au haguais et aux langues slaves* (dans *Revue de philologie française*. III. 31).

Le même. — *Le patois de La Hague et des îles anglo-normandes* (*ibidem*, III, 286).

Meuse

Rodicq. — *Locutions techniques du parler de Seuzey* (dans *Revue de philologie française*, III. 201).

Nord

Récit populaire en patois de Maretz (dans *Revue de philologie française*, III, 205).

Normandie

Behrens. — *Norman. « non, nou, no »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 322). Cf. *Romania*, XVIII, 629.

Rhône

E. Philipon. — *Le patois de St Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais*, suite (dans *Revue de philologie française*, III, 37 et 161).

Bruyère. — *Petits contes en patois de Grèzieu-le-Marché* (dans *Revue de philologie française*, III, 138).

Puitspelu. — *E bref tonique dans le vieux lyonnais* (dans *Revue de philologie française*, III, 193).

Saône-et-Loire

F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire Verduno-Chalonnais*, à suivre, (dans *Revue de philologie française*, III, 210).

J. Martin. — *Chanson populaire en patois de Charolles* (dans *Revue de philologie française*, III, 224).

Vendée

A. Simonneau. — *Glossaire du patois de l'Ile-d'Elle*, suite et fin (dans *Revue de philologie française*, III, 94).

Vosges

Hingre. — *La potence de Martinpré, récit en patois de la Bresse vosgienne* (dans *Revue de philologie française*, III, 192).

Le Gérant : E. BOUILLON.

TABLE DES MATIERES

Pages

A NOS LECTEURS 1

L. Clédat. — *Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui dans les mots français d'origine latine*..... 3, 81

J. Fleury. — *De deux sons communs au haguais et aux langues slaves*..... 31

E. Philipon. — *Le patois de Saint-Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais* (suite)..... 37, 161

L. Clédat. — *Correction : Joinville § 209* 59

M. Rivière. — *Patois de Saint-Maurice de l'Exil. Les dictons de Plittoncourt, I. Proucliamacion mugnieçuepale*..... 60

L. Clédat — *Mélanges : I. Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui en provençal. — II. Chail = Calculum. — III. Noms de nombre cardinaux employés pour les ordinaux. — IV. Aherdre*..... 66

A. Simonneau. — *Glossaire du patois de l'Ile d'Elle (Vendée)*..... 94

Père Froment. — *Fable en patois bugeyzien*..... 128

A. Breynat. — *Chanson en patois de Beaufort (Drôme).* 132

Brugère. — *Petits contes en patois de Grézieu-le-Marché (Rhône)*..... 138

Hingre. — *La potence de Martinpré, récit en patois de la Bresse vosgienne*..... 192

Puitspelu. — *E bref tonique libre dans le vieux lyonnais.* 198

Rodicq. — *Locutions techniques du parler de Seuzey (Meuse)*..... 201

Récit populaire en patois de Maretz (Nord)..... 205

F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais. Introduction et Bibliographie des ouvrages consultés*..... 210

L. Clédat. — *Chanson à danser en patois de Périgueux.* 222

J. Martin. — *Chanson populaire en patois de Charolles.* 224

L. Clédat, J. Fleury, Félix Hément, Michel Bréal, Gaston Paris, A. Delboulle, Louis Havet, F. Brunot, L. Crouslé, Marty-Laveaux, A. Thomas, C. Chabaneau, J. Bastin. — *La question de l'accord du participe passé*..... 241

Bourciez. — *P latin intervocal en provençal et en français*..... 281

Pages

J. Fleury. — *Le patois de la Hague et des îles anglo-normandes* 286
A. Devaux. — *Compte du prévôt de Juis, en dialecte bressan* (1365) 293
COMPTES-RENDUS SOMMAIRES ET NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES 67, 141, 226, 310
CHRONIQUE 80, 157, 240

Ouvrages ou articles qui font l'objet d'un compte-rendu sommaire dans les notices bibliographiques (1).

Ascoli — *Due lettere glottologice. — Di « trissa » que prende il posto de « trice. » — Ancora del fr. soif, etc. — Il tipo gallo-romano seuv-sebo, et i fr. orteil et glaive* 74,148
Bartsch et Horning. — *La langue et la littérature française depuis le* IXe *siècle jusqu'au* XIVe 71,227
Bastin (J.). — *Etude philologique des participes, 2e édition* 74,148
Berger (S.). — *Les Bibles provençales et vaudoises* 226
Bourciez. — *Précis de phonétique française* 143
— *Mélanges d'étymologie romane* 227
Brachet (F.). — *Dictionnaire du patois savoyard tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville, 2e éd* 238
Broehan (J.). — *Die futurbildung im altfranzœsischen* 143
Cabié (E.). — *Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine* 156
Carnoy (H.). — *Les contes d'animaux dans les romans de Renard* 231
Castet (abbé). — *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans* 150,312
Chabaneau (C.). — *Le roman d'Arles* 144,227
Chatelain (E.). — *La Vie de saincte Catherine* et *Méditation, de Charles de Bovelles* 143
Clédat (L.). — *Chanson à danser en patois des environs de Périgueux* 313
Constantin (A.). — *Prologue fait par un messager savoyard* 156
Cornicelius (Max). — *So fon el temps c'om era jays, nouvelle de Raimon Vidal* 145

(1) Nous ne ferons pas figurer dans cette liste les ouvrages qui sont simplement cités dans les *Notices*.

Pages

Daymar (J.). — *Vieux chants populaires recueillis en Quercy* 233
Delboulle (A.). — *Estaler, estal* 70,227
A. Devaux. — *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné* .. 235
Dreyling (G.). — *Die ausdruckweise der uebertriebenen Verkleinerung im altfranzœsischen Karlsepos* 228
Durand (J.-P.). — *Notes de philologie rouergate* 144,229
Ebering (E.). — *Revue bibliographique et critique des langues et littératures romanes* 147
Favraud (A.). — *Le Noël de Theuet, en patois du canton de La Rochefoucaud* 233,240
Gaidoz (H.). — *Une visite aux îles normandes* 232
Ganzlin (Karl). — *Die pronomina demonstrativa im Altfranzœsischen* 142
Gratier (A.). — *Les patois comparés des divers cantons du département de l'Isère* 154
Guibert (L.). — *Le Graduel de la bibliothèque de Limoges.* 229
Guillain (Jules). — *Mœurs luxembourgeoises* 78
Havet (L.). — *La simplification de l'orthographe et l'esthétique* 310
Horning. — Voy. *Bartsch.*
Jeanroy (A). — *Imitations pieuses de chansons profanes.* 227
Jeanroy (A). — *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge*, et *Des premiers trouvères qui ont imité les troubadours* 311
Jespersen (Otto). — *The articulations of speech sounds represented by means of analphabetic symbols* 311
Joret (Ch.). — Voy. *Meyer (Paul).*
Koschwitz (E.). — *Grammatik der neufranzœsischen Schriftprache, 16-19 jahrundert, 1re partie, Phonétique* 141
Lebère (H.). — *Flous del Mietjoun* 74
Marelle. — *Sur la prononciation de l'*E *muet* 311
Martin (Otto). — *Das patois in der Umgebund von Baume-les-Dames* 152
Meyer (P.). — *Fragments du roman de Troie* 69
Meyer (P.). — *Notice sur le ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon* 142
Meyer (P.). — *Fragment d'une version provençale inconnuè du Nouveau-Testament* 238
Meyer (P.) et Joret (Ch.). *Recettes médicales en français.* 311
Meyer (W.). — *Zur quantitaet und qualitæt der lateinischen vokale im hiatus* 228

Pages

Montaiglon (A. de). — *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*..... 142
Mussafia. — *Zur altfranzœsischen Lautlehre*..... 228
Mussafia. — *Osservazioni sulla fonologia francese*..... 310
Nigra (C.). — *Bouquetin*..... 70
Paris (G.). — « *Avoir son olivier courant* »..... 70
— « *Ainsi com par ci le me taille* »..... 147
— « *Deshait* » *et* « *dehé* »..... 226
— *Hugues de Berzé*..... 310
Pasquier. — *Chansons, danses, usages et charte communale de Massat*..... 150, 312
Piaget (A.). — *Pierre Michault et Michault Taillevent* 226
Pogatscher (A.). — *Zur Lautlehre der griechischen, lateinischen und romanischen Lehnwœrter im altenglischen*..... 148
Puitspelu. — *Chanson politique inédite de 1786*..... 154
— *Lyonnais* urina « *salamandre* »..... 229
— *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais, 4e fasc.*..... 236
Rajna (P.). — *Contributi alla storia dell'epopea e del romanzo medievale*..... 69
Rasimole de le-z autre fas, pe-ion de Sain-Zan..... 235
Renier (R.). — *Sulla più antica versione francese di Dante*..... 228
Révillout (Ch.). — *Un problème de chronologie littéraire et philologique*..... 143
Revista Catalana..... 76
Rolland de Denus (A.). — *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies*..... 231
Sauvé (L. F.). — *La pomme en basse Normandie*..... 237
Settegast (F.). — « *Joi* » *in der Sprache der Troubadours nebst Bemerkungen ueber jai, joia und gaug*..... 231
Shaineanu (L.). — *Les jours d'emprunt ou les jours de la vieille*..... 69
Stimming (A.). *Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon*..... 75
Thomas (A.). — *Chatel d'amors, fragments d'un poème provençal*..... 146, 229
Tobler (A.). — *Vermischte Beitraege zur franzœsischen Grammatik*..... 141
Tobler (A.). — *Predigten des h. Bernard in alfranzœsischer uebertragung*..... 143, 228
Trojel (E.). — *André de Paris et André le Chapelain*... 227
Wahle (Hermann). — *Die Pharsale des Nicolas von Verona*..... 71

Pages

Young (J.). — *Spraklig Undersækning af La Vie de Saint Gregore*..... 78

Liste alphabétique des périodiques cités ou analysés dans les notices bibliographiques.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. — *Annales de l'Est*. — *Annales du Midi*. — *Archiv* de Herrig. — *Archivio glottologico italiano*. — *Atti del R. Istituto Veneto*. — *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*. — *Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Belgique*. — *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*. — *Bulletin de la Société archéologique de la Dordogne*. — *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*. — *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*.— *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*. — *Bulletin de la Société des anciens textes français*. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*. — *Bulletin historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique*. — *Comptes-rendus de l'Académie de Vienne*.— *Felibrige (Lou)*. — *Franzœsische Studien*. — *Giornale storico della letteratura italiana*. — *Gœttingische gelehrte anzeigen*. — *Journal des Savants*. — *Literarisches Centralblatt*. — *Literaturblatt für romanische philologie*. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes*. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*. — *Mémoires de la Société des Sciences et Arts du département des Deux-Sèvres*. — *Mémoires de la Société historique du Cher*. — *Modern language Notes*. — *Moyen-âge (Le)*. — *Occitania*. — *Phonetische Studien*. — *Polybiblion*. — *Réveil bourguignon (Le)*. — *Revue bleue*. — *Revue Critique*. — *Revue d'Alsace*. — *Revue d'Auvergne*. — *Revue de Bretagne et de Vendée*. — *Revue de Gascogne*. — *Revue des langues romanes*. — *Revue des patois gallo-romans*. — *Revue des Traditions populaires*.— *Revue du Siècle*. — *Revue félibréenne*. — *Revue Savoisienne*. — *Romania*. — *Romanische Forschungen*. — *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. — *Studj di filologia romanza*. — *Tradition (La)*. — *Variétés bibliographiques*. — *Viro-Soulèu (Lou)*. — *Zeitschift für das Realschulwesen*. — *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literature*. — *Zeitschrift für romanische philologie*. — *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*.

Lyon. — Imprimerie Storck, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET PROVENÇALE

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE
ET
PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

L. CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome IV — 1890.

PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

(*Tous droits réservés*)

SUR LA DOUBLE VALEUR DES TEMPS DU PASSIF FRANÇAIS

J'ai signalé dans ma *Grammaire historique* (p. 216) le double sens du présent de l'indicatif passif en français. Si, devant un mur en construction, on dit : « ce mur *est construit* par de bons ouvriers », *est construit* est un présent proprement dit. Mais si l'on dit, après la construction achevée : « voilà qui est fait, le mur *est construit* », il est évident que la signification n'est pas la même, bien que la forme soit identique. Dans le premier cas, il faudrait traduire en latin par *construitur,* et dans le second par *constructus est.*

Comparez : « enfin le mur *est construit* » et « enfin mon frere *est arrivé* » ou « enfin mon frère *a écrit* », il n'est pas douteux que dans ces trois phrases le *temps* du verbe est le même ; l'action de « construire », comme celles d' « arriver » et d' « écrire », n'est pas en train de s'accomplir, elle est accomplie.

Le présent de l'indicatif passif peut donc avoir une valeur temporelle identique à celle du temps de l'actif nommé « passé indéfini. »

Mais ces deux temps ont aussi des acceptions dissemblables :

1° A la différence du présent passif, le passé indéfini actif ne peut pas avoir la valeur d'un présent proprement dit, ne peut pas être employé pour une action en train de s'accomplir. Si mon frère est en train d'arriver, je ne dirai pas : « il *est arrivé* », tandis que si on est en

train de construire le mur, je dirai : « le mur *est construit* par de bons ouvriers ».

2° A la différence du passé indéfini actif, le présent passif ne peut pas exprimer une action passée considérée au moment où elle s'est accomplie. On dit aussi bien : « il est arrivé » et « il est arrivé hier », mais on ne dirait pas : « il est construit hier ».

Notre présent passif et notre passé indéfini actif ont donc une valeur commune, et chacun d'eux a en outre une valeur particulière. Il serait utile de désigner la signification commune par un terme spécial qui aurait l'avantage de marquer l'identité possible des deux temps et de permettre d'indiquer la double valeur de chacun d'eux. M. L. Gellis, professeur à l'Ecole des cadets de Tiflis, propose le terme de « présent accompli (1) » qui pourrait être adopté, et dont nous nous servirons dans cette étude. *Accompli* est pris dans le sens que les grammairiens latins et grecs donnent au mot « parfait », en le distinguant du mot *passé*.

Le « présent accompli » du passif s'exprime, comme le présent proprement dit, par le participe passé accompagné du verbe « être ». Au lieu de marquer, comme le présent, l'action en train de s'accomplir, il la montre accomplie au moment présent. Le contexte seul permet de distinguer ces deux temps, dont la forme est identique. En latin, le présent accompli du passif avait pris par extension la valeur d'un passé proprement dit. Pour dire « ce mur fut construit » on disait « constructus est ». En français on ne dirait pas « ce mur *est construit* hier », tandis qu'on disait en latin « hic murus heri *constructus est* ». Le même temps a subi en français une extension directement opposée puisqu'il désigne le présent proprement dit, que les latins rendaient par une flexion spéciale (*construitur*). Ainsi le latin

(1) Voyez sa *Grammaire française scindée en quatre cours* (Tiflis, 1886) et son *Mémoire à l'Académie française* (Tiflis, 1889).

« est constructus » et le français « est construit » sont essentiellement des « présents accomplis » ; ce temps participant à la fois du présent et du passé, on conçoit que par extension en sens inverse, le latin ait pu en faire un *passé* et le français un *présent* ordinaire.

L'emploi du présent accompli du passif suppose nécessairement que l'état résultant de l'action accomplie dure encore au moment où l'on parle, sans quoi il faudrait que l'esprit se reporte au moment passé de l'action, et dès lors, comme nous l'avons vu, on serait obligé d'employer le vrai passé. De même qu'on ne peut dire : « le mur est construit hier », on ne dirait pas non plus « le mur *est construit*, mais on l'a détruit depuis ». Il faudrait dans cette phrase le passé « a été construit ».

Or le résultat d'une action à durée limitée, comme celle de « construire », c'est l'état qui succède à l'action quand elle a cessé de se produire, tandis que le résultat d'une action à durée indéfinie, comme celles de « redouter », d' « entraîner », c'est l'état qui accompagne l'action pendant qu'elle se produit et qui cesse en même temps qu'elle. Le « présent accompli » du passif n'existe donc pas pour les verbes exprimant une action de durée indéfinie, puisque, du moment où cette action est *accomplie,* l'état qui en résulte est lui-même détruit. Par conséquent, pour ces verbes, le temps du passif composé du participe passé et de l'auxiliaire « être » au présent est forcément un présent proprement dit, l'action exprimée est encore présente (1). Quand un mur *est construit*, on ne le construit plus ; mais quand un homme *est redouté*, on le redoute encore. Notez qu'un même verbe peut être conçu de l'une ou l'autre façon : « *pousser* un volet » est une action à durée limitée, mais « *pousser* une voiture » (la faire rouler) est une action à durée indéfinie.

(1) Ce qui revient à dire que ces verbes n'ont pas de participe *parfait* dans la conjugaison passive.

Cette distinction a une importance pratique dans l'étude comparée du français et du latin. Le temps du passif français composé du participe passé et de l'auxiliaire *être* au présent doit être traduit de deux façons différentes, pour les verbes à durée limitée, selon que l'action est déjà accomplie ou qu'elle est en train de s'accomplir : « est construit » peut équivaloir à « constructus est » ou à « construitur ». Mais pour les verbes à durée indéfinie le même temps français ne peut avoir qu'un seul équivalent latin : « il est aimé » doit toujours être traduit par « amatur ».

La locution « est construit » a donc deux valeurs. Dans les deux, le verbe « est » a la même signification. C'est donc l'autre élément de la locution, le participe, dont la signification varie. Dans le *présent accompli* le participe est un participe *parfait* passif ; dans le *présent proprement dit*, le participe est un participe *présent* passif. Le participe correspondant du latin n'a pas en principe la seconde signification. Il l'a prise en français parce que les temps flexionnels du passif latin ont disparu ; on les a remplacés en dédoublant les temps périphrastiques, en donnant au participe passif une double valeur, qui est sensible même lorsqu'il est employé sans auxiliaire. Comparez : « *construit* par de bons ouvriers, le mur est solide » et « *construit* par de bons ouvriers, le mur avance à vue d'œil ». Le latin, à défaut de participe présent passif, prend dans le second cas une autre tournure, et met le verbe à un mode personnel : *cum construitur*. Cependant le participe parfait passif a quelquefois en latin la valeur d'un *présent* (Voy. Riemann, *Syntaxe latine* § 156, remarque 1) (1).

(1) Ajoutez cet exemple de Cicéron (*ad fam.* 2. 9. 1), que me fournit mon collègue M. René Durand : « lætor cum præsenti, tum etiam *sperata* tua dignitate. » D'ailleurs, dans l'emploi abusif que certains auteurs latins font de « lectus fuit » au sens d'un passé proprement dit, le participe a aussi cette valeur de présent (contemporain du temps marqué par l'auxiliaire).

La langue conçoit le présent actif non comme un moment précis, mais comme une durée débordant sur le passé et sur l'avenir, durée dont le commencement coïncide avec le commencement de l'action qui n'est pas encore achevée. C'est ainsi qu'on dit : « il *dort* depuis une heure ; depuis qu'il *dort*, il est calme. » Il en est de même pour le présent proprement dit et pour le présent accompli du passif. On dira : « il *est redouté* depuis qu'il a fait acte d'autorité ; depuis que le mur *est construit*, on est tranquille ». Pour le passif, le présent accompli commence au moment où l'action est terminée, et le présent proprement dit au moment où elle a commencé à se produire.

Tout ce que nous avons dit du temps du passif formé avec le verbe *être* au présent peut s'appliquer au temps de la même voie formé avec le verbe *être* à l'imparfait. « *Etait joué* » peut être un imparfait proprement dit ou un « imparfait accompli ». Comparez : « la pièce *était jouée* quand nous sommes arrivés » et « la pièce *était jouée* par de bons acteurs ». En latin c'est *acta erat* dans le premier cas, et *agebatur* dans le second.

Même distinction pour le temps du passif composé avec le verbe *être* au futur ; il peut être un futur proprement dit ou un « futur accompli ». Comparez : « la pièce *sera jouée* par de bons acteurs » et « la pièce *sera jouée* quand vous arriverez ». Dans le premier cas le latin dirait *agetur*, et dans le second *acta erit*.

On peut suivre tous les temps du passif français formés avec le verbe *être* à un temps simple (nous reviendrons sur le passé défini, qui offre une petite difficulté), on constatera toujours une double signification qui s'accusera nettement dans la traduction latine par l'emploi d'un temps à flexion ou d'un temps composé. Pour les temps surcomposés du français, la distinction entre les deux valeurs est plus délicate. Si l'on dit : « ce

tour lui *a été joué* par son frère », on se transporte par la pensée au moment de l'action passée ; mais si l'on dit : « il s'est esquivé, et le tour *a été joué* », la pensée se reporte à un moment passé postérieur à l'action de jouer. Dans le second sens le verbe *être* pourrait être remplacé par le verbe *se trouver* au même temps : « le tour *s'est trouvé* joué. » La même substitution n'est pas possible dans la première phrase.

Chaque temps surcomposé, pris avec sa signification ordinaire (non *accompli*) correspond, comme valeur temporelle (1), à un temps composé pris dans le sens « accompli ». Ces temps peuvent être classés en deux séries parallèles séparées par une nuance de signification qui sera rendue sensible dans le tableau ci-dessous :

Temps composés (2) *pris dans le sens « accompli »*.	*Temps surcomposés correspondants* :
La pièce *est jouée* depuis hier.	La pièce *a été jouée* hier.
La pièce *était jouée* depuis la veille.	La pièce *avait été jouée* la veille.
Quand vous arriverez, la pièce *sera jouée* depuis la veille.	La pièce *aura été jouée* la veille.
La pièce doit *être jouée* depuis hier, etc.	La pièce doit *avoir été jouée* hier, etc.

Il n'y a pas la même différence, en latin, entre *acta est* et *acta fuit*, *acta erat* et *acta fuerat*, *acta erit* et *acta fuerit*, *actam esse* et *actam fuisse*. Nous avons déjà fait remarquer que si *acta est* a pris en français la signification d'un présent, il a pris en latin celle d'un passé proprement dit. Il faudrait faire une remarque analogue

(1) Je dis « correspond » et non pas « équivaut ».

(2) Comme nous le dirons plus loin (page 9), les temps composés, pris dans le sens accompli, se résolvent en un temps du verbe (et non de l'auxiliaire) *être*, suivi du participe d'un autre verbe faisant fonction d'adjectif.

pour *acta erat*, *acta erit* et *actam esse*. Sur la valeur exacte de ces différents temps en latin classique, voyez Riemann, *Syntaxe latine*, § 139. La différence entre *acta est* (pris avec sa valeur de passé proprement dit) et *acta fuit* est identique non à celle qui sépare *est jouée* et *a été jouée*, mais à celle que nous avons établie entre les deux sens de *a été joué*.

Nous n'avons pas compris dans le tableau ci-dessus le passé défini, parce qu'il appelle une remarque spéciale. En effet, le passé défini « accompli » est en corrélation temporelle avec le passé antérieur, comme on peut le voir en comparant : « Quand il *fut réduit* à l'impuissance on l'abandonna » et « Quand il *eut été réduit* à l'impuissance... ». Mais il a d'autre part la même valeur (sous réserve des nuances habituelles) que le passé indéfini également « accompli ». Ainsi l'idée contenue dans les phrases que nous avons citées comme exemples pourrait être rendue par : « Quand il *a été réduit* à l'impuissance... ». Il suffirait de changer en outre « on l'abandonna » en « on l'a abandonné », pour maintenir l'accord de coordination. Par conséquent le passé (défini ou indéfini) accompli correspond au passé antérieur. Et de même, c'est au passé défini proprement dit aussi bien qu'au passé indéfini que correspond le présent accompli : « la pièce *est jouée* depuis hier » et « la pièce *a été jouée* — ou *fut jouée* — hier. »

En résumé, dans les verbes qui expriment une action à durée limitée, chaque temps du passit a deux valeurs : la valeur ordinaire et une valeur « accomplie ».

La valeur ordinaire est marquée par le temps même de l'auxiliaire, le participe ayant sa signification de *présent* passif et indiquant dès lors que l'action est contemporaine de l'état marqué par l'auxiliaire.

La valeur « accomplie » suppose que l'action est antérieure au temps de l'auxiliaire, le participe ayant alors la signification d'un *parfait* passif, et présentant

l'action comme accomplie au moment marqué par le verbe *être*. Par exemple, l'imparfait du passif étant formé avec l'imparfait du verbe *être*, sa valeur « accomplie » nous reporte à un temps antérieur à l'imparfait, c'est-à-dire au plus-que-parfait. L'imparfait « accompli » se rattache donc au plus-que-parfait par le temps réel de l'action. Les temps du passif vont ainsi par groupes de trois :

Présent	Présent accompli	Passé (défini ou indéf).
Passé (défini ou indéf.)	Passé accompli	Passé antérieur.
Imparfait	Imparfait accompli	Plus-que-parfait
Futur	Futur accompli	Futur antérieur

Et de même pour les autres modes.

Il y a aussi un plus-que-parfait accompli, à côté du plus-que parfait proprement dit, et un futur antérieur accompli, mais ici les groupes ne sont plus que de deux temps, les temps de la troisième colonne font défaut.

En latin, il n'y a pas de valeur « accomplie » pour les temps à flexions du passif, c'est-à-dire pour le présent, l'imparfait et le futur, puisque la valeur accomplie d'un temps est toujours marquée par le participe. Les temps à flexions sont forcément *uns*, tandis que dans les temps composés on peut faire varier soit l'un soit l'autre des deux éléments de la composition, le participe ou l'auxiliaire. En français, l'auxiliaire restant le même, c'est le participe qui, sans varier de forme, prend tantôt la valeur d'un présent et tantôt celle d'un parfait. En latin le participe passif est en principe un parfait (1), et prend par extension la valeur d'un passé, si bien qu'avec le même auxiliaire, *est* par exemple, il peut exprimer, non pas comme en français le présent proprement dit et le présent accompli, mais le présent accompli et le passé, et en faisant varier à la fois la forme de l'auxiliaire et la valeur du participe on obtient la diffé-

(1) Et dans quelques cas, comme nous l'avons remarqué, un présent.

rence d'un temps proprement dit au même temps *accompli*. C'est ainsi que *lectus est* ayant la valeur d'un passé proprement dit, *lectus fuit* est un passé accompli. Même différence entre *lectus erat* et *lectus fuerat, lectus erit* et *lectus fuerit*. Quand l'auxiliaire passe du présent au parfait, de l'imparfait au plus-que-parfait, du futur au futur antérieur, le *temps* change en français ; en latin le temps peut rester le même, mais on passe de la valeur ordinaire à la valeur « accomplie ». Il faut ajouter que, par corruption, les temps accomplis du latin s'emploient souvent pour les temps non accomplis.

Pour être tout à fait exact, il faut dire non pas que le latin n'a pas de présent, d'imparfait ni de futur accompli, mais que le présent accompli a la même expression en latin que le passé proprement dit (*lectus est*), et l'imparfait et le futur accomplis la même expression que le plus-que-parfait et le futur antérieur non accomplis.

Enfin si l'on va au fond des choses, on constatera que les temps que nous avons qualifiés d' « accomplis » sont à proprement parler des temps du verbe *être* suivis du participe d'un autre verbe, plutôt que des temps composés de cet autre verbe. Dans « le mur est enfin construit », on a en réalité non l'auxiliaire *être* mais le verbe *être* au présent, et le participe parfait passif *construit* fait fonction d'adjectif. Comparez « la maison est enfin appropriée » et « la maison est enfin propre ». Tous les temps *accomplis* dont nous avons parlé se décomposent donc en un temps ordinaire du verbe *être* et en un participe parfait passif d'un autre verbe, jouant le rôle d'adjectif.

Dans un prochain article nous étudierons au même point de vue les temps composés de la voie active.

L. CLÉDAT

COMPTE DU PRÉVOT DE JUIS

(Voy. *Revue de philologie française*, III, 293)

ÉTUDE GRAMMATICALE

L'examen grammatical du *Compte du prévôt de Juis en 1365*, bien loin de contredire l'étude de M. Philipon sur le dialecte bressan, ne fait guère que lui apporter des preuves nouvelles. Tous les traits caractéristiques du bressan, tels que M. Philipon les a notés, se retrouvent ici; les seules différences qu'on y remarque tiennent à l'évolution naturelle de la langue ou à la contamination du français; comme exemple de ce dernier phénomène, je me contente ici de citer *feys* 52, au lieu de *veis* vices. Naturellement, je n'entends pas désigner par là des formes telles que *balie* pour *ballia*, *segnie* pour *segnia*, *queles* pour *quauz;* ces formes, et quelques autres, sont tout simplement des formes françaises fourvoyées dans un document patois. Il est à noter qu'elles se trouvent de préférence dans les articles rédigés par le notaire P. Fenoyl. Je n'ai donc qu'à prendre l'étude de M. Philipon pour terme de comparaison et à signaler les particularités de notre texte.

I. Phonétique

1° *Voyelles toniques.* — *A :* On remarquait déjà dans les documents publiés par M. Philipon la tendance à réduire à *e* la diphtongue *ai* résultant de *a* + gutturale; cette tendance ne fait que s'accentuer. C'est ainsi qu'on a : *plet* 28, *affere* 28, *fez* 55, *fere* 57, *feti* 86, — à côté de *fait* 4, *fayti* 49. On pourrait généraliser cette observation; il semble en effet que les diphtongues, quelle

qu'en soit l'origine, tendent à prendre un son monophtongue.

Arium a deux représentants : 1° *er*, *eri*, qui se comporte comme dans les documents précédents; 2° *airo*, qui semble, au moins pour la diphtongue *ai*, la forme primitive, comme le prouvent les patois qui ont conservé des mots très archaïques tels que *ovrai* operarium, *premai* primarium ; cette diphtongue se réduit aussi à *e* : *salero* 28, *notero* 56.

Un mot curieux, c'est *lo* dans l'expression *lo mulin do lo* = *le moulin du lac* 10,21. *Lacus* a donné régulièrement *lau*, comme *fagus* = *fau* ; et cette diphtongue est devenue *o*. On rencontre fréquemment cette forme dans l'Isère : *ló lo*; la forme antérieure est conservée graphiquement dans l'expression topographique : *montagne des Sept-Laus*, au-dessus d'Allevard.

cher 58, 59, peut venir directement du nominatif caro ; on sait que cette forme régulière ne se rencontre pas en français (1). Est-ce une réduction du fr. *chair*? Je ne le pense pas, car *cher* se retrouve dans un document de Vienne de l'an 1276, où la réduction de la diphtongue n'a pas lieu.

iacum, par contre, était représenté par *eu* : *Onceu (Terrier du temple de Maillisola* 23*)*; il est devenu *ieu* par diphtongaison : *Neyrieu* 1, *Tocieu* 2 ; cf. *Mathieu* 8, de *Matheu* = *Matheus*.

é, i : On trouvait pour *dimidium* les deux formes *dimey* II, 7, et *dimi* IV, 2 : la seconde qui semble un emprunt au français *demi*, lequel vient de *dimèdium* (*dimiei* = *dimi*) est la forme constante de notre texte.

A remarquer aussi *sez* 11 etc., du latin situs, qui est régulier, au lieu de la forme française *sis* qui est savante.

Une réduction curieuse est celle de la diphtongue *ei* à *i* dans *carimentrant* 30, 61, tandis que le notaire

(1) G. Paris, *Alexis*, p. 48.

G. de Treffort écrit encore *careymentrant* 62 ; cette réduction a été favorisée par la composition du mot qui a supprimé l'accent du premier élément. Du reste, on remarque une réduction semblable à l'atone dans le mot *recognichanci* 4 etc. (p. reconeissenci).

è : clericus a donné dans notre texte *clier*, qui ne peut être une faute d'écriture puisqu'il se retrouve trois fois et uniquement sous cette forme (28, 35, 57). D'ailleurs, à une haute antiquité le η grec κληρικός était représenté par *è* (1) : la diphtongaison en *ie* ne doit donc pas plus surpendre que dans le mot *tiers*.

è en contact avec *u*, après s'être diphtongué en *ie*, s'est réduit à *i* en éliminant le dernier phonème : *Bertholomys* 86 ; c'est ainsi qu'il faut expliquer le nom féminin : *li enfant Alandryna* = *à l'Andrina* dérivé de *Andreus* pour *Andreas*. Cette réduction était préparée par la forme antérieure : *Bertholomiers*.

ó : au lieu de se diphtonguer, il a attiré simplement l'yod suivant dans *oylo* 83 = oleum. Dans *bosc* 42, il a conservé l'*o* fermé du latin.

2. *Voyelles nasales.* — Notre document ne présente jamais *un* pour *on*, mais *on* pour *un* dans *acons* 55, *aconnes* 26. Il montre en outre une tendance à remplacer *en* latin par *an* : *recognichanci* 4 etc., *appertenances*, 1 etc., à côté de *appendences*. Probablement, c'est grâce à l'influence française.

3. *Voyelles posttoniques.* — Les posttoniques finales sont régulièrement *a e i o* suivant la finale latine : *pare* 6, *frares* 86, et non *fraro* des textes précédents ; exception, *vendros* 55, *octembro* 76. Quand *a* final est précédé d'un son palatal, il s'efface après *i* comme en général dans la région franco-provençale : *tachi*, *tally*, *fayti*, *ronzi*, etc. C'était aussi le cas des documents antérieurs ; mais tandis qu'ils n'offraient qu'exceptionnellement *pre-*

(1) W. Meyer, *Gramm. des langues rom.*, p. 32 (trad. Rabiet).

merement au lieu de *premeriment*, notre texte n'a que la première forme, par suite évidemment de l'influence du français. Il faudrait expliquer ici l'*i* inorganique de *comptios* 1, qui se retrouve dans le lyonnais et le dauphinois ; j'avoue ne pas le comprendre, à moins que ce ne soit une forme analogique pour le différencier de *comte* comitem.

4. *Voyelles protoniques.* — *a* est devenu *e* après une palatale : *jenver*, *genver* 13 etc. de januarius. Il est devenu *o* dans *ovet* 57 habebat sous l'influence de la labiale suivante, et dans *sou* 57 *saputus sous l'influence analogue de la voyelle labiale.

u s'est réfracté en *ui* dans *pluysours* 52; forme curieuse qui nous explique comment plus est devenu *pli* dans bon nombre de patois : *pluis-plis*, *pli*.

Il est resté avec sa forme latine dans *puzins* 71, de pullicenus. A ce propos, je me permettrai de contester l'explication de *pigins* des textes antérieurs, que M. Philipon traduit par *pigeons*. Je croirais plutôt que c'est le même mot pullicenus = *poussin*, où l'*u* avait passé à *i* par l'intermédiaire de *puigins* — *pigins*. Il était joint à *gélines* comme dans notre texte et devait avoir le même sens.

5 *Consonnes*. M. Philipon croit que *l* a été apocopée dans *atri*, *atros*. Cette réduction s'est considérablement étendue : *acons* 55, *aconnes* 26, *facons* 58, 59, *atra* 1, — à côté de *autres* 1. Mais je crois qu'il n'y a pas simplement apocope de *l*, mais plutôt perte de *u* provenant de *l*; c'est ainsi que j'expliquerais *abbergia* 2 etc., au lieu de *albergia* de la période antérieure.

r final a passé à *l* dans *Seint Didiel* 69; on avait *vergiel* dans le *Terrier de Maillisola* 19. On le retrouve aussi dans un document de Vienne de 1276.

c + *e*, *i* était déjà *ch* dans *plachi*, *parochi;* il semble s'étendre : *recognichanci*.

c s'est régulièrement vocalisé dans *oytava* 78; il est resté dans *octembre* 7, etc., forme savante; peut-être pourrait-on lire *ottembre*, où il se serait assimilé comme en italien.

g final était resté, durci en *c*, dans *estanc;* dans notre texte il est tombé simplement : *estan* 49.

f a remplacé *v* dans *feys* 52, sous l'influence du français.

t appuyé était resté dans *renta;* la forme constante de notre texte est *renda*.

6. Il me reste à signaler quelques particularités de graphie dont les unes sont des fautes évidentes. L'*h* latine est conservée dans *ha* = habet, mais indûment préposée à *à* (préposition), *ha* 55. Un *t* non étymologique a été une fois ajouté à *jor*, *jort* 63, comme dans certains textes provençaux, mais aussi à *aut* 15, 34 pour *au* = *al*. Il y a soudure et par suite redoublement morganique de consonnes dans *assaveir* 1 = *à saveir; affere* 28 = *à fere; assa* 64, 65 = *à sa*. L'*s* douce est représentée par deux *s* dans *chosses* 66, *messures* 83, 85; on avait dans les textes antérieurs : *ussajo* II, 17; *iglessi* III, 5.

Accensa 8 est une forme latine; chose curieuse, c'est le latin qui, dans le même article, nous fait deviner la forme patoise : *assessamenti*.

En devant une labiale est écrit une fois *em* 32, ce qui n'est pas rare dans les textes provençaux. La particule honorifique du provençal ne se rencontre qu'une fois *n'Ugon Noyer* 47; elle est habituelle dans le document de Vienne de 1276.

II. Flexion

Notre texte, avec ses nombreuses redites, est nécessairement pauvre en formes flexionnelles; nous n'avons donc que peu de chose à ajouter aux observations de

M. Philipon. Comme on le verra, plusieurs des formes nouvelles que nous allons signaler sont dues à l'influence française.

1. *Article.* — L'article n'a pas changé pour le féminin; par contre, le masculin s'est sensiblement modifié. *Li* (suj. sing.) est encore dominant, mais on voit apparaître *le; lo* (acc. sing.) fait aussi quelquefois place à *le.* Au pluriel, le sujet est toujours *li*, mais, pour l'accusatif, on trouve *les* à côté de *los.* C'est surtout dans les formes contractées de l'article qu'apparaissent les différences. Au singulier *l* n'était pas vocalisée; ici, elle l'est très généralement : *del* = *dou*, *do; al* = *au*, *ou.* Le pluriel est *douz* et *ouz*, par assimilation du datif au génitif, sauf une fois *auz* 32. Il est vrai que les textes de M. Philipon présentent la vocalisation de *l* au pluriel, mais toujours sous les formes étymologiques *deuz, dous* d'un côté, et *auz*, *as* de l'autre.

2. *Adjectif possessif* : C'est de la même façon que *ses* remplace *sos* de la phase précédente.

3. *Pronom démonstratif.* Même observation : à côté de *czo, so*, on trouve une fois *cze* 86.

4. *Pronom personnel : me, se*, à côté de *mey*, *sey* (régime ind.); ce qui n'avait pas lieu non plus dans les textes antérieurs.

5. *Pronom relatif* décliné avec l'article. Dans les textes de M. Philipon le féminin était fidèle à l'étymologie : *liquauz* (suj. sing.), *laqual* (rég. sing.); notre texte offre les formes analogiques : *liquala* (suj.) *laquala* (rég.). On trouve même au pluriel *lesqueles* pour *lesquauz*, forme purement française.

6. *Déclinaison.* — Malgré sa date, le compte de Juis est remarquablement fidèle aux règles de la déclinaison franco-provençale.

Il n'y a guère d'hésitation que dans les articles du notaire Fenoyl, qui écrit *li diz prost* 15, 17, *li diz proust* 30, 61, pour *pros prouz* (mieux : *proz*). Pour l'attribut, qui s'accorde toujours avec le sujet quant à l'article, il est quelquefois écrit sans *s* : *qui fut le XVIII jors* 11, 38, 75, — *qui fut li XVIII jor* 25, 52. Il semble pourtant que le sentiment des cas va en s'affaiblissant; si l'on trouve parfois des locutions comme *festa seinti Caterine* 27, etc., le plus souvent on dit déjà : *festa de seint Johan* 1, etc. Le pluriel *ana* 18 est une faute pour *aney* 35, ou *anes*, forme habituelle.

7. Verbe (1).

1re *Conj.* — *ar*, *ier*. — Indicat. prés. *3 reste* 15, 17; *compte* 2; *monte* 20; *demande* 16; *6. montont* 2; *payont* 69. Infin. *donar* 58.

Part. passé : masc. sing. rég. *delivra* 11 etc.; *quitta* 34, 68: *compta* 43; *accensa* 9; — *batlia* 11, etc.; *eydia* 28, 57; *dechargia* 32; *abbergia* 35; (forme fr. *balie* 15, 30). Masc. plur. rég. *abbergies* 2. Fém. sing. rég. *seela* 11 (*seella* 75): *dona* 13, 29; *confessa* 25; — *segnia* 11 (*seygna* 63); (forme fr. *segnie* 61).

2e *conj.* — *Eir.* — Ind. prés. *3 vaut* 20; *6 valont* 3 etc. — Infin. *saveir* 1. — Part. prés. *devent* 15,17. — Part. pas. mas. sing. rég. *sou* 57. — *Volu* 63; *sez* 11 etc. (en le rattachant à *sedere*).

3e *conj.* — *Re.* — Ind. prés. *3 rent* 1 etc.; — *se appareit* 26 etc.; *plet* 28, etc.; *deduit* 31 etc. Infin. *fere* 28,57. *Deduyre* 16.

Part. pas. masc. sing. suj. *diz* 2 etc. — Rég, *dit* 2 etc.; *receu* 4 etc,; *fait* 4; *rebatu*. — Masc. plur. rég. *fez* 55

(1) Je relève ici toutes les formes verbales de notre document, quand même des formes semblables sont déjà citées dans le travail de M. Philipon.

(forme fr. *incluss* 35); fém. sing. *dita* 13 etc; *fayti* 49, *feti* 86; fém. plur. *receuez* 70.

4e conj. — *Ir.* — Ind. prés. *3 tint* 33; *contint* 11, Part. prés. *corrent* 1.

Part. pas. masc. sing. rég. *compli* 1.; *covenu* 69. *ameindri* 31 etc. — masc. plur. *retenus* 46.

Verbes auxiliaires : *aveir*. Indic. prés. *3 ha* 4 etc. imparfait *ovet* 57. — *Etre* 69. Ind. prés. *3 est* 1 etc. parf. *3 fut* 38; *6 furont* 66; subj. prés. *6 seyant* 1. Part. prés. masc. plu. rég. *étans* 58,59.

8. Au point de vue de la syntaxe, il n'y a guère que deux faits à signaler : l'invariabilité du participe avec l'auxiliaire *avoir : lesquels ha abbergia* 66; et la transformation d'un neutre en réfléchi : *assi come se appareit* 26 etc. Ce dernier fait appartient du reste à l'ancien français (cf. Littré, v° *apparaître*, à l'historique).

III GLOSSAIRE

Aventures 1 : bénéfice éventuel, comme dans le vx. fr. — cf. Du C. *aventura* 3.

Compleinti 49 : taille extraordinaire, par ex. à l'occasion du mariage d'une fille du seigneur; du lat. *complancta; cf. Du C. *complaincta*, *complainta*, *compleintia* — ce dernier dans les *Coutumes de la Dombes* 1325.

Herma 85, *hermos* 72 : adj. inculte; du lat eremus accentué comme en grec sur la première syllabe.

Ras 35 : mesure de grains, spécialement pour l'avoine; c'était dans le Lyonnais et la Bresse l'équivalent du *bichet*; cf. Du C. *rasum* 1, *rasus*. Ce mot est encore usité dans quelques patois du Dauphiné, en dépit du système métrique.

Rebatu 17 : part. de *rebattre*, au sens de *rabattre*; prob. déformation du français.

Recovra 19 : subtantif fém. ; recouvrement; de recuperata, ou bien substantif verbal de *recovrar,* suivant la place de l'accent.

Ylars 2,46 : semble désigner un terrain d'alluvion, ayant formé d'abord une espèce d'île; du lat* insularis. Dans un document de Vienne de 1276, on trouve *ilat, illat,* au même sens, de *insulatum.

Les autres mots qui peuvent présenter quelque intérêt ont été expliqués dans l'étude grammaticale.

A. Devaux.

LA DEMANDE EN MARIAGE

FACÉTIE EN PARLER NIVERNAIS (Sources de la Nièvre)

Gn'y avé ine foué in gas d'cheuz nous qu'alé fée l'amour à ine fille dans nin pays in p'tit peu loin. Sement, i gly (1) alé putout pou l'fée rie, pou passer son temps, qué pou s'marier. La fille iré bin vlu nen fini ; alle i caché pas sa boune envie d'fée la noce. Soué, i chanté pas ç't air là. Ma foué! in samedi soir que la fille l'avé bin tormenté pou l'mariage, vlà pourtant qui gli dit :

— Acoutez! ça m'é d'évis tout n-même que n'é temps d' nous pren...

— J'cré bin qu'voui, qu'arpounit la fille. Vou bin j'prenrée que vous belles paroles, c'é rin qu'dé ancrei.

— Eh bin! samedi qué pas vieux, qu'ardit l'gas, j'vinré envec ma tante pou fée la demande. Cé ine boune femme sément alle é sourde coume in sabot.

— Bon! qui qu'ça fé? J' caus'rai pu fort. Vous fesez toujou bin d'me l'die.

Vlà le gars qu's'en va cheuz sa tante.

— Bonjou, ma tante.

— Bonjou, mon neveu.

— Coument qu'vous s pourtez-ti, ma tante?

— Pas mal, mon neveu, t'es bin hounête... et cheuz toué?

— Marci, ma tante.

— Soye-toué. Te vas manger et bouée.

— J'vas d'abord vous die c'que j'é à vous demander, ma tante, me vlà décidé à me marier.

— Ah! té fée bin!... Conte-moué donc ça.

Le gas gli conta son conte et gli dit :

— Ma tante, coume j'é pus ni pée ni mée, j'vins donc

(1) gl se prononce à l'italienne.

vous s' monde de m'ni envec moué samedi fée la demande de ç'te fille.

— Voui, mon neveu, j'iré envec plaisi.

— Sément, j' doué vous die qu'alle é in peu due d'oheille.

— Ça fé rin, mon neveu. J'ons in bon loqué; faura bin qu'alle entende.

Le samedi ensuivant, vlà la tante et pis le neveu qu'arrivont cheuz la fille.

— Bonsouer, la compagnie! que dit la tante en entrant, d'in ton à fée trembler les carreaux.

— Bonsouer, tous deux! que répond la fille en groussissant sa voué... mais vous n'ez qu'fée de lucher coume ça.

— C'é bin vous qu'luche... j'é pourtant des boun' oheilles.

— Les mennes sont donc ch'tites, arguié ?... braillez donc pas tant, igè!

— Faut bin que j' vous feille entende!

— J'entends bin sans ça... c'é pas coume vous.

— Quoué? j'seus pas sourde, mon guieu! pas besoin de souner si fort vout' guerlot.

Les deux femmes al'tint là, nez cont'nez; a s' démenint, tins bin, moun aimi!... Au bout de cinq mignuites, les vlà en fureur!

— Mon neveu, que dit la tante, allons nous-en. C'est pas ça que t'faut! ine fille que n'entend'rin!... J'en trouerons ine autre...

Et la fille que querrié :

— Allez donc !... pourquoué qu' vous m'amenez-ti ine femme qu'al hurle quasiment coume in bilour, qu'on peut rien gli fée compren?

Ma foué! je vous mens pas : gn'y avé d'quoué rie!... C'é le gas qu'até bin aie! A s'é brâment troué dépigé de ç'te fille. Ah! le bon sang qu'i s'é fé envec ses camarades! Non nen a parlé loin, de ç't affée-là! Ça a bin occupé l'monde.

ACHILLE MILLIEN.

Recueilli à Champlemy (Niévre).

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

A

A, prép. fréquemment employée pour *de* : « La fillôte *à* Jean; le garçon *à* Sylvain; la poule *à* Dodiche. » — Nous disons encore « à boune heure » : « On t'attend por diner; veins *à boune heure* ».

Genevois, id.

Sur la prononciation *ai*, voy. ce mot.

A, prép. redondante, employée dans certaines locutions, telles que : « Hier *à* soir; *à* c'matin ».

A, contract. de *Alle*. Pr. pers., Elle. « A n' dit ran su son compte. »

Rouchi, id.

Abeurnonciau, loc., à renoncement, en trop grande quantité, trop : « Ol en a fiôlé *abeùrnonciau* ».

Lat., *ab renontio*. Il-d'El., *abrenoncio* (excl. de frayeur, de dégoût).

Abimer, v. tr., frapper, meurtrir : « Ol ainme tant sa fonne, qu'ô l'*abime* de coups! »

Ital., *abissare*. Berry, *abisser*, Bourg, *abymai*, Prov. *abisser*, Savoie, *abimâ*.

Abimer, v. tr., salir, gâter, détruire : « En jouant, ôl a trop couru; ôl a tot *abimé* sa culotte, é peu ô s'a étou *abimé* l' pied ».

Cette manière de dire s'étend au-delà de nos régions.

Abolir, v. tr., démolir, abattre : « O veint d'*abolir* sa cadole, por la r' monter ».

Morv., id , Picard, id.

Le Rouchi dit : « Il l'a *aboli* d' cops ». Rouer de coups quelqu'un, c'est aussi un peu le démolir.

ABONDE, s. f., quantité, abondance : « Mettez c'qui dans la panière; i f'ra d' l'*abonde* ».

ABOSSUMER, v. tr., donner des coups de poings.

ABOUCHAU, s. m., sorte de panier dont on se sert pour pêcher.

ABOUCHON (*à l'*), loc., sur le nez, par terre : « En montant su la levée, ôl a tombé *à l'abouchon* ». Cela se traduirait bien par : s'est flanqué le nez par terre. Cette loc. a voulu dire d'abord : tomber *sur la bouche.*

Esp., *abocar*; Ital , *abbocare*. Dauph., *à l'abouchon*, Forez, id., Lyon., tomber, se coucher *à bouchon.*

On dit aussi : être *en abouchon,* dans le sens d'être courbé : « C'te pauv' vieille, all' marche *en abouchon* ».

(V. A *boucheton, bouchon*).

ABOULER, v. tr., jeter, envoyer, amener en certaine abondance. Souvent employé au jeu : « Eh ! m'n émi, j' t'ai gagné... *aboule! aboule!* »

Berry, id., Morv., id., Norm., id., Pic., id.

ABOURIS, s. m. de l'ancienne marine fluviale. Bateau d'un train, où l'on attache les cordages et les amarres tirés par les chevaux.

ABOUTER, v. intr., aboutir, toucher à : « Son champ *aboute* su l' mien ».

Berry, *abouter, aboter*, Saint., id., wall., *abosi.*

ABOUTONNER, v. tr., boutonner : « Eh ben! t' n'aboutonnes pas ta biaude »? — Un, qui avait emprunté la locution du Berry, disait : « O s'*aboutonne* avou des épingues », voulant dire : « Il ne porte pas la culotte ».

Esp., *abotonar*. Berry, *aboutonner*, Champ., id., Genev., id., Morv., *aibout'ner*, wall., *aboutonner.*

ABRE, s. m., arbre : « Les autres fois, y avot iqui de grands *âbres* ». Vaugelas dit que, de son temps, la Cour prononçait ainsi le mot arbre.

Lat., *arbor*, Berry, *âbe*, id., Bourg., id.. Dauph., *abro*, Genev., *abre*, Lim., *àubre*, Lorr., *âbre* Messin., *abe*, Morv., *hâbre*, Norm., *âbre*, Pic., id. Prov., *albre aybre*, Rouch., id., *arps*, St-Am.. *abrou*, wall., id., v. fr., id., et *aubre*, *haubre.*

ABRESSIAU, s. m., petit mât élevé sur un train de bois ou sur un bateau, et à l'aide duquel les mariniers établissent une voile, ou auquel ils attachent une corde pour tirer de là sur le bord (*arbrisseau* est-il étranger à ce mot?).

ABRIVENT, s. m., sorte de paillasson tressé avec la paille du panis. Il est utilisé pour les fours et les garnitures de fumiers.

ACAGNARDIR (s'), v. pr., s'acagnarder.
Berry, id. Genèv., id., *s'acagner*, Midi, id., V. fr. *accagnarder*.

ACATER, v. tr., acheter, faire emplette de.
Lat., *acaptare*. Bourg, *aichetai*, *échetai*. Langued., *recata*, *recatar*, *recatoniar*. Lille, *acater*. Lim., *recota*, Lyon., *recoto*. Norm., *acater*. Pic., id., Prov, *recata*, *recatar*, *recatoniar*, *acaptar*. Rouchi, *acater*. Wall., id., vx. fr., *receter*, *recoiter*, *accater*, *achater*. (V. *ageter*).

A CAUSE QUE? loc. interrog., pourquoi?
On dit aussi : *d'à cause que?* — Lorsque cette question semble indiscrète à la personne interrogée, on entend cette dernière répondre volontiers : « A cause de pasque ». (V. ce dernier mot).
Berry, *d'à cause*. Cognac., *à cause*. Genèv., *à cause*.

ACCORDS, s. m., accordailles, fiançailles : « La Tiennette reveint prou à not' fieu; j' vons faire les *accords* dimanche. »
Berry, *accords*. Norm., *accords*. Vx. fr., *acort*.

ACHATI, adj., habitué aux friandises.
Bourg, *échaiti*.

ACHATI, v. tr., allécher, montrer un appât, attirer, amadouer.
Bourg., *échaiti*. Morv., *aichaiti*. Vx. fr., *agastir*.

ACLES (en), loc. se dit d'étoffes, de linge, de vêtements usés ou très déchirés : « Ah! ce p'tiot drôle! ô m' met toutes ses afâres *en âcles* ».
Forez, *acle* (écorce d'arbre, petit morceau de bois).

AC'MODER, v. tr., accommoder, préparer.
Berry, *acmoder* Bourg., *aiquemeudai*, *équemodai*. Morv., *aiquemôder*. Wall.-Liég., *akomôdé*, *ak'moidé*.

ACORCI, v. tr, accourcir, abréger : « En coupant po les prés, j' ons brâment *acorci* la route » (V. *Pu court*).
Ital., *accorciare*. Bourg., *aicôrci*. Morv., *aicorci*. Pic, *accourché* (retroussé). Prov., *acorchar*. Vx. fr. *acorcier*, *accourcer*.

ACÔRDER, v. tr., accorder.
Bourg., *aiqueurdai*. St-Am., *acourdé*.

ACOTER, v. tr., fermer, étayer, soutenir. (V. *Acouter*).
Berry, *accoter*. Montrêt, *coûter*. Morv., *aicoter*. Poit., *accoter*. Prov., *acotar*. Suis. r., *cottâ*.

ACOUTER, v. tr., écouter : « *Acoute! acoute!* j' vas t' bailler quète chouse ».

Lat., *auscultare*; Ital., *ascoltare*. Berry, *acouter*. Bourg., *acoutai*. Bress., *acouté*. Bugey, *écota*. Lorr., *acouter*. Mâcon., *aquètai*. Montr., *accuter*. Morv., *acouter*. Pic, id. Rouch., id. St-Am., *écuté*. Saint., *acouté*. Wall., *acouter*. Vx. fr. id.

On a même dit : *s'accouter* pour : prêter l'oreille. Selon Pontus de Tyard (*De rectâ nominum impositione*), *accouter* était, de son temps, l'express. popul. en Bourgogne.

2. ACOUTER, v. tr., accoter. accouder, appuyer.

Lat., *cubitare*. Genev., *cotter*. Lang., *acoutar*, *acotar*, *coutar*. Lyon., *acota*. Norm., *acouter*. Wall., *ascoter*. Vx. fr., *acouter*. (V. *Acoter*).

ACOUTIAU, s. m., accotoir, rampe, appui, parapet.

Bourg., *écotôrre*. Montr., *accoutieau*.

ACOUTEUMER *une chose*, loc. pour s'accoutumer à une chose : « J'ai *acouteûmé* mon vare de vin blanc tos les maitins ». Tournure également usitée dans le Midi.

Ital., *accostumare*. Bourg., *écoutumai*. Prov., *acostumar*. Vx. fr., *acoustumer*.

ACROUPETONER (s'), v. pr., s'accroupir (Voir *Aqueûler*, *Boucheton*, *Croupeton*).

Vx. fr., *agropir*.

A C'T'HEURE, loc. adv., en ce moment, maintenant. Formule des plus usitées.

Bar-le-D., *à c't' aoure*. Berry, *asteure*. Bourg., *ai c'teur*, *c'teur*. Dauph., *astheura*. Lorr., *estoure*. Lyon., *astura*. Morv., *aisteure*. Norm., *asteure*. Pic., *à ch't'heure*. Poit., *astoure*. Saint., *asteure*. Vx. fr., *asteure*, *astheure*.

J. Guillemin écrit *astheure*, comme La Boétie.

ACULER, v. tr., éculer : « Ton p'tiot marche ben mau; ôl a tôt *aculé* ses souleis ».

Bourg., *écueillai*, *équelai*. Genev., *acculer*. Midi, *aculer*. Vx. fr., *esculer*.

ADRÈT, s. m., adroit, habile.

Berry, *adret*. Bourg, *aidroi*, Norm., *adret*. Pic., *adrot*. Rouch., *adrot* (adroitement). Wall., *adreût*.

ADROIT, s. m., l'endroit d'une étoffe, d'un linge : Y èt eûne balle robe; en v'qui l'envar, j' vas vous en montrer l'*adroit* ».

Genev., *droit*. Morv., *droit*. Norm., *à l'adret de* (à l'endroit de...).

AFAIRE et AFARE, s. m , ustensile, vêtement, nippe, et en général tout ce dont on se sert : « Y ét un *afaire* en bos qu'ô m'a v'nu emprôter ». « Y é son vouésin qui l'i a baillé c'brave petiot *afaire* ».

Ital., *affare*. Bourg., *aifâre*, *aifaire*. Dauph., *affare*. Gasc., *affaire*. Genev., *affaire*. Lang , *affaire*. Lorr., *effâre*. Prov., *afar*. Toul., *afa*. Wall., *afè*.

AFAIRE, s. f., quantité : « Vous n'é point de poumes dans vot' curti; moi, j'en ai éune boune *afaire* ».

Berry, *une petite affaire* (un peu). Lim., *ofaïré*. Norm., *afère*.

AFAIRE DE (*l'*), loc. adv., environ, à peu près : « Y a l'*afaire d'*un mois qu'ôl é rev'nu » (ou r'venu).

Genev., *afaire*.

AFILÉE (*tout d'une*), loc., d'affilée.

Berry, d'*affilée*. Rouch., *affilée* (corde, chaîne). (V. *Défilée*).

AFIQUÉ, adj., paré, qui a mis ses affiquets, qui est sur son trente-six. Comp. *affique* (épingle), qui sert tant lorsqu'on s'ajuste, et *affiquet* a désigné tout objet de toilette.

Pic., *affiké*. Rouchi, *afiqué* (qui tient bien).

AFUTIAU, s. m., dénomination s'appliquant à toutes sortes d'objet. On dit : « Mes *afûtiaux* » pour : mes ustensiles, mes outils, etc., tandis que le français *affûtiau* ne désigne que des brimborions.

Lat., *fustis*. Berry, *affutiau*. Bourg., *affutiance* (Miguard?). Cogn., *affutiau*. Fr.-Cté., *affutiau*. Genev., *affitiau*. Jura, *affutiau*, Lorr., *affutiau*. Morv., *aifutiau*. Norm., *affutiau*. Pic., *affutiau*. Poit., *affutiau*, *afutiau*. Rom., *affutiau*. Rouch., *afutiau*. Suis. *affit*, *affetiau*. Wall., *affutiau*.

AGA! excl., sorte d'impérat., d'*Agater* : tiens! voilà! regarde! « Aga donc! aga-lu! Le v'qui! » (V. *Eguê*!)

Auverg., *augâ*. Berry, *aga*. Bourg., *aga*. Espalion, *ogotgea*. Jura, *ogo*. Morv., *aga*. Norm., *aga*. Poit., *agua*.

AGACIA, s. m., acacia.

Lat., *acacia*. Genev., *agacia*. Prov., *acassia*.

AGACIN, s. m., durillon, cor au pied : « Quand l'temps veut sanger, y é mou *agacin* qui m' fait mau ! »

Forez, *agacin*. Genev., *agacin*. Liège, *aguess*. Lyon., *agacin*. Pic., *nid d'agache* Prov., *agacin*, *agassi*. Sav., *agassin*.

AGASSE, s. f., pie; au fig., femme qui parle beaucoup : « Oh! c'te Glaudine, alle bavarde .. Y ét eûne vrâ *agasse*, quoi! » — (J. Guillemin donne sept ou huit étymologies de ce mot).

Lat., *picœ ojaciœ*; Ital., *gazza*. Aveyr., *ogasso*. Berry, *ageasse*, *agace*, *aguiasse*. Bourg., *aigaisse*. Fr.-Cté, *aigaisse*. Lang.,

agasso. Lille, *agache*. Lim., *jasso*. Marne, *agache*, Morv., *aigaisse*, *agasse-tambourinette* (pie-grièche). Norm., *agasse*. Pic., *agache*. Poit., *agasse*, *ageasse*. Prov., *ageassoun*. Rom., *agassa*. Rouch., *agache*. Sav., *zaquetta*. Toulous., *ajace*. Wall., *agache*, *aguess*. Vx. fr., *agasse*, *pagasse*.

(Ce mot se trouve dans le Dict. fr.; mais il fournit une trop notable liste de congénères pour que nous le négligions. Quelques autres seront dans le même cas).

AGATER, v. tr., regarder. (V. *Aga*, *Aguèter* et *Ar'garder*).
Genev., *waiter*. Morv., *agaiter*. Prov., *agaitar*. Rom., *agaiter*. Rouch., *aguetar*. St-Am., *gatyë*. Wall., *awaiti*, *waiti*.

AGE, s. f. Nous comptons un certain nombre de mots dont nous avons changé le genre : « La *belle âge*! »
Cogn., *belle âge*.

AGE (*d'*), loc. adj., âgé : « L' père Ponsot, qu'é-ce qu'ô peut beu avouër? — hum! ôl é *d'âge*! »
Berry, *d'âge*. Pic., *homme d'âge*.

AGENOILLER (*s'*), v. pr., s'agenouiller.
Morv., *aigenoiller*. Bourg., *s'aigelognai*. Norm., *agenoillons* (à genoux).

AGETER, v. tr., acheter. Simple adoucissement de prononciation. (V. *Acater*).

AGISSANCE, s. f., manière d'agir : « T' la veux? Prends garde; alle a des *agissances* que j' n'ainmons point. »
Poit., *agissances*.

AGONISER, v. tr., agonir, injurier, outrager en paroles : « Ol é mauvais c'ment eùne gale; ôl *agonise* tout l' monde de sottises ».
Esp., *agonizar*. Berry, *agoniser*. Genev., *agoniser*. Lang., *agoniza*. Montr., *agoniser*. Morv. *aigonir*, *aigoniser*. Norm., *agoniser*, *ahonir*. Pic., *agoniser*. Rom., *ahonnir*.

AGORCER, v. tr., tromper, agir de mauvaise foi dans un échange.

AGOUTER, v. tr., égoutter, faire tomber les gouttes d'un liquide : « On va souper; sœurette veint d'*agouter* la salade. »
Berry, *agoutter* (uriner). Prov., *esgotar*. Vx. fr., *esgouter*.

AGRAINS, s. m., mauvais grains, criblés et destinés aux volailles.
Poit., *agrains*. Saint., *agrain* (*des*).

AGRAPER, v. tr., agripper, saisir, s'emparer vivement d'un objet : « O s'a si ben *agrapé* à moi, que je n' pouvô pus bouger. »

Ital., *arrupare*. Berry, *agraper*. Bourg., *agrippai*, *gripai*. Dauph., *arrapa*. Lang. vx., *arrapa*. Lim., *graffé*. Lyon., *arrapa*. Mâcon., *grôpé*. Morv., *agraper*. Norm., *grapper*. Poit., *agrippai*. Prov., *arrapats*. Rom., *arrapar*. Rouch., *agraper*. Sav., *agrappa*. Toul., *agafo*, *arrapa*. Wall., *agrapper*. Vx. fr., *agrapper*.

AGUÉTER, v. tr., guetter, épier, être aux aguets : « Ol a ben *aguêté* sa p'tiote; mâ ô n'a ran vu ».

Auverg. *agueita*. Morv., *agaiter*. Pic., *aguidier*. Rom., *aguetier*. Rouch., *aguétar*. Wall., *agaiti*, *awaiti*. Wall.-Liège., *ess â s'agai* (être aux aguets). Voy. *Agater*.

AGUEURIABE, adj., agréable, qui convient.

Berry, *agheriabe*. Morv., *aigueuriaibe*. Prov., *agradaole*.

AH! exclam. constamment placée devant le nom de la personne qu'on appelle, ou qu'on interpelle : « *Ah!* Gogote! *Ah!* Jacquot! »

AI, prép., à : « C' qui ét *ai* moi ». Cette prononciation vient de la Côte-d'Or et n'est pas tout à fait générale. (Voir A).

A-IANT, prononciation de : ayant, répandue aussi dans le Midi et le Lyonnais.

AIGNEA, s. m., agneau; au figuré, personne douce.

Lat., *agnus*; Ital., *agnello*. Bas-Norm., *agniaou*. Berry, *aigneau igneau*. Bourg., *aigneà*, *aignià*, *ainille*. Bress., *aygneuz*. Il.-Vne., *igneau*. Montr., *aigneau*. Morv., *aigneai*. Pic., *aignieu*. Poit., *agnea*. Prov., *agnel*, *anel*. Wall., *ognai*. Vx. fr., *aigneau*, *aignelet*.

AIGUEURDON, s. m., édredon, couvre-pied rempli d'un duvet très fin. Certains disent *aigredon*, *aigledon*. Dans nos campagnes on le garnit tout bonnement avec des plumes de volailles.

Suèd., *eider dun*. Midi, *aigledon*. Genev., *aigledon*. Pic., *aigledon*. Reims, *aigledon*. Rennes, *aigledon*. Valencien., *aigledon*.

AIGUEURLOT, adj., aigrelet.

J'ons goûté de ton lolot;
Ol étot ben AIGUEURLOT.

AIN-MER, v, tr., aimer. Dans plusieurs de nos mots, à *ai* français correspond *ain*.

Lat. et Ital., *amare*. Berry, *émer*, *eumer*. Bourg., *eumai*. Bress., *omé*. Morv., *eûmer*. Prov., *amar*. St-Am., *amé*. Vx. fr., *amer*.

AIN-MER *(s')*, v. pr , se plaire : « J' *m'ainme* ben iqui; y é plasant ».

Vosg., *s'ainmer*.

AINS *(que v's)*, que vous ayez.
Mâconn., *ains*.

AIRER, v. tr., aérer : « Faut *airer* c'te chambre; alle sent l' renfarmé. »
Berry, *airer*. Genev., *airer*. Prov., *ayreiar*.

AISEMENTS, s. m., vaisselle, ustensiles de cuisine, de ménage : « R'laver les *aisements* ».
Bas-lat., *aisamentum*. Bourg., *aiseman*. Forez, *aises*. Fr.-Cté., *azemens*. Genev., *aises*. Jura, *aisements*. Mâconn., *aiseman*. Montr., *aisements*. Morv., *aâyeman*. Rom , *aisemens*. Vx. fr., *aisement* (commodité, loisir).

AISES (les), s. m., les êtres d'un appartements : « Ol ira ben vous q'ri l'afaire; ô sait tous *les aises* de la maïon ».
Berry, *aîtres*. Genev., *les agets*. Morv., *aâyance*. Rom., *agiz*, *agès*. Vx. fr , *aizes*.

AISSELÉE, s. f., ce que le bras peut embrasser en se recourbant sous l'aisselle : « Eùne *aisselée* de foin, de paille, etc. »
Cogn., *aisselée*.

AISSELLE, s. f., étagère où la batterie de cuisine, les plats et les couverts sont placés et tenus par des entailles.
Pic., *aisselle*.

AISSETER, v. tr., asseoir : « Eh! l' vieux pâre, *aiss'tez*-vous proche du feù ».
Berry, *assidre*. Morv., *aichiter*. Pic., *assir*, *achir*. Prov., *assezar*. (Voir *Cheùrter*).

AL, pr. pers. m., il : « *Al* o », il est.
Morv., *Al*. (Voir *Ol*).

ALE, s. fr., aile : « La p'tiote a cassé l'*âle* à sa poule ».
Berry, *ale*. Bourg., *ôle*, *aule*, *aüle*. Forez, *alla*. Fr.-Cté., *aule*. Jura, *ola*. Morv., *ole*, *orle*. Prov., *ala*. St.-Am., *ola*. Vx. fr., *ale*, *éle*, *eele*.

ALÈGRE, adj., agréable, avenant. (V. *Agueùriâbe*).

ALEIN-NE, s. f., alène.
Ital., *lesina*. Berry, *alègne*, *alogne*. Lim , *lerno*. Prov., *alena*. St-Am., *alèna*. Vx. fr., *alesne*.

ALENTOR DE (*aux*), loc. adv., environ, à peu près : « Y é ben *aux alentor* de c' qui ».

ALERON, s. m., aile de volaille, servant aux ménagères pour épousseter les meubles.
Norm., *aleron*. Vx. fr., *œsleron*.

ALICHER, v. tr., allécher, attirer : « La finaude! alle voudrot prou *alicher* mon Piare ».
Ital., *allettare*. Berry, *allécher*. Vx. fr., *alechier*.

ALIGER, v. tr,, alléger, décharger partiellement pour rendre plus léger, soulager.
Ital., *alleviare*. Prov., *aleviar*.

ALIRENT, 3e pers., allèrent : « Ol éteint m'nus leû dire bonjor; mâ du cop ô s'en *alirent* ».
Bourg., *alire*.

ALLE, ALL', A, pr. pers., elle : « Qua c'a qu'*àlle* a qu'*a* crie? — *Alle* a qu'*àlle* a chu ». Cette phrase bizarre peut avoir besoin d'être traduite. La voici littéralement : « Quoi c'est qu'elle a, qu'elle crie? — Elle a qu'elle est tombée ».
(Voir A).
Berry, *àlle, àll*. Il.-Vne.. *àlle, àll', olle*.

ALLEGRAINS, s. m., ridelles de charrette.
Centre, *allegrains, ardes, alardes*.

ALLER AUX,.., loc., partir pour ramasser, pour cueillir certains produits : « *Vons-jou aux* champignons? aux sersifis? » *Jou*, ici, remplace *je*. *Vons-je*, Allons-nous?...

ALLER AUX PORTES, loc., mendier. Les mendiants vont par les rues, et demandent à chaque porte.
(V. *Chercher son pain*).

ALLER AVEC, loc., fréquenter : « Joset *va avec* la Benoîte; ben sûr ô va la d'mander. »
Wall., *aller avec*.

ALLER (*s'en*), v. pr., fuir, laisser échapper, en parlant d'un vase, d'un ustensile de cuisine : « Allons, bon! J'ai métu la la sope su l' feù, é pi v'là ma marmite qui *s'en va*! »
Norm., *s'en aller*.

ALOUE s. f., alouette.
Lat., *alauda*. Ital., *lodola*. Berry, *alouvette*. Bourg., *auluôtte*. Prov., *alauza, alauzeta*. Vx fr., *aloe, aloue, aloete*.

ALTISE, s. f. (Voir *Bête noire*).

AMADOU, s. f., large champignon, de nature très résistante, poussant horizontalement sur les vieux troncs de noyers. Analogue à l'agaric des chênes. J'en voyais, un jour, cinq ou six énormes sur le même arbre : « Qu'est-ce que vous faites de ça », demandai-je au jardinier qui les prenait. « C' qui, me répondit-il, y é de l'*amadou*; on y brûle ». On a féminisé ce mot, et l'on dit : « De la boune *amadou* ».
Genev., *amadou*. Sav., *bolà*.

AMADOU (*sainte*), dénomination, qui fait partie d'une loc. facétieuse. Se dit d'une personne présente. Ainsi : « Alle ét iqui en châr et en os, tôt c' ment *Sainte Amadou* ».
Wall., *amadou*.

AMANVIER, v. tr., mettre de côté, amasser du bien. (Mervans).

AMASSER, v. tr., contracter, gagner : Ol a pris frèd; ôl a *amassé* du mau ».

AME, s. f., personne, individu : « J' seû été cheû vous; n'y avot *âme* qui vive ».

AMENDER, v. intr., grandir : « Ah! y é vot' petiot? Dépeû que j' l'ons vu, ôl a ben *amendé* ».

AMIJOLER, v. tr., cajoler, enjôler : « Alle sait s'y prende, celle-là! alle vous l'*amijôle* gentiment. »
Lille, *amicloter*. Pic., *amignoter*. Rouch., *amidouler*, *amitouler*. (V. *Emmiôler*).

A MITAN (*louïa d'*), terme de marinier. (Voir *Louïa*).

AMOMON, s. m., pomme d'amour, fruit de la morelle, faux piment. C'est exactement le mot grec (αμωμον, aromate de l'Inde). Le nom se donne à l'arbuste et au fruit. Les amoureux s'en offrent des bouquets.
Genev., *amômon*.

AMOR, s. m., considération, égard : « J'ai fait c' qui po l'*amor* de li ».
Bourg., *aimor*. Messin., *pr' amou que* (attendu que). Prov., *per amor*, *pramor* (à cause de).

AMOUNER, v. tr., amener, conduire : « Ol a été genti; j'*amoune* mon gar à la fête. »

AMUNITION, s. f., munition. Employé seulement dans le sens de fournitures militaires : « Un pain d'*amunition*; un fusi d'*amunition*.
Lille, *amonition*. Morv., *aimunition*. Pic., *amonition*. Rouch., *amonition*. Wall., *amonition*.

ANCRE, adj., tenace, opiniâtre, têtu; aigre, violent, âpre : « N'y a pas mo-ïen d' li fâre fâre c' qu'on vout; ôl ét *ancre* c'ment eûne mule ».
Montr., *ancre*. Morv., *ancre*.

AND'LAI, adv. de l., au-delà, de l'autre côté, là-bas : « *And'lai* l'iâ » (de l'autre côté de l'eau).
Morv., *dedelai*. (V. *Lavau* et *Liavan*).

ANDOUILLES (voir *Dépendeux*).

ANEUT, adv., aujourd'hui.

Lat., *ad noctem* (les peuples du Nord comptaient par nuits). Dauph., *anot*. Forez, *anot*. Lang., *anuech*. Lyon., *aney*, *anuy*. Norm., *anieut*, *anier*, *anuit*. Prov., *anet*, *aneit*. Saint., *aneut*. Velay, *aneuy*. Vend., *anet*. Wall., *anuit* (ce soir, cette nuit). Vx. fr., *aneut*, *anuit*, *enuit*, *enquenuit* (*hac nocte*).

(V. *Auj'deû*, *Aujordeù*).

ANGUIGNE, s. f., femme de peu de ressource, qui ne sait rien dire ni faire, et même quelque peu idiote : « Ta Mariette? Laisse-me donc. Y ét eùne jolite *anguigne* ! »

ANGUILLE DE BUISSON, s. f., serpent.

Lille, *anwuille*. Saint., *anguille de buisson*

ANICHON, s. m., petit âne; au figuré, enfant qui n'apprend rien.

Berry, *aine*. Lim., *ané*. Mâc., *òne*. Montr., *aine* (âne). Prov., *asne*, *aze*. St-Am., *onou*. Wall., *agne*. Vx. fr., *asne*.

AN-NIMAU, s. m., animal : « V' tu ben te côger! Côge-te donc, fichu *an-nimau* ! »

Morv., *annimau*. St.-Am., *animô*. Saint., *annimau*.

AN-N'MI, s. m. et adj., ennemi.

Lat., *inimicus*. Berry, *innemi*. Bourg., *anemin*. Morv., *annemi*. Prov., *enemic*. Vx. fr., *inimi*, *anemi*.

AN-N'MIQUIÉ, s. f., inimitié.

Morv., *annemitié*.

ANPRÈS, adv., après, et aussi : près, auprès.

Ital., *appresso*. Berry, *anpres*. Bourg., *aipré*. Cogn., *anprès*. Pic., *emprès*. Poit., *apras*. Prov., *apres*. Vx. fr., *emprès*, *aprez*.

APONDRE, v. tr., atteindre : « Aide-me donc. Mon bras n'é p' assez long; j' peux pas *apondre* à la fenétre ».

Bourg., *avoindre*. Forez, *appondre*. Gren., *apondré*. Lang., *apoundre*. Lyon., *appondre*. Morv., *aivindre*. Poit., *aivoindre*, Prov., *appoundre*, *ateigner*. Rom., *apondre*, *aponher*. Wall., *atère*.

APONDRE, v. tr., joindre, attacher, allonger : J'ai *apondu* eun bout à ma ficelle ». (Voir *Rapondre* et *Aponser*).

Dauph., *apondrer*. Forez, *appondre*. Genev., *appondre*. Jura. *apondre*. Lang., *apoundre*. Morv., *aipondre*. Montr., *appondre*. Prov., *appoundre*. Sav., *appondre*. Vx. fr., *aponre*, *apondre*.

APONSE, s. f., allonge d'une étoffe, d'un panneau, etc. : « C'te jupe é trop courte; alle a besoin d'eùne *aponse* ». — « Faut mettre eùne *aponse* au bas d' ta porte ».

Forez, *appoundaille*. Genev., *apponce*, *appondille*. Lyon., *aponse*. Montr., *apponse*. Morv., *aiponce*. Vaud., *apponce*.

(Voir *Raponse*).

APONSER, v. tr., allonger à l'aide d'une pièce, d'un morceau, etc. Montr., *apponser*. (V. *Apondre*, *Raponser*).

APORT, s. m., assemblée, fête de village, où l'on boit, où l'on mange, où l'on danse. Les *aports* sont, comme les veillées et sur une plus grande échelle encore, des motifs à rapprochements entre garçons et filles, et il est peu de ces fêtes qui n'amènent quelque mariage.

Allier, *apport*. Berry, *apport*. Nivern., *apport*. Vx. fr., *apport*, *apors* (lieu où l'on déposait les denrées)

APOTRE, s. m., usité en accolement à l'adj. *bon*. Ainsi, dire d'un gas : « Y ét ein *boun apôtre* », équivaut à dire : c'est un bon garçon.

Bourg., *aipôtre*. Prov., *apostol*. Wall., *apôtt*.

APRENTISSE, s. f., apprentie, au fig., personne inexpérimentée.

Bourg., *épranti* (au masc). Genev., *apprentisse*. Prov., *apprentiz*. Wall., *aprendice*. Vx. fr., *apprentive*.

APRÉS, adv., le long de, à : « O m'a dévoré toutes ses culottes en gravichant *après* les murs vou ben *après* les âbres ». — « T'as lassé la clé *après* la pôrte ». — « Qu'ê c' que t'as donc tôjor *après* moi? »

Ital., *appresso*. Bourg., *aipré*. Genev., *aprés*. Midi, *aprés*. Vx. fr., *emprés*.

APRÈS, loc, prép., en train de : « T' vas l' trouver au bouchau du carre; ôl ét *après* boire ». — En français, ces deux derniers mots signifieraient que le biberon *a fini* de boire; chez nous, au contraire, ils disent qu'il est *en train* de boire.

Bourg., *aipré*. (V. *Eprâs*).

AQUAND, adv., quand, à quelle époque, surtout pour interroger : « On t'attend cheû nous; *à quand* veindras-tu ? »

Morv., *ai quan*. (V. *Quand*).

AQUEUDRE, v. tr., exciter le bétail à marcher (Mervans).

AQUEULER (*s'*), v. pr., s'accroupir, s'asseoir sur ses talons. On prend fréquemment chez nous cette posture familière, pour s'approcher du feu, caresser un enfant, etc.

Bresse, *s'acabécher*, *s'aroufer*. Vx. fr., *aculer*.

(V. *Acroupetoner*, *Croupetons*).

AR, s. f., air : « I m' leûve de grand maitin, por aller prend'e la boun *âr* ». Mais une euphonie naturelle fait dire *air* si si l'on veut parler de « l'air fraîche ».

Lat., *aer*, *aura*. Berry, *ar*. Bourg., *âr*. Bress., *aura*. Dauph., *ore*.

Forez, *ora*. Lang., *aura, auro, aoura*. Lorr., *ar*. Mâc., *âr*. Prov., *aura, auro, aoura, aer*. Rom., *aura*. Vx. fr., *aure, aer*.

ARAGNÉE, s. f., araignée. Dans les villes, comme dans les campagnes, on entend couramment employer ce proverbe :

ARAGNÉE *du maitin,*
Y é du chagrin;
Aràgnée du soir,
Y é d' l'espoir.

Ital., *aragna*. Berry, *aragne, iraigne*. Genev., *airagnée, aragne, iragne*. Lim., *raigno*. Midi, *aragnée*. Morv., *airgnie, ailgnie*. Pic., *araigne*. Prov., *aranh, aranha*. Rouch., *araine, araignie*. St Am , *arenyeùla*. Sav., *âragne*. Wall., *aragnie*.

(V. *Arignée*).

ARAIRE, s. f., charrue sans avant-train, à soc triangulaire garni de deux ailes.

Lat., *aratrum*. It., *aratro*. Berry, *arriot, arriau*. Dauph., *araro*. Forez, *arore*. Isère, *arari*. Lang., *araire*. Lyon., *araire, sochia*. Prov., *araire*. Sav., *ârai*. Wall., *érère*. Vx. fr., *araire, arère areau*.

ARBOUR (*à l'*), loc., au rebours.

Bourg., *rebor*. Cogn., *à l'arbour*. Vx. fr , *rebors, arrebours*.

AR'COMMENCER, v. tr., recommencer. L'*a* préfixe, qui paraît d'abord singulier dans ce mot, peut s'expliquer bien naturellement. Supposons cette phrase : « C'est mauvais; c'est à recommencer ». On voit sans difficulté comment l'oreille populaire a perçu la chose et rattaché le *a* en védette à son verbe.

Ital., *ricominciare*. Berry, *arcoumencer*. Bourg., *requemancé*, Morv., *eurc'moincer*. Prov , *recomensar*. Wall., *rikmainsi*. Vx. fr., *recommencier*.

ARENGS (*cori lè-z-*), loc., courir les harengs. Promenade-procession locale des plus piquantes, faite le mercredi des Cendres, et où jadis se mêlait une grande partie de la population. Tous les acteurs, une chemise de femme par dessus leurs habits, à la main une ligne à pêcher, au fil de laquelle pendait le poisson symbole de carême, couraient les rues, psalmodiant : « Un *n'àreng!* deux *z'arengs!* trois *z'arengs!* » Et les gamins de sauter, tâchant, presque toujours en vain, d'attraper le gibier-saur. Quelques promeneurs, au lieu de hareng, accrochaient à leur ligne un beignet, une gaufre, remplis de filasse. Et, quand le gamin mordait dedans et tirait, quels rires! — Il y avait bien encore la cérémonie de la moutarde... Mais nous la passons sous silence.

Bourg,, *airan*. Morv., *érang, hairan*. Rouch., *éren*.

AR'GARDER, v. tr., regarder. (Voir *Ar'commencer* pour l'*a* préfixe).

Ital., *riguardare*. Berry, *argarder*, *argader*. Bourg., *regadai*. Norm., *arregarder*. Prov., *regardar*, *reguardar*. Saint., *argarder*. Vx. fr., *aguarder*, *agaitar*, *reguarder*. (Voir *Agater*).

ARGOGNER, v. tr., faire un travail difficile, ou ennuyeux.

ARGOLET, s. m., houx.

Berry, *argoulin*. Jura, *aigrilou*. Morv., *argolet*, *aigoujâ*, *aigru*, *aigueriau*. Poit., *agrole*. Suis. r., *agrebblai*.

ARGONIÉ, s. m., mauvais ouvrier.

ARICHAL *(fil d')*, s. m., fil d'archal.

Lat., *aurichalcum*. Lille., *fi d'acar*. Norm., *arkal*. Rouch., *fi d'arca*, *fi d'fer*. Vx. fr., *archau*, *archail*.

ARIÉ! loc. expl. A le sens de mécontentement, d'ennui, d'étonnement, d'impatience : « V' là-t-i pas, *arié!* qu'j'ai pardu mon échevette! » Se dit pour exprimer une contrariété, mais parfois signifie : aussi, encore, cependant, tout de même. Quelques-uns l'écrivent *arrié!* J. Guillemin écrit *arrier*, qu'il traduit par : au contraire. Ce n'est plus guère notre acception. Pour donner plus de force à l'expression, on dit souvent : *Arié mais!*

Bourg., *arié*, *arré*. Champ, *arrié*. Morv., *arrié*. Norm., *aré*. Poit., *aré*. Wall., *oragu*.

ARIGNÉE, s. f., araignée. (Voir *Aragnée*).

ARIGNER, v. tr., railler, taquiner, agacer, provoquer.

Bourg., *arguignai*. Fr.-Cté, *arguenai*. Vx. fr., *aguigner*.

ARLEQUIN et ARLOQUIN, s. m., barque très légère, ne pouvant guère contenir qu'une personne, et destinée à la chasse sur l'eau. (V. *Nëye-chrétien*).

AR'MARCIER, v. tr., remercier.

Morv., *ermarcier*.

ARMONA, s. m., almanach.

Ital., *almanacco*. Bourg., *armana*. Fland., *armena*. Genev., *armana*. Midi, *armana*. Mons, *armonaque*. Montr., *arminah*. Morv., *airmana*. Pic., *armana*, *arménake*. Rouch., *armenaque*. Wall., *armena*, *almona*.

AROUFER *(s')*, v. pr., s'accroupir, s'abaisser : « C'ment c' qui, t' peux pas y voir; *aroufe-te* ». A beaucoup d'analogie avec *Se mettre à croupeton*.

Morv., *s'arouffer*. (V. *Croupeton*, *Egrouer*).

ARPI, s. m., grande perche à l'usage des bateliers. L'extrémité est armée d'une pointe et d'un crochet en fer.

Dauph., *arpi*. Lyon., *arpi*, *harpic*. Sav., *arpi*. Toul., *arpeto*.

ARPION, s. m., griffe, ongle, serre, corne des pieds de cochon.

Ital., *arpignone*. Forez, *arpion*. Genev., *arpion*. Gasc., *arpiou*, Lyon., *arpion*. Poit., *arpion, orpion*. Rom., *arpa*.

ARRA, adv. de mariniers, vite! : « *Arrâ* dou d'avant! *Arrâ* dou d'arrié! *Arrâ* dou partout! *Arrâ* dou bou viri! » (Vite en avant! Vite en arrière! Vite de partout! Vite, et tournez!) Nos hommes de bateau emploient ces locutions lorsqu'ils ont à faire éviter aux chevaux qui tirent la maille un obstacle quelconque au bord de la rivière. Quand la maille porte bien, elle passe facilement par dessus tout.

ARRIA, s. m , embarras, obstacle, tracas, étalage, confusion : « Ses afâres me donnont ben de l'*arriâ* ».

Arden., *aria*. Berry, *haria*. Bourg., *ariâ*. Fland., *haria*. Genev., *aria*. Lorr., *arou*, Marne, *aria*. Midi, *arriage*. Montr., *aria*. Morv., *haria*. Norm., *aria*. Pic., *ariâ*. Poit., *aria*. Rouch., *aria*. Wall., *aria*.

ARRIÉ! interj., arrière!

Bourg , *areire*. Morv., *arrié, arri*. Vx. fr., *areire*.

C'est aussi une des formes orthographiques de *Arié*. (Voir ce mot).

ARRIÉ (*louïa d'*), terme de mariniers. (V. *Louïa*).

Suis., *faire arri* (ramer en arrière).

ARSOUILLE, s. m. et f., personne malpropre, de mauvaise tenue, et surtout de mauvaises mœurs. L'abbé Corblet et Ed. du Méril y voient une apocope de « garsouille ».

Bourg., *arsouille*. Châtill , *arsouille*. Norm., *arsouille*. Pic., *arsoule*.

ARTIFAILLE, s. f., ajustement, objet de toilette : « Alle se fait bé brâve; âlle met toutes ses *artifailles* ». — Corruption d'*attifage*.

Poit., *artifaille*.

ARTO, s. m., orteil, doigt de pied, particulièrement le gros. On a retenu ce fragment de couplet :

Y é l' vieux pâre Beùrno :
Ol é su son dos,
Pasqu'ól a bé mau
A son gros ARTO !...

Lat., *articulus*. Ital., *artiglio*. Berry, *arté, artou*. Bourg., *atô*. Bresse, *étio*. Genev., *artueil*. Hainaut, *artoil*. Lang., *artel*. Montr., *artoi*. Morv., *artoué*. Vx. fr., *artô*. (V. *Ortillon*).

ARTUSON, s. m., artison, insecte qui ronge les bois, les étoffes, les pelleteries, etc.

Montr., *artuson*. Morv., *artouézon*. Vx. fr., *artuson, artuison*.

ARTUS'NÉ, adj., rongé des artisons.
Montr., *artusené.*

AR'VENI *(s'n')*, v. pr., s'en revenir : « J' l'ons rencontré qu'ô *s'n'ar'venot* d' cheû vous ».
Morv., *s'n'arvenir.*

AR'VOYOTE *(à l')*, loc., au revoir! « Allons, Piarre, portez-vous ben... *à l'ar'voyote !* »
Berry, *à l'arvoyure.*

ASAR, s. m., hasard, aventure.
Ital., *azzardo.* Bourg., *aza, asar.* Prov., *azar.* St-Am., *azâ.*

ASCUSER, v. tr., excuser.
Ital., *scusare.* Morv., *ascuser.* Prov., *escusar.*

ASE, s. f., aise, aisance, bien-être : « Y ét ein bon parti qu' Jacot; ôl é bén à l'*âse* ».
Ital., *agio.* Bourg., *ase.* Bress., *éso.* Fr.-Clé, *aze.* Morv., *aâye.* Prov., *ais.* Wall., *âhe.* Vx. fr., *eise, ayse.*

ASE, adj., aise, satisfait : « Jamâ j'ons vu nun pu *âse* que lu; ôl é ben hureux! »
Lille, *ache.* Morv., *aâye.* St-Am., *ejou.*
Malgré cette prononciation, le Verdunois dit : *aise* dans un autre cas. (V. *Aises* (*les*).

ASPERGÈS, s. m., goupillon, comme en français, mais aussi et surtout l'aspersion faite pour lutiner : « J' nous sons baignés en Saône avou l' petiot, et j' t' li ai envoyé un *aspergès!...* » (C'est le premier mot de la prière chantée à l'église pendant l'aspersion).
Lat., *aspergere.* Norm., *arpergès.* Toul., *esparsou.* Vx. fr., *arpergès.*

ASSASSIN, s. m., assassinat : « Y ét ein un vrâ brigand; ôl a commis eun *assassin* ».
Norm., *assassin.* Rouch., *assassin.* Vx. fr. *assassinement.*

ASSAVOIR (*faire*), v. tr., annoncer, publier par la ville. C'est toujours le tambour attitré qui remplit cette fonction : « Eh! v'là l' tambournier. Qu'é-ce qu'ô va nous *faire assavoir*? »
Morv., *aissaivouâ.* Norm., *assaveir.* Pic., *assavoir.* Wall., *assavoir.*

ASSEC (*en*), loc., une des manières d'assoler les étangs. L'assolement *en assec* est en usage dans l'Autunois et quelques localités du Chalonnais. — Lorsque les étangs sont restés *en eau* pendant quelques années, on les dessèche (on les met *en assec*) et on les sème ordinairement en avoine.

ASSETER *(s')*, v. pr., s'asseoir : « T'nez, la brav' fonne, ass'tez-vous d'vant l' feù ».

Ital., *assetare*. Berry, *siter*, *assiter*, *assidre*. Bourg., *essetai*, *esseutai*. Bugey, *acheta*. Montr., *asseter*. Morv., *aicheter*, *aichiter*, *chiter*, *chitre*, *ester*, *ster*, *siéter*. Pic., *assir*, *achir*. Poit., *assiter*. Prov., *assezar*, *assire*. Saint., *assiter*. Sav., *achettâ*. Wall., *assir*.

(V. *Asseyer*, *Cheùrter*, *Sisite*).

ASSÉYER *(s')*, v. pr., s'asseoir.

Genev., *s'asseyer*. Rouch., *s'assir*. (V. *Asseter*, etc.).

ASSIS *(se mettre)*, loc., s'asseoir : « *Mettez-vous* donc *assis;* j' vons causer un brin ».

On trouve dans Ronsard : *Assisons-nous*.

ASSOTE *(à l')*, loc., à l'abri. On entend parfois dire : *Essote*, et même *A la sote* : « I pleùvot; âlle s'é métu *à l'assote* sou ein âbre ».

Ital., *all' asciutto*. Berry, *à la coi*, *à la couée*. Bourg., *ai l'aicoyau à l'essote*. Champ., *à l'écoyau*. Dauph., *à la souta*. Fr.-Cté, *à l'aissoute*. Frib., *à la sota*. Genev., *à la sioute*. Hain., *al coiete*. Lyon., *recoto*. Mons, *au coi*. Montr., *assote*, *à la soute*. Morv., *à la coi*, *ai l'aicouau*. Neufch., *la chotta*. Pic., *à la coyette*. Rom., *essoute*. Rouch., *aucau* St-Am., *acheùte*. Sav., *à la cheutâ*. Vaud., *la chotta*. Vosg , *à lai chouai*.

ASS'TOT, adv., aussitôt, au moment que.

Bourg., *aussitô*, *ossetô*. Lorr., *astôt*, *ass'tôt que* (sûrement que). Morv., *chutôt*. St-Am., *chasteù*. (Voir *Auss'tôt*).

ATOU, prép., avec, ensemble, aussi. (V. *Étou*, *Itou*).

ATOUNANT, adj., étonnant.

Morv., *atounant*.

ATOUT, s. m., coup bien appliqué : « Ol étot tôjor à me r'chigner; j' t' li ai fichu eun *atout!...* » Les joueurs aux cartes, prenant le mot au sens propre, disent : « battre *atout* » pour : jouer *atout*.

Berry, *atout*. Cognac, *atout*. Genev., *battre atout*. Manch., *atout*. Norm., *battre atout*. Pic., *atout*. Sav., *atout*. Wall., *atott*. Vx. fr., *à tout*.

ATRAPER (*s'*), v. pr., se heurter, se faire mal contre un corps quelconque : « Oh! là là! j' m'é *atrapé* la main cont' le mur! y m'fâ bé mau! »

Bourg., *étraipai*.

ATRAPOTE, s. f., piège, lacet disposé pour prendre les oiseaux. Au fig., ruse, artifice.

Bresse, *attrapote*. Rouch., *atrape* (pour les animaux).

ATRAPOU, s. m., attrapeur, rusé, qui trompe.
Bourg., *aitraipoù*.

ATREAUX, ou ATRIAUX, s. m., boulettes de foie, de cœur et de mou de cochon, très agréables aux délicats. Ces boulettes se confectionnent aussi avec des tranches de viande roulées et grillées *(Atelets)*.
Employé aussi dans le sens de : fricandeau.
Bourg., *âtraux*. Bress., *otelets*. Forez, *autariaux*. Genev., *atriaux*. Norm., *hatelet*. Vx. fr., *hâtereaux, astereaux, attereaux*.

ATRINQUÉ, adj., à son aise. ayant bien tout ce qu'il lui faut : « J' sons été voir nout tante; âll' é ben *atrinquée* ».

AUCUEUNE, adj. indéf., aucune.
Ital., *alcuna*. Bourg., *auquène*. Morv., *dauqueune*. Prov., *alcun*. Vx. fr., *alcun, alquens*.

AU DROIT DE..., loc., à la portée de...
Morv., *au droit de...*

AUJ'DEU, adv.. aujourd'hui. — Contration d'*aujordeù*. (V. ce mot).

AUJORDEU, adv., aujourd'hui.
Lat., *hodie (hoc die)*. Berry, *anhui*. Bourg., *ojedeù, aujodeù*. Bresse, *ozordi*. Genev., *aujord'hui*. Il.-V., *ani, anhui, anhé, anhet*. Lang., *hiuèi*. Lim., *anèt*. Lorr., *ajd'heu, ajegueù, éméheu*. Lyon., *huey, vuey*. Mâc., *ajôrdù*. Morv., *hôcedé, ojedeu, ozedeu, ájedeu, azedeu, mâdeu, ozedé, ozourdé*. Prov., *hui, enqu'hui*. Rom., *hey*. Sav., *voui*. Som., *en-hui*. Toul., *ouéy*. Vosg., *agedeu, aigedeu*. (V. *Auj'deù, Aneùt*).

AUNOT, s. m., oison sortant de l'œuf : « Ol é ben futé c'ment ein *aunot* ».

AUSS'TOT, adv., aussitôt : « Voui, *auss'tôt* qu' ses bas ont des portus, ô t' les met au rancart ».
Bourg., *aussitô, ossetô*. (V. *Ass'tôt*).

AUTOR, prép., autour.
Ital., *intorno*. Bourg., *autor*. St-Am., *la tou, lou tou, utou*. Sav., *iteur*.

AUTOUNE, s. f., automne.
Lat., *autumnus*. Prov., *autom*.

AV', contraction d'*avez* : « *Av'* vous besoin que j' veùne ? » (V. *Av' vous*).

AVALÉE, s. f., descente, pente de terrain.
Lat., *ad vallem*.

AVALER, v. intr., descendre : « A l'*aval*, aïe! » est le cri du berger rassemblant son troupeau. On a dit autrefois « à bride *avalée* » pour : à bride abattue.

Bourg., *évaulai*. Morv., *aivaler*. Norm., *avaler*. Vx. fr., *avaler*, *avaller*, *s'avaler* (s'abaisser).

AVALER, v. tr., quereller en criant fort, s'emporter brutalement : » Je m' garderai ben d' li en parler; ô m'*avalerot* ».

AVALE-TOUT-CRU, loc. adj., goinfre, glouton : « L'inviter, c' gas? Oh! côge-te; y ét eun *avale-tout-cru* ». (V. *Avale-royaume*).

AVALE-ROYAUME, loc. adj., mange-tout.
(V. *Avale-tout-cru*, dont il est synonyme).

AVANPLEUE, s. m., auvent, tente pour garantir de la pluie (avant-pluie).

Morv., *aivanpleue*.

AVANT, adj. et adv., loin, profond, profondément : « Por avouér eun p'chot d'ombre, j'ai r'planté l'âbre pu *avant* ». « J'ai vu l' trou; ôl é ben *avant* ».

Lat., *ab ante*. Bourg., *aivan*. Morv., *aivan*. Pic., *avant*. (Voir *Avau*).

AVANT (*louïa d'*), terme de mariniers. (Voir *Louïa*).

AVANT D' LAI, adv. de lieu, loin d'ici : « Y a biau jeù qu'ôl é parti; ôl é ben *avant d' lai* ».

AVANTER, v. tr., aveindre : « *Avante*-me c'te bouéte; i n' seù p'assez grande ».

Bourg., *évoindre*, *avoindre*. Genev., *avanter*. Jura, *avanter*. Lang., *avera*. Lyon., *avera*. Montr., *avanter*. Sav., *avêtâ*. Wall, *aveni*. (Berry, Nivern., Norm., Pic. ont le mot français).

AVAU, TE, adj., profond : « L'iâ é frôche à mon pouit; ôl é ben *avau* ».

Lat., *ad vallem*. Montr., *avaut*. (V. *Avant*, *Evau*).

AVÈNE, s. f., avoine.

Lat., Ital., *avena*. Berry, *aveine*. Bourg., *aivona*. Lim., *avêno*. Morv., *aivoigne*. Norm., *avena*. Pic., *avène*. Prov., *avena*. Sav., *avêna*. Wall., *avônn*.

AVENIÈRE, s. f., champ d'avoine.

AVETTE, s. f., abeille.

Lat., *apis*. Ital., *ape*. Berry, *avette*, *apette*. Bugist., *avouille*. Dauph. *aville*. Lorr., *mohatte*. Lyon., *aveille*. Norm., *avette*. Pic., *ès*, *eps*. Prov., *abelha*. St-Am., *javulye*. Sav., *avoellie*. Wall., *mohh al lâmm*. Vx. fr., *avette*, *apette*, *aveille*.

AVEUGLOTE (*à l'*), loc., à l'aveuglette, sans lumière, sans y voir : « T'as ôblié ta lantarne; t' vas t'en r'torner c'ment c'qui *à l'aveüglote* ». (V. *Eveûglote*).

AVEULE, s. f, aveugle.

Lille, *avule*. St-Am., *avulyou*. Wall., *aveûle*. (Voir *Eveugle)*.

AVIER (s'), v. réfl., se dit d'une machine, ou plutôt d'une montre qui, après s'être arrêtée, s'est remise en marche seule : « Ma montre s'étôt érâtée dans la neût; àll' s'é *aviée* pendant la preûmenade ».

AVOI, v. tr., avoir : « I voudro bon *avoi* l' temps, j' te plaindro, vrâ ! »

Lat., *habere*. It., *avere*. Bourg., *aivoi*, *aivoy*. Il.-Vne, *avai*, *ava*. Morv., *aivouâ*. Norm., *aver*. Pic., *avoër*. Poit., *avère*, *avouère*. Prov., *aver*. Suis. rom., *avai*. Wall., *aveur*. (V. *Avouér*).

AVOU, prép., avec.

Berry, *anc*, *anvec*, *aveuc*. Bourg., *aivô*, *aivu*, *aiveu*, *aivoue*, *avoue*. Bresse, *avoui*. Bugey, *avoué*. Cogn., *avou*. Dauph., *avey*, *aveque*. Fr.-Cté, *aivo*, *aiveu*, *aivoue*. Il.-Vne, *o*, *avé*, *ové*. Lim., *coumo*. Lorr., *avou*, *évou*, *avo*, *aveu*. Lyon., *avoï*, *avouai*. Mâc., *avu*. Morv., *aivou*. Norm., *aveu*. Pic., *aveu*, *avé*. St-Am., *avwâ*. Sav., *avoai*. Toul., *ambe*. Vosg., *evo*, *aivou*. Wall., *avou*. Vx. fr., *ovesques*, *avoec*. (V. *D'avou*, *Évou)*.

AVOUÉR, v. tr., avoir.

Lim., *aver*. (V. *Avoi*).

AVOURTON, s. m., avorton. Outre son sens propre, s'emploie en injure contre les gamins : « Sauve-te d'iqui *avourton!* »

Bourg., *aivoton*. Vx. fr, *advoulton*, *advorton*.

AV' VOUS ? contract. de : avez-vous ? Parfois se contracte encore davantage en : *A' vous ?*

Vx. fr., *avous*. (Voir *Av')*.

A VUE D' PAYS, loc., coup d'œil d'ensemble, aperçu général. Signifie surtout : sans y regarder de trop près.

Cogn., même locution.

MÉLANGES DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE

JETER

A côté de *jactare*, le latin populaire a possédé une forme *jettare*, attestée par l'italien *gettare* et par le vieux français *getter* (dans la *Prose de Ste Eulalie*). La conjugaison primitive du singulier de l'indicatif présent a dû être en français : « je jet, tu jètes, il jète ». Les formes avec *ié* tonique ne semblent pas provenir de *jetto* ; elles dérivent vraisemblablement, par analogie, des nombreux mots où le *j* français était régulièrement suivi d'*ié* tonique, comme les formes verbales et les adjectifs et substantifs en *gier*, *gié*. On peut admettre concurremment l'influence analogique de l'alternance entre *ié* et *e* dans les verbes tels que « lever, liéve, gemons, giément ». C'est ainsi que *souffrir* et *offrir* ont pris des formes toniques en *ue* sous l'influence des verbes tels que « prouver, prueve, — recouvrer, recuevre ».

LE *C* FINAL DE « AVEC, DONC »

On fait venir *avec* de « ab hoc », et on dit que le *c* final s'est conservé exceptionnellement, sans pouvoir rendre compte de cette exception. Or le *c* de « ab hoc », comme celui de « ecce hoc », est tombé régulièrement dans nombre de patois, et le français l'aurait sûrement perdu, lui aussi, s'il n'y avait eu, à côté de l'ancien

avuec, la locution *avuec que*, *avèque* (1), bien connue par l'emploi qui en est fait encore au XVIIe siècle. En d'autres termes, je crois que le *c* final d'*avec* est le reste, non du *c* latin de *hoc*, mais de la conjonction *que*, ou, si l'on préfère, du *c* de *hoc* renforcé par *que*. *Avec* et *avèque* sont dans le même rapport que *or* et *ore*, et ont coexisté dans la langue presque jusqu'à nos jours. Cette explication convient aussi aux adverbes *paruec, poruec senuec*, aujourd'hui disparus.

Le *c* de *donc* serait également tombé de la prononciation (comme celui de *tronc, jonc*, *sanc, lonc*), s'il n'y avait eu la forme *donque*.

INFLUENCE DES PALATALES SUR L'*O* FERMÉ TONIQUE LIBRE

Dans son étude de l'*o* fermé latin, M. G. Paris remarque que l'*o* fermé tonique de *recuperat*, *coperit* a été traité comme un *o* ouvert, fr. « recuevre, cuevre », et il se demande si cette particularité ne doit pas être attribuée au groupe *vr* qui suit la voyelle tonique (*Romania*, X, p. 52, note 6). Mais il signale lui-même l'objection qu'on peut tirer des mots *Louvre*, *rouvre*, où le groupe *vr* n'a pas produit le même résultat. D'autre part, dans *juvenem*, où l'*o* fermé a été aussi traité comme un *o* ouvert, il était suivi seulement d'un *v*. Ajoutez *cotem* et *excutit*, où la voyelle tonique est suivie d'un *t*. *Cotis* a produit *cues*, rimant avec le dérivé de *coquus* dans un exemple cité par Littré ; *esquet* rime avec *puet* dans le roman de Renart (éd. Martin, 7768). Enfin les mots *cogitat*, *cupreum*, *acucula*, dans lesquels l'*o* fermé est suivi d'une palatale, ont en français la diphtongue *ui* au lieu de *oi*, et par conséquent la voyelle tonique a été traitée comme un *o* ouvert. Or, si l'on

(1) Littré en donne un exemple du XIe siècle.

rapproche *recuperat*, *coperit*, *juvenem*, *cotem*, *excutit*, *cogitat*, *cupreum*, *acucula*, on voit que dans tous ces mots l'*o* fermé tonique libre était précédé d'une palatale.

De même que les consonnes palatales dégagent un yod devant les voyelles palatales *a*, *e*, *i*, elles me paraissent dégager un *u* devant les voyelles labiales *o*, *u*. Cet effet ne se produit, comme pour les voyelles palatales, que lorsque la voyelle est tonique et libre. En outre, de même que l'yod se confond avec l'*i* long et avec le premier élément de la diphtongue *ié* issue de l'*e* ouvert, l'*u* ainsi dégagé se confond avec l'*u* long et avec le premier élément de la diphtongue *ue* issue de l'*o* ouvert. Par conséquent l'influence de la palatale qui précède la tonique n'est sensible que sur l'*o* fermé et sur l'*e* fermé. Le parallélisme est complet entre le traitement des voyelles linguales *e*, *i* et celui des voyelles labiales *o*, *u*. Dans mon hypothèse, l'*u* dégagé par la palatale a formé avec l'*o* fermé une diphtongue *uo* qui s'est identifiée avec *uo* dérivé de l'*o* ouvert.

Si *gula* a produit *gole*, et *cuneum* : *coin*, il faut vraisemblablement y voir l'influence de l'*l* et de l'*n*, qui ont empêché le développement de l'*u* semi-voyelle, de même que le dégagement de l'yod a été empêché par l'*l* dans *celat*, donnant *ceile*, *çoile*, et non *cile*. Quant à *coda*, on peut écarter ce mot, comme offrant un *o* d'une nature un peu douteuse. Sans doute cet *o* a été assimilé à un *o* fermé par les différentes langues romanes ; mais, provenant d'un *au*, il peut avoir eu, à l'origine, une valeur un peu différente ; on sait que l'*o* dérivé de la diphtongue *au*, dans les mots qui l'ont conservé plus longtemps que *cauda*, est différent de l'*o* fermé (1).

Le traitement de l'*o* fermé tonique de *colubra* ne peut-

(1) La forme « oituevre » est très douteuse. En tout cas on ne pourrait pas, dans ce mot, attribuer la diphtongaison de l'*o* tonique à l'influence de la palatale ; car sous forme d'yod la palatale ne paraît pas agir sur l'*o* tonique qui suit ; comparez *oissor*, *seigno*

il pas s'expliquer aussi par l'influence du *c* initial ? Cette influence s'exerçant par dessus les deux lettres *ol* ne serait pas plus extraordinaire que l'yod de *ostrea* agissant sur l'*o* tonique malgré les trois lettres *str* qui les séparent.

LES DENTALES LATINES ENTRE UNE VOYELLE ET UNE LIQUIDE

On admet généralement que les dentales placées entre deux voyelles ou entre une voyelle et une liquide sont tombées en même temps dans tous les mots où elles se trouvaient, quelle que fût la place qu'elles occupaient. L'examen attentif des manuscrits me paraît conduire à une conclusion différente, que je vais essayer de dégager.

Si l'on prend le Saint-Alexis, on remarquera que les dentales *posttoniques* placées entre une voyelle et une liquide sont presque toujours conservées : les mots *médre* et *pédre* reviennent à chaque instant dans le poème. On trouve une seule fois *emperére* (strophe IV, vers 3), qui est évidemment un lapsus. Mais *repaire* (ou *repairent*) et *desire*, qui se trouvent chacun deux fois (XXVI, 1 ; LXI, 2 ; XLII, 1 ; CV, 4) sont toujours écrits sans *d*. D'autre part, à la seule exception de *édrer*, qui se trouve une fois (XXXVIII, 5), le groupe *tr* ou *dr* antétonique est toujours réduit à *r* ou *rr* :

NURRIR (VII, 2).
ERRANT (XVI, 1 ; XXIII, 3).
ARIVET (XVII, 2 ; XXXIX, 3 ; XL, 2).
CONSIRRER (XXXII, 1 ; XLIX, 4 ; LXXX, 3).
DESIRRÉT (LXXXVIII, 4 ; XCV, 1 ; CIV, 4 ; CXV, 1).
DESIRRUSE (XCXII, 1).
REPAIRASSES (LXXVIII, 4).
PURIRAT (XCVI, 2).

Le hasard n'a pu faire que le scribe négligeât d'écrire la dentale précisément dans tous les cas où cette dentale, placée entre une voyelle et une liquide, était *antétonique*, et fût au contraire exact à la noter quand elle était posttonique. Dès lors, ne faut-il pas conclure que la dentale devant une liquide est d'abord tombée avant la tonique, et plus tard seulement après la tonique? Si on admet cette interprétation, il y a eu un temps où on conjugait : « je desidre, tu desidres, il desidret, nous desirrons, vous desirrez, il desidrent. » Mais par assimilation on a pu dire à cette époque « desirre » à cause de « desirrons. » Ainsi s'expliqueraient les formes *repaire(t)*, *repairent* et *desire(t)*, qu'on trouve dans *St-Alexis*. L'assimilation inverse, plus rare à l'époque de l'Alexis, expliquerait *édrer*.

Cette hypothèse est confirmée par le *St-Léger*, où les formes *édrat* et *podrat* peuvent se rattacher à *édre* et à *podeir*, tandis que les deux seuls mots du poème où *dr* intervocal antétonique n'est soumis à aucune influence analogique, sont écrits sans *d* : *nonrit* (V, 3) et *Theorri* (X, 4). Dans la *Passion* on trouve *ladrun* et *Pedrun*, qui peuvent s'expliquer par l'influence de *lédre* et de *Pédre* où *dr* est posttonique; mais on a aussi *lasruns* (LXXI, 2). Dans le même poème on trouve encore *quarante*, et aussi *crollet*, à côté d'autres formes verbales où la dentale antétonique devant une liquide peut s'expliquer par une assimilation.

La loi que nous croyons reconnaître s'appliquerait donc à une région étendue, mais qu'il sera toujours difficile, faute de documents assez nombreux, de déterminer avec précision.

La chute de la dentale antétonique (ou plus exactetement l'assimilation de la dentale à la liquide) entre une voyelle et une liquide, a dû se produire de très bonne heure; car *dr* ou *tr* suivi d'une autre consonne ne peut manifestement se passer de voyelle d'appui; or

s'il y avait eu une voyelle d'appui, c'est-à-dire si *tr* ne s'était pas déjà réduit à *rr*, dans *latrocinium*, à l'époque où le *c* intervocal devant les voyelles linguales a produit *y* + *z*, on aurait eu *larreisin* et non *larcin*. Si *tr* ne s'était pas déjà réduit à *rr* dans **nutritura*, à l'époque où le *t* intervocal est devenu *d*, on aurait eu *nodredure*, puis *norreüre* (1), et non pas *norture*. Je crois donc qu'on a prononcé *norrture*, *larrcin*, et que les graphies euphoniques *norreture*, *larrecin*, sont relativement récentes.

L. C.

---

(1) Cf. *vesteüre*.

DE L'INFLUENCE DU FRANÇAIS SUR LES PATOIS

A PROPOS DU PATOIS DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Les patois s'en vont! Telle est la constatation que peut faire tout voyageur curieux des choses de la linguistique. Les villes sont déjà presque entièrement acquises au français; les bourgs et les gros villages sont sérieusement entamés et, sous l'influence de l'école, de l'église, de la caserne, des livres, des journaux, les patois reculent peu à peu et peut-être, dans moins d'un siècle, ne seront parlés que dans quelques campagnes reculées. Sans doute, nous sommes heureux de voir la langue nationale comprise et parlée par tous de la mer du Nord à la Méditerranée, des Vosges à l'Océan; nous déclarons volontiers que, pour être vraiment français, il faut connaître et parler la langue de la France et que la diffusion de l'idiome de Corneille, de Bossuet, de Voltaire nous cause une joie profonde. Et cependant ce n'est pas sans regret que nous voyons disparaître ces vieux patois, derniers restes d'un passé que nous aimons. Essayer d'arrêter le courant serait inutile et puéril. Mais avant la disparition du dernier patois, il est intéressant d'étudier la manière dont le français pénètre peu à peu la langue populaire, la modifie et souvent la gâte, jusqu'au jour où il la remplace. C'est ce que nous avons essayé de faire ici. Nous n'avons pas la prétention de donner un travail complet sur la matière (nos occupations de chaque jour ne nous le permettent pas), c'est un simple essai, un recueil d'observations faites sur le patois de Villeneuve-sur-Lot.

L'influence du français sur les patois est incontestable. Non seulement il les remplace ainsi que nous le constations plus haut, mais il en modifie la prononciation et le vocabulaire. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le langage des jeunes gens à celui des vieillards, le patois des vrais paysans à celui des bourgeois : on remarque immédiatement des différences sensibles. Comment se produit cette influence? Le riche propriétaire, qui a fait ses classes au collège ou au lycée de la ville voisine, aura beau vivre dans la campagne au milieu des paysans, il ne se résignera pas à parler absolument comme ses domestiques ou ses voisins. Il n'emploiera pas le français avec eux, car dans beaucoup de pays on le taxerait de fierté, mais il se servira d'un langage bâtard où le fond patois sera émaillé de mots français. Son exemple ne sera pas perdu : les gens qui le fréquenteront ne voudront pas paraître moins bien élevés que lui et remplaceront de bons vieux mots patois, dont se servaient leurs pères, par les termes français correspondants. La vanité, le désir de se distinguer du vulgaire, voilà une des causes principales de l'altération des patois. Quelque regrettables qu'en soient les effets, nous ne pouvons pas cependant condamner absolument cette vanité, car elle est une des formes de ce besoin du mieux que nous éprouvons tous. D'ailleurs il ne faut pas croire que ce désir de se distinguer soit toujours très conscient. Beaucoup de changements s'opèrent dans la prononciation et dans le vocabulaire d'une manière irréfléchie. Le terme français est plus noble, fait meilleure figure que son pauvre frère patois, il vit d'abord avec lui, l'éclipse bientôt et finit par le remplacer complètement : l'intrus chasse le légitime possesseur.

C'est peut-être dans la prononciation que l'influence du français se fait d'abord sentir. On a une tendance à rapprocher la prononciation du mot patois de celle du

terme français correspondant. Ainsi, *Jeanne* se disait autrefois *Tzano* (représentation approximative, car il est impossible de figurer exactement ce son), aujourd'hui on dit *Jano; Jean* se prononçait *Tzan*, *Jan* tend à remplacer cette prononciation. *Tzouset* a fait place à *Joseph; Margarido* à *Marguérito* (Marguerite), *Maourizé* à *Mauriço* (Maurice). *Lucio*, *Mario* qui avaient trois syllabes se prononcent maintenant à la française *Lucie*, *Marie*. *Charles* n'est plus *Tzarlé*, mais *Charlé* ou *Charlo*, et ce fait est d'autant plus curieux que *ch* n'est pas un son du dialecte villeneuvois : il a été bel et bien emprunté au français. Le *ch* est si loin d'appartenir à notre patois que les personnes illettrées ont beaucoup de peine à le prononcer quand elles veulent parler français; elles diront *cercer* pour *chercher*, *cer* pour *cher*, etc. Il en est de même pour le *v* qui chez nous est invariablement remplacé par le *b*. Et cependant on commence à dire *Valentine*, *Valérie*, etc. — La prononciation des noms communs et des adjectifs a subi des changements analogues. Les habitants de la campagne qui ne connaissent guère le français diront ; « *co tzarmant*, *m'a tzarmat* » (c'est charmant, il m'a charmé), le jeune homme sorti du collège dira que sa fiancée « *és charmanto* ». *Charlatan* ne se dit plus guère *tzarlatan*, le français a encore imposé sa prononciation. *Vésicatoiro* (vésicatoire) tend à remplacer *bésicatoiro; volumé*, *bolumé*, etc. Dire *mercio* (merci) sent son paysan; comme pour Lucie, Marie, on supprime la dernière lettre. Le son *eau* du français est régulièrement *el* en patois, c'est ainsi que *chapeau* se dit *capel; agneau*, *agnel*, etc. Il commence maintenant à s'introduire sous sa forme *eau* : on dira par exemple « un chameau ». A l'*e* muet français correspond *o* ou *é* patois, cependant on dira comme en français : un *chassepot*, un *Lebel*, etc.

Ainsi donc, en ce qui concerne la prononciation, nous constatons qu'un certain nombre de mots, parti-

culièrement des noms propres, finissent peu à peu par se prononcer comme en français, et que cette tendance a pour résultat d'introduire des sons étrangers dans notre patois : *ch*, *v*, *eau*, *e*.

L'influence exercée sur le vocabulaire n'est pas moins considérable. Nombre de mots français chassent des mots patois et les remplacent en se modifiant légèrement. Ce travail s'est déjà fait en grand sur les noms propres. Il suffit pour s'en assurer de comparer les noms actuels de personnes avec les noms de lieux correspondants : ceux-ci, consacrés par l'usage, n'ont pas pu disparaître et il est probable qu'ils survivront encore longtemps. *Paul* se dit comme en français, autrefois c'était *Paou* ; *Estèphé* est devenu *Estienne* (Etienne) ; *Alary*, *Hilairo* (Hilaire) ; *Caprasi* ou *Grapasi, Caprais ; Tzerma, Germain; Marty*, *Martin* (ces deux derniers mots subsistent encore l'un à côté de l'autre) ; *Peyré* est aujourd'hui *Pierré; Guillen* est remplacé par *Guillomo* (Guillaume) ; *Miquel* par *Michel*; *Andriou* par *Andrè* (André) ; *Coou* par *Cahors*, etc.

Il n'y a pas dans ces cas une simple modification de prononciation comme dans les exemples que nous donnions plus haut ; le mot français s'est substitué au mot patois qu'il a fini par faire oublier. Tous nos paysans admettront volontiers que *Tzouset* et *Joseph*, *Tzarlé* et *Charlé*, etc., sont des prononciations différentes du même nom ; très peu verront que *Alary* est le correspondant de *Hilairo*, *Estèphé* de *Estienne*, etc.

Un certain nombre de noms communs, d'adjectifs et de verbes, sont également remplacés par des termes français auxquels on donne une terminaison patoise. Nombre de personnes estiment maintenant que « *brespaila* » (dîner) est un terme bien grossier et elles emploient de préférence *dinna ;* il est permis de regretter le premier mot, très expressif (rappr. de *vêpres*) ; *dabala* fait place à *descendré* (descendre) ; *greffa* se

substitue peu à peu à *empéouta* (greffer); *énstitutur* à *ritzen* (instituteur); *parrain* et *marraino* ont complètement remplacé *payri* et *ménino;* les tailleurs parleront plus volontiers de *pantaloun* que de *caoussos* (pantalon, rappr. *caoussos* de *chausses*). *Ayré* (air) ne s'emploie guère que dans l'expression *cot d'ayré* (coup d'air), et encore, les jeunes préfèrent *cot d'air*. Les vieilles personnes seules diront que le prêtre est monté en « *cadièro* » (chaire); le mot *chairo* est presque exclusivement employé aujourd'hui. *Fé* a disparu et à fait place à *foi;* cependant les vieilles gens disent encore quelquefois : « *per ma fé* » (par ma foi). Quelquefois le mot patois et le mot français subsistent l'un à côté de l'autre avec la même valeur; c'est ainsi que l'on dit : *autel* et *aouta*, *clotzo* et *campano* (cloche), *adiou* et *adieu; boun tzour* et *bon jour*, etc; mais je ne serai pas surpris si nos enfants ne retiennent que le mot français. Pourquoi le vieux mot patois cède-t-il ainsi la place? C'est, le plus souvent, comme nous le disions plus haut, parce que son correspondant français paraît plus noble, plus digne d'être employé dans la bonne société. Les exemples suivants justifieront cette affirmation. *Père* se dit *pay*, mais quand on s'adresse à un grand propriétaire ou à un citadin, on se garde bien d'employer ce mot, on passerait du coup pour mal élevé; on lui parlera de « *soun pèro* »; on ne lui demandera pas des nouvelles de « *soun fray* » mais de « *soun frèro* », et par suite *bel-pay* (beau-père) devient *bel-pèro* ou *beau-pèro*, *may* (mère) *mèro*, etc. Le signe de l'affirmation est *o* en patois, mais on dit *oui* aux personnes que l'on respecte; il n'est même pas convenable d'employer *o* avec celles que l'on ne tutoie pas.

Le français ne remplace pas seulement de vieux mots patois, il introduit encore des termes nouveaux dans notre dialecte. La plupart des inventions sont d'abord désignées par des mots français; les paysans, quand ils

connaissent la chose, prennent le mot en se contentant de modifier légèrement la terminaison : c'est ainsi que *télégrapho* (télégraphe), *photographie,* etc., sont entrés chez nous. La langue politique, elle aussi, nous donne un bon nombre de mots : *constituciou* (constitution), *rebisiou* (révision), *rebisa* (reviser), etc. Rien de plus naturel que ce fait. Mais ce qui est assez étrange, c'est que souvent un mot français s'implante dans notre patois, alors que nous avons un terme correspondant pour le traduire. Ce cas se présente lorsqu'une institution, un objet inconnus jusque-là deviennent populaires. Nous avons vu que *frère* se dit *fray*, mais quand il s'agit d'un congréganiste, on dit *frèro*; *père* désignant un religieux est *pèro*; *sœur* se dit *sorré* en terme de parenté, et *sur* quand il désigne une religieuse. Ces mots forment ainsi de véritables doublets. Dans d'autres cas encore le patois prend l'expression française sans la traduire; on dira : « *baou al mois de Marie* » (je vais au mois de Marie), et cependant nous avons le mot *més* pour dire « mois »; on parlera des « *chou-flurs* », et pourtant *chou* se dit *caoulé* et *fleur* se dit *flou*, etc.

Le français exerce encore sur le vocabulaire patois une influence d'une autre nature : il donne à un grand nombre de mots un sens plus abstrait et plus général. Autrefois, le mot *groussiè* (grossier) s'appliquait au physique; aujourd'hui on l'applique aux manières; *charitè* (charité) désignait surtout l'aumône; tout en conservant ce premier sens, il a pris la même acception qu'en français. *Moralo* (morale) voulait dire réprimande ou conseil; aujourd'hui, quand nos paysans entendent dire que l'instituteur enseigne la morale, ils attachent à ce mot le sens qu'il a en français. Et ainsi de suite.

Donc, en résumé, le français exerce une influence considérable sur la prononciation et sur le vocabulaire patois. Il introduit des articulations nouvelles dans le parler populaire et altère ainsi la physionomie d'un

certain nombre de mots ; ses noms, ses adjectifs et ses verbes tendent à se substituer aux vieux mots patois ou viennent compléter notre vocabulaire. Enfin, il étend la signification d'un certain nombre de termes.

Son influence sur la syntaxe est moins considérable. Il est plus difficile, en effet, de changer la construction des phrases que de modifier la prononciation ou de remplacer certains mots. D'ailleurs la syntaxe du patois ne diffère pas sensiblement de celle du français; les deux langues sont analytiques et par suite les modifications subies par la langue populaire ne peuvent être que fort peu importantes : on pourrait citer quelques changements dans le genre de certains noms, quelques vieilles constructions patoises qui tendent à disparaître, mais en somme, l'influence du français se fait bien moins sentir dans la syntaxe que dans la prononciation et le vocabulaire.

Parmi les modifications que nous avons signalées, les unes sont utiles et bonnes, les autres inutiles et regrettables. Mais les unes et les autres sont également fatales : la langue la moins civilisée doit toujours subir l'influence de la langue la plus civilisée; bien heureux quand elle n'est pas obligée de disparaître devant sa trop redoutable rivale!

L. Combes,

Professeur à l'Ecole normale de Privas.

VOYAGE DE TIÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS

TEXTE PATOIS

Devant de déchandre d'ava, dze teniévou à savai mon bilan avé ma cheu; c'est pourquiet dze vouillévou qu'on fisse notets paitaidzous, à casa que quand on veut entreprendre dets viaidzous quemant lu que dze me proposévou, y'ére bon de mettre sets afféres en ouaidra. Quemant on avait paidu notet pére et mére lets doua à ma cheu, et qu'on désiréve couégnantre tséquion nota brequa du bin que nous aviant lessi notets parents, ma cheu et met nous tchouéssirant pour en fére l'estimachon notou veilli métre d'écola Djan Louis lou Rousset. Elle se montéve d'apré sets tchiffrous à 17879 francs sans sô ne liai. Mon père dans son testament olographe deséve qu'on paitadzerait pa égale pai; lament que lets doua séteillimous dépaisseriant de 101 francs 49 centimous lets trentre-trai centeillimous à ma cheu. Combin vin-t-u à tséquion? D'apré ma couégnessance et lou paitaidzou que dzen ai fai, i me veniéve 9741 francs 34 centimous, et à ma cheu 8131 francs 66 centimous. Mets doua sèteillimous vâillant 2784 francs 94 centimous. Lets trente-trai centeillimous à ma cheu vaillant 2683 francs 45 centimous.

Apré que notets afféres firant tui arraindzit avé ma cheu, vouérique quemant i ant arrevit. Dé qu'on ére mérié lets doua à nota Tiennette, son frére Djan Yadou, mon biafrére, qu'est plessi à Paris dans enna grocha auberge qu'on i dit i *Général Qouaquoua*, tout pré du tsettia de l'Empereur, me tourmentéve pour allé lou vai; dze ne

VOYAGE DE TIÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS

TRADUCTION FRANÇAISE

Avant de descendre du côté du bas, je tenais à savoir mon bilan avec ma sœur; c'est pourquoi je voulais qu'on fasse notre partage, à cause que quand on veut entreprendre des voyages comme celui que je me proposais, il est bon de mettre ses affaires en ordre. Comme on avait perdu nos père et mère les deux à ma sœur, et qu'on désirait connaitre chacun notre part du bien que nous avaient laissé nos parents, ma sœur et moi nous choisimes pour en faire l'estimation notre vieux maitre d'école Jean-Louis le Rousset. Elle se montait d'après ses chiffres à 17879 francs sans sous ni liards. Mon père dans son testament olographe disait qu'on partagerait par égale part; seulement que les deux septièmes dépasseraient de 101 francs 49 centimes les trente-trois centièmes à ma sœur. Combien vient-il à chacun? D'après ma connaissance et le partage que j'en ai fait, il me venait 9747 francs 34 centimes et à ma sœur 8131 francs 66 centimes. Mes deux septièmes valaient 2784 francs 94 centimes. Les trente-trois centièmes à ma sœur valaient 2683 francs 45 centimes.

Aprés que nos affaires furent arrangées avec ma sœur, voici comme il arriva. Depuis qu'on était marié les deux à notre Etiennette, son frère Jean-Claude, mon beau-frère, qui est placé à Paris dans une grosse auberge qu'on y dit au Général Quoua-Quoua, *tout près du château de l'Empereur, me tourmentait pour aller le voir; je ne*

m'en chossévou guérou à casa que c'est trô louin. Y avéve bin de quet émailly enn'houmou quemant met, que dévéve allé d'ava et que n'a djamé vu que la couata de Tsaillemou et que n'est quaisi été atra pai qu'i Bouot de Serod et à la Tsa du Dombier. Poutant nota fana me préssi tant que dze me déssidi à paiti. Elle me deséve : « Va toudje, i te beillera cra bin aquet pou met. » Quemant n'y avéve pai longtemps qu'on ére mérié lets doua, dze ne savévou pai que quand lets fanets érant mériets elle avévant dets envis d'aquet. Nota Tiennette avait d'envi que son frère me beillisse pou li enna lardze blada quemant nota mairesse en pouaite ienna lou guimainou : « magré que notou Monche curé tarmaine bin apré san, dze la mettrai tout de mémou. »

Dze vouillévou enfelé mets gros suillais farés, mé nota fana me fit mettre mets escarpins avé ma tsemise finna dets nocets en me desant que dze n'étiou dza pai trô bia quemant san. Dze but mon litre à dédjunon, et dze prit enna tasse de café avé enna fouaita rachon de bouna goutte que choutéve de tsi Monche Renad de Tsampagnola. Devant de paiti dz'allit i bardzu vai se nota Dzeilleta, qu'enmouéilléve dza bin, ne risquève ran de vélé du temps que nota fana séret de pai li, mé elle n'ére oncou pai on pouet dérontia ; san fit que dze m'embarquit tranquilament. Dz'alit mérandé à Namont, et dz'arrevit à Dòla vai lets chi z'hurets du sai tsi Tissot dont la fana est de notets paillis. Dze demandit se n'y avéve pai dets tsais qu'allévant à Paris, i me desirant qu'i me meneriant lou matin iu i fadrait. Dze soupit bounament et tranquilament.

Apré soupé dze femit enna pipa, et quemant on a l'habitude lets doua à nota fana de prendre enna peteta rachon, dze la iu demandit. Tissot me l'appoutit et m'en vaichit enna fouaita rachon en me de desant que c'ére du cocornac ; san m'allemit du cô lets oureillets. Apré san, quemant dz'avévou dza bin martsi dans la dzounia et que dz'érou sô, dze demandit pour allé me cutsi. Yon dets gaichons allemit enna lantaina et me desit d'allé avé li, san que dze fit ; on paissit pa lé devant et on fit enna

m'en souciais guère à cause que c'est trop loin. Il y avait bien de quoi émayer un homme comme moi, qui devait aller en bas et qui n'a jamais vu que la côte de Chalêmes et qui n'a presque pas été autre part qu'au Bourg de Sirod et à la Chaux du Dombiez. Cependant notre femme me pressait tant que je me décidai à partir. Elle me disait : « Va toujours, il te donnera peut-être bien quelque chose pour moi. » Comme il n'y avait pas longtemps qu'on était marié les deux, je ne savais pas que quand les femmes sont mariées, elles avaient des envies de quelque chose. Notre Etiennette avait envie que son frère me donne pour elle une large jupe comme notre mairesse en porte une les dimanches : « malgré que notre Monsieur le curé dispute bien après ça, je la mettrai tout de même ».

Je voulais enfiler mes gros souliers ferrés, mais notre femme me fit mettre mes escarpins avec ma chemise fine des noces en me disant que je n'étais déjà pas trop beau comme ça. Je bus mon litre à déjeûner, et je pris une tasse de café avec une forte ration de bonne eau-de-vie qui sortait de chez M. Renaud de Champagnole. Devant de partir, j'allai à notre écurie voir si notre Dzeilleta (nom de la vache), qui se préparait à vêler, ne risquait pas de vêler pendant que notre femme serait seule, mais elle n'était pas encore un peu prête ; cela fait que je m'embarquai tranquillement. J'allai dîner à Aumont, et j'arrivai à Dôle vers les six heures du soir chez Tissot dont la femme est de notre pays. Je demandai s'il n'y avait pas des voitures qui allaient à Paris, ils me dirent qu'ils me conduiraient le matin où il faudrait. Je soupai bonnement et tranquillement.

Après souper je fumai une pipe, et comme on a l'habitude les deux à notre femme de prendre une petite ration, je la leur demandai. Tissot me l'apporta et m'en versa une forte ration en disant que c'était du cognac ; ça m'alluma du coup les deux oreilles. Après ça, comme j'avais déjà bien marché dans la journée et que j'étais fatigué, je demandai pour aller me coucher. Un des garçons alluma une lanterne et me dit d'aller avec lui, ce que je fis ; on passa par là devant et on fit un grand tour, puis on alla

grand reveria, pu on alli monté dets égrés que fésévant quemant fé la tourterélla que crezenévant toudje, et on arevit dans on petet tsambrillon iu n'y avéve pai ple de lit qu'à mouettant de note n'éguise. Poutant il allit dans on carou prendre aquet que ressembléve à on barodet avé enna peillasse et quemant enna couvaita de tseva et doua lanssus que n'érant ne nai ne blancs; y avève pou tout mobiller duiets sélets toutet gambeillets.

Quand il eut tout arraindzit pou lou mi, il allemit on gua de tsandella pou que dz'ussou de la quiaité. Qand i fit paitit dze prit lu gua de tsandella pou beilli on cô d'uyoux à travai de chlu tsambrillon pou vai se n'y avéve ran que saille à mémou de me tchagriné du temps que dze droumerou. Quemant dze vit que n'y avéve pouin de douindzit, dze m'appretsi de ma cutseta, à casa que dze chantévou que lu bougre de bouquin de cocornac me taquéve fouai su la caboche. Dz'érou dza cutsi quand dze fit enna fouaita trambra, san que dze n'ai pai l'habitude, et tout par on cô, lou barodet et met asse bin que lou gua de tsandella on levit tous lets trai lets caquemélets. Dze fit dobledzit de me cutsi quemant san; mé, troun de Diou! dze ne droumit guérou. A la piqua du dje dz'érou dza su pid, dze dédjunit et dze paillit me-n'éco.

Tissot me condezit défeu de la vela vai enna veria de bélets maisons, iu paisse enna routa couvaita tout lou long avé dets grands bandets de fai. I me demandit viante et quéque francs, et il allit vai on petet guintset iu y avéve on bia Monchot que beillit à Tissot on gua de papier dzânou qu'i me remit pou lou catsi, en me desant de ne pai lou paidre qu'on me lou redemanderait en arrevant à Paris. Dze lou mit dans ma boucha. Tissot me menit pour entré dans enna grand tsambra iu y avéve dza bin du mondou. Enn'individu qu'avéve de l'ardzent atouot de sa casquette me demandit se dz'aviou enna quaita; dze répondit que dze ne savévou pai y djouit, et que dze n'en poutévou jamé apré met. Tissot alli casé à l'oureille de ch'l'houmou que se mit à rire en me desant d'entré tout de mémou. Tout par on cô, i chouainant enna quioutseta et pu il euvrant enna grand pouaita : lets qu'érant avé

monter des escaliers qui faisaient comme la tourterelle qui grésillaient toujours, et on arriva dans une petite chambre où il n'y avait pas plus de lit qu'au milieu de notre église. Cependant il alla dans un coin prendre quelque chose qui ressemblait à une petite charette avec une paillasse et comme une couverture de cheval et deux draps qui n'étaient ni noirs ni blancs; il y avait pour tout mobilier deux chaises toutes cassées.

Quand il eut tout arrangé pour le mieux, il alluma un morceau de chandelle afin que j'aie de la clarté. Quand il fut parti, je pris le morceau de chandelle pour donner un coup d'œil à travers de cette chambrette pour voir s'il n'y avait rien qui soit à même de me chagriner pendant que je dormirais. Quand je vis qu'il n'y avait point de danger je m'approchai de ma couchette à cause que je sentais que ce bougre de bouquin de cognac me tapait fort sur la caboche; j'étais déjà couché quand je fis une forte tremblée, ce que je n'ai pas l'habitude, et tout par un coup, la couchette et moi aussi bien que le morceau de chandelle on leva tous les trois les jambes. Je fus obligé de me coucher comme ça; mais, troun de Dieu! je ne dormis guère. A la pique du jour j'étais déjà sur pieds, je déjeunai et je payai mon écot.

Tissot me conduisit en dehors de la ville vers une quantité de belles maisons, où il passe une route couverte tout le long avec des grandes bandes de fer. Il me demanda vingt et quelques francs, et il alla vers un petit guichet où il y avait un beau monsieur qui donna à Tissot un morceau de papier jaune qu'il me remit pour le cacher, en me disant de ne pas le perdre qu'on me le redemanderait en arrivant à Paris. Je le mis dans ma bourse. Tissot me conduisit pour entrer dans une grande chambre où il y avait déjà bien du monde. Un individu qui avait de l'argent autour de sa casquette me demanda si j'avais une carte; je répondis que je ne savais pas y jouer, et que je n'en portais jamais après moi. Tissot alla causer à l'oreille de cet homme qui se mit à rire en me disant d'entrer tout de même. Tout par un coup, on sonne une clochette et puis on ouvre une grande porte; ceux qui

met se lancirant quemant enna troupa de moutons pou chouti. Y avéve lé enna veria de tsais appondus à la quia lets on dets atrous, et qu'érant quemant lets ai martchands de pouais. Dze russi bin, dze trouvi lou boutchi Carlo de Tsampagnola que paitève pou Didjon et que me recouégnanssi ; i me desit de monté vai li. On a bin lou temps, dze me pensit, n'y a oncou pouin de tsevas d'applaillis. Dans lou tsai iu dze montit, y avéve dets bancs quemant dans note n'éguise, et on ére bin enna quarantaina tant houmous que fémélets achetés dessus.

Dze veniévou de me mettre en plesse quand on bougre d'essarvalé que dze ne vit pai beillit on cô de sublet que nous paichit lets oureillets à tui ; dze m'imadjini que c'ére lou postillon qu'avaitève son mondou, et dze cru que lu bougre de fô avéve bu enna fouaita rachon de goutte et qu'i rouilléve su sets tsevas avé on pa, pasqu'on ne chantève ran que fére ta ta ta. Magré san on feléve quemant dets éjas. Tout lou long du tsemin y avéve enna grand panthéna en fi d'artsa, et à là de tséque pouétia i s'y trouvéve dets tassets à café qu'étiant toutets blaintsets. Dze demandit i grand Carlot de Tsampagnola s'i savéve pourquet il aviant quemant san accroutssi lets tassets ai pouétias, i me desit qu'i n'en savéve ran. Dz'alévou lou demandé à enn'atrou qu'ére aflanc de met, quand la réflequechon me vegnit qu'i lets aviant accroutsi quemant san pou ne pai avai lets mâs de lets relavées, pusque elle aviant toutets lou cu en l'air. C'ére tout simplou à dévené, san que c'est poutant que d'étre bin avesé ! Dans enn'endrai iu il arétirant lets tsais, bin devant d'arevé à Didjon, y avéve aquet que sembléve tout ai pâlets qu'on se sai pou enfouné notets bôlons, et qu'érant plantés pa lou petet bout ; lou grand Carlot desit que c'ére dets durisques. Quemant on avéve dza bin dépaissé dets petetets maisons qu'érant tout pré de la grand panthéna, y avéve à toutets on gaichon ô bin enna fana que teniévant i bout d'on baiton aquet de différent coulot ; dze n'ai pai pu savai san qu'i l'en vouillévan fére, pasque lets tsais iu dz'érou ne s'arrétévant pai pou que dz'ussou lou temps de iu demandé.

étaient avec moi se lancèrent comme une troupe de moutons pour sortir. Il y avait là une quantité de voitures attachées à la queue les unes des autres, et qui étaient comme celles des marchands de cochons. Je réussis bien, je trouvai le boucher Charles de Champagnole qui partait pour Dijon et qui me reconnut; il me dit de monter vers lui. On a bien le temps, je me pensai, il n'y a encore point de cheval d'attelé. Dans la voiture où je montai, il y avait des bancs comme dans notre église, et on était bien une quarantaine tant hommes que femmes assis dessus.

Je venais de me mettre en place quand un bougre d'écervelé que je ne vis pas donna un coup de sifflet qui nous perça les oreilles à tous; je m'imaginai que c'était le postillon qui avertissait son monde, et je crus que ce bougre de fou avait bu une forte ration d'eau-de-vie et qu'il frappait ses chevaux avec un pal, parce qu'on ne sentait rien que faire ta ta ta. Malgré cela on filait comme des oiseaux. Tout le long du chemin il y avait une grande pantène en fil de fer, et au-dessus de chaque poteau il s'y trouvait des tasses à café qui étaient toutes blanches. Je demandai au grand Charles de Champagnole s'il savait pourquoi ils avaient comme ça accroché les tasses aux poteaux, il me dit qu'il n'en savait rien. J'allais le demander à un autre qui était à côté de moi, quand la réflexion me vint qu'ils les avaient accrochées comme ça pour ne pas avoir les maux de les relaver, puisqu'elles avaient toutes le derrière en l'air. C'était tout simple à deviner, ce que c'est cependant que d'être bien avisé! Dans un endroit où ils arrêtèrent les voitures, bien avant d'arriver à Dijon, il y avait quelque chose qui semblait tout aux pelles qu'on se sert pour enfourner nos bolons (michottes), et qui étaient plantées par le petit bout; le grand Charles dit que c'était des disques. Comme on avait déjà bien dépassé des petites maisons qui étaient tout près de la grande pantène, il y avait à toutes un garçon ou bien une femme qui tenaient au bout d'un bâton quelque chose de différentes couleurs; je n'ai pas pu savoir ce que l'on voulait en faire, parce que les voitures où j'étais ne s'arrêtaient pas pour que j'aie le temps de leur demander.

Quand on fit arrevé à Didjon, lou grand Carlot et met en tsartssant on bouètsson pour allé prendre aquet devant de nous quitté on trouvi Djoset des Grillas, du Pont de la Tsa, qu'ére arrété avé son tsais de tenus i mouettant de la ruia; doua-z individus que semblévant quaisi dets soudais, et qu'aviant déssus ius habits enna lardze courouai et quemant on grand cutia d'atatssi apré, essayévant de lire sa plaqua de tsai et ne pouillévant pai en venit à bout. C'ére on gua de lantaina que Djoset avéve copé avé on sija déssus la téta de sa dettra et qu'il avéve quioulé à se n'étsamia ; i casévant de fére on rappouai, mé li i fouti on grand cô d'écroudze à son gaillai en iu desant que, s'i ne saviant pai lire, i pouillévant allé apprendre à couégnantre ius lettrets vai lou métre d'écola de la Tsa.

En preignant notets petets vârous lou grand Carlot m'expliqui quemant lets tsais iu on ére été et qu'il appélant dets vagabonds pouillévant coure sans tsevas. C'est de la vapeur qu'est enfarmia dans on gros tounia en fai plessi su des ruiets et que ne peut chouti que par on gros bounia. San me fit comprendre pouquet lets quevéquious dets pipets sont paichis: se la femure du tabac ne pouilléve pai chouti en paitia pa lets paitus du quevéquiou et qu'elle saille dobledja de touta paissé pa lou fétu quemant dans lets gros bounias dets tsais, la pipa séret dans lou cas de s'en allé on ne sait iu, et lu que voudrait la teni bon avé sets dents s'en irait bin i cinq cent diaiblou.

Dans la tsambra iu on prit notets petets vârous, y avéve quatre ô cinq individus à touot d'enna grand taibla vaida quaisi caria, que s'amusévant, avé dets guas de baitons qu'aviant la fourma de canons de fusil, à fére cour pa déssus trai petetets bôlets rondets que taquévant ienna contre l'atra ; y en avéve enna rudze et pu duiets blaintsets. Dze me pensi : i ne djouant pāi à la guena par ique quemant on y djouot en Crans. Dze demandi i grand Carlot s'i couégnansséve lu djoui; i me desit que c'ére lou djoui du braillard. Ah ! tsancrou, que dze me pensit, c'est à casa de san qu'i fiant tant de bru pa cô. En choutant, lou grand Carlo me recondzit jusque vai lets vagabonds; on se desit arvai, et pu frete, frete, nous vouéque en mârtsse pou Paris.

Quand on fut arrivé à Dijon, le grand Charles et moi en cherchant une auberge pour aller prendre quelque chose avant de nous quitter on trouva Joseph des Grillas, du Pont-de-la-Chaux, qui était arrêté avec sa voiture de cuveaux au milieu de la rue; deux individus qui semblaient presque des soldats, et qui avaient dessus leurs habits une large courroie et comme un grand couteau attaché après, essayaient de lire sa plaque de voiture et ne pouvaient pas en venir à bout. C'était un morceau de lanterne que Joseph avait coupé avec un ciseau sur la tête de sa hache et qu'il avait cloué à son échamée; ils causaient de faire un rapport, mais lui flanqua un grand coup de fouet à son cheval en leur disant que, s'ils ne savaient pas lire, ils pouvaient aller apprendre à connaître leurs lettres vers le maître d'école de la Chaux.

En prenant nos petits verres le grand Charles m'expliqua comment les voitures où on avait été et qu'on appelle des wagons pouvaient courir sans chevaux. C'est de la vapeur qui est enfermée dans un gros tonneau en fer placé sur des roues et qui ne peut sortir que par un gros tuyau. Cela me fit comprendre pourquoi les couvercles des pipes sont percés : si la fumée du tabac ne pouvait pas sortir en partie par les trous du couvercle et qu'elle soit obligée de toute passer par le fêtu comme dans les gros tuyaux des voitures, la pipe serait dans le cas de s'en aller on ne sait où, et celui qui voudrait la tenir bon avec ses dents s'en irait bien aux cinq cents diables.

Dans la chambre où on prit nos petits verres, il y avait quatre ou cinq individus autour d'une grande table verte presque carrée, qui s'amusaient, avec des petits morceaux de bâtons qui avaient la forme des canons de fusil, à faire courir par dessus trois petites boules rondes qui frappaient l'une contre l'autre; il y en avait une rouge et puis deux blanches. Je me pensais : ils ne jouent pas à la boule comme on y joue en Crans. Je demandai au grand Charles s'il connaissait ce jeu, il me dit que c'était le jeu du braillard. Oh! tsancrou, que je me pensai; c'est à cause de cela qu'ils font tant de bruit parfois. En sortant, le grand Charles me reconduisit vers les wagons; on se dit au revoir, et puis frete, frete, nous voilà en marche pour Paris.

On paissit dans bin dets endrais, asse bin dans tara que su l'égue. Tout par on cô, lets vagabonds iu dz'érou s'enfounirant dans enna cabouaina que par bouneur se trouvit paicha pa lets doua bouts, sans san dze crai qu'on y séret oncou ; on ne vouéilléve pai enna sainta goutta, san féséve on bru a épouéri lets mouais asse bin que lets vivants ; i choutéve dets toureillons de femure asse nére que l'encrou qu'on atsetéve tsi lou pére Puissant de Tsampagnola. Dze poutit deux trai cô mets mains à ma téta pou chanti se mon tsapia y'ére toudje ; i me tardzéve bin qu'on saille chouti de chla masséta cabouaina, à casa que dze n'érou pai à me-n'ése et que dze ne ressafflévou pai à me-n'appétit ; poutant lets que s'y trouvévant avé met casévant ple fouai qu'alardzou. Dze n'ai pai su lou temps qu'on y restit, mé ça me fit terriblament plaisi quand lou dje quemanssit à se rattraire.

Dz'érou bin vouillu savai lou nom de chla cabouaina ; mé quemant dze ne saviou pai bin casé français, dze n'osévou pai trô m'azaidé à lou iu demandé ; poutant la tsada m'en teniéve bin, et pu dze me pensit : « que te férant-u? S'i ne te diant pai la vérité i sérant toudje dobledzi de s'en confessé ! » Dze m'adréssit à lu qu'ére à ma draita et i me desit que c'ére enna tourtanéla. Dz'érou cru que lets houmous que courévant à flanc dets vagabonds ériant dit lou nom de chla cabouaina ; mé dze crai qui s'érant épouéri et tui catssi ; poutant en arevant pré d'on velaidzou, dze lets vit que se rattreyévant en gueulant aquet que dze ne compregnit pai ; et quaisi tout de suite i nous firant travaiché duiet grands revirets pou lou fin mouins enna viaidzou asse lardzets que la revire d'Ain i Pont du Navouet. Dze me rapélou que drai devant d'arevé à Paris il aviant crié : Brecy, Brecy ! Dze me pensit que bin sûr c'ére enn'endrai iu i fésévant dets brits, et la pancha me vegnit d'en acheté ion en repaissant pou nota Tiennette, que n'a médu ple que doua mouets devant d'en avai fata.

On débarqui à Paris dans on baitiment grand quemant enna bouna paitia dets fouardzets du Bouot de Serod, et tout couvai en vârou de coulot, il en diant enna garce.

On passa dans bien des endroits, aussi bien dans terre que sur l'eau. Tout par un coup, les wagons où j'étais s'enfoncèrent dans une caverne qui par bonheur se trouva percée par les deux bouts, sans cela je crois qu'on y serait encore; on n'y voyait pas une sainte goutte, ça faisait un bruit à effrayer les morts aussi bien que les vivants; il sortait des tourbillons de fumée aussi noire que de l'encre qu'on achetait chez le père Puissant de Champagnole. Je portai deux ou trois fois mes mains à ma tête pour savoir si mon chapeau y était toujours; il me tardait bien qu'on soit sorti de cette désagréable caverne, à cause que je n'étais pas à mon aise et que je ne respirais pas à mon appétit; cependant ceux qui s'y trouvaient avec moi causaient plus fort qu'au large. Je n'ai pas su le temps qu'on y est resté; mais ça me faisait terriblement plaisir quand le jour a commencé à se montrer.

J'aurais bien voulu savoir le nom de cette caverne; mais comme je ne savais pas bien causer français, je n'osais pas trop me hasarder à leur demander; cependant l'idée m'en tenait bien, et puis je me pensai : « que te feront-ils? S'ils ne te disent pas la vérité, ils seront toujours obligés de s'en confesser! » Je m'adressai à celui qui était à ma droite et il me dit que c'était un tunnel. J'aurais cru que les hommes qui couraient à côté des wagons auraient dit le nom de cette caverne; mais je crois qu'ils se sont épouvantés et tous cachés; cependant en arrivant dans un village, je les vis qui se montraient en criant quelque chose que je ne comprenais pas; et presque tout de suite ils nous firent traverser deux grandes rivières pour le moins une fois aussi larges que la rivière d'Ain au Pont-du-Navoy. Je me rappelle que droit avant d'arriver à Paris ils ont crié : Bercy, Bercy! Je me pensai : « bien sûr c'est un endroit où on fait des berceaux », et la pensée me vint d'en acheter un en repassant pour notre Etiennette, qui n'a dorénavant plus que deux mois avant d'en avoir besoin.

On débarqua à Paris dans un bâtiment grand comme une bonne partie des forges de Bourg de Sirod et tout couvert en verre de couleur, ils l'appellent une garce. Ce

San que c'est que de chouti ! met dze crayévou que n'y avéve ran que lets fémélets de méchant via qu'on appeléve quemant san. Pou chouti de chla garce et pou rebeilli notets caitets i nous firant fére on grand contouot ; on allit paissé à flanc de iu i tsaffévant lets gros tounias. Dze ne sut que m'en dire quand dze vit qu'i n'y mettévant pai du bô pou lets etsadés, c'ére dets guas que semblévant de la tara graissa, y en avéve dets rollias quemant dets matolets de touquia qu'i caissévant avé dets maitias pou lets enfounés dans lets gros tounias. Y avéve dets endrais qu'ien avéve dets monchas asse gros que la maison i gros Touainon tsi Coulaidet du Tsaitelet ; dze ne ne pouillévou m'imadjiné iu à cinq cent diaiblou i la prégnévant touta et i mémou môment, dz'apprit que c'ére du tsarbon de peillira. Ah ! bin, dze me pensit, pusque c'est quemant san, il an de quet veni teri ava la couata de Tsèlemou asse bin que tout lou long de Foncinna et de l'atra riva de Mourez ; i ne sérant pai pret d'en vai lou bout. San que c'est poutant que de vouéyadzi ! se dze n'érou pai chouti de Crans dze n'érou jamé couégnu san.

Quand dze fit défeu, i se trouvit lé on Monchot que vouilléve me fouilli ; dze ne m'en chossévou guérou, pasque lou gaichon à Djan Pirou la Triquia de la Parena, qu'et été soudai, m'avait dit de me méfier dets filous. Quand lu Monchot vit san, i me desit de ne pai avai pouot, qu'i ne vouilléve ran me prendre ; poutant i me piaillit on peu pou mets doua paquets de tabac de dix sôs qu'érant dans ma poutche de douésa lou brai. Dze montri à chl'houmou la lettra i frère à nota Tiennette en demandant, tant gracieusement que dze pu, s'i pouilléve me dire iu c'ère ; i me montrit enna carousse qu'ére arettia et me desit qu'elle me condirait iu dz'aviou envie d'allé. En effet, à bout d'enna bouna demi-hura elle me déposit à la pouaita ; dze beillit dix sôs et dz'érou bin èse d'étre arrevé.

En entrant à la maison, quemant c'est l'habitude dze iu dezit : « Bondje à tui, n'est-ce pai ique que reste Djan Yadou i gros Dôphin de Crans ? » Mé pletôt que de me ré-

que c'est de sortir! moi je croyais qu'il n'y avait que les femmes de mauvaise vie qu'on appelait comme ça. Pour sortir de cette garce et pour donner nos cartes ils nous firent faire un grand contour; on alla passer au côté d'ou ils chauffaient les gros tonneaux. Je ne sus que m'en dire quand je vis qu'ils ne mettaient pas du bois pour les chauffer, c'étaient des morceaux qui semblaient de la terre grasse, il y en avait des rouleaux comme des morceaux de... qu'ils cassaient avec des marteaux pour les enfourner dans ces gros tonneaux. Il y avait des endroits où il y en avait des monceaux aussi gros que la maison au gros Antoine chez Coulard du Châtelet; je ne pouvais m'imaginer où au cinq cents diables ils la prenaient toute et au même moment, j'appris que c'était du charbon de pierre. Ah bien! je me pensai, puisque c'est comme ça, ils ont de quoi venir tirer en bas la côte de Chalêmes aussi bien que tout le long de Foncine et de l'autre côté de Morez; ils ne seraient pas prêts d'en voir le bout. Ce que c'est cependant que de voyager! si je n'étais pas sorti de Crans je n'aurais jamais connu ça.

Quand je fus dehors, il se trouva là un Monsieur qui voulait me fouiller; je ne m'en souciais guère, parce que le garçon à Jean-Pierre de la Trique de la Perreux, qui a été soldat, m'avait dit de me méfier des filous. Quand le Monsieur vit cela, il me dit de ne pas avoir peur, qu'il ne voulait rien me prendre; cependant il me gronda un peu pour mes deux paquets de tabac de dix sous qui étaient dans ma poche de dessous le bras. Je montrai à cet homme la lettre au frère à notre Etiennette en demandant, tant gracieusement que je pus, s'il pouvait me dire où c'était; il me montra un carrosse qui était arrêté et me dit qu'il me conduirait où j'avais envie d'aller. En effet, au bout d'une bonne demi-heure il me déposa à la porte; je donnai dix sous et j'étais bien aise d'être arrivé.

En entrant à la maison, comme c'est l'habitude je leur dis: « Bonjour à tous, n'est-ce pas ici que reste Jean-Claude au gros Dauphin de Crans? » Mais plutôt que de me

pondre i se mirant à rire à gouardze déplaia en me regaidant quemant se dz'érou été enn'anima curieux. I bouéyévant aquet que satéve i plaintchi et i femévant dets petets guas de bô dzânous. Poutant mon bia-frère, qu'ére à l'éta, m'entendit et vegnit me saté i cô pou m'embréssit. Quand la fana de l'oberge vit que dz'érou lou parent de iu domestique, elle me demandit mon paraplu avé mon gros baiton de poumier savaidzou, et me fit ôté ma rôlire : pu elle m'appoutit aquet à medzit vai lou fouot avoué on litre de bon vin rudzou. Dz'érou bin ése d'être lé pour femé de mon gros tabac qu'i fadrait quaisi enna fouardze de méretssa pou l'allemé. Lou lendemain de me n'arvia, quand dze vouilli chouti en ruia pou me déraidit lets tsambets, Djan Yadou me fit enfelé enna béla tsemise finna, bin alicha, qu'on éret écrit déssus, et pu enna grand frotche que m'envouteilléve tout lou couai. I me beillit oncou on tsapia bin ha qu'il appélant on trube. Quand ze fit quemant san bin rafistoulè et que dz'alit me regaidé dans iu bia mériot, dze dezit à mon bia-frére : «Qu'en dit-te ? Djan Yadou, se lets dzens de Crans me voueillévant, i ne recouégnanteriant pai Zaza lou gueneillai. »

Quand dze fit dans la ruia dze ne vouéillévou ran que dets bélets tseusets ; dz'avévou bia euvrit lets uyoux, dze ne pouillévou pai achouaiti à regaidé magré que dze braitévou la téta à draita et à gatsse. Quemant dz'aviou entendu dire bin dets cô i grand Fringal de Serod que quatrou z'uyous vouéyant mit que doua la pancha me vegnit d'atsseté enna pére de lunettes ; mé quemant dze ne savévou pai iu restévant lets martchands dze fit dobledzit de m'en paissé, y avet poutant bin aquet à vouére. En pouchegant ma routa dz'arevit à enna crouéja de tsemins iu y avéve tant de tsais que dze fit dobledzit d'attendre que sa se saille on peu épuré pour allé à enn'endrai iu dz'aviou aperçu aquet que me sembléve bin ha et que dz'avévou l'intenchon de vai de pré. Quand dze fit à pid et que dze vit que c'ére enna rôtse dze ne sut à quein saint me beillit ; dze poutit mets mains à mets épalets pou m'assuré se mets brais y étiant oncou ; dze ne pouillévou

répondre ils se mirent à rire à gorge déployée en me regardant comme si j'avais été un animal curieux. Ils buvaient quelque chose qui sautait au plancher, et ils fumaient des petits morceaux de bois jaune. Cependant mon beau-frère, qui était à la cuisine, m'entendit et vint me sauter au cou pour m'embrasser. Quand la femme de l'auberge vit que j'étais le parent de leur domestique, elle me demanda mon parapluie avec mon gros bâton de pommier sauvage, et me fit ôter ma roulière; puis elle m'apporta quelque chose à manger vers le four avec un litre de bon vin rouge. J'étais bien aise d'être là pour fumer mon gros tabac qu'il faudrait presque une forge de maréchal pour l'allumer. Le lendemain de mon arrivée, quand je voulus sortir en rue pour me déroidir les jambes, Jean-Claude me fit enfiler une belle chemise fine, bien repassée, qu'on aurait écrit dessus, et puis une grande veste qui me tortillait tout le corps. Il me donna encore un chapeau bien haut qu'ils appellent un tube. Quand je fus comme cela bien rafistolé et que j'allai me regarder dans leur beau miroir, je dis à mon beau-frère : « Qu'en dis-tu? Jean-Claude, si les gens de Crans me voyaient, ils ne reconnaîtraient pas Zaza le guenillard. »

Quand je fus dans la rue, je ne voyais rien que des belles choses; j'avais beau ouvrir les yeux, je ne pouvais pas assortir à regarder malgré que je tournais la tête à droite et à gauche. Comme j'avais déjà entendu dire bien des fois au grand Fringal de Sirod que quatre yeux voient mieux que deux, la pensée me vint d'acheter une paire de lunettes; mais comme je ne savais pas où restaient les marchands, je fus obligé de m'en passer, il y avait cependant bien des choses à voir. En poursuivant ma route j'arrivai à une croisée de chemins où il y avait tant de voitures que je fus obligé d'attendre que ça se soit un peu débarrassé pour aller à un endroit où j'avais aperçu quelque chose qui me semblait bien haut et que j'avais l'intention de voir de près. Quand je fus au pied et que je vis que c'était une roche, je ne sus à quel saint me rendre, je portai mes mains à mes épaules pour m'assurer

reveni de ma surprisa et ple dze regaidévou mouins dz'en crayévou mets uyous. Pour en étre sûr et en fére lou serment dze prit mon cuttia et dz'alit avé la pouinta fére atouot quemant fé lou piquałe ; ah ! tsancrou, pou lou cô dze si bin sûr que c'est de la rôtsse et pou ne pai dire enna menterie à mouins asse hâta que lou quioutchi de Crans en y mettant lou poulet qu'est agueillit à bout, et san qu'est lou ple surpréniant c'est qu'elle est touta d'enna pice. Y'arevit dets Monchots que desirant que c'ére on bia novelliste.

(A suivre)

---

si mes bras y étaient encore, je ne pouvais revenir de ma surprise et plus je regardais moins j'en croyais mes yeux. Pour en être sûr et en faire le serment, je pris mon couteau et j'allai avec la pointe faire autour comme fait le pique-bois ; ah! tsancrou, pour le coup je suis bien sûr que c'est de la roche et, pour ne pas dire un mensonge, au moins aussi haute que le clocher de Crans en y mettant le poulet qui est élevé au bout, et ce qui est le plus surprenant c'est qu'elle est toute d'une pièce. Il arriva des Messieurs qui dirent que c'était un obélisque.

(A suivre.)

COMPTE RENDU

L'enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne. Vocabulaires, grammaire et phonétique. Publié et annoté par Louis Duval, archiviste du département de l'Orne, Alençon, E. Renaut-De Broise, 1890, 8° de 88 pages.

Ce fut une idée généreuse de M. de Montalivet que celle qui le fit inviter en 1812 tous les préfets à « recueillir les éléments d'une étude comparative des idiomes, dialectes ou patois usités dans les diverses parties de l'Empire » ; si cette enquête était prématurée, si ceux qui en étaient chargés manquaient des connaissances nécessaires pour la bien diriger, elle ne fut pas cependant sans utilité, elle rappela l'attention sur un genre d'études alors bien dédaignées, et elle suscita des travaux qui tous n'ont pas été sans mérite et qu'on peut souvent consulter non sans profit. Il faut remercier aussi M. L. Duval de nous faire connaître ce qu'il a découvert de ces recherches dans les archives de son département, et la Société philologique de l'Orne d'en avoir approuvé la publication.

M. L. D. n'a trouvé de renseignements que pour le patois de deux arrondissements sur quatre ; le sous-préfet d'Argentan n'envoya rien à ce qu'il semble ; celui de Domfront répondit que « le peuple de l'arrondissement ne parlait point un dialecte particulier ni un patois distinct ; qu'il prononçait seulement mal les mots et les dénaturait en partie ». Et il donnait une douzaine d'exemples, qui, à ses yeux sans doute, prouvaient les deux dernières propositions, mais qui sont la réfutation manifeste de la première. Heureusement les sous-pré-

fets d'Alençon et de Mortagne furent mieux inspirés, et eurent l'habileté de provoquer d'intéressantes communications. Celui de Mortagne, M. Delestang, originaire de cette ville, curieux et érudit, était déjà en état de répondre par lui-même ; il trouva en outre, dans l'instituteur de Bellême, un collaborateur zélé, dont les notes paraissent avoir été la base du travail destiné au ministre et que nous donne M. L. D. Il débute par des observations qui dénotent une grande incompétence, mais où l'on trouve plus d'un fait curieux à recueillir. L'*l* mouillé des groupes *bl*, *cl*, *fl*, etc., le changement du son *ou* en *au*, comme dans *fau* puis *fou*, le développement de *è* en *ai* (ou *é*), la transformation de *ai*, provenant de ē latin par l'intermédiaire de *ei*, en *ās*, par exemple j'*avas* pour j'*avais*, ont été bien observés. Ce dernier phénomène a été signalé, il y a longtemps, dans le patois du Haut-Maine ; je l'ai également relevé dans les patois du Roumois et du Cotentin ; il n'est, on le sait, qu'un cas particulier du changement en *ā* de *è* ouvert, issu d'un *e* ou d'un *a* latin transformés (1). Après les « observations » vient un vocabulaire de 30 pages dont tous les mots sont loin d'être inconnus, mais dont un certain nombre ne se trouvent pas non plus dans

(1) M. Jean Fleury a dit le contraire dans le dernier numéro de la *Revue*, p. 292 ; mais les anciens documents montrent que le son qui est *à* aujourd'hui était autrefois *è* plus ou moins ouvert. Je profite de l'occasion pour relever l'affirmation singulière de la page 286 à savoir que j'ai « établi — *inconsciemment il est vrai* — que le patois du nord du département de la Manche se distingue très nettement de celui qui se parle dans la partie méridionale du département ». J'ai établi ce fait après une longue enquête ; d'ailleurs personne dans mon pays n'ignore qu'il en est ainsi, et tout enfant, je savais qu'en passant la Vire on entrait dans le pays des *Touins*. — C'est ainsi qu'on appelle, dans le Bessin, les habitants du Cotentin, à cause de l'aversion qu'inspire leur prononciation si différente de la nôtre. — Encore une remarque au sujet d'une autre affirmation de M. J. F. On lit page 33 du numéro 1 de l'année 1889, que je « conteste — il est impossible de savoir pourquoi — la complète identité de l'*r* postdentale de la Hague et de l'*r* molle des Russes ». J'ai contesté cette identité parce qu'elle n'existe pas pour moi. J'ajouterai qu'on n'y peut pas plus croire qu'à « l'influence slave », apportée en Espagne par les Vandales, qui, comme chacun le sait, étaient des Germains.

les dictionnaires du patois normand jusqu'ici publiés. Ce vocabulaire est suivi d'un tableau de la conjugaison dont les formes paraissent exactes ; il faut remarquer celles de la première et de la troisième personnes pluriel de l'imparfait ; elles sont terminées en *in*, — l'auteur écrit *ins* — *je fesins*, *i fesins*.

Le sous-préfet d'Alençon n'a pas cherché, comme celui de Mortagne, à faire un travail d'ensemble sur le patois de son arrondissement ; il s'est borné à rassembler les renseignements qu'il avait reçus de divers correspondants ; les plus importants sont la « nomenclature des expressions non françaises en usage à Condé-sur-Sarthe », envoyée par l'abbé Fouet ; elle est curieuse et assez étendue ; — elle compte plus de 16 pages. — Puis vient une liste de mots usités dans la commune de Bursard, une autre de vocables particuliers à la commune de Beauvain ; cette dernière est à son tour suivie des « mots populaires usités dans le canton de Courtomer ». Les différents points de l'arrondissement se trouvent ainsi représentés, et on peut dès lors se faire une idée du vocabulaire qui y est en usage. Parmi les mots qui m'ont frappé, il faut citer *plantiau*, nom du coquelicot à Bursard.

M. L. D. a joint à sa publication des notes assez nombreuses ; les unes nous renseignent sur les auteurs des vocabulaires qu'il publie, les autres établissent des rapprochements curieux entre la forme ou le sens de quelques mots de ces vocabulaires et les mots analogues des autres glossaires normands ; d'autres notes enfin sont destinées à expliquer diverses expressions ou particularités phonétiques ; ce ne sont pas les meilleures et elles décèlent parfois un peu d'inexpérience linguistique. Ainsi on lit page 20 : « *Anuit* pour *en hui*, en latin *in hodie* » ; il est trop commode de changer ainsi la forme des mots pour en donner l'explication ; *anuit* vient de *ad noctem*, comme le montre le sens primitif ; *châs*

« bouillie de farine », du patois de Mortagne doit être rattaché à *chas* « bouillon » que donne Ed. Duméril, et n'a rien à voir avec la locution « faire de la bouillie pour les chats ». Dans une note de la page 66 on trouve rapprochées des formes qui n'ont rien de commun : *crion* pour *crayon*, *brit* pour *bruit*, *nieu* pour *nuit*, *coutia* pour *couteau*, et où il n'y a pas l'ombre d'iotacisme. A la page 86, M. L. D. se demande si le mot *croquetier* « trompeur » est le même que *cocquetier* « voiturier », comme semble, dit-il, l'admettre L. Dubois ; il n'y a pas de doute, seulement ces mots signifient primitivement « marchand d'œufs », ainsi qu'on le voit dans Littré, s. v. *coquetier*. Mais ces quelques erreurs n'empêchent pas l'*Enquête philologique* d'être pleine d'intérêt et elle est pour nous la bien venue. J'engagerai seulement M. L. Duval à se défier des explications fantaisistes de M. G. Le Vavasseur et à n'accorder qu'une demi confiance à MM. L. Dubois et Travers.

CHARLES JORET.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Joseph Bédier. — *Le lai de l'ombre* (Extrait de l'*Index lectionum quæ in Universitate Friburgensi per menses æstivos anni MDCCCXC habebuntur*. Fribourg, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1890, 59 p. in-4°). — Excellente édition du *Lai de l'ombre*, précédée d'une classification des manuscrits et d'une étude sur la langue. L'auteur s'appelait Jean Renard et a écrit son poème vers 1250. Il a voulu se conformer au dialecte de l'Ile de France, mais il ne le parlait pas purement et l'a mélangé de formes orientales.

Dr Phil. Rudolf Bauer. — *Ueber die subjektiven Wendungen in den altfranzœsischen Karlsepen* (Frankfurt a M. und Lahr, druck von Moritz Schauenburg, 1889, 124 p. in-8°). — Etude intéressante sur les tournures subjectives (interventions personnelles de l'auteur) dans notre ancienne épopée.

Albert Behrens. — *Die Endung der zweiten Person Pluralis des altfranzœsischen Verbums* (Greifswald, Julius Abel, 1890, VI-52 p. in-8°). — Dépouillement étendu, et fait avec soin, de textes français appartenant aux diverses régions dialectales, au point de vue des flexions des deuxièmes personnes du pluriel.

Maurice Prou. — *Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle, avec 23 fac-similes en phototypie* (Paris, Picard, 387 p. in-8°). — Ce livre, dédié à M. Léon Gautier, l'excellent professeur de paléographie de l'Ecole des Chartes, rendra les plus grands services. Il est bien divisé, clairement écrit, et les fac-similés sont heureusement choisis. Signalons à M. Prou, pour la prochaine édition, quelques fautes d'impression : p. 28, ligne 17, *monasteria rivorum*, lisez *monasteria virorum;* p. 140, avant-dernière et dernière lignes, *demonstrans cum digitto*, lisez *demonstrans eum digitto;* p. 143, ligne 1, *sine libero sui*, lisez *sine libero seu.*

Francesco Sabatini. — *Il volgo di Roma, raccolta di tradizioni e costumanze popolari,* I (Roma, Lœscher, 1890, 79 p). — Nous avons ici le premier volume d'une collection d'études sur le folk-lore romain, qui promet d'être fort précieuse.

MM. F. Chiappini, A. Parisotti et M. Menghini ont collaboré à ce volume. Nous profitons de l'occasion pour signaler la *Rassegna di Letteratura popolare e dialettale*, dirigée par MM. Menghini, Parisotti et Sabatini. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle Revue, qui paraît chaque mois à Rome, et dont le premier numéro est daté de janvier 1890.

Pio Rajna. — *Le corti d'amore* (Milano, Ulrico Hoepli, 1890, XX-100 p.). — Ce charmant petit livre est destiné au grand public; mais les notes érudites qui le terminent sont de nature à satisfaire amplement ceux qui aiment à aller au fond des choses. La question des « cours d'amour » y est traitée avec beaucoup de finesse et une grande compétence.

Gaston Paris. — *Les chants populaires du Piémont* (Extrait du *Journal des Savants*, sept.-nov. 1889. Paris, imprimerie nationale, 1890, 39 p. in-4°). — Ce compte-rendu des *Chants populaires du Piémont*, publiés par Costantino Nigra, est extrêmement important; c'est, en réalité, à propos du livre de M. Nigra, toute une étude originale sur les sources, le développement et le rythme des chants populaires lyrico-épiques.

Ernest Muret. — *Compte-rendu de l'édition Fœrster du Chevalier au Lion* (dans *Revue Critique*, 27 janvier 1890, page 66). — A propos de la préface de M. Fœrster, dont il loue d'ailleurs l'édition, M. Muret fait d'intéressantes et judicieuses remarques sur le véritable caractère et l'origine de nos romans de la Table-ronde.

A. Nutt. — *Studies on the legend of the Holy Graal* (London, D. Nutt, 1888, XVI-280 p. in-8°). Cf. un article de M. G. Paris dans *Romania*, XVIII, 588, et *Literarisches Centralblatt*, 1888, octobre, n° 42.

E. Bechmann. — *Drei « dits de l'âme »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 35). Ces trois dits ont été certainement composés dans quelque béguinage de la Flandre ou de la région voisine. Cf. *Romania*, XVIII, 626.

H. Andresen. — *Bruchstück aus dem altfr. Roman « Amadas et Ydoine »* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 85). Cf. *Romania*, XVIII, 626.

Lauchert. — *Bruchstück einer Bearbeitung des Tresor des Brunetto Latini* (dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 300). Cf. *Romania*, XVIII, 629.

Gaspary. — *La locution « ploier le corjon »* (dans *Zeitschrift*, XIII, 307). Cf. *Romania*, XVIII. 629.

Peretz. — *Recueil de proverbes extraits des écrits des troubadours* (dans *Romanische Forschungen*, III, 415). Cf. *Romania*, XVIII, 631.

Grünberg. — *Der objective Accusativ in den aeltesten franzoesischen Sprachdenkmalen* (dans *Romanischen Forschungen*, III, 517). Cf. *Romania*, XVIII, 631.

A. D'Ancona. — *Il Tesoro di Brunetto Latini versificato* (Rome, 1889. 166 p. in-4°). Cf. *Romania*, XVIII, 649.

L. Ehrichs. — *Les « grandes et inestimables chroniques de Gargantua »* (Strasbourg, Trübner, 1889, 47 p. in-8°). Cf. *Romania*, XVIII, 649.

Bourciez. — *Palatin interrocal en provençal et en français* (dans *Revue de philologie française*, III, 281)

Sur le *Recueil de mémoires philologiques présentés à M. Gaston Paris par ses élèves suédois* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 230), voy. un article d'A. Tobler dans *Literaturblatt für... romanische philologie*, octobre 1889, col. 377.

Sur la *Pharsale de Nicolas de Vérone* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 71), voyez *Literaturblatt*, nov. 1889, col. 422.

Sur la *Grammaire historique* de M. Clédat, voy. *Revue Critique*, 2 déc. 1889, page 388. Cf. notre *Revue*, III, p. 73.

Sur le travail de M. Settegast signalé dans notre dernier numéro (*Revue de philologie française*, III, 231), voy. *Annales du Midi*, I, 558.

Sur les études provençales de MM. Cornicelius et Stimming que nous avons signalées (*Revue de philologie française*, III, 145 et 148), voy. *Annales du Midi*, I, p. 558.

Corrections à une pièce de Raymond Vidal, *Abrils issit et mais intrava*, dans *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 310.

Sur les tençons et sur Guilhem Adémar et Eble d'Ussel, à propos du livre de M. Zenker que nous avons déjà signalé (*Revue de philologie française*, III, 145), voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 294, *Annales du Midi*, I, 559, *Romania*, XVIII, 629, et *Literarisches Centralblatt*, nov. 1888, n° 48.

Sur la *Phonétique française* de M. Bourciez, voy. un compte-rendu important de M. Gaston Paris dans *Romania*, XVIII, 583.

M. Tobler continue dans la *Zeitschrift* (XIII, 186), ses importantes études sur la grammaire historique du français. Il étudie notamment : l'emploi des formes atones ou toniques des pronoms personnels devant l'infinitif, le gérondif et le participe passé ; l'omission anormale de l'article défini, et certains emplois rares de la conjonction *que*. Cf. *Romania*, XVIII, 627.

Sur Martin le Franc, voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII. 291, et *Romania*, XVIII, 628.

Sur l'étymologie de *courtier* et de *suie*, et du vieux mot *pec* au sens de « pitié », voy. *Romania*, XVIII, 629.

Sur « avoir son alevin courant » (Cf. *Revue de philologie française*, III, 70), voy. *Zeitschrift für romanische philologie*, XIII, 328, et *Romania*, XVIII, 630.

Sur l'étymologie de *clapier*, *claquer*, *éclater*, *esclace*, voy. *Romania*, XVIII, 631.

A propos de l'étude de M. A. Piaget sur *Pierre Michault et Michault Taillevent* (Cf. *Revue de philol. française*, III, 226), voy. *Romania*. XVIII, 644.

A propos du travail de M. Englaender sur l'impératif en vieux français (Cf. notre *Revue*, III, 230), voy. *Romania*, XVIII, 647.

Sur la dissertation de J. Broehan, *Die futurbildung* (Cf. notre *Revue*, III 143), voy. *Romania*, XVIII, 651).

CHRONIQUE

Nous continuerons à publier, à la fin de chaque numéro, des comptes-rendus sommaires. Mais le dépouillement méthodique des périodiques et le classement des ouvrages et articles parus ne seront faits que dans le dernier numéro de l'année. Tous les renseignements bibliographiques se trouveront ainsi condensés à la fin de chaque tome, où on pourra les consulter facilement, au lieu d'être obligé de les chercher à quatre endroits différents d'un même volume.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre collaborateur, M. l'abbé A. Simonneau. Outre son important *Glossaire du patois de l'Ile d'Elle*, que nous avons publié, M. l'abbé Simonneau avait fait une *Notice sur l'Ile d'Elle*, qui a été imprimée par la Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses amis.

Le Gérant : E. BOUILLON

QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (1)

II

LES FLEXIONS DU SINGULIER DE L'INDICATIF PRÉSENT DANS LES VERBES FRANÇAIS EN DRE ET DANS QUELQUES VERBES EN OIR

Les consonnes caractéristiques du singulier de l'indicatif présent étaient en latin *s* pour la seconde personne et *t* pour la troisième; ces flexions se sont conservées dans les verbes français en *re, oir* et *ir*. Quant à la première personne de l'indicatif présent, elle n'avait à l'origine aucune flexion, la voyelle qui la caractérisait en latin étant réguliérement tombée comme voyelle atone. Mais à une époque relativement récente, la première personne a pris une *s* comme la seconde, par une assimilation que nous n'avons pas à expliquer ici. Il en résulte que les flexions de l'indicatif présent sont, pour les verbes en *re*, *oir* et *ir*, *s* aux deux premières personnes et *t* à la troisième.

La théorie est très simple, mais les grammairiens l'ont compliquée par de notables exceptions, relatives à un

(1) Nous avons commencé dans notre avant-dernier numéro, par la *Question de l'accord du participe passé*, une série d'études sur les améliorations qu'il serait possible d'apporter aux règles de l'orthographe et de la grammaire françaises. Dans son intéressante communication sur l'histoire des régles du participe (voy. notre *Revue*, III, 261) M. Marty-Laveaux rappelle que le samedi 3 juin 1679, l'Académie prit la résolution suivante : « La règle est faite qu'on ne déclinera plus les participes actifs. » Pourquoi l'Académie, reprenant cette tradition du XVIIe siècle, ne mettrait-elle pas quelquefois à son ordre du jour des questions de grammaire et d'orthographe, sur lesquelles elle ferait connaître sa décision sans attendre l'époque lointaine d'une nouvelle édition du dictionnaire ?

certain nombre de verbes en *re* et en *oir*. Nous voulons montrer que ces exceptions doivent être supprimées; nous essaierons de l'établir d'abord pour la troisième personne, ensuite pour les deux autres.

3e PERSONNE

Nous écrivons très correctement par un *t* : « il absout, il résout, il dissout, il plaint, il feint, il joint, etc. » Mais on nous oblige à écrire : « il coud » et « il moud » avec un *d*. Cette anomalie n'a aucune raison d'être, car le *d* que l'on trouve à l'infinitif, au futur et au conditionnel des verbes *coudre* et *moudre* est exactement de même nature que celui des verbes *résoudre, absoudre*, *dissoudre*. On en comprendra l'origine si on se reporte aux anciennes formes de ces verbes : *cousdre*, *moldre*, *résoldre*, *absoldre, dissoldre;* c'est une lettre euphonique qui s'est introduite entre la consonne finale des anciens radicaux *cous*, *mol*, *résol, absol, dissol*, et l'*r* de la flexion de l'infinitif, et qui s'est maintenue après la chute de l'*s* et la vocalisation de l'*l* dans ces différentes formes. Mais le *d* ne se justifie qu'à l'infinitif et aux temps qui dérivent de l'infinitif. De même que les formes latines de l'indicatif présent *absolvit*, *dissolvit*, *resolvit*, sont représentées par *absout*, *dissout*, *résout*, il faudrait écrire *cout* (latin *consuit*), *mout* (latin *molit*), et aussi *sourt* (latin *surgit*).

Le *d* final se justifie mieux en apparence dans *sied* et *assied* (latin *sedet*), dans *perd* (latin *perdit*), *mord* (*mordet*) et dans les terminaisons *end*, *and*, *ond* (1) qui correspondent au latin *endit*, *andit*, *undit*. Mais dans toutes ces formes latines, le *d* était tombé, dès les textes les plus anciens de notre langue, devant le *t* de flexion.

(1) L'un de nos verbes en *ondre* n'avait même pas de *d* en latin, c'est *pondre*, qui vient de *ponere*.

Pendant tout le moyen-âge on a écrit : *il siet*, *il s'assiet*, *il pert*, *il mort*, *il prent*, *il tont*, etc. C'est un *t* et non un *d* que l'on fait entendre en liaison ; c'est par un *t* qu'on écrit *il voit* et *il échoit*, malgré le latin *videt* (comparez *sedet*) et *ex-cadit ;* le *t* seul est raisonnable, car, entre le *d* et le *t* qui se trouvaient tous les deux dans la forme latine, il faut évidemment choisir la lettre caractéristique de la troisième personne du singulier, la seule qui fasse réellement partie de la forme française. Ou bien alors, pour être logique, il faudrait écrire, non seulement *il void* et *il échoid*, mais encore : *il doib* (1) (latin *debet*), *il écrib* (scribit), *il plaing* (plangit), *il reçoip* (recipit), etc., etc.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME PERSONNES

Le *d* n'est pas plus défendable aux deux premières personnes qu'à la troisième, bien qu'aux deux premières on le fasse suivre de l'*s* de flexion.

Du moment qu'on écrit « je résous, j'absous, je dissous, je plains, je feins, etc. », on doit écrire aussi « je cous » et « je mous ».

Quant aux verbes qui avaient un *d* en latin, ce *d* est tombé aussi bien devant l'*s* de la deuxième personne que devant le *t* de la troisième, et, jusqu'au XVIe siècle on a écrit : *tu pers*, *tu mors*, *tu prens*, *tu répons*, etc. En écrivant « je perds, tu perds, etc. », on a voulu rappeler la consonne finale du radical latin ou français de ces verbes ; mais, dès lors, pourquoi ne pas écrire aussi : « je sorts, je parts, je sents, je doivs *ou* je doibs, je peings, je dorms, je servs, etc. » ? Plusieurs de ces graphies se rencontrent dans les livres du XVIe siècle.

(1) Le XVIe siècle écrivait « il doibt ». On a eu la sagesse de supprimer le *b* et non le *t*.

On les a heureusement corrigées en supprimant les consonnes que l'histoire de la langue condamnait; mais la correction a été incomplète. Nous demandons qu'on fasse subir au *d* le même sort qu'aux autres consonnes parasites.

En résumé, il y a trois verbes en *oir* qui avaient un *d* en latin devant la terminaison *ere*, ce sont *voir*, *choir*, *seoir* (et leurs composés), et il y a un grand nombre de verbes en *re* qui ont un *d* en français avant la flexion *re* de de l'infinitif, ce sont ceux qui finissent en *oudre*, *ourdre*, *eindre*, *aindre*, *oindre*, *ordre*, *erdre*, *andre*, *endre*, *ondre*. Parmi tous ces verbes, les uns, d'après les règles actuelles, se terminent par *ds* aux deux premières personnes de l'indicatif présent et par *d* à la troisième, les autres ont *s* aux deux premières et *t* à la troisième. Or il n'y a aucune raison de les partager ainsi en deux catégories. Il faut évidemment écrire ou bien *il void* comme *il sied*, — *je résouds*, *il résoud* comme *je couds*, *il coud*, — *tu peinds*, *il peind* comme *tu ponds*, *il pond*, ou bien *il siet* comme *il voit*, — *tu cous*, *il cout* comme *tu résous*, *il résout*, — *tu pons*, *il pont* comme *tu peins*, *il peint*. Nous croyons avoir montré que la seconde assimilation est seule conforme au bons sens et à l'histoire de la langue. Le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, qui écrivent « des enfans, des parens », et, comme tout le monde, « tu sens », ne répugneraient pas sans doute à écrire « tu répans, tu prens. ». En traitant d'une manière uniforme *seoir*, *voir*, *choir*, et tous les verbes en *dre* sans exception, on corrigera de véritables fautes contre l'*Orthographe*, au vrai sens du mot, et on réalisera une simplification très appréciable : le bénéfice sera double.

L. CLÉDAT.

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

La simplification proposée me paraît très judicieuse. Ajouter qu'en écrivant *il prent*, *il pent*, nous mettrions l'orthographe d'accord avec la prononciation. Nous prononçons : *Il me prent à partie* (1).

OPINION DE M. G. PARIS

Je suis absolument et sur tous les points de l'avis de M. Clédat; il faut seulement ajouter à la liste la troisième personne sg. ind. pr. de *vaincre*, dont l'absurde orthographe, *vainc* au lieu de *vaint* (cf. *feint*, etc.) est en train de transformer la prononciation, et fait éviter par beaucoup de personnes l'emploi de ce mot (2).

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

Il y a utilité réelle à faire disparaître peu à peu les exceptions mal fondées.

La réforme grammaticale est plus urgente et, à bien des égards, plus facile à réaliser qu'une réforme purement orthographique.

Il ne faut pas se dissimuler néanmoins que la modi-

(1) [Je n'ai pas omis cet argument. Voy. ci-dessus, p. 83, ligne 2].

(2) [J'ai évité de parler du verbe « vaincre » à cause de la prononciation, qui en effet se modèle sur l'orthographe; mais cette prononciation, toute littéraire et factice, n'est pas plus respectable que la graphie vicieuse qui lui a donné naissance. Je suis donc tout à fait d'avis d'écrire « tu vains, il vaint. » J'ajoute qu'il faudrait aussi, logiquement, supprimer le *t* de « tu mets, tu bats, tu vêts » (puisqu'on a « tu sens, tu pars ») et qu'on devrait écrire « tu rons, il ront. »]

fication proposée, tout en satisfaisant la raison, choquerait d'abord les yeux (1).

L'important est de ne pas aller trop vite, de peur de rendre l'écriture bizarre et de faire ajourner pour longtemps toute innovation utile.

OPINION DE M. CROUSLÉ

Je ne trouve rien à répondre à votre argumentation, et il me semble qu'il serait très raisonnable d'écrire *je pren*s, *je cou*s; *tu pren*s, *tu cou*s; *il pren*t, *il cou*t, etc., puisqu'on écrit *je ser*s, *tu ser*s, *il ser*t; *je dor*s, *tu dor*s, *il dor*t, etc. Ce sont là des simplifications d'orthographe bien fondées.

J'avoue pourtant que, dans la pratique, il me paraît pénible de me résoudre à écrire : *j'assiés, tu assiés, il assiet*. Ce n'est pourtant pas ici que le *d* de l'orthographe usuelle rappelle le *d* de l'infinitif, puisqu'il n'y en a pas dans *asseoir*. Ce n'est pas non plus que le *d* étymologique du latin me fasse peine à sacrifier, puisque je l'abandonne volontiers, conformément à l'ancien usage de la langue française, dans d'autres verbes où il se retrouve en d'autres formes, comme *nous perdons*, *je rendais*, etc. Je ne trouve donc aucune raison d'analogie pour réclamer ce *d* dans *j'assieds*, etc.

Je cherche pourquoi le retranchement de ce *d* me coûte, et je trouve, en thèse générale, qu'il y a des réformes qui, bien que plausibles, ne sont pas souhaitables. Ce sont celles qui déforment des mots d'une manière incommode pour le lecteur. Ainsi, en admettant qu'on n'éprouve pas de difficulté à reconnaître un mot connu dans *j'assiés*, etc., en sera-t-il de même dans

(1) [En tout cas, les yeux ne seraient pas plus choqués par « je prens, je comprens » que par l'orthographe « les enfans » de la *Revue des Deux-Mondes*.]

je siés, *tu siés*, *il siet?* En admettant encore que cette difficulté ne se présente pas pour les mots cités, n'aura-t-elle pas lieu dans d'autres? (1) Je crois que, dans beaucoup de cas, on a conservé, pour la commodité de la lecture, des formes d'orthographe qui pouvaient être répréhensibles à d'autres égards. Voilà pourquoi, avant d'adopter résolument une réforme, je pense qu'il en faut bien voir toutes les conséquences.

C'est la seule réserve que je me permette au sujet de votre article, qui me paraît d'ailleurs tout à fait convaincant.

OPINION DE M. DELBOULLE

Votre article est plein de logique et de bon sens. Mais il paraît qu'il faut toujours obéir à *l'usage* qui est le « jus et norma loquendi ». Horace ne se doutait pas de l'abus qu'on ferait de cette citation pour autoriser les inconséquences orthographiques les plus absurdes. Vous faites bien de leur faire la guerre, et dans cette campagne je suis tout avec vous, parce que, pour réformer, vous vous appuyez sur la tradition du vieux français. — On écrivait jadis *ciller*, *déciller*, comme *cil;* maintenant nous avons *cil*, *siller* et *dessiller*, ce qui est admirable. J'en conclus qu'il y a deux usages, le *bon* et le *mauvais* : je souhaite de tout cœur que vous fassiez triompher le bon.

(1) [Je ne le crois pas. Il est facile, d'ailleurs, d'en faire l'expérience en prenant tous les verbes que j'indique. Je suis persuadé que ce qui choque instinctivement M. Crouslé dans « j'assiés », c'est qu'il y a une double modification dans ce mot : on supprime le *d* et on ajoute un accent sur l'*é*. Malgré cela on ne peut vraiment pas dire que la graphie « assiés » déforme le mot d'une manière incommode pour le lecteur.]

OPINION DE M. CHABANEAU

J'applaudis des deux mains; c'est par de pareilles réformes, — si on se décide à les faire, — fondées à la fois sur le bon sens et sur l'histoire et le vrai génie de la langue, discrètes d'ailleurs et mesurées, que l'on arrivera peu à peu à rendre notre orthographe conséquente et régulière. Mais en attendant que l'Académie se décide, pourquoi n'écririons-nous pas nous-mêmes et n'obligerions-nous pas nos imprimeurs à imprimer *tu cous*, *il cout?* Pourquoi attendrions-nous aussi qu'on décrète en haut lieu la simplification non moins nécessaire de la règle du pluriel des noms pour écrire *travaus*, *Dieus*, etc.; et de même, dans les noms invariables, *crois, pris*, etc.? Pourquoi le maintien sous notre plume de ces formes pédantes *legs*, *lacs?* Continuez dans tous les cas votre croisade; vous pouvez être assuré que je vous suivrai. Votre méthode est la bonne : signaler dans le détail et successivement les anomalies, les véritables irrégularités de notre orthographe, et montrer comme il est facile de les corriger. Il n'est pas de lecteur de bon sens qui résiste à des arguments appuyés de preuves si évidentes.

OPINION DE M. BASTIN

Vous êtes partout d'accord avec ma grammaire de 1878-79. Le *d* ne s'est introduit dans « je couds, il coud, je mouds, il moud » que pour rapprocher ces verbes de la conjugaison soi-disant régulière « je rends, il rend, etc. » Si nous écrivons aujourd'hui « il s'assied », nous n'écrivons pas cependant « il s'assoid. » J'ai relu Racine; je trouve partout : « je prens, j'attens, je répons ».

CONCLUSION ET REMARQUES GÉNÉRALES SUR L'ORTHOGRAPHE

MM. Félix Hément et Ferdinand Brunot m'autorisent à dire que leur opinion est absolument conforme à la mienne. Nous n'avons donc aucun avis discordant sur le point qui fait l'objet du présent article.

J'aborde maintenant la question très importante soulevée par M. Chabaneau : « Pourquoi n'écririons-nous pas nous-mêmes et n'obligerions-nous pas nos imprimeurs à imprimer *tu cous*, *il cout?* etc. » Pour mon compte personnel, je suis très disposé à payer d'exemple, et dès le prochain numéro de la *Revue de philologie française* je mettrai en pratique les améliorations orthographiques que je préconise. Si M. Chabaneau en fait autant dans la *Revue des langues romanes*, et si nous recrutons quelques adeptes dans les autres périodiques consacrés aux études romanes, nous aurons, je crois, fait un grand pas. Si de plus quelques journaux quotidiens et deux ou trois poètes ou romanciers en renom se ralliaient à notre cause, la question de la réforme orthographique serait bien près d'être résolue. Comme le dit M. Michel Bréal, l'Académie s'est toujours (ou du moins presque toujours) contentée de choisir entre deux usages celui qui lui paraissait le meilleur. Tâchons donc de créer un usage, et de démontrer que cet usage est le bon ; c'est le plus sûr moyen d'obtenir des améliorations sérieuses dans le prochain Dictionnaire de l'Académie.

L'essentiel est de faire porter nos efforts sur les mêmes points, et de nous borner aux réformes capitales, à celles qui s'appliquent à un grand nombre de mots, ou qui suppriment des absurdités évidentes, et qui, en même temps, NE CHANGENT PAS TROP LA PHYSIONOMIE DES MOTS.

Cette dernière condition est de la plus grande importance; car elle peut seule nous permettre, ce qui est le but, de faire pénétrer nos améliorations dans l'usage général.

C'est pourquoi je renoncerais sans hésiter à un certain nombre de réformes dont il a été maintes fois question, qui sont assurément raisonnables, mais qui ne sont pas mûres, et qu'on doit ajourner sous peine de ne rien obtenir ni du public lettré ni de l'Académie : je veux parler de la substitution de l'*f* au *ph*, de l'*i* à l'*y*, de *an* à *en*, de *acion* à *ation*. Gardons précieusement les quelques mots dans lesquels l'orthographe officielle a remplacé déjà *ph* par *f*, *y* par *i*, etc., ce sont des pierres d'attente pour des réformes ultérieures; mais n'allons pas au-delà, car j'ai la conviction que nous ne serions pas suivis et que nous compromettrions tout le reste. Il n'y a qu'à voir l'effet produit, sur les personnes non initiées, par l'orthographe si rationnelle cependant de M. Paul Passy, où ces simplifications sont appliquées. Résignons-nous à écrire encore *philosophie* avec deux *ph* (1).

Il y a d'ailleurs une grande différence entre la graphie *philosophie* et la graphie *tu couds;* la première est seulement compliquée, la seconde est ridicule. Si l'on veut faire disparaître les complications, il n'y a aucune raison pour s'arrêter et pour ne pas aller jusqu'à l'orthographe purement phonétique; si l'on écrit *an* l'adverbe *en*, il faudra écrire *sant* (et même *san*) le nombre 100. Il serait assurément chimérique d'espérer de nos jours une réforme aussi radicale.

Pour aboutir, il faut faire deux parts des difficultés de l'orthographe française, ne pas s'attaquer (pour le

(1) Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée; j'ai signé la pétition de M. Havet, qui demande la suppression du *ph*, si heureusement réalisée par les Italiens, et je n'ai pas changé d'avis depuis. Mais je suis persuadé qu'on n'aura pas gain de cause sur ce point, et qu'on perdrait sa peine et son temps à insister. Je souhaite de me tromper; si cette réforme peut se faire et se fait, j'en serai enchanté.

moment du moins) à celles qui ne sont que des difficultés, mais combattre sans relâche celles qui consacrent des erreurs ou des contradictions grossières et qui déshonorent notre langue. C'est d'après cette distinction que je me bornerai aux modifications suivantes :

1° Remplacer *x* final par *s*. « Des pluriels comme *châteaus*, *chevaus*, *caillous*, dit M. Michel Bréal, n'auraient rien de trop étrange à l'œil. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels (1) par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale. » (2)

2° Supprimer les lettres parasites, et contraires à la véritable étymologie, des mots tels que *sceau*, *poids*, *legs*, *lacs*, etc. « Il faut expulser, dit encore M. Michel Bréal, dont personne ne contestera la grande compétence et l'extrême modération, il faut expulser à tout prix les lettres qui doivent leur présence à une erreur d'état-civil. »

3° Rétablir dans les composés l'orthographe légitime des simples, écrire par conséquent *déciller* d'après *cil*, comme le demande M. Delboulle, *contreindre* de même que *astreindre*, *étreindre*, *restreindre*, etc. (3)

4° Terminer uniformément par une *s* pure et simple les première et deuxième personnes et par un *t* la troisième personne du singulier de l'indicatif présent dans tous les verbes en *re*, *oir* et *ir*.

(1) Ajoutons avec M. Chabaneau : et dans les mots tels que *voix*, *paix*, *prix*, *je veux*, etc.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1889.

(3) Pour plus de détails sur ce point et sur quelques autres, je renvoie aux prochaines études de la *Revue de philologie française*.

5° Ne jamais faire l'accord du participe passé quand le complément direct est le pronom *en*, et quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition ; ne faire aucune distinction, au point de vue de l'accord du participe, entre le sens propre et le sens figuré de *coûter* et de *valoir*. (1)

Je me réserve d'ajouter de nouveaux articles à cette liste au fur et à mesure que les études de détail que nous poursuivrons ici auront abouti à des conclusions solidement établies.

En appliquant les modifications que nous venons d'indiquer, on obtiendra une orthographe qui, dans son ensemble, sera à peine différente de l'orthographe actuelle (2), et qui, par conséquent, ne choquera pas les habitudes de l'œil. Et cependant, que d'améliorations seront déjà réalisées, que de puérilités auront disparu ! La seule substitution de l'*s* à l'*x* final permet de supprimer les règles de grammaire qui concernent 1° le pluriel des noms ou adjectifs en *ou*, *au*, *eu*, 2° la distinction des noms et adjectifs singuliers terminés par *x* ou *s*, 3° la distinction des verbes terminés par *us* ou *ux* aux deux premières personnes de l'indicatif présent (*je bous* et *je meus* à côté de *je vaux* et *je veux*). Or de pareilles règles sont indignes de la grammaire d'un peuple civilisé.

Quant aux complications qu'une réforme ainsi circonscrite laisserait subsister dans l'écriture officielle de notre langue, l'inconvénient en serait bien diminué si

(1) Je demande en outre (voy. *Revue de philologie française*, III 278) qu'on laisse la liberté de l'accord dans tous les autres cas. Mais j'estime qu'en profitant nous-mêmes dès maintenant de cette liberté, nous pourrions effaroucher une bonne partie du public, et nuire au succès de notre cause. Je continuerai donc, pour mon compte, à observer l'accord, mais en supprimant, comme je l'indique, toutes les subtilités des règles actuelles.

(2) Dans toute cette page, il n'y aurait qu'un mot à modifier, c'est *nouveaus* au lieu de *nouveaux* (ligne 7).

on se décidait à remettre l'orthographe à sa véritable place, qui est la dernière, tandis qu'elle usurpe actuellement le premier rang parmi les matières de l'enseignement. Il faudrait que le rôle de l'orthographe fût considérablement diminué dans les exercices scolaires et dans les examens. En la sachant moins bien, on pourrait tout aussi bien devenir un grand savant, voire un grand écrivain. On emploierait plus utilement son temps à acquérir des idées et à former son style; à l'occasion, les imprimeurs se chargeraient de la toilette orthographique des livres, d'après les règles du jour. Bossuet écrivait *dificulté* avec une *f*, on met deux *f* dans les éditions de ses œuvres; qu'importent ces minuties?

L. CLÉDAT.

PATOIS DE SAINT-HUBERT

(Luxembourg belge)

Saint-Hubert est une petite ville de 3.000 âmes, située vers le centre de la province de Luxembourg. Elle est célèbre par ses pélerinages, qui ont, s'il faut en croire l'opinion, la vertu miraculeuse de préserver de la rage. Les gens de métier et même les commerçants y conversent encore en patois.

Pour établir la phonétique du parler de cette ville, j'ai recueilli et examiné environ *douze cents* mots. Je donne ici *un abrégé de ce travail*, que j'ai écourté principalement par l'amputation d'exemples. Il est, en effet, facile de vérifier l'exactitude des règles énoncées par un examen attentif du texte.

Celui-ci est composé de quelques proverbes et d'un conte populaire, variante du numéro IX du livre de Cosquin : *Les contes populaires de Lorraine*. Paris, Vieweg.

Un glossaire étymologique d'environ quatre cents mots termine l'étude. J'y ai réuni les vocables qui n'ont pas d'équivalents directs en français et doivent être traduits par des mots différents au point de vue de l'*étymon*. Ils sont intéressants à noter, parce qu'ils constituent le fond du dialecte wallon. J'y ai joint quelques mots qui ont pris en patois une acception toute différente de celle qu'ils ont en français.

Les travaux dont je me suis aidé, sont :

Rabiet. — *Le patois de Bourberain*, *(Côte-d'Or)*. Numéros 4 à 9 de la *Revue des patois gallo-romans*.

Horning. — *Zùr Kùnde des Neùwallonnischen*. Z. f. r. Philol. IX, 4.

This. — *Die Mùndart der franzœsischen Ortschaften des Kantons Falkenberg*. Strasbourg, 1887.

Gilliéron. — *Le patois de Vionnaz*. Bibl. des Hautes-Etudes.

Wilmotte. — *Note sur le patois de Couvin*, *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, XXIX, 4.

Scheler. — *Dictionn. d'étym. française*, 1873. (Figuré par S).

Grandgagnage. — *Dictionn. étym. de la langue wallonne*. (Figuré par G).

Diez. — *Etymol. Wœrterbùch der rom. Sprachen*, Bonn, 1878.

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles : *a*, *e* (*e* dans *petit*), *è* (*è* ouvert, *é* (*é* fermé), *ê* (terminaison des futurs), *i*, *o* (*o* ouvert, *ó* (*o* fermé, *ȯo* (*o* assourdi se rapprochant très fort de *ou*), *u*, *eu*, *ou*.

Voyelles nasales : *an*, *in*, *on*.

Demi-voyelles : *y* (*j* allemand), *w* (*w* anglais).

Consonnes : *b*, *ch* (*ch* fr.), *d*, *dj* (*j* anglais), *f*, *g* (*toujours* dur), *h* (*toujours* aspirée), *j* (*j* fr.), *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s* (*toujours* dure), *t*, *tch* (*ch* anglais), *v*, *z* (*z* fr.), *gn* (*n* mouillée).

N. B. — Le signe de l'allongement des voyelles est l'accent circonflexe. — Les mots liégeois cités sont orthographiés comme dans Grandgagnage. Les tirets dans le corps des mots séparent des lettres, qui, réunies, devraient s'interpréter comme exprimant un seul son. (*t-cho*, déchaux).

P. Marchot.

TEXTE

—

PROVERBES

Fó órdè on' pwar po s' sè.
Lè bouchon on dè-z-oray.
S' è l' êw ki dwam, ki nèy.
Duvan d' kózè, i fó s' lèyi r'souwè padri lè-z-oray.
Dju f' ran kom a Pari, dj' lêran plour.
S' è-st-a l' fin do l' fwar, k' on vêrè lè bon tch'fó.
I n' fó nin print si k... po sè tchós.
I n' fó nin achtè l' brit duvan lu tch'fó.
S' è todi ó pu vî voleur, l'oneur.
I n' fó nin rawayè l' tchè ki dwam.
On n' touw nin to s' k' è kró.
On n' sórè ès mês, duvan d' aprint.
I vó mî on koô d' lans k'on kôo d' linw.
Sa n' è jamê lu tchfó ki gangn l'avon-n, ki l'a.
I gn a o-n om a Lîtch ki s' syèf du s' k' il a.
I fó bat lu fyèr, tan k' il è tchôo.
Lè pichè l' moton, s' è-st-on' byès ki pich lontin.
Lu si k' è rogneu, k'i s' grèt.
Lu si ki grèt su nè, dègis su vizâtch.
Ki kâs pây.
Pu vî, pu fôo.
Mwèch yap krèch voltî.
Kan lè navè son vèr, lè kouchè son surr.
Lu si k'è minteur, è voleur.
Lu si k'è mês è mês, lu grandeur n'i fê rin.
S'è nin todi lè pu gran, lè pu fwar.
On n'aprin jamê ó vî sintch a fèr lu grimas.

TRADUCTION

—

PROVERBES

Faut garder une poire pour sa soif.
Les buissons ont des oreilles.
C'est l'eau qui dort qui noie.
Devant *de causer, il faut se laisser* resécher (*par*) *derrière les oreilles.*
Nous ferons comme à Paris, nous laisserons pleuvoir.
C'est à la fin de la foire, qu'on verra les bons chevaux.
Il ne faut pas prendre son c... pour ses bas.
Il ne faut pas acheter la bride devant *le cheval.*
C'est toujours au plus vieux voleur, l'honneur.
Il ne faut pas rèveiller le chat qui dort.
On ne tue pas tout ce qui est gras.
On ne saurait être maître devant *d'apprendre.*
Il vaut mieux un coup de lance qu'un coup de langue.
Ça *n'est jamais le cheval qui gagne l'avoine, qui l'a.*
Il faut battre le fer, tant qu'il est chaud.
Laisse pisser le mouton, c'est une bête qui pisse longtemps.
Le cil *qui est galeux, qu'il se gratte.*
Le cil *qui gratte son nez, déguise son visage.*
Qui casse paie.
Plus vieux, plus fou.
Mauvaise herbe croît volontiers.
Quand les navets sont verts, les cochons sont surs.
Le cil qu'*est menteur, est voleur.*
Le cil qu'*est maître est maître, la grandeur n'y fait rien.*
C'est *pas toujours les plus grands, les plus forts.*
On n'apprend jamais aux vieux singes à faire la grimace.

KANUPÈRSIL, LU BWÊSAL DO JÈYAN

(FLÓW)

I gn avè on kôo on prins k' avè on valè. Il órè volu, l' valè, 'nn alè a l' tchès.

Sa fê k' lu rwè a kózè ó gârt, k' il oy lu bontè d'minè s'valè, po vèy lè-z-aforè.

Sa fê k'on djoû, lè vla pórti din lè bwè.

A to s' porminan, il a pyèrdu l' fi do prins.

La l' pôof valè ki n' savè du ké kostè 'nn alè. I mont dusor o-n óp, po vèy s'i n' vêrè nin on' klartè. Du lon, i vè on' klartè k' èstè si lon, si lon, k' a pron-n è-s' k' i p'lè l' vèy. Mê il a todi rotè duso l' klartè k' il avè vèyu.

Lu v' la arivè din l'kwan' d'on' hay. S'èstè l'mójon d'on jèyan.

Il a d' mandè a-z-intrè din l' mójon. Lu fèm li di k'in p' lè nin, pasku s-t-om èstè on jèyan è k' i l' mougnrè.

— Sa n' f.. .. d'rin, di-st-i, ostan do jèyan k' dè leu.

Il a stì minè a l' kóf, èl l' a raklôo d'zo on tonê.

Kan s-t-om a rarivè, il a di :

— K' è-s' ku dj' sin, vosi? Dju sin l' tchór du krétyin.

El li-y-a rèspondu k' s'èstè on martchan d' bèrbi k' avè pasè.

— Nèni, di-st-i, s' è l' tchór du krétyin.

Il a t-chindu a l' kóf, il a r'tournè to lè tonê, il a st' trovè l' fi do prins.

I li di :

— Vyèr du tèr, pousyèr (1) du mè mwin,
Tu s' rè mougnè d' mwin.

(1) Ce mot est français.

KANUPERSIL, LA FILLE DU GÉANT

(CONTE)

Il y avait un coup un prince qui avait un fils. Il aurait voulu, le fils, (en) aller à la chasse.

Ça fait que le roi a causé au garde, qu'il ait la bonté de mener son fils (pour) voir les vallées.

Ça fait qu'un jour, les voilà partis dans les bois.

A tout se promenant, *il a perdu le fils du prince.*

Voilà le pauvre valet *(garçon) qui ne savait de quel côté (en) aller. Il monte* dessur *un arbre pour voir s'il ne verrait pas une clarté. De loin, il voit une clarté,* qu'*était si loin, si loin qu'à peine (est-ce qu')il pouvait la voir. Mais il a toujours fait route sur la clarté qu'il avait vue.*

Le voilà arrivé dans le coin d'une haie. C'était la maison d'un géant.

Il a demandé à-z-entrer dans la maison. La femme lui dit qu'il ne pouvait pas, parce que son homme était un géant et qu'il le mangerait.

— *Ça ne* f... de rien, *dit-il, autant du géant que des loups.*

Il a été mené à la cave, elle l'a renfermé dessous *un tonneau.*

Quand son homme a rarrivé, *il a dit :*

« *Qu'est-ce que je sens ici? Je sens la chair de chrétien.* »

Elle lui a répondu que c'était un marchand de brebis qu'*avait passé.*

« *Nenni, dit-il, c'est la chair de chrétien.* »

Il a *descendu à la cave, il a retourné tous les tonneaux, il a été trouver le fils du prince.*

Il lui dit :

« *Ver de terre, poussière de mes mains,*
« *Tu seras mangé d'main !* »

Mê l'land'mwin ó matin, il a pinsè k'il avè d'l'ovrâtch a d'nè ó fi do prins è i li di d'duspoujè s't étan la avou on' sukóf du djay.

Pus k'i duspoujè, pus k'i gn avè è i falè k'il oy fê a katr eur aprè non-n.

La l'bwêsal do jèyan k'arif do tin k'i duspoujè.

El li di :

— Fi do prins, tu n'órè nin fê a katr eur aprè non-n, tu s'rè mougné du m'pér. Mê dju *ratin'* è dj' *dètin'*, pa l'fwè du m'pètit bagèt, ku l'ètan soy duspoujè a katr eur aprè non-n.

Il èstè to duspoujè, kan l'jèyan a v'nu.

I li di :

— Vyèr du tèr, etc.

Il a rustì koûtchè è l'land'mwin ó matin, lu jèyan a v'nu.

— E bin! fi do prins, dj' ê ko d'l'ovrâtch a t'dunè. Si tu n'a nin fê a katr eur aprè non-n, tu s'rè mougnè.

S'èstè on' hay d'oôr a dusfouyè, fouy par fouy,
Pus k'i dusfouyè, pus k'i gn avè.

Sa fê ku v'la ko l'bwêsal do jèyan k'a arivè. El li di k'èl *ratin'* è k'èl *dètin'* pa l'fwè du s'pètit bagèt, ku l'hay s'rè dusfouyìy a katr eur aprè non-n.

La ko l'fi do prins chapè.

E pu, la l'jèyan k'a arivè.

— As fini ?

— Ay, jèyan, dj' ê fê.

— E bin! i gn a pon d'gèrizon. Dumwin ó matin, tu s'rè mougnè.

Sa fê ku... do l'nut... lu bwêsal èstè koûchéy din l'min-m tchanp ku li... èl li di :

Si tu vou, dju t'sóvrê la (*sic*) viy (1), dju 'nn iran no deu!

Sa fê k'i pórtè to lè deu do l'nut.

(1) En parlant français, on donne de l'emphase à ce qu'on dit.

Mais le lendemain au matin, il a pensé qu'il avait de l'ouvrage à donner au fils du prince et il lui dit de dépuiser *cet étang-là avec une écale de noix.*

Plus (est-ce qu')il dépuisait, *plus (est-ce qu')il y en avait et il fallait qu'il* aie fait *à quatre heures après midi.*

Voilà la fille du géant qu'*arrive,* du temps qu'*il* dépuisait.

Elle lui dit :

« *Fils du prince, tu n'auras pas* fait *à quatre heures après midi, tu seras mangé de mon père ; mais je* ratine *et je* détine, *par la foi de ma petite baguette, que l'étang soit* dépuisé *à quatre heures après midi.* »

Il était tout dépuisé, *quand le géant* a *venu.*

Il lui dit :

« *Ver, etc...*

Il a rété *coucher et le lendemain au matin, le géant a venu :*

« *Hé bien ! fils du prince, j'ai encore de l'ouvrage à te donner, si tu n'as pas* fait *à quatre heures, etc., tu seras mangé !* »

C'était une haie d'or à défeuiller *feuille par feuille.*

Plus (est-ce qu')il défeuillait, plus (est-ce qu')il y en avait.

Ça fait que voilà encore la fille du géant qu'a *arrivé. Elle lui dit qu'elle* ratine *et qu'elle* détine, *par la foi, etc., que la haie* serait défeuillée *à quatre heures, etc.*

Voilà encore le fils du prince échappé.

Et puis, voilà le géant qu'a *arrivé.*

« *As-tu fini?* »

« *Oui, géant, j'ai* fait. »

« *Hé bien ! il n'y a pas de guérison, demain au matin, tu seras mangé !* »

Ça fait que de la nuit..... *la fille était couchée dans la même chambre que lui. Elle lui dit :*

« *Si tu veux, je te sauverai la vie, nous* en irons *nous deux !* »

Ça fait qu'ils partent tous les deux de la nuit.

El cratch on cratchon duvan s' li è onk duvan lè-z-èskalyé, è èl prin lè bot du s' pér *a on pa fê sèt eur.*

E ó matin, lu mér vin krîr aprè s' bwêsal :
— Kanupèrsil, lèf-tu!
E l'cratchon k'èstè d'van s'li, rèspon :
— Ay, man, dju m' lèf.
Lu mér vin ko r'krîr :
— Kanupèrsil, è-s' ku t' duchin?
E l' cratchon :
— Ay, dju t-chin, man.
El mont, èl va vèy, èl nu vè rin, èl di a s-t-om :

— El è pórtîy avou, s'è-st-on tour ku t' bwêsal t'a djouwè.
Lu jèyan vou print sè bot *a on pa* etc, mê i n' lè r'trouf pus. Mê i ' nn avè ko todi dè vìy, è i l-z-a stî mèt.

Lu fi do prins è l' bwêsal èstin d'dja bin lon. El su r' toûn è èl vè s' pér ki v' nè.
— Vosi m' pér ki vin, tu va ès mougnè ! Dju *ratin'* è dj' *dètin'* ku t'soy l' ètan è mi l' kan' dudin !

To d' swît, i s'a formè o-n ètan è on' kan' dudin.
Il a v' nu krìr ótoû è èl a tan fê, k' èl a nèyè s' pér è v'la l'ètan disparu.
I (1) ' nn a ralè 'ddé s' fèm, lu jèyan, è il a di k' il avè vèyu o-n ètan doû k' i 'nn avè jamê pon vèyu.
Sa fê k' i s' a ko r'mi an rout on deuzim koô è l'bwêsal a ko vèyu s' pér.
— Vola m' pér, etc... ku t' soy lu tchapèl è mi l'imótch dudin !

V'la k' il intur dudin, l'jèyan, è i di :
— V'là ók du drol, ku dj' vè on' tchapèl, doû k' dju 'nn ê jamê pon vèyu !

(1) On doit supposer qu'il n'a fait que perdre connaissance.

Elle crache un crachat devant son lit et un *devant les escaliers, et elle prend les bottes de son père* à un pas fait sept lieues.

Et au matin, la mère vient crier après sa fille :

« *Kanupersil, lève-toi !* »

Et le crachat qu'*était devant son lit répond :*

« *Oui, man, je me lève.* »

La mère vient encore recrier :

« *Kanupersil, est-ce que* t'*descends!* »

Et le crachat :

« *Oui, je descends, man.* »

Elle monte, elle va voir, elle ne voit rien, elle dit à son homme :

« *Elle est partie* avec, *c'est un tour que ta fille t'a joué.* »

Le géant veut prendre ses bottes à un pas....., *mais il ne les retrouve plus. Mais il en avait encore (toujours) de vieilles et il les a été mettre.*

Le fils du prince et la fille étaient déjà bien loin. Elle se retourne et elle voit son père qui venait :

« *Voici mon père qui vient, tu vas être mangé! Je* ratine *et je* détine *que tu sois l'étang et* moi, la cane dedans. »

*Tout de suite, il s'*a *formé un étang et une cane dedans.*

Il est venu crier autour *et elle a tant fait, qu'elle a noyé son père et voilà l'étang disparu.*

Il en a rallé *près de sa femme, le géant, et il a dit qu'il avait vu un étang où il n'en avait jamais (point) vu.*

*Ça fait qu'il s'*a *encore remis en route un deuxième coup et la fille a encore vu son père :*

« *Voilà mon père..., que tu sois la chapelle, et* moi, l'image dedans. »

*Tout de suite, il s'*a *formé une chapelle et une image dedans.*

Voilà qu'il entre dedans, le géant, et il dit :

« *Voilà quelque chose de drôle, (que) je vois une chapelle où (que) je n'en ai jamais (point) vu.* »

I prin l'imótch, i l'mè a s' potch.

On pó pu lon, i di :

— S'è nin bin fér. Dju m'va r'mèt sust imótch-la, doû ku dj' l' ê pri.

E i va r' mèt l'imótch, doû k'i l'avè pri.

E i r'toûn addé s' fèm.

Lu fi do prins è l' bwêsal s'è von è i skrî ó tchèstê du s' pér, k' on l' vègn ratint avou on' vwèturr è to s' k' i fó po lè r' sîr, k' i li ramin' on' bwêsal ki li-y-avè sóvè la viy (sic).

On l'a v'nu kèr è on l'a minè ó palê du s'pér.

I s'on maryè ; è pu ó bou d'on tin, èl s'agrinzè. El órè volu r'tournè addé s'pér.

I vin, on djoû, on martchan d'oû è d' bûr è èl li don' o-n oûjê, k' i l' lèyich volè addé l'mójon du s' pér.

Sa fê k' l' oûjê avè stì dîr k' èl alè rarivè.

Kan èl a stì rarivéy addé s' pér, èl a avoyè o-n oûjê ó tchèstê.

E i va a kostè do prins :

— Fi do prins, è-s' ku tu t' sovin, kan t' èstè lu tchapèl, è mi, l' imótch dudin ?

E pu, i li di ko :

— Fi do prins, è-s' ku tu t' sovin ko bin, kan t'èstè l' ètan, è mi, l' kan' dudin ?

Il prend l'image, il la met à *sa poche.*

Un peu plus loin, il dit :

« C'est *pas bien faire, je me vais remettre cette image là, où (que) je l'ai prise.* »

Et il retourne près de sa femme.

Le fils du prince et la fille s'en vont et il écrit au château de son père, qu'on le vienne rattendre *avec une voiture et tout ce qu'il faut pour les recevoir, qu'il lui ramène une fille qui lui avait sauvé la vie.*

*On l'*a *venu chercher et on l'a mené au palais de son père.*

Ils se ont *marié ; et puis, au bout d'un temps, elle s'ennuyait. Elle aurait voulu retourner près de son père.*

Il vient un jour un marchand d'œufs et de beurre, et elle lui donne un oiseau, qu'il le laissât *voler près de la maison de son père.*

Ça fait que l'oiseau avait été dire qu'elle allait rarriver.

Quand elle a été rarrivée *près de son père, elle a envoyé un oiseau au château.*

Et il va à côté du prince :

« *Fils du prince, est-ce que tu te souviens, quand tu étais la chapelle et* moi, l'image dedans ? »

Et puis, il lui dit encore :

« *Fils du prince, est-ce que tu te souviens encore bien, quand tu étais l'étang et* moi, la cane dedans ? »

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

B

BABA (*à*), loc., à boire ! On emploie ces mots avec les enfants, et les enfants les ont adoptés dans leur vocabulaire.
Morv., *bubu, fére bubune*. Sav., *baba*.

BABILLE, s. et adj., femme qui cause beaucoup, babillarde : « N'crès pas tout c' qu'all'te dit; y ét eùne grande *babille* ».
Berry, *bagoulant, e*.

BABO, s. m., bobo. Se dit volontiers en parlant aux enfants : « T'as *babô ?* Attends; j'vas t' biser ». Le baiser compte toujours pour le meilleur remède.
Berry, *babiau*, Genev., *babo*, Morv., *babô*.

BABOUIN, s. m., qui a de grosses lèvres, lippu.
Ital., *babbuino*. Bourg , *babouin*, Morv., *babouin*.

BABOUINE, s. f., babine, grosse lèvre.
Berry, *babiche, babonne*. Bourg., *babaigne, babeigne*. Fland. *babène*. Genèv., *babouine*. Lille, *babanne*. Morv., *babouine*. Pic., *babeine*.

BACHOT, s. m., dimin. de bac, bateau à compartiments troués pour garder le poisson vivant : « J' voulons eùne meûrette; vas qu'ri c' qu'i faut dans ton *bâchot* ». Ce substantif désigne le bateau tout entier.
Berry, *bache* Lyon., *bèche, besche*. Norm., *bachot* (petit filet). Wall., *bache, bac*. (V. *Bâchut*).

BACHUT, s. m., partie du milieu du bateau de pêche, fermée et à jour, et dans laquelle le poisson reste en eau vive jusqu'à ce qu'on le mette à la sauce ou à la poêle. Les Verdunois emploient un peu indistinctement *bâchot* et *bâchut*, et pour les uns ils sembleraient presque synonyme, alors que chez d'autres nous avons remarqué la nuance indiquée.
Bas-Lim., *bachoun*. Bresse, *Serve* (réservoir à poisson), p. syn. à *bâchu*. Forez, *huchet*. Lyon, *bâchu, bôchu*. (V. *Bâchot*).

BAFRÉE, s. f., bâfre, repas copieux, abondant, et pris avec gloutonnerie : « Ol a migé à la noce... Dieu de Dieu ! queüee *bâfrée !...* »
Vx. fr., *bauffrée.*

BAFRER, v. tr., manger copieusement et gloutonnement : « O *bâfre*, ô bâfre ; j' sais vrâment pas queû ventre qu'ôl a ».
Berry, *baufrer.* Bourg., *bafrai, briffai.* Lorr., *bâfré.* Wall., *baffrer,*

BAFROU, s. m., glouton, bâfreur.
Berry, *baufreur.*

BAISSELON, s. m., espèce de sarcloir.
Bresse, *bacelon.* Mâc., *bessale* (pioche). Montr., *baisselon.* (Voir *Fessou*).

BAILLOT, s. m., soupir. Se dit des animaux : « O rend son dârei *bâillot* ».

BAILLOU, adj., donneur, qui fait volontiers l'aumône.
Bourg., *baillou, ze.*

BALIYER, v. tr , balayer.
Berry. *balier.* Genèv., *balier.* Midi, id. Morv., *baléger.* Prov., *balayar.* Rouch., *balier,* Vx. fr., *baloier, balier.* (V. *Remesser*).

BALIYETTE, s. f., dim , petit balai.
Lyon., *coueveta.* Norm., *baliette.* Rouch., *baliète.* (V. *Remesse).*

BALIYURE, s. f., résidu du balayage.
Berry, *baliure.* Genev., id. Midi, id., Rouch., id.

BALANT (*être en),* loc., être indécis, ne savoir de quel côté pencher. Une femme, qui avait des prétentions et voulait quitter le patois pour le français, me dit un jour, répudiant le mot *balant* : « Je ne sais vraiment que faire, je suis dans le décis (l'indécision) ».
Cogn., *balant.*

BALIVARNE, s. f., baliverne.
Bourg., *baulivarne.*

BALONGE, s. f., maie d'une forme spéciale pour la préparation du pain de sarrazin.
Bourg., *bailonge.* Jura, *balonge.* Montr., id.
En Bourgogne, la *bailonge* est un cuvier ovale, où l'on jette les raisins vendangés pour les porter à la grande cuve. En Bretagne, *balogeu* est aussi un cuvier.

BALOT, s. m., criblure de blé, d'avoine.
Montr., *ballot.*

BALOTE ! s. f., terme employé par les paysans pour appeler les oies.
Montr., *balotte* (belette).

BAMBINER, v. intr., muser, flâner : « O n' fait qu' *bambiner* po les rues ».
Forez, *bambanâ*, *bambardâ*.

BAMBOCHE, s. f., babouche, savatte, pantoufle, chaussure de chambre.
Genev., *bamboche*. Pic., id. Jura, id. Metz, id.

BAMBOCHER, v. intr., godailler, riboter, passer son temps en plaisirs.
Genev., *bambocher*. Vaud., id.

BAMBOCHES, s. f., se prend dans l'acception de plaisirs peu modérés : « O fait ses *bamboches* ».
Ital., *bamboccio*. Norm., *bamboches*. Rouch., id. Wall., *bambosch*.

BAMBOCHES s. f., balivernes, dires de peu d'importance : « Côge-te donc, te m' dis des *bamboches* ».

BANEIRE, s. f., bannière.
Ital., *bandiera*. Bourg., *baneire*. Prov., *bandiera*, *baneira*. Wall., *banire*.

BARBE, s. f., barbe.
Lat., et Ital., *barba*. Bourg., *babe*. Prov., *barba*. Wall. *bâbe*.

BARBETTE s. f., dim. de barbe, barbe naissante. Très usité dans ce chant des enfants se tenant réciproquement le bout du menton :
Je te tiens, tu me tiens, par la barbette. Le premier de nous deux qui rira, aura la tapette.
Morv., *barbette*.

BARBOTER, v. tr., salir : « Alle a joliment *barboté* sa jupe! »
Norm., *varvoter*.

BARBOTER, v. intr., bégayer, parler de façon peu intelligible : « Qu'é-c' que t' nous *barbotes ?* On n' t'entend pas ».

BARBOUILLER, v. tr., affadir, déranger : « J'ons mingé l'oie de la Saint-Martin; mâ âlle étot si grasse, qu'âll' me *barbouille* le cœur ».

BARBOUILLON, s. m., qui ne sait ni parler, ni se tenir, décontenancé : « Ol é sâle, ô n' dit mot; y ét eun vrâ *barbouillon* ». J.-Jacques a donné ce nom à un méchant musicien.
Genèv., *barbouillon*.

BARDOLER, et BERDOLER, v. tr., barioler, peindre de plusieurs couleurs les œufs de Pâques.
Bourg., *barrólai*. Genèv., *baricolé*. Montr., *bardoller*. Poit., *brigaler*. Rouch., *gaïoler*. Vx. fr., *riolé*. (V. *Barigoler*).

BARDOT et BERDOT, adj., bariolé. Pour Pâques, les marchandes mettent en vente les *cocos bardots*, c'est-à-dire peinturlurés de diverses couleurs. On les dit aussi *bardolés*, du verbe qui précède. S'applique aussi aux taches de rousseur : « C'te fonne é *bardote* ».

Bourg., *barrôlai*. Montr., *bardot*. Rouch., *gaïolé*. (V. *Bardoler*).

BARGER, s. m., berger.

Bas Lat., *berbicarius*. Berry, *barger*. Bourg., *borgei*, *bogei*. Bress., *berzi*. Lim., *barger*. Lorr., *bôgé*. Mac., *bregi*. Morv., *beurger*, *borgé*, *beurzé*. Norm., *bergier*. Pic., *berker*. Prov., *bergier*.

BARGÈRE, s. f., bergère.

Bourg., *borgeire*. Morv., *beurgére*. *borgére*, *beurzére*.

Ce féminin est mis ici pour exemple. Le féminin des mots de la nomenclature qui précède se forme naturellement.

BARGERIE, s. f., bergerie.

Lat., *berbicaria*. Bourg, *borgerie*. Morv., id. St-Am., *brezeri*, Vx. fr., *bercherie*.

BARIGNON, s. m., chemin creux. (V. *Conchise*).

BARIGOLÉ, adj., bariolé.

Genev., *baricolé*. Lyon, id. Morv. id., *brigolé*. Vaud., *baridole*. (V. *Bardôt*).

BARIGOLER, v. tr., barioler.

Morv., *brigoler*. (V. *Bardoler*).

BARNAGER, v. intr., réussir, prospérer : « C'te famille a mau torné; âll' n'a point *barnagé* ». S'emploie aussi pour produire, fructifier : « Ces âbres ne *barnagent* point; la târre ne leû convient pas. Les pommes de târre n'ont point *barnagé* c't' an-née ».

Morv., *bairnaiger*.

BARONFLER, v. intr., respirer bruyamment et péniblement : « Ol a quéque chouse qui le gein-ne; ôl en *baronfle* ».

(V. *Jonfler*).

BARQUOT, s. m., petit bateau, dim. masc. de barque : « Monte au barquot; j' vons pôcher ». Plusieurs l'écriraient *barcot*; mais devant l'orthogr. de *barque*, d'où il procède, il n'y a pas à discuter.

Bourg., *baque* (barque). Dauph., *barquet*. Rouch. *barquète*. (Voir *Fourquette*. *Arlequin*).

BARRE, s. f., le devant : « la *barre* du lit, la *barre* de la porte ». On dit aussi : la *barre du cou*, pour : la nuque, qui n'est plus le devant.

Bas *(descendre en)*, amplif. incorrect, employé un peu partout.
(V. *Bois*, *Chaud*, *Froid*, *Haut)*.

Basaine, s. f., basane, peau de mouton préparée.
Vx. fr., *basane*, *bezane*.

Bassin, s. m., petit vase en cuivre et à queue, accompagnant toujours le *siau* qui contient l'eau à boire.
Bourg., *baissin*. Morv., *bassin*. *baissin*. Pic., *bachin*. Prov., *bacin*.

Bassin-d'or, s. m., renoncule des près.
Morv., *bassin-d'or*. Poit., *clair-bassin*.

Bastringue, s. m., bruit dissonnant qui agace, tapage : « V'tu ben, ch' ti *botriau*, fini ton *bastringue*; te m' casses les orilles ».

Batafi. s. m., petit morceau de corde non tordue, dont les mariniers se servent pour attacher ensemble deux autres cordes, deux petits bouts de bois, etc.
Forez, *batafi*.

Batiau, s. m., bateau.
Ital., *batello*. Bourg., *baitea*. Dauph., *bateu*. Lorr., *bèquiâ*. Morv., *baquiau*. Prov., *bateth*. Rouch., *batiau*. St.-Am., *batô*. Wall., *batai*.

Batin, s. m., petit lait, résidu aqueux, qui s'est produit à la battue du beurre.
Montr., *battain*.

Batrasse, s. f., forte pluie, averse, parfois mélangée de grêle : « La vigne a passé fleur, mais gare la *batrasse!* » — J. Guillemin suggère que « ce mot fait penser, par son étymologie grecque (βατραχος) [?], aux prétendues pluies de *batraciens* », où il voit tout simplement une pluie *battante*.
Cogn., *batrasse*. Montr., id. (V. *Beûrée*).

Batant, s. m., sorte de piège en planchettes pour prendre les oiseaux, trébuchet.
Bourg., *baitan*.

Bateron, s. m., espèce de tresse formée avec le chanvre qu'on ne *ferrote* pas.

Batou, s. m., batteur de blé, qui bat au fléau, en grange.
Ital., *battitore*. Morv., *battou*. Prov., *bateyre*, *batedor*.

Batre, v. tr., pris dans une acception absolue pour : battre le blé : L' pâre Chose *bat* à Saint-Jean ». Une locution très usitée est encore celle-ci : « *batre* en grange ».
Ital., *battere*. Bourg., *baitre*, *beutre*. Morv., *battre*. Prov., *batre*.

BATRE DE LA CAISSE, loc., tambouriner, fonction du « tambournier ».
Sav., *tambornâ.*

BAUCHÉ, s. m., fenil. (V. *foineau*). (Mervans).

BAULAR et BOLAR, adj., celui qui crie, qui pleure.
Morv , *bolar, bolet.*

BAULÉE et BOLÉE, s. f., cri, hurlement, mais aussi chant de joie.

BAULER et BOLER, v. intr., pleurer avec des cris, beugler : « E'-ti mauvais, ce p'tiot! ô n' fait qu' *bauler!* »
Forez, *beurlâ.* Morv., *bauler, bôler* (se dit des taureaux), Poit., id. St-Am., *bélé.* (V. *bêler, beûler, rebauler*).

BAUMÉRI, s. m , nom que les mariniers donnent aux chevaux de renfort qui, de l'autre côté de la rivière, aident au tirage des bateaux.

BAVAROISE, s. f., petit pont de pantalon.
Rouch., *bavaroisse.*

BAVER, v. intr., bavarder, parler continuellement.
Bourg., *baivai.* Prov., *bavar.*

BAVETTE, s. f., bavardage, longue conversation : « Voû c'ét-i qu'â' sont, nos fonnes? — Cheû la Roussote. A' taillont eûne fine *bavette* ».
Bourg., *baivaite, baibilló.* Wall., *bavette.* Vx. fr., *baverie.* (V. *Tailler, Causette).*

BAVOU, adj., qui bave, sens propre (?), mais surtout au fig. : bavard, craqueur, menteur : « Y é pas vrai. Côge-te; t'ét ein p'tiot *bavou* ».
Berry, *bavoux.* Marne, *baveur.* Montr., *bavou.* Morv., id. *bavoichou.* Pic., *baveux.* Poit., *bavou.* Prov., *bavec, bavet.* Sav., *bavu, bavœu.*

BAZAINE, s. f., étoffe employée jadis dans les costumes de femmes, et très goûtée de nos grand'mères.

BÉ, adv , bien, fort, beaucoup.
Bourg., *bé, ben.* Morv., *bein.* St. Am., *bié.* Saint., *bé.* Wall., id. (V. *Ben).*

BÉATILLE, s. f., bagatelle, débris, objet de peu de valeur ou de minime format.
Bourg., *béatille* (bonne chose à manger). Lyon., id. Prov., *beatilhas.*

BEAUNE (*se trouver de*), loc., être de reste, laissé de côté; n'être pas suivi, pas pris au sérieux : «... Un tas de résolutions, qui toutes *se trouvent de Beaune* devant la dernière, la meilleure qu'elle ait jamais pu prendre » (correspondance de 1833). Cette locution chalonnaise était encore très usitée dans mon jeune temps.
Bourg., *Beane.* Forez, *être de Beaune.*

Beaune a été raillée du temps de Piron, et surtout par Piron. Un enfant de cette ville, M. S. Gauthey, l'a vengée dans une pièce de vers filiale. En note, il ajoute que Beaune vient de βέλτινος (le soleil), et le prouve par ce calcul (en plaçant verticalement les lettres de ce nom mystérieux, et leur donnant leur sens numérique grec) :

β — 2
ε — 5
λ — 30
τ — 8
ν — 50
ο — 70
ς — 200
365, nombre des jours de l'année solaire.

Beane se prononce *Biâne*. Selon le compétent bourguignon J. Durandeau, « c'est sans doute à cause de cette rime (*âne, Biâne*) qu'on a dit : *les ânes de Beaune* ». — Selon La Mésangère, il y aurait eu jadis à Beaune de riches marchands appelés *L'Asne*, et les railleries, très imméritées, seraient venues d'un malentendu sur ce nom.

Becfi, s. m., becfigue, oiseau qui béquette les figues et que l'on trouve d'un manger délicat.

Béchelon, s. m., bêche. (Mervans.)
Berry, *bisse*, *besse*.

Bécot, s. m., baiser : « Allons, p'tiote, vein et fais-me ein bécot ».
Champ, *bec*. Fland., *besse*. Lang., *béquou*. Morv., *bécô*, *boque*. Pic., *bec*. (V. *Bicot*).

Bécot, s. m., bec, petit bec.
Berry, *bé*. Bourg., *bai*. Lim., *bé*. Lorr., *bac*, *beuc*. Montr., *ba*. Morv., *bé*. Pic., *be* Prov., *bec*. Rouch., *bièque*. Wall., *bèche*, *beg*.

Bedon, s. m., bedaine, gros ventre. En français, signifie : homme replet, le gros ventre s'appelant : bedaine. « Ol a eun fameux *bedon* ; mâ y é pas étounant, ô bâfre tôjor ».
Morv., *bedon*. (petit ventre). Poit., *bedaille*, *bode*. Wall., *bodène*.

Beh *(mouton)*, loc., nom donné au mouton par les enfants qui, toutes les fois qu'une ou plusieurs de ces douces bêtes passent, conduites par le boucher, ne manquent jamais de formuler ce petit dialogue :
Mouton bêh, — où vas-tu ? — A la boucherie, — Perdre la vie. — Mouton bêh, — Quand r'viendras-tu? — Jamais... — Mouton bêh !

L'apostrophe *mouton bêh*, qui revient trois fois dans ce morceau, est prononcée avec l'imitation la plus parfaite possible du bêlement du pauvre animal. Le langage enfantin n'est qu'onomatopées.
Norm., *bais*. Toul., *mé*.

BEILLER, v. tr., bailler, donner : « Qu'é-ce que te m' *beilles* iqui ? Y ét eùne prou jolite afâre ! »
Lat., *bajulare*. Montr., *beillir*. Morv., *beiller*. Prov., *bailar*, *baillir*.

BÉLEMENT, adv., doucement, agréablement : « Eh ben ! la mére, ça va-t-i ? — Marci, tout *bèlement* ».
Bress chalonnaise anc., *ballement*. Jura, *ballaman*. Morv., *ballement*. *beulement*. Vosg., *bèleman*. Toul., *bèloman*. Vx. fr, *bellement*.

BÊLER, v. intr. crier en pleurant. (V. *Bauler, Couiner.)*

BELIN, adj., gentil, beau, mignon. Expression caressante dans le langage des enfants : « Veins m' biser, mon p'tiot *belin* ! » M. Ragut dérive ce mot de *bellino*, joli.

BELSAMINE, s. f., balsamine.
Rouch., *beljamine*, *benjamine*. Wal., *benjamine*.

BEN, s. m., bien, propriété. Ce mot a, dans les diff. patois, les mêmes analogues que *Ben*, adv. (V. ce mot).
St-Am , *lou ben*.

BEN, adv., bien, beaucoup.
Lat. et Ital., *bene*. Bas-Norm., *biein*. Berry, *ben*, *bin*. Bourg., *ben*, *bé*. Bress., *bin*. Il.-V., *ben*. Lim., *bei*. Lorr. *bin*, *bé*, Mâc., *bian*. Morv., *bein*. Norm., *bé*. Pic., *ben*. Poit., *ben*. Prov., *ben*, *be*. Rouch., *ben*. St-Am., *bén*. Saint., *be*. Sav., *bin*. Wall., *bin*, *bé*.
(Voir *Bé.)*

BENISSOIRE, s. m., goupillon ; « L' bon Dieu t' benisse avou son grand *benissoire !* » Se dit à l'éternuement.
Cogn., *bénissoére*. (V. *Aspergès.)*

BENISSU, part., bénit, bien conditionné.
Morv., *bénissu*..

BENNE, s. f.. corbeille destinée au transport des fruits, légumes, grains, etc. Elle est ordinairement tressée en jonc ou en osier, et assez profonde.
Bas-lat., *benna*, *bennata* ; Ital., *benna*. Berry, *benne*. Bourg., *banne*. Bress., *benna*. Flam., *benn*. Grenob., *banata*. Lyon., *bena*. Morv., *benne*. Pic., *begneu*, *benieu*, (tombereau). Rouch., *benne*, *bène*. Valenc., *beniau* (tombereau). Wall., *benne*, *bène*.
(V. *Benneton*, *Bouène*.)

BENNETON, s. m., dim. de *Benne,*

Berry, *benaton*. Bourg., *benaton*. Chatill., *beneton*. Genev., *benaiton*. Lyon., *benou, benot*. Midi, *banastou, banaton*. Sav., *bénàton*. Wall., *banète*. Vx. fr. *banaston*.

En Bourgogne, c'est le panier oblong qui sert à transporter les raisins dans la *balonge*. (V. *Benne*.)

BENTOT, adv., bientôt.

Berry, *bentoût*. Bourg., *bétô*. Dauph., *bientou. beliau*. Forez, *bento* H.-V., *bentôt*. Lang., *benleou*. Lyon., *betou*. Prov , *beleou*. St.-Am., *bén dasteù*. Sav., *binstou*. (V. *Bétôt*).

BÉQUET, s, m., bouquet.

Ital., *boschetto*. Bourg., *beuquai, boquai*. Morv., *bôquet*. St-Am., *boukyë*. Suiss. rom., *boket*. Wall,, *buscai*.

BERCHOT, s. m., brèche-dents, à qui il manque des dents. Sans trop s'éloigner de la prononciation, on pourrait écrire *beùr-chot*. Cette remarque peut s'appliquer à plusieurs autres mots.

Aveyr., *bercat*. Cogn., *beurchut*. Forez, *barchu*. Genev., *berche* Lang., *bèrgua*. Lyon., *bréchu*. Montr., *berchot*. Poit., *berchaud*, Rom., *besca*. Toul., *endentat*. Vx. fr. *bresce*.

BERNAUDER, v. intr., lambiner, musarder, perdre du temps.

Berry, *bernauder*.

BERNICLE ! interj., bernique ! « Teins ! pasque t' l'as treùvée jolite, i t'a r'semblé que t' peûvos la prende... mâ *bernicle !* »

Genev., *bernicle*. Morv., *beurniqhie*. Norm., *bernicle*. Vx. fr. *bernique*.

BÉSCU, loc, ironiq., baise-cul. Tient lieu de réponse au questionneur que l'on trouve trop curieux s'il demande : « Qui' c' qui é v'nu t' vouér ? » — « *Bèscu* l' jeune, lui réplique-t-on ; l' vieux é môrt ».

Fland., *bescu*. Norm. *bescu* (maladroit). Rouch. *bescu* (maladroit).

BESIN, adj., lent, musard.

BESINER, v. intr., lambiner, musarder, aller lentement.

BESOGNOU, adj., besoigneux.

Morvan, *besoignou*. Prov. *besonhos*.

BESOIN (*avouèr de*), loc., avoir besoin.

Cogn., même formule, Prov., *besonh*.

BÊSSE (*à la*), loc., au gré de l'eau : « Mon batiau s'en va *à la bêsse* ».

BESTIA, adj., sot, bête, maladroit, bestiasse.

Lat. et Ital., *bestia*. Bourg., *bête*. Comt., *bestiasse*. Prov., *bestia*. St-Am., *benâ* (benêt). Vx. fr. *bestion*.

BESTIAU, s. m., bêtes, bétail, troupeau : « J'ons eùn *bestiau* d' malade ».

Lat., *bestialis*. Berry, *bestiau, bestial*. Dauph., *bestiau, bétie*. Lim., *bëtiàu, bétio*. Morv., *bestiau*. Norm., *le bestial*. Sav., *bétian*. Vx. fr. *bestial*.

BÉ SEUR, adv., bien sûr, certainement.

BÉTASSE, adj., bêta, simplet, naïf.

Ital., *bestiaccia*. Morv., *bétô*.

BÈTASSERIE, s. f., bêtise, simplicité, naïveté.

Sav., *bêtisé*.

BÉTE NOUÉRE, s. f., bête noire, petit coléoptère qui dévore, au printemps, les jeunes siliques du colza. On l'appelle encore *Altise*, et *Tiquet*.

BÉTOT, adv., bientôt.

Lille, *bétot*. Lorr., *bêteu*. Wall., *bétôt*. (V. *Bentôt*.)

BEU, s. m., bœuf.

Berry, *bœu*. Bourg., *beu. bô*. Bress., *boua, bua*. Dauph., *bou*. Lim., *biàu, bio*. Lorr., *bù, bùr*. Lyon., *bou*. Mâc., *beu*. Montr., *bù*. Morv., *bœu*. Pic., *bu, bœu*. Prov., *bov, buou*. Rouch., *bué* (monosyll.). St-Am., *bwë*. Sav., *bou*. Toul., *bioou*. Wall., *boùf*.

BEUCLER, v, tr., regarder insolemment.
(V. *Beûiller*.)

BEUGNE, s. f., grosseur, bosse résultant d'un coup reçu, principalement à la tête : « Jacquot m'a battu ; ô m'a fait eùne *beûgne* ». Ch. Nisard, trouvant une ressemblance entre la bosse et le produit culinaire, se demande si *beignet* et *beugnot* ne viendraient pas de *beigne* et *beûgne* ?

Berry, *beugne*. Bourg., *beugne, beigne, boigne*. Champ., *beugne*, Cognac., *béugne*. Fr.-Ctè, *beussnieu*. Lorr., *beugne*. Morv., *beugne*, Norm., *beigne bigne*. Poit., *cabeugne, queugne*. Rom., *bigne, bugne, bugnie*. Saint., *beurgne, beugne*. Suiss., *bougne*. Toul., *bouigno*. Vx. fr. *beigne, bigue*. (V. *Cabeügne*).

BEUGNER, v. tr., frapper, heurter violemment, surtout à la tête : « Qué qu' t'as là ? T' t'é *beûgné* le front ».

Cogn., *beugner*. Morv., *beugner, bausser*, Poit., *beurgner, queugnai*. Saint., *beurgner*.

BEUGNET, s. m. beignet, friture renfermant d'ordinaire une tranche de fruit.

Berry, *beugnet, beugnon*. Bress., *bugno* (les *bugnos* se mangent pour les accordailles), Genev., *bignet. bugnet, bugnon*. Lim., *bounieto*. Lyon., *bugne, bugnie*. Montr., *bugnot*. Prov., *bougnetto*. St-Am., *bugnëta*. Toul., *bougnetto. bouigneto*. Vx. fr. *bingne, begne*.

Beuiller, v. tr., regarder comme font les bœufs, de près et fixément ; avec obstination, indiscrétion : « Qu'é-ce que t'as à m' *beûiller* c'ment c'qui ? »

Bourg., *beuillai, beuyai.* Cogn., *beuiller.* Fr.-Cté. *beuiller.* Poit., *gueuiller.* (V. *Beücler.*)

Beuler, v, intr., crier, beugler. Se dit des enfants qui crient par malice (V. *Bauler.*)

Beurbis, s. f. brebis.

Ital., *berbice.* Berry, *berbis, barbis.* Morv., *barbi, beurbi.* Pic., *berbis.* Prov., *berbitz.* Vx fr. *berbis.*

Beurcer, v. tr., bercer.

Bourg., *breussai.* Prov., *bursar, bressar.* Wall., *bilsi. bilzi.* (V. *Breücer, Groter.*)

Beurdin, adj., étourdi, brouillon, sot.

Berry, *berdin.* Morv., *beurdais, ébeurdi.* Poit., *berde.*

Beurdouiller, v. intr., bredouiller, mais dans un sens presque contraire à l'accept. fr., qui est : causer avec difficulté. Chez nous, *beürdouiller* veut dire ; trop causer : « Quand ô sort, ô n'rentre pu. — Je crès ben ; ô *beürdouille* tout l'long d' son c'min ».

Vx fr., *bredir, bresdir.*

Beure, s, m., beurre.

Lat., *butyrum;* Ital., *burro.* Bourg., *bure.* Bress., *boaro.* Lim., *bure.* Lyon., *burre.* Montr., *bure.* Prov., *buire, boder.* Pic., *bure* Rouch., *id.* St-Am. *beürou.* Sav., *boure.*

Beurée, s. f,: forte pluie, averse.

Genev., *boüion.* Montr., *beurrée.* Morv., *beurée.* (V. *Batrasse.*)

Beurioche, s. f, brioche.

Morv., *beurioge.*

Beurland, s. m., salsifis sauvage, qui croît dans les prés, et dont les enfants mangent avidement les tiges et les feuilles.

Morv., *beurland* (assemblée). (V. *Sersifi.*)

Beurlander, v. intr., courailler, perdre son temps, flâner.

Bourg., *brelandai.* Morv., *beurlander* (jouer).

Le mot qui précède donne l'étymologie bien naturelle de ce verbe. Aller dans les prés, cueillir et croquer le *beürland* constitue une jolie couraillerie et assez peu utile.

Beurlu, adj., qui a mauvaise vue, louche, borgne, presque aveugle. Formé du subst. *berluc.*

Berry, *berluquin.* Bourg., *beurlu, bâne.* Dauph., *bourliou, borlho.* Forez, *borli, borlio, borliou.* Lille, *berlou.* Lyon., *borli, borlio, borliou.* Morv., *beurlu.* Pic., *berlu, berlou.*

BEUROT. adj., brun clair, couleur de beurre(?). Se dit des gens, des bestiaux, des fruits : « Un garçon *beùrot*, une vache *beùrote*, une poire *beùrote* ! »,

Bourg., *beurrot*. Montr., *id*. Morv., *beurau*, *beurnot*.

Cet adj. comme d'autres, devient un nom propre lorsqu'il s'applique à un animal, bœuf ou vache surtout : *Blanchot*, *Grivot*, *Blondot*, *Noirot*, *Roussot*, *Bâré*, etc. On voit que ces noms sont tirés de la couleur de la bête. Le *bâré* a des raies de div. couleurs.

BEURTALEB, v. int., bouillir trop longtemps : « Fais donc attention, Mariette ; ta sôpe *beùrtale*. All' s'ra tout en pâte ». Comme sens, a de l'analogie avec *Reùtonner*. (V. ce dernier mot).

Dans la contrée, l'assaisonnement classique de toute soupe maigre est la crême, cette sincère et délicieuse crême que l'on ne connait pas à Paris et qui donne du beurre si parfait. Notre mot ne viendrait-il pas de ce que, par une ébullition trop prolongée, cette crême dans la soupe aurait l'air de « tourner au beurre » ?

BEURTELLE, s. f., bretelle.

Berry, *bertelle*. Vx. fr., *bret*.

BEURTER, v. tr., tamiser, bluter : « J'ons *beurté* not' farine ».

Bas-lat., *buratare*. Bress., *barteler*. Montr., *bretaller*. Morv., *beurter*. Toul., *baruta*.

BEURTIAU, s, m., blutoir.

Ital., *buratto*. Bourg., *burteau*. Champ., *id*. Montr., *breteau*, Morv. *beurtoue*, *beurteau*. Toul., *baruto*.

A Metz, *Beurte* est un sac de laine pour tamiser la farine.

BIAU, ALE, adj., beau, bien mis.

Bas-Norm., *biaou*. Berry, *biau*. Bourg., *bea*, *biâ*. Bress., *biau*, *bal*. H.-V., *biau*. Lim., *bèu*. Lorr., *bé*. Morv., *biau*, *bièle* Pic., *biau*, *biel*. Prov., *bel*. Rouch., *id*. St-Am., *biô*. *ala*. Saint., *id*. Sav., *id*. Toul., *bel*. Wall., *bai*. Vx. fr., *biau*, *biaur*.

BIAUTÉ, s. f., beauté, bel arrangement.

Bourg., *biâtai*. Morv., *biauté*. St-Am., *biôtô*.

BIBLOQUET, s. m., bilboquet.

BICHET, s m., mesure de grains, d'environ un double décalitre (20 litres), mais variable.

Bas-lat., *bichetus*. Bourg., *bichet*. Bress., *id*. Forez, *id*. Hte-Mne., *id*. Lyon., *id*. (60 livr. de froment), Montr., *id*. Morv., *id*. (60 litr.). Vx. fr., *bichot*.

BICOT, s. m., baiser, embrassement : « Eh ! la p'tiote, fais-me ein *bicot* ».
Lille, *bache baje*. Lim., *bicoù*. Morv., *bise*. (V. *Bécot*.)

BIDET, s. m., numèro un. Cette dénomination s'emploie dans les jeux à numéros, tels que le loto, etc.
Jura, *bidet*. Rouch., *bidé* (as au jeu de dés).

BIÉ, s m., blé,
Bas-lat., *bladum ;* Ital., *biada*. Bourg., *bliai*. Prov., *blas*, *blat*. Vx. fr., *blet*, *bleif*.

BIGOT, s. m., bigaut, fourche, instrument de fer à deux dents (*bident*), emmanché comme un rateau, pour enlever le trèfle en masses roulées.
Lat.. *bi ago*, ou *bicornis*.
Bourg., *Bigot*. Montr., id.
Pourquoi le Forez et le Morvan appellent-ils *bigot* une pioche à *trois* dents ?

BIGOT, adj., engourdi de froid : « Ah ! man-man, j' peux pu t'ni l' boinon ; j'ai les dèts tout *bigots* ».
Montr., *bigot*. St.-Am., *bigou*.

BILBOQUÈTE, s. f., bibliothèque, ou simple rayon de livres.
Rouch., *biblothèque*.

BILOT, s. m., veau tout jeune.
Pic., *velot*. Toul., *bedel*.
Ce mot devient un cri dont les paysans se servent pour appeler leurs veaux.

BIQUE, s. f., chèvre : « ain-mes-tu l' froumag' de *bique* ? » Un proverbe narquois dit : « J' t'en ponds, du beûre de bique ».
Lorr., *bocate*, Morv., *bigue*, Prov., *bicho*. St.-Am., *biqua*. Sav., *stiévra*. Wall., *bique*. (V. *Cheùvre*).

BIQUE, adj. désobligeant qui s'adresse généralement à une fille ou à une femme pour dire qu'elle est simple, niaise : « Oh ! la Nan-nette, y ét eùne grande *bique !* »

BIQUER, v. tr., baiser, embrasser : « Ces amoureux, ô n' font qu' se *biquer !* »
Berry, *bicher*, *biger*. Il.-V., *becquer*. Lille, *bajer*. Lim., *bicoras*, *bicas*. Montr., *biquer*. Morv., *bicher*, *biquer*. Poit., *biquer*, *biger* Saint., *biquer*, *bicher*, *biser*, *bieuder*. Vx. fr., *bouquer*.
(V. *Biser*, *Boquer*).

BIQUET, s. m., chevreau.
Berry, *biquiat*, *biquion*. Jura, *bequi*. Lorr., *biqui*. Montr., *bica*. Morv., *biquot*. Piém., *bég*. Poit., *béquot*, *béquion*. Vx. fr., *boquet*.

BIQUETTE, s. f., petite chèvre.
Sav., *stévrotta*,

BIRÉ, s, m., cuvier pour faire la lessive.

BISCANCORNE *(à la)*, loc., à califourchon : « Oh ! mon grand, porte-me à la biscancorne ? » Un ami serait d'avis qu'on écrivît *bisquencorne*, et J. Guillemin écrit *bisquencone*.
Guern., *bincouaine*. Montr., *bisqu'encorne*. Morv., *biscanquarre* (tordu). Norm., *biscouin*, *de kigne-en-coin*, *bisc-en-coin* (d'un coin à l'autre), *caliberda*. Orne, *bicacoin*.

BISCAREAU, s, m., bissac, besace.
Lat., *bis saccus*. Berry, *biscarriau*. Toul., *biassos*.
Le Normand a *bissaquet* pour paysan. à cause du bissac que portaient d'ordinaire ces derniers.

BISCOIN, adj., mou, lent.

BISCOUINER, v. intr., flâner, faire traîner sa besogne, passer sur un ouvrage plus de temps qu'il n'en faut.

BISE, s. f., vent du Nord. Acception absolue. La bise souffle parfois pendant des semaines avec une violence extrême. Elle siffle, mugit à travers les arbres, dont elle courbe et secoue les branches comme des vagues furieuses.
Morv., *bie*, *bige*. Prov., *bisa*, *biza*. Wall., *bihe*. (V. *Vent*, *Travarse*).

BISER, v. tr., embrasser. N'a rien de commun avec les violences de la bise.
Lat., *basiare*. Ital., *baciare*. Berry, *bîger*. Bourg., *boisé*. Prov., *baisar*. Rouch., *basier*. (V. *Biquer*, *Boquer*).

BISOU, s. m., qui aime à embrasser.

BISTEAU, s. m., saute-ruisseau : « L'*bisteau* ét en courses ».
Besanç., *saute-gouilla* (valet), Norm , *misteau* (jeune homme).

BITE, s. f., chassie, humeur visqueuse de l'œil. S'emploie souvent au fig. : « L'malin ! ô n'a pas d' *bite* aux œuyes ».
Bourg., *bite*. Dauph., *piquerna*. Fr.-Cté., *bigane*. Genev., *piquerne*, Montr., *bitte*. Morv., id. *bôrbe*. (V. *Bitou*).

BITOU, adj., qui a les yeux chassieux. Au fig. : « Ah ! c'té-ci n'é pas *bitou*, dà ! ôl y voit clâr ».
Berry, *chachioux*. Bourg., *bitou*. Chatill., *biguenou*. Fr.-Cté., *biganou*. Genev., *piquerneux*. Montr., *bittou*. Poit., *chiassou*.
Au lieu de *bitou*, Ch. Nisard cite *biguenou*, que je ne me souviens pas d'avoir entendu en Saône-et-Loire.

BLANC, s. m., ancienne monnaie de la valeur de cinq deniers. Depuis longtemps ce mot n'était plus usité que dans la locution : *six blancs* (deux sous et demi), qui avait survécu à l'usage même de la monnaie.
Berry, *blanc*. Nivern., id. Norm., id.

BLÉTERAVE et BLÉTE, s. f., betterave, bette à racine.
St-Am., *béterâva*.

BLIAUDE, s. f., blaude, blouse : « Ol é r'venu du marché, sa *bliaude* toute arrachée ».
Ital., *biada*. Berry, *biaude*. Bourg., id. Fr.-Cté., *blaude*. Lorr., id. Mâc., *blioda*, Montr., *blliaude*. Morv., *bliaude*. *blaude*. *biaude*. Pic., *bleude*. Poit., *biaude*. Prov., *blial*, *bliau*, *blizaut*. Vx. fr., *biaude*,

BLO, SSE et BLOT, TE, adj., blet, talé, trop mûr : « All' a gardé trop longtemps ses pouéres ; àll' sont venues toutes *blosses* ».
Berry, *blosse*. Bourg., *blo*, *bliô*. Forez, *blet*. Lyon, id. Morv., *blos*, *blesse*. Norm., *blèque*. Rom , *blesi*, *blasi*.

BLONDE, s. f., bonne amie, maîtresse, qu'elle soit, d'ailleurs, blonde ou brune : « Voui, voui, j' lons vu avec ; àll' é sa blonde ».
Bourg., *bionde*. Montr., *blliande*, Morv.. *blonde*.
Le gracieux nom ! La blonde est le complément inévitable du jeune gars. Celui-ci la courtise, en tout bien tout honneur : il songe à en faire sa femme ; il l'aime parfois tendrement. C'est avec elle qu'il danse aux foires et aux assemblées ; c'est devant sa porte qu'il plante le *mai* ; c'est chez elle qu'il va causer et passer les veillées du *tillage* ou du *troquet*... Ah ! la bonne et gentille fille que la blonde !

BLONDES, (*aller aux*), loc., faire sa cour aux filles, assez souvent pour le bon motif. J'ai aussi entendu dire : « Aller *en* blondes ».

BLOSSIR, v. intr., blettir, devenir blet.
Berry, *blesser*, Dauph., *se blettir*. Fr.-Cté., *bloussi*. Genev., *se blessir*, *se blossir*. Morv., *blessi*, *bloss'ner*. Toul., *blazi*. Wall., *bleti*. (V. *Blo*)

BLOUQUE, s. f., boucle. De cet ustensile nos pères attachaient leurs braies ; maintenant ils en ferment, sur la poitrine, leurs rudes chemises, sans que l'ardillon perce le linge.
Lat., *buccula*. Lille, *blouque*. Lyon, *boclia*. Morv., *bouqhie*, *bouclotte*. Norm., *blouque*. Pic., id. Rouch., id., Wall., id.

BLOUQUER, v. tr., boucler.
Lille, *blouquer* (ainsi que toutes les localités qui ont *blouque* au mot précédent).
Tout le Nord a nos deux mots, tandis que des contrées beaucoup plus voisines les ont modifiés.

B'NI, TE, adj., béni, bénit, consacré.
Bourg., *beni*.

BOBE, s. f., robe. Terme dont on se sert avec les enfants : « La p'tiote a métu sa bale *bobe* des dimanches ». (V. *Bobote*).

BOBOTE, s. f., dim. de *Bobe*, robe d'enfant : « Ah! la Ninite, on va li mett' sa *bobote!* » (V. *Bobe*)

BÔCHER, v. tr., bêcher.
Berry, *bécer*, *bisser*. Bourg, *bôchai*.

BOCON, s. m., bouchée, morceau : « Ol a tôjor faim; i faut tôjor li fourer l'*bocon*. »
Ital., *boccone*. Genev., *bocon*. Sav., *bocôn*, *boustia*.

BOCOTE, s. f., bouche, bouchette : « Faire *bocote* », embrasser.
Lat., *bucca*. Ital., *bocca*. Morv., *boquotte*, *bouèce*. Pic., *bouquète*, *bouque*. Prov., *boqueta*, *boca*. (V. *Boucote*).

BOICHEVAU (*à la*), loc., tête bêche, en sens opposé : « Quée rangeouse, va! Dans son ormoire tout ét *à la boichevau!* »
Berry, *à bechevet*. Jura, *-béchouet-* Morv., *-boigevau*, Norm., *bêche-vêche*. Suis. rom., *-betzevet*. (V. *Abouchon*, *Bouchon*).

BOINON, s. m., petite benne, panier en osier, où l'on met la pâte du pain à enfourner. A l'heure du four, on voit les ménagères porter chez le boulanger leur *boinon*, où tremble la pâte levée et blanche.
Bugey, *benos*. Forez, *benon*. Lyon., *bagnon*. Montr., *boinnon*.
(V. *Reûche*, *Bouéne*, *Bouénon*).

BOIS (*bûche de*), loc., redondante. Une bûche est toujours en bois. (V *Bas, Chaud, Froid, Haut*). Notre patois a *bôs*. *Bois* n'est donné là que pour la formule fautive.

BOISSON, s. f., liquide fermenté, préparé avec des pommes, des poires, des prunelles, etc., mais surtout avec le marc de la vendange : « J'ons fait eùne feùillote de *boisson*, épeù brâment j' tirons d'ssus ». C'est la provision populaire.
Bourg., *le boire*. Cogn., *boisson*.

BOITE, s. f., liquide à boire. Jadis, les crieurs de vin, pour vanter leur marchandise, disaient, après avoir donné le nom du débitant : « Ah! la boune *boite* au vin!... On s'endremirot su la feuillote! »
Morv., *bouette*. Vx. fr, *boiture*.

BOITOU, adj., boiteux, qui marche à cloche-pied.
Prov., *boitos*.

BOLE, s. f., boule, tout corps roulé en rond.
Bourg., *bôle*. Fr.-Cté, *bioule*. Genèv., *biole*. Prov., *bola*. Rom., *bolle*.

BONDON, s. m., bourdon, grosse mouche.
Bas.-lat., *bordonus*. Bourg., *bondon*. Prov, *bordo*.

BONDONEMENT, s.m., bourdonnement, bruit de bourdon, rumeur lointaine, ronflement de machines.
Morv., *bondonneman*, *bondenn'man*.

BONDONER, v. intr., bourdonner : « Te m' fais mau à la tête; te m' *bondones* tôjor aux orilles ». On entend aussi dire : *bondoner*, pour exprimer le sifflement d'une pierre lancée avec force.

Berry, *bondiner*. Bresse, *bondener*. Fr.-Cté, *rebondir*. Jura, *brondener*. Lim , *bruhundi*. Montr., *brondonner*. Morv., *bondener*, *bordouner*, *bourdougner*. Norm., *brondir*. Pic., *bondir*. Poit., *bordiller*. St-Am., *burdouné*. (V. *Bronziner*).

BONJOR, s. m., bonjour : « Ben l' bonjor, vouésin ! »

Lorr., *boinjo*. Montr., *bonjeû*. St-Am., *bonzou*.

BONSOME, s. m., pieu, gros piquet.

BONTAI, s. f., bonté, bienveillance.

Ital., *bonta*. Bourg., *bontai*. Prov., *bontat*.

BOQUÉE, s. f., becquée, petite portion de nourriture.

Berry, *béchée*, *p'chée*. Bourg., *baiquée*. Genev., *béchée*. Morv , *boquée*. Poit., *béchée*. Sav., *beccâ* Suiss., *béchée*. Vx. fr., *beschie*, *bechée*.

BOQUER, v. tr., embrasser, caresser des lèvres.

Lat., *bucca*. Bourg., *bôquai*, *faire boquotte* ou *bocotte*. Bress., *boqué*, Forez, *bouquâ*. Fr.-Cté, *boquer*. Morv., id. St-Am., *bequé*. Toul., *picassa* (becqueter). Vx. fr., *bouquer* (baiser par force).

(V. *Biser*, *Biquer*).

BOQUIN, s. m., bouc, bouquin.

Montr., *boquin*. Morv., *bôquin*. Suis. rom., *bokan*. Wall., *bo*.

BOR, s. m., bourg, bourgade : « Nout' farme n'é pas ben avant du *bor* ».

Ital., *borgo*. Lyon., *bor*. Morv., *bôr*. Norm., *bur*, Prov., *borc*. St-Am., *bou*, *bourgâda*. Suis. rom., *bor*.

BOR, s. m., bord, d'un champ, d'un bois, d'une route.

Ital , *bordo*. St-Am., *bôr*.

BORBE, s. f., boue, saleté : « J' veins des champs; j'ai mes sabots pleins d' borbe ». — « I fait eûne borbe!... j'en ai jusqu'au c...! ».

Berry, *borbe*. Bourg., *bôrbe*. Lim., *faigno*. Montr., *borbe*. Morv., *bôrbe*. Pic., *baue*, *beue*. St-Am., *goulye*. Suis. r., *borba*, *borbi*. Wall., *borbou*, *porbou*.

BORBOU, adj , bourbeux, sale, fangueux.

Berry, *borboux*. Bourg., *bôrbou*. Dauph., *bourbouso*. Morv., *bôrbou*. St-Am., *bourbô*.

BORDES, s. m., feux qu'on allume, le soir du premier dimanche de carême, dans les rues d'un grand nombre de communes.

On danse à l'entour, en toute effervescence de joie. Ils ne flambent pas sans occasionner quelques accidents.

Bourg., *bode*. Dauph., *bordaluneiri*. Haute-Auv., *byeurta*. Jura, *beurdifaille*. Morv., *bode, bourde*. Norm., *bourguelée*. (V. *Brandons*).

BORDES (*feù de*), loc., grand feu : « T' veù donc mett' le feù à la ch'vinée, que t' nous fais eun *feù d' bordes!* »

BORDES (*les*), nom d'un village près Verdun-sur-Doubs. — Trop tranquille maintenant, il était, au commencement du siècle, envahi par le nombreux et bruyant personnel de la marine fluviale.

Celtiq., *borde* (métairie, ferme). Basq., *borda* (maison sur le bord d'une route). Toul., *bordo* (ferme).

BORGEOIS, s. m., bourgeois, citadin.

Berry, *borgeois*. Bourg , *beurjoî*. Prov., *borges*. St. Am., *bourzâ*.

BORGEON, s. m., bourgeon, bouton à la figure.

Berry., *borgeon*. Bourg., *borjon*. Morv., *bórjon*. Pic., *bordon*.

BORGER, v intr., déborder, se répandre d'un vase trop plein, mais en s'appliquant au vase lui-même : « T' remplis trop ta casserole; âll' va *borger* ».

Bourg., *borgé*.

BORGUIGNON, adj., bourguignon : « *Borguignon* salé. »

Bourg., *borguignon*.

BORLOT ou BORELOT, s. m., bourrelet de porte, qu'on ne prodigue pas assez, l'hiver.

Vx. fr., *bourel, bouriaus*.

BORNAYOU, s. m., gros pieu, avec lequel les mariniers empêchent les grands bateaux de toucher le bord. Pour cela, ils placent la pointe en terre et la tête contre le côté du bateau.

BORNOTE ou BORGNOTE, s. f., coin, recoin, niche, cachette toute naturelle du paysan. C'est un des petits interstices qui se rencontrent à l'intérieur des murailles, entre les pierres mal jointes dont elles sont bâties. Un jour, j'entrais chez une brave vigneronne. Je la trouve en train de se peigner. L'opération terminée, elle tourne autour de ses doigts les cheveux arrachés par le peigne : « Eh bien! mère Thomas, lui dis-je, qu'allez-vous en faire? » — « J' m'en vas les mett' dans la *bornotte*. Là, i sont ben, et quand j' ressusciterons j' s'rons seùre de les r'trouver ». Curieux indice de l'espoir en la résurrection des corps.

Berry, *bouinotte*. Genèv., *cabourne, niote* (a le verb. *encabourner*).

Lyon., *caborne*. Morv., *ai lai bornotte* (à tâtons). Pic., *carnichotte*. Poit., *cabornea*. *cabrenote*, *boinotte*, *à la borgliette* (à tâtons). Rom., *cabourne* (capuchon). Saint., *cabourgne*.

Le Berry et le Morvan ont *bouinotte* (comme plus haut) et *borgnon* pour dire : rûche. C'est toujours l'idée de trou, de profondeur.

BORSE, s. f., bourse, petit sac.

Ital., *borsa* Berry, *borse*. Bourg., *borse*. Morv., id. Prov., *borsa*.

BOS, s. m., bois, forêt ; « N' t'en vas pas cori les *bôs*. » On peut citer ce refrain d'un chant dont l'histoire est connue :

Eho! ého! ého!
Les agneaux vont aux plaines,
Eho! ého! ého!
Et les loups sont aux bôs.

(Voir notre *Histoire d'un chant populaire bourguignon*).

Artois, *bôc*. Auv., *bou*. Bourg., *bô*, *boo*. Bresse, *boc*, *buec*. Fr.-Cté, *bos*. Gasc., *bos*. Lim., id., *boué*. Lorr., id. Lyon, *bou*. Montr., *bou*. Morv., *bos*. Pic., id., *bou*. Prov., *bosc*. Rom., *bos*. Rouch., id. St-Am., *beù*. Sav., *boet*. Vosg., *bos*. Wall., id.

BOSCOT, adj., bossu : « As-tu vu passer l' *boscot*? Ol é drôle : deux pouces de jambes, é pi l' c... tout d' suite ».

Berry, *boussu*. Flaud., *bosco*. Morv., *boussu*. Norm., *bosco*, *bochu*. Pic., id., id. Rouch., *bosco*. St-Am., *bouçu*.

BOT, s. m., crapaud.

(Voir *Botriau*).

BOTIQUE, s. f., boutique. Se dit, en mauvaise part, de tout groupe d'individus sans considération.

Bourg., *bôticle*. Prov., *botiga*. St-Am., *buteca*. Vx. fr., *bouticle*.

BOTON, s. m., bâton.

Ital., *bastone*. Bourg., *baiton*. Bresse, *bôton*. Fr.-Cté, *bauton*. Norm., *vaton*, *gaton*. Prov., *baston*. St-Am., *bôton*.

Le bâton est presque toujours une branche coupée d'un saule, droite et décortiquée.

BOTRIAU, s. m., crapaud. Dans les environs de Chalon-sur-Saône, on emploie volontiers l'abréviatif *Bot*.

Montr., *bot*. (V. *Bot*).

BOUCAN, s. m., gronderie, bruit, querelle, tapage : « Drès qu'ôl a levé l' coude, ô vous fait eun *boucan* d' tous les diâbes ». Signifie également : un lieu mal famé.

Berry, *boucan*. Bourg., id. (et aussi l'accept. de : mauvais lieu). Genev., id. Jura, id. Lille, id. Lorr., id. Montr., id. Morv., id. Norm., id. Pic., id.

BOUCANER, v. tr., gronder, quereller.

Les localités qui ont le substantif ont aussi le verbe. (V. *Boucan*).

BOUCHE, s. f. Se dit indépendamment de *bocote*, et à un sens piquant dans cette loc. bien locale : « Etre *sur sa bouche* », pour : être gourmand. « Alle é ben gentite, mâ alle é trop *su sa bouche* ». (Voir *Bocote*).

BOUCHE-FOUR, s. m., plaque en tôle fermant, bouchant le four pendant la cuisson du pain.

Morv., *bouceau d' for*.

Plusieurs mots ont en même temps la prononciation citadine et rustique, comme *four* et *for*. Nous ne donnons les premières que lorsqu'elles tiennent à une locution topique.

(V. *Cleque*).

BOUCHETON (*à*), loc., exprimant la posture d'une personne accroupie : « O s'a couché *à boucheton* por jouer d'avou l' petiot ».

Berry, *à baucheton*. Bourg., *ai boucheton*. Champ., *à boucheton*. Morv., *ai boucheton*. (V. *A l'abouchon*, *s'acroupetoner*).

BOUCHO, s. m., bouchon, bouchon de cabaret, touffe de paille, de verdure ou de branchages pendue à la porte du débit pour renseigner le chaland... qui n'en a pas besoin.

Bourg., *bouchau* (et aussi : cligne-mussette). Forez, *bouchon*, (cabaret). Morv., *bouchon*, (buisson). Norm., id. (cabaret). St.-Am., *beüson*. Wall., *bouhon*.

BOUCHON(*à*), loc., sens dessus dessous, renversé : « O s'batteint. Liaude a fich'u eüne torgnole à Cadet, qu' a roulé *à bouchon* ».

Genev , *a bouchon*. Lyon, id. Toul., *à bouca*, *de boucos en jouts*. (V. *A la boichevau*, *A l'abouchon*).

BOUCHOT, s m., buisson, bouquet d'arbres : « Eun *bouchot* d' bois ».

Bas-Lat., *boscus*. Bourg., *bouchot*, *bouchet*, *boucho*, *boüsson*. Morv., *bouchon*. Namur, id. Poit., *boisson*. St-Am., *bwâchon*. Suis.-R., *botza*. (V. *Bouchure*).

BOUCHURE, s. f., haie vive, généralement celle qui clôt une propriété.

Berry, *boucheture*. Lille, *hayure*, Morv. *boucheure*. St-Am., *châ*, (Voir *Bouchôt*).

BOUCOTE, s. f , bouchette, petite bouche. Nous ne craignons pas les diminutifs.

Lat., *bucca*. Bourg., *boucôte*. Dauph., *bochi*. Lyon., id. Toul., *bouco*. Vx. fr., *bouchette*. (V. *Bocote*).

BOUDRE, v. intr., bouillir, et au fig. s'emporter.
Lat., *bullire*. Bourg., *boure*. Bresse, *baudre*. Montr., *boudre*. Morv., *boûre*. St-Am., *bôdre*. Wall., *boûr*. (V. *Boulir*).

BOUENE, s. f., corbeille. (Voir *Benne*).

BOUÉNON, s. m., panier. (V. *Boinon*).

BOUER (*se*), v. pr., se crotter, marcher dans la boue : « O s'é *boué* tout du long des jambes ».
Genev., *se bouer*.

BOUÉRE, v. tr., boire, et pas toujours avec mesure.
Lat., *biberé*. Ital., *bevere*. Berry, *bere*, *beurre*. Bourg., *borre*. Il.-Vne, *baire*. Lim., *beuré*. Prov., *beure*. St-Am., *bare*. Toul., *beure*. Vx.-Fr., *boivre*.

BOUÉTE, s. f., boite, petit coffret.
Berry, *bouète*. Pic., *boète*. Wall., *boitt*.

BOUFER, v. tr., manger copieusement et gloutonnement, se gorger : « Le goinfre! ôl a mingé tôte la jornée: ô *bouffe* c'ment eun gouri ».
Bourg., *bofai*. Berry, *bouffer*. Forez, *boffâ*. Genev., *bouffer*. Lim., *bouffas*. Midi, *bouffer* Nivern., id. Norm., id. Pic., id. Prov., *bufar*. Rom., *bouffer*. Rouch, id. *boufer*. Saint., id. Sav., *bouffâ*. Wall., *bouffer*.

BOUFRE! excl., demi-juron, qui remplace le mot malsonnant *bougre*.

BOUGNIER, v. tr., tasser, presser, serrer, frapper fort : « J'ai *bougnié* toutes mes afâres dans l'tirouér ». — « O t'li a *bougnié* des coups de poing su l' nazô ».

BOUILLOT, s. m., bouleau.
Champ., *billoux* Montr., *bouille*. Morv., *boulâ*, Pic, *boule*, *bouillet*. Suis. rom., *biola*. Vx. fr., *boul*, *boust*.

BOUJON, s. m., bâton d'échelle, de ratelier; barreau de chaise, petite traverse de bois qui en lie les pieds : « C'te chaire a eun *boujon* d'cassé. »
Ital., *bolzone*. Genev., *passet*, *passon*. Lille, *boujon*. Montr., *bougeon*. Morv., *boujon*, *paichon*. Rouch., *boujon*. Vx. fr., id.

BOULI, s. m., bouilli, morceau de bœuf qui a cuit pour le pot-au-feu : « Ah! par ma fi! mérote, v'là eun fameux *bouli*! »
Genev, *bouli*. Rouch., id. St-Am., *buli*.

BOULIE, s. f., bouillie.
Lorr., *boulie*. Mâc., *bolie*. Morv., *boulie*.

BOULIGUER, v. tr, remuer, agiter. S'applique peut-être trop indifféremment aux personnes et aux choses. Il me semble

que notre hôtelière nous en a donné le vrai sens, un jour qu'elle battait de la crème pour nous en faire du beurre : « Ca prend-il ? » lui demandai-je. « Tout bellement, répondit-elle; y a des fois qu'i faut la *bouliguer* ben pus qu' d'aut'es ». — Ce serait donc surtout remuer une préparation, un corps semi-liquide. Cependant on *boulique* le blé en le remuant à la pelle pour lui faire prendre l'air, et l'on dit à un enfant turbulent : « Si t' fais tôjor ton polisson, j' vas t' *bouliguer* ».

Berry, *bouleïer*, *bouléyer*, *boulanger*. Dauph., *bolica*. Forez, *boulica*. Lang., *boulega*. Lyon., *bouliguer*. Montr., *id.*, Morv., *embouler*. Poit., *bouêle*, *bouêre*. Prov., *boulegear*. Rom., *bolegar*' *bolleguar*. Toul., *boulega*. (V. *Rauger*, *Frougôner*).

BOULIR, v. intr., bouillir.

Lat., *bullire*. Lim., *buillin*, *bouillante*. Pic., *boulir*, *bolir*. Prov., *bulhir*, *bolhir*, *buillir*. Rouch., *boulir*. Wall , *id.*, *boïr*. V. *Boudre*

BOULOTER, v. tr., manger.

BOULU, part. pas. du v. *boulir*.

BOULVARI, s. m., hourvari, confusion, désordre.

Norm., *boulvari*.

BOUN, adj., bon : « Quant à c' qui é d' la Jaqueline, y ét eine *boûne* fonne ». — « Tiénot épeû Dodiche, y ét eùn paire de *boûn'* émis ».

Berry, *boun*. Bourg., *bon*, *e*. Bress , *ben*, *a*. Lim., *boù*, *na*. Pic., *boin*. Prov., *bon*. St-Am., *bon*, *una*. Sav., *boen*, *a*.

BOUNES (*être dans ses*), loc., être de bonne humeur, d'humeur gracieuse, enjouée.

Lim., *dîs sâs bounas*. Vx. fr., *en ses bonnes*.

BOUNOT, s. m., bonnet, calotte.

Berry, *bounet*. Bourg., *bonô*, *boneü*. Fr.-Cté, *bounot*. Lim , *bounet*, Lorr., *bouna*, *bouno*. Montr., *bounot*. Morv., *id*. Prov., *boneta*. St-Am , *bounë*.

Malgré cette désinence franchement locale, on entend assez souvent dire : *bounet*.

BOURDIFAILLE, s. f., bombance, grande chère.

Bress., *beurdifaille*. Genev., *bourdifaille* (étourdi, canaille). Jura, *beurdifaille* (borde, feu de joie). (V. *Boustifaille*).

BOURENFLE, adj., enflé, bouffi ; se dit d'une personne hydropique, ou qui a une fluxion.

Bress., *boudenfle*. Bourg., *boranfle*. Fr.-Cté, *bouranflou*. Genev., *bouranfle*. Jura, *bourre-enfle*. Montr., *bourenfle*. Morv., *bouranfle*. Prov., *boudenfla*. Suiss. rom., *boreinflo*. Toul., *uflat*. Vx. fr., *boursé*.

BOURI ! BOURI ! appellat. exclamative dont on se sert pour faire venir à soi les canards. Les enfants disent *bouri* pour : ventre (v. *Bourillot*).

Genev., *bouri*. Montr., *bourri*. Norm., *boure* (canne). Poit., *bouri* (pour appeler les cochons). Rom , *bour, bourd* (canard).

BOURIAU, s. m., bourreau, tourmenteur.

Bourg., *borea*. Bress., *boriau*. Mâc., *bôrriau*. Prov., *borel, boyou*. Sav., *boriau*. Wall., *boie*.

BOURIAUDER, v. tr., faire souffrir, tourmenter, torturer, martyriser; malmener quelqu'un comme on malmène le *bourri* en le frappant.

Bourg., *borelai*. Genev., *bourreauder*. Rouch., *bouriauder*. Sav., *boriôdâ*. Wall., *bouriauder*.

BOURILLOT et LAMBOURI, s. m., nombril.

Berry, *lambouri*, Bourg., *berullô, breuillô, ambreuille, lambreuille*. Bress., *beurelion*. Bress., Chalon.anc., *lambeûro*. Forez, *ambignon*. Fr.-Cté., *ambreuillou*. Gasc., *embourigo*. Genev., *bourillon, lambouro*. Lang., *embounil, embourigou*. Lim., *embouni*. Lyon, *embuny*. Montr., *beurillon, nombeureau*. Morv., *nombeillot, lambeillot, rambillot*. Poit., *emboureil, embouril, nembouril*. Prov., *embouil, embourigou*. Rom , *ambouilh*, Rouch., *bondène*. Sav., *ambroui*. Toul., *embounil*.

BOURIQUOT, s. m., bourriquet, ânon, au fig., enfant ignorant.

Ital., *bricco*. Berry, *bourri*. Fr.-Cté., *bourru*. Lang., *bourou*. Lim., *bourico*. Morv., *bourou*. Poit., *bourrin, bourdin*, Prov., *burquier* (écurie à ânes). (V. *Bourri*).

BOURIQUOTE, s. f., bourrique. Au fig., fille ou femme ignorante,

Sav., *borrica*.

BOURNAÏOU, s. m , pieu servant à buter.

BOUROT, s. m., oreiller d'enfant tout petit.

BOUROTE, s. f., brouette : « O promenot son frérot dans la *bourote*, è pi ôl l'a chaviré ».

Ital., *biroccio*. Berry, *berouette*. Bourg., *barrô*. Bress , *borette*. Genev., *barrote*. (tombereau). Montr., *bourrotte*. Morv., *beurouette*. Norm., *berouette*. St-Am., *cevire a reûva*. Suiss. *barote, barouette*. Wall., *barwète, berwète*. Vx. fr., *brouete, bôurouaite*.

BOUROTER, v. tr., brouetter, transporter les terres des contours sur l'étendue du champ.

Lille, *broutter*. Morv., *broter*. Norm., *bouroter*. (marcher comme un canard),

BOURRI, s. m., bourriquet, ânon.

Berry, *bourri*, Morv., id. *bourou*. (V. *Bouriquot*).

BOUSILLON. s. m., petit travail de femme, de peu d'importance,

fait à la hâte, et surtout mal exécuté (couture, broderie, ornement quelconque) : «Vô v'lez que j'li baille c'qui ? n'y é ran qu' des *bousillons*».

BOUSIN, s. m,, vacarme, bruit excessif et discordant : « V'tu ben n'pas fâre tant d' bousin ! »

Angl, *bowsing* (cabaret). Berry, *bousin*, Nivern., *bousin*, Norm., *bousin* Wall., *bousin*.

BOUSIN, s. m., lieu de mauvaise vie.

Angl., *bowsing*. Genev., *bousin*. Norm., *bousin*.

BOUSINER. v. tr., bousiller, mal faire sa besogne.

Poit., *rabousinai*.

BOUSINERIE, s. f., chose de médiocre importance, travail lâché et mal exécuté.

Poit., *rabousinerie*.

BOUSTIFAILLE, s. f., provisions de bouche, mangeaille pour bons diners.

Genev., *bourdifaille*, Morv., *boustifaille*, Norm., *boutifaille*. Pic. *boustifaille*. (V. *Bourdifaille*.)

BOUTEILLE, s. f.. grosseur au cou, goître.

Bourg. *bôtaille*, *bôtoueille*, St-Am., *boutelye* (à vin.) (V. *Goitron*).

BOUTEILLES (*faire des*), loc., se dit des gouttes de pluies d'orage qui, tombant avec force, soulèvent des cloques sur les ruisseaux et les pavés.

Morv., *faire des dés* (quand les gouttes font des trous dans la terre).

BOUTENEIRE ; s. f., boutonnière,

Morv., *boutonère*, St. Am. *boutounire*.

BOUTER, v. tr., mettre, placer : « ôl a *bouté* son grand sèchot su la charote».

Ital., *buttar*. Berry, *bouter*, Bourg. *bôtre* (et non *boutai* ou *bôttai*, Bress., *beto*, *betre*, *bute*, *buto*, Champ., *boutre*, Dauph., *metta*, *bita*, Fland., *bouter*, Forez, *betto*, *bouta*, Fr.-Cté. *bouter*, Gasc., *bôti*, Il-Ve., *bouter*. Jura, *bouter*, Lang., *bouta*, Lim., *bouta*, Lorr., *bouter*, Lyon., *beto*, *betta*, Mâc., *betay*, Morv., *bôte*, *boute*, *boutre*, *bouter*, Norm., *bouter*, *boutre*, Pic., *boutre*, Poit., *boutre*, Prov., *boutar*, *botar*, Rom., *boutar*, *botar*, *bouter*, Rouch., *bouter*, St-Am., *beté*, Sav., *betâ*, *bouta*, Suis. r., *bota*, *boutâ*, *bouëta*, Vall., *bouter*.

BOUTEROUE, s. m., borne placée à l'entrée des portes charretières, pour détourner le frottement des roues des voitures.

Genev., *boute-roue*, Sav., *chasse roue*.

BRAI, s. m., bras : « D'avou c'coumarce, t' li as métu eùne peùte afâre su les *brais* ».

Lat., *brachium*. Bourg., *brai*. Pic., *bros*. Prov., *bratz*. Sav., *brai*. Wall., *bres*.

BRAIMER, v. intr., pleurer fort, crier, gémir : « Pauv' petiot! ôl a mau; ô n' fait qu' *braimer* ».

Ital., *bramare*. Berry, *bermer*, *bremer*. Bourg., *bramai*, *braimai*. Dauph., *brama*. Forez, *id*. Genev., *bramer*. Lang., *brama*. Lorr., *brâyer*. Lyon, *brama*. Prov., *bramar*. Rom., *id*. Sav., *bramma*. Vx. fr., *bramer*.

BRAISIL, s. m., résidu, poussière de braise. « Chaique maitin, âll' prend ein sou de *braisil* por sa couvette ».

Ital., *bragia*. Bourg., *fresée*, *frezai*. Fr.-Ctè., *brézi* (gâteau dur cuit sur la braise). Jura, *bresi*, *fresiau* (poussière du four). Lyon., *braisa* (miettes). Morv., *breïe*, *brege*, *braisé* (brasier). Rouch., *bresse*. St-Am., *brazi* (brasier).

BRAMENT, adv., ellipse de bravement, beaucoup, bien, convenablement : « J' seû été cheû la Mag'rite; âll é bé *brâment* arrangée ! » — « T'ét iqui bé *brâment* ». — « All' m'en a *bràment* baillé, des cerises ».

Ital., *bravamente*. Berry, *brament*. Bourg., *brâman*. Bress., *brovaman*. Champ., *brâment*. Dauph., *bravament*. Lang., *bravamen*. Lim., *bravomén*. Lorr., *brahman*, Mâc., *broveman*. Mons, *bramain*. Prov., *bravamens*. St-Am., *brâvemè*. Wall., *brâmen*,

BRANDONS, s. m., feu de joie. La « fête des *brandons* » n'a pas encore disparu de tous les villages, et ce premier dimanche de carême s'appelle « dimanche des *brandons* ». (V. *Bordes*).

Bas-lat., *brando*. Prov., *brando*.

BRANLECOUE, s. m., hoche-queue, lavandière, bergeronnette.

Lang., *brando-quuio*. Lorr., *hochecu*. Morv., *branlecoue*. Norm., *bacouette*. Poit., *bassecouette*. St.-Am., *guenye couva*. Suis., r., *brainlakoua*.

BRAQUER, v. tr., monder le lin à la broie mécanique, après l'avoir laissé une nuit dans le four d'où l'on a retiré le pain,

BRASSIE, s. f., brassée, ce qu'on prend entre les bras.

Ital., *bracciata*. Bourg., *brassie*. Morv., *braissie*, Pic., *brachie* Prov., *brassada*.

BRAVE, adj., joli, beau, bien mis, endimanché, hônnête, poli : « Oh! ma p'tiote, coume te v'là *brave!* ».

Bourg., *brave*. Bress., *brovo*. Genev., *bravet*: Lille, *brave*. Lim., *bravéi* Lorr., *bróve*. Mâc., *brove*. Poit., *brave*. Prov., *brau* (dur). St.-Am., *brâvou*, *a*. Wall., *brafe*. Vx. fr., *brave*.

BRAYES, s. f., braies, haut de chausses, culotte.

Bourg., *brayôte*. Lim., *broyâs*. Morv., *brayette*. Wall., *brâie*. Prov., *braia*, *braga*.

BREI, s. m., berceau : « Eproch' le *brei* d' la taule ». — « Porte donc l' petiot dans son *brei* ».

Bas-lat., *bersa*, *berciolum*. Berry, *barciau*, *berciau*. Bourg., *brei*,

bers, *bressore*. Bress., *cruet*. Champ., *brés*. Dauph., *creil*. Espal., *brès*. Fr.-Cté, *bré*. Jura, *bri*. Lim., *berçau*. Lorr., *béh*, *béye*. Lyon, *cret*. Mâc., *barcio*. Marn., *ber*. Montr., *bré*. Morv., *id*. Norm., *ber*. Pic., *id*. Poit., *id*., *bressiou*. Prov., *bres*, *bretz*, *bressol*. Rom., *croille*. Rouerg. anc., *brés*. St.Am., *bri*. Sav., *bré*. Suis. r., *id*. Toul., *brés*. Vx. fr., *berc*, *bércel*.

BREILLER, v. tr., écraser.

BRÉSILLE, s. f., branchette, bribe, menu morceau de bois, miette de pain, de gâteau, etc.

Berry, *bressille*, *bretille*. Dauph., *brisi*. Forez, *bresa*, *breysa*, *breza*. Lyon., *id*., *id*., *id*., *brison*. *brezon*. Montr., *bronde*.

BRÉSILLER, v. tr., briser en petits fragments.

Bourg., *brésillai*. Morv., *brésiller*. Prov., *brezillar*. Suis. r., *brezi*.

BREUCER et BRISSER, v. tr., bercer.

Bourg., *breussai*, Morv., *beurcer*. Toul., *bressa* (V. *Beùrcer*).

BREULER, v. tr., brûler.

Bourg., *breulai*, *brelai*. Morv., *breuler*. Prov., *brular*.

BREUNOT, adj., synon. de *beurot*. (V. ce dernier mot).

BRINGUER, v. tr., boire avec excès, faire débauche de cabaret.

Bourg., *bringuai*.

BRINGUES, s. f., guenilles, fragments, morceaux : « C' pauvre houme ! avou sa culotte en *bringues*, a-t-i l'air minâbe ! »

Pic., *bringue* (grande femme mal bâtie).

BRINGUES (*mettre en*), loc., détériorer, briser, mettre en morceaux, dépecer.

Genev., *mettre en bringue* (casser). Midi, *id*. Poit., *id*. Rouch., *mettre en brinque* (casser).

BRIQUES, s. f., débris, morceaux, brins : « L' gâtiau é cassé ; mâ les *briques* en sont bounes ». — « Ol a métu, d' rage, son touneau en mille *briques* ».

Ital., *briccio*. Bress., *breque*. Genev., *brique*. Jura, *id*. Lang., *brico*, *brizo*. Lyon., *brique*. Prov., *bric*, *brisa*, *bresa*, *briga*. Rom., *briza*, *briga*. Vx. fr., *briche*.

BRISAQUE, s. m., qui fripe, qui use, qui brise : « Oh ! y ét eun *brisaque* ; sa culotte, ses sabots, sa biaude, tout y é tôjor en bringues ».

Rouch., *brisaque*. Wall., *brisac*.

BROCHER, v. tr., tricoter : « C'te vieille, âll' vous *broche* des bas, des bas, qu'y ét ein plâïi d' la vouér ! »

BROCHES DE BAS, s. f., aiguilles à tricoter.

Genev., *broches de bas*. Midi., *id*. Pic., *broque*. Wal., *broke*.

BROCHES (*jouer aux*), loc.. tirer à la courte-paille.

BRONQUER, v. tr., heurter, toucher fortement : « O m'a *bronqué* en passant ; ô m'a fait bé mau. »

Artois, *buquer*. Bourg., *boquai*. Norm., *brucher*.

BRONQUER, v. tr., buter, terme de batellerie : « *Bronquer* de pire », buter de gauche ; « *bronquer* de riaume », buter de droite. (Voir *Pire* et *Riaume*). — Sans faire de l'histoire, on peut dire que la Saône fut souvent une frontière. Par suite d'anciennes et successives délimitations géographico-politiques, les contrées situées sur la rive gauche de la Saône ont pris et conservé longtemps la dénomination de *terre d'empire*. Dans la Bresse mâconnaise ou désignait encore, de nos jours, la rive droite de la Saône sous le nom de *terre de France*, c'est-à-dire *de royaume*. La batellerie, dans sa tradition routinière, conserve un souvenir de cet état de choses. Ces dénominations de *pire* et de *riaume* ont été classiques sur le parcours de la Saône et du Doubs pendant tout le beau temps de notre marine fluviale, et les vieux mariniers s'en servent encore.

Toul., *trabuca, tusta*.

BRONZINER, v. intr., bourdonner.

Lim., *brundis*. Rom., *brogir*. Toul., *brounzi, brounzina*. Vx fr., *bordoner*. (V. *Bondoner.*)

BROTER, v, tr., brouter : « Drès l'maitin, all'va faire *broter* Noirote au long d'la l'vée ».

Bourg.. *brôtai*. Prov., *brostar*. Wall., *broster*.

BROUILLARDER, v. intr., brouillasser.

Berry, *il brouasse*. Mayen,, *brouillasser*. Norm', *brouasser. berrouasser*. Poit., *brouillassai*.

BROUILLARDS (*être dans les*), loc., être dans les vignes, être gris. Le cas est assez fréquent.

BROUTILLER, v. intr., s'occuper de choses minutieuses, manger sans appétit.

Bourg., *broutillai*. Vx fr., *brousteler*.

BRUCHON, s. m., corbeille, petit récipient évasé, la plupart du temps en paille tressée.

Fr.-Cté, *brechon*. Genev., *bruchon* (brin de paille). Morv., id.

BRULOT, s. m., pyrosis, sensation de sécheresse, d'ardeur, d'acidité au gosier et à l'estomac, causée parfois par le pain de maïs blanc. Les paysans ne sont pas toujours fâchés de cette propriété, qui pousse à boire.

Montr., *brulot*.

BRUNE, s. f., soir. « A la *brune* » veut bien dire : le soir, mais plusieurs ne craignent pas d'amplifier en disant ; « A la *brune* du jour » pour : à la chute du jour.
Lorr., *brune du jour*.

BRUSINE et BROUSINE, s. m., bruine, pluie fine, brouillard.
Berry, *berouée*. Bourg., *bruene, breugne*. Norm., *crachinage*. Pic., *breuaine*. St-Am., *nyële*. Wall., *bruhène*. Vx fr., *broïne, bruin*.

BRUSINER, et BROUSINER, v. intr., bruiner.
Midi, *rousiner*. Norm., *crachiner*. Rouch., *bruèner*. Wall., *brouhiner*. Vx fr. *bruzina*.

BRUT, s. m., bruit, tapage.
Aube, *brut*. Berry, *brut*. Bourg., *bru*. Gasc., *brut*. Lang., *bru*. Lim., *brut*. Lorr., *bru*. Marne, *brut*. Morv., *brü*. Poit., *brut*. St-Am., *bri*. Wall., *brut*.

BUANDIÈRE, s. f., lessiveuse.
Genev., *bouiandière. buyandière*. Lyon., *buyandiri, buandeyri, buyandière*, Sav., *boeiandiuza*. Toul., *labayro*. Vx. fr., *bouiandière, buyandière*.

BUE, s. f. lessive. Soupçonnait-on les cabaretiers d'allonger leur vin, on disait qu' « ô fesein la *buë* ».
Ital., *bucata*. Berry, *buie, buée. bujée*. Bourg., *buïe, buée, bouïe*' Bress., *buya*. Doubs. *buie*. Fr.-Cté. *buyie, bouïot*. Genev., *bouie*' Lang., *bugado*. Lorr., *boueye*. Lyon., *buya, buyat, buie*. Mâc., *buye*. Marn., *buaie, buée*. Montr., *buë, buye*. Morv., *buë*. Norm., *buée*. Pic., *id*. Poit., *buje, bujie, bujade, buée*. Prov., *bugada*. Rouch., *buée*. St-Am., *buya*. Sav. *boeia*. Suis. r., *buïa. bouhia*. Vosg., *bouzie*. Wall., *buée*. Vx. fr., *id*., *buyée*.

BUER, v. tr., lessiver, faire la lessive.
Bourg., *buai*. Lille, *buer*. Morv., *id*.

BUSENER et BUSONER, v. intr., musarder, flâner niaisement, lambiner, et aussi bouder.
Berry, *businer, bousiner*. Bourg., *busenai*. Mons, *busier*. Montr., *busonner*. Morv., *bujouner*. Norm., *busogner*. Pic., *businer bousiner*. Poit., *id*., *id*.

BUSON. s. m., musard, lambin, mou, mais plutôt niais et de mauvaise humeur.
Bourg., *buson*. Montr., *id*., (boudeur). Morv., *buïon, bujon, beujon*,

BUTER, v. intr., marquer le but, jeter son palet, sa boule pour servir de but.
Ital., *buttare*. Morv., *buter*. Norm., *péguer*.

BUTTE, s. f.. monticule factice de terre, élevé dans le Jeu de l'Arc pour y planter le *collet*.
Du temps de Montaigne, la cible s'appelait *bute*.

BUTTER, v. tr. terrer, c'est-à-dire mettre de la terre au pied d'un arbre, d'un arbrisseau, d'une plante.

BUVAILLER, v. tr. boire à toute heure. (V. *Buvocher*.)

BUVOCHER, v. tr. passer son temps à boire : « O n' fait ran d' ses dix dèts ; ô *buvoche* tout l' long du jor ». Il y en avait, de ces « gueurnouîlles de cabaret » quand florissait le culte de ce « gueux de p'tiot vin blanc ! » (V. *Buvailler*.)

BUVOCHOU, s. m., buveur, surtout buveur d'habitude.

Berry, *beuveur*. Bourg., *beüvou*, *buvou*. Morv., *beuvou*. Prov., *bevedor*.

F. FERTIAULT

COMPARAISONS POPULAIRES
DE LA VALLÉE DE LA PAYRE (1)
RECUEILLIES A ROCHESSAUVE
CANTON DE CHOMÉRAC, PRÈS PRIVAS

TEXTE	TRADUCTION LITTÉRALE
AIGRE (2). — Aigre coumo d'espouscho.	*Très aigre.*
BÉURE (3). — Béure coumo 'n trau.	*Boire comme un trou.*
BÉURE. — coumo 'n tempiè.	*Boire comme un templier.*
BESTIO (4). — Bestio coumo 'n ase.	*Bête comme un âne.*
BESTIO. — coumo 'n ouoio.	*Bête comme une oie.*
BODA (5). — Boda lo gauorjo coumo 'n four.	*Ouvrir la bouche comme la gueule d'un four.*
BOUCHA. — Boucha coumo 'n pouo dé mèu.	*Bouché comme un pot de miel.*
BOUFA (6). — Boufa coumo 'n senglar.	*Haleter comme un sanglier.*
BOUFA. — Boufa coumo 'n lètrou.	*Haleter comme un lézard.*
BROMA (7). — Broma coumo 'n fotaire, en potoricié. (ai = aï, dipht.).	*Crier comme un chiffonnier.*
CHAR. — Overe 'no char coumo de vélou.	*Avoir une chair douce comme du velours, une chair veloutée.*
CHONTA. — Chonta coumo 'n ourgueno.	*Chanter comme une sirène.*
CLAR. — Clar coumo d'orgen.	*Clair comme de l'argent (en parlant du temps).*
CŒUR (8). — Soun cœur bat coumo 'n escoussou.	*Son cœur bat comme un fléau (à dépiquer le grain).*
COUFLE. — Coufle coumo 'no bouto.	*Plein comme une outre (V. Ducange : Bota).*

COUMPLOSEN. — Coumplosen coumo lo pouorto d'eno prisou.	*Complaisant comme la porte d'une prison.*
COUPA. — Coupa coumo lou ginoul d'eno vieillo.	*Couper comme le genou d'une vieille.*
COURE. — Coure coumo 'n chi espouizouna.	*Courir comme un chien empoisonné.*
CREIRE (9). — Se creire coumo 'n pé.	*Se pavaner.*
CREIRE (10). — Ou creire coumo de péure.	*Croire à cela comme du poivre.*
DEFENDU. — Défendu coumo lou pater os ases.	*Défendu comme le pater aux ânes.*
DEVOT (11). — Devot coumo 'n chi.	*Dévot comme un chien.*
DIRE (12). — N'en dire coumo dé couo de rostel.	*En dire comme des queues de rateau.*
DOUS. — Dous coumo de mèu.	*Doux comme du miel.*
DREI. — Drei coumo 'n I.	*Droit comme un I.*
DUR. — Dur coumo 'n ron.	*Dur comme un rocher.*
DURMI (13). — Durmi coumo 'n sou.	*Dormir comme un billot, une bille en bois.*
DONNA (14). Donno coumo 'no Orabo.	*Damné comme un Arabe.*
EILISSA (15). — Eilissa coumo 'no clucho.	*Hérissée comme une poule couveuse.*
EMBOROSSA (16). — Emborossa coumo 'n ra entré douoi nouses.	*Embarrassé comme un rat entre deux noix.*
EMBROSSA (S') (17). — coumo dous concourdiès.	*S'embrasser comme deux courges.*
EMBROSSA (s'). — coumo dous omourouses.	*S'embrasser comme deux amoureux.*
ENROUMOSSA (18.—Enroumossa coumo 'no gonodo.	*Très enrhumé.*
ENTENDRE (Li). — Li entendre coumo 'n chi o vèspro	*S'y entendre comme un chien à vêpres.*
ENTRA (19). — Entra coumo 'n pouzaire.	*Entrer comme un seau.*
ESCUR. — Escur coumo lo gouorjo d'ei lou.	*Obscur comme la gueule du loup.*
ESCUR. — Escur coumo dé péjo.	*Obscur comme de la poix.*

ESFOULISSA. — Esfoulissa coumo 'no bodafo.	*Ebouriffée comme une touffe de lavande spie*
ESTOUMA. — Soun estouma se virè coumo 'n oùmeleto.	*Son estomac se tourna comme une omelette.*
ESTOUMA. — O 'n estouma de fèrre.	*Il a un estomac de fer*
FAIRE (20). — Se fai coumo 'n cendras.	*C'est facile à piocher.*
FI. — Fi coumo 'n lompre.	*Fin comme une lamproie*
FI. — Fi coumo 'no raspo.	*Fin comme une râpe.*
FI. — Fi coumo grotuzo.	»
FIA (21). — Lio se fia coumo 'n d'eno ploncho purio.	*Il y a à se fier comme à une planche pourrie.*
FICHA (22). — Ficha dé cos coumo 'n d'en ase, en d'eno saumo, en d'en' ègo.	*Ficher des coups comme à un âne, à une ânesse, à une jument.*
FICHA dé pes (n'en). — coumo de coffre.	*Faire des p... comme des coffres.*
FICHA. — Ficha eilai coumo lou gousta d'en pastre.	*Ficher de côté comme le goûter d'un pâtre.*
FICHA (se). — Se ficha eilai coumo 'n' eibarjo.	*Se laisser tomber lourdement comme une broie.*
FUMA. — L'ai fumo coumo 'no reniordièiro.	*Il y fume comme dans un terrier.*
FOUNDRE. — Foundre coumo 'no chondèle.	*Se fondre comme une chandelle. (au figuré).*
FOUOR. — Fouor coumo 'n bióu.	*Fort comme un bœuf.*
FRES. — Fres coumo 'n borbèl, coumo 'no roso.	*Frais comme un barbeau, une rose.*
FRISA. — Frisa coumo 'n ange boufforél.	*Frisé comme un chérubin.*
FRON (23). — Fron coumo l'or.	*Franc comme l'or.*
GRAS. — Gras coumo 'n mouoni.	*Gras comme un moine.*
GRAS. — Gras coumo 'n pouor, en pourche.	*Gras comme un porc, un jeune porc.*
GRÉLA. — Grela coumo 'n boudin.	*Grêlé comme un boudin.*
GRÉLA. — Grela coumo 'n pintre.	*Grêlé comme un peintre.*
GROUSSIÈ. — Groussiè coumo dé pon d'uèrge.	*Grossier comme du pain d'orge.*
INQUIÈ. — Inquiè coumo 'n birou.	*Inquiet comme une vrille.*

IOURE. — Ioure coumo 'n sa.	*Ivre comme un sac* En fr. on dit *sac à vin.*
JOLA. — Jola coumo de gla.	*Froid comme la glace.*
LÈSTE. — coumo 'n biòu soubre 'no touline.	*Leste comme un bœuf sur un toit.*
LÈSTE. — coumo 'n chobri.	*Leste comme un chevreau.*
LÈURE (24). — Faïre coumo loi leùre : perdre souvenenço 'n couren.	*Faire comme les lièvres : perdre souvenance en courant.*
MAIGRE. — Maigre coumo 'n pi.	*Maigre comme un pin.*
MALEROUS. — Malerous coumo los pèiros.	*Malheureux comme les pierres.*
MECHO. — O' no mécho coumo 'n dindar.	*Il est morveux comme un dindon.*
MINO. — O 'no mino coumo 'n troumpillaire.	*Il a une mine comme un joueur de flûte.*
MONJA. — Monja d'orgen gros coumo lou bras.	*Manger de l'argent gros comme le bras.*
MONJA. — Monja coumo 'n gauori.	*Manger comme un goret.*
MONTEUR. — Monteur coumo Bozin.	*Menteur comme Basile?*
NOU. — Nóu coumo 'n fifre.	*Neuf comme un fifre (inexpérimenté).*
NAS. — O 'n nas coumo 'n tortifle.	*Il a un nez comme une pomme de terre, c'est-à-dire bourgeonné.*
NEGRE. — Negre coumo l'alo d'en mèrle.	*Noir comme l'aile d'un merle.*
NEGRE. — Negre coumo l'amo d'ei diable.	*Noir comme l'âme du diable.*
NODA. — Noda coumo 'n pau fèrre.	*Nager comme un levier, une pince.*
OLISCA. — Olisca coumo 'no deèsso.	*Parée comme une dèesse.*
OMAR. — Omar coumo de feù.	*Amer comme du fiel.*
OMOUROUSO. — Omourouso coumo 'no chato.	*Amoureuse comme une chatte.*
ONA. — Ona coumo lou ven.	*Aller comme le vent.*
ONA. — Ona bouonomen coumo 'n ase quan trouto.	*Aller bonnement comme un âne qui trotte*
ONA. — Ona coumo 'n foue.	*Aller comme un fouet.*

ORGEN. — O d'orgèn coumo 'n gropau de ploumo. (au=aou).	*Il a de l'argent comme un crapaud (a) des plumes.*
ORGEN. — coumo 'n chi de gnièiro. (tripht).	*Il a de l'argent comme un chien (a) des puces.*
PAURE. — Paure coumo Jóu.	*Pauvre comme Job.*
PÉTORDIÈ. — Pétordiè coumo 'n bel diable.	*Menteur comme un beau diable.*
PÉU. — O de péu coumo d'estivaillo.	*Il a des poux comme des graines de courge.*
PICHA. — Picha coumo 'n sour.	*Frapper comme un sourd.*
PISSA. — Pissa coumo lou bras.	*Couler comme le bras, en parlant d'une fontaine.*
PLÉ. — Plé coumo 'n ióu.	*Plein comme un œuf.*
PLEYA (25). — Se pleya coumo 'no omorino.	*Se plier, être flexible comme un brin d'osier.*
PLOURE. — Plóure coumo de tèrra.	*Il pleut abondamment, comme s'il tombait de la terre.*
PON (26). — Faire de pon coumo de treno.	*Faire du pain comme de la tresse.*
PON. — coumo de sejolas.	*Faire du pain comme de farine de seigle tamisée.*
PORLA. — Porla coumo 'n tambour creba.	*Parler comme un tambour crevé, c'est-à-dire déraisonner.*
POSSA. — Possa coumo 'n eilîou.	*Passer (vite) comme un éclair.*
POTI. — Poti coumo loi sardo.	*Pâtir comme les sardines.*
POUROUS. — Pôurous coumo 'n rat.	*Peureux comme un rat.*
POULIO (27). — Poulio coumo 'n sóu.	*Jolie comme un sou.*
POULIO. — coumo 'n astre.	*Jolie comme un astre.*
POURTA (se). — Se pourta coumo 'n pouon nóu.	*Se porter comme un pont neuf.*
PREISSA. — Preissa coumo 'n lovomen.	*Pressé comme un lavement.*
PRESTE. — Preste coumo 'n chat.	*Prêt comme un chat.*
PROPRE. — Propre coumo 'n ènle.	*Propre comme un lis. (ènle, corruption de èli).*
PROPRE. — coumo 'n bouque.	*Propre comme un bouquet.*
PURIO. — Purio coumo de fen.	*Pourrie comme du fumier.*

RARE. — Rare coumo de suour de contouniè.	*Rare comme de la sueur de cantonnier.*
REDE. — Rede coumo 'n bostou.	*Raide comme un bâton.*
RÈIRE. — Reire coumo 'n boussu.	*Rire comme un bossu.*
ROUDA. — Rouda coumo 'n pouor molau (au = aou).	*Roder comme un porc malade.*
ROUGE. — Rouge coumo 'n escrevisse.	*Rouge comme une écrevisse.*
ROUN. — Roun coumo 'n O.	*Rond comme un O.*
ROUSSÈ. — Rousse coumo l'or.	*Jaune comme de l'or.*
ROYA. — Roya coumo lou bras.	*Couler comme le bras.*
SAGE. — Sage coumo 'n ase quan duèr.	*Sage comme un âne qui dort.*
SAGE. — coumo 'n eimage.	*Sage comme une image.*
SÈGRE. — Sègre coumo 'n chi.	*Suivre comme un chien.*
SERIOU. — Seriou coumo 'n ase quan béu.	*Sérieux comme un âne qui boit.*
SO (28). — So coumo de metal.	*Sain, solide comme du métal.*
SOT. — Sot coumo 'n poniè.	*Sot comme un panier.*
SOURD (29). — Sourd coumo 'no beno.	*Sourd comme une hotte. La « béno » est une hotte en osier servant au transport du fumier.*
SOURD. — Sourd coumo 'n ron.	*Sourd comme un rocher.*
SOUTA. — Sóuta coumo 'n chobri.	*Sauter comme un cabri.*
SUA. — Sua coumo 'n gour.	*Suer à grosses gouttes. (Gour, gouffre).*
TRAIRE (30). — N'en trai coumo de billo.	*La pluie tombe très abondamment.*
TRAIRE. — coumo de couordo.	*Il pleut très fort.*
TOUNDU. — Toundu coumo 'n ióu.	*Tondu comme un œuf.*
TREMPE. — Trempe coumo 'no soupo.	*Trempé comme une soupe, trempé jusqu'aux os.*
TRONQUILE. — Tronquile coumo Botisto.	*Tranquille comme Baptiste.*
TUFO. — Faire 'no tufo coumo 'n chiaire.	*Faire une mine comme un ch...*
TUFO. — coumo 'n bou chostra.	*Faire une mine comme un bouc châtré.*

UÈS. — O d'uès coumo de nichoulo.	*Avoir des yeux comme (ceux) des chouettes.*
UÈS. — O d'uès coumo lon pung.	*Avoir des yeux comme le poing.*
UÈS. — O d'uès coumo de paumo.	*Avoir des yeux comme des paumes.*
UÈS. — O d'uès coumo de birou.	*Avoir des yeux comme des trous de vrille.*
UÈS. — O d'uès coumo de chabro.	*Avoir des yeux comme (ceux) des chèvres.*
VEILLA. — Veilla coumo lou la ei fio.	*Surveiller comme le lait au feu.*
VENTRE. — O 'n ventre coumo 'n tambour.	*Avoir le ventre ballonné.*
VER. — Ver coumo 'n pouore.	*Vert comme un porreau.*
VERGOUGNO. — N'o ogu 'no vergougno coumo 'n esclop.	*Il en a eu une honte comme un sabot.*
VIEUX. — Vieux coumo 'n bon.	*Vieux comme un banc.*
VIRA. — Vira eilai coumo 'n estra.	*Jeter de côté comme de la strasse (rebut de soie).*
VIRA. — Vira coumo 'n chóussou.	*Jeter de côté comme un chausson.*
VIOURE. — Vioure coumo 'n pouor o l'engrai.	*Vivre comme un porc à l'engrais.*

NOTES EXPLICATIVES

(1) PAYRE. — La petite rivière de Payre descend du Coiron ; elle prend sa source dans le territoire de la commune de Rochessauve qu'elle arrose, passe à Chomérac, chef-lieu du canton, à Saint-Symphorien et va se jeter dans le Rhône, en aval du Pouzin, après un parcours de 24 kilomètres. Elle a pour tributaires plusieurs petits cours d'eau.

L'orthographe suivie est celle des félibres.

(2) ESPOUSCHO. — N'a pas d'équivalent en français. La prononciation revèche de ce mot rend, tant bien que mal, les sons inarticulés d'une personne qui aurait mordu dans un fruit vert ou trempé les lèvres dans un liquide de saveur acide. *L'espouscho* est un ustensile pour arroser. —Ch = tch, se rapprochant de *ts*.

(3) BÉURE.— *Coumo'n trau.* Pour éviter l'hiatus on supprime *e* (é fr.) des adj. indéf. *en*, masc., et *eno*, fém., que nous remplaçons par une apostrophe, après tout mot se terminant par une voyelle. Dans le cas contraire, l'adj. ind. est employé

sans altération. Ex. : *co's èn chopel*, c'est un chapeau, *co's eno robo*, c'est une robe, (*co's* pour *oco es, cela est* ou *c'est*).

(4) Bèsteo. — *Ouoio.* Curieux et rare spécimen de *tétraphtongue.*

(5) Boda. — *Gouorjo.* J = dj ; devant e, i, fr. *g* = *dj.*

(6) Boufa. — *Senglas.* Le langage populaire a conservé le souvenir de la présence du sanglier dans nos épaisses forêts, aux temps anciens.

(7) Broma. — *Potoricié* (dans la Basse-Ardèche, *fotaire*), chiffonnier. Dans notre dialecte, le cri du chiffonnier ambulant est : *Patari, patara*! Dans la B. Ardèche : *E lou marchan de fato, de fotrunel, de fèrre viel, de veire rou* ! Je pourrais fournir la musique de ces cris.

(8) Cœur. — Dans notre dialecte, *œu, eu*, se prononce comme en français. Ex. : *de froumage bleu* (du Roquefort), *èn monteur, èn blogueur, mo sœur* (*un menteur, un blagueur, ma sœur*), *ei vieus* (*il est vieux*).

(9) Creire (se). — *Pé* représente probablement un vocable mal interprété. Dans notre dialecte *paon* se traduit par *povou.*

(10) Creire. — *Péure.* On ne voit pas trop l'analogie qu'il peut y avoir entre une crédulité excessive et le poivre.

(11) Devot. — *Chi.* Ch = tch, avec tendance au *ts.*

(12) Dire (N'en). — Débiter, sans rougir, des obcénités.

(13) Durmi. — *Sou.* On dit encore *souchon* : « Durmi coumo'n souchon. »

(14) Donna. — *Arabo.* Réminiscence du séjour des Arabes au VIIIe siècle de notre ère.

(15) Eilissa. Dans notre dialecte le participe passé des verbes de la première conjugaison reste invariable. Beaucoup de noms féminins ont perdu la flexion classique. Ainsi l'on dit : *veilla, journa*, au lieu de *veillado journado* (veillée, journée), etc.

(16) Emborossa. — Dans *dous* (*douas*, au fém.) *tres, dès*, on remplace l'*s* par un *i* devant certains noms communs. Voici un exemple : *dous*, *très*, *dès* coucourdiès ; *doui*, *trei*, *dèi* reinar.

(17) Embrossa (s'). — *Coucourdiès* est mis ici pour courges.

(18) Enroumossa. — *Gauodo*, vieille brebis qui ne suit qu'avec difficulté le reste du troupeau. La brebis malade lance des mucosités par les narines.

(19) Entra. — Cette comparaison signifie : entrer chez quelqu'un sans frapper, ni même saluer.

(20) Faire. — *Cendras.* Quand la terre est très meuble, on la compare à une masse de cendres dans laquelle l'instrument de travail pénètre sans difficulté.

(21) Fia. — *Fisa*, en provençal et dans le midi de l'Ardèche. De même *sua*, *susa* (*suer* en fr.), etc.

Purio est *purido* en prov. et dans le midi du dép. « Flourido, oborido, legido, etc. » en prov. et dans la Basse-Ardèche, font « flourio, oborio, legio, etc., » dans notre dialecte. (Voir *Grammaire Dauphinoise*, par l'abbé Moutier, p. 105.)

(22) Ficha. — Euphémisme qui remplace une expression populaire très énergique.

(23) Fron. — Dans notre dialecte à la nasale fr. *an* correspond fréquemment *on : mo tonto, en prouteston* (*ma tante, un protestant*), etc.

24) Lèure. — *Souvenenço*. L'*e* est ordinairement fermé devant *nç : countenenço*, *inoucenço*, *semenço*, etc. Ajoutons : *Mantenenço*.

(25) Pleya. — Les verbes de la première conjugaison dont le suffixe est *eya* dans notre dialecte changent ce suffixe en *eja* dans la Basse-Ardèche, *eyar*, en Dauphiné. Ex. : *borbeya, molòuteya, boneya, poleya*, etc. En certains endroits, *fourneya* fait *fourneyra* (*enfourner*).

(26) Pon. — Il s'agit d'un petit pain blanc, long, bien cuit, formé de morceaux de pâte tressés avant la cuisson. La comparaison s'applique aujourd'hui à toute espèce de pain de ménage auquel la maîtresse de maison a donné tous ses soins aux approches des fêtes de Pâques et surtout de la Noël. A l'origine, *lou sejolas* désignait le pain fait avec de la farine de seigle tamisée.

(27) Poulio. – Cette comparaison a donné lieu à une étude dans la *Revue des langues romanes*, fasc. de juillet 1882, p. 44 et suiv. Prononcez *poulio* comme *pouliot* dans *menthe pouliot*.

(28) So. — Se dit en foire des porcs gras, qui ont la chair ferme. Nos paysans évitent souvent de désigner le compagnon de St-Antoine par son nom ; ils disent plutôt *mon habillé de soie*, (*moun hobilla de sedo*) ; quand ils se croient obligés d'employer le terme propre, ils ne manquent pas d'ajouter : *en parlant par respect* (*en porlen per respé*).

(29) Sourd. — La *beno*, panier de bat, diffère par sa forme de la *bèso*. Cette dernière est également en osier et s'emploie, portée sur les épaules, au transport du fumier d'étable. Le terme français *benne* est usité dans l'industrie extractive.

(30) Traire. — Quand les gouttes de pluie tombent à torrent, on les compare à de grosses cordes.

Hamman-bou Hadjar, le 9 janvier 1890.

A. Forterre.
Instituteur public.

VOYAGE DE TÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite*

TEXTE PATOIS

Tout par on cô i se mit à déboussit dets ruiets des troupias de mondou que desévant qu'il allévant vai la la troupa, dz'euvrit lets oureillets pour entendre quéque mous que pussant m'indiqué iu elle ére ; dz'entendit deux trais individus que desirant que s'ére de la carcavalerie et qu'il allévant paissé devant l'oberge du général Qouaquoua. Quand dz'entendit qu'i casévant du général Quouaquoua, dze ne m'amusit pai à beuzené, dze prit mets tsambets à mon cô et me vouélé paitit quement en n'essarvalé ; dzérou dza bin pré d'arevé quand i s'y trouvit dets soudais dans la ruia que fésévant fére du lardzou en dezant qu'i failléve que tout lou mondou martssisse su lets dortouaires ; met, dze ne saviou pai iu s'ére, mé dze fit quemant lets moutons, dze chegui lets atrous ; sa me retaidit bin, étou iére grand temps d'arrevé. En montant lets égrés dz'entendévou dza hutssi lets tsevas. Dze ne fit pai pleto plessi à la fenétra que dze lets vit dza, dze n'eut pai lou temps de me troutssi on cô la figure qu'ére touta en équema de tsa, que la proumeillire souria paisséve, il aviant tui à iu gouardze dets petets counets dzânous et i fésévant avoué tou, tou, tou, routoutou tou ; et achetôt yen paissit enna choua à fére tremblé lou ciel asse bin que la tara. Djeusse Maria Djoset, s'il érant bias, quemant i brillévant. Dze me pensit; lets magnins de paiche en-tu de l'ouvraidzou pou rétamé tout chlu mondou ; Planche l'ancien rétamiot, dont la fana a enna ferme à Bésain, éret bin vecu asse longtemps que lou Djuif-Errant qu'i n'éret djamé tout pu fére san. Il aviant

VOYAGE DE TIÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite.*

TRADUCTION FRANÇAISE

Tout par un coup il se mit à sortir des rues des troupeaux de monde qui disaient qu'ils allaient voir la troupe; j'ouvris les oreilles pour entendre quelques mots qui pussent m'indiquer où elle était; j'entendis deux, trois individus qui dirent que c'était de la cavalerie et qu'ils allaient passer devant l'auberge du Général Quouaquoua. Quand j'entendis qu'ils causaient du Général Quouaquoua je ne m'amusai pas à lambiner, je pris mes jambes à mon cou et me voilà parti comme un écervelé; j'étais déjà bien près d'arriver quand il se trouva des soldats dans la rue qui faisaient faire du large en disant qu'il fallait que tout le monde marche sur les trottoirs; moi je ne savais pas où c'était, mais je fis comme les moutons, je suivis les autres; ça me retarda bien, aussi il était grand temps d'arriver. En montant les escaliers, j'entendais déjà hennir les chevaux. Je ne fus pas plutôt placé à la fenêtre que je les vis déjà; je n'eus pas le temps de me torcher un coup la figure qui était toute écumante de chaleur, que la première troupe passa; ils avaient tous à leurs bouches des petits cornets jaunes et ils faisaient avec; tou, tou, tou, routoutou, tou, et aussitôt il en passa une nuée à faire trembler le ciel aussi bien que la terre. Jésus, Marie, Joseph, s'ils étaient beaux, comme ils brillaient! Je me pensais : les chaudronniers d'ici ont-ils de l'ouvrage pour étamer tout ce monde. Planche, l'ancien étameur dont la femme a une ferme à Besain aurait bien vécu aussi longtemps que le Juif-Errant, qu'il n'aurait jamais pu faire tout cela. Ils avaient tous des chapeaux à bec, bien retroussés par

tui dets tsápias à béqua, bin retroussis pa dari, et tout lou couai envouteilli dans on lardzou séquiou quemant lu que notou kaquouéillai met son séret dedans ; i teniévant tui ius grands sabres en avant quemant si sérant préparés à paichi lets éjas que voulévant à travai lets airs. Quant il eurant paissés, lets parisiens desirant que s'ére des culs rossés.

Dze n'eut que lou temps de fére enna fouaita cratcha dans la ruia qu'i ant déboussit enna tempéta que martsévant à pid : pou lets nique lets parisiens desirant que s'ére des Francs Taquins. Il aviant mit ius escarpins et aviant dets tsâssets blaintsets. Lu qu'alléve devant ére asse ha qu'enna partsse ; il avet mit aquet su sa téta que sembléve tout sen ique en pouet que lets fanets pouaitant l'heuvai lou guimainou pou se catssi lets dais ; lets parisiens desirant que s'ére on bia Tambour Manchot; poutant quand dze lou vit i menailléve bin lets brais. I ant avet doua ou trai que poutévant aquet que sembléve tout dets conférons, i n'érant poutant pai tout à fai asse lardzou que lu qu'on proumène en Crans, bin sûr que se n'ére pas lou mémou tailleur que lets avait copés, et quemant s'ére on dje de rogachon dze cru qu'i fésévant la procéchon, mé dze ne vit pai ius curés, bin sûr qu'i ne s'enguiamant pai quemant lu de Crans, atramant dze ne m'y sérou pai trompé. Il aviant tui ius piquets i bout de ius fusils et tui dari iu dos enna peteta bouetta grise quemant an en letz dzens de delé du bô quand i pouaitant vendre ius grabessets à Salins ; dze n'ai pai su s'il en poutévant. Lets parisiens qu'érant vai met me firant comprendre que san que dz'aviou pris pou dets conférons étiant lets Trapias du Réglement.

Quemant on ére bin sarés et que y'ére malési à se moutsi, dze ne put fére qu'enna fouaita renifia qu'i ant paressit enna peteta founia à tseva ; il aviant tui dets grans tsapias quemant en an lets gendarmes de Tsampagnola, mé tout couvai d'ouai et d'ardzent, et pu il aviant tui aquet devant iu couai que brilléve à sélu et qu'ére atatsi avé dets rubans rudzous o bin blancs. Lets Parisiens que s'y couégnanssant desirant que s'ére l'Etat-

derrière, et tout le corps tortillé dans un large cercle comme celui que notre fromager met son serra dedans; ils tenaient tous leurs grands sabres en avant comme s'ils s'étaient préparés à percer les oiseaux qui volaient à travers les airs. Quand ils eurent passé, les Parisiens dirent que c'étaient des cuirassiers.

Je n'eus que le temps de faire une forte crachée dans la rue, qu'il en sortit une tempête qui marchait à pied; pour ceux-là les Parisiens dirent que c'était des fantassins. Ils avaient mis des escarpins et avaient tous des bas blancs. Celui qui allait devant était aussi haut qu'une perche; il avait mis quelque chose sur sa tête qui semblait tout cette affaire en poil que les femmes portent l'hiver le dimanche pour se cacher les doigts; les Parisiens dirent que c'était un beau tambour manchot; cependant quand je le vis il maniait bien les bras. Il y en avait deux ou trois qui portaient quelque chose qui semblait tout des bannières; elles n'étaient cependant pas tout à fait aussi larges que celle qu'on promène à Crans, bien sûr que ce n'était pas le même tailleur qui les avait coupés, et comme c'était un jour de rogations je crus qu'ils faisaient la procession; mais je ne vis pas leurs curés, bien sûr qu'ils ne s'habillent pas comme celui de Crans, autrement je ne m'y serais pas trompé. Ils avaient tous un piquet au bout de leurs fusils, et tous derrière leur dos une petite boîte grise comme en ont les gens d'au delà du bois quand ils portent vendre leurs écrevisses à Salins; je n'ai pas su s'ils en portaient. Les Parisiens qui étaient vers moi me firent comprendre que ce que j'avais pris pour des bannières étaient les drapeaux du régiment.

Comme on était bien serrés et qu'il était malaisé de se moucher, je ne pus faire qu'une forte reniflée, qu'il en parut une petite fournée à cheval; ils avaient tous des grands chapeaux comme en ont les gendarmes de Champagnole, mais tout couverts d'or et d'argent, puis ils avaient tous quelque chose devant leur corps qui brillait au soleil et qui était attaché avec des rubans rouges ou bien blancs. Les Parisiens qui s'y connaissent dirent que c'était l'état-

Mangeur. I en avéve de lets qu'aviant devant lou couai dets afféres qu'érant asse lardzous que lets plaquets de tsais qu'on fabrique à Mourez, et que y avéve dets lettrets déssus, mé dze ne put pai lire, i m'éret faillu enna lunette d'approche; ce n'est pai que dze ne couégnanssisso pai mets lettrets magré que de mon temps on alléve ranque à l'écola que l'heuvai et qu'on féséve bin dets côs lou renai ; Djan Louis lou Rousset, qu'ére notou métre d'écola, m'a bin beillit dets cô de pid i cul à casa de san, et poutant dze lesévou dza bin à travai de mets grochets hurets de Besançon. Dze me si toudje rappelé qué quand dz'alévou dire ma leçon y avéve on mou que ne pouilléve jamé me reveni ; lu bougre de massétou de Rousset m'a bin retsadé dets côs lets oureillets à casa de lu mou, et i deséve toudje que met et lou gros Pirou tsilou Dâdou, qu'est sacristain adjedu à note n'éguise, érant lets doua ple aînous de se n'écola. Dz'é dza bin tsartssi dets côts chlu mou dans lou dicchounaire, mé dze n'ai djamé pu lou trouvé ; dz'érou poutant bin vouillu savai san que sére. Ce n'est pai quemant lets djunets dzens d'adjedu qu'en toudje dets bréchets de livrous à founeillis, que câsant de toutets chouaitets de tseusets, que diant asse bin du mâ du Bondier que du diaiblou et que treuvant la vianda asse bouna lou vendredi que lou guimainou.

(A suivre)

---

major. Il y en avait de ceux qui avaient devant leur corps des affaires qui étaient aussi larges que les plaques de voiture qu'on fabrique à Morez, et qu'il y avait des lettres dessus ; mais je ne pus pas lire, il m'aurait fallu une lunette d'approche. Ce n'est pas que je ne connaisse pas mes lettres malgré que de mon temps on n'allait à l'école que l'hiver et qu'on faisait bien des fois le renard. Jean-Louis le Rousset, qui était notre maître d'école, m'a bien donné des coups de pied au c.. à cause de cela et cependant je lisais déjà bien a travers de mes grosses heures de Besançon. Je me suis toujours rappelé que, quand j'allais dire ma leçon, il y avait un mot qui ne pouvait jamais me revenir ; ce bougre de désagréable de Rousset m'a bien réchauffé les oreilles à cause de ce mot, et il disait toujours que moi et le gros Pierre chez le Dadon, qui est sacristain aujourd'hui à notre église, étaient les deux plus ânes de son école. J'ai déjà bien cherché des fois ce mot dans le dictionnaire, mais je n'ai jamais pu le trouver ; j'aurais cependant bien voulu savoir ce que c'était. Ce n'est pas comme les jeunes gens d'aujourd'hui, qui ont toujours des brassées de livres à fourniller, qui causent de toutes sortes de choses, qui disent aussi bien du mal du bon Dieu que du diable et qui trouvent la viande aussi bonne le vendredi que le dimanche.

(A suivre)

COMPTE-RENDU

Die Grammatik Malherbe's nach dem « Commentaire sur Desportes » vom Realgymnasial-Oberlehrer P. Kreuzberg. Wissenchaftliche Beilage zum Jahresbericht des Realgymnasium zu Neisse, Ostern 1890, 8°, 32 p.

Les efforts de Malherbe pour « dégasconiser » la langue parlée de son temps à la cour et ses attaques contre le mauvais goût des poètes ses contemporains devaient lui attirer des ennemis. Tallemant des Réaux nous dit que « Desportes, Bertaut et Des Yvetaux mesme critiquerent tout ce qu'il fit ». Mais, ajoute-t-il, Malherbe « s'en mocquoit, et dit que s'il s'y mettoit, il feroit de leurs fautes des livres plus gros que leurs livres mesmes ». Il commença par Desportes et consigna ses critiques sur un exemplaire des œuvres de ce poète (1). Comme, de l'aveu même de Malherbe, ce travail fut inspiré par un certain esprit de vengeance, il faut s'attendre à fort peu de bienveillance de la part du « tyran des mots et des syllabes ». En effet, s'il ne va pas, comme on l'a dit, jusqu'à corriger même les fautes d'impression, il souligne d'une plume impitoyable tout ce qui le choque, et donne à sa critique un caractère de polémique toute personnelle. Mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse et ce que l'auteur de la dissertation a eu en vue. M. K. s'est proposé de contrôler les remarques du poète grammairien, de rechercher si ce sont ses expressions ou celles de Desportes qni ont triomphé dans la langue, et enfin si Malherbe poète est toujours d'accord avec Malherbe grammairien.

Il est curieux d'observer que pour ce dernier point notre critique reproche bien des fois à son adversaire des mots et des tournures qu'il emploie lui-même dans ses œuvres. On en trouvera des exemples à chaque page de la dissertation de M. K. Quant au premier et au second points, Malherbe a bien souvent raison. Il accuse à chaque page Desportes d'user de

(1) L'exemplaire de Desportes annoté par Malherbe est à la Bibl. nation.; il y en a deux copies à l'Arsenal.

termes vieillis, rudes, grotesques, de faire abus de provincialismes, de parler tantôt normand et tantôt provençal, etc. Mais de temps en temps aussi ses critiques portent à faux : il lui arrive parfois de condamner un de ces mots « brefs et signifiants » de la vieille langue, dont on regrettera toujours la disparition. Il a des scrupules exagérés de purisme comme, v. g. quand il traite *oindre* de mot sale. Il proscrit *cadavre*, *tintamarre*, *avéré*, *débile*, *notoire*, *printanier*, *terrible*, *contourner*, *narrer*, *trancher*, etc. Il voudrait que *haineux* ne s'employât que comme substantif et qu'on dît : mon *haineux*, son *haineux*. Enfin Malherbe a encore conservé quelques illusions pédantes des grammairiens précédents. Il lui arrive plus d'une fois de vouloir ramener un mot au sens qu'avait le correspondant latin. Ainsi il critique l'expression *s'attendre à* sous prétexte que « *attendere* des latins ne signifie pas *attendre*, et qu'*attendre* en français ne signifie autre chose qu'*expectare* ». Sur tous ces points c'est Desportes ou plutôt l'usage général qui a triomphé.

L'ouvrage de M. K. est très méthodiquement composé. Il est destiné à un cercle plus grand que celui des philologues de profession ; personne ne songera à en blâmer l'auteur. Je me permettrai toutefois de lui adresser quelques critiques de détail dont une surtout, à mon avis, a une certaine gravité. On pourrait d'abord souhaiter que la dissertation ait une conclusion ; mais il paraît qu'on commence à s'habituer, même chez nous, à cette manière de faire. Ce qui est plus grave, et ce qui constitue une lacune très regrettable, c'est que le livre manque d'introduction. Je ne parle pas des vingt-trois lignes dans lesquelles l'auteur essaye d'apprécier le rôle de la Pléiade. Comme il arrive souvent dans des réductions microscopiques de ce genre on donne du sujet la plus fausse idée. Cette critique me semble porter d'autant plus que l'auteur s'adresse au grand public. Il ne pouvait se dispenser de placer Malherbe dans son milieu et de donner sur son rôle soit de poète, soit de grammairien, les détails essentiels. Quant à l'étude particulière des mots critiqués par Malherbe, les remarques de M. K. sont assez peu personnelles. Elles sont empruntées, pour la plupart, soit à Littré soit au *Seizième siècle* de Darmesteter et Hatzfeld. Mais l'auteur ne semble pas avoir du français et surtout des dialectes une connaissance suffisante pour suppléer au silence de ses auteurs ou pour les rectifier au besoin. Ainsi n'est-il pas exagéré de dire qu'*émoi*, p. 6, est encore d'un usage courant. *Gel* n'est pas seulement une

expression savante, mais un mot populaire qu'on trouve dans bien des régions de la France pour *gelée; malheureux*, p. 8, a quelquefois le sens de scélérat; *espanir*, p. 9, manque d'explication, etc. Enfin l'usage poétique n'est pas assez nettement distingué de l'usage littéraire.

Je n'aurais pas voulu terminer par une critique; mais j'ai été étonné de constater que l'auteur est assez peu au courant des travaux français récents relatifs aux études grammaticales. Il ne connaît que l'ouvrage de Chassang. Il a cependant paru dans ces dernières années plusieurs *Grammaires historiques du français* que M. K. ne pouvait se dispenser d'étudier.

E. RABIET.

CHRONIQUE

Dans une brochure de quelques pages, qui paraîtra en même temps que ce fascicule, nous indiquons les modifications orthographiques qu'adopte la *Revue de philologie française*. Nous ne ferons d'exception que pour les travaux en cours de publication et dont il est fait des tirages à part : le *Dictionnaire* de M. Fertiault, et l'étude sur le *patois de Saint-Hubert* de M. Marchot. Les modifications que nous appliquons définitivement, et dès cette chronique, sont résumées dans les règles qui suivent :

I. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*.

II. — Ecrire toujours par un *z* les adjectifs et substantifs numéraus en *zième, zaine*.

III. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troizième.

IV. — Ne jamais redoubler l' *l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

V. — Laisser toujours invariables les participes de *coûter* et de *valoir*; ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*, ou quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition.

— Depuis que les premières feuilles de ce numéro sont tirées, nous avons reçu l'adhésion sans réserve de MM. Louis Havet et Antoine Thomas aus conclusions de notre article sur « les flexions de l'indicatif présent dans les verbes français en *dre* et dans quelques verbes en *oir*, » (ci-dessus p. 84). M. Jean Fleury nous a aussi adressé des remarques, que nous regrettons d'avoir eues trop tard, mais qui aboutissent aus mêmes conclusions. D'autre part M. Michel Bréal nous envoie la rectification suivante, à propos de la citation que nous avons faite d'un de ses articles, relativement aus lettres parasites (ci-dessus, p. 91) : « Si, dans un moment de distraction, l'employé de l'état civil inscrit un enfant nommé *Durand* sous le nom de *Dupont*, il y a erreur d'état civil, l'enfant porte un nom qui dénote une origine qui n'est pas la sienne. C'est précisément

la confusion qu'a commise l'Académie quand elle a adopté l'orthographe *poids*, *forcené*. La graphie n'est pas seulement défectueuse, elle est positivement erronée, elle fait supposer pour ces mots une autre origine que la véritable. Il n'en est pas tout à fait de même pour une graphie comme *sceller* et *sceau*. Le linguiste peut sourire de ce luxe de consonnes ; mais le *c* n'a pas l'inconvénient de mettre les esprits dans une fausse direction : il a, au contraire, été imaginé pour rappeler (maladroitement, je vous l'accorde) la vraie étymologie. Ce que j'ai dit sur les erreurs d'état civil doit s'entendre au sens étroit du mot ; je suis d'avis qu'on use d'indulgence pour les maladresses qui ne peuvent égarer personne. »

— M. Charles Levêque (d'Oisy), professeur à Francfort-sur-le-Mein, dont nous signalons plus loin plusieurs articles récents, est mort subitement le 12 avril dernier. C'était un des collaborateurs les plus compétents et les plus appréciés des *Phonetische Studien* de W. Vietor. Nous adressons à sa famille et à ses amis l'expression de notre vive condoléance.

— M. Jean Fleury nous envoie la réponse suivante à une note de M Joret parue dans notre dernier fascicule (page 73, n. 1) :

« 1. — Les Latins prononçaient *amáre*, *amátus* avec l'accent sur l'*á*. Les Haguais, les habitants des îles Anglo-Normandes, séparées de la France depuis 1110, continuent à prononcer *a* dans ces terminaisons, ni plus ni moins que les Provençaus, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, etc. M. Joret prétent que ces habitants ont d'abord converti l'*a* latin en *e*, *è* ouvert pour revenir au son *a*. L'*è* ouvert, *ai*, est à peu près inconnu à la Hague ; et il semble bien ne s'être introduit dans les villes que par l'intermédiaire du français. Pour admettre l'évolution invraisemblable soutenue par M. Joret, il faudrait des preuves, des documents ; qu'on en fournisse ! Nous possédons un poème du XIIe siécle en « Hague langage ». Là les sons susdits sont représentés non par *è* ouvert, mais par *é* fermé tirant sur *i*, *ei*. Cette prononciation existe toujours dans un îlot de quelques communes isolé dans la Hague, et c'est là probablement que le poème a été écrit. Dans tout le reste de la péninsule et dans les îles on prononce *â* — quelquefois *ô*. L'évolution indiquée par M. Joret a très bien pu s'opérer dans la Normandie méridionale, mais pour admettre qu'elle s'est opérée également dans la Normandie insulaire et péninsulaire, une affirmation, une analogie ne suffisent pas, il faut des preuves.

2. — M. Joret constate lui-même qu'entre le sud et le nord du département de la Manche il existe une très grande différence de prononciation. A-t-il constaté anciennement cette différence dans un de ses écrits ? Je l'ignore. Il est évident que si j'avais trouvé cette différence explicitement indiquée, je ne me serais pas amusé à la déduire de ce fait que M. Joret attribue, par erreur, au nord du département des prononciations qui n'appartiennent qu'au sud. Quoi qu'il en soit, le fait que je tenais à constater est admis par M. Joret, je n'en demandais pas davantage.

3. — J'ai passé à la Hague les vingt-cinq premières années de ma vie. Je demeure en Russie depuis trente-deus ans. J'emploie l'*r* postdentale haguaise là où les Russes emploient l'*r* molle. Tout le monde s'accorde à déclarer cette prononciation d'une correction parfaite. Comment peut-il venir à l'esprit de M. Joret de contester le fait, lui qui n'a visité la Hague qu'en passant et n'a jamais habité la Russie, que je sache ? Ce son de l'*r* postdentale se retrouve, du reste, en d'autres parties de la France ; il existe dans la Bresse. Si M. Joret en doute, qu'il prie le savant auteur de l'*Histoire de la chanson populaire en France*, M. Tiersot, notre collègue commun, je pense, de lui chanter la chanson du *Pauvre laboureur*.

4. — Un dernier mot. Les Vandales sont entrés en Espagne avec les Goths. Ceus-ci étaient Germains, mais les Vandales étaient une tribu des Vendes, ou Wendes, et *chacun sait*, comme dit M. Joret, que les Vendes étaient incontestablement des Slaves. M. Joret s'est donc trompé cette fois encore. Je lui abandonne la plus grande partie de la Normandie, qu'il a l'air de bien connaître ; qu'il me laisse mon petit coin qu'il connaît mal. »

A propos des modifications orthographiques indiquées au commencement de notre Chronique, M. Michel Bréal nous écrit : « J'approuve la plupart de vos modifications, et je tâcherai, — autant qu'à 58 ans on peut changer de vieilles habitudes, — je tâcherai de les mettre en pratique. » La réserve de M. Bréal porte sur *coûté* et *valu*, qu'il voudrait variables contrairement à la décision de l'Académie pour *coûté*.

De son côté M. Francisque Sarcey nous écrit : Je donne mon adhésion pleine et entière aus réformes orthographiques que vous proposez. Quant à les appliquer toujours, que voulez-vous ? L'habitude l'emportera souvent. Je ferai de mon mieus. »

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Dr Ant. Magnin. — *De la répartition de certains noms géographiques dans le département de l'Ain et dans l'est de la France* (Lyon, Georg, 1890, 16 pages in-8° et deus cartes. Extrait du *Compte-rendu du Congrès national de géographie de Bourg, session de 1888*). — Il s'agit de la répartition des noms de lieus terminés en *iat*, *ieu*, *eins* et *y*. L'une des cartes nous montre cette répartition dans le département de l'Ain ; l'autre est une carte de France indiquant les limites des noms de lieus prédominants en *ville*, *court*, *ay* ou *ey*, *ieu*, *y*, *ac* ou *at*, *iat*. On sait combien l'étude des noms de lieus est précieuse pour la phonétique. La petite brochure de M. le Dr Magnin, faite avec compétence, est une utile contribution à la phonétique des patois de l'Ain.

A. Lecoy de la Marche. — *Le treizième siècle artistique* (Lille, Desclée, 1889, 425 pages grand in-8, 190 gravures). — Ce nouvel ouvrage, ajouté à tous ceus que M. Lecoy de la Marche a déjà consacrés au XIIIe siécle, est le digne couronnement d'une série d'études poursuivies avec une passion communicative et un talent du meilleur aloi. Nous avons retrouvé, notamment dans la partie consacrée à l'architecture, l'enseignement de notre maître regretté Jules Quicherat, dont l'autorité est au-dessus de toute contestation. Le livre ne compte pas moins de quinze chapitres, embrassant les différentes formes de l'art au XIIIe siècle : architecture religieuse et militaire, peinture murale, peinture sur verre, enluminure, tapisserie, orfèvrerie, habillements, cérémonies, musique. Beaucoup de termes techniques de notre vieille langue sont expliqués avec une grande clarté et avec sûreté.

Gaston Paris. — *La littérature française au moyen-âge*, 2e édition (Paris, Hachette, 1890), et *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de Saint Louis*, 2e édition (Paris, Hachette, 1889). — Ces deus ouvrages du maître de nos études ont été revus avec un soin méticuleus et sont dignes des plus grands éloges. Nous regrettons seulement l'extrême concision des observations grammaticales qui pré-

cèdent les *Extraits*, et nous demandons en particulier un éclaircissement pour ces quelques lignes de la page 4: « Avant la tonique, l'*e* provient : de *a* libre après *ch*, *j*, et par analogie dans *feïstes*, *feront*, *deïs*. »

L. Clédat. — *Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger* (Paris, Masson, 1890, 92 pages in-12). Extrait de la préface: « La plupart des étrangers peuvent évidemment se contenter, pour *écrire* le français, d'une graphie phonétique, dégagée de toutes les subtilités de l'orthographe officielle, et qui, si l'on veut bien se conformer aus règles très simples qui feront l'objet de la première partie de ce livre, sera beaucoup plus logique et beaucoup plus intelligible que les graphies gauches, et si souvent barbares, des Français peu lettrés, où l'orthographe officielle est écorchée sans être simplifiée. On verra aussi qu'en se débarrassant de l'orthographe, dans la mesure que nous venons d'indiquer, on diminue du même coup, dans une très forte proportion, le nombre des difficultés de la grammaire; car beaucoup de ces difficultés sont purement graphiques, et se trouvent supprimées par l'adoption d'une orthographe phonétique. La langue française devient alors sensiblement plus facile à apprendre. »

Louis Havet. — *La simplification de l'orthographe* (Paris, Hachette, 1890, XII-60 p. in-12). — M. L. Havet a réuni dans cet élégant petit volume tous les articles qu'il a publiés de divers côtés sur la réforme de l'orthographe, dont il s'est fait l'apôtre, et l'apôtre bien inspiré.

Vincenzo Crescini. — *Appunti su Jaufre Rudel* (Padova, tipografia Randi, 1890, 16 p. in-8. Extrait des *Atti e Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Padova*). — Interprétation nouvelle ou renouvelée, — et non sans vraisemblance, — de plusieurs passages des poésies de Jaufre Rudel.

D. Behrens. — Compte-rendu très important et très développé de la dissertation de Karl Armbruster sur le masculin et le féminin en français (Cf. *Romania*, XVIII, 645) dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.* XI, 155.

Le même. — *Bemerkungen zur Lautlehre* (dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.*, XII, fasc. 3). — Remarques intéressantes sur diverses particularités phonétiques qu'offrent les patois, à propos de la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer.

Koschwitz. — *Phonetik und grammatik* (dans *Zeitschrift für frz. Spr. u. Litt.*, XII, fasc. 1). — M. Koschwitz continue à étudier la prononciation française moderne dans les flexions, et complète utilement sa *Neufranzoesische Formenlehre* (Cf. notre *Revue*, II, 303).

Frédéric Godefroy. — *Réponse à quelques attaques contre le Dictionnaire de l'ancienne langue française* (Extrait de la préface du tome VI. Paris, Bouillon, 1890, 46 p. in-8). — M. Godefroy répond point par point aus critiques de M. le Dr Millet et de A. Jacques (de la *Revue critique*). Cette vigoureuse riposte est à lire d'un bout à l'autre. Dans une œuvre aussi monumentale que le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, les erreurs et les lacunes sont inévitables; la critique rend service à la science quand elle aide M. Godefroy à corriger les unes et à combler les autres, mais elle est souverainement injuste quand elle refuse ou néglige de reconnaître les rares qualités, la vaillance scientifique, la courageuse et modeste ténacité déployées par l'auteur dans une entreprise qui fera honneur à notre temps.

Ascoli. — *Archivio glottologico italiano, volume undecimo* (Roma, Lœscher, 1890, 460 p. gr. in-8). — Nous dépouillerons dans notre numéro de fin d'année ce nouveau volume de l'*Archivio*, qui contient notamment une étude très importante des dialectes vaudois, et des « saggiuoli », toujours savants et suggestifs, d'Ascoli.

Eugène Rabiet — *Grammaire des langues romanes par W. Meyer, traduction française, tome I, Phonétique, première partie : les voyelles.* (Paris, Welter, 1889, 256 p. gr. in-8). — Tandis que la grammaire de Diez n'a eu ses traducteurs français que longtemps après qu'elle avait paru en allemand, la grammaire de M. W. Meyer est traduite au fur et à mesure qu'elle paraît. M. l'abbé Rabiet, professeur à la nouvelle université de Fribourg, est tout à fait au-dessus du rôle modeste qu'il remplit dans cette publication. Mais sa valeur personnelle et sa compétence en philologie romane sont la meilleure garantie de la perfection de la traduction. La deuxième moitié du premier volume doit être sur le point de paraître, et les deus autres volumes semblent devoir suivre à assez brève échéance. Nous reviendrons sur ce livre quand la publication en sera plus avancée. Il est certain dès maintenant que c'est une œuvre de premier ordre.

P. Marchot.— *Vocables couvinois, étude étymologique* (Liège, imprimerie Vaillant-Carmanne, 1890, 15 pages).— Notre jeune collaborateur, M. Marchot, présente ce petit travail, fort soigné, comme un complément de la *Note sur le patois de Couvin* publiée par son maître M. Wilmotte dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (XXIX, 4e livraison).

M. Wilmotte.— *Un fragment de Foucon de Candie* (Bruxelles, imprimerie Hayez, 1890, 31 p. in-8. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*). — Ce fragment appartient aus archives provinciales du Limbourg hollandais, à Maestricht. C'est l'unique feuillet conservé d'un manuscrit de *Foucon de Candie*; M. Bormans a déjà signalé un autre manuscrit perdu du même poème, dont on ne possède aussi qu'un fragment. M. Wilmotte donne le texte du feuillet de Maestricht, et en signale les particularités linguistiques. Il indique en note son opinion sur l'origine du poème : « Autant qu'une telle conclusion est probante en l'absence d'une édition critique de Foucon, j'y verrais une œuvre composée dans la région qui s'étent de Bourges à Poitiers.»

Ch. Levèque. — *Réforme de l'orthographe française* (dans *Einladungsschrift zu der am 27. und 28. maerz 1890 stattfindenden oeffentlichen Pruefung der Humboldtschule zu Frankfurt am Main*), et *L'accent tonique et l'écriture* (dans *Phonetische Studien* de W. Vietor). — Le premier de ces articles contient un historique fort bien fait de la question de la réforme orthographique; le second est une fine analyse de la prononciation des mots par groupes en français.

L. Daniel et A. Guérin. — *Le Périgord pittoresque*, revue mensuelle, artistique, historique et littéraire (Périgueux, 33, rue de Bordeaux). — Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle publication, qui promet de faire une place importante au patois. Les deus premiers numéros contiennent une chanson populaire, *Lou bouyé de Laurado*, avec musique, et une spirituelle fable d'A. Chastanet, *L'ausèu que parlo*.

H. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de G. Dottin.— *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, période celtique et période romaine* (Paris, E. Thorin, 1890, 703 p. grand in-8).— Ce livre, dédié à la mémoire de M. Jules Quicherat et à M. Eugène de Rozière, est une œuvre capitale. Depuis le traité

de J. Quicherat, qui a ouvert la voie, c'est le travail le plus considérable et le plus autorisé qui ait été publié sur les origines et l'étymologie des noms de lieus en France.

Edm. Stengel.— *Galïens li restorés* (Marburg, Elwert, 1890, LIV-408 p. in-8). Au moment de mettre sous presse nous recevons le beau volume de M. Stengel. Nous nous associons au jugement de la *Romania* : « C'est vraiment un monument de patience et d'abnégation. Le poème du XIVe siècle est accompagné d'un commentaire perpétuel consistant en rapprochements, non seulement avec les *Galien* en prose, mais avec toutes les formes de la légende de Roncevaux..... Pour rassembler et présenter ces matériaus, il a fallu un labeur dénué d'attrait, et qui n'en mérite que plus de reconnaissance.» M. Pfeil, élève de M. Stengel, a collaboré au volume; les considérations qu'il présente font honneur au maître et à l'élève.

H. Suchier. — *Aucassin und Nicolete*. Dritte auflage (Paderborn, F. Schoeningh, 1889, x-120 p. in-8). — M. Suchier a voué un culte particulier à la charmante chantefable du XIIe siècle. Voici la troizième édition qu'il en donne, et il peut se rendre à lui-même cette justice qu'il a amené le texte bien près de sa forme définitive. Aucun romaniste ne s'inscrira en faus contre cette affirmation.

Le Gérant : E. BOUILLON.

LYON. — IMP. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

QUELQUES MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES

ADOPTÉES

PAR LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE* (1

I. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*.

II. — Ecrire toujours par un *z* les adjectifs et substantifs numéraus en *zième*, *zaine*.

III. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troizième.

IV. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

V. — Laisser toujours invariables les participes de *coûter* et de *valoir*; ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*, ou quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition.

Il est incontestable qu'on accorde de nos jours une importance exagérée à l'orthographe. Les grands écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle étaient loin d'*orthographier* comme nous, on peut s'en convaincre en lisant leurs manuscrits et les éditions imprimées sous leurs yeus. Bossuet écrit *dificulté* avec une *f*, *vanger* par un *a*, etc. L'orthographe est, de sa nature, essentiellement variable, conventionnelle et futile, et on y consacre beaucoup trop de temps dans les études. Il faudrait que le Conseil supérieur de l'Instruction publique restreignît la place qu'elle occupe dans les programmes et

(1) Nous reproduisons ici la brochure annoncée page 153.

dans les examens, et qu'il décidât, ainsi que le propose M. Jules Lemaître dans un article du *Temps*, qu'on ne comptera plus certaines fautes ou prétendues fautes, comme le non-redoublement d'une consonne quand on la prononce simple (1), le non-accord du participe dans les cas douteus, l'emploi d'*s* au lieu d'*x* final et vice-versa, etc. On mettrait de petits appendices aus nouvelles éditions des grammaires françaises, et les élèves emploieraient à apprendre la langue, à former leur style, par la pratique assidue des bons auteurs, le temps qu'ils passent aujourd'hui à se familiariser avec des distinctions puériles et des règles fantaisistes d'orthographe.

Il faudrait aussi obtenir des modifications sérieuses dans la prochaine édition du Dictionnaire de l'Académie. Une pétition, rédigée par M. L. Havet, a été en quelques mois couverte de signatures autorisées, et il faut espérer que l'Académie en tiendra le plus grand compte. Mais il y a un autre moyen d'agir sur elle, c'est de faire pénétrer dans l'usage un certain nombre de changements, qu'elle n'aura plus qu'à enregistrer; car elle ne se formalise nullement de l'initiative des écrivains, et on peut même remarquer qu'elle aime mieus sanctionner les améliorations déjà réalisées, que d'en prendre la responsabilité première.

Tout en pétitionnant, appliquons donc une partie des réformes que nous souhaitons, et tâchons d'y habituer le public. Mais dans cette marche en avant, la plus grande prudence est nécessaire, si on veut être suivi. Il faut, nous semble-t-il, se borner à un petit nombre de points importants. Puis, dans quelques années, lorsque nous serons tous familiarisés avec ces premiers changements, on procédera discrétement à quelques autres,

(1) On ignore généralement que, même d'après l'Académie, on peut toujours se dispenser de redoubler le *g* après *a*, et qu'on peut écrire : *aglomérer*, *aglutiner*, *agraver*.

et on fera ainsi, par séries, dans un laps de temps relativement court, les réformes qu'il est impossible de faire en bloc.

Nous proposons d'appliquer, et nous appliquons dès maintenant, les modifications résumées dans les règles suivantes (1) :

I. — Remplacer partout par une S l'X final muet ou prononcé comme S (2)

Ecrire par conséquent *des caillous* comme *des clous*, *je veus* comme *je meus*, *jalous* comme *andalous*, le pluriel *hébreus* comme le pluriel *bleus*, les nombres *dis* et *sis* comme *lis* et *vis*, etc.

II. — Ecrire toujours par un Z les adjectifs et substantifs numéraus en « zième, zaine ».

Si on écrit *dis*, il est impossible de continuer à écrire *dixième*. Actuellement on a *troisième* avec une *s*, *dixième* avec un *x*, et *dizaine* avec un *z*. Il est logique de mettre partout un *z*, et d'écrire *deuzième*, *troizième*, *sizième*, *dizième*, comme *dizaine*, *douzième*, etc., et *sizain* comme *dizain*.

(1) Il est à peine besoin de dire que nous ne touchons pas à l'orthographe des noms propres et noms géographiques.

(2) L'*x* final français (en dehors des mots tels qu'*index*, *silex*, où il se prononce réellement *x*), était à l'origine, non une lettre, mais un signe abréviatif qui remplaçait *us*. On écrivait *chevaus* ou *chevaæ*. Du moment qu'on a rétabli l'*u*, il faut aussi rétablir l's ; c'est une *s* qu'il y avait en latin, *caballos*. L'*x* n'a pas plus de raison d'être dans « tu veux » (lat. **volis*); tu peux (lat. *potes*); tu vaux (lat. *vales*); et on écrit déjà très correctement par une *s* : *tu meus*, *tu bous*. En mettant un *x* à *paix*, *voix*, *noix* et à quelques autres substantifs, on a voulu rattacher ces mots au latin *pax*, *vox*, *nux* ; mais c'est là une erreur grossière, car nos substantifs viennent des accusatifs latins *pacem*, *vocem*, *nucem*. M. Michel Bréal dit dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Des pluriels comme *châteaus*, *chevaus*, *caillous* n'auraient rien de trop étrange. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale. » Voltaire demandait déjà qu'on se débarrassât d'*x* final.

III. — A l'indicatif présent des verbes en « re », « oir » et « ir », terminer uniformément par une S pure et simple les première et deuxième personnes et par un T la troizième personne du singulier.

Ecrire par conséquent *je m'assiés*, *il s'assiet ; je cous*, *il cout* (comme *j'absous*, *il absout*) ; *je prens*, *il prent* (comme *je peins*, *il peint*) ; *je pers*, *il pert* ; *je convains*, *il convaint* (comme *je plains*, *il plaint*) ; *je permès*, *je combas* (comme *je sens*, *je pars*) ; *j'interrons*, *il interront* etc. (1).

IV. — Ne jamais redoubler l'L ni le T dans les verbes en « eler » et en « eter »

Ecrire par conséquent *j'appèle*, *je cisèle*, *je chancèle* (comme *j'épèle*, *je pèle*, *je modèle*, *je harcèle*) ; *il jète*, *il cachète* (comme *il achète*, *il becquète*), etc. (2).

V. — Ne jamais faire l'accord du participe passé dans les trois cas suivants (3) :

1° Quand le complément direct est le pronom EN. Ecrire par conséquent : « Combien en avez-vous *vu?* » de même qu'on dit et qu'on écrit : « Apportez-moi les lettres, et dites-moi combien vous en avez déjà *fait.* »

(1) Voyez sur ce point, dans le fascicule précédent (pages 85 et 153), les opinions de MM. Michel Bréal, G. Paris, Marty-Laveaux, Crouslé, Delboulle, Chabaneau, Bastin, Louis Havet, Jean Fleury. Antoine Thomas. Racine écrit : *je prens*, *je répons*, etc.

(2) Au mot *appeler*, Littré dit : « Dans ce verbe, l'Académie exprime par *ell* le passage de l'*e* muet à l'*e* ouvert ; ailleurs elle rend ce passage par *èle*, comme dans je gèle ; il serait bien utile d'adopter pour tous les cas une orthographe uniforme. » — M. Michel Bréal : « On nous dit que *chanceler* doit s'écrire au présent *je chancelle*, mais que *modeler* doit faire *je modèle*. Pourquoi ? La conformation de ces deux verbes est exactement la même. »

(3) Pour les raisons qui justifient ces simplifications, voyez *Revue de Philologie française*, III, page 270.

2° **Quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition**. Ecrire par conséquent : « Je les ai *vu* venir », de même qu'on écrit : « Je les ai *fait* venir ».

3° **Pour le participe de COUTER et de VALOIR**. Ecrire par conséquent : « Toutes les peines qu'il m'a *coûté*, tous les reproches qu'il m'a *valu* ».

Nous avions pensé d'abord qu'on pouvait ajouter à ces modifications la suppression des lettres parasites et le rétablissement dans les composés de l'orthographe légitime des simples. Mais ces deus nouveaus articles exigeraient des listes annexes de mots, ce qui en rendrait l'application difficile. Réservons les corrections de détail à l'Académie, qui ne pourra se dispenser de les introduire dans la prochaine édition de son dictionnaire, et bornons-nous aus réformes qui se prêtent à une formule générale se suffisant à elle-même. Pour faire adopter les améliorations orthographiques par le grand public, — ce qui est le but, — il ne faut pas l'obliger à consulter un petit dictionnaire à côté du grand, il faut lui donner quelques formules simples, faciles à retenir, et dont l'application ne lui coûtera aucun effort.

Je répondrai rapidement à quelques objections qui m'ont été faites.

Il serait assurément logique de remplacer aussi *x* final par *s* dans les noms de lieus tels que *Bordeaux*. Mais il faut remarquer que les noms propres et les noms géographiques suivent toujours de loin les réformes orthographiques. C'est ainsi que nous écrivons encore l'*Aisne*, l'abbé *Duchesne*, avec une *s* muette au milieu du mot, comme du temps où on écrivait *teste*, *asne*. La graphie du nom de notre collaborateur M. *Fertiault* remonte à l'époque où on mettait une *l* dans *aultre*, *hault*, etc. En laissant les noms propres et les noms géographiques en

dehors de la réforme, nous faisons une concession qui nous paraît utile et qui, on le voit, n'est pas sans précédents.

C'est par analogie avec *douzaine* qu'on a écrit *dizaine* au lieu de *dixaine* ; pourquoi n'écrirait-on pas aussi *dizième* par analogie avec *douzième*, et n'étendrait-on pas l'assimilation à tous les adjectifs et substantifs numéraus en *zième* et *zaine* ? Notre première idée avait été d'écrire *deusième* (d'après *deus*), *troisième*, *sisième*, *disième* et *disaine* ; mais nous avons reculé devant l'obligation de modifier l'orthographe si simple de *dizaine*. Dès lors c'était *disième* qui devait être changé en *dizième*, et *dizième* entraînait *sizième*, *deuzième*, *troizième*. Toutes ces formes sont évidemment aussi légitimes que *dizaine* à côté de *dix* dans l'orthographe officielle ; elles se justifient par une analogie toute naturelle avec les adjectifs dérivés des noms de nombre cardinaus en *ze* (onze, douze, treize, etc.)

On oppose la graphie latine *appellat* à la graphie *appèle*, que nous recommandons. Mais nous écrivons bien *appeler* avec une seule *l* malgré les deus *l* d'*appellare* ! Il s'agit de rendre l'orthographe uniforme dans toute la conjugaison de ces verbes.

En dehors des verbes en « eler » et en « eter, nous ne proposons pas, pour le moment, la réduction des consonnes doubles. Cette question est beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît au premier abord. On n'est pas d'accord sur la prononciation de bien des mots, où les uns font entendre deus consonnes et les autres une seule. D'autre part, si *honeur*, *doner*, etc. passeraient facilement, il n'en est peut-être pas de même de *lètre* pour *lettre*, d'*èle* pour *elle*, etc., où la physionomie du mot se trouve plus altérée. Cette réforme a donc besoin d'être étudiée dans le détail avant d'être entreprise. Elle ne pourra être faite que graduellement ; mais l'unification des verbes en *eler* et en *eter* est un premier degré franchi.

En ce qui concerne *coûté* et *valu*, j'ai proposé (*Revue de Phil. fr.*, tome III, p. 276) de supprimer toute règle relative à ces participes en les assimilant dans tous leurs emplois à des verbes transitifs, ou de décider qu'ils sont toujours invariables. Le second parti a l'avantage de marquer un progrès dans le sens de l'invariabilité absolue du participe conjugué avec « avoir », et de modifier très peu la règle actuelle de l'Académie d'après laquelle l'un des deus participes, *coûté*, ne doit jamais prendre l'accord.

Il n'y aurait pas un grand inconvénient à ce qu'il se manifestât quelques divergences, sur des points de détail, dans

l'application des réformes. On écrit *payerai*, *paierai* ou *pairai* : pourquoi n'écrirait-on pas *disième* ou *dizième?* Mais, dans l'intérêt de la propagande, il est important que l'entente soit aussi complète que possible, et nous croyons qu'aucun ami sincère de la réforme orthographique ne peut hésiter à pratiquer nos modifications I, III, IV et la plus grande partie de la modification V.

Nous avons mentionné dans notre dernier fascicule (p. 155), les précieuses adhésions de MM. Michel Bréal et Francisque Sarcey. Nous souhaitons d'en recevoir un grand nombre d'autres, et nous faisons particulièrement appel aus directeurs de journaus et revues.

Il serait vraiment étrange qu'on ne fît pas profiter notre orthographe des progrès de la science philologique. Continuer à enseigner à nos enfants des règles reconnues absurdes, sous prétexte que nous y sommes habitués, c'est comme si, après les découvertes de Galilée, pour ne pas troubler les vieilles idées astronomiques, on avait continué à enseigner que le soleil tournait autour de la terre immobile.

A ceus qui pourraient être instinctivement choqués par la substitution de l'*s* à l'*x* final, nous pouvons affirmer, d'après notre expérience personnelle, qu'on s'y habitue très vite. On nous pardonnera de prévoir une objection aussi puérile : les adversaires de la réforme orthographique n'en font guère d'autres.

L. C.

NOUVELLE ADHÉSION

M. Edouard Hervé, de l'Académie française, nous écrit : « Les réformes orthographiques que vous proposez me paraissent très simples et très pratiques. »

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Extraits du discours de réception de M. Clédat à l'Académie de Lyon, publié par la REVUE DU SIÈCLE

.... Invité à faire connaître à l'Académie mon sentiment sur la question de l'orthographe, je vais répondre avec la plus grande sincérité, au risque de ne satisfaire ni certains novateurs, qui me trouveront trop timide, ni les dévots de l'orthographe officielle, qui m'accuseront de porter une main sacrilège sur des traditions passées à l'état de dogmes, habitués qu'ils sont à appliquer en matière grammaticale la maxime célèbre : *credo quia absurdum.*

Il est incontestable que nous sommes, au point de vue de l'orthographe, dans un état d'infériorité regrettable vis-à-vis de nos voisins, les Italiens et les Espagnols. Nous avons beaucoup de lettres qui se prononcent de deus ou trois manières différentes. Le mot écrit *portions* se prononce *porcions* (des portions) ou *portions* par un *t* (nous portions). La lettre *q* suivie d'un *u* se prononce de trois façons différentes dans *quarante, quadrupède, équestre.* On pourrait multiplier les exemples. En outre, nos mots sont souvent chargés de lettres qu'on ne fait pas entendre, comme le *g* de *doigt*, le *p* de *comptoir* et de *cheptel*, etc.

Nous avons eu jadis une orthographe beaucoup plus simple. Depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à nos jours, notre langue a subi bien des modifications quant à la syntaxe et à la signification des mots ou locutions, mais le plus grand nombre des mots se prononcent encore comme du temps où Joinville dictait sa

chronique. Ils se prononcent de même, et s'écrivent tout différemment; on a compliqué à plaisir les formes graphiques, tandis que l'italien et l'espagnol en sont restés à l'orthographe simple et limpide du moyen-âge. Le mal vient chez nous de l'admiration excessive qu'on eut au XVIe siècle pour les langues anciennes; on prit plaisir à rappeler l'étymologie, vraie ou fausse, de chaque terme en lui ajoutant des lettres parasites, qui étaient d'abord de pur ornement, mais qui, trop souvent, ont fini par s'introduire dans la prononciation en viciant la langue. Beaucoup de ces lettres parasites ont été effacées depuis, comme le *c* de *sçavoir*, l'*l* de *aultre*, etc. Mais il en est trop resté, et malheureusement la préoccupation de l'orthographe, qui était chose fort secondaire pour nos ancêtres, a pris dans les études une place considérable, prépondérante.

Cette orthographe si rigoureuse s'appuie-t-elle au moins sur des considérations respectables? Nous allons en juger par quelques exemples. Plusieurs ont été fréquemment cités; mais je crois, avec tout le monde, qu'il faut frapper souvent sur le même clou pour l'enfoncer.

Nous écrivons le mot *poids* avec un *d* parce qu'il y avait un *d* dans le latin *pondus*. Mais *pondus* aurait donné *pond*, comme *rotundus* a donné *rond*. « Poids » n'a aucun rapport avec *pondus*, il se rattache à la même racine que le verbe *peser*, qui dérive de *pensare*, et qui se conjuguait autrefois « je pois, tu poises, il poise, nous pesons, vous pesez, ils poisent. » Il était donc tout indiqué d'effacer le *d* de *poids* au moment où on a effacé le *c* de *sçavoir*, qui ne vient pas de *scire* comme on l'avait cru, mais de *sapere*. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? C'est qu'on a voulu distinguer dans l'écriture les homonymes *pois* (le légume) et *poids* (ce qu'on pèse). La distinction des homonymes a été la grande préoccupation de l'Académie française dans le chois des formes graphiques, préoccupation vraiment puérile, car la prononciation ne fait

aucune différence entre les mots de ce genre, et cependant on se comprent fort bien parce que le sens de la phrase précise la valeur du mot. Si vous lisiez : « il avait un *pois* sur la conscience », l'absence du *d* dans la graphie de *pois* ne vous empêcherait pas de comprendre qu'il ne s'agit nullement du légume.

C'est pour la même raison qu'on a maintenu le *g* du mot *vingt*, comme s'il était nécessaire de prévenir une confusion entre ce nom de nombre et le prétérit du verbe *venir!* Je conçois qu'on veuille laisser dans notre langue écrite les traces de ses origines. L'adjectif *vain* s'est prononcé jadis *va-y-n* par un *a*; qu'on respecte cet *a*, mais pourquoi écrire le nom de nombre avec un *g* qu'il n'a jamais eu dans la prononciation. Le mot latin *viginti* d'où dérive *vingt* a un *g*; mais *triginta*, *quadraginta*, d'où dérivent *trente* et *quarante*, ont aussi cette consonne, et cependant on n'écrit pas *trengte*, *quarangte*. Remarquez d'autre part que le *g* de *viginti*, qui était tombé dès le latin populaire, est avant *in* et non après. C'est donc un barbarisme que d'écrire *vingt*, car cette forme supposerait un latin *vingti*, au lieu de *viginti*. « Vint » est l'orthographe de Vaugelas.

On écrit également *doigt* avec un *g* à cause du latin *digitus*. Mais il y a aussi un *g* dans *frigidus* et dans *rigidus*, et cependant on n'écrit ni *froigd* ni *roigde*. La consonne latine était tombée dans ces trois mots dès l'origine de notre langue, et on l'a rétablie dans le substantif *doigt* pour la plaisante raison de le distinguer du verbe *devoir!*

On a cessé d'écrire *autre* avec une *l*, ce qui était déraisonnable puisque l'*l* du mot latin *alter* est déjà représentée par l'*u* de « autre ». Mais on écrit toujours avec une *l* le pluriel du substantif *ail* : « des aulx », comme s'il était possible de confondre ce mot avec le datif pluriel de l'article! On distinguait aussi par une *l* le substantif féminin *faux* de l'adjectif *faux*, bien que les

mots latins *falcem* et *falsum* fussent écrits l'un et l'autre avec *l*; trouvez-vous que l'homographie actuelle de ces deus mots offre un inconvénient quelconque?

Les lettres parasites sont dangereuses parce qu'elles peuvent arriver à s'introduire dans la prononciation et à défigurer la langue. Dans un article récent (1), M. Louis Havet exprimait la crainte qu'on en vînt à prononcer, au lieu de « dix doigts et dix doigts font vingt doigts » quelque chose comme : *diks doig't's et' diks doig't's font' ving't' doig't's*. Cette crainte est sans doute exagérée, parce que les mots *dix, doigt, vingt*, sont des mots essentiellement populaires et très souvent employés, sur la prononciation desquels l'orthographe n'a pas de prise. Mais le danger existe pour les mots moins populaires, et on peut en fournir des preuves frappantes. Le substantif que nous prononçons aujourd'hui *lég's* ou *lèg'* se traduit en latin par *legatum*, mais il ne vient pas plus de *legatum* que *savoir* de *scire*. C'est en réalité un substantif verbal de *laisser*, c'est « ce qu'on laisse. » Jusqu'au XVIe siècle, il s'est écrit *lais* ou *les*, et on le prononçait *lé*. Puis on s'est figuré qu'il se rattachait au verbe *léguer*, et on l'a écrit avec un *g* muet : *legs*. Mais ce *g* a cessé d'être muet, et nous avons abouti à la prononciation barbare *lèg's* ou *lèg'*. — Le verbe *compter*, étant d'un emploi constant, se prononce toujours comme du temps où on l'écrivait *conter* ; mais on commence à faire sentir la consonne *p* dans *dompter*, qui est moins usuel, et il est certain que cette prononciation finira par prévaloir si on ne réforme pas la graphie de ce mot. Or *domp'ter* n'est pas moins barbare que ne serait *comp'ter*. Vous voyez donc que les puérilités de l'orthographe sont moins inoffensives qu'on ne veut bien le dire : elles peuvent compromettre la pureté traditionnelle de notre langue. La prononciation du français ne doit pas être à la merci des fantaisies étymologiques d'un faus savant.

(1) *Revue bleue*, 23 nov. 89.

.... C'est surtout le redoublement des consonnes qui offre des difficultés inextricables, et qui nous oblige bien souvent nous mêmes à recourir au dictionnaire. *Clientèle* vient du latin *clientela*, et *tutelle* de *tutela*. Les deus mots latins n'ont qu'une *l*, mais notre orthographe en donne deus à *tutelle* et une seule à *clientèle*. Jadis on écrivait indifféremment les deus mots français soit avec un accent sur l'*é* et une seule *l*, soit avec deus *l* et sans accent. Le redoublement de la consonne était une façon d'indiquer que l'*e* qui précédait n'était pas un *e* muet, ce qu'on pouvait également marquer par un accent. Il faudrait nous rendre l'ancienne liberté ou faire l'orthographe uniforme dans les deus mots. Il est urgent, en tout cas, de décider que dans les verbes en *eler* et en *eter* on ne redoublera jamais l'*l* ni le *t*, et qu'on écrira je *chancèle* comme je *harcèle*, je *jète* comme j'*achète*.

Jusqu'à la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, c'est-à-dire jusqu'en 1878, *emmaillotter* et *démaillotter* ne s'écrivaient pas de même : l'un prenait un *t* et l'autre deus. On a fait disparaître cette anomalie invraisemblable, mais il en reste encore quantité d'autres. *Sonner* et *résonner* prennent deus *n*, bien que *sonare* et *resonare* n'en aient qu'une en latin. *Résonnance* prenait aussi deus *n*, mais *consonance* n'en avait qu'une; on a rendu *résonance* semblable à *consonance*, ce qui est très naturel, mais en supprimant une anomalie on en a créé une autre, puisque maintenant *résonner* a deus *n* et son dérivé *résonance* une seule. Comment sortir de ces contradictions stupéfiantes, si on ne décide que les consonnes ne se redoublent nulle part (sauf, bien entendu, quand on les prononce doubles), ou si on ne nous accorde le libre chois entre les deus graphies?

.... La *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats* ont donné l'exemple de la résistance à l'orthographe officielle; ces journaus écrivent le pluriel des mots tels que *parent* et *enfant* sans *t* devant l'*s*. Il est

certain que le *t* ne se justifie pas au pluriel ; mais il faudrait ou renoncer à cette amélioration ou la rendre générale. En effet la règle actuelle, qui consiste à ajouter une *s* au singulier pour former le pluriel, est très simple. S'il faut dire en outre que les mots qui se terminent par une voyelle nasale suivie d'un *t* perdent le *t* au pluriel, ce sera une complication de plus. Conservons donc sur ce point la règle actuelle, ou décidons qu'on supprimera au pluriel *toutes* les consonnes finales du singulier qui ne se prononcent pas (et non pas seulement le *t* après les voyelles nasales), qu'on écrira *clers* le pluriel de *clerc*, *pars* le pluriel de *part*, etc.

Parmi les bizarreries de l'orthographe actuelle, une des plus fâcheuses est l'incohérence des règles relatives à l'accord des participes....

.... Voilà beaucoup de réformes théoriques. Comment les faire passer dans la pratique? On a pensé à exercer une pression sur l'Académie française pour obtenir que la prochaine édition du dictionnaire soit vraiment réformatrice. Mais cette édition sera bien longue à paraître! Pourquoi l'Académie ne prendrait-elle pas des décisions et ne les publierait-elle pas avant de les codifier ?.... Quand ce point sera acquis, on gagnera du temps; mais l'Académie française ne fera jamais, par elle-même, que des réformes insuffisantes. Ce qu'il faut surtout, c'est que les écrivains prennent les devants, comme ils faisaient dans les siècles précédents; ce n'est pas là une insurrection, c'est l'exercice d'un droit que l'Académie n'a cessé de reconnaître et même de proclamer. Créons un usage nouveau, et l'Académie ne fera aucune difficulté de le sanctionner. La réforme est entre nos mains, si nous savons nous entendre.

Mais pour s'entendre il faut séparer avec soin deus questions qui paraissent connexes et qui n'ont presque aucun rapport entre elles : la simplification de l'étude de notre langue pour les étrangers, et l'amélioration de notre système orthographique pour notre propre usage.

Pour apprendre pratiquement une langue vivante à des étrangers, un système graphique rigoureusement phonétique est du plus grand secours. La méthode phonétique a été appliquée, dans la ville même de Lyon, à l'enseignement de l'anglais par un jeune maître plein d'ardeur, M. Martin, qui a obtenu les résultats les plus surprenants. D'autre part, le *Congrès de l'alliance française*, tenu à Paris au mois d'août 1889, a adopté le vœu « que toute latitude fût laissée aus maîtres qui désireraient se servir d'une écriture phonétique à titre de procédé pédagogique et de moyen abréviatif pour l'enseignement du français ». Pour comprendre l'avantage de ce procédé pédagogique, il suffit de réfléchir à toutes les difficultés de notre grammaire qui ne sont que des difficultés d'orthographe et qui disparaissent dès qu'on adopte une graphie représentant exactement la prononciation. Quand un étranger sait parler le français et peut le noter phonétiquement, il apprent bien plus vite à *l'orthographier*. Il n'est même pas utile qu'il apprenne à écrire l'orthographe officielle, il suffit qu'il puisse la lire, ce qui est relativement facile. Si l'écriture phonétique qu'on applique est assez rapprochée de l'écriture officielle pour qu'un Français puisse la comprendre aisément sans initiation préalable (1), l'étranger n'aura pas besoin d'en employer une autre. Or, une graphie phonétique peut s'apprendre en une heure, tandis qu'il faut des années pour arriver à « mettre l'orthographe! » Vous savez quelle concurrence les langues étrangères, particulièrement l'anglais, font à la nôtre dans les colonies. Or, les Anglais se servent depuis longtemps du système phonétique. Ce serait folie que d'hésiter à l'employer à notre tour pour rendre notre langue plus facile à acquérir, pour augmenter le nombre de ceus qui la parlent, et développer par là notre influence.

(1) J'ai tâché de réaliser cette condition dans mon *Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques*. (Paris, Masson, 1890).

S'agit-il, maintenant, d'appliquer à notre usage la graphie phonétique dont je viens de vous parler? Pas le moins du monde. Nous admettons parfaitement qu'il y ait une *orthographe*, conservant aus mots de notre langue les marques de leur origine, et nous approuvons qu'on n'écrive pas de la même façon tous les mots se prononçant aujourd'hui de même. Le but, à mon avis, ne doit pas être de rendre l'orthographe plus commode : ce résultat sera atteint, mais indirectement; ce qu'il faut viser, ce n'est pas la facilité, c'est la correction de l'orthographe. Nous voulons que l'orthographe mérite son nom, que ce soit vraiment une « bonne graphie », qu'on la débarrasse des anomalies et des absurdités qui la vicient et qui la compliquent sans raison et contre toute raison. Il y a trop à faire pour qu'on puisse songer à opérer immédiatement une réforme complète. Mais j'ai pris la résolution, avec l'espoir d'être suivi, d'appliquer dès maintenant dans la *Revue de philologie française* quelques modifications partielles....

.... J'ai déjà, dans cette campagne, de bons et solides alliés, M. Paul Passy, le jeune et vaillant professeur de Paris, à qui l'on doit, en grande partie, le mouvement qui s'est fait autour de la question de l'orthographe, M. Camille Chabaneau, l'éminent professeur de langues romanes à l'Université de Montpellier. Nous prêcherons d'exemple, en pratiquant nous mêmes ces modestes réformes, et nous demanderons au *Conseil supérieur de l'Instruction publique* de les faire pénétrer dans l'enseignement. Quant au public que l'âge soustrait à l'influence de l'école, nous ne voulons pas troubler sa quiétude. Nous ne vous demandons pas, Messieurs, de prendre la peine de modifier l'orthographe à laquelle vous êtes habitués. Si nous réussissons, les choses se passeront comme lorsqu'il paraît une édition du dictionnaire de l'Académie. Les modifications apportées à l'orthographe par cette nouvelle édition sont immédiate-

ment appliquées dans les écoles et dans les imprimeries; mais le public continue pendant nombre d'années à mettre un trait-d'union entre *très* et l'adjectif, à écrire *rythme* avec deus *h*, etc., et personne n'y trouve à redire. Petit à petit on prent l'habitude des nouvelles formes, en lisant les livres et les revues, et on se surprent un beau jour à appliquer soi-même sans effort les modifications contre lesquelles on avait d'abord maugréé....

CORRECTION

LE VERS 127 DU *Pélerinage de Charlemagne*

L'auteur de la *Chanson du pélerinage de Charlemagne* nous raconte l'arrivée de l'empereur dans l'église de Jérusalem « où Dieu institua la Cène », et dépeint comme suit la décoration des murailles :

« Molt fut liez li reis Charles de cèle grant beltét ;
Vit de cléres colors le mostier peinturét,
De martirs et de virgenes et de granz majestéz,
Et les cors de la lune et les festes anvels,
Et les lavacres corre et les peissons par mer. »

M. Koschwitz, dans son excellente édition du poème, suppose qu'il manque la fin d'un vers et le commencement d'un autre entre « Et les lavacres » et « corre et les peissons par mer ». Je crois au contraire qu'il n'y a là aucune lacune. Il s'agit vraisemblablement de la représentation du zodiaque, et le mot « lavacre » me paraît désigner le signe du Verseau. Remarquez que le Verseau est précisément voisin des Poissons :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, *Amphora*, *Pisces*.

Quant au verbe « corre », il fait allusion soit au mouvement tournant du zodiaque, soit à l'attitude du personnage qui porte l'*amphora*, et qui est ordinairement représenté courant.

L. C.

VOYAGE DE TIÉNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite.*

TEXTE PATOIS

Dze n'érou poutant pai envie de trô me déveri de mon sudzet pou ne pai paidre lou fi de ma narachon, à casa que lets savants de chtets temps, que sont toudje à tseva sus lets mous de la grandmaire asse bin que sus lets de l'arithmétique fériant la griffa et sériant dans lou cas de se fâtssi, et que poutant y en a bin dis à la douzaine que ne sériant pai dans lou cas de trouvé lou tier et demi de dis. Quemant dz'é dza bin casé sans m'arreté, i fa poutant on peu me ressaflé pou racroutssi lou fi de mon sudzet. Ah ! dze crai que m'y vouéque. C'est dans chlu bia mondou que dze vit l'Empirateur avé sa fana l'Empiratrice et iu petet gaichon ; chlu bougre de petet satsset se tint dza bin à tseva. Quemant dz'érou toutdje à la fenétra dze me demandévou en met mémou de iu avait pu chouti tout lu mondou. Oh ! tsancrou, y en avait-tu don ! i fa que lets fémélets de paique en fissant atant que les caillets en fiant lou tsatemps à travai de notets tsamps.

On moment après Djan Yadou vegnit me prendre pour allé dans enn'endrai iu y avéve toutets chouaitets d'animas asse bin à quatrou pattets qu'à duiets, dz'en ai vu de lets qu'aviant la pia asse netta que lets truitets de la revire de Serod, pu enn'houmou savaidzou tout pouélu, qu'a enna grand quia pa dari ; y avait lé dets damets que desévant que s'ére on gros dégoutant (orang-outang), dze vit étou enna sarpent qu'ére asse grocha que la cûsse à la béla Lise i gro Pétra de Crans. Apré qu'on eut bin troutassi, Djan Yadou desit qu'on prendrait enn'olibrius pou nous recondire à la maison. Mon bia frére beillit dis

VOYAGE DE TIÈNON ZAZA A PARIS

RÉCIT EN PATOIS DE CRANS (JURA)

Communiqué par M. H. CHAPUIS. — *Suite*

TRADUCTION FRANÇAISE

Je n'aurais cependant pas envie de trop me détourner de mon sujet, pour ne pas perdre le fil de ma narration, à cause que les savants de ces temps, qui sont toujours à cheval sur les mots de la grammaire aussi bien que sur ceus de l'arithmétique, feraient la griffe et seraient dans le cas de se fâcher, et que cependant il y en a bien dis à la douzaine qui ne seraient pas dans le cas de trouver le 1/3 et demi de 10. Comme j'ai déjà bien causé sans m'arrêter, il faut cependant un peu me ressouffler pour raccrocher le fil de mon sujet. Ah ! je crois que m'y voici. C'est dans ce beau monde que je vis l'Empereur avec sa femme l'Impératrice et leur petit garcon ; ce bougre de petit gamin se tenait déjà bien à cheval. Comme j'étais toujours à la fenêtre, je me demandais en moi-même de où avait pu sortir tout ce monde. Oh ! tsancrou, y en avait-il donc ! il faut que les femmes de par ici en fassent autant que les cailles en font l'été à travers de nos champs.

Un moment après, Jean-Claude vint me prendre pour aller dans un endroit où il y avait toutes sortes d'animaus, aussi bien à quatre pattes qu'à deus ; j'en ai vu de ceus qui avaient la peau aussi nette que les truites de la rivière de Sirod, puis un homme sauvage, tout couvert de poils, qui a une grande queue par derrière, il y avait là des dames qui disaient que c'était un gros orang-outang ; je vis aussi un serpent qui était aussi gros que la cuisse à la belle Lise au gros Pierre de Crans. Après qu'on eut bien trotté, Jean-Claude dit qu'on prendrait un omnibus pour nous reconduire à la maison. Mon beau-frère donna dis

sôs bin qui iusse demandé cinquanta centîmous. San que c'est poutant que d'être i courant des afféres.

Lets parisiens sont mi vetus que nous, pai mouéyen d'y trouvé enn'individu que casisse patouet, que mette enna rolire ô bin dets suillais farés. Les fanets pouaitant dets blâdets en fourma de paraplu quaisi asse lardzets que lou tambouot de la grand tsemia i Pépé de Serod et iu Chastan lou tsadrounier d'Andelô pourrait se mettre à la souetta pou rétamé sets tsadrons. Elle an dets culattets pa douésa, à casa que quand lou vent safle trô fouai i pourrait iu ocajné dets désagréments en se rendant trôp malhonnête ; i ne paraît pai que ius curés desissant aquet pou san et qu'i fissant quemant lu de Crans qu'est toudje à tarmené apré lets afféres ai feillets. Elles pouaitant dets câlets en peille couvaitets de fle et et de rubans, elles tsampant pa dessus on lindzou nai qu'est quemant enna tella de froumaidzou et que iu bouaitsse la figure pou déveri lets tavins; elles s'envouteillant lets mains avé de la pata pou qu'on ne visse pai quand elles sont brâillets. Lets houmous quand i medzant i se laïant on gua de tella blintsse atouot du cô quemant notou kaquouéillai quand i veut teri son froumaidzou de dedans la tsadire ; i bouéillant du vin à tous ius repais et ne medzant ran que de la vianda avé du pain blanc, pai foutu d'y vai on gua de bolon, étou y en a qu'an dets trippets quemant dets vaitssets toutets prettets à fére lou via, et que sériant dans lou cas, s'il érant à pid de l'autel, de bouaitssi lou tabernacle.

Dé que dz'érou à Paris dz'aviou toudje la démedzaison d'allé vai on bout de la vela ; et quemant dz'érou à la veille de me refouré dans lets vagabonds pou remonté de vai Crans, i me restéve encou bin dets tseusets à vai ; mé dz'avévou souci de me-n'ouvraidzou et lou temps quemansséve à me duré asse bin de nota fana que de nota dzeilleta. Dz'en casi on gua lou sai en me cutssant avé Djan Yâdou ; dze demandit par iu i me failléve paissé pour étre lou pletôt arevé ; i me desit : « Te paisserai pa ta et tal endrait, mé t'érai l'avejon de bin t'en rappelé pou ne pai allé t'égairé. — Oh ! n'aille pai pouot, ma mémouaire

sous bien qu'ils eussent demandé cinquante centimes. Ce que c'est cependant d'être au courant des affaires!

Les Parisiens sont mieus vêtus que nous, pas moyen d'y trouver un individu qui cause patois, qui mette une roulière ou bien des souliers ferrés. Les femmes portent des jupes en forme de parapluie presque aussi larges que le tambour de la grande cheminée au Pépé de Sirod, et où Chastan le chaudronnier d'Andelot pourrait se mettre à couvert pour étamer ses chaudrons. Elles ont des culottes par dessous, à cause que, quand le vent souffle trop fort, il pourrait occasionner des désagréments en se rendant trop malhonnête; il ne paraît pas que leurs curés disent quelque chose pour ça et qu'ils fassent comme celui de Crans qui est toujours à grogner après les affaires des filles. Elles portent des chapeaus en paille couverts de fleurs et de rubans, elles jettent par-dessus un linge noir qui est comme une toile de fromage et qui leur bouche la figure pour détourner les taons; elles se tortillent les mains avec du chiffon pour qu'on ne voie pas quand elles sont malpropres. Les hommes quand ils mangent se lient un morceau de toile blanche autour du cou, comme notre fromager quand il veut tirer son fromage dehors de la chaudière; ils boivent du vin à tous leurs repas et ne mangent rien que de la viande avec du pain blanc, pas moyen d'y voir un morceau de bolon; aussi il y en a qui ont des ventres comme des vaches toutes prêtes à faire le veau, et qui seraient dans le cas, s'ils étaient au pied de l'autel, de boucher le tabernacle.

Depuis que j'étais à Paris j'avais toujours la démangeaison d'aller voir un bout de la ville, et, comme j'étais à la veille de me remettre dans les wagons pour remonter contre Crans, il me restait encore bien des choses à voir; mais j'avais souci de mon ouvrage et le temps commençait à me durer aussi bien de notre femme que de notre vache. J'en causai un peu le soir en me couchant avec Jean-Claude, je demandai par où il me fallait passer pour être le plus tôt arrivé; il me dit : « Tu passeras par tel et tel endroit, mais tu auras l'attention de bien t'en rappeler pour ne pas aller t'égarer. — Oh! n'aie pas peur, ma mé-

est bouna et pu Zaza a ses petetets malicets : dz'é dans ma poutche on gua de graia rudze, et quemant dz'ai souvent entendu dire i médecin Garnier que du temps de Charles neuf lets catholiques de paique firant dets crouets ai maisons iu y avéve dets huguenots pou lets égroudzit, et bin dze fit quemant san. » Quand dz'u dédjuné dz'alemit ma pipa, pu dze prit mon baiton pou me dépaiteri dets tsins qu'étiant toudje à venit se frognit à ma frotche ; mon bia frére me fit prendre enna bouna goutte que me fit bin reuqué.

Quemant s'ére du bon matin, lets parisiens n'érant poncou feu de iu lit, sa fé que n'y avait guérou de mondou lou long dets ruiets ; dze fit enna bouna avancha, bin m'en prit, pasque tout par on cô i s'en trouvit enna renguaina qu'on ére tant saré qu'i an avéve qu'érant applatis quemant dets penésets. Dz'ai toudje cru que s'ére on dje de conscripchon ; san que me lou beillit à pansé c'est qu'à plusieurs endraits y avéve dets individus que poutévant dets bouettets nérets qu'i avait déssus dets broussets et pu de l'encrou, et que gueulévant quemant dets fôs : tirage, tirage ! On peu ple loin dze fit assuré que dze ne m'érou pai trompé pasque dz'en rencontrit dets atrous que poutévant dets guas de papier et que criévant : à un sou le numéro, un sou le numéro ! Quemant dze n'érou pai conscrit dze ne m'apretssi pai pour en atseté ion. Et toudje en poucheguant mon tsemin dz'en rencontrit dets atrous qu'aviant dets barets dari iu dos et on vârou à la main et que criévant oncou ple fouai que lets proumiers : coco, coco ! Bougre, que dze me pensit, lets conscrits de paique sont bin ple malins que lets de Crans ; i fiant la quetta dans la ruia pou ramadzit dets us pou fére dets omelettes. Dze ne m'arétit pai pou vai si l'en ramadzévant bin, pasque dz'aviou aquet en téta. Dz'érou désespéré de vai que y avéve toudje à veraté, sa ne défeléve pai quemant dze l'érou vouillu ; quemant en séret-u été atrament, dz'érou toudje bousquegnit, ion m'accroutséve avé son cûtou, enn'atrou avé se-n'épala, ô bin avé sa canne ; y'ére souvent nécessaire de veri lou dari et de martsi quemant lets pouais ; qu'on se braitisse de quinna riva on

moire est bonne et puis Zaza a ses petites malices : j'ai dans ma poche un morceau de craie rouge, et comme j'ai souvent entendu dire au médecin Garnier que du temps de Charles IX les catholiques de par là firent des crois aus maisons où il y avait des Huguenots pour les égorger, eh bien ! je ferai comme ça. » Quand j'eus déjeuné j'allumai ma pipe, puis je pris mon bâton pour me débarrasser des chiens qui étaient toujours à venir se frôler à ma veste; mon beau-frère me fit prendre une bonne goutte qui me fit bien roter.

Comme c'était du bon matin, les Parisiens n'étaient pas encore sortis de leurs lits, ça fait qu'il n'y avait guère de monde le long des rues ; je fis une bonne avance, bien m'en prit, parce que tout par un coup il se trouva une rengaine qu'on était tant serrés qu'il y en avait qui étaient aplatis comme des punaises. J'ai toujours cru que c'était un jour de conscription ; ce qui me le donna à penser, c'est qu'à plusieurs endroits il y avait des individus qui portaient des boîtes noires qu'il y avait dessus des brosses et de l'encre, et qui gueulaient comme des fous : tirage, tirage! Un peu plus loin, je fus assuré que je ne m'étais pas trompé parce que j'en rencontrai des autres qui portaient des morceaus de papier et qui criaient : un sou le numéro! Comme je n'étais pas conscrit, je ne m'approchai pas pour en acheter un. Et toujours en poursuivant mon chemin j'en rencontrai des autres qui avaient des petits tonneaus derrière leur dos et un verre à la main, et qui criaient encore plus fort que les premiers : coco, coco! Bougre, que je me pensai, les conscrits de par là sont bien plus malins que ceus de Crans ; ils font la quête dans la rue pour ramasser des œufs pour faire des omelettes ; je ne m'arrêtai pas pour voir s'ils en ramassaient bien, parce que j'avais quelque chose en tête. J'étais désespéré de voir qu'il y avait toujours quelque chose à tourner et retourner ; ça ne défilait pas comme j'aurais voulu ; comment en serait-il autrement? j'étais toujours bousculé, un m'accrochait avec son coude, un autre avec son épaule, ou bien avec sa canne, il était souvent nécessaire de tourner le derrière et de marcher comme les cochons ; qu'on se

voudra, on ére tout paitou échoudalé. Lets tsais et lets caroussets fésévant enna via du diaiblou. Dze quemanssévou à être en coulère de vai que y avéve toudje à troutassi sans jamé arevé, quand tout par on cô dze vit dets aibrous ; dze me desit : « pou lou cô dze si à mets souets ; dze n'ai ple à fére qu'enna saquia et dze séré i bout. »

Quand dze fit arevé, dze vit enna mereille que n'ére pai hâta avé on molai et i bout enna lardze revire qu'il appélant la Seina. Dze fit bin ése d'étre arevé pou me repouésé on peu, dz'en aviou bin fàta. Dze tchouéssi pou me repouésé enn'endrait iu la mereille ére dépondia et iu y'avait on chantier que déchandéve à la Seina. I arevit dets Monchots vai met; dze m'azaidit à iu demandé du mi que dze pu quemant s'appeléve l'endrait iu on ére ; i me desirant qu'on i deséve i Bolava. I virant du cô que dze n'érou pai de Paris ; i me demandirant de iu dz'étiou, dze iu répondit honètament que dz'érou de Crans. Et i me demandirant s'on caséve politique tsi nous : dze iu desit que s'ére enna béte que dze ne couégnanssévou pai et que dze n'aviou jamé vue ; i se mirant tui à rire et ne me demandirant ple ran. I avéve dza enna bouna tsada que dze fésévou quemant lets escargòs, que dze terévou mets couainets à sélu, quand dze pensit à m'en retouné; dze quemanssévou à déchandre de iu dze m'érou agueilli quand on bougre de mafaisant tout essarvalé, que dze vit tròp tai, m'attrapit mon tsapia en paissant et lou fit rôlé ava lou molai, pu il allit se rattraire à la Seina. Dz'u bia y crié de me lou rappouté, san ne l'empétssi pai de détalé asse raid qu'on maina, et mon porou Zaza va repétssi ton tsapia. I m'en fàtsséve poutant bin, à casa que s'ére mon tsapia dets nôcets et que dz'aviou paï on bial écu tsi Caprad à Tsampagnola.

Avoué la pouinna i cœu et la radze i couai dze prit la dandâra pour allé raconté à mon bia frére l'accident que m'ére arevé; mé dz'enradzit oncou bin ma via pou retrouvé lets endraits iu dz'aviou fai dets crouets avé mon gua de graia rudze, pasqu'elle érant étiet effachet, i s'ére asse bin trouvé dets mafaisants à la vela qu'i Bolava ; dze ne lets aviou poutant pai fai dans enna mé-

détourne de quel côté on voudra, on était partout assourdi. Les voitures et les carosses faisaient un tapage du diable. Je commençais à être en colère de voir qu'il y avait toujours à trotter sans jamais arriver, quand tout par un coup je me dis : « pour le coup je suis à mes souhaits ; je n'ai plus à faire qu'une secousse et je serai au bout. »

Quand je fus arrivé, je vis une muraille qui n'était pas haute avec un coteau et au bout une large riviere qu'ils appellent la Seine. Je fus bien aise d'être arrivé pour me reposer un peu, j'en avais bien besoin. Je choisis pour me reposer un endroit où la muraille était détachée et où il y avait un sentier qui descendait à la Seine. Il arriva des messieurs vers moi, je me hasardai à leur demander du mieus que je pus comment s'appelait l'endroit où on était ; ils me dirent qu'on appelait le Boulevard. Ils virent du coup que je n'étais pas de Paris ; ils me demandèrent d'où j'étais, je leur répondis honnêtement que j'étais de Crans. Et ils me demandèrent si on causait politique chez nous : je leur dis que c'était une bête que je ne connaissais pas et que je n'avais jamais vue, ils se mirent tous à rire et ne me demandèrent plus rien. Il y avait déjà un bon moment que je faisais comme les escargots, que je tirais mes cornes au soleil, quand je pensai à m'en retourner ; je commençais à descendre d'où je m'étais posté, quand un bougre de malfaisant tout écervelé, que je vis trop tard, m'attrapa mon chapeau en passant et le fit rouler à la Seine. J'eus beau lui crier de me le rapporter, ça ne l'empêcha pas de détaler aussi raide qu'un moineau, et mon pauvre Zaza va repêcher ton chapeau. Il m'en fâchait cependant bien, à cause que c'était mon chapeau de noces et que j'avais payé un bel écu chez Capra à Champagnole.

Avec la peine au cœur et la rage au corps, je pris la course pour aller raconter à mon beau-frère l'accident qui m'était arrivé, mais j'enrageai encore bien ma vie pour retrouver les endroits où j'avais fait des crois avec un morceau de craie rouge, parce qu'elles avaient été effacées ; il se serait aussi bien trouvé des malfaisants à la ville qu'au boulevard ; je ne les avais cepen-

chant intenchon, dze crai que dze si asse bon catholique qu'il érant du temps de iu Charles neuf; dze ne medzou jamé de vianda lets dje défendus, dze medzou bin quéque côs du lai lou vendredi asse bin que lou sambadi, mé quemant notou catéchisme ne nous défend pai de medzi du coutchon dze crai que n'ia pai de quet grouégni pou san. Pu dze me conféssou tous lets ans on cô lament; dze vai toudje vai note n'ancien curé de Crans que s'est reteri dans sa maison à Montlibô et iu i dit sa messa su sets hurets tous lets dje sans sarvants. Du temps que dz'en sérez content dze lou treuvou asse bon que lou nouvia de Crans. A fouaiche de verit dze me recouégnanssit poutant. Ah! tsancrou, quand dz'u mit lou nez su lou fret, dze fit quemant lou renai dze ne lou quitit pai.

On a bin raison de dire qu'on malheur n'arrive jamé tout de pai li. I avait dza on môment que dze me chantévou de tout petets mâs de ventrou; magré que dze fésévou tout san que dze pouillévou pou me reteni, il allévant toudje en augmentant; se dze n'érou pai été dans la ruia dz'érou tsartssi à me souladzi en me mettant lou cu la montia. Tout par on cô dze me trouvit rentourteillit pa dets coliquets abominaiblets : hérusament pou met que dz apersurou Djan Yâdou que rentréve de coumechon, et achetôt arevé à la maison ran de ple pressé que de me fére monté dans la tsambra iu ére mon lit, pu il allit tsartssi enna mécanique pou me beillit on lavement, on féséve avé tout quemant nota fana quand elle bat lou beurou. Sa me souladzit bin, sans san dz'érou bin lessit mes os d'ava.

La vela de Paris est bin asse londze que dé Crans i Pont d'Héry, enna bouna paitia dets maisons sont quemant lou tsettia à Djobez de Chan. On n'y vouet pai enna pouaita de graindze ne de bardzu pai ple que de fémier; on n'y vouet pouint de monchas de bô, pai lament on faiguia d'épenets; dze ne pu pai m'imadjiné iu à cinq cent diaiblou i raindzant touta iu récolte. On y vouet ran que dets bias tsevas et dets bias carousses que courant touta la dzounia et enna bouna paitia de la nai; dze n'ai pai pu savai san qu'i tsaraillévant toudje. Pai foutu d'y vouére

dant pas faites dans une mauvaise intention. je crois que je suis aussi bon catholique qu'ils étaient du temps de leur Charles IX ; je ne mange jamais de viande les jours défendus, je mange bien quelquefois du lard le vendredi aussi bien que le samedi, mais comme notre catéchisme ne nous défent pas de manger du cochon, je crois qu'il n'y a pas de quoi grogner pour cela. Puis je me confesse tous les ans une fois seulement ; je vais toujours vers notre ancien curé de Crans qui s'est retiré dans sa maison à Montliboz et où il dit sa messe tous les jours sur ses heures sans servants. Pendant que j'en serai content, je le trouve aussi bon que le nouveau de Crans. A force de tourner, je me reconnus cependant. Ah! tsancrou, quand j'eus mis le nez sur le frai, je fis comme le renard, je ne le quittai pas.

On a bien raison de dire qu'un malheur n'arrive jamais seul. Il y avait déjà un moment que je me sentais de tout petits maus de ventre ; malgré que je faisais tout ce que je pouvais pour me retenir, ils allaient toujours en augmentant. Si je n'avais pas été dans la rue, j'aurais cherché à me soulager en me mettant le derrière en l'air ; tout par un coup je me trouvai tortillé par des coliques abominables : heureusement que j'aperçus Jean-Claude qui rentrait de commission, et aussitôt rentré à la maison rien de plus pressé que de me faire monter dans la chambre où était mon lit, puis il alla chercher une mécanique pour me donner un lavement, on faisait avec tout comme notre femme quand elle bat le beurre. Cela me soulagea bien, sans cela j'aurais bien laissé mes os en bas.

La ville de Paris est bien aussi longue que de Crans à Pont d'Héry, une bonne partie des maisons sont comme le château à Jobez de Syam. On n'y voit pas une porte de grange ni d'écurie pas plus que de fumier ; on n'y voit point de morceaus de bois, pas seulement un fagot d'épines ; je ne puis pas m'imaginer où aus cinq cents diables ils rangent toute leur récolte. On n'y voit que des beaus chevaus et des beaus carosses qui courent toute la journée et une bonne partie de la nuit ; je n'ai pas pu savoir ce qu'ils charriaient toujours. Pas moyen d'y

on bu ou enna vaitsse. Quand dze lets entent dire paique : « lets Parisiens, lets Parisiens! » tsancrou, i sont bin ple bétes que lets dzens de Crans; s'i teniévant tui dets vaitssets i fériant bin cinquanta fretirets asse grochets que la de la Tsa du Dombier. San qu'i a de terriblament désagréaiblou dans chla vela de Paris, c'est que lu que séret dans on pressant besouin de fére aquet, séret, nom de bougre! bin embarassi, on n'y treuve pai enn'adze, pai lament on petet gua de bouettsset pour allé s'aquiessi dari. On treuve bin dans lets ruiets dets petets afféres arraindzit quemant des oratouaires et iu on va, en casant pa respect, pour épouintssi de l'égue.

Chtu cô que dz'é fai on touot à travai lou mondou, que dze si revenu en Crans et que dz'é fini mon sudzet, lets que lou lirant lou crairant si veuillant, mé on éra bia me dire san qu'on voudra, i fé oncou meille ique qu'à Paris; on ne comprent pai lou demi quai de san qu'i diant, et on est essarvalé touta la nai pa lou bru dets tsais. Dze m'aimou encou mi dans mon lit vai nota Tiennette que dans iu bélets tsambrets toutets plinnets de mériots et iu on n'ose pai lament cratssi. On est séco dans ius lits à ressouai tout quemant dans on petet van tous lets côs qu'on rédze. C'est foutre bin san que dz'é dit à mon biafrére Djan Yâdou en lou quittant et en l'embressant pou nota fana quand il est venu me fére la recondita : «Vouette, me-n'ami, dz'aimou mi coure à travai de notets prés de Crans que dans la béla ruia de Rivoli. »

Arvai, pouaite bin.

---

voir un bœuf ou une vache. Quand je les entens dire par là : « les Parisiens, les Parisiens ! » tsancrou ! ils sont bien plus bêtes que les gens de Crans. S'ils tenaient tous des vaches, ils feraient bien cinquante fromageries aussi grosses que celle de la Chaux de Dombief. Ce qu'il y a de terriblement désagréable dans cette ville de Paris, c'est que celui qui serait dans un pressant besoin de faire quelque chose, serait, nom de bougre, bien embarrassé ; on n'y trouve pas une haie, pas seulement un petit morceau de buisson pour aller s'accroupir derrière. On trouve bien dans les rues des petits affaires arrangés comme des oratoires et où on va, en causant par respect, pour épancher de l'eau.

Ce coup que j'ai fait un tour à travers le monde, que je suis revenu à Crans et que j'ai fini mon sujet ; ceus qui le liront croiront s'ils veulent, mais on aura beau me dire ce qu'on voudra, il fait encore meilleur ici qu'à Paris ; on ne comprent pas le demi-quart de ce qu'ils disent et on est écervelé toute la nuit par le bruit des voitures. Je m'aime encore mieus dans mon lit vers mon Etiennette que dans leurs belles chambres toutes pleines de miroirs et où on n'ose pas seulement cracher. On est secoué dans leurs lits à ressorts tout comme dans un petit vannoir toutes les fois qu'on remue. C'est foutre bien ce que je dis à mon beau-frère Jean-Claude, en le quittant et en l'embrassant pour notre femme quand il est venu me faire la la reconduite : « Vois-tu, mon ami, j'aime mieus courir au travers de nos prés de Crans que dans la belle rue de Rivoli. »

Au revoir, porte-toi bien.

LE PATOIS DE SAINT-HUBERT

(Luxembourg Belge) (1).

ABRÉGÉ DE PHONÉTIQUE

Voyelles toniques.

A libre

are : è toujours.

y + are : i. En effet, le chang. de arium en ì et quelques rares verbes restés en i, paraissent plus décisifs que les nombreux exemples de ya : è. Ceux-ci peuvent bien n'être que des emprunts au fr. ou des formes analogiques de a pur. Voici quatre verbes restés en i : sètchi (sécher), alongi (allonger), su rtórdi (se retarder), lèyi (laisser).

care : yè ou kè, selon qu'une cons. ne précède pas, ou précède : soyè (scier), ployè (plier) ; mais tchókè (calcare), oukè (huccare). Koûtchè (collocare) à exc. Il faut noter les verbes en ticare et dicare qui donnent tchè et djè : ravôotchè (re-in-volticare, ratwartchè (retorticare), tórdjè (tarder), r'vindjè (revancher).

sciare, ssyare : chè. Pichè (pisser), akrachè (engraisser), machè (misciare).

ciare tiare : jè ou sè, selon qu'on a s douce ou s dure en fr. : rasersè (ravauder) ; mais bójè (baiser), duspoujè (puiser).

atum, am ou y + atum, am : è, éy ; mais comme à l'inf. il reste de rares formes en i, ìy : lèyi (laissé), tórdi,

(1) Voy. *Revue de Philologie française*, IV, 94 et 153.

îy (en retard); dusfouyi, îy; stî (été). Ces formations sont arbitraires. L'inf. est parfois en è et le part en i, et *vice versa*. C'est le cas pour dusfouyè et sètchi, alongi.

atr : ér. Pér, èrér (charrue).

arium, am : î, îr. Dandjî (besoin), sânî (saunière), batir (aire de grange), kostîr (couturière).

a + l + a : ól. Pól (bêche), chól (échelle). Alem : é.

a + gutt + v. : é. Tés k'ày (tais-toi que oui, certes), fér (faire).

a + cons + y : è ou a. Pêr (paire), rê (rayon). Plas (place), djay (noix). Une m ou une labiale avant developpent un w. Bwêsal (fille), mwê (fâché). Cf. a + n + v.

a + n + v. : in (in-n, si la v. est a). Strin (paille), grin (grain); rin-n (rana), lin-n (laine). Une cons. labiale précédant developpe un w. Mwin, fwin, pwin. Cf. a + cons + y.

avum. am : ó, óf. Kló; kóf (cave), skóf (écale).

ENTRAVÉ

a + l + cons. : ó. Tchós (bas), ók (aliquid).

a + n + cons. : an. Ridan (tiroir), fougnan (taupe), pans (ventre). Si la c. est une gutt., on a in. Plint (plangere), mwint (maint). Cf. pour ce dernier a + n + v.

a + r + c. : ó. Lór (lard); kór (sou, de quartum); pór (part), djóp (gerbe), óp (arbre).

a + s + c. : ó. Pók (Pâques), bóch (baiser), kró (gras). Si la c. est un nas. on a in. Frin-n, tchin-n (frêne, chêne).

Par analogie avec les deux cas précéd., de nombreux a longs deviennent ó. Malót (malade), imótch (image), króy (fente), adómè (entamer).

abulum, am : respectiv. óf et ól : Róf (racloir), stól (écurie), flów (conte), par métath. de l. Abilem ne s'est conservé intact que dans amól et odól (v. lex.).

aticum : âtch. Orâtch, ovrâtch.

È LIBRE

e libre suivi ou non de y : i. Je n'ai rencontré comme exc. que duméy (demi).

e + n libre ou entr. : in toujours.

ENTRAVÉ

e entr. : yè, parfois ya, le développement suivant Yap (herbe). Cf. le traitement de é libre et ó + c ou sc. Plusieurs exc. en è. Tèr (terre), ès (essere), etc.

ellum, illum, am : è, al. Krènó (lucarne) et tch'minó (chenet) sont fr.

É LIBRE

e : wè, mais wa avec chute de r, si r précède. Twa (tres), kwar(credere). Quelques analogies, sans que r précède. Bwar (bibere).

cons. gutt. (y) + e : i. Rsîr (recipere), plêji (plaisir).

e + y ou gutt. : i. Bèrbi, djuni (génisse), nîf (neige).

e + a ou + gutt. + a : o. Voy (via), ploy (plicat). On a oô devant une dent. Crôoy (craie). Manôoy (monnaye).

e + n + v. : in. Mais devant a, il donne on. Pon-n (pœna), von-n, avon-n.

ere a donné èr dans quelques verbes. Savèr, avèr, duvèr.

ENTRAVÉ

e : è, mais e + gutt. + dent. : wè et wa avec chute de l'r, si r précède. Voir é libre.

e + n + c. : in toujonrs.

iculum, am : îy, ay ou èy (rare). Oray, somay, kwarbîy (corbeille).

itiam : ès. Djon-nès.

ittum, am : è, èt ou at. On a èt et at en proportion à peu près égale. Certains mots ont les deux formes : lukèt et loukat (chatière).

I

i libre ou entr., suivi ou non d'une gutt. : i partout et dans tous les cas.

ire : i Verbes peu nombreux. Vèy, voir s'expliquera par ve(d)eir, ve-ir, ve-i, vèy.

itum, am : i, îy.

illam : îy et ay. Inwîy (anguille), Vèskuvay (Vesqueville).

i + n + v. : in, mais in' devant a. Tch'min, chin, (échine).

i + c. + ere : îr. Verbes fort peu nombreux. Krîr (crier), r'sîr (recevoir), dîr (dire).

iam, ariam : îy, rîy. Chovîy (poussière), êtrîy (cimetière), djontrîy (marmaille).

Ò LIBRE

o : ou. Bou (bœuf), ou (œuf). Coda : kaw. Le suff. olum : aussi ou. Moyou (moyeu).

au : oô tjrs : Oôy (oie).

ENTRAVÉ

o : o. Nos, vos (notre, votre). Il y a quelques exemples où il donne oô. Motoô, peut-être.

o + r + cons. : wa. Fwar (fort), mwar (mort).
o + l + cons. : oô. Foô (fou), koô (cou).
o + n + cons. : on. Lon (loin). O + n non entravé : on, mais on' devant a. Bon, bon'.
o + y : u. Nut (nuit), ódjourdu. On a ou devant ly ou cl : fouy (feuille), ouy (œil), dou (deuil). O + cc : o invariablement. Potch (poche), kro (hoyau), kros (crosse).

Ó LIBRE

o : eu. Leu (loup), geuy (gueule).
atorem, orium : eu. Noms d'agents et d'instruments. Mireu (miroir), foseu (grand hoyau).
onem : on. Noms d'animaux spécialement. Onam : on-n. Non-n (midi).
osum, am : eu, eus.

ENTRAVÉ

o entr. avec ou sans gutt : o Kros (croute), got (goutte). Mais on a ou, si la première cons. tombe et dans l'hiatus avec a : Djou (jour), bous (bourse), rouw (rue).
o + c ou sc qui donne oi fr. : wè et wa. Cf. é libre. Vwè (voix), kwa (croix), bwè (bois).
o + y : ou. Pougn (poing), boutch (bouche). On a uch (porte) de òstia.
uculum. Gngno (genou), mais peu (pou).
o + l + cons. : ó. Mèyól (medulla). Markó (marculfum), matou.
o + n + cons. : on. Djont (jungere), pon (pas, point).

U

u libre ou entr. avec ou sans gutt. : u.
Les infinitifs refaits en utum : u. Ils sont nombreux.
utum, am : u, uw au partic.

u + n libre ou entr. : on. Londi (lun(æ)dies), on (unum). Mais on a u devant a. Plum, lun, chum (écume). Le fém. de on est on'.

uram : ur, mais aturam : eur. Dèbateur (petit lait).

ATONES

Les particules qui partout où le français a e muet, ont u, comme ku, du, nu (que, de, ne), l'article sing. lu (le, la), les pronoms personnels dju (je), tu (tu), mu (me), tu (te), le démonstr. su (ce), les adj. possessifs mu, tu, su, (mon, ma; ton, ta; son, sa) s'élident, excepté devant certains groupes de consonnes.

Toutes les atones, excepté u peut-être, mais en tout cas a, è (notamment dans re et ex), é (not. dans de), i et ò (notamm. dans com) s'élident dans certaines conditions. Tch'min (chemin), r'chourbu (essuyer), s'kóf (écale), d'morè (demeuré), d'zè (disait), g'bin (combien), v'la (voilà). On trouve in élidé dans r'voy (retourné, re-in-via). Après un mot finissant par une cons., l'élision disparaît, mais, *dans la plupart des cas*, u se substitue à l'atone primitive. V'la donne vola ; p'lè, polè (pouvait).

La voy. prothétique des mots commençant par s + cons. est u : supê (épais). Elle s'élide également. Au sing. de l'ind. présent et de l'impér. des verbes finissant par une muette + liquide, on intercale un u qui devient tonique entre les deux cons.

Il intur (il entre), i choful (il siffle), hopul (saute), andul (enlève).

A

a : a ou è. Grètè (gratter), aragn (araignée).

a + l libre : a, mais entr. : ó Palèt (petite pelle), pópîr (palpebra).

a + r + cons. : ór. Pórti, spórdu (répandu).

a : ó dans des cas analogiques. Cf. a tonique. Lóvó (en bas), róyè (arracher).

È

è : u Gruzê (grêlon), prustê (prêter).
è : a Parokè (perroquet), mazintch (mésange).
re : r' et ru. R(u)choûrbu (essuyer). Re-in : ra. Radrèsè (re-en-dresser).
ex dans les cas où il ne produit pas la chuintante : s' et su. S(u)korîy (fouet).

É

é : è. Mèsti (métier).
é : i. Dikós (kermesse). Pîneu (pœnosus).
e + y : o. Vormin (a fr. voirement). Moyou (moyeu).
In préposit. : a. Avoyè, rakloô (renferm.) Cf. re-in.
é + n : in. Inflè. Exc èfan.
de : d' ou du. Duméy. Dans les verbes, il s'est souvent confondu avec dis et a donné dus. Dusloyè. Duspoujè (depoteare).

I

i : i. Fiyou (filleul), tch'minéy.
i : u Prumi, îr (premier, ière); lum' son (limace).

O

o : o et ou. Koryon (lacet), covru (couvert), poujè (puiser).
o + gutt : u. Vudè (vocitare), kujin' (cõxina).
o + r + cons. : wa. Chwarchè (écorcer), kwarbîy (corbeille).
o + n + cons. : on. Bontè, kontin.
o : a parfois. Manôoy (moneta), ây (oui).
Com. k' ou ku. K(u)minsè. Exc. kaboléy (co-bullata), soupe des bestiaux.

O

o : o et ou. Kostîr (couturière), motoô (peut-être). Kougnè (coin).

o : eu. Beulè (bugulare), meurê (mûres).

o : u dans lumè (nominare).

U

u : u et ou. Djuni (génisse), souwè (sécher).

Consonnes

H

H aspirée, à la différence du haut wallon, est assourdie comme en fr. Ènê (hanap), verre ; ènat (lg. hanète), nuque ; ikèt, hoquet ; etc.

C (+ a, o, u)

C + a, init. méd. ou final : tch. Tcham (jante), pétch (sorbe). A exc. les verbes en care.

cc + o : tch à la finale. Sètch (sec), satch (sac). Aticum : àtch. Cf. a tonique.

Ticum : tch. Lótch (large).

c entre une voy. et a, o, u : chute du c. Oôy (oie). tchèroûw (carruca), awiy (acucula), djeu (jocum).

culum, am : y, qui s'est parfois assourdi : achi (essieu, axiculum), somay (somniculum), oray (oreille), tchuviy (cheville), awiy (acucula), oûy (œil), gngno (genou), peu (pou). Mais on a aussi l : aveul (aveugle), mâl (mâle), et k : blouk (boucle). Ces traitements ont déjà été exposés dans le chap. des toniques.

C (+ e, i)

c + e, i toniques : j quand le français a s douce, s, s'il a s dure. Plêjì (plaisir), oûjê (oiseau) ; sink (cingula) ; poursê (porc).

c final + e, i : chute du c. Vwè (vocem), kwa (crucem). Font exc. chîch (sex) et dìch (decem) et les finales en decim qui font s. Dos, très, sès (Cf. la loi générale).

Ticem : ch. Chwach (corticem).

Mais c final + e, i (consonnifiable) + voy. : s. Fwas (force), los (louche), pous (puits).

Qu

qu : k. Kant (combien ?), ka (combien ! quam), ók (aliquid). [Aqua : êw].

G J

g (+ a, e, i) et j (dans toutes les positions) : dj. Djay (noix), imótch (image) (Cf. loi générale).

g entre voy. (méd. ou final) : chute de g. Trawè (trouer), floyê (fléau), rouw (rue), tró (trou).

Mais on a : bréch (braise), fréch (fraise).

cons. + g final + voy. : chute du g. Lon (long), linw (langue).

gulum, am. Cf. culum, am. Onk (ongle), sink (cingula).

T D

ty. Cf. cy.

ct final : t. Nut (nuit), ût (huit).

S X

sc, x + voy. (dans toutes les positions) : ch. Chwach (tan), mèchnè (glaner), konuch (connaître). Il y a des except. : skóf (écale), skyal (vaisselle), qui peuvent être de formation plus récente.

s médiale + cons. tombe, excepté devant t ou r (cf. r), Valè (garçon), Pók (Pâques); mais prustè (prêter), tchèstê (château). (Loi de G. Paris. *Romania*, XV, 6, 8).

st final : s. Kris (crista), pós (pasta).

s + y : j (s douce en français) Mójon (maison), malójiy (malaisé). Lisant se dit lijan. Est-ce une analogie?

R

r + cons. (suivant la tonique) : chute de r, si la cons. reste. Celle-ci reste, si elle est suivie de a. De même, quand au lieu d'une cons., il y en a deux, il en reste au moins une. Djóp (gerbe), pyèt (perte), mwat (morte), boûs (bourse), pyèt (perdre).

r + cons. (suivant la tonique) : r, si la cons. tombe. Pór (part), tchór (chair), nyèr (nerf), mwar (mort). Il faut excepter les polysyllabes en ard, qui perdent à la fois r et la cons. Ritchó (geai), piló (bouvreuil).

Fou (foris) et djoû (jour) font également exc.

cons. + r (suivant la tonique) : chute de r, si la cons. reste. La cons. reste dans les groupes br et pr (substantifs), nr, sr, vr notamment. Dans un groupe de trois cons., il reste la première ou les deux premières cons. Fìf (fièvre), san' (cendre), ès (être), aplós (emplâtre), print (prendre). Enfin, quand, entre la cons. et r, il s'est introduit une lettre parasite, r tombe également. Mot (traire), moût (moudre), djont (joindre), tchanp (chambre). N'ont pas introduit de t et ont gardé r : ponr (pondre) et tinr (tendre, adj.).

cons. + r (suivant la tonique) : r, si la cons. tombe La cons. tombe dans br et pr (verbes), cr, gr, dr et tr, sauf le cas où il y a trois cons. Bwar (boire), r'sìr (recevoir), fér (faire), lir (lire), krîr (crier).

cons. + r devant une tonique devenue oi en français : chute de r. Cf. é libre.

L

ly : y. Fay (fille). Cf. culum, am. ll et l isolée donnent parfois y. Geuy (gueule), éy (aile), fiyè (fil).

l finale tombe après une voy. (en modifiant celle-ci, si c'est a ou o. Cf. ces toniques), ainsi qu'après une cons. Corti (jardin), kop (couple), sink (ceinture).

l : n Cf. m, n.

M N

mn : m. Somay (sommeil), cham (scamnum).

n : l. Kalonè (jeter des pierres), bolom (bonhomme). Réciproquement l : n parfois. Kén (quelle), i ny avè (il y avait).

n + y ou gn : gn. Grègn (grange), pougn (poing).

B F P V

b, p devant la tonique dans les polysyll. : v. Avou (avec), ovru (ouvrir).

b, p final + a ou br, pr final : f (cf. loi générale), stuf (poêle), lif (livre), pôof (pauvre). On a w dans flów (conte), gaw (mâchoire).

Mais b, p final + u : chute de b, p. Kôo (coup), leu (loup).

v : w parfois. Wayè (veiller), drów (ivraie, du néerl. dravik).

W

w germ : w wêtè (regarder cf. guetter), wasin (froment, cf. lexique), warach (batailleur, cf. lex.) Exc. órdè (garder).

HIATUS

Les consonnes médiales qui tombent et produiraient hiatus sont remplacées, *en règle générale*, par w après a, u, ou ; par y, après e, i, o.

kaw (queue), duvnuw (devenue), tchèrouw (charrue) ; viy (vie), touwéy (tuée), ôoy (oie). Il y a des exc. : aoulè (ad-ululare), aous (août).

Les hiatus entre mots distincts sont *souvent* évités, tantôt par y : dju li-y-ê (je lui ai), tantôt par z : po-z-alè (pour aller), tantôt par st : di-st-i (dit-il), tantôt par t : s-t-om (son homme). Mais on dira : tu va ès (tu vas être).

Les hiatus, dans les mots empruntés au français, sont évités par w ou y, dans les conditions exposées plus haut : rèdjouwi (réjoui), jèyan (géant).

RÈGLE GÉNÉRALE

Toute consonne finale sonore se transforme en sourde. La sonore reparaît dans les dérivés et devant un mot commençant par une voyelle ou par une sourde. Il arif (il arrive), arivéy (arrivée), ariv avou mi (arrive avec moi), ariv don (arrive donc). Toutefois devant un mot commençant par une voyelle, la forte se maintient parfois : Dj'ê mó m' gwatch osi (j'ai mal à la gorge aussi).

LEXIQUE

A

Adlè, près de. *Ad de latus*.
Adóborè tr. barbouiller. Cf. lg. *dâborer* et l'angl. *to daub*.
Aduzè tr. toucher. Cf. anc. fr. *adeser*, montois *adocher, andocher*, toucher. G. Paris (*Rom.* IV), *addensare*.
Aforè m. trou, vallée. *In foratum*.
Agadlè tr. parer. Cf. l'angl. *gaud*, colifichet.
Agintchtè tr. battre, donner une râclée.
Agóch f. pl. schiste. Cf. lg. *agâ*.
Agrinzè (*s'*) s'ennuyer. Germ. M. rac. que *grincer*, *grincheux*.
Akrukè (*s'*) s'engouer. Afr. *s'encrochier* (= s'encrocher).
Aksèl m. paille hachée. All. *Haecksel*.
Aksèleu m. hache-paille. Du préc.
Alèdi abandonné (ne se dit que d'un nid). C'est le lg *élaidi*, enlaidir, puis prendre en aversion.
Alondè (*s'*) s'élancer. Cf. lg. *s'ènonder*. De *lon*, loin? S'élancer au loin?
Amèdè tr. châtrer. Germ Cf. all. *hammeln*, châtrer (les agneaux). *Hamlètch*, en liég , castration.
Amól, (enfant) importun. *Amabilis*. On a actuellement perdu la notion de l'antiphrase.
Amon chez. *Ad mansionem*.
Andlè tr. empoigner, saisir. Germ. Cf. all. *Handeln*.
Anpon-n f. framboise. Germ. comme *groseille*. V. Diez II. a. s. v. *lampione*.
Ansin' f. fumier. Subst. verbal de l'a. fr. *ensainer*, engraisser. (*in-sagina-are*).
Aoulè i. hurler. *Ad ululare*.
Apî m. rucher. *Apis* + *arium*.
Arvó m. porche. *Arcus volutus*.
Askóchè tr. enjamber. *Ad-ex-cox(a)-are*.
Astokè tr. étayer, soutenir. All. *Stock*.
Atatch f. épingle (*attache*)
Avór (*si*, *la*) par (ici, là) = le fr. *aval*. *R* est analogique de *pa(r)*, par, *tso(r)*, sur, *dzo(r)*, sous.
Awyèt f. personne allant rapporter tout. se mêlant de tout.

B

Bagnon m. tombereau. *Banne.*
Balouw f. hanneton. *Belluca* (*R. des l. rom.* 1889, p. 452).
Balzinè i. piétiner. De *balzin*, tremblement. Cf. ital. *balzare.*
Bans f. manne Bas-lat. *bansta.* G. s. v. *banse.*
Bardach f. gaule. Lg. *bardahe.*
Baskolèt f. belette. Diez, II, c. s. v. *bele*, ne peut trouver l'étym. Cert patois ont *bèrkolèt*, f. *Baskolèt* = *Paskolèt*, nom propre dans plus. patois.
Bat f. andain. *Battre*?
Batîr f. aire de grange. *Battre.*
Bawat f. lucarne. De *baer* anc. fr. + *itta.* Fr. mod. *bayer.*
Bazin m. bélier Namurois, *basî.* Bas-lat. *bassus*, court, trapu + suff. V. S. s. v. *bas.*
Bèrodî m. soupente du fenil ou second fenil. Le verbe *bèródè* signif, rouler, culbuter. Y a-t-il un rapport?
Bèt f. mauvais lit. All. *Bett.*
Bètchu pointu. De *bètch*, bec.
Bèyól f. bouleau. *Betula.*
Bikè d'avri m. grêlon. Littér. *chevreau d'avril.* Sur l'origine de cette expression figurée, voyez *Romania* XVIII, 107.
Blokê m. souche à fendre le bois. *Bloc* + *ellus.*
Bóbisin' f. fenêtre dans le toit. A Namur, *bardakèn* f. C'est le fr. *barbacane.*
Bóch f. boue. Cf. afr. *bais.* A Couvin, *bas*, f. est une flaque d'eau. Est-ce le même mot?
Bokè m. morceau. *Bucca* + *ittum.*
Bokyon m. bûcheron. De *bois*, comme le français *bosquet* et *bouquet.*
Bondi m. pli d'étoffe.
Botroul f. nombril. Est-ce le même que le fr. *bouterolle* (de bouter)?
Bouchè i. frapper. Cf. *bousc-uler.* V. Diez II. a. s. v. *Bussare.*
Boursê m. contusion à la tête· *Byrsa* + *ellum.*
Boutboubout f. caille. Onomatopée.
Bouwéy f. lessive (*buée*).
Bramin beaucoup (*bravement*).
Brokal f. allumette. *Brok*, broche + *ella.*
Brokè i. se lancer. *Brok*, broche.
Bûtê m. baratte. Du fr. *buter*, heurter, pousser, + *ellum.* Cp. fr. *butoir*, outil de maréchal pour couper la corne des chevaux.

Bwêsal f. fille. Cf. S. s. v. *bachelier*.
Byêrdè i biaiser. Lg. *biair*. biais.
Byok f. prune. Cf. afr. *belloce*. A Couvin, *blos*, f. Pour bl: by, cf. *oûbyon*, houblon.

CH

Chalè, boîteux. Cf. fr. *caler*, baisser, enfoncer (*chalare*). *Ex-chalatus*.
Cham m. siège *Scamnum*.
Chavè tr. éplucher, écorcer. *Ex-cavare*.
Chèt f. éclat **Schidetta* (de *schidiae*). A Couvin *skèt* f. dans le sens de copeau.
Chètlè tr. briser. Du précéd.
Cheuf f. partie ébouriffée du balai. *Scopa*.
Cheur tr. secouer. *Excutere*.
Chlingè i. frapper. Avec métath. *sklindjè*. De *chlink!* pan! A Mons, on dit *chlik*, *chlak*, *chlank*, en frappant (*schlagen*), *chlouk*, en avalant (*schlùken*, avaler), *chloup*, en faisant entrer quelque chose (*schlùpfen*, se glisser).
Chnouf m. tabac à priser. All. *schnùpfen*.
Chódrè et *chórdè* tr., couper, châtrer. M. rac. que fr. *escarre*, terme vieilli.
Chódré brèche-dents. C'est le préc. avec métath.
Choup f. pelle. Fr *écope*.
Chôur m. giron. Germ. Cf. l'all. *Schùrz*, m. sens. L'a. fr. à *esco(u)rs*, l'a. wall. (*Dial. Grèg.*) *scorz*, (giron). Cf. D. s. v. *scorciare*.
Chôurchèy f. contenance d'un tablier. Du préc.
Chovè tr. balayer *Scopare*.
Chóyé, bancal.
Chwach f. pl. tan. *Corticem*.
Chwarchè i. écorcer et écorcher. Du préc.

D

Dandjî m. besoin. *Dominiarium*. S. s. v. *danger*.
Dandjreu, sans doute. Du préc.
Débateur f. petit lait. *Débattre*.
Dêrin, dernier *Deretranus*.
Dikós f. kermesse. *Dedicatia*.
Djay f. noix. *Galla*. Horning, p. 493.

Djèrteu, cagneux. *Djèrè*, jarret + *osus*. *Jarretè*, terme de vétérinaire = à jambes en dedans.
Djondrès f. varlope. De *djont*, joindre.
Djontriy f. marmaille. De *djon-n*, jeune + *ittus* + *eria*.
Dôoy f. doigt (du pied). *Digitus ?*
Dokè m. bouquet. *Boscus* + *ittus*.
Drès f. armoire. *Dresser*.
Drêf f. allée d'arbres. Néerl. *dreef*.
Drów f. ivraie. Néerl. *dravik*.
Duskramyeu m. peigne *Akramyè*, *duskramyè* sign. emmêler, démêler. Du néerl. *kram*, crochet.

E

Echè m. écheveau. *Scapus*.
Èknêy f. s. pincettes. Cf. fr. mod. *etnette* et v. fr. *estenelles*. *Tenacula*.. Cf. *ètrikwach*, f, tricoise, pour la prothèse.
Ènat f. nuque. Lg. *hanète* Germ.
Ènê m. vase. Cf. *hanap*. Germ. *hnapf*.
Èrér f, charrue. *Aratrum*.
Ètriy f. cimetière. *Atrium* + *suff*. Cf. G. s. v. *aide*.

F

Fachè tr emmailloter. Cf. *faix* De * *fasc(i)are*.
Fali, hors d'haleine. * *Fallitum*. Cf. *défaillir*, *défaillance*.
Fawê m. jeune hêtre. *Fagus* + *ellus*.
Fènas f. grande herbe sèche *Fœnum* + *issa*.
Fódeu m. charbonnier. *Fódè*, faire du charbon de bois. Je crois que le mot vient de *fó*. m. hêtre (*fagus*), les charbonniers employant surtout ce bois.
Fómin m. manche d'une faulx, *Faulx-main*, par analogie avec les mots composés de l'all. ? Celui-ci dit *Sensenstiel*. Le chang. de genre n'est pas une objection.
Fon-n f. fourche. Cf. *fouine*, sorte de fourche.
Fornê m. amas de gazons à brûler (dans l'essartage) = *fourneau*.
Foseu m. grand hoyau pour essarter. *Fossa* + *suff*.
Fou, dehors. *foris*.
Fougnan m. taupe. De *fougnè*, fouger.
Foûr m. foin. Germ. All. *Fütter*.
Fouyè tr. bêcher. *Fodicare*.
Franbóch f. myrtille. C'est le fr. *framboise*.

G

Gadjè tr. mettre à l'amende. *Vadiare.*
Gat f. chèvre. Germ.
Gaw f. mâchoire. *Gaba.*
Gayè m. taureau = *tacheté* (*gai* a fr.). Probablement nom propre au début, devenu commun dans la suite. V. les noms de bœufs et de vaches à la campagne dans Defrecheux *Faune wall* p. 159.
Glignat f. colin-maillard. Cf. *cligner. Clinare.*
Glindis m. grille d'étang.
Gobiy f. loque. *Gobille* en fr. = bille à jouer.
Golèy f. gorgée. *Gula* + *ata.*
Grandiveu m. (subst.) ambitieux. *Grandis* + *ivus* + *osus.*
Grawyè i. tisonner. Dimin. de *grawé* (dans certains patois), gratter, qui est germ. Cf. néerl. *krauen*, gratter.
Grèvî m. vairon. *Grêve* + *arius.*
Grignè i bouder, faire la moue. Germ. Cf. all. *greinen.*
Gruzê m. grêlon. Cf. *grésil*, de *grès.*

H

Hèp f. hache de sabotier. Cf. provençal *apcha.* Dérivé : *apyèt*, hache. Germ. *hapia.* Meyer-Rabiet, *Gr. des l. rom.*, p. 39.
Hoplè tr. sauter.. Néerl. *huppelen.*
Houplè tr. appeler. De *houp!* cri d'appel ?

I

Ikèt f. hoquet. La première syll. est imitative, la deuxième est suffixe. Cf. S. s. v. *hoquet.*

K

Ka ! combien ! *Quam! Ka bon !* Que c'est bon !.
Kabolèy f. soupe de bestiaux. *Co-bullire.*
Kalbons f. escarpolette. *Co-bilancia.* Avec métath. de *Kablons.*
Kalonè tr. jeter des pierres. *Canonner.*
Kanè bien mouillé. *Cane?* Mouillé comme une cane ?
Kanl f. femme bavarde. A Liège, *cande ;* à Mons, *calaude.* C'est le m. mot que *chaland* avec métathèse de *l* et chute de la protonique. A Namur, il a cette dernière signif. de *client.*

Kant? combien? *Quanti?*

Kapich f. fourmi Cf. *koupich*, à Couvin.

Karakol f. escargot. Cf. *caracole, caracoler*. Le mot est le même dans les langues romanes du Midi.

Kartê m. boisseau. *Quartellus*.

Kawlè m. aide-bouvier. *Kaw*, queue.

Kayâ et *kayè* m. objet quelconque, chose, machin. Dans certains patois. notam. à Lg., petit morceau de bois.

Kayot f. petit sac. Diminut. de *kaw*, queue. Cf. lg. *cawète*.

Kichót f. ortie.

Klapê tr. fermer bruyamment. Germ. All. *klappen*.

Koch f. branche. *Coxa*. G. s. v. *cohe*.

Koleu m. filtre pour le lait. *Couler* + *orium*.

Kopat f. sommet. Cf. afr. *cope* et fr. *coupeau*, t. vieilli, sommet d'une colline.

Kór m. pièce de monnaye, sou. *Quartus*.

Korôoy Sin Djan f. arc-en-ciel. *Corrigia* G. s. v. *corôie*.

Korsulè m. gilet. *Corselet*.

Koryon m. lacet de cuir. *Corium* + suff.

Kosat f, étui à aiguilles. M. racine que fr. *cosse*, enveloppe.

Kot tr. cueillir. *Col(li)gere* Cf. *mot*, traire.

Koujê m. tas de foin. Cf. G. *gochâ* et add. p. 354.

Kouchè m. cochon. *coche* (Littré, *c.* 3) + suff.

Kougnè m coin *Cuneus* + suff.

Kouyou m. cri adressé aux gens masqués, la personne masquée. *Coleus* + *olus*. Cf. *m'koy*, *vî koyon*, à Liège et *kèt* (*queue* + *ette*) à Couvin, appellations amicales, mais originairement obscènes.

Krama m. crémaillère. **Cramaculus* S. s. v. *crémaillère*.

Krân' f. robinet. All. *Krahn*.

Kranpu cagneux. De *crampe*.

Krènó m. lucarne d'écurie. C'est le fr. *crêneau*.

Krikyon m. grillon. La première syll. est imitative, la deuxième un suffixe. S. s. v. *criquet*.

Kroufyeu bossu. Cf. lg. *croufe*, bosse. Germ. Cf. all. *Kroph*, *kropfen*.

Króy f. fente, fissure. Lg. *crâïe*. Ne serait-ce pas *craticula* (de *crates*), treillis?

Krupat f. monticule. M. rac. que *croupe*.

Kulîr f. avaloire, pièce du harnais. *Culus* + *aria*.

Kutwar contrefait. *Contorsus*.

Kwachè tr. meurtrir, écorcher. Germ. All. *quetschen*.

L

Lapèt f. boisson claire et faible. M. rac. que *laper*.

Laton m. son. S. (s. v. *laiton)* cite le mot, sans pouvoir en trouver l'étym.

Lès m. lacet aux grives. *Laqueus*.

Lóm f. miel. *Lacrima*.

Lontch f. barre longitudinale de chariot. C'est le fr. *longe*.

Lotchè m. boucle de cheveux. Germ. All. *Locke*.

Lukat f. chatière. Le lg. dit *loukî*, regarder. Le fr. a *reluquer*. Germ.

Lóvó en bas. *Là aval*.

Luskar, *luskat* louche. *Luscus* + *ard*. Le mot est relativ. récent, sans quoi il eût donné *luskó*.

Lûton m. Cf. *lutin*. Nain fabuleux habitant les cavernes. Etym. dans *Grundriss d. rom. Ph.* I, 634. Afr. *luiton*. A Couvin, ce sont des *djigleu* (*joculator*), des joueurs; à Liège, des *sotê*, (lorr. *sotré*).

M

Machè tr. mêler. *Misciare*.

Machurè tr. barbouillé. *Male excuratum*.

Makral f. sorcière. Néerl. *maker* + *ella*. S. s. v. *maquereau*.

Malèt f. besace. *Malle* + *itta*.

Malton m. frelon. A Couvin, *mâlo*. Diminut. de *mâle*.

Markó m. matou. *Marculfus*.

Maraw (*a*) à mâle. (Se dit de la chatte). Déformation de *à marou* (mâle du chat. dans cert. patois).

Marindè intr. dîner. *Merendare*.

Masal f. joue. *Maxilla*.

Masurè m. mousse. Pour *moussurè*, dérivé de *moussure* venant de *mousse*?

Matchurè m. rhume. Ce mot doit être imitatif. Il reproduit le bruit d'un éternuement.

Mèchnè i. glaner. *Mession(em)-are*.

Mèyól f. moelle. *Medulla*.

Mitan f. moitié. German. dit G. s. v. *mitan*. Horning y voit *medium tempus* (qui aurait donné *mitin*). Ne peut-on proposer **medietantem*, partie qui partage en deux?

Mizrat f. musaraigne. *Mus* + *er* + *itta*.

Miyo m. milan. *Milus* + *suff. ottus*. Cf. *milan* (*milus* + *anus*). Pour le mouillement de *l*, cf. *Abr. de phonèt*.

Mo beaucoup, fort. *Multum.*
Mot tr. traire. *Mulgere.*
Mot f. mite. De l'all. *Motte.*
Motôo peut-être. *Moult tost.*
Mousè i. se cacher, entrer. *Mussare.*
Moyinê m. çochon de taille moyenne. En francisant *moyenneau.*

N

Nich sale.
Nin ne pas, *nient* a. fr., néant, rien. *Nec-entem*, part. de *sum.*
Niyó m. nichet. *Nid* + *ald. Nidalem* aurait donné *niyè*, comme *Natalem*, *Noyè*.
Nolu, personne. *Nullui*.
Non-n f. midi. *Nona* V. S. s. v. *none.*

O

Óbison m. champignon. Cf. afr. *abéson*. A Couvin, *obuson.*
Odól, (enfant) importun, ennuyeux. *Od(isse)* + *abilis.*
Olin' f. chenille. Cf. lg. *halène.* A Couvin *oulén.*
Ólwat f. luette, par confusion avec *ólwat* (*alauda*).
Ók, quelque chose. *Aliquid*, a. fr. *alques.*
Ór f. lien de fagot. Cf. fr. *hart.*
Oritchî m. martinet. Déformation de *êrtchi* (= archer), appellation de cet oiseau en liégeois. Le montois et le namurois l'appellent de même *arbalêt*, f. et *órbalèstrîy*, f.
Órpi f. poix. All. *Harz* + all. *Pech.* G. s. v. *hârpîhe.*
Osè i. osciller, vaciller. Cf. *hocher* et néerl *hotsen.*
Ot, fatigué. Cf. lg. *hoder*, fatiguer. A Couvin, *ot*, fatigué (de quelqu'un), ennuyé. *Hoder, ot* auront été tirés de *odól* (v. ce mot).
Oulè i. branler. Lg. *holer.* En namurois, *ol*, peu dense. Germ. Cf. all. *hohl*
Oukè tr. faire appeler, appeler. *Huccare.*

P

Pachon m. pieu de pacage. *Pasc(ere)* + *ionem.*
Pakaw ou *pakó* m. sorte de pot = *par queue.* Qu'on tient par la queue. Cf. lg. *couwai*, poêlon de fer.
Pan' f. tuile. *Panna* G. s. v. *pane.*
Pèrwiy f. toupie, sabot Le fr. a *pirouette*. sorte de sabot.
Pètch f. sorbe. *Persica* Cf. *pêche*,

Pètchron m. petit tas de foin.

Pètalè i. faire ses besoins, se dit de la chèvre, de la brebis. *Pet + ella + are.*

Pètrê m sorbier. En fr., *pêtreau,* sauvageon qui pousse au pied d'un arbre

Pîló m. bouvreuil. *Pîlè*, se plaindre, gémir + *ard.*

Pilou m. étoffe velue. *Pilosus.*

Pîneu déconfit, penaud. *Pœnosus.*

Pirseu m. corde qui, attachée à une perche, enserre une charretée de foin. Du suivant.

Pîrs f. perche qui enserre une charretée de foin. *Pertica.*

Pitè i. ruer De *pî*, pied.

Pójir calme, tranquille Cf. lg. *pahûl*. anc wall. *paisiule*=*Pac* + *ibilis.*

Pól f. bêche *Pala.*

Poson m. petit pot, *Pot.*

Pot (*fèr lu*) f. faire la moue. Diez cite l'expression sans pouvoir l'élucider, I. s. v. *pote.*

Pót f épi. A Couvin, *póm*, f. de *palma* (Cf. S. s. v. *paumelle*).

Pótch m. le tas de fumier. Lg. *page*

Potê m. mare d'eau. Lg. *pote*, fosse + *ellus.* Ital. *pozza*, fosse.

Pouchlon m. porcelet. Pour *pourchelon*, de *porc* ?

Pû m. bourbier. *Putidus.*

R

Raènè tr. herser Cf. lg. *rahèner.* Je crois le mot germ. L'all. mod. à *Rechen*, râteau.

Ramon m. balai. Est fr. mais vieilli.

Ranp f. lierre. M. orig que *ramper.*

Ranponó m. filtre pour le café. De *ramponer*, boire outre mesure? S. s. v. *ramponeau.*

Ratwartchè tr. envelopper. *Retorticare.*

Ravôotchè tr. id *Re-in-volticare.*

Rawèt f. supplément gratuit de marchandise.. Ce qu'on *ra*? + *itta.* A Namur, on dit *awèt.* A Beaumont, *lawète.*

Rawîjè tr. aiguiser. *Re-acutiare.*

Ràyîr f. soupirail. *Radi(us)* + *aria. Eclairoir*, en qq. sorte.

Rèsin f. carotte *Racine.*

Reup f. rot, rapport. Germ. Cf. Diez II. c. *reuper.*

Ridan m. tiroir Cf. lg *idem* et *rider*, glisser.

Rigè i. glisser. Je crois que c'est une déviation du lg. *rider* (du fr. *ride*,) glisser.

Rinchê m perche à brûler Fr. *rinceau* (*ramicellus*)

Ritchó m. geai = *Richard* Cf. *Markó* pour le genre de dénomination.

Róf m. râcloir de cantonnier. *Rutabulum*.

Rogn f. salamandre. C'est le mot *rogne*, gale. Le vulgaire la croit en effet d'un contact très dangereux. V. J. Defrecheux. *Faune wallonne*, p. 190.

Rotè i. marcher. *Route*.

Róyè tr. arracher. C'est le lg. *râï*. *Radicare*.

Royó m. rigole. Lg. *roiâ*, de *rôie*, raie + *ald*.

Roytê m. roitelet. *Roi* + *ittus* + *ellus*.

Ruchoûrbû tr. essuyer. Lg. *horbi*.

Rudjè tr. aiguiser. A Couvin, *rujè*. L'étymol. *re-user* est impossible, les patois disant *uzè* et non *ujè*.

Rujal f. ridelle. A fr. *rizelle*. Toutes ces formes viennent d'un même type.

Rusèp m. piège en fer dont les branches se referment. *Re* + *cippus* (pieu, barre) S. s. v. *cep*.

Ruspómè tr. rincer le linge. *Re-ex-palm(a)-are*.

Rustint tr. repasser le linge. *Re-ex-tendere*.

Rututu m. planure. Lg. *hututu*. Imitation du bruit de la varlope.

S

Sakè, médiocre, de piètre qualité. *Sapio qualem*.

Sakwè f. quelque chose. *Sapio quid*.

Sbarè, interdit, effrayé. Je le crois, comme *embarrasser*, formé de *barre*. Il signifierait empêché par une barre mise en travers, contrecarré, d'où interdit, étonné.

Sîkaw, qui suit toujours. Littéral. *suit-queue*.

Sîs fr. veillée. Fr. (*as*)*sise*.

Sîzon m. sureau *Sabucus* + *onem*. Cf. S. s. v. *sureau*.

Skafyot f. écale. De *skóf*, écale. Voir celui-ci.

Skawè, privé de queue. *Ex-caudatus*.

Skiron m. écureuil. *Scurr*(*eus*) + *onem*.

Skóf f. écale. V. S. *écafignon*.

Skoriy f. fouet. *Ex-cor*(*ium*)-*ata*. Fr. *escourgée*.

Skotè tr. couper. Cf. espagnol *escotar*, couper en croissant. Diez II. b.

Skoton m insecte qui ronge les blés. Du préc.

Sklèyon m. traîneau d'enfant. Lg. *scloion*, afr. *esclan*. Germ. Cf. néerl. *slede*.

Só f. saule. *Salix*.

Sokè (souche) à demi consommée. Lg. *soker*, corrompre. Cf. G pour celui-ci.

Soryè (*su*), se reposer le soir sur la porte. *Soir*.

Souf f. suie. Cf. G. *soûf* et la note.

Souwè tr. sécher. *Sudare*.

Spani tr. sevrer. Afr. *espanir*. Cf. Diez, II c. *espanir*.

Spansè tr. renverser. *Ex* + *pans*, ventre + *are*.

Spindjè tr. égrener une gerbe en frappant dessus. *Expingere* (*Ex* + *pangere*).

Spitè tr. éclabousser. Cf. néerl. *spuiten*, seringuer et *spatten* faire jaillir. Germ.

Spitron m. étincelle. Du préc.

Spiyè tr. briser. Germ.

Spotchè tr. écraser. *Ex* + *pocher*, meurtrir. On a de même *écacher* (*ex-coacticare*) et *épater*.

Spréw f. étourneau. Néerl. *spreeuw*.

Styèrni tr. étendre la litière. *Sternere*.

Stèk, roide. All. *Steck*.

Steul f. chaume. *Stupula*. (Rabiet). *Eteule* est fr.

Stikè tr. fourrer subrepticement. All. *stecken*.

Stopè tr. boucher. *Stuppa*, étoupe S. s. v. *étoupe*.

Stórè tr. répandre. Lg. *stârer*.

Stoyê m. boulet de neige. Lg. *stôt*, balle + *ellus*. Cf. S. *éteuf*.

Strin m. paille *Stramen*.

Stron m. excrément Germ. All. *Strunt*. *Etron* est fr.

Sukè tr. heurter des cornes. Langued *assuca*, assommer. Ne se dit que d'un heurt de la tête et ne peut guère se rapporter à *choquer*, comme le propose S. (dans G s. v. *soukî*)..

Sural f. oseille. *Sur* + *ella*.

Sutritch f. seringue de sureau. Lg. *subritch*. Germ. All. *spritzen*.

T

Tarlata m. crécelle qu'on agite de haut en bas. Imitatif.

Tasê m. groupe de gerbes d'avoine. *Tas* + *ellus*.

Tchaborè tr. barbouiller. Variante de *adóborè*. *Tcha* = *co* (nuance péjorative).

Tchabot f. petite cavité dans le tronc d'un arbre. A Couvin. *krabot*, f. *Cava* + *otta* eût donné *tchavot*.

Tchabouyó m. bègue. Lg. *babouï*, bêguayer.

Tchafi i. manger bruyamment, comme un porc. Imitatif.

Tcham f. jante. Cf. S. *jante.*

Tchamlu cagneux. A jambes de *chameau,* de même que *cagneux* = à jambes de chien. Le suff. est le m. que dans *bètchu* (v. ce mot).

Tchamosè i. moisir, vfr. *idem. Co + mucere.*

Tchapotè i. jouer dans l'eau.

Tchèna m. panier. **Canaculus*? Cf. *krama.* Suff. *aceus* peut-être.

Tchèrî m. entrée des chariots. *Carrarium.*

Tchèswar f. extrêmité du fouet. De *tchèsè,* chasser. Lg. *tchèseut* f.

Tchètê m. ligneul.

Tchminó m. ouvrier en quête d'ouvrage. En francisant : *cheminard.*

Tchminó m. pl. chenets. *Cheminaux. Chiminia* dans G. au *Suppl.*

T-chó (pî), déchaux (pieds). *Discalceus.* S. s. v. *déchausser.*

Tchókè tr. pousser. *Calcare.*

Tchós f. bas = *Chausse.*

Tchulè i. pleurer à chaudes larmes. Nam. *tchahûlè. Co + ululare.*

Tèchon m. pl. vaisselle. C'est le mot *tesson.*

Tèrèr m. tarière. *Taratrum.*

Tèrik f. crécelle tournante.

Tîk f. taie· *Thec(a) + ula.* Cf. *sink* (*cingula*), *blouk* (*bucula*).

Tinkyè tr. tendre. Lg. *tengueler* **Tendicillare.*

Tiso m. homme un peu sot, un peu timbré. Corruption de *p'tit sot?*

Tizi m. orvet. Même orig. (germ.) que *teter?* On dit aussi : *tèt-vatch.*

Torbiy f. vilebrequin **Turbicula.* Cf. *kwarbiy* (*corbicula*), *tchuviy* (*capitula*).

Tortê m. sorte de gâteau. Cf. *tourteau.*

Tupin m. pl. vaisselle. V. fr. *toupin*, pot. Germ. All. *Topf*, pot.

Traveur f. fenil. **Trabatura*, de *trabs.* Cf. *meur* (*maturus*), *styèrnicheur*, litière

Trêfeu m. pelle à feu. ? + *orium.* Cf. *foseu, duskramyeu, koleu, pirseu.*

Trêtwè m. entonnoir. *Tractatorium.* Lg. *trêteu.*

Trouf f. pl. tourbe. Germ. All. *Torf.*

Tyèr m. montée, tertre. A Couvin, *tên.* Dans Froissart, *tierne.* Un type *terrinus* expliquerait toutes ces formes. Cf. S. s. v. *tertre.*

U

Urich (*a*), à couvert. A Couvin, *a yut* (= *à hutte*). Car on dit parfois *à cahutte*.
Ut, dehors, au-delà. A Mons, *out*. *Ultra*.

V

Vachê m. cercueil. *Vascellus*. Lg. *wahê*.
Vantrin m. tablier. Dans cert. patois *divantrin*, en fr. *devantier*. De *devant*.
Vèchó m, putois. En lg. *wihâ*. *Veso* + *suff*.
Vespréy f. soirée. *Vesper* + *ata*.
Volèt f. clayon, *Vola*, paume + *itta*.
Vormin. sûrement. Afr. *voirement*. *Vera mente*.

W

Waché m. œuf sans écale. A. Couvin, *wèch*. J. Defrecheux.
Faune wallonne s. v. *Leûse* note encore les formes *vèzu* et *wès*. M. origine (germ.) que *s'avachir* All. mod. *weich*, mou.
Waléy f. nuée. Pour *nwaléy* (*nubilata*). L'expression *on'nwaléy* (une nuée) a fait faire la confusion.
Warach, turbulent, batailleur. Germ. *war* + suff.
Warbóch f. flaque d'eau. Y-a-t-il une connexité avec *bóch*, boue ou avec *warbîr*, orniére ?
Warok f. morceau de charbon, de terre, etc. Dans les autres patois, *ruk* f. *Wa* représenterait-il *ge* des collectifs allemands?
Wasin m froment Germ. All. *Weizen*.
Wayin m. regain. Germ. Cf. S. *regain*.
Wètè i. regarder. Germ. Cf. *guetter*.

Y

Yèrdè tr. mener. voiturer. Du suivant. *Yèrdè t'ansin'*, voiturer le fumier.
Yèrdî m. vacher communal All. *Herde* + *arius*.

Z

Zê, eux = *z-eux* (*illos*).
Zin' f. projet soudain et peu sensé. All. *Sinn*.

CHANSONS SATIRIQUES EN PATOIS LYONNAIS

Publiées par E. PHILIPON

I

COQ A L'ANE EN PATOIS LYONNAIS

Vers 1594

La chanson qui suit est tirée du *Formulaire fort récréatif de tous contracts et aultres actes passez par devant notaires et tesmoings*, dont l'édition originale, aujourd'hui introuvable, parut, à Lyon, en 1594 (1). L'une des plaisantes formules de ce recueil que l'on attribue à Benoist Troncy, secrétaire de la ville de Lyon, nous montre un certain « Joachim le Joyeulx escuyer, sieur de la Tire Lire, paroisse de Saint-Anduel, en Lyonnais », vendant un parc aux confins fantastiques moyennant une rente perpétuelle de trois cent trente-trois quintaux de « truffes » et six quintaux soixante-six livres une fois donnés « de poils de conils noirs d'Angleterre ». L'acquéreur s'engageait, en outre, pour lui et ses successeurs, à venir chaque année, le jour de la Saint Martin d'hiver, chanter devant la porte du château une chanson « transcripte de mot à mot » dans l'acte (2). C'est cette chanson que je publie ici. Elle est sur un rythme qui rappelle celui de la chanson bien connue :

Hélas ! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie (3).

Visiblement, la chanson du *Formulaire fort récréatif*

(1) Elle est mentionnée dans Brunet et la Bibliothèque de la ville de Lyon en possède un exemplaire, (*Fonds* Coste, n° 1,2388). Le *Formulaire fort récréatif* a été réédité plusieurs fois ; notamment en 1618, à Lyon, chez Pierre Rigaud, in-16 et en 1846, par Bregnot du Lut, dans la *Collection des Bibliophiles Lyonnais*, tirée à 25 exemplaires. Les diverses éditions de ce petit livre sont aujourd'hui d'une extrême rareté.

(2) Sur les chansons chantées en guise de redevance féodale, voyez *Romania*, XI, 584.

(3) Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, II, 92.

est d'origine populaire : on la retrouve légèrement modifiée dans la Suisse romande (1).

Les couplets sont de quatre vers : le premier et le troisième de sept pieds, le deuxième et le quatrième de dix. Comme dans la chanson de La Palice, les deux premiers vers de chaque couplet sont la répétition des deux vers qui terminent le couplet précédent. Pour faire court, je n'imprimerai que les deux derniers vers de chaque couplet. Le texte que je donne est celui de l'édition de 1594.

Qui vout ouy una chanson
Qu'est touta de mensonge ?
S'il y a mot de vereta,
Je voglo (2) qu'on me tonde.
La felon melon du lon
La felon melonge.

S'il y a mot de vereta,
Je voglo (3) qu'on me tonde.

Nostra chatta a faict do (4) chins,
Ley dessou una ronse.

Nostron asno en tuyt cinq
Et en espuly (5) onze.

Je lo portay (6) au marchat,
Je lo vendy tos treze.

Je m'en ally a Marbou,
A Marbou ou pou plus outre.

Je trouvy un pomy (7) dou,
Tout chargia de griotte.

Jetty mon bourdon dessus,
Je fis (8) chey de les peyres.

Mais le bonhomme veny,
A qui estant (9) le péche.

M'envoya son chin après,
Sa chevra me (10) vint mordre.

Me vint mordre au talon,
Je seigny par l'oreille.

Alla guerir (11) lo medecin,
Pour me garir (12) l'espaula.

Je lui daray pour payement
Une once de ma mierda (13).

Que sera fraische caca,
Du plus clair du clystere (14).

Et quand mon dey sera gary,
J'iray cullir de pomme.

Desous (15) le noyer tout sec
De ma commare Clauda.

Ma c'est trop chalamela,
Sans manger (16) ne sans beyre.

Ady don, mon bon signour,
Jusques à l'altra Feta.

Que je vou revindray vey (17),
Ainsi que je doibs (18) feire.

(1) M. Cornu en a publié plusieurs versions dans la *Romania* et il s'en trouve une, si mes souvenirs me servent bien, dans le recueil de Corbas.

(2) Edition de 1618 *voglio*. — (3) Edition de 1618 : *voglio*. — (4) Edition de 1618 : *dos*. — (5) Au couplet suivant : *espulit*. — (6) Edition de 1618 : *porti*. — (7) Edition de 1618 : *poumy*. — (8) Au couplet suivant : *feis*. — (9) Edition de 1618 : *estion* — (10) Au couplet suivant : *chievra*. — (11) Au couplet suivant : *querir*. — (12) Edition de 1618 : *guari*. — (13) Edition de 1618 : *merda*. — (14) Au couplet suivant : *clystero*. — (15) Au couplet suivant : *dessus*. — (16) Ed de 1618 : *mangy*. — (17) Ed. de 1618 : *vair*. — (18) Ed. de 1618 : *dey*.

FÉMININS ET PLURIELS ANOMAUS

Nous extrayons d'une lettre de M. Ch. Lebaigue la proposition suivante, à laquelle nous nous rallions en principe sans aucune réserve, et que nous essaierons de faire passer dans la pratique en temps opportun :

Ne serait-ce pas revenir tout ensemble à la tradition et à la raison que de rétablir les finales supprimées au féminin ou au pluriel des adjectifs *tout*, *demi*, *nu*, *feu*, *fort*, et des numéraus *vingt* et *cent?* Ne serait-ce pas inaugurer un réel progrès que d'ajouter à tous les noms étrangers le signe de la pluralité qu'un usage capricieus ajoute seulement à quelques-uns? Ne serait-il pas plus logique et plus commode d'écrire, d'une part, *nue tête* comme *tête nue*, *toute étonnée* comme *toute surprise*, *morts-nés* comme *aveugles-nés*, *quatre-vingts-deus* comme *quatre vingts*, et, d'autre part, des *duplicatas* comme des *agendas*, des *exeats* comme des *accessits*, des *quatuors* comme des *trios*, des *allégros* comme des *imbroglios*, etc., etc.? Voilà, ce me semble, des améliorations dont vous pourriez prendre l'initiative : elles auraient toute chance d'être acceptées sans conteste, parce qu'elles diminueraient d'autant la liste nombreuse des anomalies grammaticales et qu'elles simplifieraient l'orthographe en la régularisant.

CH. LEBAIGUE

TEXTES EN PATOIS DE L'ILE D'ELLE (Vendée)

LÉS BEGNOUS

QUINTE (conte).

Récit fait par la jeune Lisette à son amie Francet.

Lisette. Francet, o gliat (1) in on, ma chère,
Francet. Onrère ! (2).
Lisette. I m'en allais cri daus porglins.
Francet. Allins !

Lisette. En passant vers la Ridelère,
Francet. Onrère !
Lisette. Ié vu trois béas jolis garcins.
Francet. Allins !

Lisette. Qui s'amusiont dans la rivère,
Francet. Onrère !
Lisette. Gle nagiont queme daus pouéssins.
Francet. Allins !

Lisette. Ni devontaou, ni devontère,
Francet. Onrère !
Lisette. Glaviont léché lus canussins.
Francet. Allins !

Lisette. Pas minme ine fugle de lère,
Francet. Onrère !
Lisette. Pre lu servi de coteglins.
Francet. Allins !

(1) *gl* se prononce comme en italien.

(2) *Onrère !* exclamation à peu près intraduisible, exprimant le regret, le dépit. *Onrère, allins*, reviennent si fréquemment dans les conversations, à propos et hors de propos, que j'en ai fait le refrain de cette légende.

TEXTES EN PATOIS DE L'ILE D'ELLE (Vendée)

LES BAIGNEURS

(Légende).

Louise. *Françoise, il y a un an, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je m'en allais quèrir des petites poires.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *En passant vers la Ridelière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *J'ai vu trois jolis garçons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Qui s'amusaient dans la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Ils nageaient comme des poissons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils n'avaient ni ceinture, ni tablier,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Ils avaient quitté leurs caleçons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils n'avaient pas même une feuille de lierre,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Pour leur tenir lieu de jupons.*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Ni pavas, ni glaous, ni queglère!!!
Francet. Onrère!
Lisette. Gl'étiont en péa jusque aus talins!
Francet. Allins!

Lisette. Mé l'aive n'était pas bé cllère (1),
Francet. Onrère!
Lisette. O gli a de la bourbe laulins.
Francet. Allins!

Lisette. I avais perdu ma jarretère,
Francet. Onrère!
Lisette. I marchais tout à carcaglins.
Francet. Allins!

Lisette. Ma chaousse chésit tout entère,
Francet. Onrère!
Lisette. En courcaillet su mé talins.
Francet. Allins!

Lisette. Et, pre mussaï sous la barrère,
Francet. Onrère!
Lisette. O faut se mettre à genoglins!
Francet. Allins!

Lisette. I me râlit tout en colère,
Francet. Onrère!
Lisette. Bé vite entre dus grous mulins.
Francet. Allins!

Lisette. I rattachis ma jarretère,
Francet. Onrère!
Lisette. Avec dus béas petits galins.
Francet. Allins!

Lisette. O passit in sorçaï, ma chère,
Francet. Onrère!
Lisette. Bé sur glétait pas de tchaulins.
Francet. Allins!

(1) Les deus *ll* sont toujours mouillés.

Louise *Il n'y avait là ni carex, ni glaïeuls, ni sagittaires,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Et ils étaient nus jusqu'aus talons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Mais l'eau n'était pas bien claire,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il y a de la bourbe en cet endroit.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *J'avais perdu ma jarretière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je marchais mal à l'aise en écartant les jambes.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Mon bas finit par tomber tout entier,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *En plis nombreus sur mes talons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et, pour passer sous la barrière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il faut se mettre à deus genous!*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Fort en colère, je me glissai en me courbant.*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Vite entre deus grosses meules de foin.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Je rattachai ma jarretière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Avec deus beaus petits galons.*
Françoise *Ah!*

Louise. *Passa un sorcier, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Pour sûr il n'était pas de par ici*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Brete ! la bonde tout entère,
Francet. Onrère !
Lisette. Tout queme in soulas de pirins,
Francet. Allins !

Lisette. Fésit in béa calaou, ma chère,
Francet. Onrère !
Lisette. Et bâsit queme en revolins.
Francet. Allins !

Lisette. La nit venait.....; la Pouzinère,
Francet. Onrère !
Lisette. Se levait, dret en Genoillins.
Francet. Allins !

Lisette. O broumait, o subllait, brenère !
Francet. Onrère !
Lisette. Tout queme in bournais de melins.
Francet. Allins !

Lisette. Tout d'un coup vers la Garinère,
Francet. Onrère !
Lisette. O s'en ondgit (1) en parpaillins.
Francet. Allins !

Lisette. I'étais chète... Dans la rivère,
Francet. Onrère !
Lisette. O gargouillait à grous bouillins.
Francet. Allins !

Lisette. Pu de drôles ! Pidé ! misère !
Francet. Onrère !
Lisette. J m'en vindgit à retchulins.
Francet. Allins !

Lisette. Et, le lendemain, Jornolère,
Francet. Onrère !
Lisette. Trouvit là-bas sis sabarins.
Francet. Allins !

(1) *dgi* se prononce comme *gi* italien.

Louise. *En un clin d'œil, la bande tout entière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme une troupe d'oisons,*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Plongea dans l'eau, ma chère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Et disparut comme en tourbillons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *La nuit venait...; les Pléyades,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Se levaient sur Genoillins (tènement).*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Cela mugissait, cela sifflait, horreur!*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme une rûche de frèlons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Tout à coup, vers la Guérinière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Tout cela s'en alla en papillons.*
Erançoise. *Ah!*

Louise. *J'étais tombée... Dans la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il y avait un bouillonnement énorme.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Plus de garçons... Pitié, misère!*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Je m'en allai à reculons.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et le lendemain Jornolère,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Trouva là-bas sis chaussons de cuir.*
Françoise. *Ah!*

Lisette. Dempis tchiau temps, su la rivère,
Francet. Onrère!
Lisette. Quand o passe tchiuques hâlins.
Francet. Allins!

Lisette. G'llentendont vesounaï, ma chère,
Francet. Onrère!
Lisette. Que in soulas de violins.
Francet. Allins!

Lisette. O brâille de toute manère,
Francet. Onrère!
Lisette. O l'éloide, o fait daus chalins.
Francet. Allins!

Lisette. Francet, faut faire ine prière,
Francet. Onrère!
Lisette. Vouès-tu, quand te passes laulins.
Francet. Allins!

Lisette. Et pis si te vus pas me crère,
Francet. Onrère!
Lisette. Tè, demande à Rose Bourglins!
Francet. Allins!

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 24 août 1885.

Louise. *Depuis ce temps, quand, sur la rivière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il passe quelques malandrins désœuvrés.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Ils entendent des ronflements,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Comme si un grand nombre de violons jouaient [ensemble].*
Françoise *Ah!*

Louise. *Cela crie de toute manière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Il éclaire, il éclaire* (1).
Françoise. *Ah!*

Louise. *Françoise, il faut faire une prière,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Vois-tu, quand tu passes par là.*
Françoise. *Ah!*

Louise. *Et puis si tu ne veus pas me croire,*
Françoise. *Faut-il!*
Louise. *Tiens, demande à Rose Bourglins.*
Françoise. *Ah!*

J. GUÉRIN.

Mesnil-sur-l'Estrée, 24 août 1885.

---

(1) *Éloite*, éclair violent accompagné de tonnerre. *Chalin*, éclair à peine entrevu à l'horizon, provenant de nuages orageus tellement éloignés qu'on n'entent pas gronder le tonnerre.

VILLANELLE

A M. Augustin Simonneau

Écrivins daus villanelles,
I n'é rin vu de si béa
Dans netre patois de Nelles.

A couront pouet lés venelles,
Ni les russins daus Tchiéréa
Écrivins daus villanelles.

I cret que tchés ritournelles,
Pre vous seront dau nouvéa
Dans netre patois de Nelles.

Pre faire ouvri les prunelles
I met tchiés vers à tréséa.
Ecrivins daus villanelles.

Que diront lés Gautrenelles
En voyant tchiel échuméa
Dans netre patois de Nelles.

Envoyins-laï aus cenelles,
Et, pre Gustin Simounéa,
Écrivins daus villanelles
Dans netre patois de Nelles.

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 26 août 1885.

VILLANELLE

A M. Augustin Simonneau (1).

Écrivons des villanelles,
Je n'ai rien vu de si beau
Dans notre patois de Nelles.

Elles ne courent point les venelles,
Ni les ruisseaus du Quèreau,
Écrivons des villanelles.

Je crois que ces ritournelles,
Pour vous seront du nouveau
Dans notre patois de Nelles.

Pour faire ouvrir les prunelles,
Je mès ces vers trois par trois,
Écrivons des villanelles.

Que diront les Gautrenelles,
En voyant cette coupe faite
Dans notre patois de Nelles.

Envoyons-les aus cenelles,
Et, pour Augustin Simonneau,
Ecrivons des villanelles
Dans notre patois de Nelles.

J. Guérin.

Mesnil-sur-l'Estrée, 26 août 1885.

---

(1) *M. l'abbé Augustin Simonneau est l'auteur de l'important* Glossaire du patois de l'Ile d'Elle, *que nous avons publié.*

LYONNAIS *ABLAGER*

A Lyon *ablager*, dans nos campagnes *ablagî*, signifie ravager, abîmer. *La grêla a tot ablagî.* A Lyon, outre ce sens général, il a pris celui de faire fuir avec bruit, menaces, coups. *Ablager le chat*, le faire fuir en l'effrayant. En Dombes *ablagier* a la signification spéciale d'enlever la valeur des fruits en les cueillant trop verts. *On ablage la recorta.*

C'est bien à tort que, dans mon *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, j'ai identifié *ablager* avec le bas-latin *ablitigare*, fréquentatif d'*ablegare*, dont on retrouve des traces aus XIIIe et XIVe siècles, dans *ablitigatus*, proscrit. Je m'appuyais sur ce que *a* aurait pu se changer en *i* par dissimilation. Cette dissimilation a bien lieu en lyonnais, mais seulement lorsque les deus *i* sont séparés par un *y*, comme dans *hirpiciare* = *harpayî*, *obedire* = *obayî*, *aptificare* = *attofayî*, etc. Il n'en va pas ainsi lorsque les deus *i* sont séparés par *g* (*j*), comme dans *affligî*, *corrigî*, etc. D'ailleurs le provençal *ablasiga*, le gascon *ablatuga*, appartenant à des dialectes où la règle lyonnaise n'existe pas, témoignent d'un *a* primitif.

Sur *ablatum* il y a eu un verbe *ablatare*, devenu *ablaare*, *ablaa*, *abla-v-a*, *ablavô*, qui signifie chez nous déchausser les ceps; et à Villefranche, arracher les herbes, biner, égaliser le terrain. Un *ablaticare*, fréquentatif d'*ablatare*, donne régulièrement *ablagî*.

LYONNAIS *BÈCHE*

On appelle *bêche* à Lyon des bains de natation parce qu'autrefois nos premières écoles de natation étaient à

bord de quatre ou cinq bateaus, dits bèches, amarrés aus piles de l'ancien Pont-de-Pierre.

Les bèches étaient des batelets de moyenne grandeur, recouverts de toile sur des cerceaus, et qui, conduits par des batelières, servaient à traverser la Saône et à faire des promenades sur l'eau. « Au milieu de la rivière de Saône toute couverte de petits bateaux qu'ils appellent *besches* », dit Benoist Dutroncy, dans son *Discours du grand Triomphe* (1559) ; et Paradin dans ses *Mémoires* : « Auquel lieu se trouva une grande multitude de gondoles et *besches*, chargées de diverses pièces d'artillerie. » L'*s* de *besche* est ici épenthétique, par analogie avec *mesche*. Cette analogie avait aussi été cause de l'introduction de *s* dans *besche*, outil de jardinage, de *becca*.

Dans le *Dictionnaire* j'ai cru pouvoir rattacher *besche* à *bacca*, qui, dans Isidore, signifie *vas aquarium*, et avait pris le sens de *navi species* comme dans le français *vaisseau*. C'est une grosse erreur. Ce *bacca*, avec un suffixe diminutif, a bien « prolifié » nos *bachot*, *bachu*, sortes de petits bateaus, mais il n'a pu donner *bèche*, *vacca* ayant donné *vachi*, et *sacca*, *sachi*.

Je crois qu'il faut rapporter notre *bèche* à *becca* pour *beccum*, rostre, proue en façon de bec. D'où, la partie étant prise pour le tout, *bèche*, espèce de bateau à la proue relevée. Comparez *bèche*, instrument de jardinage, qui à l'origine était sans doute un instrument muni d'un bec ou en forme de bec.

PUITSPELU

TERMES DU PATOIS DE JONS (ISÈRE)

Recueillis par M. A. FERRAND, *instituteur*

PLANTES POTAGÈRES

La porreta — le poireau en graine : le semis de poireau.
on pot — un poireau.
un 'ignon — un oignon.
on jau dejo — un ail.
l'épino*ch*i — l'épinard.
la repara — la blette.
la çarmilli — le cerfeuil.
lo pelassès — le persil.
la corla — la courge; la corla à botellie — la gourde.
la rava — la rave.
lo çou — le chou.
la truffa — la pomme de terre.
lo suprin — le thym, le serpolet cultivé.
la fia*ge*oula — le haricot.
lo pais — les pois.
la fava — la fève.
lo navet — le navet
la tomata — la tomate.
la *ch*icoré — la chicorée.
la laitua — la laitue.
la blan*ch*eta — la doucette, la valérianelle.
l'estragon — l'estragon.
la pastunada — la carotte jaune.
la fraya — la fraise.
la sâletta — l'oseille.
lo celeri — le céleri.
lo rango, le rangue (pluriel) — la patience des jardins.

PELAGE DES VACHES

Parpilî — parpille, blanc et noir, noir et rouge.
motella — tête blanche et le reste du corps d'une seule couleur.
bardella — pommelé, de plusieurs couleurs.
boucharda, bocharda — brun noir, sans blanc.
bruna — brune.
nairi — noire.
rousa — rose.
la mayeta, la mogueta — couleur de muguet, blanc jaune.
rou*g*i, ro*g*i — rouge.
fromenta — couleur du grain de froment.
griotta — rouge foncé.
farnua — cendré.
borreta — gris (couleur de bure).
savina — couleur de vin.
sarménta — couleur de sarment de vigne.

PLANTES DES JARDINS

lo ly — le lys.
lo cutio — le glaïeul.
l'amènta — la menthe.
la meliza — la mélisse.
la servi, la salvî — la sauge.
la berbeina — la verveine.
lo soci — le souci.
la mâvra — la mauve.

NOMS DES ANIMAUS DOMESTIQUES

on *ch*uvau — un cheval (lo *ch*iva, à Eclose).
una cavala — une jument, une cavale.
on pollién — un poulain.
una polliaîna — une pouliche.
appolliennar — mettre bas, en parlant de la jument.
lo bou — le bœuf.
la va*ch*i — la vache.
lo boïon — le veau ; on dit aussi *on viau*.
la boïa, la véla — la génisse.
on toriau — un taureau.
aboïonnar — mettre bas, en parlant de la vache.
se mettre comment on boïon — se mettre nu.
trére — traire, tirer le lait.
una *ch*iévra, una cabra — la chèvre.
lo boquin — le bouc.
lo *ch*evro, lo cabro — le chevreau.
aboquinar, a*ch*avrottar — mettre bas, en parlant de la chèvre.
una chièvra mota — chèvre sans corne qui ne fait pas de bruit contre le mur.
lo mouton, muton — le mouton.
una feïa, feya — une brebis.
l'ara, l'arey, aray — le bélier.
l'agnel — l'agneau.
l'agnella — l'agnelle.
agnelar — mettre bas, en parlant de la brebis.
viu ara, vieu areyn. — vieil amoureus, sec comme un ara (bélier).
lo *ch*in — le chien.
la *ch*ina — la chienne.
lo *ch*inau — le petit chien.
a*ch*inar — mettre bas, en parlant de la chienne.
feneïan comme in *chin* — fainéant comme un chien.
lo miron — le chat.
lo jario — le matou.
la mira — la chatte.
amirounar — faire des petits, en parlant de la chatte.
lo lapin — le lapin.
la lapina — la lapine.
lo lapinau — le petit lapin.
la porali, la polaye — la poule.
lo pollet — le poulet, le coq.
lo pillot, lo pillon — le poussin.
pillir — éclore.
la pillota, la polarda — la poularde.
la cova — la couveuse.
ouvar, ovar — pondre
un ouvariot — le nid.
on canard — un canard.
une cana — une cane.
lo cancton — le cancton.

lo dindo, lo dogo — le mâle.
la dinda — la dinde.
lo dindon — le dindonneau.
l'oïa — la femelle, l'oie.
un oïar — le mâle, un jars.
la caya — la truie.
lo verrat — le verrat.
lo cayon — le porc.
lo canet — le petit cochon.
acaïunar, acaïonnar — mettre bas, en parlant de la truie.
l'âno — l'âne.
la somma — la somme, l'ânesse.
on borriquet — un petit ânon.
una borriqua — une ânesse.
la pintarda — la pintade.
lo pi*nge*on — le pigeon.
la pin*ge*onna — la pigeonne.

LES OISEAUX (Loz ijiaus)

lo craou — le corbeau.
la gralî — la corneille.
la borra — la bourre, imite l'aigle, gros comme une poule.
la cubla — épervier, ainsi appelé parce que, lorsqu'il plane, il imite le mouvement d'une personne qui crible de la farine, qui la passe au sas.
l'éparvi — l'épervier, le tiercelet.
lo mo*ch*et — l'émouchet, le petit épervier.
lo gron — le faucon.
la borra blan*ch*i — le vautour.
lo lare — la buse.
lare, pare, mare, fa la rua, t'aré in'ua — *buse, busard, père, mère, fais la roue, tu auras un œuf.* (*La poule aura le temps de l'apercevoir*).
la *ch*uveta — la chevêche commune.
la cliauca — le hibou commun.
la dama — l'effraie.
lo *ch*avan — le chat-huant ; *lo gén dou boès que gule*, l'homme des bois qui crie.
lo cliastrabot — l'engoulevent.
l'emmolî — autre nom de l'engoulevent, parce que son cri imite le bruit de la meule de l'aiguiseur.
la percivena — la fauvette. On appelle *vene* les haies. La chasse aus *vene* : la chasse aus buissons avec les chiens.
la bocharda — fauvette qui a une marque noire sur la tête.
lo darneya — la pie grièche, trois genres : lo boèsson, lo bardet, la margot.
la perella — le bruant proyer, la prelle.
lo drapî — le martin-pêcheur, oiseau bleu qui vit de poisson.
lo rapillon (de grapillî = grimper), grisâtre, grimpe sur le tronc des arbres, sur les murailles.
lo passuret *ou* sauzeya — petit moineau qui niche dans les saules creus.
lo picarava *ou* quinaret — imite le becfi; cri = si, si, si.
lo merlo noir marsin (à bec jaune) — le merle des roches tacheté de blanc.
l'aleta — l'alouette commune sédentaire.
l'alet — alouette courte, de passage fin octobre.
lo petdebou — le troglodyte ordinaire.

la gruva — la grive, quatre espèces :

1° la vegueta sédentaire qui mange les baies du gui appelé *veguet* à Jons;

2° lo tiatia à tête cendrée, arrive en novembre;

3° la grive de vigne, de passage en octobre;

4° lo suf ou sibolet, petite grive, plus rougeâtre, arrive en novembre.

l'étroniau — l'étourneau.

lo becafi — le pipi des buissons; le quinaret : la farlouse.

lo picàbrot — sitelle.

lo patî ro*j*o — (pati = poitrail, poitrine), le rouge-gorge.

la quoa rossa — la queue rousse.

la pedris — la perdris, deus espèces : rouge et grise.

le rossignolet — le rossignol.

le *ch*ardillon — le chardonneret.

lo linot — le linot.

la guigniquoa — la bergeronette, guigne-queue.

on quinson, clinson — un pinson

on moniau — un moineau.

l'hirandella — l'hirondelle.

la larduna — la mésange.

lo pivet, lo pio*ch*at — le pivert.

la tourtola — la tourterelle.

l'oriou — le loriot, avide de cerises.

lo pioulan — le motteus ou cul blanc.

la cutilî — le torcol, le *tortilico* en Bresse.

lo cotouille, la godullie — le *tire-langue*, mange les fourmis et son nid exhale une puanteur repoussante. On dit aussi *cotouille*, *cutilî*, à une femme de mauvaise vie, malpropre : *sala cutilî*.

la popoa, l'i*j*io ro*j*o. — cri poupou, la huppe.

le butor — le héron butor, vit dans les îles du Rhône, niche dans des trous de saule. Sa vois ressemble au mugissesement du taureau.

la margot — la pie.

lo *g*é — le geai.

GIBIER D'EAU

lo canar serva*j*o — les canards des étangs du Rhône.

la sarcella — la sarcelle.

le miloin.

la morella maquereuse — la morelle maquereuse.

la puli d'éga — la poule d'eau.

lo plon*g*eon — le plongeon, imite la poule.

lo râlo ro*j*o — le râle rouge.

la gilardine *ou* girardine, à pied vert.

la becassi — la bécasse.

la becassola — la bécassole.

la bécassina — la bécassine.

lo borgnet — la bécassine sourde.

lez oye — les oies.

la pêc*h*arelle — pêcherolle.

l'aigrette — le pluvier à collier.

lo cormoran — le cormoran.

lo terrallion — chevalier cul blanc, court sur les bords du Rhône.

la corioula à long bec — le courlis.
lo corlî de gravî — le courlis.
lo *ch*evalier — chevalier arlequin.
lo pluvye, lo dora, lo gris, lo blanc — pluvier.
lo vanvau — le vanneau.
lo harle huppa — le bécard.
lo saunar.
on myon — une mouette.
l'agrette *ou* berte — tournepierre à collier.
lo ralo de genêt — le râle de genêt.
rale — roi de caille, vit dans les taillis, les prés marécageus.
la poule de Carthage — l'outarde, rare.
lo rossignolet d'éga — le rossignol d'eau ; cri : *cara cara crî !*

NOS CARNIVORES

la faina — la fouine.
lo pute — le putois.
una beletta — une belette
lo taisson — le blaireau, mange les épis de maïs.
lo fure — le furet.

Les personnes qui ont tué un putois, une fouine, promènent cet animal dans les communes environnantes, et les ménagères leur donnent des œufs ; quelques-uns donnent le menu billon, comme beaucoup se contentent de regarder la bête curieuse. Cet usage va se perdant.

L'ABEILLE

l'avilî — l'abeille.
l'avieu — l'essaim.
lo breisson — la ruche ; on dit aussi *lo breu, lo breusson.*
lo bordet, lo morliet — le bourdon, le mâle.
lo mî — le miel.
la cirî — la cire.

Les abeilles ont *joué* cette année. « Jouer » se dit pour « essaimer. » Ailleurs, on dit *jeter* dans le même sens.

Lorsque les abeilles essaiment, on fait du bruit en tapant sur des casseroles, sur des seaus, des poêles, des faus : on jète aussi de la terre, du sable, pour faire poser le nouvel essaim près du rucher. C'est ce qu'on appelle *carcachî.*

Usage. Lors d'un dècès dans la famille, on met un crêpe aus ruches ; on prétent qu'elles périssent si elles ne sont pas en deuil. Cet usage n'est plus pratiqué par les jeunes générations.

(à suivre)

CHRONIQUE

Depuis que les premières feuilles de ce numéro sont tirées, M. l'abbé Rousselot et M. Charles Lebaigue, l'un dans la *Revue des patois gallo romans,* l'autre dans une lettre particulière, ont exprimé leur avis sur la réforme orthographique que nous proposons. Tous les deus pensent qu'il n'y a rien à objecter contre les articles 1, 3 et 4 de notre programme.

A propos de l'article 2, M. Lebaigue m'écrit, entre autres choses : « L'orthographe *troizième, deuzième* n'aurait sa raison d'être que si vous admettiez en principe la substitution du *z* à l'*s* douce ». M. Rousselot fait en d'autres termes la même objection. On me permettra de dire qu'elle ne porte pas; car, ainsi que je l'explique ci-dessus, page 166, je m'appuie non sur le principe général de substitution du *z* à l'*s* douce, mais sur l'analogie qui fait qu'on écrit déjà *dizaine* malgré l'*x* final de *dix*. Quoi qu'il en soit, on ne peut suivre le conseil de M. Rousselot en « laissant ce point de côté pour le moment », car si l'on écrit *dis*, il serait singulier de continuer à écrire *dixième*. Mais puisque les partisans de la réforme diffèrent d'opinion sur la solution à adopter, je modifie mon article 2 en laissant le chois, pour *deusième, troisième, sisième, disième, disaine,* entre l'*s* ou le *z*. Pour ma part, j'écrirai *deusième* ou *deuzième* sans plus réfléchir que lorsque, avec la permission de l'Académie, j'écris *paierai* ou *paîrai*.

En ce qui touche *coûté* et *valu*, M. Lebaigue partage l'avis de M. Michel Bréal. Dans ces conditions, je crois devoir recommander l'accord facultatif de ces participes *dans tous leurs sens;* car ce qui importe, ce n'est pas leur variabilité ou leur invariabilité, mais leur traitement uniforme dans le sens propre et dans le sens figuré.

Pour le reste de l'article 5, MM. Rousselot et Lebaigue expriment quelques doutes. Je les prie de se reporter au fascicule de cette *Revue* où la question a été discutée. M Rousselot écrit : « A quelle étape au juste se trouve le *français parlé* [pour l'accord du participe], je n'oserais le dire ». Mais précisément, dans l'un au moins des deus cas spécifiés, nous

sommes complètement éclairés sur les tendances du français parlé; car la prononciation ne fait jamais l'accord. On dit : « Les armées..... Combien en a-t-il *conduit* à la victoire? — Les villes... Combien en a-t-il *pris*? »

« Je doute, m'écrit M. Lebaigue, que le public accepte une doctrine en vertu de laquelle il faudra écrire *je les ai vus courant à toutes jambes*, et *je les ai vu courir à toutes jambes* ». Mais les deus locutions ne doivent pas s'analyser de même. Dans la première, j'ai vu *eus, qui couraient;* dans la seconde, j'ai vu *cela, eus courir*. Toutefois, comme dans « je les ai vu courir », *les* est le complément *apparent* de « vu », on peut admettre l'accord. Ce qu'il faut proscrire, c'est la distinction, au point de vue de l'accord, entre le cas où le pronom est le sujet logique de l'infinitif et celui où il en est le régime. Dans les deus cas il est, à égal titre, complément *apparent* du participe. Si l'on s'en tient à l'apparence, on fera accorder le participe; si on analyse rigoureusement la locution, on laissera le participe invariable Les deus opinions pouvant se soutenir, le mieus est sans doute de donner le chois entre l'accord et l'invariabilité.

En modifiant les articles 2 et 5, notre programme se trouve ainsi rédigé :

1. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*, sauf dans les noms propres et noms de lieus.

2. — Ecrire par *s* ou *z* *deusième*, *troisième*, *sisième*, *disième*, *disaine*, ou *deuzième*, etc.

3. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la troisième personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troisième : *je m'assiés, il s'assiet*; *je cous, il cout; je prens, il prent; je pers, il pert; je convains, il convaint; je permès, je combas, j'interrons*.

4. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

5. — Ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*. Faire ou ne pas faire l'accord, sans y attacher aucune importance, pour les participes *coûté* et *valu*, qu'ils soient pris au propre ou au figuré, et de même, quand un participe est suivi d'un infinitif sans préposition, ne pas s'inquiéter si le pronom qui précède est sujet logique ou régime de l'infinitif.

Je rappèle que ce programme ne comprent qu'une première série d'améliorations, et qu'on vise, non à simplifier l'orthographe, mais à la rendre plus correcte; il se trouve, d'ailleurs,

qu'en devenant plus rationnelle, elle devient aussi plus facile, car ce commencement de réforme supprime une vingtaine de règles, exceptions ou remarques de nos grammaires, qui ne peuvent se justifier par aucun argument sérieus. Les personnes qui concevraient des doutes sur la légitimité de telle ou telle réforme sont priées de se reporter aus fascicules de la *Revue de philologie française* où chaque article du programme est proposé et discuté. (tome III, page 270, t. IV, p. 85, 153, 161).

Nous croyons utile, pour le moment, de ne pas aller dans la pratique au-delà de ce programme. Mais nous continuerons à étudier notre grammaire et notre orthographe en vue de préparer pour l'avenir de nouvelles séries d'améliorations. C'est ainsi que nous publions ci-dessus une judicieuse communication de M. Lebaigue sur les féminins et pluriels anomaus, et que nous publierons bientôt une proposition du même auteur pour la simplification des consonnes doubles.

Dans un article de M. Gazier, publié par la *Revue internationale de l'Enseignement* (15 sept. 1890, page 226), nous relevons l'orthographe de Bossuet *je rons,* — au lieu de *je romps,* — conforme à celle que nous adoptons.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

L. Constans. — *Chrestomathie de l'ancien français*, nouvelle édition (Paris, Bouillon, 1890, LXVIII-497 p.). — Le succès de ce livre montre qu'il répondait à un besoin de l'enseignement. Cette nouvelle édition est plus pratique que l'ancienne, les notes ayant été mises au bas des pages, au lieu d'être rejetées à la fin du livre. Signalons dans le glossaire une erreur qui n'a pas été corrigée : *escorre*, au sens de « secouer », tiré d'*excurrere* (au lieu de *excutere*).

E. Stengel. — *Chronologisches Verzeichniss franzœsischer Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts* (Oppeln, E. Franck, 1890, 151 p. in-8°). — Contribution extrêmement précieuse à l'histoire de la grammaire française. Le livre est dédié à la mémoire d'Arsène Darmesteter.

Rudolf Wagner. — *Stellung des attributiven Adjektivs in alt franzoesischen Prosatexten von Anfang des XIII. bis Anfang des XV. Jahrhundertz* (Greifswald, Abel, 1890, III-121 p. in-8°). — Dissertation très soignée, comme la plupart de celles qui nous viennent de Greifswald. Cette question de syntaxe est fort délicate ; elle peut être abordée commodément grâce aus matériaus réunis par M. Wagner.

Carl Wahlund. — *Ouvrages de philologie romane et textes d'ancien français faisant partie de la bibliothèque de M. Carl Wahlund à Upsal* (Upsal, imprimerie de l'Université, 1889, tiré à 150 exemplaires et non mis dans le commerce, XXII-243 p. in-8°). Ce catalogue est unique dans son genre. Nous citons l'avant-propos, qui fait le plus grand honneur à M. Wahlund : « Durant les onze années d'existence que compte le Séminaire de philologie romane de l'Université d'Upsal, j'ai eu l'honneur d'en diriger pendant onze semestres les exercices, et le plaisir de faciliter à ses membres leurs études par le moyen de ma bibliothèque. L'automne dernier, le sujet de nos travaus fut le Manuel que M. Gaston Paris venait de faire paraître. C'est en

suivant ce guide si sûr que j'ai dressé une liste des livres de ma bibliothèque se rapportant à la littérature française du moyen-âge. Je serais heureux si ce petit catalogue pouvait engager les romanistes a faire usage de ma collection encore plus que par le passé, et j'ai pris des mesures pour en assurer la jouissance aux futurs membres du Séminaire ».

F. Araujo. — *Gramàtica francesa,* 2me édition, t. I (Madrid, Fernando Fe, 1891, XII-296 p. gr. in-8°). — Ce tome premier de la Grammaire historique raisonnée de M. Araujo comprent, après une introduction sur l'histoire de la langue, trois sections : I. Orthographie, — II. Phonographie, — III. Lexicologie. La troisième section, de beaucoup la plus étendue, embrasse les différentes parties du discours. C'est vraiment une grammaire *raisonnée,* très scientifique et faite par un professeur au courant des découvertes philologiques et phonétiques les plus récentes. Nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir.

Hjalmar Edgren. *French Grammar* (Boston, Heath et C°, 1890, XIV-LXVI-293 p. in-12). — Ce livre n'a pas le même caractère que le précédent C'est une œuvre de vulgarisation, s'adressant à l'enseignement secondaire, et faite d'ailleurs avec soin et méthode.

W. Vietor. — *Phonetische Studien* (Marburg, Elwert). — Les fascicules 2 et 3 du volume III de cette importante revue sont intéressants pour nos études. Nous avons déjà signalé un travail de M. Levêque; nous indiquerons les autres articles dans les *Notices bibliographiques* de notre prochain numéro.

Zanardelli. — *L'étrusque, l'ombrien et l'osque dans quelques-uns de leurs rapports intimes avec l'italien* (38 p. in-8. — Extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles,* tome VIII). — Ce travail consciencieux d'un homme compétent éclaire l'origine et l'histoire d'un certain nombre de mots qui ont passé dans les différentes langues romanes.

Karl Ernst. — *Syntaktische Studien zu Rabelais* (Greifswald, Abel, 1890, IV-93 p. in-8). — Il s'agit de l'accord du participe passé, et de l'emploi des auxiliaires *avoir* ou *être* particulièrement dans la conjugaison des verbes neutres. Les cas d'accord et de non-accord du participe sont méthodiquement classés. A voir défiler tous ces exemples contradictoires, on ne peut que regretter l'ancienne liberté d'accord, remplacée aujourd'hui par des prescriptions saugrenues.

Paul Galy. — *Poésies françaises et en patois périgourdin de Léonce Sauveroche* (Périgueux, imprimerie Bounet, 1890, 51 p. in-8). — Léonce Sauveroche, qui fut proviseur du lycée de Périgueux, est né à Périgueux en 1806 et mort à Paris en 1868. M. Paul Galy a fait un triage dans ses œuvres manuscrites, et publie ses chansons françaises et cinq chansons patoises qui ne manquent ni d'esprit ni de bonne humeur.

E. Rabiet. — *Traduction française de la Grammaire des langues romanes par W. Meyer-Lübke*, deuxième partie du tome premier (Paris, Welter, 1890, pages I-XIX et 257-611). — Nous avons ici la préface du tome premier, la fin du chapitre I (les voyelles), et les chapitres II à V : les consonnes ; — l'accent ; — le mot dans la phrase ; — remarques sur la chronologie des changements phonétiques. Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de l'avancement de cet ouvrage capital, nous réservant de l'examiner en détail quand il aura entièrement paru.

Charles H. Grandgent. — *Vowel measurements* (1890, in-8. — Extrait des *Publications of the modern language association of America*, suppl. au vol. V, numéro 2, p. 148 à 174). — Etude, accompagnée de figures, sur la prononciation des différentes voyelles. Les philologues de l'avenir auront une surabondance de documents sur la prononciation de notre siècle. Que n'en avons-nous autant pour le moyen-âge et l'antiquité ?

Nizier du Puitspelu. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, 5me et dernière livraison : introduction, phonétique, flexions, errata (Lyon, Georg). — Nous recevons cette dernière livraison au moment de mettre sous presse. L'auteur peut se rendre cette justice, que son dictionnaire « dépasse de beaucoup l'importance (*nous ajouterons :* et la valeur) des travaus de ce genre parus jusqu'à ce jour. »

Le Gérant : E. BOUILLON.

LYON. — IMP. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE

III

LES CONSONNES DOUBLES

M. Ch. Lebaigue nous écrit :

Vous êtes choqué comme tout le monde des irrégularités du vocabulaire, et cependant il n'en est pas fait mention dans votre plan de réforme. Vous vous en remettez à l'Académie du soin de les corriger, et vous espérez qu'elle le fera d'elle-même dans la prochaine édition de son dictionnaire. Je l'espère aussi, mais moins fermement que vous; à vrai dire, ma foi dans ses dispositions primesautières va s'affaiblissant chaque jour. S'il faut s'en rapporter à certaines rumeurs assez consistantes, l'illustre compagnie est plus résolue que jamais à demeurer dans l'expectative et à ne prendre la responsabilité d'aucune innovation. C'est donc aus réformistes à aller de l'avant et à lui forcer la main avec l'assistance du public. Ce qui vous arrête, ce sont les difficultés d'exécution. Pour faire accepter du public une révision lexicographique, il faudrait, dites-vous, « dresser à son usage des listes annexes de mots et l'obliger ainsi à consulter sans cesse un petit dictionnaire à côté du grand. »

Cela serait vrai, si la révision devait se faire en bloc; mais en lexicographie comme en grammaire, la sagesse commande de n'avancer que par étapes et de ne tenter que des rectifications partielles.

Or en voici une des plus urgentes, à mon avis. S'il est un embarras pour l'œil et pour l'esprit, assurément c'est l'absence de toute règle dans une foule de dérivés qui ont les mêmes suffixes et une orthographe différente : tels sont *marmotter* et *radoter*, *carotte* et *papillote*, *baillonner* et *détoner*, *sablonneux* et *limoneux*, *tabletterie* et *marqueterie*, *prunellier* et *cannelier*, etc. Qui donc empêcherait de rétablir ici l'unité par une prescription d'ensemble ? L'usage de la double consonne ne se justifiant guère en pareil cas, on pourrait orthographier uniformément, avec la consonne simple, *rejeter* et *regreter*, *gigoter* et *troter*, *ramoner* et *rayoner*, *félonie* et *baronie*, *nautonier* et *cordonier*, *limonade* et *cotonade*, *millionième* et *millionaire*, *décanat* et *pensionat*, *rubanier* et *vanier*, *layetier* et *lunetier*, *colonel* et *personel*, *capote* et *culote*, *clientèle* et *tutèle*, *banderole* et *barcarole*, etc., etc. Il n'est pas besoin de poursuivre l'énumération ; chacun pourrait la compléter de soi-même sans avoir recours à un dictionnaire, grand ou petit.

Comme vous le voyez, cette réforme, loin d'être circonscrite à des particularités, porterait sur toute une catégorie de mots entachés du même défaut et susceptibles du même amendement. Elle aurait donc ce caractère de généralité que vous voulez donner aus articles de votre programme, et grâce auquel tout changement s'opère sans tâtonnement et sans secousse.

En outre, elle aurait l'avantage de préparer et de faciliter dans l'avenir des rectifications analogues plus ou moins importantes.

Elle conduirait naturellement à la formation normale ou plutôt à la réformation du féminin dans les adjectifs et dans les noms ; on reprendrait à la vieille langue les graphies *bone*, *muète*, *sote*, *mortèle*, *chrétiène*, *lione*, *chiène*, graphies d'ailleurs conformes à l'étymologie.

En vertu du même principe, et conformément encore à l'étymologie, des mots comme *donner*, *sonner*, *honneur*, *patronner*, *bannir*, *tanner*, seraient réduits à la consonne

simple, et ne présenteraient plus une discordance choquante avec leurs congénères, *donateur*, *sonore*, *honorer*, *patronage, banal*, *tanin*.

La réduplication des consonnes dans le corps des mots et en dehors des suffixes étant une question controversée, il conviendrait d'en ajourner l'examen; mais, sans rien préjuger de la solution à intervenir, j'estime qu'on devrait en tout état de cause ramener l'harmonie entre les dérivés de la même famille et ne pas laisser subsister côte à côte *souffleur* et *boursouflé*, *sifflet* et *persifler*, *barrage*, *barrique*, et *baraque*, *baril*, *batterie*, *abattoir*, *abattement* et *bataille*, *abatis*, *abatage*, *bonhomme* et *bonhomie*, *charrette* et *chariot*, *courrier* et *coureur, dénommé* et *innomé, pelletée* et *pêle-mêle*.

Le vocabulaire offre bien des bizarreries d'un autre genre. Ici ce sont des dissonances accidentelles : *contraindre* et *restreindre*, *lionceau* et *vermisseau*, *circonstanciel* et *substantiel*, *piquant* et *suffocant*, *vingt* et *trente*, *quarante*, *fixe* et *préfix*, *exact* et *compacte*, *collaborateur* et *colicitant;* là des cacographismes isolés : *poids* pour *pois*, *mets* pour *mes*, *pouls* pour *pous, dompter* pour *donter*, *legs* pour *lais*, *préalable* pour *préallable*, *forcené* pour *forsenné*, *de champ* pour *de chant, morceau* pour *morseau*.

Toutes ces imperfections et bien d'autres sont appelées à disparaître sous l'empire d'une logique qui devient chaque jour plus exigeante; mais, comme vous le dites, il faut savoir attendre et laisser le temps faire son œuvre. Les réformes orthographiques ne peuvent aboutir qu'à la condition d'être échelonnées, non seulement d'après leur importance, mais suivant le plus ou moins d'efforts qu'elles demandent. Or, parmi celles que réclame le vocabulaire, nulle n'est d'une nécessité plus immédiate et d'une application plus facile que la régularisation des suffixes similaires. C'est donc par là qu'il serait à propos de commencer.

CH. LEBAIGUE

J'ai peine à croire que l'Académie ne puisse se décider, dans la prochaine édition de son dictionnaire, à rectifier des anomalies évidentes, telles que l'orthographe *contraindre* à côté de *restreindre*, *dessiller* à côté de *cil*, etc. En supprimant de pareilles contradictions et en abattant les lettres parasites de *poids*, *dompter*, etc., elle fera assurément une besogne plus utile et plus raisonnable qu'en ôtant arbitrairement une *h* aus mots qui en avaient deus. Sans doute chacun de nous pourrait prendre les devants; mais si l'on veut agir sur le public, il importe, à mon avis, que les partisans de la réforme ne mettent en pratique que des modifications se prêtant à une formule générale, à moins toutefois qu'on ne s'entende pour établir un petit dictionnaire purement orthographique, et qu'on ne réussisse à le substituer, dans l'usage, à celui de l'Académie. On y viendra peut-être, et bientôt.

En ce qui touche le redoublement des consonnes, il serait très logique de ne les doubler dans l'orthographe que lorsqu'on les double dans la prononciation. Malheureusement, la prononciation d'un certain nombre de mots est incertaine, et il arrive souvent que l'Académie recommande de ne faire sentir qu'une consonne là où Littré en indique deus, ou *vice versa* (1). Il faudrait donc s'entendre d'abord sur la bonne prononciation de ces mots, et voilà que la nécessité du dictionnaire reparaît. On pourrait, en attendant mieus, revenir à l'ancienne liberté, et décider qu'on écrira au chois *tutelle* ou *tutèle*, *honneur* ou *honeur*, etc. Si cette solution rallie un nombre suffisant de suffrages, je l'adopterai bien volontiers.

Reste à savoir si, en admettant la liberté comme règle générale, il n'y aurait pas possibilité de prescrire dès maintenant la réduction des consonnes doubles pour

(1) Voyez mon *Manuel d'orthographe* (Paris, Garnier), p. 124 et suivantes; 128, note 6; 133, notes 2 et 3.

des séries de mots dont la prononciation ne fait pas doute. Il faudrait trouver une formule. M. Lebaigue propose de « simplifier les consonnes doubles dans les suffixes ». Mais la notion de suffixe est loin d'être une notion courante. Saisirait-on facilement la différence entre *rayonner*, qui deviendrait *rayoner*, et *pardonner* qui conserverait provisoirement deus *n?* Il serait préférable de réformer en même temps tous les mots qui finissent de même, et de parler de terminaisons plutôt que de suffixes. Car on peut faire commencer la terminaison où l'on veut et y comprendre une partie du radical; dès lors *donner* pourrait partager le sort de *rayonner*. Mais on se heurte à un nouvel embarras; puisqu'on veut réserver la question des consonnes doubles dans le corps des mots, il faudrait énumérer les terminaisons ausquelles on pense, car où placer la limite entre le corps du mot et la terminaison? Or, en prenant les suffixes qu'indique M. Lebaigue, et en essayant de les classer, j'arrive à la liste suivante : *oner, onie*, *onier*, *onade*, *onaire, onat*, *onel*, *oneus; ote, oter; — etier*, *eterie; èle*, *elier; — anier*. Encore n'a-t-on là que des exemples. Peut-on demander à chacun des partisans de la réforme de savoir par cœur une aussi longue liste? Si on lui laisse le soin de la dresser lui-même, en lui donnant seulement quelques exemples, ce sera bien pis. Je ne vois vraiment pas de solution à cette difficulté.

La réduction des consonnes doubles appliquée aus règles de grammaire n'offre pas le même inconvénient. Conformément à l'article 4 de notre programme, nous ne redoublons plus la consonne des verbes en *eler* et en *eter*. On pourrait supprimer aussi le redoublement dans la formation du féminin des noms et adjectifs, ce qui débarrasserait notre grammaire de règles aussi gênantes que peu fondées.

En résumé, nous croyons que la réforme complète des

consonnes doubles doit se faire par voie de dictionnaire. Lorsque le dictionnaire qui fera loi (celui de l'Académie ou un autre) aura réduit à une seule toutes les consonnes redoublées qui se prononcent simples, on écrira sans hésiter le plus grand nombre des mots qui présentent aujourd'hui cette difficulté, et on cherchera dans le dictionnaire les autres, en petit nombre, sur la prononciation desquels on concevra des doutes. Mais, en attendant la réforme complète, nous proposerions, à titre provisoire, la règle suivante :

N'attacher aucune importance au redoublement des consonnes, écrire indifféremment *doner* ou *donner*, *ramoner* ou *ramonner*, *carote* ou *carotte*, etc. Toutefois, ne jamais redoubler la consonne dans les deus cas suivants :

1° Dans les verbes en *eler* et en *eter*;

2° Dans la formation du féminin des noms et adjectifs (sauf pour les féminins en *sse* où le redoublement de l'*s* indique la prononciation dure); écrire par conséquent *chate* comme *rate, paysane* comme *courtisane, pâlote* comme *manchote*, *sujète* comme *discrète*, etc.

L. CLÉDAT

OPINION DE M. MICHEL BRÉAL

J'admès les numéros 1 et 2, parce que ce sont des faits grammaticaus. Je n'admès pas *je done*, *carote*, parce que c'est du vocabulaire.

OPINION DE M. DELBOULLÉ

Je suis tout à fait de votre avis. En fait de réformes, il faut savoir s'arrêter, sinon on passe vite pour un *bouleverseur*, passez-moi l'expression. Celles que vous proposez sont bonnes : tâchons de les faire accepter.

OPINION DE M. L'ABBÉ ROUSSELOT

Je suis tout à fait de votre avis contre M. Lebaigue, qui, je crois, se rangera de votre côté.

OPINION DE M. ANTOINE THOMAS

Je crois comme M. Clédat que la *notion de suffixe est loin d'être courante*; mais je crois qu'il faudrait simplifier d'un seul coup toutes les consonnes doubles (sauf ss), et je me contente malaisément d'une cote mal taillée, comme celle que propose M. Clédat (1).

OPINION DE M. CHABANEAU

La réforme proposée par M. Lebaigue est certainement de celles que nous ne pouvons vous et moi qu'approuver, puisqu'elle rentre dans notre programme, qui est de se borner provisoirement à ce qui est du domaine de la grammaire. Or tel est le cas des suffixes. Je ne verrais pas pour mon compte de difficulté à étendre dès à présent à la formation des mots la réforme que vous appliquez déjà à la flexion du nombre. Si vous pensez que la notion de suffixe n'est pas une notion assez courante, et que vous seriez mieus compris de tous, en parlant de terminaisons, je ne fais pas d'objection à l'emploi de ce dernier terme. Mais je crois que vous ferez bien d'accueillir la

1. [Je veus bien ; mais il faudrait au moins excepter les consonnes qui se prononcent doubles, et commencer par les déterminer.] L. C.

proposition de M. Lebaigue et d'essayer de la faire dès à présent entrer dans la pratique. C'est du reste, ou à très peu près, à quoi vous paraissez décidé, car vous n'userez certainement de la liberté que vous demandez qu'au profit de la graphie la plus logique et la plus exacte.

OPINION DE M. BRUNOT

La difficulté sur laquelle vous me consultez aujourd'hui me paraît insoluble pour le moment, et ma réponse sera toute négative.

Evidemment il y a nécessité de réduire le nombre de mots où la consonne est inutilement répétée. Sur cet idéal nous sommes tous d'accord.

Mais vous discutez avec raison le criterium que M. Lebaigue propose. La notion de suffixe est trop étrangère même aus gens instruits, dans les temps d'ignorance grammaticale où nous vivons, pour qu'on puisse se fonder là-dessus. Seulement le moyen pratique qne vous proposez me paraît avoir bien peu de chance d'être adopté. Nous aimons en France la règle par dessus tout. Si on pouvait amener les gens à la liberté orthographique tout serait pour le mieus. Mais ils auront peine eus-mêmes à s'y résoudre, et nos adversaires vont trouver là de quoi établir notre prétendue impuissance. Est-il prudent de leur fournir cette arme ??

Je ne le crois pas quant à moi. Quand nous aurons arraché quelques pierres de l'édifice il sera temps d'ébranler les assises, d'établir même sur un point le régime de la liberté. Ce sera le commencement du triomphe de la raison. Mais ce temps n'est pas venu Voilà mon avis tout franc.

OPINION DE M. MARTY-LAVEAUX

Vous faites très bien de réformer d'abord ce qu'on appelait autrefois l'orthographe de règles, c'est-à-dire l'orthographe purement grammaticale. Les simplifications qui en résulteront dans l'enseignement seront un bienfait évident et feront vite comprendre à tous la nécessité et l'urgence de certaines simplications. Cette façon de procéder a d'ailleurs l'avantage capital d'altérer beaucoup moins l'aspect général de l'écriture que si l'on s'attaquait en bloc à l'orthographe d'usage ou lexicographique. Par conséquent j'approuve les *cinq modifications adoptées par la Revue* et les conclusions de M. Lebaigue sur les *féminins et pluriels anomaus*, mais en ce qui concerne les doubles consonnes, je crois, comme vous, qu'il faut se borner, quant à présent, à les supprimer dans la formation des noms et des adjectifs. Les autres réformes sont moins urgentes et viendront peu à peu.

Il faut remarquer du reste que l'Académie a devancé l'un des vœus du savant professeur en faisant disparaître l'anomalie choquante entre *exact* et *compacte*. Dans sa dernière édition elle écrit *compact* et donne les exemples suivants : corps *compact*, métaus *compacts*, volume *compact*.

OPINIO DE M. LOUIS HAVET

Sur la question des consonnes doubles dans la dérivation, M. Lebaigue montre fort clairement l'utilité d'une réforme. Reste à savoir comment cette réforme doit se faire. Si on s'embarque dans un triage des radicaus et des suffixes, des suffixes et des terminaisons, des mots primitifs et des mots dérivés, on risque de ne pas aboutir.

Si l'on veut un peu de simplicité, il faut toujours se mettre, le plus possible, au point de vue phonétique. Où y a-t-il lieu de dédoubler les consonnes écrites? en principe, évidemment, là où les consonnes se prononcent simples. Les règles à formuler doivent donc avoir pour but immédiat celui-ci : déterminer de grandes classes bien nettes de formes ayant *dans la bonne prononciation* une consonne non redoublée. De l'orthoépie découlera l'orthographe : il n'en peut être autrement quand l'écriture est alphabétique.

Je proposerais de régler ce qui touche la dérivation par deus formules très générales, dont l'un est entièrement mécanique et dont l'autre réduit l'idée de dérivation au minimum, au sentiment de la solidarité de deus formes, et, d'ailleurs, ne prétent pas distinguer cette idée de celle de la flexion.

Première formule. — Sera dédoublée toute consonne suivie d'un *e* muet : *je done*, *cordonerie*. Il est clair qu'ici la consonne se prononce toujours simple. — Du coup seront tranchées beaucoup de questions de flexion et de dérivation. Les féminins *sote*, *sujète* seront d'accord avec *manchote*, *dévote*, *discrète ; bone*, *chiène*, avec *fine*, *naine*; *fole*, *bèle*, avec *vile; mortèle*, avec *fatale*. L'*e* du féminin entraînera la régularisation par lui-même, d'office; on n'aura pas même la peine de réfléchir qu'il marque le féminin. *J'amoncèle*, *j'appèle* seront, d'emblée, d'accord avec *je harcèle*, *je pèle*, *j'épèle; je rejète* avec *je cachète*. *Ils abatent* sera d'accord avec *abatis*, et *trape* avec *attraper*. D'ailleurs, presque dans tous les exemples, on ne fera que revenir à l'orthographe du vieus français.

Seconde formule. — Sera dédoublée toute consonne qui répont à une consonne simple d'une forme parente. On écrira par exemple *sotise*, le *t* étant simple dans *sot*; *poissoneus*, l'*n* étant simple dans *poisson ; honeur*,

comme *honorable ; donant donant*, comme *je donc; cordonier*, comme *cordonerie; nous abatons*, comme *ils abatent.*

Ici encore on retombera presque toujours sur le vieus français. Et la formule, si je ne me trompe, n'atteindra que des formes où l'orthoépie veut incontestablement la consonne simple. Si quelque Français a le tic de prononcer deus *t* dans *sottise* ou *nous abattons*, c'est une singularité qui n'est pas défendable. Quant à certaines orthoépies locales, assurément tout à fait respectables, elles ne peuvent demander que l'orthographe commune des Français tienne compte d'elles pour compliquer ses règles. Quand on écrira *anée* au lieu d'*année*, les Bordelais pourront légitimement continuer de prononcer dans ce mot un *a* nasal, de même qu'aujourd'hui bien des Normands disent *même* avec un *e* nasal, et de même qu'à Paris on dit *enivrer* comme *an-ni-vré ;* seulement ils accorderont à la masse de leurs concitoyens d'écrire l'*a* simple.

Il me reste à exprimer deus réserve. L'une, c'est que deus groupes doivent être exceptés du dédoublement, pour des raisons bien évidentes. Ce sont le *ll* mouillé et le *ss : pareille fille*, *grasse*. L'autre réserve, c'est que le dédoublement par analogie, celui de ma *Seconde formule*, ne doit être pratiqué que dans les cas de parenté absolument élémentaires, faciles à reconnaître spontanément, ou qu'on ne saurait méconnaître sans dommage. De ce que je veus écrire *une some*, je ne concluerai pas à écrire *un somet*, car la parenté de ces deus mots ne se découvre que si on remonte au latin, et on peut l'ignorer impunément; mais il est aisé de voir que *cordonier* tient de près à *cordonerie;* il est utile et nécessaire d'apprendre, si on n'est pas capable de le deviner, qu'*honeur* tient à *honorer*.

N'en demandons pas davantage; constatons qu'entre tel et tel mot il y a un lien, un lien quelconque, pourvu

que ce soit un lien sensible. Ne nous astreignons pas à faire l'anatomie exacte de chaque forme : ce serait inutile d'abord, et ensuite c'est là le chemin qui mène aus règles, sous-règles et exceptions, et aus exceptions entre les exceptions, et à ces « chinoiseries » qui sont, malheureusement, des *françaiseries*. En somme, laissons à la grammaire théorique de débrouiller les déclinaisons, conjugaisons, dérivations, compositions... Ne cherchons dans le langage que ce qui est le principe même de sa vie, la solidarité de ses formes. Elles évoluent dans notre parler comme des régiments ; il ne faut plus que notre écriture les disperse en escouades.

OPINION DE M. CROUSLÉ

Excusez-moi d'avoir tardé à vous répondre. La meilleure raison que j'aie à donner pour ma défense est l'embarras où je me trouve.

En théorie, toutes vos réformes me paraissent bien fondées (1). En pratique, les efforts particuliers me paraissent stériles, propres seulement à jeter le public dans de nouveaus embarras. La question est donc de trouver les moyens de constituer, en quelque sorte, un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif pour la réforme de l'orthographe.

Vous jouez en ce moment le rôle de ces publicistes qui préparent l'opinion publique à des changements jugés utiles et désirables. Je crois que vous ne devez pas craindre d'exposer tous vos *desiderata*, d'autant plus qu'il s'agit d'accoutumer les gens du monde, et

(1) Je vous avoue pourtant que je trouve plus d'inconvénients que d'avantages au changement de *æ* en *s* dans *aus, eus, ceus*, etc. — [Ces mots étant les plus souvent employés, la modification de leur orthographe nous choque davantage au premier abord ; mais on s'y habitue vite. *Aus* est la contraction de *à les*, et n'a aucun droit à l'*æ*, etc]. L. C.

même ceus de l'enseignement, à des nouveautés qui paraissent très plausibles dès qu'on y songe sérieusement, mais qui choquent par le défaut d'habitude. Donnez l'habitude de voir les mots écrits comme vous trouvez sage de les écrire : c'est la part la plus insigne et la plus efficace que vous puissiez prendre à la réforme.

Mais je crois : 1° qu'un petit manifeste des réformes à opérer devrait être publié en quelques pages ; 2° qu'un petit vocabulaire des mots les plus usuels à corriger doit être dressé.

Enfin, je pense qu'on n'obtiendra de grands effets dans le public que quand un certain nombre de journaus aura pratiquement adopté la réforme. Les journaus ont le double avantage de n'avoir de compte à rendre à personne et d'être absolument libres de tout oser ; et en second lieu, d'être le seul genre d'imprimés qui se présente assidûment aus regards d'un nombre immense de personnes. Quand plusieurs d'entre eus auront adopté une orthographe, bonne ou mauvaise, peu importe, elle deviendra en quelques jours celle de quelques centaines de mille personnes ; et si la plupart des journaus adoptaient une réforme bien conçue, la réforme serait faite ; et on n'aurait pas besoin de l'Académie, qui d'ailleurs l'enregistrerait sans hésitation.

M. Félix Hément approuve sans réserve.

CONCLUSION

Plusieurs des réponses qu'on vient de lire n'admettent pas, pour diverses raisons, le dédoublement facultatif. D'ailleurs, comme le fait judicieusement remarquer

M. Chabaneau, nous n'userions de la liberté que pour adopter la graphie la plus rationnelle, et il faudrait que pussions dire à ceus qui voudraient nous suivre dans quels cas nous simplifierons les consonnes. On retombe ainsi dans la nécessité d'une formule. La première partie de celle que propose M. Louis Havet est assurément fort séduisante ; malheureusement elle ne peut se passer de la seconde partie, qui est beaucoup moins pratique parce qu'elle se prête à des interprétations diverses. Concluons avec M. Crouslé qu'il faut dresser des listes de mots, ou plutôt établir un dictionnaire (purement orthographique) de tous les mots de la langue, en réformant ceus qui appèlent une modification. Nous commencerons ce dictionnaire dans un de nos prochains numéros. Si les réformes qui y seront proposées rallient les suffrages des personnes compétentes, nous n'hésiterons pas à les appliquer.

En ce qui touche les consonnes doubles, « casse-tête particulier de notre orthographe, véritable piège tendu aus commençants » (1), devra-t-on dédoubler toutes celles qui se prononcent simples ? Cette décision heurterait peut-être trop le sentiment des partisans, même les plus modérés, de l'orthographe étymologique. D'autre part, il serait exagéré d'admettre le redoublement partout où il existe en latin ; de ce que les Latins écrivaient *aggressio* faut-il conclure que l'Académie a tort d'écrire *agression*, et revenir en arrière ? Devra-t-on mettre deus *l* à l'infinitif *appeler* à cause de *appellare* ? Evidemment non. Il y a donc lieu de grouper les cas de redoublement, et d'examiner séparément chaque groupe.

Voyons d'abord le redoublement des consonnes après les préfixes. On peut diviser les préfixes en deus classes, suivant qu'ils sont d'origine savante ou d'origine popu-

(1) Michel Bréal. *La réforme de l'orthographe*, page 11.

laire. Ainsi sou est un préfixe populaire (souffrir) et *su* un préfixe savant (suffisant). Nous proposerions de maintenir le redoublement actuel après les préfixes savants, et de le supprimer après les préfixes populaires.

On écrirait donc *soufler* (comme *boursoufler*), *souflet*, *soufrance*, *soufrir*. Mais on conserverait les deus consonnes dans les mots commençant par *succ*, *suff*, *supp*. Pour la même raison, on maintiendrait l'orthographe des mots commençant par *diff*, *ill*, *imm*, *inn*, *irr*. Ce serait là une belle concession faite aus étymologistes; pour diminuer les regrets des phonétistes, nous ferons remarquer que dans la plupart des mots qui commencent ainsi, sauf après *su*, la prononciation redouble la consonne,

Pour les préfixes qui ont la même forme dans les mots populaires et dans les mots savants, on réduirait partout les consonnes doubles, même dans les mots d'origine savante, sauf bien entendu quand la prononciation s'y opposerait. Ainsi *cum-mandare* a produit le mot populaire *commander*, dont l'orthographe ancienne et légitime est *comander*. Bien que *commerce* ne soit pas d'origine populaire, comme il a le même préfixe et la même prononciation, on écrirait aussi *comerce*, et de même les autres mots commençant aujourd'hui par le préfixe *comm* (comettre, comissaire, comère, etc.), excepté ceus où on fait entendre les deus *m* (commémoration, commentaire, commisération, commuer, commotion). On écrirait encore *conaître* (cognoscere), *conaissance*, *conétable*, où les deus *n* n'ont aucune raison d'être, en maintenant, d'après la prononciation, *connexe* et *connivence*. Quant aus préfixes *col* et *cor*, ils sont d'origine savante (1) et conserveraient le redoublement, même dans les mots où la prononciation l'a supprimé.

(1) La forme populaire a *ou* au lieu de *o*, l'*o* ne se conservant que devant les nasales; de là *courroie* (même famille que *corriger*) et *courroucer* (même famille que *corrompre*).

Le préfixe latin *ob* est représenté par *o* dans le mot populaire *ofrir* : l'orthographe *ofrir* est conforme à la prononciation française de tous les temps. Nous supprimerons donc le redoublement, quelle que soit la consonne qui suit, après le préfixe *o* : *oficier*, *ocuper*, *oposer*, etc. Nous excepterons *occ* devant *i* (occident, etc.) et *occlusion*, où on a deus consonnes prononcées.

Le plus important de tous les préfixes est le préfixe *a* qui vient de *ad* latin, ou de *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *at*, quand le radical qui suit commence par une de ces consonnes. Lorsque le mot latin *apparere* s'est transformé en mot français, il a, dès l'origine, laissé tomber une des consonnes, et l'on a eu : *apareir* ou, avec la forme inchoative, *apareistre*, puis *aparoistre*, *aparaître*. Jamais, dans ce mot français, on n'a prononcé deus *p*. La graphie *apparaître* est donc tout aussi contraire à l'histoire de la langue que la graphie *dict* du seizième siècle, au lieu de *dit*. L'un des *p* de *apparere* est tombé comme le *c* de *dizit*, et c'est une faute d'orthographe de le rétablir. Il y a des mots français qui ont été formés à différentes époques avec des substantifs ou des adjectifs précédés du préfixe *a* : ainsi *afaiblir*, où jamais on n'a prononcé deus *f*. La graphie *affaiblir* est donc incorrecte. Enfin d'autres mots ont été calqués par les savants sur le latin, et conservent après le préfixe *a* la consonne double qu'ils avaient en latin ; mais dans la plupart d'entre eus la prononciation a réduit les deus consonnes à une seule, soit dès le début, soit ultérieurement, par une assimilation très légitime avec les mots d'origine populaire. Il serait donc tout à fait logique de compléter l'assimilation en conformant l'orthographe à la prononciation, comme l'Académie l'a déjà fait pour *agression*, *agrégé*. C'est ainsi qu'en créant des mots d'après les mots latins en *or*, les savants ont respecté la forme et la prononciation normale du français et remplacé *or* par *eur* : *éditeur* et non *éditor*. La suppression du redoublement après le

préfixe *a* serait une adaptation toute semblable (1). L'Académie écrit déjà *agrafer, agrandir*, *agréable*, *agréer, agrément*, *agresseur*, *agressif*, *agripper*, et mentionne *agglomérer*, *aglutiner*, *agraver*; elle écrit *afin*, *aligner*, *alanguir*, *après*, *aplanir*, *aplatir*, *apercevoir*, *apaiser*. Nous demandons que cette réforme déjà commencée soit achevée et qu'on ne redouble jamais la consonne prononcée simple après le préfixe *a*. On conserverait le redoublement quand la prononciation l'exige: *accident*, *acclamer*, *appétence*, *allégorie*, *allocution*, *annexer*, *annihiler*, etc. A propos de *app*, Littré signale les contradictions de l'usage actuel « qui ne servent, dit-il, qu'à compliquer l'orthographe ». Parmi les personnes autorisées qui ont déjà réclamé cette simplification, nous citerons encore deus imprimeurs, Didot et Jouaust, et Arsène Darmesteter.

Il nous reste à parler du préfixe *é* (latin *ex*), après lequel on redouble l'*f*. Si nous consultons l'histoire des mots tels que *effrayer*, *efforcer,* nous voyons qu'ils se sont prononcés successivement *esfrayer*, *esforcer* et *éfrayer*, *éforcer*, de même que *étendre* a passé par la forme *estendre*. Lorsque l'*s* de *estendre* a été tombée de la prononciation, on l'a conservée longtemps dans l'écriture (l'accent aigu n'étant pas encore en usage) pour marquer que l'*e* initial n'était pas un *e* muet ; quant à *esfrayer*, *esforcer*, leur graphie a subi l'analogie des mots savants tels que *effet*, *effigie*, qui avaient deus *f* en latin. A un certain moment on écrivait donc *estendre* d'une part, *effrayer* de l'autre, tout en prononçant *étendre* et *éfrayer*. Puis l'usage de l'accent aigu s'est introduit : on en a profité pour effacer l'*s* muette de *estendre*, tout en maintenant la double *f* d'*effrayer*, parce qu'on ne se

(1) Il n'y aurait pas contradiction avec le maintien du redoublement dans les préfixes exclusivement savants, puisque pour modifier ces derniers on ne peut invoquer d'analogie avec une forme populaire identique.

rendait plus compte de la conformation identique de ces deus mots. Mais il est absolument logique d'écrire *éforcer*, *éfrayer*, *éfacer*, *éfiler* (l'Académie écrit déjà *éfaufiler*), *efeuiller*, etc. comme *étendre*, *édenter*, etc., sans redoublement. Le préfixe étant le même dans les mots savants *effet*, *effectuer*, etc., il est tout indiqué de dédoubler aussi les consonnes de ces mots, en vertu de l'assimilation que nous venons d'invoquer pour le préfixe *a*.

Le tableau ci-dessous résumera nos desiderata pour les préfixes.

Préfixes conservant la double consonne	Préfixes simplifiés (sous réserve des mots où la prononciation double la consonne.)
.....	a-c, a-q, a-f, a-g, a-l, a-n, a-p, a-r, a-t
coll, corr	co-m, co-n, cou-r (couroie, courous)
diff	.....
.....	é-f
ill, imm, inn, irr	.....
.....	o-c, o-f, o-p
succ, suff, supp	sou-f

On conserverait le redoublement de l'*s*, qui marque la prononciation dure de cette consonne, dans *essuyer*, *desservir*, *ressayer*, etc. Mais, comme ce redoublement marque en même temps la prononciation non labiale de l'*e* qui précède, il convient d'écrire l'*s* simple après les préfixes *de* et *re* (comme déjà après *entre* et *contre*) : *desus*, *desous*, *resaisir*, *reservir*. On n'aurait pas la tentation de prononcer *dezus*, *rezaisir*, parceque l'*s* n'a jamais le son dous après les préfixes *de*, *re*, *entre*, *contre*.

En dehors des préfixes, si l'on veut ménager les scrupules étymologiques (et il serait imprudent de les considérer comme une quantité négligeable), nous ne voyons qu'un moyen de se tirer d'embarras, c'est d'accepter le

redoublement dans toutes les formes qui l'avaient en latin *classique*, en exceptant les mots où la simplification est déjà acquise en principe, tels que les infinitifs en *eler* (et par extension les autres formes de ces verbes et leurs dérivés), les mots comme *chancelier* (et par extension les dérivés en *èlerie*). On réduirait en outre les consonnes doubles :

1° Dans les mots se rattachant à des formes latines exclusivement populaires. On ne respecterait pas les deus *t* des suffixes *ittum*, *ottum*, et on écrirait *fluète*, *menote*, etc., comme déjà *manchote*.

2° Dans les mots qui n'avaient pas la consonne redoublée en latin classique : de là *tutèle*, *cruèle*, *tèle*, *floter* (qui se rattache à *fluctus*), *vère* (latin *vitrum*, cf. *père* de *patrem*), *prènent* (cf. *prenant*), *tiènent*, *viènent*, *pouront*, *vèront*, *envèront* (1). Quand le latin a *mn* ou *nm*, on n'écrirait qu'une seule *m* ou une seule *n*, suivant la prononciation, dans la forme française, comme nous faisons déjà pour *dame* (latin *domina*) ; on aurait donc *someil* (de *somnum*), *nomer* (de *nominare*), *autone*, *colone*, *condaner*.

3° Dans les mots tels que *hupe* (upupa), *nate* (matta), *nape* (mappa), qui ont pris déjà une forme sensiblement différente de celle du latin classique.

4° Dans les mots d'origine celtique, germanique, orientale, etc., et dans ceus dont l'étymologie est douteuse ou inconnue. Quelques-uns de ces mots avaient la consonne double dans la langue étrangère qui nous les a fournis ; mais les deus *f* de l'allemand *muffel* ne nous empêchent pas d'écrire *mufle*. Qu'on maintienne les deus *l* dans le mot tout anglais *hall*, mais qu'on réduise les consonnes dans la forme française *hale*, qui s'est toujours prononcée avec une seule *l*. Je serais toutefois disposé à respecter les deus *r* de *guerre*, qui se prononcent dans le dérivé *guerroyer* (voy. Littré).

(1) On conserverait naturellement les deus *r* de *courro mourron*

5° Dans les dérivés français de mots n'ayant qu'une consonne (*dictionaire* formé sur *diction*, etc.)

Pour bien nous rendre compte des changements qui résulteraient de l'application de ces principes, nous allons en faire l'essai sur les consonnes redoublées qui précédent *e* muet final ou la flexion *er* de l'infinitif. Ces consonnes peuvent être l'une des deus labiales *f*, *p*, l'une des deus nasales *n*, *m*, l'une des deus liquides *l*, *r*, ou la dentale *t*.

Le redoublement de l'*f* (ou *fr*, *fl*) devant *e* ou *er* final ne serait maintenu que dans *insuffler* (1), et celui du *p* dans *cippe*. Mais on aurait :

Gafe, nafe, afres, grèfe, grife, escogrife, chife, chifre, pifre, étofe, cofre, trufe, toufe, goufre, coife, chaufer, bifer, étoufer, poufer, boufer, piafer, sifler; — grape, nape, trape, gripe, nipe, échope, hupe, houpe, haper, fraper, échaper, griper, agriper, enveloper, développer choper, stoper.

— Le redoublement des nasales ne serait maintenu que dans *canne*, *antenne*, *flamme*, *gamme*, *gramme*, *dilemme*, *gemme*, *somme* (de *summa*). Mais on aurait :

Bane, mane, pane, antiène, étrène, garène, rène, none, couane, taner (formé sur *tan*), vaner (formé sur *van*), les nombreus verbes en « oner », les adjectifs féminins en « one, ane, ène »; home, pome, gome, come, some (de *sagma* ou de *somnum*), nous somes.

— Le redoublement du *t* (suivi ou non d'*r*) ne serait maintenu que dans *glotte*, *goutte* (et *dégoutter*), *mettre*, *lettre*. Mais on aurait :

Date, jate, late, pate (conformément à la 5me édition du Dictionnaire de l'Académie), nate, dète, grote, bote, crote, flote, lote, mote, les nombreus mots terminés par les suffixes « ète » et « ote », bute, hute, couète ou couate,

(1) Les deus *f* de *souffler* seraient réduites comme se trouvant après le préfixe populaire *sou*. Voyez ci-dessus p. 255.

flater, grater, regrèter, quiter, luter, buter, les verbes en « oter » qui prennent aujourd'hui deus *t*, enfin batre pour lequel on peut invoquer la forme latine *batuere* par un *t*.

— Le redoublement de l'*r* ne serait maintenu que dans *arrhes*, *catarrhe*, *guerre*, *terre*, *courre*, *narrer*, *errer* (1). Mais on aurait :

Bagare, bare, bécare, bizare, simare, tintamare, amare, cimetère, équère, lière, pière, sère, tonère, vère, beure, leure, boure, amarer, barer, contrecarer, bigarer, chamarer, fèrer (de *fer*), sèrer, bourer, fourer.

— Le redoublement de l'*l* (2) après *a* et *o* ne serait maintenu que dans *intervalle*, *colle*, *corolle*. On aurait : bale, dale, hale, male, barcarole, les féminins mole et fole (formés sur *mol* et *fol*, cf. *folie* et *affoler*), aler, débaler, instaler. Après l'*e* on conserverait les deus *l* de la plupart des noms en *elle* (qui se rattachent à *illa* ou *ella* du latin) ainsi que des pronoms ou adjectifs féminins *elle*, *celle*, *belle* (3), *nouvelle* ; mais on réduirait les consonnes de tous les autres féminins en *elle* : continuèle, naturèle, tèle, paternèle, etc. Ajoutez les substantifs chandèle, pèle, échèle, tutèle (qui deviendrait semblable à *tutélaire*), voyèle. — Après l'*i* l'application du principe posé nous conduit à maintenir les deus *l* de *ville*, *mille*, *tranquille*, *distiller*, *vaciller*, *osciller*, malgré le grand inconvénient de conserver une graphie uniforme pour des mots tels que *fille* et *ville*.

(1) On écrirait au contraire « Juif érant » et « èrement », ce qui distinguerait nettement ces mots du verbe *errer* avec lequel ils n'ont rien de commun.

(2) Il est presque inutile d'indiquer que nous conservons le redoublement de l'*l* marquant la mouillure.

(3) Il y a une différence capitale, au point de vue étymologique, entre *belle*, qui se rattache directement à *bella*, et *molle* qui est un dérivé français de *mol*, seule forme produite régulièrement par le latin *mollem*.

On voit que, sauf pour l'*l*, la simplification des consonnes devant *e* final ou devant la flexion *er* atteindrait la presque totalité des mots qui ont aujourd'hui le redoublement. Dans le corps des mots, le résultat serait à peu près le même, car la plupart des formes que nous avons citées ont des dérivés où les consonnes doubles seraient également réduites. On pourrait donc établir en principe qu'on simplifie les consonnes redoublées, sous réserve d'un certain nombre d'exceptions dont il serait facile de donner une liste méthodique en partant de cette formule : maintenir le redoublement dans les mots qui dérivent du latin classique, sauf après les préfixes *a*, *co* (suivi d'*m* ou *n*), *é*, *o*, *sou*, après lesquels on complète la simplification déjà commencée par l'Académie dans *apercevoir*, *éfaufiler*, etc.

Puisque la question des consonnes doubles nous amène à élaborer un Dictionnaire de réforme, il faudrait y introduire toutes les modifications utiles et actuellement pratiques. Je vais indiquer la plupart de celles qui me paraissent réaliser ces conditions, en priant les personnes qui veulent bien collaborer à ces études grammaticales et orthographiques (1) de me faire connaître leur sentiment sur chaque point.

Tout d'abord je pense qu'il faut laisser les noms propres en dehors des réformes : ils les suivront de loin, comme toujours. Le vocabulaire des noms propres et des noms géographiques est l'hôtel des invalides de l'orthographe ; on y rencontre toutes les vieilles graphies, comme l'*l* après *au* et l'*s* muette devant une autre consonne (Voy. ci-dessus, page 165) ; l'*x* final et les consonnes redoublées sans raison ne dépareront pas la collection.

Je crois en outre qu'il n'y a qu'à laisser subsister les

(1) Je souhaite de voir s'agrandir le cercle de notre petite société d'étude, et je me ferai un plaisir d'envoyer épreuve des articles ultérieurs à tous ceus qui m'exprimeront le désir de les recevoir pour donner leur avis sur les questions traitées.

anomalies de l'orthographe actuelle toutes les fois qu'on ne peut les résoudre dans le sens le plus phonétique. Voici par exemple *sangle*, qui vient de *cingulum*, et *cendre*, qui vient de *cinerem*; ne pouvant demander qu'on écrive *sandre*, nous ne proposerons pas non plus de remplacer l'orthographe phonétique *sangle* par la graphie étymologique *cengle*. Les linguistes continueront à voir le latin *cingulum* à travers la graphie *sangle*; quant au public, peu importe qu'il ait ou n'ait pas la sensation de la parenté entre *sangle* et *ceindre*. De même, il n'y a pas apparence qu'on réussisse à faire prévaloir de nos jours la substitution du *c* à *qu* dans *quand*, *quartier*, *qualité*, etc.; nous maintiendrons seulement, malgré l'anomalie, *car* au lieu de *quar* (latin *quare*), *carré* au lieu de *quarré* (latin *quadratum*), *carême* au lieu de *quarême* (*quadragesima*), etc.

En écartant, parmi les réformes qui ont été proposées, celles qui nous paraissent n'avoir aucune chance de succès, nous conservons les particularités suivantes de l'orthographe actuelle : qu = *qu* latin (1); en = *en* ou *in* latins (2) ; y = upsilon grec (3) ; ch = khi grec (4) ; ph = phi grec (5) ; h muette initiale (6) ; sc = *sc*

(1) Il serait cependant bien désirable qu'on arrivât à ne laisser *qu* que dans les mots tels que *équestre*, *équateur* où l'*u* se prononce (comme *ou* devant *a*, comme *u* français devant *é*, *i*). On pourrait écrire *qalité* sans *u* (comme *piqûre*), mais ce serait une demi-mesure.

(2) Malgré l'anomalie de *dans* (latin *de intus*), *sans* (latin *sine*), *vendange* (latin *vindemia*) etc., et malgré l'utilité de faire disparaître la double prononciation de mots tels que *couvent* (subst. et verbe), *négligent* (adj. et verbe), etc.

(3) Malgré l'anomalie de *cristal*, *abîme*, etc., anciennement écrits *crystal*, *abyme*, conformément à l'étymologie.

(4) Malgré l'anomalie de *monarque* (monarchos), *kilo* (chilioi), et malgré l'utilité de distinguer les deus prononciations du *ch*.

(5) Malgré l'anomalie de *frénésie*, au lieu de *phrénésie*, *fantôme* au lieu de *phantôme*, etc.

(6) Malgré l'anomalie de *avoir* (habere), *on* (homo), etc. L'inconvénient de modifier la physionomie de mots aussi répandus que *huile*, *huître*, nous empêchera de supprimer aussi l'*h* de ces mots, qui

latin; m devant *b*, *p*, *m*, au lieu de n (1); ti (prononcé *ci*) devant une voyelle, correspondant à *ti* latin (2).

Toutefois, il y a deus groupes de mots où on pourrait substituer à *ti* sifflant une graphie phonétique :

1° les mots de même racine que *tension* et *extension* : *prétension* (et *prétensieus*), *attension*, *contension*, *intension* (cf. *intensité*), qui se distingueraient par là des dérivés de tenir : *abstention*, *détention*, *obtention*.

2° les dérivés de substantifs en *ce* : *confidenciel*, *substanciel*, *pestilenciel*, *différencier* (en supprimant la forme inutile *différentier*), *providenciel*, *essenciel*, comme on a déjà *circonstanciel*.

Les autres réformes à réaliser immédiatement porteraient sur les points suivants : 1° apostrophes, traits d'union, trémas, accents ; 2° lettres parasites ; 3° œu, œ eu, ue ; 4° y non grec ; 5° *e* muet après une voyelle dans l'intérieur des mots ; 6° *g* et *j*, *g* et *gu* ; 7° anomalies diverses ; 8° réformes grammaticales.

I. — *Apostrophes, traits d'union, trémas, accents.*

L'apostrophe, dans les mots tels que *grand'mère, grand'rue*, repose sur une erreur, et doit être supprimée. *Grand* est une forme archaïque de féminin.

Il n'y a aucune raison pour ne pas écrire, sans apostrophe, *entracte*, *entrouvrir*, *s'entraimer*, *s'entraider*,

n'existait pas en latin. On l'a ajoutée, à l'époque où l'*u* et le *v* ne se distinguaient pas, pour éviter la lecture *vile* au lieu de *uile*; aujourd'hui elle n'a évidemment plus de raison d'être. Quant à l'*h* de *heureus*, elle n'est pas seulement inutile, elle implique une fausse étymologie (*hora* au lieu de *augurium*); il est donc nécessaire d'écrire *eureus*.

(1) Voy. Ch. Lebaigue, *La réforme orthographique*, page 48.

(2) M. Ch. Lebaigue, après Beauzée, propose de mettre une cédille sous le *t* quand il a le son sifflant. A notre avis, ce serait un progrès. Mais on a fait des objections. Assurément il est regrettable que des graphies telles que *objections* correspondent à deus prononciations différentes (des *objections*, nous *objections*).

s'entrgorger, *presqu'île*, comme on écrit déjà, en soudant les mots composants, *entrecôte*, *entrefaites*, *entrecouper*, *contrevent*, etc. Cf. Lebaigue, l. c. page 60.

L'analogie avec *aucun* (aliquem unum) et *chacun* (*chaque un*) entraîne l'orthographe *quelcun*.

Je ne maintiendrais l'apostrophe que dans *l'*, *c'*, *j'*, *m'*, *t'*, *s'*, *qu'*, *n'*, *s'* pour *si* devant *il*, *d'*, formes d'un emploi si fréquent. Ajoutons, si l'on veut, *jusqu'*, *puisqu'*, *lorsqu'*, *quoiqu'*, à condition de ne faire aucune distinction d'après les mots qui peuvent suivre, et de permettre d'écrire « puisqu'aider les malheureus est un devoir » aussi bien que « puisqu'on doit aider les malheureus ».

Il y aurait lieu de supprimer le trait d'union qu'on met le plus souvent après *entre* et *contre* dans les mots qui commencent par ces préfixes. Pourquoi pas *entredeux*, *contrecoup*, *contrepied*, puisqu'on a déjà *entremets*, *contrefaçon*, *contrefort* ? Pourquoi pas *s'entretuer* comme *s'entremettre*, *contrebalancer* comme *contremander*? On ne prétendra pas, j'imagine, que le trait d'union nous éclaire sur la valeur différente du préfixe « entre » dans *entretuer* et dans *entremettre*. Ce serait lui attribuer une vertu singulière.

Dans les noms composés de deus mots en apposition (poêlier-fumiste) ou de deus mots réunis par une préposition sous-entendue (timbre-poste), on comprent à la rigueur le trait d'union. Mais pourquoi ne pas écrire *portemonnaie* comme *portefeuille*, *chef d'œuvre* comme *sergent de ville* ou *chemin de fer* ? Tout au moins pourrait-on rendre le trait d'union facultatif dans tous ces mots.

Le tréma est inutile dans *Noel*.

Bien que la suppression de l'accent de *à*, *là*, *où*, figure dans la pétition de M. Havet, je renoncerais à cette modification, parce que c'est une de celles qui choquent le plus les indifférents, et qu'elle a d'ailleurs peu d'importance, ne s'appliquant qu'à un petit nombre de mots.

Conformément à la prononciation, j'écrirais avec un accent grave *sècher, règlementer* (comme *règlement*), *empiètement*, *allègrement*, *je protègerai*.

Quant à l'accent circonflexe, il importe avant tout de bien se rendre compte de sa valeur dans l'orthographe française. Il a été mis sur les voyelles qui résultaient d'une contraction ou qui étaient primitivement suivies d'une *s*. Toutefois l'*e* non tonique qui se trouve dans cette dernière situation porte l'accent aigu au lieu de l'accent circonflexe : *étendre* , anciennement *estendre*. D'autre part, l'accent a été supprimé dans bien des cas : *coteau* (d'abord *costeau*), *échu* (= éche-u), *su* (= se-u), *bonheur* (= bone-ur), *chute* (= che-ute), etc. Il est tout naturel de généraliser cette suppression et d'écrire *du* (participe passé), *chateau*, *couter*. *ile*, *age*, *mur*, *sur* etc. (1). On ne conserverait l'accent circonflexe que sur l'*e* tonique (*tête*, *quête*, etc.) et, par raison d'uniformité, dans toute la conjugaison des verbes dont certaines formes ont un *ê* tonique (*prêter* à cause de *prête*); il serait trop compliqué de faire varier l'accent de ces verbes d'après la prononciation, car il faudrait écrire *je prête*, *nous prêtons*, *vous prêtez*, *prêtant*, *prêter*, etc. (2).

Je prévois une objection, c'est que, en dehors de l'*e*, l'accent circonflexe coïncide le plus souvent avec la prononciation fermée de la voyelle, et qu'on pourrait le conserver pour marquer le timbre sinon pour rappeler l'étymologie. Mais alors, si l'accent circonflexe devient un signe de prononciation, on devra le mettre sur *toutes* les voyelles fermées (autres que l'*é*), et écrire *pâsse* par opposition au subjonctif *fasse*, *grôsse* par

(1) L'homographie de la préposition *sur* et de l'adjectif *sur*, de l'adjectif *mur* et du substantif *mur*. n'offrirait aucun inconvénient, non plus que celle de « il voulut » et du subjonctif « qu'il voulut ».

(2) Mais rien n'empêcherait d'écrire *têtu*, comme on prononce, malgré *tête*.

opposition à *crosse*, etc. Cette opinion peut évidemment se soutenir. Mais ne serait-ce pas compliquer notre orthographe sans grand profit? Avons-nous besoin d'accent circonflexe pour prononcer correctement *espace*, *lasse*, *fosse*, *pot*, *sot*, etc. ? Il suffirait, me semble-t-il, d'utiliser ce signe pour indiquer entre parenthèses la prononciation des mots dans le dictionnaire ; on le supprimerait dans l'écriture.

Les mots tout latins, comme *nota bene, mea culpa*, ne devraient avoir aucun accent ; c'est déjà la solution de l'Académie pour *optime*, *vice versa*.

II. — *Lettres parasites.*

De ce que nous croyons devoir maintenir l'orthographe *science*, *conscience*, etc., il ne faut pas conclure à conserver le *sc* dans *sceau*, où il est absurde, car ce mot vient de *sigillum* et a toujours été écrit par *s* dans l'ancienne langue. J'écrirais *seau*, et aussi *sier* (de *secare*).

On a démontré surabondamment que le *g* de *legs* est une faute et qu'il tent à vicier la prononciation. J'écrirais *lès*, avec un accent grave pour satisfaire ceus qui craindraient de confondre ce mot avec l'article pluriel. *Mets* et *rets* subiraient un changement analogue et deviendraient *mès*, *rès*.

Ceus qui consentent déjà à écrire, comme Bossuet, *corrons* de *corrumpis*, malgré le *p* de « corrompre », ne peuvent me refuser d'écrire aussi *tens* (de *tempus*) malgré le *p* de « temporel ». Substituons *cors* à « corps », *sculter* à « sculpter », *pront* à « prompt », *batême* à « baptême », *donter* à « dompter » (1). Ne craignons pas d'écrire *conter* au lieu de « compter » ; sans doute

(1) On pourrait faire la concession de maintenir *exempt*, *exempter*, parce que le *p* ne peut disparaître d'*exemption*, où il se prononce.

ce verbe a deus sens principaus très divergents, mais il est puéril de vouloir distinguer par l'orthographe les acceptions diverses d'un même mot (1).

Je supprimerais le *p* de *sept* (cf. *reçoit* et non *reçoipt*, de *recipit*), le *d* de *remords* (cf. *mors*) et de *poids* (latin *pensum*), le *g* de *doigt* (cf. *froid* et non *froigd*) et de *vingt* (cf. *trente*), l'*l* de *pouls* (cf. *pousser*) et de *fils*, le *c* de *lacs* (cf. *bras*) et de *respect* (cf. *effet* à côté d'*effectuer*), le *t* de *puits* (cf. *puiser*, *puisatier*), l'*h* de *bonheur* et de *malheur* (qui se rattachent à *augurium* et non à *hora*), l'*o* de *paon* (cf. *pavaner*) et de *faon*, l'*e* de *asseoir* et de *surseoir* (2).

Les dentales finales de *pied*, *nid*, *nœud*, sont tombées en français dès le onzième siècle. Ces mots n'ont pas plus droit à une consonne finale que *bonté* (bonitatem), *chanté* (cantatum), *vœu* (votum), *nu* (nudum), *coi* (quietum), etc. On doit donc écrire *pié*, *ni*, *nœu*. « Pied-à-terre » deviendra *pié-t-à terre*, conformément à la graphie adoptée pour *donne-t-il*.

III. — Œu, œ, eu, ue.

Je n'admettrais la graphie *œu* qu'après *c*, *ch* ou *g* durs. Je laisserais donc *cœur* et *chœur*, mais je voudrais aussi *cœuillir*, *écœuil*, *orgœuil*, *gœule*, etc.

Partout ailleurs je demanderais *eu* : *veu*, *beuf*, *euf*, *meurs*, *euvre*, *euil* deviendraient ainsi d'accord avec *preuve*, *neuf*, *douleur*, *feuille*, qui auraient eu autant de

(1) Je maintiendrais toutefois *exaucer* et *exhausser*, n'approuvant pas *exhausser* comme graphie unique, et n'espérant pas faire prévaloir l'orthographe *exaucer*.

(2) Quand on a changé *seu* (de *savoir*) en *su*, on a maintenu *eu* (de *avoir*) pour ne pas modifier l'orthographe d'un mot si fréquemment employé. La raison est toujours valable, et on peut l'appliquer aussi au mot *aout*, que la suppression de l'*a* défigurerait sans doute un peu trop.

droit à l'*œ* que les autres, ayant aussi un *o* en latin. *OE* sans *u* ne resterait que dans les mots d'origine grecque où il a le son *é* = *œcuménique*, *œsophage*, etc.

Cf. Lebaigue, *La réforme orthographique,* 2e édition p. 43.

IV. — *Y non grec.*

Nous avons dit plus haut que nous sommes d'avis de maintenir l'*y* comme représentant de l'upsilon grec.

En dehors des mots où il correspont à l'upsilon, l'*y* peut équivaloir soit à deus *i* semi-voyelles comme dans *crayon* (= crai-ion), soit à un seul *i* semi-voyelle comme dans *mayonnaise* (= ma-ionnaise), soit à un *i* semi-voyelle et à un *i* voyelle comme dans *pays* (= pai-is), soit à un seul *i* voyelle comme dans l'adverbe *y*. Le plus sage serait, je crois, de lui conserver sa première valeur (deus *i* semi-voyelles) parce que c'est la plus fréquente, mais de le remplacer par un *i* simple partout où il ne représente qu'un seul *i*; on écrirait par conséquent baïadère, maïonnaise, baïer (qui se distinguerait ainsi de *payer* dans la graphie aussi bien que dans la prononciation) (1) comme on peut déjà écrire, d'après l'Académie, *faïence*, *baïonnette*, *païen* (2). La logique voudrait qu'on écrivît *i* l'adverbe *y* (latin *ibi*) et *ieus* le pluriel de *œil* : c'est une raison de calligraphie qui a fait substituer *y* a *i*, et nous y sommes tellement habitués par le fréquent emploi de ces mots, qu'on peut encore invoquer la même raison pour justifier ici une exception à notre règle. Reste la valeur de l'*y* dans *pays* et ses dérivés (paysan, paysage, etc.) et dans *abbaye* ; il faudrait pou-

(1) On conserverait l'*y* dans les mots ayant *oy* et *uy* ; la prononciation indiquée par Littré est bien *fo-ier*, *tu-iau*, etc., par un seul *i*, mais cette prononciation est loin d'être générale.

(2) Je serais d'avis de supprimer les graphies facultatives *fayence*, *bayonnette*, *payen*.

voir écrire *païs*, *abbaïe*, mais j'avoue que ces graphies sont peu seyantes, et comme il s'agit là d'un très petit nombre de mots, mieus vaut encore n'y pas toucher. Plus tard, on écrira sans doute *péis*, *abéie*. En résumé, la réforme se bornerait, pour l'*y*, à le remplacer par un *ï* après l'*a* prononcé *a*. Le tréma sur l'*i* est utile à cause de certaines formes du verbe *baïer*, telles que *il baïe*, qu'il convient d'écrire comme l'interjection *aïe*.

A ce propos, il serait important d'unifier l'orthographe des verbes en *oyer*, *uyer*, *ayer*. La forme de futur la plus simple est la graphie *aîrai* (il y aurait avantage à supprimer l'accent), que l'Académie autorise pour les verbes en *ayer* : *je paîrai*. J'écrirais volontiers *je pairai*, *j'essuirai*, *je ploirai* (1). Pour tous ces verbes sans exception, je voudrais aussi, comme cela existe déjà dans les verbes en *oyer*, *uyer*, ne maintenir l'*y* que devant toute autre voyelle que l'*e* muet. « On ne conçoit pas pourquoi, dit Littré, l'Académie ne conjugue pas le verbe *payer* exactement comme *employer* et ne substitue pas partout l'*i* à l'*y* devant l'*e* muet ». Toutefois, comme on prononce quelquefois *pai-ye* au lieu de *paî*, on maintiendrait facultativement l'*y* devant *e* muet dans la conjugaison des verbes en *ayer*.

V. — *E muet après une voyelle dans l'intérieur des mots.*

Nous venons de demander qu'on supprime l'*e* muet des futurs en *oierai*, *uierai*, comme l'Académie permet déjà de supprimer celui des futurs en *aierai*. Il faudrait appliquer la même simplification partout où on a un *e*

(1) Avec les formes *ploierai*, *essuierai*, on est obligé de dire que ces verbes au futur changent *y* en *i* ; on ajouterait qu'ils perdent l'*e* de l'infinitif, ce qui serait simplement constater la prononciation.

muet après une voyelle dans l'intérieur d'un mot, c'est-à-dire :

1° Dans les futurs des verbes en *er* où la terminaison *er* de l'infinitif est précédée d'une voyelle (*éer*, *ier*, *uer*, *ouer*). Le maintien de l'*e* dans ces futurs vise à une assimilation avec les autres verbes en *er*, qui est absolument factice et contraire à la prononciation ; cet *e* ne compte pas dans la versification (1). J'écrirais donc : « je crérai, je prirai, je turai, je jourai », comme on écrit *aisément* (d'abord *aiséement*), *poliment* (d'abord *poliement*), etc. *Prirai*, *turai*, etc., sont d'ailleurs tout-à-fait analogues à *pairai*.

2° Dans *gaiement*, *gaieté*. L'Académie autorise bien *gaîment*, *gaîté*, mais on ne voit pas la nécessité de l'accent circonflexe, qui n'existe pas dans *vraiment*. Il faudrait le supprimer aussi dans tous les adverbes en *ûment*, tels que *indûment*, quisqu'on a déjà *résolument*, *poliment*, *hardiment*, *aisément*, etc.

3° Dans tous les substantifs en *ment* on en *rie* se rattachant à d'autres substantifs terminés par un *e* muet ou à des verbes en *er*. J'écrirais : *soirie*, *férie* (pour féerie), *turie*, *aboiment*, *enroument*. L'Académie autorise bien la suppression de l'*e* dans les substantifs en *ouement*, *oiement*, *iement*, *uement*, mais elle impose alors l'accent circonflexe, qui n'a pas plus de raison d'être que dans *vraiment*, *poliment*, *résolument*.

(1) Ce qui établit une différence importante avec l'*e* de *il joue*, qu'on est obligé d'élider. Soit dit en passant, il serait très rationnel d'assimiler dans la versification des mots tels que *joue*, *jouent*, *joie*, etc. aus imparfaits en *aient*, ce qui permettrait enfin de mettre *voie lactée* dans un vers autrement qu'en *rejetant* lactée. Il est extraordinaire que tous ces mots soient encore considérés comme des rimes féminines ; ils ne le sont pas plus que les imparfaits en *aient*. *Rue* sonne-t-il autrement que *dû* ?

VI. – G *et* J, G *et* GU.

Il est barbare d'écrire le son du *g* dous par *ge* devant *a*, *o*, *u*, alors qu'on possède la lettre *j*. On ne peut invoquer l'utilité de conserver le *g* latin, puisqu'on l'a remplacé par un *j* dans *joie* (gaudia), *jumeau* (gemellum), etc.

Toutefois, comme l'uniformité nécessaire dans la conjugaison des verbes (1) obligerait à écrire *manjer* d'après *manja*, pour éviter d'altérer l'orthographe traditionnelle des nombreus verbes en *ger*, nous sommes d'avis de maintenir l'expédient du *ge* dans la conjugaison de ces verbes et dans leurs dérivés (2). Mais partout ailleurs, nous remplacerions *ge* devant une voyelle par *j*. Nous écririons donc *jolier*, *orjat*, *enjance*, *badijon*, *bourjon*, *pijon* (cf. Dijon), *flajolet*, *bourjois*. Il en résulterait une différence d'orthographe entre *bourg* et *bourjois*, *orge* et *orjat*, mais elle ne serait pas plus grande qu'entre *flanc* et *flanquer*.

Les verbes en *guer* conservent aujourd'hui l'*u* après le *g* dans toute leur conjugaison. Ce serait une complication apparente, mais en réalité une simplification, que de supprimer cet *u* devant *a* et *o*, de même que, dans les verbes en *cer*, on met une cédille sous le *c* devant ces mêmes voyelles. Ainsi disparaîtrait la distinction d'orthographe si déraisonnable entre les participes *fatiguant*, *intriguant* et ces mêmes participes employés substantivement ou adjectivement, *fatigant*, *intrigant*. Remarquons d'ailleurs qu'en latin ces verbes avaient partout

(1) Il faut, autant que possible, qu'il y ait uniformité de graphie quand il y a uniformité de prononciation.

(2) Du moins dans les dérivés qui se rattachent intimement aus verbes, par exemple *obligeance*, *négligeable*. Mais j'écrirais volontiers *plonjon*, *boujoir*, et même *gajure*.

une gutturale pure et simple ; on est obligé de la changer en *gu* devant *e* français, mais pourquoi ne pas la conserver ailleurs ? (1).

VII. — *Anomalies diverses.*

Le *c* dous devant *a* étant toujours représenté par *ç* sauf dans *douceâtre,* il faut faire disparaître cette exception.

Nous écrivons *ciguë*, *dragon* par un *g*, d'après la prononciation, malgré le *c* de *cicuta*, *draco*. Il faut écrire aussi *segond*, et de même les dérivés de ce mot.

Le *c* latin de *vascellum* est représenté par l'*i* de *vaisseau*. *Faisceau* doit être aussi écrit sans *c* : *faisseau*.

L'origine véritable des mots *forcené*, *dessiller, contraindre*, *morceau* et *morceler*, *vermisseau*, *de champ*, entraîne la correction de ces graphies en *forsené* (hors du sens), *déciller* (d'après *cil*), *contreindre* (comme *astreindre*, *étreindre*) (2), *morseau* et *morseler* (même

(1) Nous ne proposerons pas d'appliquer le même principe aus verbes en *quer*, parce qu'ici la différence d'orthographe pourrait paraître trop considérable : « Je fabrique, nous fabricons ». Mais dans les mots de la même famille que ces verbes, on ne doit pas hésiter à employer le *c* devant *a*, *o*, *u*. Nous avons déjà *explication* à côté d'*expliquer*, *praticable* à côté de *pratiquer*, etc. La graphie *picure* serait très bonne. Quant aus participes présents employés adjectivement ou substantivement, nous voudrions qu'on eût le chois entre *c* et *qu* : *piquant* ou *picant*, *suffoquant* ou *suffocant*. La différence de traitement entre les verbes en *guer* et les verbes en *quer* s'expliquerait suffisamment par la raison que nous venons de donner, et en outre par ce fait que *qu* devant *a*, *o*, se rencontre souvent en dehors des verbes, tandis que *gu* devant les mêmes voyelles n'existe que dans la conjugaison, où il est facile de le supprimer.

(2) L'orthographe de *craindre*, bien que défectueuse (latin *tremere*) n'a pas le même inconvénient que celle de *contraindre*, parce qu'il n'y a pas de mots analogues. J'hésite aussi à proposer la correction de *souci*, nom de la fleur, en *soussi* (solsequium), de *cercueil* en *sercueil* (sarcophagum), de *faubourg* en *fobourg* (fors ou hors du bourg), ces mots étant isolés.

famille que *morsure*), *vermiceau* (comme *vermicelle*), *de chant* (voy. Lebaigue, l. c. page 73).

Nez vient de *nasum* et doit être écrit *nés* (cf. *nasal*). *Rez* vient de *rasum*; en écrivant *res de chaussée*, on rappèlera la parenté de ce petit mot avec l'adjectif *ras* (1).

Le substantif *différend* n'est autre chose que l'adjectif *différent* pris substantivement : il faut l'écrire par *t* (cf. *incident*).

Je voudrais même écrire *différant*, car le latin *differentem* n'est autre chose que le participe présent du verbe *differre* représenté en français par *différer*. C'est ainsi qu'on a *exigeant*, *affligeant* et non *exigent*, *affligent*. Toutes les fois qu'un adjectif en *ent* se rattache au participe d'un verbe latin qui a passé en français, il faudrait l'écrire par *ant*, conformément à l'orthographe normale du participe présent français, quel que soit son emploi. On aurait *excellant, présidant, résidant*, *négligeant*, *divergeant*, *affluant*, *confluant*, et, par une conséquence naturelle, *exigeance, excellance*, *présidance*, *résidance*, *négligeance, divergeance*, *affluance*.

On devrait aussi écrire par *a*, sans redoublement de l'*m*, les adverbes en *ment* formés par les adjectifs en *ent* ou *ant*. On changerait *ent* ou *ant* en *a*, au lieu de le changer en *em* ou *am*. *Prudament*, rapproché de *prudent*, n'aurait rien de plus extraordinaire que *printanier* rapproché de *printemps*. On aurait de même : *savament, négligeament*, *différament, réçament*, etc.

VIII. — *Réformes grammaticales.*

Soit dans le petit programme que nous appliquons, soit dans les développements qui précèdent, nous avons indiqué déjà un certain nombre de réformes d'ordre

(1) *Chez* demanderait la même correction, mais ce mot est isolé.

grammatical, qui ont leur place dans un dictionnaire : ainsi la substitution de l'*s* à l'*x* du pluriel, le dédoublement des consonnes dans les verbes en *eler* et en *eter* et dans la formation des féminins, la conjugaison uniforme de tous les verbes en *re*, *oir*, *ir* au singulier de l'indicatif présent (*s* aus deus premières personnes, *t* à la troisième, avec suppression des consonnes parasites), es futurs *vèront*, *envèront*, *pouront*, le dédoublement des consonnes dans *prènent*, *viènent*, *tiènent* et dans les formes semblables des mêmes verbes, le remplacement de l'accent aigu par l'accent grave au futur des verbes tels que *protéger*, la suppression de l'*e* muet après une voyelle dans tous les futurs, la conjugaison uniforme des verbes en *oyer*, *uyer*, *ayer*.

Il faut ajouter les modifications proposées par M. Lebaigue dans le dernier fascicule de la *Revue de philologie française* (tome IV, p. 217) : *vingt* et *cent*, quand ils sont multipliés, prenant la marque du pluriel même devant un autre nom de nombre (1) ; les adjectifs *demi*, *nu*, *feu*, *fort*, s'accordant avec le substantif quelle que soit leur place ; les noms d'origine étrangère prenant toujours l'*s* du pluriel (des *solos* comme des *duos* ; des *duplicatas* comme des *agendas*). En ce qui concerne *tout* employé adverbialement, la seule objection possible contre sa variabilité sans restriction, c'est qu'il faudrait dire, avec liaison, « elles sont toutes étonnées, ils sont tous étonnés » au sens de *entièrement étonnés*. Je n'y verrais aucun obstacle pour « toutes étonnées », puisqu'on dit déjà « elles sont toutes consternées » et aussi, avec l'adjectif *frais* employé adverbialement, « des fleurs fraîches écloses ». Mais « tous étonnés »

(1) On saura que devant les noms de nombre commençant par une voyelle (un, huit, onze) on ne doit pas lier l'*s*, comme on sait actuellement qu'on ne lie pas le *t* dans le même cas. — *Mille* continuera à ne pas prendre la marque du pluriel (en réalité ce mot est un pluriel archaïque) ; la prononciation s'oppose à ce qu'on l'assimile à *vingt* et à *cent*, car on dit *cinq mille hommes* en élidant l'*e*.

choquerait dans ce sens. Il serait plus pratique de ne faire aucune distinction, au point de vue de l'accord, entre *même* adjectif et *même* adverbe (1). Je maintiendrais l'invariabilité du premier adjectif dans *mort-né* et *nouveau-né*, où les mots composants sont réellement soudés; on ne pourrait dire « une fille nouvelle-née, morte-née ». Mais avec tout autre participe que *né*, « nouveau » doit certainement prendre l'accord : les *nouvelles mariées*.

Pour le pluriel des noms composés, je voudrais qu'on pût mettre l'*s* soit après le substantif principal, soit (en réunissant les mots par le trait d'union) à la fin de la locution : les *chemins de fer* ou les *chemin-de-fers*, les *arcs en ciel* ou les *arc-en-ciels*. Remarquez qu'on prononce couramment, en faisant la liaison : « les chemins-de-fer-z étrangers. ».

J'écrirais *absout*, *dissout*, au participe, d'après la forme du féminin. Le participe de *bénir* serait toujours *béni, bénie*, sauf dans l'expression consacrée « eau bénite. »

Je donnerais à *orgue* le genre masculin, même au pluriel. Pautex fait remarquer qu'avec la règle actuelle il faudrait dire : *Cet orgue est un des plus belles que j'ai vues!* On dit couramment, en voyant une collection d'orgues, « ce sont de beaus orgues. » On ne conserverait le genre féminin que lorsqu'on emploie par archaïsme le pluriel avec la valeur d'un singulier : « les grandes orgues » d'une église ne désigne qu'un seul instrument.

Il serait impossible de revenir sur le changement de genre d'*amour* (jadis féminin) au singulier. Mais on peut très bien autoriser aussi le masculin au pluriel, tout en constatant que l'ancien genre de ce nom est encore employé par archaïsme.

(1) Je n'en dirai pas autant de *quelque*, car il serait choquant d'entendre prononcer . « Quelques étonnés qu'ils soient. »

Orge devrait être toujours masculin (c'est le genre que lui donne Bossuet), et non pas seulement devant « perlé » et « mondé ».

Les noms des consonnes sont féminins quand ils commencent par une voyelle, et masculins quand ils commencent par une consonne : une *èf*, un *bé*. Tous ces noms ont d'abord été masculins et doivent le redevenir. F, l, m, etc., sont déjà masculins quand on prononce, à la nouvelle manière, *fe, le, me*. Le genre doit être indépendant de la prononciation.

Le mot *délice* est si peu employé au singulier qu'il n'y a aucun inconvénient à le faire féminin aus deus nombres. *Hymne* doit être masculin dans tous ses sens.

Enfin *hémisphère* et *planisphère* doivent être féminins comme *sphère* et *atmosphère*.

Je ne pense pas qu'on puisse contester en droit aucune des réformes qui viennent d'être proposées ; mais il y a là beaucoup de mots dont la graphie se trouve changée, et on peut craindre qu'il n'en résulte une trop grande altération de la physionomie générale de l'écriture. Ces craintes disparaîtront sans doute après lecture de la tirade suivante de Chimène, que nous avons transcrite en appliquant toutes les réformes.

Ah ! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ènemie,
Je ne puis te blamer d'avoir fui l'infamie,
Et, de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,
Je ne t'acuse point, je pleure mes maleurs.
Je sais ce que l'honeur, après un tel outrage,
Demandait à l'ardeur d'un généreus courage :
Tu n'as fait le devoir que d'un home de bien ;
Mais aussi, le faisant, tu m'as apris le mien.
Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire.
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire,
Même soin me regarde, et j'ai. pour m'afliger,
Ma gloire à soutenir et mon père à venger.
Hélas ! Ton intérêt ici me désespère.
Si quelque autre maleur m'avait ravi mon père,
Mon ame aurait trouvé dans le bien de te voir

L'unique alègement qu'elle eut pu recevoir,
Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes,
Quand une main si chère eut essuyé mes larmes,
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu,
Cet éfort sur ma flamme à mon honeur est du,
Et cet afreus devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi même à ta ruine,
Car enfin n'atens pas de mon afection
De laches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretiène,
Ma générosité doit répondre à la tiène :
Tu t'es en m'ofensant montré digne de moi,
Je me dois par ta mort montrer digne de toi.

Si l'on m'objecte que la suppression de l'accent circonflexe du mot *âme* défigure ce mot, je répondrai qu'il est écrit sans accent dans l'édition originale du Cid. Si l'on m'accuse de manquer de respect à Corneille en imprimant *maleur* au lieu de *malheur*, je répondrai que pour ce mot l'orthographe de Corneille, qui est encore celle de l'Académie, s'appuie sur une erreur incontestable, et que Corneille aurait certainement écrit *maleur* s'il avait connu la véritable étymologie du mot. L'Académie a d'ailleurs corrigé une erreur analogue en écrivant *savoir* au lieu de *sçavoir*, qui est la graphie de Corneille. Si « éfort » étonne, je rappèlerai qu'on écrivait jadis *esfort*, *esloigner*; puisque, dans le second mot, on a remplacé *es* par *é*, il n'y a aucune raison pour ne pas faire la même substitution dans le premier. Si on est choqué par *acuser*, *aprendre*, je ne puis que renvoyer à ce qui est dit ci-dessus : ces graphies sont tout aussi légitimes qu'*apercevoir*. D'ailleurs Corneille ne se faisait pas scrupule de dédoubler les consonnes à l'occasion, et, dans la tirade même que nous venons de citer, il écrit *flame* malgré les deus *m* de *flamma*.

On peut trouver que les réformes proposées sont insuffisantes. Mais il faut réfléchir qu'il s'agit non de *desiderata* théoriques, qu'on peut faire aussi étendus et aussi rigoureus qu'on le veut, mais de réformes conçues en

vue d'une mise en pratique immédiate. Théoriquement *èle* peut valoir mieus que *elle*, *out* peut être préférable à *aout*; mais si, en écrivant *elle* et *aout*, nous augmentons sérieusement, comme j'en ai la conviction, les chances de faire entrer les autres modifications dans l'usage, nous n'aurons à regretter aucune concession. Je suis naturellement prêt à tenir compte des objections qui me seront faites sur les différents points touchés, et j'espère que nous pourrons aboutir à un ensemble de réformes ralliant tous les partisans sincères d'une amélioration de notre orthographe.

Comme le dit M. Crouslé, les efforts individuels sont stériles. On a beau répéter qu'aucune loi ne nous oblige à nous conformer au dictionnaire de l'Académie et que nous sommes libres; jamais le public, dans l'état actuel, n'usera de cette liberté, si ce n'est à son corps défendant et par ignorance. Mais si un groupe important de linguistes, de littérateurs, de directeurs de journaus ou de revues, s'entendait pour adopter un ensemble de réformes, la situation changerait; le public aurait vite conscience qu'il peut choisir librement, et sans se compromettre, entre les graphies de l'Académie et celles du groupe réformateur. La liberté ainsi acquise (et dont nous demanderions la consécration au *Conseil supérieur de l'Instruction publique*), n'aurait aucun inconvénient, limitée qu'elle serait au chois entre deus formes précises dans des cas bien déterminés. Les formes les plus simples arriveraient rapidement à prévaloir, et l'Académie n'aurait qu'à les enregistrer dans la prochaine édition de son dictionnaire.

L. CLÉDAT.

PATOIS DE SAINT-MAURICE DE L'EXIL (Isère)

Loù Cayion de Plitoncourt.

par Maurice Rivière

In marchan de cayion qu'ère de passajou à Plitoncourt, avé ina troupelò de quelloù z'agniuemò, van i dson que tout é bon dépâ loù pié jesqu'alla téta, ayié fa ankichouno sa cayiounô si la ploce dell'andruet.

Ina cayia farfouglioùsa de sa natura, se détachan doù groupou prinçuepò, venuet tout en biganchan sa planturoùsa carura, se viourto si lou foumoura vésin, non sans jeto l'alorma à ina mio de cane que dégérovan plan plan, assoupiuet, la téta so l'ola, lou proudui de glioù barboutajou dsan lou laiguet suerupu... mai in chin, vuejuelan gardoù, uerètò doù sans géna de quella picorna, gli couruet dessi, yiore ; et joignan l'accion alla voix, gli fuet dsin mâtre coùp de gùla ina ganse proufonda alla fessa : la couéna, lou lor, la pourpa, tout fuet enlevo jesqu'à l'où.

Incore in brison, tout Plitoncourt ére en revougliuecion. Per se dsuere de mo, i gnia po de payi parâ, à quéquiet qu'éplétaruet lou mé per dévouido son chapeluet.

Glin pregnié fait et cosa per lou chin, l'otrou per la cayia, ce qui prouvouquiet ina dsuescucion entre lou marchan de cayion et lou mâtre dòu chin. Lou proumâ recruemuenan per sa bétse mourdsa, l'ōtrou soùtenan son druet de prouprietérou doù foumoura anvayi et aprouvan lou proucedé d'expulsion empleya per son chin.

Apré bian de *si* et de *mai*, loù doù chicanoù ne pouvan po se betto d'acor, pourtìran gliou dsueferan per davan la juruedsueccion de M• lou marquis Sir'Lonjon, arbuetrou souverin doù payi.

PATOIS DE SAINT-MAURICE DE L'EXIL (Isère)

Les cochons de Plitoncourt.

par Maurice Rivière

Un marchand de pourceaus de passage à Plitoncourt avec une bande de ces animaus desquels on dit que tout est bon, depuis les pieds jusqu'à la tête, avait fait faire halte à sa troupe sur la place de l'endroit.

Une truie, maraudeuse de nature, se détachant du groupe principal, vint tout en tortillant sa plantureuse carrure, s'ébaudir sur le fumier voisin, non sans jeter l'alarme à une nuée de canes, qui digéraient doucement, assoupies, la tête sous l'aile, le produit de leur barbotage dans le purin... mais un chien, vigilant gardien, irrité du sans gêne de cette pécore, courut aussitôt sus ; et, joignant l'action à la vois, lui fit, d'un maître coup de gueule, une profonde entaille à la fesse : la couenne, le lard, le maigre, tout fut enlevé jusqu'à l'os.

Encore un peu, tout Plitoncourt était en révolution. Pour se dire des sottises, il n'y a pas de pays semblable : (c'était) à celui qui serait le plus habile pour dévider son chapelet.

L'un prenait fait et cause pour le chien, l'autre pour la truie, ce qui provoqua une discussion entre le marchand de cochons et le maître du chien. Le premier récriminant pour sa bête mordue ; l'autre soutenant son droit de propriétaire du fumier envahi et approuvant le procédé d'expulsion employé par son chien.

Apres bien des si *et des* mais, *les deus chicaneurs ne pouvant pas se mettre d'accord, résolurent de porter leur différend devant la juridiction de M. le marquis Sir' Lonjon, arbitre souverain du pays.*

Ils allèrent donc ensemble le trouver. Admis auprès de lui (c'était, vu l'heure matinale, dans l'appartement

I alliran donque lou trouvo per ansam. Admâ oùpré de lui (i ére, vu l'ûra matsuenala, dsan l'apartaman van se tegnié incore coùcha Mad^a la marquisa), le z'explicacion coumancîran en s'éjarmiglian à qui mié-mié, lou plegnian d'abor et lou défendoù apré : glin expousan soù grief, l'otrou arguan de son mié.

Lou jujou, calmou et dsigniou, charchove de qu'in coùtò pouyié étre lou bon druet, mai restove si l'ambalan : lou marchan ére lésia, iquian va sans dsuere, lou prejudsueciou coùso per l'attaca doù chin ère incontestoblou ; mai à qui imputo et fére supourto qué prejudsueciou.

— Dsiablou ! dsiablou ! fuet-é : *et de gliuena et de l'otra cueme iquian et viquia, no de boué* (1)... et regniflan quatrou prâse alla fuela, où se buettuet à dsuere où mâtre doù chin : — Veyon, coupâre, raconta-me incore cueme iquian s'é passo ?

Lou coupâre insuet s'expruemuet :

— Muet ! Monsié lou marquis, i pourtan bian façuelou
De sési, de comprendre, à moins d'être imbueçuelou :
Jugé et vous verri quella comparéson
Indubuetoblaman me bogliera réson :
Insuet don, supouson Madama la marquisa ;
Qu'é tsuequiet dsan son gliuet dourman touta à sa guisa
Or, betton que lou gliuet fésse lou foumoura,
Que dama Sir'Lonjon seye dellou verra
La fumella où la cayia (i della méma race),
Que mon chin la mourdâse all'anvar della face...
Sé-je don responsoblou, iquiet é-je don tor !
Monsié, qu'en dsuete-vous mon chin é-t é butor ?
La natura doù chin, é de japo, de mordre
Seye lou ki, lou no, et d'omo lou désordre.
— Lou jujou convinki par quella plédoiri
A baglia gain de cosa où mâtre de Labri.

Dépà lor, toute le và qu'in marchan de cayion travarse lou payi, oùll'a bian soin de fére évueto loù kichon de fuma à sa banda ; et i-t-a in tel point que loù cayion s'i sont accoutsuemo ; et mémou que quelloù de Plitoncourt ant tellaman prâ lou fuma en oureur qui ne mijon jamé de marda sertout *lai made de chein*, cueme i dson dsan l'andruet.

(1) Parler comtois.

où se tenait encore couchée madame la Marquise), les explications commencèrent en s'acharnant à qui mieus mieus, le plaignant d'abord et le défendeur après : l'un exposant ses griefs, l'autre arguant de son mieus.

Le juge, calme et digne, cherchait de quel côté pouvait être le bon droit, mais restait indécis : le marchand était lésé, cela va sans dire, le préjudice causé par l'attaque du chien était incontestable ; mais à qui imputer et faire supporter ce préjudice.

— Diable ! diable ! dit-il : et de l'un et de l'autre, comme ceci, comme cela et voilà, nez de bois ! *et reniflant quatre prises (de tabac) consécutives, il se mit à dire au maître du chien : voyons, compère, raconte-moi comment cela s'est passé ?*

Le compère s'exprima ainsi :

Moi ! Monsieur le Marquis, c'est pourtant bien facile — à saisir, à comprendre, à moins d'être (un) imbécile : — Jugez et vous verrez. Cette comparaison — me donnera raison indubitablement : — Ainsi donc, supposons madame la Marquise — qui est là dans son lit, dormant tout à son aise ; — or, mettons que le lit soit le tas de fumier, — que Madame Sir-Lonjon, soit du verrat — la femelle ou la truie (c'est de la même race), que mon chien la morde à l'envers de la face... — suis-je donc responsable, là ai-je donc tort ! — mon chien est-il butor, Monsieur qu'en dites-vous ?

La nature du chien est de japer (et) de mordre, — soit le derrière, le nez et d'aimer le désordre.

— Le juge convaincu par cette plaidoirie — a donné gain de cause au maître de Labri.

Depuis lors, chaque fois qu'un marchand de porcs traverse le pays, il a soin de faire éviter les tas de fumier, à sa bande ; et, c'est à un tel point que les cochons s'y sont habitués...

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE VERDUNO-CHALONNAIS

(Saône-et-Loire)

C

ÇA, pr, dém., cela. Ce mot s'emploie de bien des manières On dit d'abord : « *Ça* pleut, *ça* tonne, *ça* glisse » pour : il pleut, il tonne, etc. On dit aussi : « *Ça* chien ! *ça* diâbe ! » en maugréant contre quelque chose qui va au rebours de ce qu'on désire.

CABACHE, s. f., un des noms de la châtaigne d'eau.
Bress. chal., *cabasse*. (V. Escalibot).

CABEUGNE et CABOSSE, s. f., bosse à la tête.
Poit., *cabeugne*. (V. *Beûgne* et *Cabosser*).

CABEUGNER, v. tr., faire une bosse à la tête.
Artois, *s'expigner*, (se battre en se prenant par la tête). (V. *cabosser*).

CABEURIOLE, s. f. cabriole, culbute.
Bas-lat. et Ital., *capriola*. Berry, *caberiole*, *calbasse*. Bourg., *cutimblo*, *cntumario*. Champ., *cantibouelle*, *tourneboile*. Forez, *tracolla*. Genev., *cupesse*. Givry, *cambouillote*. Ht-Main., *tourneboîle*, *tourne-fiche*, *tourne-moelle*, *tourne vire*. Lorr., *quicambôle*. Morv., *cabeuriole*, *tourniboelle*. Norm., *trât*, *cumblet*, *cublé*, *coupplette*, *corbichée*, *cutrondelet*, *saucublette*, *trimbouelle*, Pic., *cutromblet*, *couvercheu*. Poit., *cormusia*, *reviron*. Pouilly, *carbouillote*. Prov., *toumbareleta*, *cabirola*. Roush., *teumète*, *étumète*. St Am , *cabrieûla*. Suis. r., *batacu*, *betêcu*. Toul., *cabirolo* Wall., *cumulet*.

CABEURIOLER, v. intr., cabrioler, faire la culbute.
Ital., *capriolare*. Morv., *cabeurioler*. Toul, *cabirola*, *cabussa*. V. fr , *caprioler*.

CABEURIOLET, s. m., cabriolet.
Morv., *cabeuriolet*. St-Am., *cabrieûli*.

CABOSSER, v. tr., meurtrir, surtout faire des beûgnes ; aussi

bossuer : « O m'a tout *cabossé* la tête ». — « J'ai *cabossé* mon chapiau, ma montre ». (La gousse des amandes du cacao s'appelle *cabosse*),

Berry, *cabosser*, *cambosser*, *camboisser*. Bourg., *caibossai*. Bress. chal., *cambosser*. Fr.-Cté., *cabouler*, *cambouler*, *cabosser*. Genev., *caboler*. Laus., *cambosser*. Lyon, *cambosser*. Morv., *cambosser*, *cabosser*. Rom., *cabouler*, *cambouler*. Sav., *cabossâ*. Toul, *cacha*. (V. *Cabeügner*).

CABOULOT, s. m., petit réduit, pauvre gîte.

Berry, *cabiole*. Forez, *cabiotte*. Genev., *caborne*, *cabourne*, *cabor-gnon*. Jura, *caboulot*, *cabeune*, *cabotte*, *cabourot*. Morv., *cabarne*. Poit., *cabasse*, *cabornea*, *cabourne*.

CABRI. s. m., chevreau : « O gingue tô c' ment eùn *cabri* ».

Berry, *cabin*. Bourg., *cabri*. Bress., *cabri*. Espal., *cobrit*. Gasc , *cabre*. Mâc.. *cabri*. Midi, *cabrit*. Montpell., *cabri*. Poit., *cabri*. Prov., *cabrel*. St-Am., *brekyèn*. Toul, *crabit*. Le français a ce mot pour dire : petit chevreau; mais nous n'observons point cette nuance. (V. *Cheùvre*).

CABUCHER, v. tr., assaillir, et principalement a la tête, à coups de projectiles, pierres, boules de neige, etc.

Bress., *garoucher*. Guern., *capuchier* (frapper). Morv., *cabcucher* (faire la tête des chous cabus). Norm., *capucher*. Rochel., *garro-cher*. (V. *Cadouner*).

CACHOT, s. m., cache-cache. jeu favori des enfants : « Allons, veins ! j'allons jouer au *cachot* ». Appelé jadis jeu des *répon-nailles*. (V. *Coû*, *Coui*).

CACHOT, adj., cachottier, mystérieus : « Y ét ein *cachot* ; ô n' vous dit jamâ ran ».

Montr., *caichot*.

CACHOTE, s. f., cachette.

Bourg., *caichôte*. Lorr., *coichatte*. Morv., *caiche*, *caichotte*.

CADIAU, s. m., cadeau, présent.

Berry, *cadiau*.

CADET, s. m., petit domestique, garçon de café; également le plus jeune d'une famille, qui garde presque toujours ce nom : « Dis donc, *Cadet*, v'tu v'ni ! »

Montr., *cadet*.

CADETTE, s. f., pierre plate, dalle dont on recouvre un mur, un trottoir, etc.

Forez, *cadatte*, *cadette*. Morv , *cadette*.

CADOLE, s. f., cabane, maisonnette isolée. baraque, retrait de berger, de cantonnier : « O n'a pu ran qu' sa pauv, *cadole* ».

(J'ai entendu appeler *cadole* la maison qui se trouve sur la Pointe du Pré, à l'extrémité de l'Allée des Soupirs. Ce nom est sans doute donné là dans le sens de l'isolement plutôt que dans celui de la dimension).

Bres., *cadala*. Fr.-Cté., *caborne*. Prov., *cabana*. Toul, *cajaroeo*. Vx. fr., *gaïole*, *gaole*. (V. *Caboulot*).

CADOUNER, et parfois CADENER, v. tr., poursuivre à coups de pierres, de boules de neige, etc. : « Ol avot bu; les gamins l'ont *cadouné* à coups d' carreaus ». — « Y avot d' la nouége ; j' nous sons *cadounés* en sortant de l'école ».

Morv., *aicaïouner*.

CADRE, s. m., tableau, gravure : « T'as d'ben jolis *cadres* dans ta chambre ».

CAFÈ, s m., prononciation aiguë de *café*. Plusieurs sons fermés subissent cette intonation ouverte : « Veins-tu au *café?* ».

CAFIAU, s. m., mauvais café, rinçure de marc.

Lille, *cafiau*, *caftiau*. Rouch., *cafetiau*.

CAGNE, s. f., mauvais chien, chienne paresseuse. Injure que l'on donne volontiers à un individu, mâle ou femelle, qui ne veut rien faire, à une prostituée,

Lat., *canis*. Ital., *cagna*. Berry, *cagnie*. Bourg. *cagnor* (fainéant comme un chien). Bress., *câgne*. Morv., *id*. Poit., *cagne*. Rom., *canyas*.

CAGNIAS (les), s. m., douleur que l'on ressent aus jambes par suite de lassitude : « Avoir les *câgnias* ».

Bourg., *cagnias*. *cpgnères*. Champ., *queignas*. Chatill., *cagniais*. Forez, *cágni*. Morv., *cagnias*. Saint., *la câgne* (apathie). Yonne, *cagnias*.

CAHIÈ, s. m., cahier. Du groupe des sons ouverts, comme *café*, etc.

Genev., *cayer*. Wall., *calhier*. Vx. fr., *quaier*, *quayer*.

CAIBOCHE, s. f., tête. Aa fig. tête dure, où rien ne peut entrer : « Queue fichue *caiboche* que t'as ! On t'dit quéte chouse, épeu du cou, là, y ét oblié! »

Lat., *caput*. Berry, *caboche*. Bourg., *cabioche*. Forez, *cabochi* (clou à grosse tête). Fr.-Cté., *caboche*. Lang. *cabesso*, *cobosso* (clou de fer à cheval). Morv., *caboiche*, *cabouéche*. Prov., *cabosso*. Toul, *id*. Rouch., *caboche*.

CAILLI, s. m., lait caillé : « J'ai migé, à c' maitin, du bon *cailli* ».

Montr., *cailli*. St.-Am,, *calyá*. Vx. fr., *coailliez*.

CALA, s. m., nois : « Vein-tu goûter ? J'avons des rااins, des *câlas*, épi dû vin blanc ». J. Guillemin voit l'origine de ce mot dans le verbe *écaler* (on *écaîe* les nois).

Berry, *calon*, *chalon*, *échalon*. Bourg., *calô*. *calen*. Bress., *noay*. Champ., *caillot*, *écalon*. Cognac, *écalus*. Eur.-et-Lr., *callot*. Ht.-Maine, *calot*. Jura, *cala*. Lim., *calao*, *nou*. Lyon, *noï*, *nué*, *noué*. Mâc, *cala*. Montr., *id*. Morv., *id*., *éccalon*, *eshelon*. Poit. *calea*, *calau*, *chalafe*. Rouch., *calo*, *gaille*. Saint,, *cala*. Sav., *niui*. Toul., *nouze*. Vend., *cale*. Vx. fr., *calon*.

CALE, s. f., bonnet porté sous la coiffe, ancienne coiffure de quelques vieilles femmes. Jadis « on appelait *càle* une fille de basse condition, à cause de la *càle* qui lui servait de coiffure ».

Champ., *cale* (vieille femme). Jura, *caliron*, *caline*. Morv., *cale*, (*maucalé*, mal coiffé). Suis. r., *calet*, *caletta*. Tour., *caillou*. Vx. fr., *calette*, *cale*.

CALE, s. f., abri : « I pleùvo; i m'seû mètu à la *càle* ».

Montr., *cale*. (V. *Assote*).

CALE, s. f., le brou de la nois, qu'on enlève en écalant.

Poit., *cale*.

CALÉ, adj., à son aise, riche, à son affaire; signifie aussi : beau, bien mis : « C'ment te v'là *calé* ! T'vas donc à la noce ? »

Bourg., *cale*. Lille, *id*.

CALER, v. tr., coiffer, mettre une *càle* : « Eh ! ma pauv'Jeannette. coume te v'là brâve ! T'é, ma fi ! jouliment *càlée* ! »

CALIBEURDAINE, s. f., calembredaine.

Champ., *calemberdaine*. Genev., *calembourdaine*. Morv., *calibeurdaine*. Pic., *calembardaine*.

CALIBORGNOT et CALIBORGNON, adj., borgne, louche, qui a la vue basse.

Ital., *borno*. Bourg., *bane*. Bress., *bone*. Cognac, *calorgne*. Fr.-Gté., *biclou*. Genev., *bicloeil*. Jura, *bournicler* (loucher). Lim., *borli*. Marue, *caliborgne*. Mayen., *id*. Morv., *biquiet*. Norm., *caliborguettes* (lunettes). Pic., *caliborgue*. Poit., *cabourgne*. *bizeuil*. Rouch., *bigornieux*, *borne*, *bornibus*. St.-Am., *beurnou*, Wall., *boigne*.

CALINE, s. f,, bonnet de femme noué sous le menton.

Bourg., *caule*. Jura, *caline*. Poit., *id*. (V. *Folle*).

CALLE, s. f., choc d'une bille contre une autre, dans le jeu des écoliers.

CALONIER, s. m., canonnier.
Cognac, *calonnier*.

CALOT, s. m., bonnet de femme, coiffe à barbes tombantes.
Bas-lat., *callus*. Berry, *calotte* (bonnet d'enfant). Morv., *calot*. Norm, *id.*, (bonnet d'enfant) Poit., *calot*. (V. *Càle*),

CALOT, adj., câlin, caressant : « Ce p'tiot, ôl é *câlot* c'ment tout ».

CALOU, adj., qui cale, poltron, capon.
Morv., *calou*.

CAMBOLE, s. f., enflure causée par contusion, ampoule qui se forme sur le corps.
Bourg., *cambòle*. Morv., *cambole*.

CAMISE, s. f., chemise.
Lat., *camisia*. It., *camicia*. Bourg., *cheminze*. Fland., *quemisse*. Morv., *chemie*. Pic., *kemise*. Prov., *camisa*. Rouch., *quemisse*. Wall., *g'mie*, (V. *Chumise*).

CAMPAINE, s. f, cloche, clochette que l'on suspent au cou des vaches et qu'elles font tinter en marchant.
Lat. et Ital., *campana*. Bourg., *campène*, *canpeune*. Champ., *campanelle*. Espal, *compono*. Lang., *campano*. Lyon., *campana*. Midi, id. Montr., *campaine*. Morv., id., *cainpeune*. Prov., *campana*. Rom., id. St-Am., *chounëta*. Sav., *campanna*, *senaille*. Toul., *campano*. Vx. fr., *campane*, *campanelle*.

CAMPAINE, adj, bigotte, dévote exagérée : « Eh! lass'-me donc ; y ét eüne vieille *campaine*, qui quitte son chez eus po d'meurer dans les églises ».

CAMPIN, s, et adj., qui marche de travers, boiteus, bancal (comme une *campaine*, qui oscille pour sonner).
Bourg., *campin*.

ÇAN, p. dém., ce, cela, toujours uni aus pr. poss. mien, tien, sien, en sous-entendant *qui est*. *Can* mien, *çan* tien, *can* sien, *çan* not', *çan* vot', *çan* leur : ce qui est à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, à eus. « J'ai pris *çan mien*; t'as *çan tien*; ôl emporte *çan sien* ».
Genev., *c'an mien*. Mâc., *san*. Norm., id. Lyon, *sen mino*, *s'en mien*.
M. Onofrio dit que l'orthogr. primitive et rationnelle est *c'en mien* (tout ce qui est dans le mien).

CANCAN, s. m., canard : « Hé! p'tiot, vois les *cancans* qui vont boire ». Faut-il chercher autre part les cancans des bonnes femmes, qui sont bien des canards ?
Bourg., *cainar*, *quène* (cane). Lim., *cana*. Morv., *cainair*.

CANCOIRNE, s. f., hanneton. Dans la saison, les gamins en ramassent par tas, par sacs, et s'amusent parfois, le soir, à en jeter plein les boutiques.

Berry, *cancoire*. Bourg., id., *cancouelle*. Champ., id. Dauph., *cancoiro, cancouaras, cancouelle*. Forez, *cancorn, concor*. Fr. Cté, *cancoire, cancoille, cancouâne, cancouainot*. Isère, *coucouara*. Jura, *cancoire*. Louhans, *quincorne (quinque cornua)*. Montr., *canquoirne*. Morv., *cancoirne, cancouelle*.

CANEÇON, s. m., caleçon.

Pic., *caneçon*. Rouch., *quenesson*.

ÇANGER, v. tr., changer, remplacer, modifier.

Lat., *cambire;* Ital., *cambiare*. Berry, *sanger*. Bourg, *cheingeai*. Genev., *sanger*. Lim., *changea*. Pic., *canger*. Prov., *cambiar, cambjar*. Wall., *cangî, cambgier*. Vx. fr., *changier*.

ÇANGER (*se*), v. pr., changer de linge, de vêtements.

Cognac., *se changer*. Genev., id. Lim., *changea*. Midi, *se changer*.

CANI, s. m., chenil : « Rentre Médor dans son *cani*. »

Lat., *canis*. Wall., *chinis*.

CANIFORCHON (*à*), loc. adv., à califourchon.

Berry., *charbiquion, à l'écarquillot*. Dauph., *en carcailli*. Morv., *ai cailleton*. Norm., *à caliberda, à calimoulettes*. Saint., *caillefourchon, caillifourchon*. Suiss., *à cucou*. Vx. fr., *à cafourchons, à calfourchons*.

ÇANIQUI, loc., cela, ce qui est ici.

Bress., *çaniquie*.

CANNE-MAJOR, s. f., tambour-major, militaire et civil. La canne joue un tel rôle dans les fonctions de cet homme grand, qu'elle a servi à le dénommer. La *canne-major* civile est de toutes les noces, de toutes les fêtes, surtout de toutes les promenades de cérémonie; elle précède le tambour et le fifre, et livre son bâton enrubanné aus plus excentriques audaces de sa gymnastique.

CANOT, s. m., petit canard, caneton,

Morv., *cani*.

CANOTER, v. intr., aller de ci et de là, marcher à la manière des canards : « Alle é prou gentite de figoure; mâ, mon Dieu! c'ment all' *canote!* »

Vx. fr., *canoter*.

CANQUOUIN, adj., lent, trainard, paresseus.

Bourg., *cancoin*.

Cette dernière orthogr. devrait prévaloir, puisque c'est le nom

propre d'un dijonnais qui est devenu notre adj. (V. le Glossaire des *Noëls* de La Monnoye).

CANQUOUINER, v. intr., paresser, traîner dans son travail : « O n' fait ran d' ben brâve; ô *canquouine* tout l' temps ».
(V. *Canquouin*, p. l'orthogr.).

CAPITAU, s. m., capital.
Morv., *capitau*. Prov., *capdal*, *captal*.

CAPOT, s. m., mantelet à capuchon, volontiers de couleur lilas, ample, capitonné, élégant, que portaient jadis les laitières. Comme toutes les parties du costume traditionnel, le capot tent à disparaître. J. Chevrier l'a gracieusement dessiné dans son beau livre « Chalon-sur-Saône ».
Berry, *capiche*. Lille, *capot*. Morv., *cape*, *chape*.

CARBONADE, s. f., tranche de porc, à griller ou grillée sur les charbons. Ce mets, très goûté, fait, avec le boudin, la base des réveillons.
Esp., *carbonada*. Bourg., *charbonnée*, *grillade*. Fr.-Cté, *cairbounade*. Pic., *carbon* (charbon). Rouch., *carbonate*. Wall., *carbonnade*.

CARCAILLET, s. m., appeau pour attirer les cailles.
Rouch., *courcaillet*. Vx. fr., *carcaillet*.
Onomatopée, ainsi que le mot suivant.

CARCAILLOTE, s. f., caille.
Pic., *carcaillo* (cri des cailles). Rouch., *carcaliou*.

CARCASSER, v. tr., fatiguer, exténuer : « Par la nouége qu'i fait, v'là l' piéton qui nous éporte les lett'; ôl é tout *carcassé*. »

ÇARCHER, v. tr., chercher.
Lat., *circare;* Ital., *cercare*. Berry, *cercher*. Bourg., *charché*. *charchai*. Bress., *çorcé*. Dauph., *charchié*. Genev., *cercher*. Lim., *chercha*. Morv., *çarcer*. Nivern., *sercher*. Pic., *cerquier*. Prov., *cercar*, *serquar*.
(V. *Sarcher*, *Charcher*.

ÇARCHER *son pain*, *sa vie*, loc , mendier.
(V. *Aller aux portes*).

ÇARCLE, s. m., cercle : « Thouma a bouté tous ses *çarcles* à ses touneaus ».
Lat., *circulus*. Lille., *cherque*. Morv., *céqhie*. Prov., *sercle*, *selcle*.

CAREIN-ME, s f., le carême. Carein-me a été dit dans un autre

sens : « *Pro feminarum fluxu periodico dicitur.* » On comprent l'allusion à ce moment d'abstinence.

Lat., *quadragesima;* It., *quaresima.* Lorr., *cuérome.* Morv., *cairaime, quiérâme, quéhâme* (fém.). Prov., *carema, caresma, quaresme.* St-Am., *la carênma.*

ÇARGER, v. tr. charger, couvrir.

Berry, *sarger.* Bourg., *chargeai.* Morv., *chairger.* Pic., *carguer, carker.* Prov., *cargar.*

CARIMENTRAN, s. m., carême-entrant, fin du carnaval.

Auv., *carmentron.* Berry, *cair' mentran.* Bourg., *cairmantran, cairemantran.* Lim., *carmantran.* Lyon., *caramentrant, caramountrant, carameintran.* Montr., *carimentrant.* Morv., *cairmentrant.* Toul., *carmantran.* Vx. fr., *caramantran, quarepernant.*

ÇARIMONIE, s. f., cérémonie.

Bourg., *çairimonie.* Prov., *cerimonia.* Rouch., *cerimonie.* Vx. fr., *cerimonie, cerymonie, sermonie.*

CARLET et CARELET, s. m., petite mesure d'eau-de-vie, servie dans les hôtels et les cafés.

CARNAVAU, s. m., carnaval. S'applique également à une personne masquée : « Oh! c'ment ôl é gôné! Y é, ma fi! eun biau *carnavau!* »

tal., *carnovale.* Lim., *carnovar.* Morv., *cairnâval.* Pic., *les carnevieux.* Rouch., *carneval.*

CARQUELIN, s. m., craquelin, sorte d'échaudé sec, que certains trempent dans leur café au lait.

Bourg., *quarquelin.* Poit., *carquelin.* Rouch., *craquelin.* Sav. *carquelin.* Toul., *chaudelet.* Wall., *carquelin.*

CARRE, s. m., coin, angle, foyer. Nous disons : le jeu des *quat carres* pour : le jeu des quatre coins.

Lat., *quadratus*; Bas-lat., *coronnus.* Berry, *quarre.* Bourg., *quâre, câre, careneu.* Dauph., *carro.* Forez, *carou.* Jura, *quarre.* Lang., *caire.* Lyon., *quare, carre, quore, carou.* Luxemb., *cugne.* Montr., *carre.* Morv., *quarre, quaire, quarrie.* Norm., *quarre, carre.* Poit., *quarria.* Prov., *cougnet, caire, caïre.* Wall., *quar.*

CARRE (*de*), loc. adv., de côté, de travers. Paroles *de carre*; regarder quelqu'un *de carre* : « Je n' vas pu l' vouér; ô m'a métu *d'carre* » (mis de côté).

Bourg., *de quâre.* Fr.-Cté, *de carre.* Prov., *de caire.*

CARREAU, s. m., pierre. Sens absolu. Ce n'est pas sans surprise qu'on entend dire : « Ol a jeté des *carreaus* dans mes

vitres ». Nous avons recueilli : « O va à la ruine du châtiau ; mâ y é por y prendre des *carreaus* por son mur. ».

Bourg., *cariâ*. Genev., *carron*. Pic., *cariau*, *carieu*. Prov., *carel*.

CARRÉE (*la*), s. f., tente, logette en toile, parfois en planches, construite pour abri sur le bateau et le radeau.

Il-V., *la carrée* (lieu où s'élevaient les potences).

CARRER (*se*), v. pr., se ranger, se mettre de côté.

Jura, *se carrer*.

CARTABLE, s. m., sorte de grand portefeuille en carton, dans lequel l'écolier met ses cahiers et ses livres. On s'est inquiété de savoir si ce mot est français ou patois. La question a été à demi tranchée ; on a relégué le mot parmi les vocables provinciaux. Quel que doive être le jugement en dernier ressort, notre glossaire local maintient *cartable*, ce compagnon indispensable de tout collégien.

Midi., *cartable*.

CARTÉE, s. f., quartier, gros morceau : « Y ét eun fameus goulu ; ô vous mainge des *cartées* d' pain !... »

ÇARVELLE, s. f., cervelle, intellect.

Lat., *cerebellum*. Bourg., *sarvelle*. Prov., *cervela*. St-Am., *charvala*.

CASAQUIN, s. m., camisole, courte et sans manches. Se prent fréquemment, au fig., pour *le dos* : « Attens ! j' vas t'en flanquer su *l' casaquin* ! »

Bourg., *caisaiquin*.

CASIAU, s. m., vessie. Celle de veau sert à la confection de la pressure pour faire prendre nos bons fromages blancs des Bordes.

Lat., *caseus*. Montr., *casieau*.

CASSE, s. f., poêle à frire : « T'as breûlé ma *casse* en f'sant ton om'lette. » On trouve ce mot dans une partie du v. *fricasser*, et le verbe entier semble contenir la contraction de *frire dans la casse*.

Bas-lat., *caza*. Berry, *casse*. Bourg., *caissô*, *quesse*. Champ., *casse* (poëlon). Forez, *casse* (poëlon à long manche). Genev., *casse*, *caffe*. Lille, *paôle*. Lyon., *casse*. Mâc., id. Montr., id. Morv., id., *quesse*, Norm., *casse* (léchifrite). Pic., *casse* (vase à boire). Poit., *casse* (léchifrite). Rom., *casse*. Sav., *pélâ*. Vx. fr., *casse*.

CASTONADE, s. f., cassonade.

Genev., *castonnade*. Rouch., *castonate*. St-Am., *castonade*. Wall., *castonnade*.

CASUEL, adj., cassant, fragile : « O li 'a baillé des bagues. . N'empôche; y ét eun amoureus ben *casuel.* »
Norm., *casuel.*

CATARINE, s. f., cantharide : « O li a métu des mouches *catarines* ». A mettre à côté des mouches *catholiques* des Berrichons.
Morv., *cantine.*

CATAPLAME, s. m., cataplasme.
Lat., *cataplasma* Bourg., *cataplame.* Genev., *cataplâme.* Morv., *cataplame.* Pic., *catapleume.* Rouch., id.

CATAU, s f., fille de mauvaise vie. Est aussi, comme *catin*, le nom de la poupée d'enfant. Diminut. de Catherine.
Lille, *catou.* Morv., *catau.* Norm., id. (fille méchante).

CATÉCHIME, s. m., catéchisme.
Berry, *catéchime.* Fland., *catichime.* Genev., *catéchime.* Lorr., *catechisse.* Midi, *catéchime.* Montr., *catécime.* Morv., id. Norm , *catéchime.* Wall., *catégiss, catrusème.*

CATER, v. tr., jeter, lancer, pousser.
Bress., *cate.*

CATIO, s. m., plat, pot, vase. J. Guillemin cite cette piquante version d'un proverbe connu : « *Tout catio trouve son queu-clo* ». Tout pot trouve son couvercle.
Lat., *catinus*; Ital., *catio.*

CATON (*à*), loc adv., à quatre pattes, à la manière d'un chat : « L'boun houme, ô marche *à caton* pour obuyer son p'tiot ».
Norm., *à catons.*

CATONS, s. m., grumeaux qui se forment dans toute farine par suite d'humidité, ou parce qu'elle est mal délayée.
Morv., *casson, quiaisson.* (V. *Grumelot*).

CAUSOU, adj., causeur, bavard.
Morv., *causou.* (V. *Bavou*).

CÉLÉBRALE, adj., cérébrale : « Ol é parti d'eune fieûve *cèlébrale.* »
Cogn., *célébrale.*

CEMETIÈRE, s. m., cimetière. Dans un manuscrit verdunois du siècle dernier on trouve *simitier*; mais ce texte peut-il faire autorité?
Ital., *cimeterio.* Berry, *cemetière, cementire, cimentiére.* Bourg., *cemeteire, cemeteyre.* Bress., *cimétiro.* Gasc., *cimentéri.* Lim., *sémèntèri.* Morv., *ceumetére.* Poit., *cimantère, sementère.* Prov.,

cementeri. Saint., *cemantière*. Toul., *cementéri*. Wal., *cemintière*, *chementière*, *chimintière*, *chimetière*.

CENDREI, s m., cendrier, drap qu'on étend sur la cendre dans le cuvier à lessive.
Morv., *cenré*. Vx. fr., *cendier*.

CENISE, s. f., cendre encore chaude.
Lat., *cinis*. Bourg., *cenre*, *sanre*, *çarre*. Champ., *cenise*. Fr.-Cté, id. Jura, id. Eille, *chinte*. Morv., *cenie*, *cenise*. Pic, *chaine*. Prov., *cenillas*, *cene*, *cenre*.

CENTIME, s. f., centime : « Ta ch'tite afâre, à n' vaut pas tant seulement *eune centime* ».
Lat., *centesimus*. Genev., *centime* (fém.).

CEQUI, pr. dém., ceci, cela, ça : « Y é c'ment *c' qui* que t' t'éranges?... »
Bourg., *celai*. Bress., *çanquie*. Bugey, *cin*. Lim., *cellé* (ces), *co* (ce). Lorr., *celè*, *slè*. Morv, *çai*, *cequi*. Sav., *citta* (cette). Toul., *aco*. Wall., *soussi*

CÉQUI, pr. dém., ceus-ci, ceus-là.
Bress., *céquie*.

CEUSSE (*les*), pr. dém., ceus : « J' vouérons ben *les ceûsse* qui veinront ».
Il-V., *les siuns*.

CHAC (*faire*), s. intr., rater : « Y ét eun fameus chassou ; à tôs les cops son fusil *fait chac*. »

CHAFAUD, s. m., grenier au-dessus de la grange.
Morv., *chafaud*, *chaufau* (échafaud).

CHAGNE, s. m., chêne.
Lat., *quercus*. Berry, *châgne*, *chaigne*. Bourg., *châgne*. Bress., *chano*. Lim., *chone*, *rouvéï*. Lorr., *chaisne*. Montr., *chagne*, *chaigue*. Morv., *châgne*. Pic., *quêne*. Poit., *châgue*. Prov., *casser*. Rouch., *quène*. St-Am., *sônou*. Saint., *châgne*. Vend., *châgue*. Wall., *quène*.

CHAIN-NE, s. f., chaîne.
Lat., *catena*. Berry, *chadaine*. Lim., *chodeno*. Pic., *caina*. Prov., *cadena*. Toul., *cadeno*. St-Am., *sènna*.

CHAINTRE, s. f., chemin autour d'une pièce de terre, ceinture.
Berry, *cheinte*. Forez, *chintre*. Montret, *chaintre*. Morv., *chintre*, *cinte*. Poit., *chaintre*. (V. *Contour*).

CHALLION, s. m., la nuque.

CHALUMIAU, s. m., chalumeau.
Bourg., *chailemine*. Bas.-Norm., *chalumiaou*. Pic., *calumieu*. Prov., *calamel*.

CHALUREUS, adj., chaleureus.
Genev., *chaloureus*. Morv., *chalùreu, céléreu*.

CHAMBARDER, v. tr. et intr., lancer au loin avec colère; vaciller, tituber : « J'ai *chambardé* c' chaudron au mitan d' la rue ». — « Ol a trop bu, l'ivrougne ; *ô chambarde.* » (Pour ce dernier mot, v. *Chambiller*).

CHAMBILLER, v. intr., aller de travers, tituber : « Voui, l' boun houme, ôl a trop pinté; quan ô r'veint cheû lu, faut vouér c'ment ô *chambille*! » (V. *Chambarder*).

CHAMBILLOTE, s. f., croc en jambe.

CHAMBLEIRE, s. f., chambrière, servante.
Berry, *chambleire*. Bourg., *id.*, *chambrillon*. Fr.-Cté., *chambelére*. Lang., *chambriero*. Morv., *chambleire*. Poit., *chambrère*. Prov., *camarieria*. Saint., *chambarière*. Vx. fr., *chamberiere*.

CHAMBR'AUTE, s. f., chambre haute, pièce située au premier ou au deuxième étage d'une maison. Elle est haute relativ. au rez-de-chaussée : « Pâre et mâre coucheint au bas; moi, j' coucho dans la *chambr'aute* ».
Morv., *chambr'aute*.

CHAMPER, v. tr., camper, placer. mettre, et jeter, laisser là.
Bourg., *champai, jampai*.

CHAMPIGNOT, s. m., champignon.
Morv., *champignot*.

CHAMPOYER, v. tr., conduire aus champs les différents troupeaus.
Anjou, *champaier*. Dauph., *champeier*. Morv., *champier, champouéyer*. Poit., *champayer, champéyer*. Suis. r., *champâ*. Wall., *champi*.

CHANDIER, s. m., chandelier.
Ital., *candelliere*. Morv., *chandié*. Prov., *candelier*. Vx fr., *chandellier*.

CHANÉE, s. f., chênaie.
Berry, *châgnaie*. Saint., *châgnace*. Wall., *quesnoy*.

CHANFRILLER, v. intr., se dit des paysans qui veulent faire montre de parler français : « Aga, c'tu-là; l'entends-tu? ô *chanfrille* ». Pris en mauvaise part.

CHANI, adj., chanci, rance, moisi.
Berry, *channi*. Forez, *chani*. Maine, Morv., id. Norm., *chani, cani*. (V. *Nazé*).

CHANLIT, s. m., châlit, bois de lit.
Bas-lat., *cadeletus;* Ital., *cataletto*. Berry, *chalit*. Montr., id. Morv.,

id. Norm., id., *qualit*. Pic., *calit*. Poit., *chalit*. Saint., *châlis*, *chalut*, *chalosse*. Vend., *chalit*. Wall., *calit*.

CHANTOU, s. m. et adj., chanteur.
Ital., *cantatore*. Lyon., *chantou*. Montr., id. Morv., id. Prov., *cantaire*, *cantador*.

CHANTROUILLER, v. tr. et intr., chantonner, fredonner, mais de façon peu remarquable.
Bourg., *fredenai*. Lim., *chanta*. Pic., *rotoner*.

CHAPAU, s. m., crasse, croûte qui se trouve sur le sommet de la tête des nouveau-nés. et que les mères ont la maladresse de respecter en vue de la santé de l'enfant. Ce mot n'a pas la mouillure comme le suivant.

CHAPIAU, s. m., chapeau.
Ital., *cappello*. Berry, *chapiau*. Bourg., *chépia*, *chaipiâ*. Bress., *çapiau*. Dauph., *chapet*. Il.-V., *chapiau*. Lille, *capiau*. Lim., *chopèu*, *chapeu*, Lorr., *chépé*. Mâc., *chapiô*. Morv., *chapiau*, *chaipeai*, *chépiau*. Norm., id. Pic., *capiau*. Prov., *capel*. Rouch., *capiau*. St-Am., *sapé*. Saint., *chapiâ*. Sav., *stapai*. Toul., *capél*. Wall., *capiau*, *chapai*. (V. *Chapau*).

CHAPLER, v. tr., tailler, couper, mais surtout hacher : « As-tu *chaplé* tes harbes? la sôpe va boudre ».
Bourg., *chapelai*. Bress., *çaplove*. Dauph., *chapla*. Genev., *chapler*, *chaploter*. Lang., *chapla*. Lyon., id., *chappla*. Mâc., *pou chaplieure*, (ais pour attacher la viande). Prov., *chaplar*. Vx. fr., *chapler*, *chaployer*.

CHAPLER, v. tr., abattre à coups de gaule, surtout les nois : « Ol a *chaplé* les calas de ses grands neûyers. Y en a tant, qu'ô n' sarot les compter ».
Bourg., *chaipiai*. Centre, *jabler*, *flâber*.

CHAPOUTER, v. tr., couper à tout petits bouts, morceler, avec hache, couteau, ciseaus : « La couturière m'a *chapouté* ma robe » — « Voyons, drôlet, n' *chapoute* pas mon bâton... »
Lat., *capellare*. Berry, *chapuser*, *chappoter*. *chapioter*. Bress., *chapoté*, *chapoto*, *chapota*. Fr.-Cté, *chaipla*. Gren., *chapota*. Lyon., *chapoto*, *chapouta*, *chapoter*. Montr., *chapouter*. Morv., *chaipouter*. Périg., *chapusa*. Poit., *chapotai*. Suis. r., *capotta*, Toul., *chapouta*, *chapouteja* (laver, tremper). Vx. fr., *chapoter*. (V. *Charpiller*).

CHAR, s. f., chair, viande.
Bas.-Norm., *ché*. Berry, *char*. Bourg., *char*, *care*. Lorr., *chà*, *ché*. Morv., *char*. Pic., id. Prov., *carn*. Toul., *car*. Wall., *char*. Vx. fr., *char*.

CHAR-A-GLACE, s. m., sorte de traineau plus ou moins rudi-

mentaire, boîte longue en planches sur laquelle s'assiet le promeneur, et qu'il pousse à l'aide de deus bâtons à clous.
Rouch., *kar-à-glache*.

CHARBON DE PIERRE, s. m., charbon de terre.
Genev., id.

CHARBONÈTE, s. f., petit charbon, braise qu'on retire du four, qu'on éteint et qu'on vent aus ménagères pour allumer le feu.
Morv., *chairbonette*. Norm., *charbonnette*.

CHARBOUILLER, v. tr., barbouiller, salir, noircir par le charbon, etc : « Que v' tu que j'bise ton p'tiot; ó s'é tout *charbouillé* la figure en migeant sa rôtie ».
Ital., *barbugliare*. Berry, *charbouiller*. Bourg., *charbouillai*. Châtill., *charbouiller*. Lorr., *châbrouille*. Morv., *chairboiller*.

CHARCHER, verbe tr., chercher.
Lille, *cacher*. Montr., *charchir*. Rouch., *querre*. Vx. fr., *cercher*. (V. *Çarcher*).

CHARDONET, s. m., chardonneret.
Ital., *cardinello*. Berry, *chardonnet, échardonnet*. Bress., *écardonoayri*. Fland., *cardonnet, cardonneret*. Forez, *chatri, chatrillon*. Genev., *chardinolet*. Morv., *châdougnera, chairdonneri*. Norm., *chardonnet, cardronnette*. Pic., *cardounet, cadoreux*. Poit., *chadrier*. Prov., *cardalina*. Rouch., *cardonète*. Saint., *chardounet, écharderi*. Sav., *cardinolin*. Toul, *cardino*. Wall., *cardonete, cherdin*. V. fr., *chardonnet*.

CHAROTE, s. f., charette.
Berry, . *chairette*. Morv., *chairotte*. Prov., *caretta*. St-Am., *sarëta*. Wall., *chèréte*.

CHARPÉNE, s. f., panier à provisions, à mettre la *chair* et le *pain*.
Bourg, *chairpaigne*. Montr., *charpene* (charmille).

CHARPILLER, v. tr., couper, mettre en morceaus.
Aunis, *charpiner, écharpiner*. Berry, *charpigner, assarper*. Fland., *sarper*. Genev., *charpiner* (tourmenter). Lang., *charpigna, capigna* (quereller). Norm., *serper*. Poit., *sarpander*. Saint., *sarpiller, charpiller, écharpiller*. (V. *Chapouter*).

CHARPILLÈRE, s. f., grosse toile d'emballage, d'un tissu très lâche, spongieus, et servant aus ménagères pour laver les carrelages des chambres.

CHARTÉ, s. f., cherté.
Pic., *querté*. Prov., *caritat*. Toul., *carestio*. Vx-fr., *chierté*.

CHARTI, s. m., hangar où l'on range les chars.
Montr., *charretis*.

CHASSOU, s. m., chasseur.
Ital., *cacciatore*. Bourg., *chaissou*. Pic., *cacheux*. Prov., *cassayre*. Vx-fr., *chaceor*.

CHAT ! (hou), excl. pour faire déguerpir un chat : « *hou chat ! hou chat !* J' vas t' faire mainger ma crein-me ! attens ! ».

CHAT, adj., friand : « Alle é *chate* » se dit d'une personne qui est « sur sa bouche » On a le vieux sobriquet : « *Chats* de Chalon ».
Artois, *cat*. Bas-Norm., *id*. Bourg., *chai*. Montr., *chat*. Morv., *id*., *chaite*. Pic., *ca*, *co*. Prov., *cat*. Wall., *chet*. Vx-fr., *chatter* (friander.) (V. *Achati*).

CHATAINGNE, s. f., châtaigne.
Genev., *châtagne*. Morv., *chataingne*. Pic., *castaine*, *cataigne*. Prov., *castanha*, *castagna*. Saint., *chatagne*, *chatigne*.

CHATERIE, s. f., sucrerie, friandise, entremets.
Berry, *chatterie*. Bourg., *chaiterie*. Morv., *chaterie*.
Le Bourguignon a le verbe *chaitognai* (chatonner) pour : « donner des friandises ».

CHATIAU, s. m., château : « Voui, voui, j'ainme meû ma maïion qu' son *châtiau !* »
Lat., *castellum*. Bourg., *chaitéa*. Bress., *çotiau*. Lille, *catiau*, Lim., *châtéu*. Lorr., *chété*. Morv., *catiau*. Pic., *catiau*, *catieu*. Prov., *castelh*. Rouch., *catiau*. St.-Am., *sôté*.

CHATON, s. m., ce qui reste de la grappe de maïs, quand on l'a dépouillée de tous ses grains.

CHATOUIL, s. m, chatouillement. Aus apports, les fillettes disent sans gêne à leurs amoureus : « Oh ! j' crains pas l' *chatouil*, moi ! » C'est presque une invite aus témérités.
Bress., *chatillo*, Cognac, *chatouil*. Montr., *châtillons*. Morv. *chagriot*. St.-Am., *satelyë* (chatouiller), Toul., *gratilhous*.

CHATOUILLOT, s. m., dim. de *Chatouil*. (V. ce mot).

CHAUCHER, v. tr., chausser. A Chalon, l'ancien nom de la rue aus Prêtres était : *Chauche-chien* (chausse-chien). On a le nom *Chauchefoin*.
Lat., *calcéare*. Ital., *calzare*. Midi, *chaucher* (fouler, affaisser) Pic., *caucher*. Prov., *caussar*. Toul , *caussat* (chaussé).

CHAUCHÉTE, s. f., chaussette.
Lim., *chaosso* (bas). Morv., *chauchéte* (V. *Chausse*).

CHAUD (*breûler de*), redondance fautive.
(V. *Bas*, *Bois*, *Froid*, *Haut*).

CHAUD DU LIT, loc., saut du lit.
Genèv., *chaud du lit*. Rouch., *son du lit*.

CHAUDEUR, s. f., chaleur.
Lat., *calor*. Ital., *calore*. Pic., *caleur*. Prov., *calor*. St.-Am. *saleü*.

CHAUD-FRÈD, s. m., pleurésie. La population a une grande prédilection pour ce mot. Il n'est pas d'affection de poitrine qu'elle ne désigne sous le nom de chaud-froid.
Cognac, *chaudfrèd*.

CHAUFÉTE, s. f., chaufferette.
Toul., *escalfeto*. (V. *Couvot*).

CHAUFEUSE, s. f., femme qui chauffe la lessive. (V. *Lissiveuse*, *Laveuse*).

CHAUSSE, s. f., bas, chaussette (Mervans). (V. *Chauchète*).

CHAUVEAU et CHOVEAU, s. m., mesure de liquide, contenant environ le demi litre : « J'ons ben prou cori; veins-tu boire èun *chauveau ?* »
Bourg., *chôvéa*, Morv., *chauveau* (1 litre).

CHAVIR et CHÉVIR, v. tr. et intr., conduire, gouverner, jouir de. S'emploie surtout négativement dans le sens de faire obéir, diriger : « Ces drôles sont si dissipés que j' peux pas en *chavir* ».

CHAVOGNE, s. m., poisson blanc, que prennent journellement les pêcheurs. Dim., *Chavognot*.
Chal., *chavène*, *chevaine*. Dijon, *chevaneau*. Morv., *chevanne*, *cheveneau*. En div. autres pays des environs, *chevane*, *chevene*, *chavene*, *chaboisseau*, *chabuisseau*.

CHÉCUN et EUN CHÉCUN, pr. ind., chacun : « V'là les marioûs qui vont j'ter les dragées. Allons, p'tiots, corez! *eùn chécun* en àra ».
Berry, *châcun*. Bourg., *chaicun*, *eugne*, *chécun*. Champ., *id*, Genev., *chécun*. Lorr., *chéquin*. Morv., *chaicun*. Pic., *cacun*. Prov., *cascun*. St.-Am., *sôkyon*, *ëna*. Saint., *chaquyn*. Sav., *stâcon*. Toul.. *cadaun*, *cadun*, *quad'un*. Vx. fr., *chascun*.

CHEIN, s. m., chien. (V. *Chin*).

CHEIRE, s. f., chaire, chaise,
Bourg., *chaire*. Champ., *selle*. Forez, *sella*. Fr.-Cté., *sélot*, *seletot*. Genev., *selle*. Mâc., *chire*. Morv., *chée*, *chèle*. Rouch., *quaière*, *quéire*. St.-Am., *chala*. Sav., *sella*. Suis. r., *id.*, *sala*, *chola*.

CHENAILLER, v. tr., battre à coup de fouet, comme on fouette les chiens (*chienailler*).
Genv., *chenailler* (secouer, tracasser).

CHENEVÉ, s. m., chenevis.
Lat., *cannabis*. Berry, *cheneveu*, *chenouis*, *chenevoué*. Bourg, *chenevai*. Genev,, *chenavar*, *chenevar*. Guern., *canivet*, *canivier*.

Lang., *canabou*. Luxemb., *cheneveuse*. Morv., *chevené*. Norm., *chenivieu, canivieu*. Poit., *ckenebou, chcneboué*. Prov., *canaboun*. Saint., *chenebar*, *chenevar*. Toul., *canabou*.

CHENEVEY (*bounot*), s. m., bonnet épais que portaient jadis nos mariniers. Cette coiffure, excellente contre l'humidité, était ornée de trois glands ronds à gauche, et se serrait à volonté du côté des glands. Le mot n'éclaircit pas la question d'étymologie de ce couvre-chef, qui tient peut-être son nom de celui du fabricant.

CHENEVOTE, s. f., allumette faite avec la tige du chanvre, qu'on a dépouillée de son filament par l'opération du teillage.

Berry, *chamenotte, chemenotte, chomenette*. Bourg., *cheneveuille, chenevotte*. Morv., *cemenotte, chevenotte*. Norm., *canivotte*. Semur, *chenevotte*.

CHENI, s. m., ordure, petit corps étranger, balayure : « J'ai un *cheni* dans l'ûyot ». — « Y a des *chenis* dans l' coin d ta chambre ».

Bourg., *cheni*. Châtill., *chenil*. Jura, *cheni*. Morv., id. Wall., *chinis*, *chinêie* (canaille).

CHENNE et CHIN-NE, s. f., chienne.

Montr., *chenne*. St-Am., *sëna*.

CHENOT, s. m., chenet. *Chenot* est le dim. de *chen* (chien). Les premiers chenets représentaient volontiers des chiens ou des têtes de chiens.

Berry, *chenard*. Forez, *chanaus* (grands chenets). Morv., *chenot*. Poit., *chenet* (petit chien). Saint., *chenot* (id.). Vx. fr., *chienet*.

CHENOVE, s. m., chanvre. La plante même, et la filasse que l'on retire de son écorce.

Lat., *cannabis;* Ital., *canapa*. Berry, *chande, chambe, charbe*. Bress., *chenavo*. Dauph., *chenevo*. Forez, *chinève*. Fr.-Cté, *chenove*. Montr., id. Morv., *chieindre*. Norm., *cambre*. Pic., *canve*. Prov., *cambre, carbe*. Rouch., *Kame, Kème*. Saint., *charve*. Sav., *stenève*. Wall., *chainn, came*. Vx. fr., *charve, cherve*.

CHENU, adj., bon, fort, cossu, solide, excellent : « I m'en a fait goter; oh! y é du *ch'nu*! »

Lat., *canutus*. Genev., *chenu*. Norm., id. Prov., *canut*. Très vx fr., *chanu*.

CHERCHER SON PAIN, loc., mendier. Le Morvan a comme type le cherche-pain (*cherchou d' pain*). (V. *Aller aux portes*).

CHÈRE AN-NÉE (*la*), s. f., l'année de la grande cherté (1816). — Petit, j'entendais toujours parler du pris exorbitant des

denrées en ce triste moment. Je me souviens du pris du sucre, qui valait 6 fr. la livre, et tout à l'avenant.

Morv., *la ch'tite année.*

CHÉSIT, tomba, parf. du v. *cheûdre.*

CHESSER, v. tr., sécher : « J' veins d' laver mes draps; j' les ai mêtu à *chesser* ».

Lat., *exsugere.* Lyon, *essure, essuire.*

CHESSOT, s. m., lange pour les besoins des enfants. Parce qu'ils servent à essuyer, à *chesser* le petit.

Bourg., *chaissô, chaisseü.* Montr., *chaissot.* Morv., *chiaissot.* Vx fr., *chainse* (jupe).

CHETI, TE, adj., pâle, maigre, chétif : « V'là des *ch'tis* morciaux! » — « T'é donc bé mau? T'as eùne *ch'tite* figure ». Au fig., mauvais, méchant, vaurien : « Y ét eun *ch'ti* vouésin ». D'un petit polisson on dira : « Ol é ben prou *ch'ti* ».

Ital., *cattivo.* Berry, *ch'tit.* Bourg., *cheti.* Lim., *chéti.* Mâc., *chetit.* Montr., *cheti.* Morv., *chéti, ch'ti, c'ti, s'tit.* Pic., *quetif.* Prov., *captiu, caitiu.* St-Am., *cheti, va.* Saint , *chetit.* Vx fr., *chaitif.*

CHETITEMENT, adv., chétivement, médiocrement, misérablement.

Morv., *ch'tit'ment, c'titement.*

CHEU, prép., chez : « Qu' veins-tu fâre iqui? Va-t'en *cheù* vous ».

Berry, *cheux.* Bourg., *ché.* Bress., *cé.* Dauph., *chieu.* Lim., *châz.* Lorr., *chù* Mâc. *chi.* Montr., *cheux.* Morv., *cheuz.* Pic., *cheux, chu.* St-Am., *vé.* Saint., *cheuz.* Vx fr., *chiés.*

CHEUDRE, v. intr., tomber, choir : « Prens donc garde; t' vas m' fâre *cheüdre* ».

Lat., *cadere.* Berry, *cheir.* Bourg., *chezai, choî.* Dauph., *charre.* Fr.-Cté., *y ché* (il tombe). Il.-V., *cheir.* Lille, *querre.* Lorr., *cheur.* Louhans, *chèdre.* Lyon., *cheyre, chayre, chere.* Montr., *cheure, cheudre, chèdre.* Morv., *chouer, tumber.* Norm., *quaire.* Pic., *tcher, kère.* Poit., *cheure, cheurre.* Prov., *toumbear.* Rouch., *quéhir.* Saint., *chère.* Vx. fr., *cheoir.*

CHEULER, v. tr., trop boire, s'enivrer, se saoûler.

Bourg., *cheulai* (aussi téter son pouce). Champ., *chûlai.* Morv., *chuler, sùler.* Sav., *se cheulâ.*

De *chôvéa*, La Monnoye enregistre le verb. *chôvelai* et par contraction *cheulai.*

CHEU-NOUS, loc. employée substantivement, le groupe qui

forme la maisonnée : « *Cheû-nous* sont sortis. *Cheû les* François vont li fâre la conduite ».

Bourg., *ché-nò*. Bugey, *chi-no*. Lim., *cha Picard*. Poit., *cheux-nous*.

CHEURTER, v. tr., asseoir : « Eh! brâve houme, *cheùrtez*-vous donc eun brin su l' ban ».

Bress., *cheto*. Morv., *cheurter*. St.-Am,, *cheté*. (V. *Asseter*).

CHEUVRE, s. f., chèvre.

Lat. et Ital., *capra*. Berry, *chievre*, *chieuve*, *chieuvre*, *chieube*. Cognac., *chièvre*. Forez, *chiora*, *chuère*. Fr.-Cté, *cabre*, *caibre*. Lim., *chabra*. Morv., *câpre*, *chière*, *cière*. Pic., *cabe*, *cabre*, *kève*, *kèvre*, *cape*. Poit., *chebra*, *cheubre*. Prov., *cabra*. St.-Am., *sèvra*. Toul. *crabo*. Vx. fr., *chievre*. (V. *Bique*, *Cabri*).

CHEUVREU, s. m., chevreuil.

Bourg., *cheuvreu*. Prov., *cabrol*, *cabirol*. Wall., *chivrou*, *chévreu*.

CHEVAU, s. m., cheval : « A c' maitin, j'ai m'né mon *ch'vau* au marché ».

Lat., *caballus* ; It., *cavallo*. Berry, *gevau*. Bourg., *chevau*. Dauph., *chivau*. Fland., *q'vau*. Lille., *queva*, *q'va*. Lim., *chovàu*, *chavao*. Lorr., *chouâ*. Morv., *chevau*, *g'vau*, *z'vau*, *c'vau*. Pic., *kevau*, *keval*, *gval*. Prov., *cavalh*. Rouch., *qu'vau*, *quevau*. St-Am., *sevô*. Saint., *ckevaû*. Sav , *stevau*. Wall., *queva*, *chivâ*.

CHICANOU, adj., chicaneur, chicanier.

Bourg., *chaquignou*. Morv., *chicanou*. Vx. fr., id.

CHIFON, s. m., morceau : « J'ai opetit; baille-me eun bon *chifon* de pain ».

Midi, *chiffon*. Morv., *chifon*, *grougnon*. Toul., *canchon de pa* (V. *Guignon*).

CHIFON, CHIFONEAU, CHIFONÈTE, noms familiers et d'amitié donnés à une petite fille.

CHIFRE (*la*), s. f., l'arithmétique : « Mon p'tiot va déjà à l'école ; ôl éprend *la chifre* ».

Genev., *ia chiffre*. St-Am., *sifron*.

CHIN, s. m., chien, au fig., avare : « *Chin* d' mâtin ! » est un juron familier à nos paysans.

Lat., *canir*. Berry., *chen*, *chin*. Bourg., id. Lim., *chi*. Montr., *chin*. Morv., *chen*, *cien*. Pic., *kien*, *tchèn*. Prov., *can*. Rom., *can*, *canh*. Rouch., *tien*. St-Am., *sèn*. Saint., *chein*. Sav., *stin*. Toul., *chi*. *chichet*, *chichou*. Wall., *chen*.

CHIPOTE, s. f., chicane, subtilité, procès.

Bourg., *chipôte*.

CHIPOTER, v. tr., chicaner, marchander, tirailler, asticoter : « Y ét eun tire-yards ; ô *chipôte* su tout. »
Bourg., *chipotai*, *chipouta*. Genev., *chipoter*. Morv., id. Rouch., id. Saint., *chicoter*. Wall., *kipoti*.

CHIPOTOU, s. et adj., chipotier.

CHIQUE, s. f., quignon, gros morceau de pain ou de viande : « Ol avot faim ; j' te li ai baillé eùne *chique!...* »
Bourg., *chique* (aussi mine). Genev., *chiquet*. Pic., *chike*. Wall., *chiche*.

CHIQUE et CHUQUE, s. f., bille à jouer.
Norm., *chique* (chiffon).

CHIQUER, v. intr., jouer aus billes, lancer la bille, mais plutôt être malheureus à ce jeu, et, par extension, à tout autre.
Genev., *chiquer* (V. *Poquer*).

CHLOFFE (*aller*), loc., aller se coucher. Un des restes des premières invasions.
Allem., *schlaffen*. Wall., *choffe*.

CHODOTES, adj., chaudes. Qualification des châtaignes cuites, que le marchand crie : « Toutes *chòdôtes!* toutes frigolotes! » (V. *Frigolotes*).

CHOGNE, s. f., bouse de bœuf, de vache, et surtout excrément de cheval : « Ben marci! y en a-t-i des *chognes* dans c'te rue! »
Montr., *chogne*. St-Am., *bôja*.

CHOGNIOT, s. m., le derrière de la tête, occiput.

CHOU! CHOU! excl. adressée aus poules que l'on veut chasser d'auprès de soi.

CHOUGNIER, v. intr., pleurnicher : « Qu'ol é donc désagueùriabe! ô *chougne* tôjor. »
Bourg., *chouinai*, *chouignai*. Morv., *chonner*. Poit., *cheugnai*. (V. *Chouiner*, *Couiner*).

CHOUINER, v. intr., pleurer sans motif, faire semblant de pleurer : « Qu'é-ce qui t' fait *chouiner* c'ment c' qui? »
Berry, *chouler*. Fr.-Cté, *couiner*, id. Morv., *chouiner*. Poit., *chiouler*. (V. *Chougnier*, *Couîner*).

CHOUPER et CHEUPER, v. tr., hêler de loin, appeler fort pour faire venir quelqu'un.
Berry, *huper*. Bourg., *oupai*. Bress., *cheuper*. Fr.-Cte, *huper*, *heuper*. Jura, *hupper*. Lorr., *huchié*. Mâc., *chupai*. Montr., *cheper*. Morv., *houper*. Norm., *juper*, *huper*. Pic., *houper*. Rom.,

hupper. Rouch., *houper*. St-Am., *creié*. Wall., *houper*, *houpeler*. Vx. fr., *juper*. (V. *Hucher*).

CHOUPÈTE, s. f., boucle, mèche de cheveus.
Bourg., *choupeute*. Fr.-Cté, *chouquette*. Morv., *choupette*. (V. *Chourette*).

CHOURÉTE, s. f., mèche de cheveus temporale, tournée en virgule, et qu'affectionnaient fort les jeunes gens du premier quart du siècle. (V. *Choupéte*).

CHOUSE, s. f., chose, être. S'applique à nombre de substances.
Ital., *cosa*. Artois, *cose*. Berry, *chouse*. Bourg., *cheüze*. Dauph., *chouse*. Lim., *chàüso*. Lorr., *cheuse*. Pic., *cose*. Prov., *cosa*. Rouch., *cosse*. St-Am., *seùja*. Saint., *chouse*. Sav., *sticuze*.

CHTOURBE, adj., mort. Nous vient des premières invasions.
Allem., *slorben*. Fr.-Cté, *aissouerbi*. Morv., *chtourbé*.

CHU, part, de *cheüdre*, tombé : « Ol a bouévu, ôl a *chû*. »
Il.-V., *chû*, *chête*. Lille, *queu*. Morv., *choué*. Rouch., *quehu*. Vx fr., *cheü*. (V. *Alle*...)

CHU, s. m., aire. Dans les cantons mérid. du dép. on bat à l'aire, ou *chû*, en plein soleil, et non en grange.
St-Am., *chueü*.

CHUMIN, s. m., chemin, route, sol et parcours.
Ital., *cammino*. Bourg., *chemî*. Champ., *chemi*. Lim., *chami*. Morv., *chemi*. Nivern., *semin*. Pic., *camin*. Poit., *chemi*. Prov., *cami*. St-Am., *semèn*. (V. *C'min*).

CHUMINÉE, CHUINÉE et CHVINÉE, s. f., cheminée.
Ital., *caminata*. Bourg., *chenerée*. Morv., *chem'née*. Rouch., *quéménée*. St-Am., *semenô*. Sav., *stemenâ*, *seminaïa*.

CHUMINER, v. intr., cheminer : « Lasse-le, ce p'tiot; n' li dis ran; ô *chumine* son train ».
Bourg., *chemenai*. Prov., *caminar*.

CHUMISE, s. f., chemise.
Lat., *camisia*. Bourg., *chaiminge*. Il.-V., *cheminze*. Lim., *chemiso*. Pic., *kemise*. Prov., *camisa*. St-Am., *semija*. (V. *Camise*).

CHUPE, s. f., huppe, oiseau, et aussi touffe de plumes, de fleurs sur la tête.
Montr., *chupe*. Morv., *cheupe*. Norm., *chouppe*. Poit., *supet*.

CIARGE, s. m., cierge.
Lat., *cereus*. Ital., *cero*. Berry, *ciarge*, Bress., *ciro*, *ciarzo*. Lyon., *cirou*. Prov., *ciré*, *ciret*, *ciri*. Rom., *ciri*, *ciry*. St.-Am., *cirou*. Vx. fr., *cerge*, *cirge*, *cierge*.

CIME, s. f., jeune pousse végétale.
Ital., *cima*. Berry, *cimiau* (branchage). Metz, *ceumau*. Morv., *cime*. Norm., *chime*. Pic., *chimette*. Prov., *cim, cima*.

CIMOT, s. m., lisière du drap. Dans la Bresse, on fait des chaussons en *cimot*; c'est ce qu'en français on appelle : chaussons de lisière.
Dauph., *cimoussa*. Forez, *cimou, cimousse*. Fr.-Cté., *cemou, cemousse*. Lyon., *cimousso*, Montr., *cimot*. Morv., *id*.

CINQ SOUS, loc. : « Là, mon Diou! qu' t' é donc bèlle! T' é gentite, voué-tu, c'ment *cinq sous*! »
Berry, *id*.

CIOT, s. m., cep de vigne : « N' m'en parle pas; la mâtine de p'tiote bête va piquer tous nos *ciots*. Je n' pourons ran pu j'ter dans nos cuves ».

CIRUGIEN, s. m., chirurgien.
Genev., *cérusien*. Morv., *ciruzien*. Vx. Fr., *cyrurgien*.

CISIAUS, s. m., ciseaus. Beaucoup de nos subst. ne diffèrent du français que par le son mouillé. Sans songer à les donner tous, nous prenons celui-ci parce qu'il amène une formulette d'élimination employée par les enfants lorsqu'ils se comptent pour un jeu où l'un d'eus doit être le dernier, ou lorsque chacun doit y figurer par numéro d'ordre.

Petit cisiau
D'or et d'argent,
Ta mère t'appeule
Au bout du champ,
Pour y manger
Du lait caillé
Fait de la main
De Jésus-Christ.

A chaque syllabe, l'enfant qui compte porte la main devant l'un du groupe, et celui sur qui s'arrête le dernier mot est le dernier. — En citant autre part cette formulette, nous avons demandé si la variante *oiseau* ne serait pas bien venue à remplacer *ciseau ?* L'oiseau pourrait être appelé par sa mère, et manger du caillé Affaire d'o mal formé.
Ital., *cesello*.

CIVADOU (*à la*)! appel : au dîner! Cri des mariniers de la Saône et du Doubs pour faire venir à table leurs camarades. La terminaison de ce mot vient des contrées méridionales, où pénétraient nos gens, vite faits à une accentuation familière.
Forez, *civada* (dîner). (V. *Margadou*).

CLA, s. m., feu follet : « Voui, ô s'ê pardu. Ol a êporçu des *clas,* ê pi ôl a été, ôl a été... ê pi ô n'ê pas r'veindu ». La croyance persiste encore.

Lat., *clarus*. Berry, *cular*. Bourg., *clia, quelar, fòletô, feu foulteu*. Bress., *queula*. Champ., *cular*. Dauph., *culut* (ver luisant). Forez, *cular*, Jura. *kla, kela*. Lorr., *cula, chandelotte, flambart*, Midi, *cla*. Morv., *queular*, Norm., *faulau, follo, fifolet, fourlore*. (V. *Orju*).

CLAFOUTI, s. m., sorte de gâteau.

Poit., *clafoti*.

CLAIRER, v. tr., éclairer, luire, allumer, faire flamber : « J'vas *clairer* l' feù ». — « La chandelle *claire* ». — « I fait noir dans l'escayê; *claire*-me donc ».

Bas-lat., *clarare*. Berry, *clairer, clairir*. Bourg., *clairai, tiârai*. Morv., *clairer, quiairdi, quiérer* Norm., *claironner*. Sav., *éclairer*. Suis., *id*. Toul., *clareja*.

CLAIRINÉTE, s. f, clarinette.

Genev., *clairinette*.

CLAIRTÉ, s. f., clarté, lumière.

Lat., *claritas*. Berry, *clairté*. Bourg., *clatai, clertai*. Fr.-Cté, *cliata*. Genev., *clairté*. Lim., *cliarta*. Lorr., *clarta, kiertè*. Morv., *cliarté, cliairté*. Prov., *claritat*. Rouch., *clerté*. St-Am., *lyaretô*. Toul., *clarou*. Très Vx. fr., *clartet*.

CLAMPIN, adj., lent, musard, négligent : « Quand ô va quête part, ce *clampin*, ô ne r'vein pu ».

Pic., *clampin* (boîteux).

CLAQUE-BITOU, s. m., fromage blanc, de qualité inférieure, mou, maigre, que certains mangent, mais que l'on mélange généralement avec de la farine de maïs pour les volailles. — Où chercher l'étymologie de ce surnom burlesque? *Bitou* veut dire chassieus. Un déjeuneur emporté a-t-il, un jour, *claqué* une portion de son fromage sur l'œil de son compère?... Mieus que cela, et voici la chose : On s'en sert dans le Morvan, de remède contre la *bite* et autres maladies d'yeus.

Bas.-Norm., *clliaquer*. Morv., *quiaque-bitoû*. Rouch., *claquen bièque*.

CLAR, adj., clair, luisant, lumineus.

Lat., *clarus*. Berry, *clar*. Bourg., *clar*. Jura, *kia*. Lim., *cliar*. Lorr., *quiar*. Morv., *cliar, cliair, quiar*. Prov., *clar*. St-Am., *lyâ, ëra*. Sav., *cliâr*. Wall., *clér*. Vx. fr., *cler*.

CLÉE, s. f., clef.

Lat., *clavis* ; Ital., *chiave*. Bourg., *clar*. Jura, *kiai*. Lang., *clâou*. Lim., *cliao*. Morv., *quié*. Prov., *clau*. Toul., id.

CLÈQUE, s. m., feuille de tôle, avec laquelle on ferme le four dans les campagnes. (V. *Bouche-four*).

CLEU, s. m., clou.
Bourg., *clô*. Fr.-Cté, *kiô*, *kiou*. Lille, *clo*. Lim., *clio*. Morv., *quiou*. Pic., *cleu*. Prov., *clau*. Rouch., id. Wall., *clâ*.

CLIA, s. f., claie, porte basse contre l'invasion de la basse-cour.
Forez, *cliot*. Genev., *clie*. Lang., *cledo*. Lim., *clédau*. Maine, *clau*. *quiau*. Metz, *clieüe*. Morv., *quiai*, *quiau* Norm., *clas*. Pic., *cloie*, Poit., *clie*, *clion*, *cléon*, *clingne*. Prov., *cléda*. Suis., *cllia*, *clédal*. Toul., *cledo*. Wall., *cleüse*. Vx fr., *cloie*.

CLOICHE, s. f., cloche.
Berry, *cloque*. Bourg., *cloiche*, *tioiche*. Guern., *clloque*. Lille, *cloque*. Lim , *cliocha*. Morv., *cleuche*, *clieuce*. Pic., *cloque*. Prov., *cloca*. Vosg., *kieuche*.

CLOICHER, s. m., clocher.
Bourg., *tioichai*, *quiochey*. Lille, *cloquer*. Morv., *cleuché*, *quioché*, *clieucé*. Norm., *cliocher*. Pic., *clokier*.

C'MANDER, v. tr., commander.
Berry, *c'mander*. *quemander*. Bourg., *quemandai*. Morv., *c'mander*. Prov., *comandar*. Rouch., *quemander*. Saint., *coumander*.

C'MENCER, v. tr., commencer.
Berry, *c'mincer*, *c'mencer*. Bourg., *quemançai*. Lille, *qu'mincher*. Lim., *coumença*. Morv., *c'mencer*, *comoincer*. Poit., *coumincer*. Prov., *comensar*. Saint., *coumencer*. Suis. r., *couminci*. (V. *Coumencer*, et *C'ment*).

C'MENT, conj., comment, comme. La prononciation élide absolument *om* : « *C'ment* c' qui s' fait-i ? » — Certains l'écrivent *Quement*.
Bourg., *queman*. Lim., *coumèn*, *coumo*. Lorr., *c'ma*, *coman*. Mâc. *queman*. Morv., *couman*, *c'ment*, *c'man*. Poit., *quemant*. Prov.; *coment*. Sav., *quemê*. St-Am , *kemé*. (V. *Coume*).

C'MENT C' QUE ?..., loc., comment est-ce que ? « *C'ment c' qu'*on dit ? » — « *C'ment c'que* t'as fait pour cheûdre ? »

CO, s. m., cou.
Lat., *collum*. Bourg., *cô*, *cueü*, *queü*. Montr., *co*. Pic., *co*. Prov., *col*. St-Am., *cô*. Sav., *co*.

CO, s. m., coup, fois : « Y a des *cô* que j' vas prou ben ; épeû des *cô* qu' la gigue me fâ prou mau ».
Ital., *colpo*. Bourg., *cueu*, *queu*, *cô*. Pic., *keu*. Prov., *cop*, *colp*. Montr., *co*. Sav., *cou*. St-Am., *cô*. (V. *Cop*).

F. FERTIAULT

DIFFÉRENTES VALEURS DE « TOUT »

Comparons « tout le pays » et « tous les pays ». Dans la première locution *tout* équivaut évidemment à *tout entier*, c'est le sens du latin *totus*. Au pluriel, la valeur de *tout* restant intacte, cet adjectif s'applique non à l'objet représenté par le nom, mais à l'idée de pluralité exprimée par la flexion du pluriel. Ce ne sont pas « les pays entiers » mais c'est « la pluralité entière » des pays.

De même *quelque* signifie proprement *un certain*. « Avoir quelque mérite », c'est avoir un *certain mérite*, et « avoir quelques mérites » c'est avoir un *certain nombre* de mérites. Ainsi *quelque* et *tout*, devant un nom au pluriel, s'appliquent non à l'idée exprimée par le nom lui-même, mais à l'idée de nombre marquée par la flexion.

Dans « tous les pays », il y a trois idées : intégralité, pluralité, pays. A l'origine « tous » n'exprime que l'intégralité, les deus autres idées étant rendues par le nom au pluriel ; mais, par une extension que l'on comprent facilement, *tous* à lui seul a pris la valeur de « pluralité intégrale », celle de *omnes* latin. Sur le pluriel *tous* ainsi compris la langue a formé un singulier *tout* équivalant à *omnis* latin ; « tout homme ». Ainsi, des deus valeurs de *tout* au singulier, dans « tout l'homme » et dans « tout homme », la première seule est primitive, la seconde dérive de l'acception extensive du pluriel. On a donc la série suivante :

1° tout = *totus* ; tous = *tota collectio*.
2° tout = *totus* ; tous = *omnes*.
3° tout = *totus* ou *omnis* ; tous = *omnes*.

La valeur adjective et la valeur adverbiale de *tout* se confondent par la force des choses quand il se rattache à un substantif au singulier. On peut distinguer par l'analyse « toute la maison est pleine » et « la maison est toute pleine », mais les deus locutions aboutissent au même sens. On comprent donc fort bien que l'accord de *tout* (adjectif) dans la première locution ait entraîné l'accord de *tout* (adverbe) dans la seconde, et la logique veut que l'accord se fasse tout aussi bien quand le mot suivant commence par une voyelle : « la maison *toute* entière » comme « la maison *toute* pleine. »

Tout adverbe ne change pas de signification quand il se rapporte à un pluriel ; il continue à signifier « entièrement ». Nous avons vu, au contraire, que *tout* adjectif passe, au pluriel, du sens de *totus* au sens de *omnes*. Dès lors, si *tout* adverbe s'était accordé au pluriel comme au singulier, la confusion de forme avec *tout* adjectif aurait pu être une source de confusions de sens : « ils sont tous beaus » aurait signifié à la fois *tous sont beaus* et *il sont entièrement beaus*. La langue n'a cependant pas, dès l'origine, rendu *tout* adverbe invariable quand il se rapportait à un pluriel, mais elle lui a conservé la forme qu'il avait devant le singulier, c'est-à-dire *tout* devant un masculin, *toute* devant un féminin : « ce mur est *tout* noir, ces murs sont *tout* noirs ; cette maison est *toute* blanche, ces maisons sont *toute* blanches, *toute* appropriées ». L'orthographe a complété l'accord de *toute* avec *blanches* en lui ajoutant une *s* ; comme la prononciation s'opposait à ce qu'on en fît autant à *toute* devant *appropriées*, on a supprimé l'*e* du féminin, qui ne s'entendait pas, et on a ainsi abouti à la règle actuelle : invariabilité de *tout* adverbe devant un adjectif masculin et devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, variabilité devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Comme nous l'avons remarqué, il n'y a aucune raison pour étendre cette distinction au singulier.

En résumé, la règle de *tout* adverbe, telle qu'elle résulte de la prononciation actuelle, — en conservant l'accord en nombre (accord factice mais aujourd'hui consacré) (1) devant les adjectifs féminins pluriels commençant par une consonne, — peut être formulée ainsi :

Tout adverbe s'accorde avec l'adjectif singulier qui suit ; il est invariable devant un adjectif pluriel, excepté quand cet adjectif est féminin et commence par une consonne.

Donc, en principe, et sous réserve de l'exception indiquée, *tout* adverbe est variable au singulier et invariable au pluriel. Cette différence de traitement entre les deus nombres peut se justifier par ce fait qu'au singulier *tout* adjectif se confont avec *tout* adverbe, tandis qu'il s'en distingue essentiellement au pluriel.

L. C.

---

(1) Ce serait une complication de plus s'il fallait dire que dans ce cas il y a accord en genre et non en nombre.

LOU GHIYONÈW

Chant de quête en patois de Périgueux

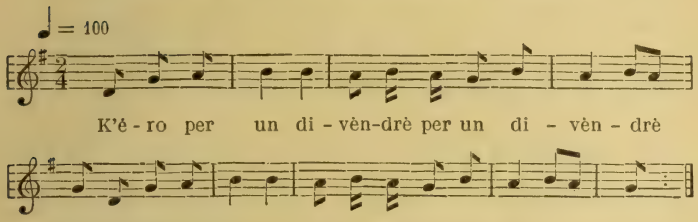

K'èro per un divèndrè, per un divèndrèdi.
Opourtâ-nou l'èïtrèno ow noun de Zéju-Cri

Lo chènto Vierzo puro, n'o èïkerta choun fir.
Opourtâ-nou, etc.

Lou cherço, lou récherço lou loun d'un gron çomi (1).
Lou prumié ké roncountro, Botirto choun couji :
« Wèï, dijo-mé, Botirto, n'owrʸa-tu vi moun fir ?
— E noun pâ, chènto Vierzo, dènpèï ier moti.
Chur lo crou dè Pilato lou faw zouziw l'on mi.
— E t'èn prèjè, Botirto, t'èn prèjè, mèno m'i. »
Dè to lwèï kè l'o vi, èn tèro n'o èïplâmi.
« T'èn prèjè, Botirto, lèvo mo maï d'oki,
Elo n'èn prèn gron pèno è m'èn dòno owchi. »
Lo prèn per so mò blonço, lo mèno èn porodi.
Diw nou fâjè lo grâchʸo dè tou nâ coumo chi !
Lâ portâ soun d'èïcayo, lou vèrour d'erzèn fi.

Traduction : « C'était par un vendredi, un vendredi. Apportez-nous l'étrenne au nom de Jésus-Christ. La Sainte Vierge pleure, elle a écarté (égaré) son fils. Apportez-nous, etc.

(1) A partir d'ici nous supprimons le refrain, qui forme un couplet avec ce vers et avec chacun de ceus qui suivent, comme avec les deus premiers. On remarquera que plusienrs vers sont altérés.

Le cherche, le recherche le long d'un grand chemin. Le premier qu'elle rencontre, Baptiste son cousin : « Hé! dis-moi, Baptiste, n'aurais-tu vu mon fils? — Et non pas, Sainte Vierge, depuis hier matin. Sur la crois de Pilate les faus (félons) juifs l'ont mis. — Eh! je t'en prie, Baptiste, je t'en prie, mène m'y ». De tant loin que l'a vu, en terre s'en est pâmée. « Je t'en prie, Baptiste, lève ma mère d'ici. Elle en prent grand peine, et m'en donne aussi ». La prent par sa main blanche, la mène en paradis. Dieu nous fasse la grâce de tous aller avec elle! Les portes sont d'écaille, les verrous d'argent fin.

Il y a quelques années, les femmes du peuple, et non pas seulement les mendiants, chantaient encore les ghiyonèw (1), devant les boutiques de Périgueux, le soir du 31 décembre et le matin du 1er janvier.

Ce chant remonte certainement à l'époque où l'année commençait à Pâques, comme l'indique le sujet traité (2). On le faisait suivre de quatre vers *parlés* :

Si nôtra chombâ èron dè payo,
Kè tounbèsson din vôtro fanʸo,
Nou vèndrʸâ bè èïdâ lévâ :
Pourtâ-nou l'èïtrèno siw plâ.

C'est-à-dire : « Si nos jambes étaient de paille, que nous tombassions dans votre boue, vous nous viendriez bien aider à lever : portez-nous l'étrenne s'il vous plaît ».

Dans un prochain fascicule nous donnerons un autre chant de quête qui n'a aucun rapport de sujet avec celui-ci, mais qu'on chantait dans les mêmes circonstances (on les faisait alterner) et qu'on terminait par les mêmes vers parlés. L'un et l'autre nous ont été obligeamment communiqués par M. O. Dumerchat.

Sur la langue et la graphie, voyez *Revue de philologie française*, II, page 224.

(1) L'étymologie de ce mot, qui signifie proprement « étrennes », est incertaine ; en tout cas il n'a aucun rapport avec « au gui l'an neuf ».

(2) Il est même probable que nous avons là un vieus chant populaire sur la passion, auquel on a adapté après coup le refrain des ghiyonèw.

CHRONIQUE

M. Michel Bréal, à qui nous avons communiqué les bonnes feuilles du premier article de ce fascicule, nous adresse la lettre suivante à propos de notre plan général de réforme orthographique :

« Je persiste à croire qu'il faut se borner à un petit nombre de réformes, plutôt grammaticales que lexicographiques ; faciles à comprendre, faciles à retenir.

Plutôt grammaticales que lexicographiques : de cette façon vous ne mettrez pas contre vous tous les auteurs, tous les éditeurs et tous les possesseurs de dictionnaires.

Faciles à comprendre. Le public ne comprendra pas votre distinction entre mots savants et mots populaires. Il faut avoir fait des études, il faut savoir le latin pour saisir cette distinction. On sera frappé d'apparentes contradictions qui feront rejeter le tout.

Faciles à retenir. Sous prétexte de soulager les générations à venir, il ne faut pas obliger les contemporains à recommencer leur temps d'école. Je me sens incapable de garder dans ma mémoire un si grand nombre de règles. Je suppose que beaucoup d'autres seront comme moi. Et les imprimeurs, comment feront-ils? Paieront-ils deus ou trois mois d'apprentissage à leurs ouvriers pour se mettre au courant? La seule règle d'*enfans*, *parens*, oblige l'imprimerie de la *Revue des deux mondes* à de continuelles corrections sur épreuves. Je suppose que les professeurs et instituteurs seront un peu comme les imprimeurs, et qu'ils retomberont malgré eus dans les anciens errements. On peut, en y portant son attention, corriger une ou deus mauvaises habitudes : on ne peut en corriger à la fois quinze ou vingt. J'ai peur que la forme de publication périodique que vous avez adoptée ne soit pour vous une continuelle tentation d'apporter des propositions nouvelles, en sorte que le nombre des changements ira toujours s'accroissant. Il faut vous résigner à vous répéter : c'est en redisant les mêmes choses que vous les ferez entrer dans la tête des lecteurs et que vous obtiendrez à la fin gain de cause.

Pardon pour la franchise de mes remarques : elles vous prouvent que je suis un ami sincère de la réforme et non un théoricien.

MICHEL BRÉAL

Nous sommes très reconnaissant à M. Michel Bréal de la franchise de ses remarques, qui prouvent, comme il le dit, la sincérité de ses sentiments pour la réforme. Puisqu'il admet les réformes *grammaticales*, je pense qu'il approuve (sinon pour l'application immédiate, au moins comme un programme à échelonner dans la pratique) plusieurs de celles qui sont contenues dans notre plan général, notamment :

1° Le remplacement de l'accent aigu par l'accent grave au futur et au conditionnel des verbes tels que *protéger* ;

2° Le pluriel de *vingt* et de *cent* marqué toujours par une *s*, même devant un autre nom de nombre.

3° Les adjectifs *demi, nu, feu, fort* s'accordant avec le substantif quelle que soit leur place.

4° Les noms d'origine étrangère prenant toujours l'*s* du pluriel.

5° Le remplacement des formes de participes *absous* et *dissous* par *absout* et *dissout* ; la suppression des formes *bénit, bénite*, pour le participe du verbe « bénir », sauf dans « eau bénite ».

6° L'unification des genres d'*orge, hymne*, et des noms de consonnes, qui seraient toujours masculins, et d'*amour, orgue*, qui seraient masculins dans l'acception ordinaire, les féminins pluriels *amours* et *orgues* n'étant conservés qu'à titre d'archaïsme et dans leur acception spéciale.

En outre, si je comprens bien M. Bréal, il ne repousse pas d'une façon absolue les réformes lexicographiques ; il l'a prouvé d'ailleurs en acceptant la substitution de *s* à *x* final dans *crois pais, vois*, etc. au lieu de croix, paix, voix. Mais il voudrait que les réformes de cet ordre fussent faciles à retenir, et pour cela, très générales. Si on décidait de remplacer partout *y* par *i* et *ph* par *f*, il n'y aurait aucune difficulté d'application. Ces deus réformes sont, à mon avis, de celles qu'on n'aurait actuellement aucune chance de faire passer, et j'imagine que c'est aussi le sentiment de M. Bréal. Mais on peut en trouver d'autres qui auraient la même simplicité, quoique moins d'importance, par exemple :

I. Supprimer toute apostrophe et tout trait d'union dans les mots composés qui commencent par *entre* et *contre* : *entracte, contrecoup*, etc.

II. Supprimer le trait d'union dans les mots composés où entre une préposition, écrire par conséquent *chef d'œuvre* ou *arc en ciel* comme *chemin de fer*.

III. Ecrire le son *eu* par *œu*, après *c*, *ch* ou *g* durs; remplacer *œu* par *eu* partout ailleurs.

IV. Remplacer *y* par *i* après « a » prononcé *a* : *maïonnaise*, *baïer*.

Quant à la simplification des consonnes doubles, c'est assurément l'une des plus mûres parmi les réformes lexicographiques. Toutes les fois qu'un journaliste parle de la réforme orthographique, il ne manque pas d'opposer *honneur* à *honorable*, *donner* à *donataire*, etc. J'ai essayé de trouver un système donnant satisfaction aus étymologistes : dans ce système on conserverait un nombre relativement très restreint de mots à consonnes doubles. Mais ce nombre, si restreint qu'il soit, est encore une difficulté, si l'on veut aboutir à une formule pratique ; d'autre part on serait amené ainsi à maintenir les deus *l* après *i* avec la double valeur de *l* mouillée ou de *l* simple, ce qui est un très gros inconvénient. Toute réflexion faite, il vaut encore mieus demander au public lettré, dans cette question, un petit effort pour se dégager tout à fait de l'habitude étymologique, et adopter la réduction des consonnes partout où la prononciation l'indique. Ce système est déjà suivi par l'Académie dans un bon nombre de cas ; il ne s'agit que de le généraliser, et d'écrire *tranquile* comme *imbécile*, *nule* comme *annuler*, etc. Rien n'est plus légitime. Le *ct* de *effectum* a été réduit à *t* dans *effet* d'après la prononciation ; pourquoi conserverait-on le double *f*, puisque là aussi la prononciation a supprimé une des consonnes ? Je ne conçois pas qu'on ait pu prétendre que la simplification des consonnes obscurcirait l'étymologie des mots ; hésite-t-on à rattacher *imbécile* à *imbecillum* malgré l'*l* simple de la forme française ? Les graphies étymologiques n'apprennent rien aus savants et ne sont pas moins inutiles aus ignorants. On objectera peut-être qu'il faudra écrire, d'après la prononciation, *inocent* avec une *n* et *innocuité* avec deus. Pourquoi pas, puisque c'est ainsi qu'on prononce ? On prononce et on écrit *effectif* avec un *c* et *effet* sans *c*, bien que ces deus mots soient aussi apparentés qu'*innocent* et *innocuité*. La seule difficulté que comporte la règle de simplification des consonnes d'après la prononciation, c'est la détermination exacte des mots dans lesquels on fait entendre les deus consonnes. Je prie mes correspondants de vouloir bien établir des listes de ces mots : en combinant ces listes, on arrivera sans doute à ne réserver qu'un très petit nombre de

cas douteus, dans lesquels force sera bien d'autoriser une double graphie (1).

Nous publierons dans notre prochain fascicule les autres réponses sur le plan général de réforme orthographique.

— L'abondance des matières nous oblige à ajourner les *Notices bibliographiques* de l'année, qui devaient terminer ce numéro.

ERRATA

Page 232. — « Lo merlo *nair* marsin » et « lo merlo de le rô*che* » forment deus espèces différentes.

Même article, passim. — La forme patoise de l'article masculin est *lo*. « Le » est toujours un lapsus.

---

(1) J'ai envoyé à M. Michel Bréal une épreuve de cette chronique. Il me répond que, sur tous les points visés, il est d'accord ou ne fait pas d'opposition.

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Dr Chervin. — *La voix parlée et chantée,* revue mensuelle (Paris, avenue Victor-Hugo, 82; première année, 1890, 384 p., in-8). — Parmi les articles de cette Revue qui sont de nature à intéresser nos lecteurs, nous signalerons les études de MM. Sarcey et Talbert sur des questions de prononciation (pages 12 et 97) et de M. Dussouchet sur les variations de la prononciation (page 287).

F. Araujo. — *Gramatica razonada de la lengua francesa* (deusième édition complètement refondue, tome II. Toledo, Menor Hermanos, 1891, 320 pages, grand in-8). — Nous avons signalé le premier volume de ce grand ouvrage, dont nous nous réservons de rendre compte en détail. Le second volume contient trois parties : Syntaxe; — Phraséologie ; — Théorie de la versification.

Albert Ravanat. — *Grenôblo hèrou de Blanc la Goutte, notes et recherches sur l'âge et les œuvres de l'auteur* (Grenoble, Ravanat, 1890, 48 pages in-8. Pris : 2 fr. 50), et *In quarteyron de Fable viria en patoy pe lou z'ami de Proveyziû* (Ibidem, 1888, 68 pages in-8. Pris : 5 francs). — Le premier de ces ouvrages contient une réimpression de l'édition originale du *Grenoblo hèrou,* précédée d'une petite dissertation sur la vie et les œuvres de Blanc-la-Goutte. Dans son « Quarteyron de Fable », fort élégamment imprimé, M. Ravanat montre qu'il sait lui aussi manier le vers patois. Une demi-page sur la prononciation n'eût pas été superflue; mais l'orthographe employée est phonétique dans une sage mesure.

Gustav Kœrting. — *Lateinisches-romanisches Woerterbuch* (Paderborn, F. Schœningh, 1890, 780 colonnes, in-4). — Ce dictionnaire ne contient pas moins de 8,954 articles. On y trouve non seulement les mots latins, réels ou supposés, qui ont passé dans les différentes langues romanes, mais encore des mots germaniques, arabes, etc., par exemple l'arabe *al-anbîq,* le germanique *al-od.* C'est à l'usage qu'on pourra s'apercevoir des imperfections et des lacunes, inévitables dans un aussi vaste travail. Par une note jointe au dernier fascicule

paru, l'auteur réclame modestement la collaboration de tous les romanistes pour les rectifications et additions à insérer dans l'appendice qui doit terminer l'ouvrage. Je lui signale une petite omission au mot *eno* (n° 2818), dans l'historique fort bien fait des étymologies proposées pour *aller* et pour les formes romanes similaires; M. Kœrting n'indique pas l'hypothèse *ind-are*, exposée récemment par M. Bourciez, et qui en vaut bien une autre. Ce livre rendra les plus grands services : c'est le dictionnaire de Diez pris en sens inverse (en partant des formes latines), plus facile à consulter, et mis au courant de la science.

— Après le concert d'éloges qui a salué l'apparition de la *Grammaire des langues romanes* de W. Meyer-Lübke, une vive réaction commence à se produire en Allemagne. On reproche à l'ouvrage d'être superficiel, mal digéré, bâclé. La mauvaise humeur qui se manifeste par le ton de ces critiques est due en partie, nous assure-t-on, à l'irritation causée par la réclame de l'éditeur de la traduction française.

Le gérant : E. BOUILLON.

TABLE DES MATIÈRES

I. — L. Clédat. — *Sur la double valeur des temps du passif français* 1
II. — A. Devaux. — *Etude grammaticale sur le dialecte bressan en 1365* 10
III. — Achille Millien. — *La demande en mariage, facétie en parler nivernais* 19
IV. — F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais, lettres A, B, C* 21-106-284
V. — L. C. — *Mélanges de phonétique française. — Jeter. — Le c final de « avec, donc ». — Influence des palatales sur l'o fermé tonique libre. — Les dentales latines entre une voyelle et une liquide* 41
VI. — Combes. — *De l'influence du français sur les patois à propos du patois de Villeneuve-sur-Lot* 47
VII. — H. Chapuis. — *Voyage de Tiénon Zaza à Paris, récit en patois de Crans (Jura)* 54-144-178
VIII. — L. Clédat, Michel Bréal, Gaston Paris, Marty-Laveaux, Crouslé, Delboulle, C. Chabaneau, J. Bastin. — *Les flexions du singulier de l'indicatif présent dans les verbes français en « dre » et dans quelques verbes en « oir »* 81
IX. — P. Marchot. — *Patois de St-Hubert (Luxembourg Belge)* 94
X — A. Forterre. — *Comparaisons populaires de la vallée de la Payre (Ardèche)* 135
XI. — *Quelques modifications orthographiques adoptées par la Revue de Philologie française* 161
XII. — L Clédat. — *L'orthographe française* 168
XIII. — L. C. — *Correction : le vers 127 du Pèlerinage de Charlemagne* 177
XIV. — P. Marchot. — *Le patois de Saint-Hubert (Luxembourg Belge), phonétique et vocabulaire* 190

XV. — E. Philipon. — *Coq-à-l'âne de 1594 en patois lyonnais* 215
XVI. — Ch. Lebaigue. — *Féminins et pluriels anomaus* 217
XVII. — J. Guérin. — *Textes en patois de l'Ile d'Elle (Vendée)* 218
XVIII. — Puitspelu. — *Lyonnais ABLAGER, lyonnais BÊCHE* 228
XIX. — A. Ferrand. — *Termes du patois de Jons (Isère)*. 230
XX. — Ch. Lebaigue, L. Clédat, Michel Bréal, Delboulle, abbé Rousselot, Antoine Thomas, Chabaneau, F. Brunot, Marty-Laveaux, Louis Havet, Crouslé : *Les consonnes doubles* 241
XXI. — L. Clédat : *Conclusion de la consultation sur les consonnes doubles, et plan général de réforme orthographique* 253
XXII. — Maurice Rivière : *Patois de St-Maurice-de-l'Exil, Lou cayion de Plitoncourt* 280
XXIII. — L. C. — *Différentes valeurs de « tout »* 308
XXIV. — *Chant de quête en patois de Périgueux* 311

CHRONIQUES (réforme orthographique).... 80-153-235-313

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 76-156-238-317

COMPTES-RENDUS. — *L'enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne* par Louis Duval (Ch. Joret) 72
— *Die Grammatik Malerbe's nach dem Commentaire sur Desportes*, par P. Kreuzberg (E. Rabiet)..... 150

LYON. — IMPRIMERIE A. STORCK, 78, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

BOUND BY
HNM

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 111412596